

**Revue Scientifique des Lettres,
Arts, Sciences Humaines et Sociales**



KANIAN-TÉRÉ

**Institut National Supérieur des Arts
et de l’Action Culturelle (INSAAC)**

Publication semestrielle du Centre de Recherche
sur les Arts et la Culture (CRAC)



**REVUE SCIENTIFIQUE DES LETTRES, ARTS, SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES**

Publication semestrielle du Centre de Recherche sur les
Arts et la Culture (CRAC)
de l’Institut National Supérieur des Arts
et de l’Action Culturelle (INSAAC)

Numéro coordonné par :

**Institut National Supérieur des
Arts et de l’Action
Culturelle (INSAAC)**
**Centre de Recherche sur les
Arts et la Culture**

08 BP 49 Abidjan 08
www.insaac.edu.ci

**UFR Communication Milieu et
Société**
**Département des Sciences du
Langage et de la Communication**
Université Alassane Ouattara

27 B.P. 529 Abidjan 27
ufr_cms@uaou.edu.ci

REVUE SCIENTIFIQUE DES LETTRES, ARTS, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Pr ABOLOU Camille Roger, Université Alassane Ouattara de Bouaké

DIRECTEUR DE REDACTION

Dr ADIGRAN Jean-Pierre, MC, INSAAC/Abidjan

DIRECTEUR SCIENTIFIQUE

Pr SEKOU Bamba, Université Félix Houphouët-Boigny Cocody

COMITE SCIENTIFIQUE

Pr KOUADIO N'guessan Jérémie, Université Félix Houphouët-Boigny Cocody

Pr ABOLOU Camille Roger, Université Alassane Ouattara de Bouaké

Pr KIYINDOU Alain, Université Bordeaux-Montaigne (France)

Pr TRO Dého Roger, Université Alassane Ouattara de Bouaké

Pr TCHITCHI Toussaint Yaovi, Université Abomey-Calavry (Benin)

Pr MADEBE Georice Berthin, Université Omar Bongo (Gabon)

Pr ATSAIN N'cho François, Université Félix Houphouët-Boigny Cocody

Pr TOA Agnini Jules Evariste, Université Félix Houphouët-Boigny Cocody

Pr NANGA Adjaffi Angéline, Université Félix Houphouët-Boigny Cocody

Pr ABOA Abia Alain Laurent, Université Félix Houphouët-Boigny Cocody

Pr NGAMOUTSIKA Edouard, Université Marien NGOUABI (Congo)

Brazzaville)

Dr KOUAME Abo Justin, MC, Université Félix Houphouët-Boigny Cocody

Dr OULAÏ Jean Claude, MC, Université Alassane Ouattara de Bouaké

Dr OUATTARA Siaka, MC, Université Nangui Abrogoua d'Abobo-Adjame

Dr MAKOSO Jean-Félix, MC, Université Marien NGOUABI (Congo)

Brazzaville)

Dr ANATE Kouméalao, MC, Université de Lomé (Togo)

COMITE DE REDACTION ET DE LECTURE

Dr KOUADIO Kouassi Léonard, INSAAC/Abidjan

Dr KOUASSI Adack Gilbert, UFHB / Abidjan

Dr YOKORE Zibé Nestor, INSAAC/Abidjan

Dr ALFRED Dan Moussa, ISTC-P/Abidjan

Dr YAO N'guessan Rémi, ISTC-P/Abidjan

Dr KAKOU Jean Parfait, INSAAC/Abidjan

Dr KOUASSI Amoin Liliane, INSAAC/Abidjan

Dr YAO Koffi Célestin, UFHB / Abidjan

CHARGE DE LA DIFFUSION

Dr YOKORE Zibé Nestor, INSAAC/Abidjan

M. N'DRI Kouamé Richard, INSAAC/Abidjan

INFOGRAPHIE

Dr KOUAKOU Kouamé Badouët, INSAAC/Abidjan

M. N'DRI Kouamé Richard, INSAAC/Abidjan

EDITEUR

CRAC/INSAAC

LIGNE EDITORIALE

La dénomination de la revue est composée de KANIAN et de TÉRÉ. Le premier terme signifie lampe chez les groupes ethniques Akan de Côte d'Ivoire. Le second terme veut dire, quant à lui, soleil chez les Dioula, dans le nord ivoirien. Ainsi **KANIAN-TÉRÉ** renvoie littéralement à lampe-soleil. Ils sont les deux sources d'émanation de la lumière. Une source terrestre, la lampe, issue de l'invention de l'Homme pour apprivoiser la Lumière, et une source céleste, le Soleil, correspondant à la volonté de Dieu de dispenser la lumière à ses créatures terrestres et principalement à l'Homme. La lampe est ainsi l'Homme et la lumière qu'elle diffuse est son esprit. Le soleil est Dieu et la lumière qu'il manifeste est sa sagesse, *la Sophia* comme la désigne les Grecs, dont l'esprit de l'Homme est le réceptacle et le véhicule de diffusion dans l'Univers terrestre.

Dès lors, ciel et terre, Dieu et Homme se trouvent dans une relation ontologique pour que la connaissance humaine, c'est-à-dire la lumière de la lampe, donc la science, trouve sa source inépuisable d'inspiration dans la Sagesse divine éternelle. Les rayons diffusionnels perpétuels indénombrables de la lumière solaire représentent les voies ingénieuses et adéquates infinies de la Sagesse Divine inspirant éternellement les êtres humains dans les divers domaines d'activités scientifiques.

Le soleil est symbole de sagesse parfaite, source de tout savoir. TÉRÉ pourrait ainsi traduire la pensée selon laquelle toute science est éclairée par la lumière du soleil représentant la sagesse divine. La complexité de la science est, dès lors, à l'image de la multiplicité indénombrable des rayons solaires.

KANIAN-TÉRÉ traduit, en définitive, le fait que c'est par la science et ses éclairages que peut se réaliser toute évolution ontologique et matérielle de l'Homme et de ses institutions. Pour cela, l'esprit de l'Homme doit constamment se tourner à la fois vers son âme, son soleil intérieur, et vers le soleil du ciel où réside la sagesse infinie de Dieu, l'inspirateur universel toujours présent.

Ce qui précède permet de préciser quelques objectifs fondamentaux que vise cette nouvelle revue :

- promouvoir la recherche et la réflexion sur toutes les formes artistiques, littéraires et sociales ;
- diffuser les résultats des recherches sur les enjeux qui traversent les créations et productions dans les Lettres et autres ;
- développer les aptitudes à la recherche et à la production scientifique chez les jeunes chercheurs.

Cette revue permet ainsi la rencontre multiforme de disciplines diverses et variées, en veillant à leur coexistence harmonieuse. L'enjeu est de favoriser l'enrichissement mutuel des chercheurs dans une synergie exemplaire des connaissances, ouvrant à chacun le chemin de l'universel et de l'interculturel.

Il y a donc à la fois une ligne heuristique, une herméneutique, un double courant épistémologique dont les chercheurs doivent épouser les fondamentaux, les aspects et les expressions, à travers les résultats de leurs travaux en Arts, Lettres et Sciences Humaines, tout en s'inscrivant dans les normes scientifiques et éthiques du CAMES. Cette nouvelle revue leur en offre l'opportunité et la tribune. Aussi, chaque parution est-elle le résultat d'une sélection rigoureuse d'articles dont les auteurs observent cette ligne d'écriture.

Il reste maintenant que les chercheurs s'approprient ce nouvel outil de recherches scientifiques plus élargi dans ses perspectives et prenant en compte toutes les pistes innovantes des regards portés, d'une part, sur l'Afrique noire, ses peuples, ses institutions, ses créations multiples et, d'autre part, sur le monde et ses évolutions.

Le Comité de rédaction

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS & DISPOSITIONS PRATIQUES

La Revue **KANIAN-TÊRÉ** est une revue semestrielle. Elle publie des articles authentiques en Art, Lettres, Sciences Humaines et Sociales.

I. Recommandations aux auteurs

Les articles sont recevables en langue française, Nombre de page : minimum 12 pages, maximum 17 pages en interligne simple. Numérotation numérique en chiffres arabes, en haut et à droite de la page concernée. Police : Times New Roman. Taille : 12. Orientation : Portrait, recto simple. Marge : en haut et en bas, 3 cm, à droite 2,5 cm, à gauche 4 cm.

II. Normes Editoriales (NORCAMES)

Pour répondre aux Normes CAMES, la structure des articles doit se présenter comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, 5 au maximum. Abstract, Key words. Introduction : (justification du sujet, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, 5 au maximum. Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats, Analyse et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres.
(exemples : I, 1, 1.1, 1.2, 1.3 ; II, 1, 1.1, 1.2, 1.3 ; III, 1, 1.1, 1.2, 1.3 ; etc.).

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :(Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées). Exemple : (J.P. ABINAN, 2006, p.102). Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, Année de publication, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Exemple : BAMBA Jean Claude ou J.C., *Aspects de l'histoire contemporaine*, Paris, l'Harmattan, 2014, p.122. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Exemple : pour un article de journal : YAO Alfred, « La communication en Afrique », dans *Fraternité Matin*, numéro 331247, du 27 février 2018, pp.4-6 ; exemple pour un livre : GUEU Ambroise, *La Côte d'Ivoire rurale*, Abidjan, NEI, 2016, 180 p. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition.

Sont présentées dans les références bibliographiques, aussi bien les références des documents cités que celles des documents à titre indicatif concernant le champ thématique investi. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

III. Règles d'Ethiques et de Déontologie

Toute soumission d'article sera systématiquement passée au contrôle antiplagiat et tout contrevenant se verra définitivement exclu par le comité de rédaction de la revue.

Sommaire

	Pages
ART, CULTURE ET DEVELOPPEMENT	
DOUGOLO Armand	10-22
Le droit à l'héritage dans le film « <i>Bouka</i> » du cinéaste ivoirien Roger Gnoan M'bala	
GUEYE Yoro Emmanuel	23-39
Appropriation esthétique dans la peinture vohou-vohou	
HIEN Sié	40-52
La prosodie dans la musique lobi : contribution à la compréhension de la chanson "Hevako" de Nani Palé	
KOBRI Sissiri Robersonn	53-65
La contribution de Marcellin Yacé au développement des musiques urbaines en Côte d'Ivoire	
MOULARET Renaud-Guy Ahioua	66-87
Bibliothèque nationale de Côte d'Ivoire et promotion de la littérature de jeunesse dans le district autonome d'Abidjan	
TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance	88-114
<i>Sinzangue</i> source de création d'une bande dessinée	
ECONOMIE ET DROIT	
BILE N'guessan Richard	116-130
L'intelligence économique et la prise de décision face aux menaces à Orange CI	
YEO Ladji	131-148
La réglementation des réseaux sociaux numériques : fondements juridiques et défis à l'aune de la quatrième révolution industrielle	
LITTERATURE	
ASSEKA Tchoman François	150-162
<i>On se chamaille pour un siège</i> de Hyacinthe Kakou : expression d'un monde en mutation	
KOPOIN KOPOIN François	163-176
L'ombre du moi dans la poésie de Guillaume Apollinaire: un exemple de l'autofiction par les <i>Poèmes à Lou</i>	

SCIENCES DE LA COMMUNICATION

AHOUSSI Hiba Judith & KOUAME-KONATE Aya Carelle Prisca	178-191
Les TIC et le renfermement des adolescents : quel regard communicationnel ?	
AZOBÉ Sylvie KEDI	192-211
Les médias numériques dans l'adoption de la rhétorique de l'intelligence artificielle	
KOFFI Konan Gervais	212-223
Usage de Facebook par les jeunes abidjanais : entre tendances de spectacularisation et impératifs de vie privée	
NIAMKEY Aka	224-234
L'addiction aux écrans chez les adolescents à Abidjan, Côte d'Ivoire	

SCIENCES DE L'EDUCATION

AGOSSOU Kouakou Mathias	236-258
Collaboration du trio parent-administration scolaire-élève et types de stratégies familiales dans la réussite scolaire des adolescents : cas de deux établissements secondaires de la ville de Man (Côte d'Ivoire)	
KOUADIO Kouamé Armel	259-272
Pratiques enseignantes, perception de l'enseignant par les élèves et réussite scolaire : cas des élèves du lycée d'enseignement artistique (Côte d'Ivoire)	

SOCIOLOGIE, ANTHROPOLOGIE

AHOUÉ Jean – Jacques & TOURE El-Hassan	274-286
La région de San Pédro en Côte d'Ivoire : corrélation entre aspects géographiques et activités coloniales	
DALLY Tekpo Jean	287-295
La gestion du patrimoine foncier chez les Godié de Goberi dans la Sous-préfecture de Niambézaria (Côte d'Ivoire)	
KOUAME Akissi Marie-Noëlle	296-308
La femme, un maillon essentiel dans la pérennisation des cantines scolaires en Côte d'Ivoire	
YAO Koffi Léon	309-319
La sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire face aux cultures spéculatives : la problématique de l'hévéaculture (1998-2011)	

Art, Culture et Développement

KANIAN-TÉRÉ N°6, décembre 2020, pp. 10-22

**LE DROIT À L'HÉRITAGE DANS LE FILM « BOUKA » DU CINÉASTE IVOIRIEN
ROGER GNOAN M'BALA**

Armand DOUGOLO

Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

dougoloarmand@hotmail.com

Résumé

En cas de décès du père, le droit à l'héritage revient soit à l'oncle ou soit au neveu (le cousin des enfants du défunt) dans des sociétés enracinées dans la tradition. En relatant cette réalité traditionnelle dans son film « *Bouka* », le cinéaste ivoirien Roger Gnon M'bala représente des attitudes humaines négatives à l'aide de ses personnages filmiques Assouan, Akouba, Kadjo, Amontchi, Bouka, les villageois et le chef du village pour affirmer que cette procédure traditionnelle provoque des problèmes de sociétés traditionnelles. Le recours au droit à l'héritage selon le droit moderne est ce qu'il recommande implicitement pour leur bien-être sociologique.

Mots-clés : droit à l'héritage, sociétés traditionnelles, problèmes de sociétés, bien-être social, droit moderne.

**THE RIGHT TO INHERITANCE IN THE FILM «BOUKA» OF THE IVORIAN FILM
MAKER ROGER GNOAN M'BALA**

Abstract:

In the event of the death of the father, the right to inheritance reverts to either the uncle or the nephew (the cousin of the deceased's children) in societies rooted in tradition. By relating this traditional reality in his film "Bouka", the Ivorian film maker Roger Gnon M'bala represents negative human attitudes with the help of his film characters Aswan, Akouba, Kadjo, Amontchi, Bouka, the villagers and the village chief to assert that this traditional procedure causes problems in traditional societies. The use of inheritance right under modern law is what he implicitly recommends for their sociological well-being.

Keywords: right to inheritance, traditional societies, problems societies, sociologica lwell-being, modern law.

Introduction

L'homme désire tous les jours de sa vie le bien-être social. Pour ce faire, il cherche des solutions à tous ses problèmes par tous les moyens qui s'offrent à lui. Le bien-être social qu'il désire est relatif à plusieurs facteurs déterminants de son existence. Au nombre de ces facteurs figure le droit à l'héritage. Cela signifie que le droit à l'héritage est l'un des moyens par lequel l'homme recherche le bien-être social. La recherche du bien-être social par le moyen du droit à l'héritage est un fondement incontournable du fonctionnement de toute société humaine traditionnelle. C'est dans cette perspective que s'inscrit le sujet suivant : « *le droit à l'héritage* »

dans le film « *Bouka* » du cinéaste ivoirien Roger Gnoan M'bala ». Alors, convient-il de poser la problématique subséquente.

Dans le mode de fonctionnement de certaines sociétés africaines traditionnelles où le droit à l'héritage revient soit à l'oncle ou soit au neveu (le cousin des enfants du défunt), celui qui sera désigné par le conseil de lignage comme l'héritier des biens laissés par le défunt aura de surcroît la lourde tâche d'assurer la tutelle des enfants. Il succède également aux fonctions exercées jusque-là par le défunt. En conséquence, les enfants ne restent jamais seuls et sans protection à la mort du père. L'héritier, selon les exigences de la tradition, est soit l'oncle ou soit le neveu. Conscient de cette situation, Roger Gnoan M'bala représente dans son film « *Bouka* » des attitudes humaines et la mort pour affirmer que le droit à l'héritage qui revient soit à l'oncle ou soit au neveu n'est pas salutaire pour les sociétés traditionnelles qui pratiquent cette coutume. Le cinéaste manifeste ainsi son humanisme pour le bonheur de ces sociétés. Alors, il importe d'exposer comme problème de recherche de cette étude les raisons, du point de vue de ce cinéaste, relatives au droit à l'héritage et ses propositions de solutions pour le bien-être de ces sociétés. Le problème de recherche ainsi formulé, induit des questions de recherche.

-Quelles sont les attitudes humaines que représente Roger Gnoan M'bala dans son film « *Bouka* » qui lui permettent d'affirmer que le droit à l'héritage qui revient soit à l'oncle ou soit au neveu, est nuisible pour les sociétés qui le pratiquent ?

-En quoi la représentation de la mort, que Roger Gnoan M'bala fait dans son film « *Bouka* », prouve que le droit à l'héritage en question est source de malheur pour ces sociétés qui le pérennissent ?

-Que recommande Roger Gnoan M'bala dans son film « *Bouka* » pour le bonheur des sociétés encore attachées à ce droit traditionnel à l'héritage ?

De ces interrogations se dégagent les hypothèses suivantes :

-Le droit à l'héritage des sociétés traditionnelles où l'héritage revient soit à l'oncle ou soit au neveu (le cousin des enfants du défunt) représenté dans le film « *Bouka* » de Roger Gnoan M'bala cause la pratique de la sorcellerie, la mort du parent duquel on doit hériter, le conflit fratricide et la mort de l'héritier coutumier.

-Le recours au droit à l'héritage selon le droit moderne implicitement recommandé par Roger Gnoan M'bala dans son film « *Bouka* » est ce qu'il faut pour que prenne fin la tragédie des sociétés qui pratiquent ce droit traditionnel à l'héritage.

En raison de l'actualité du problème fratricide lié à l'héritage de certaines sociétés traditionnelles, le cadre théorique de l'étude est le réalisme. Il est défini comme « une idéologie à la fois de l'expression, du jugement porté sur la réalité et de la représentation du monde » (G. Gengembre, 1997, p.84). Le réalisme ainsi défini, transparaît dans le film « *Bouka* » de Roger Gnoan M'bala. Cela veut dire que le cinéaste s'exprime et émet un jugement sur le droit traditionnel de ces sociétés traditionnelles concernées. Il convient d'en parler.

La sémiologie du cinéma apparaît ici comme une méthode d'analyse appropriée parce que sa démarche repose sur le langage cinématographique et l'écriture filmique. Dans cette perspective, s'inscrit la conception selon laquelle la sémiologie du cinéma « (...) a pour pertinence la signification (...) étudie les films (ou les faits filmiques) dans leur dimension langagière, en tant que systèmes producteurs de sens (...) revêtdeux formes complémentaires mais distinctes : celle de l'analyse codique du langage cinématographique et celle de l'analyse textuelle des films » (C. Metz, 1971, pp.184-185). Dans ce sens, la sémiologie du cinéma permet de faire l'analyse textuel du film « *Bouka* », c'est-à-dire l'exposition des faits du film, que sont la possession de l'héritage par le neveu, le conflit fratricide relatif à l'héritage, et la recommandation implicite du droit moderne à l'héritage. Dans l'exposition de chaque fait du film, l'analyse codique du langage cinématographique de « *Bouka* » consistera à relater les plans utilisés par le cinéaste, pour exprimer les faits filmiques.

1-La possession de l'héritage par le neveu

1-1-La pratique de la sorcellerie pour l'héritage

Roger Gnoan M'bala attire notre attention sur le fait que la sorcellerie peut être pratiquée, pour des raisons de convenance, dans une forêt pendant une heure nocturne, par toute personne (membre de ces sociétés traditionnelles concernées) qui a l'intention d'entrer en possession de l'héritage. Il présente un personnage nommé Amontchi (figure1) dans un plan rapproché poitrine de la séquence 3 du film, qui pratique la sorcellerie dans la forêt du village au cours de la nuit, dans l'intention de tuer son oncle Assouan pour hériter ses biens. Il invoque son dieu Sézinbé auquel il demande de tuer son oncle Assouan. Il est accroupi et inerte en face de ses cauris qu'il consulte pour connaître la réponse à sa prière qu'il lui adresse en ces termes : « *Sézinbé, voici le moment venu. Foudroie-le pour mon bonheur ! Tue-le maintenant ! Sézinbé, toi le plus puissant, exauce mes vœux ! Tue Assouan ! Je veux tous ses biens. Exauce mes vœux ! Tue-le !* ». Les végétaux de la portion de cette forêtne sont pas nettement perceptibles parce que l'action se déroule la nuit.



Figure 1 : plan rapproché poitrine, séquence 3
du film « *Bouka* » de Roger Gnoan M'bala.

Dans le langage cinématographique, l'image est appelée champ. L'image que le cinéaste présente dans ce plan rapproché poitrine de la séquence 3 du film a donc une profondeur qui n'est pas nettement perceptible. La qualité de cette image filmique signifie que la pratique de la sorcellerie en vue d'entrer en possession de l'héritage se fait à l'insu de tous les habitants du village. C'est une procédure pour faire croire qu'on rentre en possession de l'héritage avec une conscience pure. La profondeur de champ nocturne de cette image filmique exprime l'ingéniosité de la pratique de la sorcellerie. Ainsi dit, qu'est-ce que la profondeur de champ dans le langage cinématographique ?

Au cinéma comme en photographie, on appelle champ la portion de l'espace représentée sur l'image. Cet espace s'étend dans trois directions : la longueur, la hauteur et la profondeur. Les deux premières sont faciles à définir au cadrage. Il n'en va pas de même pour la troisième car un élément directement technique intervient : la netteté. En effet, il ne suffit pas que tel objet soit dans le champ, encore faut-il qu'il soit représenté avec un minimum de précision pour que le spectateur le perçoive. Or l'objectif ne permet jamais de reproduire simultanément avec netteté tous les objets qui se trouvent dans le champ, depuis l'appareil de prise de vue jusqu'à l'infini. C'est la zone qui va du plus proche au plus éloigné des objets nets que l'on appelle la profondeur de champ (F. Chevassu, 1977, p.90).

De cette profondeur de champ, se dégage ainsi la procédure de la mort de l'oncle Assouan. En conséquence, il s'en suivra la cérémonie de la "provocation du mort" relative à l'héritage.

1-2-La cérémonie de "provocation du mort" liée à l'héritage

Dans son film, Roger Gnoan M'bala nous informe au sujet de la conception de ces types de sociétés traditionnelles au sujet de la mort. Quand les conservateurs de la tradition ont la conviction que la mort d'une personne a été causée par une autre personne, ils disent que cette mort n'est pas naturelle. La mort d'une personne est naturelle quand elle n'a pas été causée par une autre personne. Toute mort humaine non-naturelle mérite, selon les exigences de la tradition de ces types de sociétés traditionnelles, la pratique d'un rite traditionnel visant à trouver le meurtrier et inciter le défunt à la vengeance. Telle est la signification de la cérémonie de "provocation du mort". Il en est ainsi pour la mort de l'oncle Assouan, dont ladite cérémonie est d'abord une réalité verbale faite par le chef du village, dans un plan rapproché poitrine (figure 2) de la séquence 23 du film, en présence de la veuve, de ses enfants et de plusieurs villageois, en ces termes: « *Assouan ! Viens t'abreuver ! Tu es mort en abattant un arbre. Cette mort n'est pas naturelle. Elle a été provoquée. Ton cercueil sera porté. Trouve le coupable ! Cogne-le ! Montre la force de ton âme ! Viens t'abreuver !* ». La cérémonie de "provocation du mort" est également relatée dans un travelling latéral de la caméra.



Figure 2 : plan rapproché poitrine, séquence 23
du film « *Bouka* » de Roger Gnoan M'bala.

Elle consiste ensuite à joindre l'acte à la parole, en portant le cercueil au rythme du battement des tam-tams, en présence de tous les habitants du village de sorte à ce que le défunt désigne le ou les meurtriers. Roger Gnoan M'bala utilise le travelling latéral pour montrer le mouvement des va-et-vient des porteurs du cercueil du défunt Assouan afin qu'il désigne le meurtrier. Cette cérémonie traditionnelle funéraire a lieu sur la place publique du village. Les villageois chantent au rythme des battements de tam-tams au moment où le cercueil du défunt Assouan est porté. Le bruit musical de ces battements de tam-tams est l'expression de l'impatience et du mécontentement de la foule à vouloir découvrir obligatoirement le meurtrier d'Assouan. Cette musique est aussi l'expression de la tristesse et de la désolation des villageois de constater que c'est Kadjo le frère du défunt Assouan, qui est désigné meurtrier par les porteurs du cercueil. Mais cette désignation, exprimée dans un travelling latéral de la séquence 24 du film, est signifiée par les séquences futures comme une présomption de culpabilité.

Après ladite cérémonie, la tradition de ces sociétés africaines qui la célèbrent, exige que la personne désignée coupable subisse un châtiment. En conséquence, dans la séquence 29 du film, Kadjo (figure3) est poursuivi, capturé, ligoté et jeté dans une maison par les villageois. Plus tard, il subit un châtiment corporel. Les femmes badigeonnent son corps avec du piment écrasé très brûlant. Il est tenu captif par les hommes pendant qu'il émet des cris de douleur.



Figure 3 : plan moyen, séquence 29
du film « *Bouka* » de Roger Gnoan M'bala.

Après un tel châtiment, Roger Gnoan M'bala attire notre attention sur le fait que le présumé meurtrier ne peut plus jouir de considérations comme autrefois dans sa société. Il devient la risée et le sujet de médisance de tous. On se méfie de lui. Il est donc privé de joie et de paix sociale. Le pire des châtiments, à savoir la mort, pourrait même lui être infligée. Plus tard, la tradition exige que l'héritage soit attribué à qui de droit.

1-3-L'attribution de l'héritage au neveu

La plongée, image de la séquence 32 du film, exprime le retour du neveu héritier Amontchi dans la forêt à une heure nocturne pour détruire son fétiche qu'il a jadis confectionné pour tuer son oncle Assouan. Dans cette image filmique en plongée, on entend le monologue du neveu Amontchi en ces termes : « *le moment est venu, c'est fini. Assouan est mort, j'aurai ses biens. Maintenant, va là d'où tu viens ! Tu l'as eu, j'en suis fier. Va et ne fais plus de mal !* ». Il exprime l'immensité de sa joie pour avoir atteint son objectif. Roger Gnoan M'bala nous offre plus tard une autre image filmique subséquente à l'image filmique en plongée : c'est le plan demi-ensemble de la séquence 37 du film.

Le plan demi-ensemble de la séquence 37 du film est l'expression de la dénonciation de la tradition du non-accès de l'enfant légitime orphelin et de la veuve à l'héritage, comme une cause du conflit fraticide lié à l'héritage dans le cas des sociétés traditionnelles africaines de la présente étude. Le cas que le cinéaste relate, est l'héritage qui est légué au neveu du défunt si le frère du défunt est jugé indigne par les notables du village conformément aux exigences de la tradition. Cette réalité traditionnelle liée à l'héritage conditionnellement en faveur du neveu est évoquée par le chef du village après la mort d'Assouan, précisément un an après le veuvage d'Akouba. L'action se déroule dans la maison du défunt, en présence de la veuve et de Bouka l'enfant légitime orphelin. Le chef du village (figure 4), en présence de plusieurs personnes, lègue les biens du défunt Assouan à son neveu Amontchi (présent à la cérémonie), en ces termes : « *Assouan ! Tu nous as quitté il y a un an. Kadjo l'héritier légitime est un alcoolique, un névrosé, un maudit. Nous l'avons banni. Amontchi ton neveu le remplace, il prendra tes*

deux malles et ta femme, lui fera des enfants. Amontchi, voici les biens de ton oncle ! Reçois sa femme, veille sur elle ! ».



Figure 4 : plan demi-ensemble, séquence 37
du film « *Bouka* » de Roger Gnoan M'bala.

À l'aide de ces paroles de l'autorité suprême du village, Roger Gnoan M'bala nous informe sur la possibilité du remariage de la veuve avec un membre de la famille de son défunt mari à savoir Amontchi (figure 5) qu'autorise la tradition. Ce dernier, présenté dans un plan rapproché poitrine de la séquence 37 du film, est tout joyeux, surtout en raison du fait que tous les villageois ignorent qu'il est le coupable de la mort de son oncle Assouan. Malgré cette ignorance commune, son destin le conduit dans un conflit fraticide subséquemment à son accès à l'héritage.

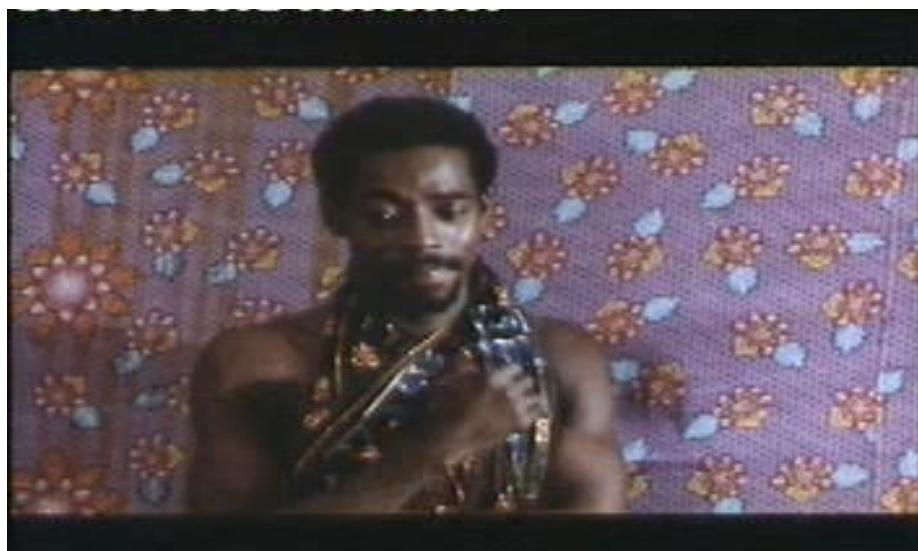


Figure 5 : plan rapproché poitrine, séquence 37
du film « *Bouka* » de Roger Gnoan M'bala.

2-Le conflit fratricide relatif à l'héritage

2-1-Le déroulement du conflit fratricide

Le conflit fratricide relatif à l'héritage commence par dès la cérémonie de “provocation du mort”. Cette cérémonie coutumière est l'expression de la vengeance meurtrière du défunt contre le coupable. L'âme du défunt habite le corps de ses enfants. Ces sociétés traditionnelles africaines qui s'adonnent à cette coutume,croient que la vengeance du défunt est une réalité incontournable. Elles croient même en l'omniprésence de l'esprit du défunt dans tous les lieux où se trouve le meurtrier. Dans le cas de ce film, la vengeance du défunt est manifeste dans le comportement haineux de l'enfant légitime orphelin Bouka à l'encontre du neveu héritier meurtrier Amontchi.

La “provocation du mort” est l'appel à la vengeance meurtrière qu'on lui lance conformément aux exigences de la tradition. La vengeance du mort est donc une croyance traditionnelle. Dans le plan demi-ensemble de la séquence 23 du film, on entend le chef du village (figure 6) dire : « *Assouan ! Viens t'abreuver ! Tu es mort en abattant un arbre. Cette mort n'est pas naturelle. Elle a été provoquée. Ton cercueil sera porté, trouve-le coupable ! Cogne-le ! Montre la force de ton âme ! Viens t'abreuver !* ». Il tient une bouteille de vin en main et verse à terre des gouttes de ce vin : c'est une libation funéraire.



Figure 6 : plan rapproché poitrine, séquence 23
du film « *Bouka* » de Roger Gnoan M'bala.

Toute personne désignée héritière coutumière au détriment des enfants légitimes du défunt se trouvera mystérieusement sur le chemin de la mort à son insu. Pour représenter visuellement ce destin tragique d'une telle personne héritière coutumière, Roger Gnoan M'bala raconte prophétiquement la certitude de la mort du neveu meurtrier héritier Amonchti, dans un plan demi-ensemble de la séquence 77 du film. On y aperçoit Akouba qui consulte un féticheur du village. Ce dernier lui prédit la mort certaine du neveu héritier Amontchien ces termes : « *je vois une montagne très grande. Il y a un feu à son sommet, un feu mystérieux. Tu as un mari dans l'au-delà. Sur son passage, rien que du sang. Lève-toi !* ».

Cette révélation du féticheur à Akouba lui a permis de croire que son beau-frère Kadjo n'est pas le meurtrier de son ex-mari Assouan. Après ce plan demi-ensemble de la séquence 77 du film, Roger Gnoan M'Bala ne montre plus d'images qui expriment une liaison conjugale entre le neveu héritier Amontchi et sa deuxième femme Akouba. Mais il fait comprendre que la prédiction du féticheur est en voie d'accomplissement. Alors survient le face-à-face fraticide lié à l'héritage.

Ce face-à-face fraticide survient quand la nécessité s'impose. Une nécessité que Roger Gnoan M'bala évoque, est la prise de conscience des enfants légitimes orphelins relative au meurtrier de leur père, dans les sociétés traditionnelles africaines concernées par la présente étude. Ce face-à-face fraticide peut se manifester dans un combat avec l'usage de toutes les armes jugées nécessaires. Tout est permis dans une telle situation. C'est ce que le cinéaste nous fait comprendre à l'aide du face-à-face Bouka-Amontchi qui a lieu dans la forêt du village. Pour ce faire, il utilise le plan subjectif et la plongée. Le plan subjectif de la séquence 85 du film fait découvrir Bouka (figure 7) avec une machette badigeonnée de kaolin de couleur blanche dans la main droite. Son corps tout entier est également badigeonné de kaolin de couleur blanche. La subjectivité de ce plan s'explique par le fait que Bouka apparaît au regard d'Amontchi comme un être effroyable, monstrueux, diabolique, assoiffé de sang humain. L'image filmique en plongée de la séquence 85 offre à voir le regard du neveu héritier Amontchi (figure 8) qui exprime sa peur terrible et son impuissance.



Figure 7 : plan subjectif, séquence 85
du film « *Bouka* » de Roger Gnoan M'bala



Figure 8 : plongée, séquence 85
du film « *Bouka* » de Roger Gnoan M'bala

En effet, Bouka vient de lui déclarer, avec une voix rauque, qu'il va mourir dans cette forêt. La grandeur de la peur d'Amontchi s'explique par le fait qu'il ne se rend pas compte qu'il est en face de Bouka. Il croit être en face d'un esprit maléfique incarné en chair. Aussitôt Bouka se met à le poursuivre avec la machette dans la main gauche dans l'intention de le tuer. La pénombre de cette forêt est comme inexistante pour lui car il court à une grande vitesse. Mais Amontchi ne s'arrête pas. Il est tout tremblant dans sa fuite et se dirige inévitablement vers son destin tragique.

2-2-La mort du neveu héritier

Roger Gnoan M'bala avise tout le monde et principalement les hommes et femmes des sociétés traditionnelles où l'héritage est octroyé aux neveux ou aux oncles au détriment des enfants légitimes orphelins au sujet du piège de la mort qui se trouve sur leurs chemins. Il souligne que la mort tend un piège invisible et inévitable à tous ceux qui entrent injustement en possession de l'héritage. Cette mort est un châtiment divin, une vengeance de l'âme du défunt. La mort est l'issue finale du conflit entre Bouka et le neveu héritier Amontchi dans la forêt. L'élément du discours filmique que le cinéaste utilise pour signifier la fin tragique du neveu Amontchi est un bruit musical. Le bruit musical évoque la terreur qu'il subit, suscite la crainte dans le cœur du cinéophile ou du téléspectateur relatif au sort qui lui est réservé.

Le jeune enfant Bouka ne parvient pas à tuer Amontchi parce qu'il court plus vite que lui. Cependant, le neveu héritier Amontchi (figure 9) se fait capturer par le piège meurtrier et gigantesque fabriqué par son oncle Assouan de son vivant dans cette forêt. Il meurt sur-le-champ. Son corps est suspendu avec les deux pieds en l'air attachés à un arbre, la tête et les deux bras en direction du bas. La salive sort de sa bouche. Dans cette position, il est présenté dans une image filmique en contre-plongée de la séquence 87 du film qui traduit la fin du conflit fratricide relatif à l'héritage. Mais avant de relater cette fin, le cinéaste fait implicitement une recommandation du droit moderne relatif à l'héritage.



Figure 9 : contre-plongée, séquence 87
du film « *Bouka* » de Roger Gnoan M'bala.

3-La recommandation implicite du droit moderne à l'héritage

3-1-Le renoncement à la possession occulte de l'héritage

Roger Gnoan M'bala recommande, à travers son film « *Bouka* », aux neveux, oncles et à toutes personnes des sociétés traditionnelles en question de renoncer aux pratiques occultes en vue d'entrer en possession de l'héritage. Tous les hommes sont mortels. La justice divine n'a point changé. Tous ceux qui entrent illicitement en possession de l'héritage n'échappent point au

jugement divin. Le neveu Amontchi, pour avoir tué son oncle Assouan en vue de posséder l'héritage, est mort tragiquement dans la forêt où il a été capturé par un piège fabriqué par Assouan de son vivant. C'est cela la justice divine.

Des telles pratiques traditionnelles sont faites à cause du fait que le droit traditionnel relatif à l'héritage offre la priorité aux neveux ou aux oncles au détriment des enfants légitimes du défunt.

3-2-La proclamation de son innocence à qui de droit

Selon Roger Gnoan M'bala, quiconque se sent innocent doit proclamer ouvertement son innocence à qui de droit. C'est pourquoi, dans un plan américain large de la séquence 69 du film (figure 10), il présente Kadjo qui déclare à la veuve Akouba de son défunt frère Assouan



Figure 10 : plan américain large, séquence 69
du film « *Bouka* » de Roger Gnoan M'bala.

qu'il n'est pas coupable de sa mort. L'action se déroule dans la forêt. Cependant, elle ne le croit pas et pire elle ne veut point le sentir à ses côtés. C'est donc à l'aide du dialogue que Roger Gnoan M'bala conseille les innocents à proclamer leur innocence à qui de droit. C'est un dialogue qui fait ressortir la personnalité de Kadjo. Dans cette perspective, « *le dialogue de cinéma renonce à être une représentation du verbe, au profit d'une représentation de l'être* » (F. Chevassu, 1977, p.140). L'être est la personnalité de l'homme. Et la personnalité de Kadjo est qu'il est innocent.

3-3-Le rejet de la recherche rituelle coutumière du meurtrier

À l'aide de la présentation du rôle des personnages filmiques, le cinéaste déclare que les rites traditionnels funéraires visant à trouver le(s) meurtrier(s) ont un caractère aléatoire. À cause de ce caractère aléatoire, il démontre par le biais de la présentation du châtiment de Kadjo, qu'il y a eu des innocents qui ont été victimes des châtiments arbitraires dans telles sociétés

traditionnellesafricanaines en question. Le caractère aléatoire des rites traditionnels funéraires visant à trouver le(s) meurtrier(s) s'explique par le fait que le ou les vrais meurtriers font une conspiration de sorte que le cercueil porté cogne une personne innocente. La tricherie, la corruption et le mensonge sont possibles dans la pratique de tels rites pour que la vérité relative aux vrais meurtriers soit cachée.

Le vrai coupable de la mort d'Assouan est son neveu Amontchi. Tous les habitants du village sont dans l'ignorance au sujet du motif réel pour lequel le cercueil porté par des personnes ait désigné Kadjocomme coupablede la mort de son frère Assouan. Autrement dit, ils ignorent que Kadjo est victime d'une conspiration orchestrée par Amontchi qui a choisi deux transporteurs du cercueil. Ils ne peuvent pas penser que le neveu Amontchi soit capable de tuer son oncle Assouan pour une question d'héritage. Le caractère aléatoire des rites traditionnels funéraires est le motif fondamental du cinéaste pour dire aux sociétés traditionnelles africaines de renoncer à trouver leur(s) meurtrier(s). Car il faut éviter d'infliger des châtiments arbitraires à des innocents.

Après que le cercueil ait désigné injustement Kadjo coupable de la mort de son frère Assouan sous l'instigation du neveu Amontchi, ce dernier s'est rendu dans la forêt à l'insu de tous les habitants du village pour offrir un cabri, en guise de récompense, aux individus qu'il a choisis pour atteindre son objectif. Le plan rapproché taille de la séquence 30 de « *Bouka* » est une image dans laquelle on aperçoit le neveu Amontchi vêtu d'une chemise aux-manches-longues marron en train de saluer ses deux acolytes conspirateurs. Après le plan rapproché taille survient la plongée de la séquence 30 du film qui est une image dans laquelle Roger Gnoan M'bala présente le cabri que le neveu héritier Amontchi offre à ses deux acolytes conspirateurs. Il convient donc de conclure.

Conclusion

En définitive, pour Roger Gnoan M'bala, les sociétés traditionnellesafricanaines qui autorisent à l'oncle ou au neveu d'avoir droit à l'héritage au détriment des enfants légitimes du défunt, doivent y renoncer, pour leur bien-être social et celui de toute la communauté. Autrement dit, il recommande que ces sociétés aient recours au droit moderne relatif à l'héritage. Ainsi se présente son réalisme. C'est un réalisme plein d'humanisme.

Bibliographie

- CHEVASSU François, (1977). *L'expression cinématographique. Les éléments du film et leurs fonctions.* Paris ; Pierre Lherminier Éditeur.
- AUMONT Jacques, BERGALA Alain, MARIE Michel et VERNET Marc, (1999). *Esthétique du film.* Paris, Editions Nathan.
- BETTON Gérard, (1994). *Esthétique du cinéma.* Paris, Presses Universitaires de France.
- CHEVASSU François, (1977). *L'expression cinématographique. Les éléments du film et leurs fonctions.* Paris ; Pierre Lherminier Éditeur.
- GARDIES André et BESSALEL Jean, (1992). *200 mots-clés de la théorie du cinéma.* Paris, Les Editions du Cerf.
- GENGEMBRE Gérard, (1997). *Réalisme et naturalisme.* Paris, Editions du Seuil.
- LOHUES-OBLE Jacqueline, (1984). *Le droit des successions en Côte d'Ivoire. Tradition et modernisme.* Abidjan, Les Nouvelles Éditions Africaines.
- MARCEL Martin, (1992). *Le langage cinématographique.* Paris, Les Editions du Cerf.
- METZ Christian, (1971). *Langage et cinéma.* Paris, Librairie Larousse.
- PINEL Vincent, (1996), *Vocabulaire technique du cinéma.* Paris, Editions Nathan.

APPROPRIATION ESTHETIQUE DANS LA PEINTURE VOHOU-VOHOU

Yoro Emmanuel GUEYE

Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC)

gueyoroe@gmail.com**Résumé**

Au moment où le vocable onomatopéique Vohou-Vohou renvoie à la langue Gouro, la problématique qu'il recouvre s'inscrit dans la mise en question des normes de création professées par la tradition académique des Beaux-arts d'Abidjan. La nécessité intérieure de la reconstruction des toiles sous le primat de la non-figuration obéit à un projet esthétique : déterminer un nouveau mode d'expression plastique engrainée dans le terroir éburnéen. Cette vision hérétique à l'égard de la *mimesis* trouve sa raison d'être dans une peinture contemporaine exonérée du simulacre.

Mots-clés : esthétique, peinture, modernité, non-figuration, enractement.

Summary

At the time when the onomatopoeic term Vohou-Vohou refers to the Gouro language, the problematic it covers falls under the questioning of the standards of creation professed by the academic tradition of the Fine Arts of Abidjan. The inner need for the reconstruction of the canvases under the primacy of non-figuration obeys an aesthetic project : to determine a new mode of plastic expression rooted in the Eburnean soil. This heretical view of mimesis finds its raison d'être in a contemporary painting exempt from simulacrum.

Keywords: aesthetics, painting, modernity, non-figuration, rooting.

Introduction

On a trop longtemps cru que le culte de la représentation, hérité de la tradition archaïque gréco-romaine, était une fin en soi. Or, il se trouve que depuis les remaniements de la modernité la définition de l'art reste entièrement ouverte et fluctuante dans la mesure où les regards successifs sédimentés sur l'œuvre picturale ont ruiné les critères d'appréciation préétablis. Faire table rase des conventions, sous le primat de la liberté d'expression pour accéder à un ordre nouveau soustrait au réel observable, constitue le mobile essentiel de l'entreprise Vohou-Vohou. Cette peinture pose que la connaissance des œuvres est possible via le levier de la non-figuration comme immatriculation des arts visuels. Dès lors, la pensée esthétique mobilise un nouvel espace de problématisation de la « mort » de l'art académique du moment que l'activité picturale traverse une crise de légitimation dont l'enjeu se décline en quête identitaire et de vérité. Le mouvement Vohou-Vohou transcende les controverses de la création contemporaine négro-africaine pour s'approprier la faculté de sentir le beau au sein d'un discours critique destiné à se donner un sens sur l'échiquier pictural. En affirmant leur foi inoxydable dans des

œuvres atypiques, Youssouf Bath, Théodore Koudougnon et Nguessan Kra conceptualisent un artimaginaire et l'inscrivent résolument dans un questionnement esthétique sans cesse renouvelé. Tandis que les artistes engagent une rupture radicale avec les conceptions orthodoxes de l'art, un nouveau paradigme éclot à l'échelle de la conscience créatrice pour surmonter les défis théoriques élevés à la dignité artistique. C'est pourquoi, ils s'efforcent d'exprimer le sens du beau dans des œuvres absurdes en fouillant de fond en comble les gisements jusqu'alors inexplorés de l'environnement matériel et spirituel ivoirien.

I. Ecriture de transgression

Au gré du jaillissement de la pensée novatrice, l'art pictural se coule dans le mouvement de la subversion inventive.

1. Nouvel horizon esthétique

Pour comprendre la genèse du Vohou-Vohou, l'idée de rupture avec le paternalisme idéologique tisse ses racines inauguralement au sein des travaux pionniers relatifs au bouillonnement de nouvelles formes plastiques dans les années soixante. Parallèlement à *Mai 68*¹, l'activité créatrice s'inscrit dans la construction du concept moderne de l'art négro africain, lui-même en crise de croissance. Il s'agit de reconsiderer les conditions d'exercice du jugement esthétique portant sur la création contemporaine. Ce renouvellement de la pensée créatrice relève du fait que « les orientations pédagogiques faisaient régner une tradition d'occidentalisme qui mettaient l'étudiant en marge de sa culture » (Dosso, 2018, p.17). Cette situation était ressentie comme une frustration. Dès lors, les actions conjuguées des *Poubellistes* tels que les étudiants Anouma Joseph (gravure), Kouamé Ndjessan (arts graphiques) et Oliko Djegnan (architecture intérieure) dit « Oliko² la matière » marquent les fermentes du vaste mouvement de prise de conscience sur les fonts baptismaux. Elles offrent à l'expérience esthétique une plus-value comme dépassement de l'activité abstrayante de la pensée. Pour se défaire de la captation d'une pensée néocoloniale encombrante, la peinture de rupture fait vibrer le sursaut d'orgueil. Remettre en cause systématiquement le support de la peinture de chevalet est, pour Serge Helenon, l'occasion d'interroger notre intériorité et de développer une esthétique des arts plastiques dénommée « Expression bidonville » qui engendrera plus tard le Vohou-Vohou³. Le discours pulsé sous le patronage du martiniquais trouve, dans le dernier quart du siècle précédent, une oreille attentive auprès d'une génération de jeunes artistes qui ont pris conscience de l'importance d'une relecture de la peinture officielle.

Soucieux d'élucider des solutions de synthèse avec ses adeptes, le peintre antillais oppose une fin de non-recevoir aux conventions artistiques. La toile se présente moins pour crever l'écran avec une fidélité à toute épreuve que pour mobiliser des valeurs esthétiques dans

¹ Episode insurrectionnel au cours duquel, les étudiants parisiens se mobilisent massivement en France pour réclamer une société capitaliste autoritaire et un régime gaulliste paternaliste. Ils réclament plus de liberté d'expression sans aucune différence de sexe.

² A l'époque où il était étudiant, Oliko tirait plaisir à manipuler sans cesse les objets bruts hétéroclites à des fins de production artistique. Adepte acharné des matériaux de récupération, il traitait les résidus de la matière pour lui donner corps, de la vitalité et du sens. Tous ceux qui travaillaient avec des matériaux désuets étaient appelés *Poubellistes*.

³ Le mot s'écrit également Vohou-Vohou.

les arcanes d'un « néant » éloquent. Au cours de l'exploration de certaines lois de l'univers immatériel, l'art résilie avec le monde extérieur un contrat d'abonnement multiséculaire à l'usage du matériau sensible. La quête du beau relève d'un engagement éthique et reste redevable de l'environnement socioculturel. L'onde de choc que produit la boutade de Bony Guenien en 1972, à propos du terme onomatopéique « vo-vo » (ou *vow-vow*), permet de décrire la violation flagrante d'un ordre de réalité dans le tableau et l'imbroglio structurel ruineux y afférent.

Alors que la dénégation du visible fait les choux gras de l'actualité artistique des années quatre-vingt, le Vohou-Vohou manifeste une dynamique créatrice et un mouvement irréversible culminant vers les élans les plus effrénés de l'irrationnel. L'idée d'un gel du réel garde ses distances avec les toiles de James Houra, Michel Kodjo, Monné Bou et Samir Zarour. De ce fait, tous les objets naturels élevés de la terre jusqu'au ciel tombent en discrédit. Ce qui porte un lourd préjudice au fétichisme de l'ordre. Etant donné le soupçon d'insipidité et de monotonie des œuvres, la rhétorique des codes visuels est mise au défi de séduire. A l'issue de la première grande exposition de 1985, ayant fait couler beaucoup d'encre, l'art négro africain contemporain prend un nouveau pari avec la vision esthétique de l'altérité. Sur ses ressorts théoriques, se conquièrent une maturité et une légitimité, reflet du progrès continu et indéfini de l'esprit humain, autour de la *sapienta* africaine. Exonérée de toute possibilité de verbalisation, l'œuvre non-figurative, nouveau fonds de commerce de la création, parvient à la dignité artistique et s'arrache une place de choix sur le marché de l'art.

2. Entre choc et chaos

La création contemporaine négro africaine se développe sur les convulsions qui ont miné le cocon de l'art académique depuis la fin du XIX^e siècle en Europe. Elle donne lieu à une nouvelle forme d'expression communément appelé Vohou-Vohou. A bien des égards, le mouvement Vohou-Vohou a été mis sur le chantier sous la désignation « n'importe quoi » pour inaugurer une nouvelle vision esthétique de la peinture qui s'insurge contre le mode de représentation plastique en vigueur dans les ateliers des Beaux-arts et les milieux artistiques d'Abidjan.

Grisés par la furia de tout éliminer du passé dans la toile jusqu'en ses moindres reliquats, Youssouf Bath, Théodore Koudougnon et Nguessan Kra, figures de proue de l'entreprise Vohou-Vohou, s'évertuent, par le geste que dirige le hasard, à mobiliser sans équivoque une imagerie atypique dont l'évocation transcende toute allusion aux apparences du monde extérieur. La verve iconoclaste des œuvres montre l'intérêt que les artistes témoignent à l'épreuve des mutations incessantes du monde de l'art et des exigences de la société ivoirienne. L'activité picturale réclame une indépendance accrue envers le sujet à des fins de pur renouvellement esthétique. Elle surprend et heurte le bon sens parce qu'on a le plus souvent considéré ses manifestations exubérantes comme un sacrilège au regard des conventions plastiques officielles. Dès lors, l'idée d'une esthétique de la peinture visant à répudier l'imitation servile du réel agite les esprits sur la base de la non-figuration.

Par une rêverie fantaisiste et une écriture vouée aux aventures les plus imprévues, l'artiste refuse de sacrifier son pouvoir inventif aux artefacts du monde physique comme si cette provocation était destinée à tourner en dérision la raison artistique. Il s'évertue à « analyser la façon dont s'effectue la transition entre l'art moderne et ce que nous appelons aujourd'hui

l'art contemporain ... » (Jimenez, 2005, p.68). Avec l'emploi d'un aggloméré d'objets hétéroclites et d'une multitude de signes abstraits, l'art s'efforce de réduire la plastique à sa plus simple expression dans les troublantes évocations d'une peinture excentrique à deux dimensions. Le désir obsessionnel de la liberté offre des formes dissoutes et bâclées. Des graffitis et des objets lacérés intègrent les toiles dans un style lâche au point de désagréger la réalité objective de l'œuvre. De même, apparaît dans les compositions une tonalité tricolore dominante de blanc de kaolin, d'ocre rouge et de noir de charbon au sein desquelles les objets recyclés volent en éclats en brisant les structures du cadre spatial telle une bourrasque copernicienne qui emporte les esprits. Cette restructuration des toiles scande le son du renoncement comme un véritable hymne au changement radical. Elle occasionne un bouleversement profond des valeurs fondamentales de la peinture et jette un discrédit sur l'orgueil des zélateurs de l'académisme. Sous le coup de la subversion, l'art du Vohou-Vohou provoque une perturbation de la perception esthétique. Quand les idées flambent dans l'énigme des œuvres, la transformation des données sensibles obstrue la réalité tangible pour se mettre « hors circuit » comme un art ghettoisé en proie à la régression. Les artistes réalisent une abstraction hypertrophiée allant jusqu'à mettre en pièces les objets sous des ressemblances grossières d'un champ de ruine pour laisser exploser le geyser du génie créateur. Déversant les outrances de l'art contemporain sur la place publique, le choc a été si rude que le support anémique de la toile absorbe l'organe de la vue de couleurs éteintes sur un fond de vide incommensurable. La flopée de détritus divers dans *Lamini Bochi*⁴ de Dosso Sékou présente une occupation sauvage de l'espace pictural comme si le délire plastique éclipse tout système de lecture. Tout est mis dessus dessous par une mixture de formes, de couleurs bariolées et dissonantes, de telle façon que le regard est parfois stupéfait par l'inappétence des caractéristiques perceptuelles dispensées de la « troisième dimension ». Si les artistes se sont obstinés à explorer l'archaïsme, le fouillis de la plastique nègre pure, le caractère déraisonnablement frustre et incohérent de la mise en scène des formes ne manque pas d'offrir le spectacle d'un goût d'arriéré. Il faut se garder de croire que l'usage séculaire de la « représentation » est immuable. Les réajustements de la pensée sur lesquels l'art des Vohou s'édifie indiquent la recherche d'un idéal esthétique. Plus qu'un acte de désordre, ce renouvellement esthétique audacieux est en outre une forme de défiance aux remaniements de la modernité à l'égard des valeurs du monde visible.

3. Dénégation du visible

En effet, la tradition artistique s'est épanouie à travers le culte de la représentation. Elle s'est érigée sur le socle de la rigueur morale et l'austérité marquées par une observation et une meilleure connaissance de la nature : imitation des Anciens, goût de l'ordre, finesse dans l'analyse morale, recherche du naturel et du vraisemblable, clarté du style. Le Vohou-Vohou a essuyé sans aucun doute de nombreuses invectives parce qu'en ramant à contre-courant des canons préétablis, il faisait l'amalgame entre liberté et subversion. Il est légitime de supposer que la dissolution des formes constituait le produit dégénéré d'un artdécadent, car Gustave Courbet proclame que tout doit se dessiner uniquement sur la rétine. C'est pourquoi l'intransigeance des instances légitimantes condamne le Vohou-Vohou qu'ils qualifient

⁴*Lamini Bochi* ou « l'environnement à réhabiliter ».

d'esthétique de « névrosés », sous le prétexte que l'art doit copier avec exactitude la nature. Nourri aux valeurs de liberté, le Vohou-Vohou renferme les germes congligènes de sa rupture avec les thuriféraires de l'académisme.

Malgré les diverses fortunes stimulantes de l'aventure artistique, l'académisme a marqué le pas suivant ses limites et son impuissance à servir de modèle esthétique absolu. A l'issue de l'insurrection de la sensibilité, le Vohou-Vohou dévoile ses diatribes envers le visible construit sur la base des lois de la *perspectiva artificialis* comme le seul système scientifiquement légitime. En quête d'un nouvel ordre pictural, les artistes refusent de couler leurs créations dans des cadres esthétiques traditionnels étant donné que l'orthodoxie académique est considérée comme une atteinte à la liberté de création. De facto, « tout ce qui s'apparente au réalisme est donc précisément condamné » (Mèredieu, 1994, p.175). Ils voient dans l'académisme des propositions monotones, vulgaires et sans originalité d'un ordre autarcique et suranné. C'est pourquoi aucune adhésion unilatérale aux prescriptions des Beaux-arts n'est admise car le « puritanisme artistique » génère des œuvres froides dénuées de tout intérêt plastique. En faisant la promotion des canons préétablis, l'académisme donne le sentiment d'œuvrer vers l'immobilisme de l'esprit et la *routinisation* des normes institutionnalisées. Si les artistes dénoncent une rhétorique académique superficielle et vide de sens, c'est parce qu'elle est considérée comme une prime à la servitude. L'assujettissement tutelaire se caractérise par la soumission de la conscience aux déterminations extérieures. La pensée est inhibée par les contingences naturelles qui paralysent toute éclosion de l'esprit. Le Vohou-Vohou consacre ainsi l'achèvement d'un modèle esthétique⁵ élevé sur l'impérialisme des enseignements formels des académies et des attitudes les plus invétérées. En gros, la conviction académique est suspectée de ruiner le sens actuel de l'art dans la mesure où toute copie mécanique sclérose l'imagination autant qu'elle stérilise les ambitions.

4. Communauté de goût

A tout point de vue, la « néantisation » des formes aimante irréversiblement les créations du Vohou-Vohou. Il n'en demeure pas moins vrai que les artistes sont investis du désir éperdu d'un autre mode d'expression délivrée de la pénitence d'une conscience assiégée. Du russe Kandinsky à Youssouf Bath, on observe que les peintres expriment leur extrême sensibilité pour les œuvres privées de réalité tangible et un goût exquis pour ce que l'on qualifie d'« absurdité ». Dorénavant, ils mettent un terme à l'idylle avec le monde extérieur. L'évolution de l'activité picturale est décrite comme un mouvement progressif suivant lequel le Vohou-Vohou franchit le seuil duréel pour se libérer des contingences du jugement esthétique. Tout un menu thématique bien étayé des œuvres mises en ordre de bataille nourrit le schisme entre la toile et le réel. De ce point de vue, on s'accorde sur l'idée d'une sensibilité commune des artistes au-delà des critères de l'ordre et d'une prétention normative du goût.

Groupés autour d'une conscience critique du génie, les artistes affirment leur faculté de juger indépendamment du canon classique. La communauté de goût se veut comme une convergence de regards prenant en charge l'idée de modernité de la pensée esthétique de

⁵De la naissance de l'atelier des Homs du Plateau à l'institution de l'Ecole Nationale des Beaux-arts de Cocody, l'enseignement des arts plastiques était régi par les programmes des écoles françaises de province. La pédagogie de la créativité était basée sur la reproduction des œuvres des grands maîtres européens : modèles humains vivants ou de plâtres humains nus.

Nietzsche : «Des goûts et des couleurs on ne discute...et pourtant on ne fait que ça ! » (Ferry, 1998, p.33). On assiste à la ruée vers un même idéal autour de scènes atypiques propres à contrarier le bon sens. Les ardeurs impulsives donnent libre cours à la personnalité du peintre dans la mesure où la finalité de l'art se trouve en lui-même. Les composantes picturales singulières « sont pour Youssouf Bath les clefs nécessaires pour franchir la distance entre le spectateur et l'œuvre» (Errol, 1998, p.19). Il jette un pavé dans la marre de l'ordre figuratif. Imbibé de couleurs grises et sombres, le tapa sert autant à vêtir le corps humain qu'à intégrer l'espace plastique. Une kyrielle d'éléments hétéroclites s'immobilise à l'emporte-pièce dans le procédé de collage. Sa palette théâtralise prodigieusement, dans *Le serpent mythique*, les données du monde immatériel. Pousser l'anti-art jusqu'au paroxysme est, chez Koudougnon moins la quête d'un idéalisme vague que l'exploration du sens concret d'une réalité supérieure. Ivre de liberté, le peintre inscrit les *Signes allégoriques* dans une scission irrévocable avec la tutelle académique. Lors d'une exposition aux *Grapholies 93*, il s'est appesanti sur l'exécution des reliefs géométrisés sous la forme de morceaux de bois recouverts de tatouages. Dans ce jeu osmotique de surfaces lisses et de surfaces granulées le relief « est important pour Koudougnon qui transpose sur toile la technique de la sculpture » (Koné, 1993, p.11) négro-africaine pour revendiquer la culture traditionnelle locale. En suivant de près les traits impromptus de Mathilde Moro, l'art des Vohou hypothèque avec véhémence la présence du réel sur une surface déconstruite. Dans un fouillis de taches éteintes, la *Danse mystique* entre en contradiction avec le fétichisme de la représentation. Les données immédiates de la matière sont vouées aux gémonies. Tenue en laisse par une force insaisissable, l'artiste s'efforce de peindre magistralement l'inconnu suivant les divagations des touches énergétiques de pinceau. La surréalité austère qu'exaltent les étonnantes compositions contournées du *Voyage autour de la terre* de Kra marque la plénitude d'une création à la pointe des outrages d'avant-garde. Il récuse les plaisirs de la sensorialité figurative et toute allusion à ce qui est intérieur à l'humanité. Son geste dithyrambique envers la non figuration s'accomplit aux dépens d'une loi extérieure. L'artiste essaie de révéler, par la chimie de l'art, les complexités rythmiques du « néant » plastique. En professant l'usage persévérant des matériaux locaux tirés de l'environnement naturel avec une palette morne, Yacouba Touré et Dosso Sékou, dont le maniement du pinceau n'a aucun secret, expriment une approche hérétique de la toile au moyen des *collages* à l'égard d'un art de la représentation. Dosso s'évertue à lever un coin de voile sur les arcanes de la non figuration comme réponse aux aspirations d'une entreprise picturale en rébellion sans cesse contre l'ordre établi. La subversion de ses toiles franchit le Rubicon en signant l'acte de décès de la peinture conventionnelle. Pour Touré, la déconstruction du champ pictural est le point de mire de *Paroles incantatoires* où le dévoilement de la dimension intérieure de l'œuvre est un enjeu majeur. Sans aucun doute, la *mimesis* tire également sa révérence, à travers la *Suspension* d'Ibrahima Kéita, au bénéfice de la liberté de création. Le pinceau passe en force les idées neuves et les ressentiments sur la toile sans que la conquête de l'universalité de la représentation soit un succès. A l'issue d'une simplicité à la fois saisissante et incompréhensible de *Bromakoté*, Issa Kouyaté propose une réinterprétation du monde éburnéen. Son « coup de gueule » force le destin des formes audacieuses déversées à la face de la scène artistique. Il contribue à l'avènement d'une pensée dévouée à la cause de l'idéalisme conceptuel. La prise de possession de l'esthétique picturale s'est raffermie au sein d'un inventaireformaliste. Elle vise à

Classifier les Vohou-Vohou en quatre grandes familles ou tendances, selon le langage pictural qu'ils utilisent, selon la lecture structurelle que nous pouvons faire de leurs œuvres, leurs orientations thématiques, leurs affinités. Ainsi, distinguons-nous des Vohouconservateurs, synthétiques, immatériels, flottants auxquels nous pouvons adjoindre un cinquième groupe : celui des Vohou assimilés. (Koblan, 1989, p.18).

Réunis sous une même étiquette, les artistes ont entièrement bu le calice de la liberté jusqu'à la lie pour investir l'ordre de la pensée. Tous ont un seul slogan : renouveler l'esthétique picturale à l'échelle de la culture négro africaine. Dans un élan enthousiaste, cette panoplie d'artistes tente de donner libre cours à l'inspiration locale. Il s'agit de restituer une mémoire encombrée de clichés picturaux. S'inscrivant dans le sillage de Diderot, les artistes se rendent effectivement compte qu'imiter la nature comme un objectif photographique ne fait pas de soi un génie attitré mais plutôt en déroulant la vérité profonde que cache les caractères d'une œuvre.

En somme, les artistes laissent échapper irrésistiblement le déferlement de leur passion au sein des formes esthétiques radicalement nouvelles étant donné que l'inédit légitime le jugement de connaissance. Le credo esthétique porte au crédit de l'abstraction lyrique l'idée d'une réduction de la structuration des œuvres à l'informel. Sans renoncer au procès de la modernité, le Vohou-Vohou indique à bon droit son « esprit d'indépendance » contre le conservatisme nostalgique.

II. Autonomisation des œuvres

La nécessité d'une autonomisation de l'écriture picturale s'accomplit sous le sceau de la pensée pure.

1. Sensibilité existentialiste

Il faut convenir que la tragédie coloniale a fortement ébranlé la conscience négro-africaine qu'elle a contribué à détourner de son lit jusque dans sa raison d'être. La subversion idéologique a laissé dans la pensée artistique un vide immense et accablant que seule l'aliénation a pu combler. Suite à la tourmente des années d'indépendance, le sursaut d'orgueil sonne le glas de l'instrumentalisation de la pensée dérivée de l'intensité passionnelle envers le réalisme. La crise de la « subjectivité » noyaute le glorieux édifice des Beaux-arts qui s'écroule comme château de cartes. Convaincu de la marche implacable du temps, l'art entre dans tous ses états au gré des actions humaines. En quête d'un ordre non-figuratif, l'œuvre Vohou-Vohou oppose une résistance aux convenances de l'immédiat. Le réel visible est mis en pièces jusqu'à la surenchère fantasmagorique pour se prêter à un jeu de reconstruction plastique. L'œuvre s'arrache sa liberté, par la dissidence, pour répondre à la nécessité historique.

Pour affirmer son identité, l'homme s'efforce de s'extraire de la sujexion. Il se constitue un monde dans lequel la sensibilité esthétique, exercée sans condition extérieure, le rapporte à l'impensable. Sa liberté se réalise au-delà du temps et de la nature. On ne saurait dissocier le développement de la peinture Vohou-Vohou de la conception philosophique de l'existentialisme. La quête de l'existence pure avec ses valeurs propres vécues s'ancre dans l'optique sartrienne de vivre librement sa vie. Chez Sartre, l'homme n'a pas d'essence

universelle a priori. Il acquiert une nature au gré des « situations » vécues et des actions qu'il accomplit. L'être se définit dans une morale de la liberté comme fondement de son existence. La nécessité de se racheter, par la transcendance, s'ouvre sur tous les horizons possibles. Hors d'atteinte de la fatalité, l'homme arrache sa liberté de l'angoisse qui l'étreint pour s'affranchir de l'aliénation car, la responsabilité de ses actes lui incombe au premier chef. Il prend conscience de lui-même en dehors de l'existence. Sartre considère l'artiste comme un « existant maître des valeurs » de la société indépendamment de la contingence. C'est par lui seul que se construit librement sa propre culture et qu'« il n'y a pas de génie autre que celui qui s'exprime dans des œuvres d'arts ... » (Russ, 1988, p.144). L'être se bâtit une identité sur le fond d'un héritage des traditions et des coutumes. Il se transcende sans cesse vers la postérité pour se mettre hors du contrôle de l'opaque royaume de la servitude. Sartre fait sienne une métaphysique de la liberté. Celle-ci se situe au fondement des valeurs et du sens des choses. L'homme « s'engage » à transformer sa condition afin de donner une signification à sa vie. Au moment de la rupture avec les pesanteurs, l'œuvre exalte la liberté dans toute sa plénitude.

Traversée de toute part par l'existentialisme, la sensibilité esthétique donne à voir l'enracinement de l'œuvre dans le dépassement de l'être. Avec une force d'âme peu ordinaire, il devient loisible de vivre une condition psychologique et sociale créatrice de valeurs et de vérité. En tant que puissance d'invention, l'œuvre demeure à la fois le lieu d'exercice d'une esthétique de la liberté et le moyen d'accomplissement de soi.

2. Dé-musellement de l'esprit

Conformément à la rupture des liens idylliques entre l'acte de création et les avatars des catégories esthétiques traditionnelles, le discours pictural s'affranchit des embarras de l'inflexibilité doctrinale. L'art négro-africain contemporain se renouvelle dans le sens où il évolue désormais au sein d'une dialectique de la figuration et de la non-figuration. D'une manière indépendante, l'esprit Vohou-Vohou marque profondément sa dissidence pour se démarquer des contraintes académiques auxquelles les instances légitimantes trouvent du plaisir. Plus qu'un écart stylistique entre le réel et sa figuration, on assiste à une véritable subversion parce que les artistes ont découvert sur le chemin de la liberté une nouvelles raison plastique caractérisée par l'absence d'harmonie visuelle et le manque de désir de séduire. L'acte de renouvellement du regard maintient la peinture en marge du jeu de nos habitudes différentes envers la représentation, la bonne forme chère aux gestaltistes.

Epris de liberté, les artistes manifestent leur soif avide d'instaurer une autre version que Guillaume Apollinaire appelle l'« esprit nouveau » et que André Breton énonce dans la théorie du « monde intérieur ». Leur refus absolu de reconnaître la liturgie des codes artistiques est imputable aussi bien à l'autonomisation de l'artiste qu'à celle de l'art et aux pouvoirs inventifs sans cesse renouvelés qui enflamment l'imagination. L'art s'affranchit dans une démarche plastique bien précise :

Le principe consiste à triturer des plantes, des écorces d'arbre, de l'argile, dusables, etc. Le tout, mélangé à de la colle, est appliqué directement sur du contreplaqué, de la toile ou du tapa, selon une forme quelque peu expéditive. Leur but : exorciser le démon de l'impérialisme occidental, un peu à la manière du guérisseur traditionnel qui conjure les mauvais esprits ... (Houra, 1988, p.44).

Dans sa quête insatiable d'un nouvel idéal esthétique, le Vohou-Vohou tourne le dos aux lois de l'optique perspectiviste traditionnelle pour consacrer de façon impétueuse son mépris du rituel académique. Le discours séditieux des artistes élève une vive récusation contre ce goût officiel enclin à procurer, par une opération de séduction des *aisthesis*, c'est-à-dire des « sensations » dans l'image représentative. En brisant le tabou de l'art asservementé, le Vohou-Vohou offre la preuve irréfutable de son adhésion entière au nouvel état d'esprit qui prévaut sur la scène artistique depuis la double révolution de l'art moderne par la forme et par la couleur. Ainsi, le Vohou-Vohou s'efforce-t-il d'arracher son indépendance au forceps, malgré les diatribes de l'opinion, pour échapper au carcan du drame de l'existence en assénant son «libertinage » à l'égard des doctrines classiques perçues comme asservissantes.

Cette rupture avec le conformisme affecte l'acte de création artistique au point que le traitement révolutionnaire infligé aux toiles est perçu comme un affront à la bienséance picturale. En clair, c'est un refus d'agrérer l'absolutisme des conventions académiques. A contrario, on se demande sûrement comment le Vohou-Vohou a pu s'imposer plus tard à une *doxa* qui l'avait voué aux gémonies. Sans doute parce que les œuvres ont surmonté victorieusement non seulement l'épreuve du temps mais su rallier la critique autour des arguments esthétiques valables. Même si *lesensuscommunis* s'est alarmé de ses transgressions, le Vohou-Vohou convainc par la truculence provocatrice de sa puissance inventive par laquelle l'œuvre affirme une présence émouvante. Ses manifestations n'ont rien de surprenant dans la mesure où cet évènement est inscrit non pas dans l'optique de communiquer mais celui de susciter la réflexion.

3. Liberté de création et raison

Au cours de la poussée ininterrompue de la création plastique dont la mobilité est l'essence, l'entreprise Vohou-Vohou s'ingénie à renouveler le sens du concept « art » à un moment de l'histoire où l'académisme exerce sa mainmise absolue sur les esprits. Produit de l'imagination, le Vohou-Vohou conquiert son autonomie à l'égard des causes extérieures en considérant que la liberté créatrice est la puissance de s'affirmer contre les évidences les plus hypothétiques de la tradition artistique. Il constitue la manifestation explosive de ce qu'il est convenu d'appeler chez Bergson le « jaillissement ininterrompu de nouveauté », d'invention et de création relevant de notre vie intérieure. La conscience échappe aux déterminations du monde et exerce une position de recul par le dépassement du réel afin de descendre dans les profondeurs du moi. Il s'agit de montrer que l'art des Vohou peut s'exprimer par l'abstraction pure et que la représentation n'est pas le seul apanage de la création plastique. A cet égard, le Vohou-Vohou honore un principe cardinal selon lequel l'imitation de la nature n'est pas l'unique finalité de l'art. Alors, « il faut innover par rapport à des prédecesseurs ... » (Ferry, p.28). Tandis que le Vohou-Vohou fait de ce reniement de la représentation son credo essentiel, l'art pictural se restaure par une dynamique créatrice. Pour écrire une nouvelle page de l'art, les œuvres Vohou-Vohou dévoilent un visage anéanti par l'éclipse de la raison. Elles inaugurent ainsi une autre « doctrine » suivant que l'hostilité envers la représentation est traduite par un échafaudage de formes, de lignes, de taches, de couleurs ne faisant aucunement allusion au monde extérieur. En affirmant leur antipathie pour le réel concret, les artistes juxtaposent d'innombrables plages de figures irréelles comme s'ils « déraillaient » moralement. Cela a pour corollaire de contrarier l'évocation de la représentation humaine ou la germination

de toute autre forme naturelle. Ce bannissement idolâtrique apparaît en termes d'idéologie au service de la nouvelle vision artistique du monde sous le commandement de l'imaginaire. L'œuvre se délie de toute contrainte et marque la puissance délibération. Il apparaît que le besoin de liberté induit la fuite hors du monde de telle manière que la touche de pinceau isole le réel sensible sous le boisseau.

En outre, la liberté est la capacité d'agir par soi-même et d'exercer son jugement sans être captif de son plaisir. Sous l'égide de la raison, le sujet exprimant un jugement sain se libère des contingences et des particularités concrètes par le choix éclairé. L'artiste plasticien solde sa dette envers l'imagination créatrice. Il est engagé dans une joute créatrice où se distinguent les talents picturaux. Son œuvre adopte une conduite, par la pensée, sans aucune contrainte extérieure. Dans la foi intérieure d'autodétermination, l'activité artistique ne doit pas être une licence pour faire « n'importe quoi », au regard des outrances de l'art contemporain, mais doit se muer en acte de vouloir pour éveiller la conscience de soi comme une voie prometteuse pour accéder aux infinies subtilités du langage énigmatique des signes abstraits.

Il est vrai de dire que Baudelaire nomme l'imagination créatrice « reine des facultés » parce qu'elle révèle toutes les correspondances analogiques universelles dans l'ordre de la connaissance. Néanmoins, en raison des perversions du raisonnement et des illusions sensorielles, la liberté de création est tenue en suspicion. A l'opposé du « jaillissement pur » de l'esprit que prône Bergson sous l'angle des motivations intuitives, l'activité inventive relevant de l'impensable, est subordonnée à l'intentionnalité de la conscience. L'activité créatrice, selon laquelle l'esprit cristallise des synthèses originales par combinaison d'éléments atypiques empruntés à l'expérience sensible, est assignée à l'exercice de la raison comme flambeau de l'esprit d'indépendance qui éclaire l'acte de créer. Produire une œuvre originale, c'est aussi tant exprimer la puissance de bien juger que la capacité d'organiser les symptômes des désirs latents. De même que la liberté de création ne doit pas être à la solde des influences inconscientes, de même les estimations esthétiques seront irréductibles aux valeurs morales et scientifiques. Cela suppose que, sous l'arbitrage du bon sens comme faculté de juger, la peinture négro-africaine doit se délier de toute servitude à une instance extérieure par une puissance de libération.

4. Liberté et vérité

Au bout de l'effort de la raison migrant vers la vérité, le rejet des dérives voluptueuses des conventions s'ancre dans la quête de la dignité humaine. Il fait de l'absurdité picturale un objet privilégié d'investigation esthétique sur la base du modèle des idées éternelles. En se mettant au service du vrai, le nihilisme pictural consacre la négation de l'art. Dès lors, l'esprit s'accomplit comme instrument de la manifestation sensible du vrai dans l'ordre de la création non figurative.

Il apparaît clairement que le concept d'art non figuratif occupe une place de choix dans le champ de la réflexion philosophique moderne. Si l'écriture picturale Vohou-Vohou se prête à l'interprétation, il n'en demeure pas moins vrai que la liberté de création ne porte pas toujours le sceau de la pensée pure. L'accès à la vérité est moins une donnée a priori qu'une quête permanente. A cet effet, la mise en crise de la liberté et de l'apparaître sensible est une voie de « retour aux choses mêmes ». L'accord de la pensée avec une forme absurde passe

nécessairement par le ressaisissement de soi. Toute vérité s'inscrit dans un processus vers un monde idéal. En vertu de l'exigence morale, l'autocritique de l'activité créatrice marque un dé-musellement de l'esprit visant à une autonomisation de l'œuvre. Ce qui induit l'habilitation de la conscience, exonérée de toute présomption d'assujettissement, à se saisir elle-même. Face au délitement des systèmes de référence culturelle, la vérité se conquiert au-delà des limites assignées à la connaissance. De ce point de vue, elle se constitue dans la pensée sous forme de rempart à la variation du jeu du sens des choses.

En recherchant la quintessence de la pensée esthétique contemporaine, il s'avère que les propriétés intangibles de l'activité créatrice s'inclinent devant la fureur croissante de nier l'évident. Le Vohou-Vohou n'a de cesse de « restituer le visible et l'invisible dans l'art à leur vérité : le beau magique » (Nkoumo, 1993, p.XIII). En réalité, l'art prend ses distances avec le réel abhorré pour investir un inconnu protéiforme au sein duquel se développent des combinaisons étranges en même temps que frémît la promesse d'un ordre renaissant délivré du réalisme sensoriel. L'artiste s'immerge dans une grâce d'intuition destinée à ratifier l'expérience esthétique émergente. Dans le devenir de l'art, il porte à bout de bras le coup de grâce triomphant du fétichisme du réel.

III. Conceptualisation de la non-figuration

En quête de son essence, l'art négro-africain contemporain se conceptualise hors de l'expérience sensible dans lequel il trouve sa raison d'être.

1. Ordre conceptuel

Dans le processus de réconciliation de la matière et de l'esprit, l'œuvre Vohou-Vohou dématérialisée est happée par une bonne conscience, celle de saisir l'écho de la vérité hors des frontières du monde physique. La déliaison de la pensée des impressions sensorielles se conceptualise dans un ordre théorique raffermi par les exigences mentales. Il convient de dire que le dévoilement du monde intérieur devient un enjeu essentiel car, le concept recèle les principes imprescriptibles, à savoir les capacités analytiques et de synthèse. C'est un instrument privilégié pour maîtriser l'absence de réalité dans sa connaissance et son organisation. La peinture Vohou-Vohou s'érige en mode de pensée soustrait à toute référence au donné que par la puissance du concept : « la surface du tableau est une conquête de l'esprit qui s'abstrait de la matière » (Chalumeau, 1981, p.19). Elle reflète le progrès continu et indéfini de l'esprit humain dans sa redécouverte de son identité à savoir la culture négro africaine.

De la matière à l'idée (*eidos*), l'art se conceptualise dans un environnement socioculturel. Il permet à toute impulsion émanant du psychisme d'éclore par des moyens sensibles inédits. La sensibilité esthétique s'accorde aisément avec les manquements aux conventions de la création. L'ancrage dans le monde intérieur fonde le langage des formes. Le Vohou-Vohou porte en exergue l'idée que la représentation est un instrument de duperie qui hypothèque l'accès à la véritable connaissance de l'objet pictural. Il fait sienne la dialectique platonicienne du monde sensible (mouvant) et du monde intelligible (immuable). Le trait dominant de cette conception métaphysique de l'art, c'est l'idée de subordonner le monde sensible en perpétuel changement à un monde idéal invariable et modèle de toutes choses. Hors de l'expérience quotidienne, la pensée artistique pure s'élève aux valeurs suprêmes (Idées). On observe à juste

raison que la « néantisation » de la réalité matérielle dans la production Vohou-Vohou est loin d'être le fait d'un vide total et fortuit du champ visuel. Faire l'économie du réel concret n'est pas une gageure en soi mais se rattache à une signification abstraite des formes fondatrices de la création occidentale mais aussi africaine. Le primat de l'idée sur l'objet matériel dépasse, chez Platon, l'homme asservi aux évidences. En réalité, il est question ici d'une opération de reconversion de la *re-présentation*, vue comme un simulacre. Par l'entremise de l'Idée⁶, il s'agit de s'imprégner des valeurs supérieures et éternelles. Indubitablement, la connaissance de l'art contemporain est accessible par l'abstraction. Le monde visible des représentations stéréotypées et monotones, subordonnées à l'altération permanente ne promeut que les ombres des objets : « l'art est mensonge et illusion » (Russ, p.61). Selon toute vraisemblance, le Vohou-Vohou est tributaire d'une pensée autonome. C'est ainsi que la renonciation aux arts de l'apparence occupe une place éminente dans l'activité artistique. Une lecture attentive indique que le rejet de la simulation artistique, en tant que génitrice d'images contrefaites, corrompues prend pied dans l'esthétique platonicienne. On sait que Platon condamne les arts imitatifs à travers l'« allégorie de la caverne », dans la *République*. Il les qualifie de pâles copies dépravées, déraisonnables qui exposent, par identification au regard concupiscent, à des passions et éloignent des valeurs éthiques. L'art s'arrache au monde sensible des reflets dégradés du réel pour s'abstraire dans les idées du monde intelligible. Par une tendance accrue à l'abstraction, le regard n'est plus servi par ce que Kant nommait les « attraits » du plaisir d'agrément que soudoyait le trompe-l'œil. Bien entendu, l'œuvre doit s'affranchir de la perversion, des apparences ruineuses du monde visible pour saisir l'essence des choses, c'est-à-dire leur réalité idéale. Il s'agit de libérer la production artistique privée de son essence authentique. En accédant à un statut esthétique digne d'attention, les œuvres Vohou-Vohou donnent plus à cogiter qu'à se livrer à la délectation.

En se référant à Kant, la construction de l'idée d'art nègro africain contemporain s'inscrit dans une rupture irréversible avec les catégories esthétiques traditionnelles. Indépendamment de l'expérience, la dynamique du concept pur altère le processus de nos perceptionssensibles et constitue la clause *a priori* de toute connaissance. Elle subvertit le sens ordinaire de l'œuvre mais reste significative d'une intention. Celle de contribuer à reconsiderer les conditions d'exercice du jugement esthétique d'une peinture « sans âme ». Dans ce renouvellement de la pensée, Hegel et Bergson proposent une alternative créatrice qui prend son ancrage dans le rationalisme objectif et scientiste. Ils mettent en question les systèmes de représentation modélisés sous le prisme idéologique de la tangibilité. Par la philosophie hégélienne, la beauté naît non pas de l'éclat d'une forme fascinante ou attractive mais de la manifestation de l'esprit dans le sensible. Il s'ensuit que, « l'art est une forme particulière sous laquelle l'esprit se manifeste, car il peut, pour se réaliser, revêtir d'autres formes ... » (Hegel, 1964, p.19). L'esprit est le siège de l'idée de beau et manifeste l'expression la plus élevée de l'art. La peinture Vohou-Vohou souscrit également au pronostic d'Henri Bergson selon lequel « le XX^e siècle sera le siècle de l'inconscient » (Huyghe, 1970, p.17). Il voit dans l'intuition les clés de dévoilement fulgurant de la connaissance des œuvres non figuratives. La propension à l'inconscient se décline avec autant d'aisance spontanée dans un espace transcendant les lois

⁶L'Idée ou Essence, conçue comme forme intelligible, modèle de toute chose, réalité non perçue et néanmoins plus réelle que les êtres sensibles. A ces ordinaires formes, qui donnent sens aux phénomènes et les fondent, participent toutes les réalités de l'expérience.

physiques. Son discours spiritualiste porte essentiellement sur la libération des facultés humaines. La nouvelle sensibilité esthétique marque la descente vertigineuse en l'homme intérieur dans la manifestation convulsive des impulsions incontrôlées. Fascinée par la découverte de l'inconnu, la peinture Vohou-Vohou subit le contrecoup des effets patents du bouleversement sans précédent élevé sous le socle de la raison.

2. Du sensible à l'idée

Dans la dynamique de la réflexion esthétique, les artistes s'efforcent de reprendre à leur compte le destin de l'art qui tangue au gré de l'outrecuidance académique. Leur souci majeur est de mettre fin au règne des critères d'appréciation et à toute démarche normative dans la mesure où le Vohou-Vohou trouve sa justification dans l'élaboration d'une « théorie du sensible » spécifiquement picturale, en terme de matrice de connaissance. On voit se développer, par l'insurrection de la sensibilité, tout un courant de pensée qui définit l'art non plus comme imitation mais comme fruit de l'imagination soustrait à tout carcan idéologique. Dès lors, la faculté de juger devient l'instrument et l'arbitre du discernement esthétique au point que les artistes sont invités à repenser les fondements esthétiques qui résument le tableau à une inspiration puisée non pas dans la nature mais dans la sensibilité. Lorsque la peinture Vohou-Vohou émet une signification singulière de l'activité artistique, elle provoque un violent séisme en annonçant l'émergence d'un nouveau paradigme. Désormais, le mode « présentatif » investit la peinture en se substituant à la « représentation » et cesse d'être au service de la *mimesis*. Cette rupture majeure est la réincarnation de l'art abstrait dans sa prédication contemporaine, écartée *manu militari* des contraintes tutélaires. La « révolution » du regard à laquelle l'activité artistique est astreinte nous invite à la question rituelle. Qu'est-ce qui fait du Vohou-Vohou un objet esthétique ? En d'autres termes, une toile dépouillée de toute ressemblance de la réalité, peut-elle affecter la sensibilité ? Il est significatif que cette peinture se fonde sur son ouverture au monde de l'émotion esthétique et de la manifestation de la sensibilité dans la *destruction-construction* de l'espace plastique. Le modèle esthétique envisagé sur les modes de représentation spatiale assignée à l'art abstrait constitue le ferment d'un dépassement du déficit de pensée autonome pour assurer un statut intellectuel à l'œuvre Vohou-Vohou. A la lumière de l'esthétique, en tant que « science du beau », les artistes ne font pas mystère de leur mépris de ce lourd atavisme qui pèse sur la conscience esthétique. C'est ainsi que cette peinture a su se renouveler pour offrir au monde artistique une « nouvelle écriture » qui prend ses distances avec tout vile conformisme. Il est commode, à cet égard, de délimiter le domaine de réflexion, les modalités théoriques et les infinies possibilités expressives pour préciser le rôle heuristique que joue l'esthétique dans le renouvellement du regard. Tout porte à croire qu'au-delà de l'audace, de la provocation et des outrages à la raison artistique, les créateurs élaborent une nouvelle doctrine pour régir l'esthétique de la non-figuration dans le sens où le culte de la représentation constitue une hypothèque sur la liberté de création.

3. Sens du beau en soi

En cherchant à investir le potentiel intarissable du néant plastique, les artistes Vohou-Vohou revendiquent une nouvelle esthétique des œuvres, exonérée des apparences extérieures

en vertu d'un fondement subjectif. Propulsées dans un décor de l'informel, ces œuvres peuvent paraître peu plaisantes au sens de la vue mais demeurent créditées des plus hautes ambitions. Autant l'acte de créer répond aux aspirations les plus intimes autant il suscite un sentiment secret difficilement définissable. Au lieu que l'activité picturale se borne à promouvoir des préceptes et des idéaux relevant d'un quelconque intérêt externe au sens de la norme, les artistes manifestent leur volonté ardente de produire des objets issus de l'opération de l'esprit et induisant le sentiment esthétique. La toile Vohou-Vohou acquiert indépendamment des propriétés des objets, du sens en fonction du devoir édicté par l'exercice de la raison étant entendu que la représentation du réel tangible n'est guère la panacée de l'art.

Dans sa prétention à la dignité et pour accéder à un statut intellectuel, le discours de la peinture a pris la pleine mesure de la déclaration de Maurice Denis exprimée en lettre d'or en ces termes : « se rappeler qu'un tableau avant d'être un cheval de bataille, une femme nue ou une quelconque anecdote, est essentiellement une surface recouverte de couleurs en un certain ordre assemblées » (Bazin, 1953, p.412). Par leur pouvoir évocatoire, les lignes, les taches, les couleurs tendent à influencer la sensibilité et montrent leur capacité d'agir sur la pensée. Cette scénographie de formes orchestrées comme un discours sulfureux s'évertue à restituer le langage plastique dans toute sa plénitude. On parle communément d'objet esthétique quand la toile abstraite, élevée à un degré supérieur de ses qualités intrinsèques, parvient à faire naître chez le sujet un sentiment particulier : « le beau⁷ est ce qui plaît universellement sans concept » (Kant, 1993, p.53). La question du jugement esthétique relève, à n'en point douter, de la conscience dans son exercice de transgression du réel. L'expérience esthétique des formes abstraites offre « une certaine manière virginal de voir, de sentir et de penser » (Brunold, 1965, p.363) les choses en soi dans un ordre du monde que seule la puissance créatrice nous permet de découvrir.

Si l'idée d'art au sein du Vohou-Vohou est d'essence spirituelle, désintéressée et consignée à des valeurs éminentes, il est indéniable que le concept de beau a varié avec le temps pour s'ancrer dans une esthétique envisagée comme « science de la connaissance sensible ». Au regard de sa critique métaphysique du Beau, Platon oppose le sensible à l'intelligible au motif que le monde extérieur accessible au sens de la vue est source de vains simulacres. Pour déterminer les modalités de la beauté en soi, le Vohou-Vohou transcende la dichotomie entre les désignations abstraites et les choses du monde sensible. Les artistes mettent à profit un répertoire de signes émotionnels et leur production acquiert une valeur indépendamment des considérations de l'ordre visible. De même, il est un exercice de transformation du donné naturel par *la puissance intérieure d'autodétermination*. Une révision des conditions d'exercice d'appréciation du beau révèle que la peinture Vohou-Vohou est un art majeur parce qu'il est parvenu à exalter un nouvel élan de l'imagination créatrice. En fin de compte, les artistes ont su prolonger la non-figuration à l'instar de l'art occidental en se singularisant au point que les œuvres picturales essaient de mener une vie indépendante dans un processus de reconstruction identitaire.

⁷Le beau répond à un idéal esthétique en s'offrant au jugement de goût. Il est objet de satisfaction désintéressée et de finalité sans fin. Sa prétention à l'universalité fait sienne l'idée que l'harmonie de l'œuvre n'est au service d'aucune fin extérieure.

4. Essence de la plastique picturale

L'idée d'un *retour sur soi* se dresse obstinément contre un conservatisme ambiant. Le ressourcement se développe sur la toile comme si le tangible est déchu de la prise d'otage de la pensée. Il est la raison d'être chez Koudougnon :

l'héritage artistique que nos parents nous ont légué et dans lequel nous devons puiser pour créer afin de perpétuer cette écriture de nos parents, ce sont les objets d'art. Et dans ces objets d'art, il y a des formes mais aussi l'essence spirituelle de l'Afrique. Ce sont ces choses-là que nous devons exploiter dans nos créations modernes (Man Jusu, 1993, p. XII).

Pour affirmer sa capacité d'initiative, l'artiste s'efforce de rester en communion avec son milieu naturel. Plus qu'un instrument d'« afrocentricité⁸» spéculatif, le projet de non figuration induit un moyen d'interprétation de l'expérience humaine prise dans le tourbillon d'une modernité exacerbée. Il met sur orbite la splendeur des attributs culturels locaux.

Imprégné de la crise de la conscience négro-africaine, le Vohou-Vohou souscrit à l'idée d'un renouvellement de la pensée esthétique. Il prend désormais fait et cause pour la négation de la représentation sur la base du ressourcement : « l'artiste est un être sensible, donc son œuvre ne peut être que le reflet de la société » (Man Jusu, 1993, p. XIII) qui fonde ses valeurs existentielles. Cette peinture de rupture ne peut faire l'économie d'une réflexion profonde sur l'art pictural dès lors que l'idée prend son ancrage dans la réalité matérielle. L'art non figuratif se prête à la conquête des aspects théoriques de la connaissance. La conceptualisation des signes abstraits dépasse l'homme asservi aux évidences et fait du tableau un « support de méditation ». Sous sa dimension physique, le langage abstrait apparaît comme l'incarnation d'un discours fécond acquis à la cause émancipatrice. Il se nourrit amplement des idées de la négritude dans un engagement éthique. Il va de soi que la « renaissance » artistique, comme apports de solutions techniques, n'a de sens que dans l'enracinement conceptualisé. La peinture Vohou-Vohou se met au diapason du colloque international tenu en 1972 à Dakar sur « Picasso et l'art nègre ». A l'instar de Senghor, la critique africaine parvient à l'idée que les qualités sensibles et les valeurs expressives sont l'accomplissement d'un art africain majeur. Sans référence aux données naturelles, le graphisme, les objets fragmentés, les trainées de couleurs grises et ocres se ruent dans un espace bidimensionnel uniquement pour leur valeur plastique. Dans une contexture atypique, des « reliefs picturaux » fixés sous forme d'« assemblages » assiègent tous azimuts la toile. Les peintres explorent sans évoquer l'ombre des objets, l'essence de l'héritage matériel négro-africain. A tous égards, la représentation est proscrite étant donné qu'elle promeut vulgairement l'existence du monde physique.

Entreprendre le deuil de la représentation trouve un regain d'intérêt dans le mode de pensée négro-africain. L'œuvre picturale transcende la dualité de la création. La souche, donnée imperceptible, éclipse la dérivée. Pour exprimer immédiatement ce que l'artiste entretient de plus profond en lui, le hasard de la gestuelle se substitue à la volonté de

⁸Concept forgé par Molefi Kete Asante dans *The afrocentricidea* qui prône le retour aux racines (*roots*) africaines ou réafricanisation culturelle pour recouvrir la dignité de l'homme noir. Il prend appui sur l'engagement militant de Cheikh Anta Diop de décoloniser l'esprit africain de l'eurocentrisme aliénant dans la production des savoirs. L'*afrocentricité* fait de l'africain non pas un objet mais un sujet de l'histoire.

construction. Le Vohou-Vohou s'adjuge l'ambition légitime de renouer avec la tradition ancestrale. En déconstruisant les figures, l'artiste érige la peinture à une expression accomplie élucidant ainsi précisément le lien indissociable entre la forme décrite et l'organisation spatiale. L'abolition de l'illusion de la profondeur est empruntée aux murs des cases Sénoufo, aux pagnes Baoulé, aux visages des danseuses ou des masques Wê. Elle enjoint une réappropriation de la sensibilité esthétique ancrée dans la culture éburnéenne. Faire allusion à l'usage des cauris, à la cola mâchée, aux coloris suintant de la décoction de plantes médicinales vise à invoquer les pratiques d'exorcisme du guérisseur ou de révélations délirantes des *Komians*. Cela constitue moins la promotion du réel que les produits d'une construction de l'esprit. En faisant abstraction du monde ambiant, le peintre tend à prolonger la réflexion esthétique dans la dimension intérieure des œuvres. Dans un sursaut de conscience, la liturgie picturale s'enracine dans la terre natale pour célébrer, sans dévoilement, le *bossonisme*⁹ et les valeurs fondamentales de la vie. Attentif au primat du surnaturel sur le beau, Jean-Marie Adiaffi « a vu juste en soutenant que l'artiste puisait dans les forces de la mort-et donc de la vie ... » (Nkoumo, p.XIII). Outre la prééminence de la pureté des matériaux locaux disloqués, l'art pictural rend compte de la dimension spirituelle de la création négro africaine inspirée du masque. En état de transe, le peintre dialogue avec les entités supraterrestres, tel le danseur du *Dipri* en extase, pour saisir l'énergie arrosant mystérieusement l'atmosphère des forêts sacrées, des eaux, des savanes et des montagnes. Parfois, on a le sentiment d'être conduit dans les sanctuaires envoûtants de la sorcellerie villageoise. De fait, le Vohou-Vohou nous replonge dans l'univers hystérique de « l'art magique » cher à Alain Jouffroy¹⁰, de l'incarnation ritualisée comme s'il scrutait certaines lois mystiques du monde invisible où la rationalité cède le pas à l'intuition. Il recherche un sens du beau au gré de la mystification du réel « dé-matérialisé » dans un espace magico-religieux où le surréel se raffermit dans l'imaginaire. Tout porte à penser que l'artiste plasticien solde sa dette envers l'imagination créatrice après l'hibernation tutélaire.

Conclusion

Pour avoir permis à l'art de surmonter les pesanteurs existentielles et obtenir droit de cité, on se plaît à reconnaître aujourd'hui que le Vohou-Vohou est une expérience esthétique ambitieuse dans l'aventure de l'activité artistique. Assurément, l'épanouissement du mouvement est un vibrant témoignage de l'expression picturale ivoirienne éloquente dont les formulations diverses ne cessent de marquer dans un élan d'enthousiasme l'extraordinaire richesse et la promesse de liberté. A tout point de vue, faire abstraction du réel montre qu'en scrutant sans cesse les ressorts de l'univers matériel africain le génie artistique ouvre l'immense champ de possibilités offertes à la création plastique contemporaine. Lorsque les semences de

⁹Terme employé par Jean Marie Adiaffi pour désigner les religions africaines. Il est donc impropre de qualifier les religions négro-africaines d'animistes.

¹⁰ Au cours d'un forum intitulé, « la magie dans l'art : du visible à l'invisible », organisé le 14 avril 1993 à Abidjan, Alain Jouffroy revendique une dimension esthétique du magique dans l'art contemporain négro-africain comme épine dorsale de l'expression plastique. Il ne s'empêche guère de certifier que le masque recouvre une double réalité invisible et visible qui fonde le sens de la création.

la pensée moderne germent dans le Vohou- Vohou on peut espérer élucider l'éclosion d'une production esthétique propre à fertiliser le patrimoine artistique universel.

Bibliographie

- BAZIN Germain, *Histoire de l'art*, Paris, Garamond, 1953, 462 p.
- BRUNOLD Ch., *et al*, *De Montaigne à Louis de Broglie*, Paris, Belin, 1965, 576 p.
- CHALUMEAU Jean-Luc, *Lecture de l'art*, Paris, Chêne-Hachette, 1981, 240 p.
- DOSSO Sekou, *L'esthétique du mouvement Vohou-Vohou*, Paris, L'Harmattan, 102p.
- ERROL Mimi, « Youssouf Bath, à la croisée de la science et des arts », *Ivoire Dimanche* (ID), N° 927 du 13 novembre 1998.
- FERRY Luc, *Le sens du beau*, Paris, Editions Cercle d'art, 1998, 238 p.
- HEGEL, *Introduction à l'esthétique*, Paris, Aubier-Montaigne, 1964, 174 p.
- HOURA Kadjo James, « Le Vohou-Vohou :itinéraire et enjeux », in *Ivoire Dimanche* (Id), N° 886, du 31 janvier 1988.
- HUYGHE René, *L'art et le monde moderne*, Paris, Flammarion, vol.2, 1970, 432 p.
- JIMENEZ Marc, *La querelle de l'art contemporain*, Paris, Gallimard, collection folio Essais, 2005, 402 p.
- KANT, *Critique de la faculté de juger*, trad. Philonenko, Paris, Vrin, 1ère section, 1993.
- KOBLAN Kouao, « Le Vohou-Vohou pluriel », *Ivoire Dimanche* (Id), Abidjan, N° 968 du 27 août 1989.
- KONE Hélène, « Théodore Koudougnon : un Vohou sculpteur », *Ivoir'Soir*, Abidjan, N° 1632 du jeudi 18 novembre 1993.
- MAN JUSU K. K., « La spiritualité africaine le fondement du Vohou-Vohou », in *Frat-Mat* du 08 mai 1993.
- MEREDIEU Florence de, *Histoire matérielle et immatérielle de l'art moderne*, Paris, Bordas, 1994, 406 p.
- NKOUMO Henri, « Le point de vue d'Alain Jouffroy », in *Frat-Mat* du 08 mai 1993.
- RUSS Jacqueline, *Les chemins de la pensée*, Paris, Armand Colin, 1988.

KANIAN-TÉRÉ N°6, décembre 2020, pp. 40-53

LA PROSODIE DANS LA MUSIQUE LOBI : CONTRIBUTION A LA COMPREHENSION DE LA CHANSON "HEVAKO" DE NANI PALE

HIEN Sié
Université Félix Houphouët-Boigny
hiensie2002@yahoo.fr

Résumé

La Musique en Afrique en général et, principalement dans les sociétés au sud du Sahara, est connue comme non seulement un moyen d'expression des valeurs culturelles (des peuples), mais surtout comme un outil de communication entre les membres d'une même communauté. Cependant, quand l'on considère le fait que ces sociétés sont caractérisées par l'oralité, l'on pourrait se demander comment décrypter les éléments prosodiques qui favorisent cette communication, à l'instar de la musique occidentale écrite où ils sont manifestes. C'est à cette interrogation que nous voulons répondre à travers l'analyse de "Hèvako" de Nani Palé, une œuvre pour xylophone (balafon) tirée du répertoire musical lobi. En clair, cet article vise à expliciter les différents paramètres de la prosodie qui permettent à la musique traditionnelle, notamment celle du xylophone lobi, de véhiculer sa dimension expressive à l'instar de la musique occidentale.

Mots-clés : musique traditionnelle, prosodie, communication, signes, langage, Lobi.

PROSODIE IN LOBI MUSIC: CONTRIBUTING TO THE UNDERSTANDING OF NANI PALÉ'S SONG 'HÈVAKO'

Abstract:

Music in Africa in general and, mainly in societies south of the Sahara, is known not only as a means of expressing cultural values (of peoples), but above all as a tool of communication between members of the same community. However, when one considers the fact that these societies are characterized by orality, one might wonder how to decipher the prosodic elements that promote this communication, like the written Western music where they are manifest. It is to this question that we want to answer through the analysis of Nani's 'Hèvako', a work for xylophone (balafon) from the Lobi musical repertoire. In short, this article aims to explain the different parameters of prosody that allow traditional music, especially that of the xylophone lobi, to convey its expressive dimension like Western music.

Keywords: traditional music, prosody, communication, signs, language, Lobi.

Introduction

L'étude de la prosodie, dans les musiques des communautés de tradition orale, est un sujet qui préoccupe nombre de chercheurs tant linguistes qu'ethnomusicologues. Au nombre de ceux-ci, l'on peut citer Nadine McCarry et Amanda Zarnowsky (2007 : 66) avec qui il convient de préciser :

(...) il existe un parallèle important entre le langage et la musique. La prosodie linguistique et la syntaxe musicale sont reliées sous différentes formes d'art, notamment le discours poétique, la chanson à texte, etc. Le langage ressemble à la musique, ils ont des points communs. Leurs rapports portent sur l'intonation, l'accentuation et le rythme en ce qui concerne la prosodie; quant à la syntaxe musicale, elle relève de la structure des sons musicaux.

Ces réflexions vont être à l'origine du travail que nous effectuons sur la prosodie dans la musique traditionnelle africaine et singulièrement dans la société Lobi. En effet, dans les sociétés africaines en général et principalement dans les sociétés au sud du Sahara, la musique est connue comme non seulement un moyen d'expression des valeurs culturelles des peuples mais aussi et surtout comme un outil de communication entre les membres d'une même communauté.

A ce titre, la musique épouserait les traits caractéristiques des langues de chaque peuple puisque c'est au travers des signes propres à chaque peuple que les membres, partageant la même culture, communiquent entre eux.

D'ailleurs et certainement au regard de ce postulat, l'on entend des chercheurs affirmer presqu'à l'unanimité que la musique dans les sociétés de tradition orale n'admet pas le concept « d'art pour l'art¹ » tel que pratiqué pendant des temps dans la musique classique occidentale. En clair, plus que la dimension esthétique, la musique africaine permet aux Africains de disposer, à l'instar de l'Occident, détenteur de la tradition d'écriture, d'outils leur permettant de transmettre des messages doués de significations.

Mais s'il est vrai de penser que cette réalité ne saurait souffrir d'aucune ambiguïté, il est toutefois bon de préciser que si jusque-là des chercheurs admettent avec précaution la fonction de communication qui peut être assignée à des instruments rythmiques tels que les tambours parleurs², cette dimension des instruments africains semble beaucoup plus perceptible au niveau des instruments mélodiques. Les mélodies exécutées par ces instruments sont, en effet, dans leur quasi-totalité, des reprises de textes composés préalablement par les musiciens.

Ainsi, en considérant que chaque instrument parle la langue du peuple qui en est le concepteur, on peut sans risque de se tromper, affirmer que les instruments mélodiques africains, dans

¹ On entend par cette expression, une œuvre composée juste pour une démonstration des talents esthétiques d'un compositeur ou pour mettre en valeur les possibilités techniques d'un instrument sans aucune considération d'ordre anthropologique.

² Nous voudrions ici évoquer le travail de Pr Niangoran-Bouah sur la Drummologie qui est une référence en la matière.

leurs structures scalaires et rythmiques, empruntent les différents constituants des langues en usage chez les différents peuples que l'on trouve sur le continent.

Or si l'on admet le principe que la plupart des sociétés africaines utilisent des langues à tons, l'on peut se demander comment la musique africaine procède-t-elle pour rendre compréhensible et donc intelligible le message véhiculé. En clair, quelle correspondance existe-t-il entre les échelles musicales, les intonations, les rythmes et les inflexions de la langue parlée par ces sociétés ?

C'est à cette question que nous voudrions répondre à travers un exemple concret : il s'agit d'un extrait de musique pour le xylophone (balafon) intitulé "*Hèvako*³" de Nani Palé, un musicien lobi⁴.

Dans notre intervention, nous mettrons l'accent sur les aspects musicologiques du langage de cet instrument (en termes de rythmes et hauteurs des notes, organisations de la mélodie).

Sur le plan méthodologique, nous nous servirons à la fois de l'approche analytique et comparative. L'analyse des données musicales issues des sociétés de l'oralité, selon Simha Arom et Frank Alvarès (2007 : 66) consiste, « *une fois la collecte et la transcription achevées, à faire surgir les principes qui régissent la systématique musicale qui, le plus souvent est implicite* ». En d'autres termes, l'analyse musicale consiste à mettre au jour l'aspect formel d'une œuvre, en référence au timbre, à la hauteur et la durée, qui sont les constituants de tout phénomène sonore.

La méthode comparative quant à elle, consiste tout simplement à comparer les phénomènes à étudier. C'est une approche que l'on retrouve très utilisée dans les sciences sociales comme instrument de « mesure ». M Grawitz estime que

cette méthode vaut sur le plan scientifique ce que valent les types qu'elle compare ; la comparaison aura de l'intérêt que si elle correspond à ce que la réalité a de plus significatif. Et cette méthode ne peut pas constituer à elle seule le tout de la recherche puisqu'elle dépend de la rigueur des faits et de celui qui les utilise.

Cette démarche s'explique ici par le fait que notre objectif étant d'établir la correspondance entre le texte parlé et la musique, nous opérons un rapprochement entre les traits musicaux qui rendent compte de la pertinence de la relation entre le langage parlé et la musique chez les Lobi. Cette comparaison va mettre en parallèle d'une part, les formules rythmiques présentes dans la mélodie jouée par l'instrument et celles utilisées dans le chant du musicien et, d'autre part, les notes exécutées par l'instrument et les sons (tons) vocaux du musicien.

Nous proposons ainsi une ébauche de réflexion sur la prosodie dans les musiques traditionnelles, espérant que des linguistes l'enrichissent avec leur regard technique. Dans l'extrait que nous allons exploiter, le musicien joue de son instrument et chante à la fois. En d'autres termes, le musicien chante en s'accompagnant de son instrument.

³ Chanson hommage à Hèvako, un compatriote de Nani résidant à Bondoukou (ville de Côte d'Ivoire)

⁴ Les Lobi sont situés au nord-est de la Côte d'Ivoire, mais aussi au Ghana et au Burkina Faso.

I- Du concept de prosodie

La prosodie a fait l'objet de plusieurs définitions parmi lesquelles nous pouvons retenir les suivantes :

Selon Jean-Luc (etudes-literaires.com/prosodie.php), dans son cours sur « Notions de la versification française :la prosodie »,

la prosodie est l'étude des phénomènes de l'accentuation et de l'intonation (variation de hauteur, de durée et d'intensité) permettant de véhiculer de l'information liée au sens telle que la mise en relief, mais aussi l'assertion, l'interrogation, l'injonction, l'exclamation.... Elle contribue grandement à la musicalité de la poésie-Toute manifestation parlée a trois faces : en même temps elle nous fait savoir qui parle, sur quel ton il parle, et ce qu'il dit.Savoir qui parle nous renvoie au domaine de la communication et plus particulièrement de l'énonciation ; sur quel ton il parle intéresse la prosodie ; et ce qu'il dit est un fait de langue doublement articulé.

Bonnard H cité par Kesteloot Lilyan (1992), affirme, quant à lui, que

Quand la syntaxe s'articule ou se désarticule - sur le martèlement de l'instrument musical il faut les étudier ensemble. Car le rythme musical ne recouvre pas celui de la phrase. Et il serait artificiel d'étudier le vers selon ses syllabes et son mètre, hors de la mesure que lui impose la musique.

La prosodie en musique

De façon générique, l'on peut dire que la prosodie s'intéresse à l'organisation des syllabes suivant leur durée (quantité) ou leur hauteur (accent) de prononciation. Si l'on veut être complet, on peut ajouter aussi, suivant leur intensité. Il est question ici des rapports entre la musique et les syllabes du texte mais aussi de la prosodie au sens strict, c'est-à-dire de l'organisation des syllabes selon les règles du langage seul. Cependant, cette définition est sujette à des variantes d'où les précisions suivantes de Lecroart Pascal (2005 : 69) :

Le chant constitue le point de rencontre entre le texte parlé et la musique. Or, ainsi vocalisé, que devient le texte dans sa composante prosodique ? Comment est-il traité par le compositeur et perçu par l'auditeur ? Peut-il être autre chose que la victime de cette transposition musicale ? Ces questions restent peu traitées et soumises à bien des préjugés, alors même qu'elles posent le problème clé du rapport entre voix parlée et voix chantée. Cette analyse prosodique se heurte à deux écueils. Le premier consiste à ne pas voir le problème, à penser le rapport entre la prosodie du texte parlé – et notamment celle du texte poétique – et la prosodie du chant sur le mode de la continuité, voire de l'identité : mettre un texte en musique serait l'équivalent, sur le plan prosodique, d'une translation naturelle du parlé au chant. Se référant, sans doute inconsciemment, à l'apprentissage du langage par l'enfant qui amalgame prosodie et sémantisme, cette conception prend explicitement comme point de départ le cas originel de la poésie grecque qui était inséparable de la musique, tradition poursuivie en France jusqu'à Ronsard. Ainsi, le mot « prosodie » désignait, en grec, « le chant accompagné de musique, puis les variations de hauteur de la voix parlée, les modulations montante et descendante [...] et les différences de longueur.

De ces définitions, il découle que, pour parler de prosodie en musique, il faut tenir compte des paramètres que sont le rythme, la mélodie et surtout de leur relations avec la parole et donc le texte. Ce sont ces éléments déclinés que nous mettrons en exergue à travers la chanson "Hèvako" de Nani Palé. Cette œuvre est composée par ce chansonnier pour plaindre la situation que vit son compatriote Hévako qui ayant quitté son pays lobi pour s'installer à Bondoukou, en vue d'un mieux-être, est victime de nombreux malheurs incompréhensibles. De fait, l'artiste pense que les difficultés que rencontre ce compatriote seraient la résultante des sorts qui lui sont lancés par ses ennemis, une habitude très prégnante dans la société lobi.

II-La structure de l'œuvre "*hèvako*"

La description et la compréhension de l'extrait choisi nous impose une double opération: la transcription musicale (la partition) et la transcription du texte. Il est judicieux de préciser qu'il s'agit de la version originelle de "Hèvako"⁵, celle chantée par l'auteur compositeur lui-même.

1. La transcription musicale de "*hèvako*"

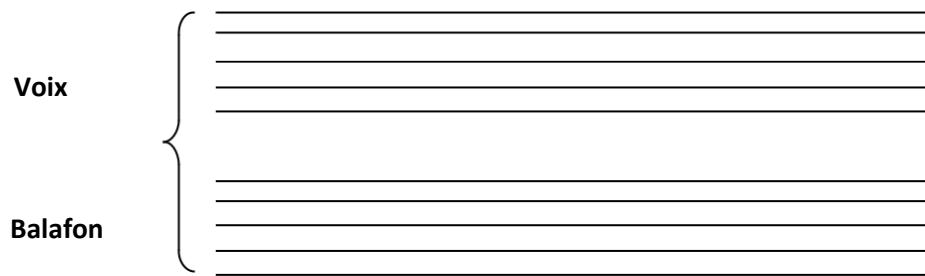
L'œuvre *Hèvako* dure 14 minutes, environ. Mais pour illustrer notre propos, nous n'avons retenu qu'un fragment d'une minute quinze secondes (1,15 mn), la transcription d'une pièce de cette durée pouvant faire une centaine de pages. Dans ce fragment, en effet, Nani chante trois phrases qui, à notre avis rendent compte des inflexions vocales utilisées chez les Lobi et susceptibles de nous éclairer sur la dimension prosodique de la musique lobi. L'apport de la prosodie dans la compréhension des textes musicaux est essentiel dans la musique, comme le témoigne à juste titre cette idée d'Overmann Manfred (2012 : 21) : « *Avec la prosodie et la musique de leur voix les griots conteurs et musiciens font danser les mots et les remplissent d'images pour mettre en scène la mémoire de leur peuple.* »

Instrument à échelle pentatonique anhémitonique⁶, le xylophone *yolonbo* exige une graphie qui rende fidèlement compte de ses sonorités. Mais cela suppose l'élaboration d'un code qui réponde à cette exigence et qui pour le moment, n'est pas disponible. A défaut donc de ce code, nous nous sommes servi dans le cadre de ce travail, de la gamme tempérée occidentale, seule convention dont nous disposons à ce stade de nos connaissances, comme base de transcription de l'extrait qui nous intéresse ici. Les notes de cette gamme sont : DO- RE -MI -FA -SOL- LA -SI -DO.

Au niveau de la technique de transcription, nous avons utilisé un système à deux portées dont la première représente la voix du chanteur et la deuxième le jeu du balafoniste. Il faut noter qu'ici la mélodie supérieure est jouée par la main droite, quand la mélodie inférieure est jouée par la main gauche.

⁵ Cette précision est importante parce que les versions interprétées de l'œuvre "Hèvako" sont diverses sur le terrain, car les xylophonistes interprètes Lobi jouent généralement la version instrumentale de cette œuvre, chacun lui conférant la structure et la durée qu'il veut, c'est-à-dire selon leur inspiration du moment.

⁶ L'échelle pentatonique anhémitonique comprend cinq notes et est dépourvue de demi-ton.



1.1. La partition

Chanteur

A - gnè fi tchouù fi thi - ra di tchouù fi mèh

Balafon

Ch.

tan gba ya hè - va ko mi yi hé___ a gnè fi tchouù tan gba di bùun for mèh

Bala.

Ch.

hè va ko

Bala.

4.

5.

6.

Ch.

A gnè fi tchouù fi thi ra di tchouù fi mèh khar wè

10.

Bala.

2. Transcription et traduction du texte

Ici aussi, nous nous sommes limité à quelques fragments significatifs du texte qui nous permettent de dégager la relation entre le *lobiri* parlé et la musique. Au niveau technique, nous avons utilisé la transcription phonologique⁷.

Titre : Hèvako

Passage parlé

Ni niènèkèvako-yi

Hèvakobondoukoura

Partie chantée

Aahaha... wahummm.....

Agnè fi tchouù fi thira

Di tchouù fi mèhkharwèhèvako

Mi yi hé

Agnè fi tchouùthangba

Di bùn for mèh

Agnè fi tchouù fi thira

Di tchouù fi mèhkharwè-

Traduction

Passage parlé

Ecoutez Hèvako

Hèvako de Bondoukou

Hèvako, qu'as-tu fait à ton père

Pour qu'il te cause tant de malheur ?

Je m'exclame !

Qu'as-tu fait à Dieu pour qu'il te manifeste tant de rancœur ?

Qu'as-tu fait à ton père, pour qu'il te cause tant de malheur ?

⁷ Les mots sont écrits tels qu'ils sont perçus par l'oreille.

II- Analyse Musicale de "Hèvako"

L'instrument que joue Nani Palé, l'auteur de "Hèvako", est le xylophone *yolonbo* (balafon). Chez les Lobi, cet instrument considéré comme leur objet principal de production musicale est non seulement un instrument identitaire, mais surtout l'un des médias d'enseignement de la langue chez ce peuple. Il est construit sur une échelle⁸ dite pentatonique anhémitonique, son plus petit intervalle étant le ton. De façon plus précise, ce xylophone de quatorze lames se présente comme un instrument qui a cinq sons (notes), mais spécifique : il comprend deux octaves de six sons chacune, auxquelles s'ajoutent deux (2) sons supplémentaires ou « étrangers », en l'occurrence les deux sons les plus aigus. Le sixième son de chaque série représente l'octave du premier son. Avec cet instrument à 12 ou 14 notes les Lobi exécutent des textes musicaux qui parcourent tout le vocabulaire lobi d'une part et, toutes les possibilités vocaliques et rythmiques caractéristiques de ce peuple, d'autre part. D'où son importance dans la perception et l'analyse de la dimension prosodique de cette œuvre de Nani Palé. En clair, le jeu de cet instrument en tant qu'accompagnement du chant, nous incline à établir un lien entre la mélodie et le texte parlé chez les Lobi.

III- Correspondance entre mélodie et texte parlé

Selon Lerdahl cité par Nadine Mc Carry et Amanda Zarnowsky (2007 : 67) :

La structure linguistique, quant à elle, emploie exclusivement les catégories et les relations syntaxiques, le lexique, la structure sémantique, ainsi que les traits distinctifs en phonologie. Pour sa part, la structure musicale utilise exclusivement les tons et les intervalles, les gammes, l'harmonie et le contretemps, la tonalité, les tons de prolongation, la tension tonale et d'attraction.

A la suite de Lerdahl, Mc Carry N. et Zarnowski A. (2007 : 70) font la précision suivante sur le rythme :

Le battement représente le rythme. Il s'analyse dans un contexte de métrique. Le rythme est un retour périodique de temps forts et de temps faibles mesurable en intensité et en durée. L'intensité et la durée sont déterminées en fonction des notes adjacentes.

Ainsi définis, comment ces différents paramètres se décryptent-ils dans cette chanson de "Hèvako" ?

3.1-Du point de vue rythmique

En traitant toujours du rythme dans la prosodie, Mc Carry N. et Zarnowski A. (2007 : 74) soulignent encore :

La phrase musicale utilise particulièrement les données métriques pour construire l'ensemble des motifs reliés, donnant ainsi un sens sonore au groupe phrasique. Elle se compose de répétitions identiques ou similaires, avec extension ou addition, ou avec suppression ou substitution de notes. La phrase dépend des oppositions de

⁸. L'échelle musicale renvoie aux différentes hauteurs de sons utilisés dans une musique.

l'intervalle de montée ou de descente, de la longueur (courte ou longue) des notes, du tempo (lent ou rapide) et de la dynamique (forte ou douce). Le métrique sert à démontrer rationnellement la structure de la musique et à découper les évènements afin d'en tirer des relations.

Cette assertion nous est confirmée par l'œuvre de Nani qui nous intéresse ici. En effet, la mélodie exécutée par l'instrument et le chant du musicien sont construits autour de formules rythmiques identiques. Cela est observé dans les mesures⁹ 2, 4^{ème} temps, mesure 3 et mesure 4, 4^{ème} temps. L'œuvre est exécutée ici en mesure 4/4, c'est-à-dire qu'à l'intérieur de chaque mesure on a des figures rythmiques dont la somme est égale à 4 temps, soit la durée de quatre noires. Par ailleurs, le chant (la voix) et la mélodie (jeu de la main droite) de l'instrument exécutent un tempo rapide avec des quatre double-croches et des deux double-croche-croche dans l'ensemble du morceau, lui donnant ainsi une allure enjouée. Cette réalité nous permet d'affirmer une concordance voire une fidélité rythmique entre le débit de la voix et le rythme de l'instrument. Quant à la main gauche faisant l'accompagnement, elle joue des noires et des deux croches qui permettent de ponctuer les temps forts des deux autres parties (c'est-à-dire la voix et le solo d'instrument).

3.2-Du point de vue mélodique

La mélodie exécutée par l'instrument (partie exécutée par la main droite du musicien) et le chant évoluent en mouvement parallèle. Le musicien joue et chante les mêmes notes simultanément. Exemples : mes 3 à mes 5. Toutefois, on note la présence de nombreuses notes de passage qui, jouant ici le rôle d'ornements, participent à l'embellissement de la mélodie. Exemple, à la mesure 3, entre le Do et le Sol, nous avons deux notes Do intermédiaires et, entre le Sol et le Si, nous avons deux Sol intermédiaires. La main gauche, quant à elle en jouant des notes plus longues ponctue les tons des mots et permet ainsi de mettre l'accent sur les expressions fortes de la parole.

3.3-Du point de vue linguistique

Dans l'extrait que nous avons analysé, il est manifeste que les phrases du texte (partie vocale) sont reprises par la mélodie instrumentale (jeu de la main droite) à l'identique. Toute chose qui nous autorise à dire que les deux parties évoluent de façon homophonique (ex mes 3, 3^{ème} temps à mes 3). De même, la tessiture de l'instrument (deux octaves) semble convenir à l'ambitus¹⁰ vocal du *lobiri*, puisqu'elle ne demande pas assez d'effort au niveau de l'émission de sa voix pour atteindre les écarts d'intervalles correspondant aux sons de l'instrument. Ce musicien-ci chante dans un style qui s'apparente au récitatif ou dans le style "chanté-parlé" avec la particularité que les fins de phrases sont ponctuées par des accents toniques ascendants ou descendants permettant ainsi de donner une charge sémantique ou émotionnelle aux différentes phrases. La relation entre les sons de l'instrument et les inflexions vocales est très importante dans le processus de communication de message du *yolonbo*. En tenant compte de

⁹ La mesure qui désigne l'espace délimité par deux barres de mesure, comprend des notes dont la somme des rythmes est égale d'une mesure à l'autre.

¹⁰ L'ambitus, c'est l'écart entre la note la plus grave et la note la plus aiguë d'une voix ou d'un instrument.

la correspondance clairement nette entre les sons de l'instrument et les mots utilisés par le chanteur, on se trouve devant l'évidence de l'analyse que Filippo Colnago (2007 : 73) fait de la musique du xylophone lobi. Selon lui, en effet, le *lobiri* comprend trois inflexions ponctuelles (un ton bas, un ton moyen et un ton haut) et deux tons modulés (certaines syllabes présentent une courbe ascendante ou descendante) dont la modulation est fondamentale dans la dynamique de communication de message. On peut déduire de ce qui précède que chez les Lobi les intonations utilisées dans les chants et les mélodies instrumentales sont caractérisées par les mêmes hauteurs de sons et ont les mêmes allures rythmiques. Toute chose qui permet d'affirmer l'existence d'un lien très étroit entre les tons linguistiques et l'échelle musicale de l'instrument le plus populaires des Lobi. Ceci est d'ailleurs tellement patent que la complicité entre les xylophonistes interprètes et le public assistant ou auditeur devient notoire. De fait, il est très régulier de voir le public reprendre un chant connu c'est-à-dire mémorisé, d'un auteur, en accompagnant le jeu instrumental d'un interprète. En réalité, cette pratique courante chez les Lobi permet aux nombreux interprètes non chanteurs d'avoir des chœurs qui participent non seulement à leur émulation¹¹, mais surtout à l'enrichissement de leurs prestations. Et cela suppose qu'il y'a une parfaite harmonie entre le jeu des instrumentistes et les chœurs informels constitués, au travers de la mise en pratique de toutes les valeurs prosodiques qui caractérisent la musique lobi.

IV-Comment la prosodie favorise-t-elle la compréhension de "Hèvako" ?

Il n'est un secret pour personne que tout chant véhicule un message. Et chaque musicien use de procédés propres ou en d'autres termes, d'un style propre pour mieux exprimer ses sentiments et partager avec son auditoire son sentir personnel. C'est dans cette perspective que le recours aux procédés prosodiques se justifie dans les chansons. En considérant l'œuvre "hèvako", l'on se rend compte que Nani Palé use de nombreux artifices et ornements vocaux qui impriment à son œuvre des variations de sensibilité qui ne laissent aucun auditeur indifférent. Outre les variations et alternances de rythmes (crescendo et decrescendo) rapides marquées par les doubles-croches que l'on note de façon récurrente dans son œuvre, Nani Palé n'hésite pas à recourir aux onomatopées qui lui permettent non pas de suggérer les sentiments vécus, mais de les rendre manifestes, palpables, l'objectif étant de permettre à l'auditoire de s'approprier les sentiments véhiculés et se sentir concerné par toute la charge sémantique ou émotionnelle de son discours. Les expressions chantées et soutenues par l'instrument telles que *wayaiyaa*, *karyè na doyè*, *karyè na hunununn*, *uwèyuwèy*, *wayaii*, *mon monmon*, *hunlèhunlè*, illustrent le degré du malheur et de la douleur, la sévérité du drame que vit Hèvako et l'incapacité à trouver une solution au problème que vit toute sa famille. La famille traverse des périodes de malheur et de santé difficiles, au point que même la médecine moderne n'y peut rien. C'est cette idée qui se justifie par les expressions comme *Dotorothiipirè min* (les médicaments modernes sont épuisés), *dotorosémbirikaarè* (la seringue du médecin est brisée), qui sont des expressions fortes qui permettent à l'artiste de traduire ce malheur infini (*karyèpapapa*) que vit cette famille en détresse. De fait, la technique de chant utilisée par Nani Palé qui emploie abondamment les onomatopées usuelles dans le langage courant des Lobi, permet de faire vivre et partager avec

¹¹ Lorsque certains artistes musiciens jouent la version instrumentale d'une œuvre connue, ils ont besoin d'une réplique vocale pour être mieux inspirés et communier avec le public.

chaque auditeur les douleurs intimes vécues par la famille en détresse ici. On ne saurait occulter dans cette chanson, le recours aux syllabes telles que ya, yè, nu, wè, lèh, rè, pa, qui sont, outre des éléments expressifs du langage lobi, des termes évocateurs du degré de variabilité des sentiments que l'auteur Nani Palé cherche à partager avec son public. Tous ces aspects prosodiques relevés dans la chanson ici, sont des constructions qui concourent non seulement à l'enrichissement de l'esthétique musicale de Nani Palé, mais surtout à la compréhension du message véhiculé par cet artiste Lobi.

Un autre aspect qui se dégage de la chanson "Hèvako" et que l'on peut dégager des onomatopées, est le caractère imitatif qui joue un rôle important dans cette œuvre.

L'Occident a de tout temps et surtout avant de l'époque romantique, dénié à la musique africaine son caractère expressif, arguant que la plupart des musiques voire des instruments de ce continent n'ont pas de note sensible. Cette note selon eux, est celle-là qui permet aux différents compositeurs classiques d'imprimer des tonalités à leurs œuvres. Même si cette thèse relève presque du passé aujourd'hui, depuis que des études plus poussées ont été menées sur les musiques dites étrangères, la présente étude ne manque pas d'intérêt pour autant. En effet, si les notes sensibles sont susceptibles de susciter des sentiments, comme c'est le cas en Occident, les musiciens africains savent imaginer des techniques qui leur permettent de véhiculer leurs sentiments. Nous en voulons pour preuve, le recours à la technique d'imitation utilisée par Nani Palé dans "Hèvako". Selon Jean Mongrédién (1974 : 89) :

La musique peut imiter tous les sons, toutes les inflexions de la nature. Tous les sentiments sont aussi de son ressort. Et le cœur humain est le livre vivant où le compositeur doit sans cesse étudier (...) La musique ne se borne pas à peindre le sentiment, elle imite aussi les sons qui n'ont rien de commun avec elle. Elle peindra les fracas d'une tempête, le chant de la fauvette matinale, le murmure d'un clair ruisseau, etc.

En voulant émouvoir son public, en tenant à partager la douleur qu'il décrit avec son auditoire, Nani Palé a choisi la technique d'onomatopée à même de refléter les réalités vécues. De fait, que peut suggérer les expressions '*'hunlèè, hunlèè'*', si ce ne sont les pleurs ou les cris des bébés ? De même, que peut-on dire des '*'uwèyuwèy'*', sinon que cela imite les gémissements, l'expression de la douleur d'un adulte tiraillé par un mal indescriptible. Enfin les '*'Wayaii, wayaii'*' traduisent éloquemment les pleurs d'une femme, d'une mère, ayant perdu un être cher, tel un enfant. Ces expressions, pour ne citer que celles-là, sont tirées du langage quotidien des Lobi. Les entendre dans une chanson ne peut qu'inviter l'auditeur ou le public à s'approprier l'histoire ou les faits peints par le chanteur. Et si l'onomatopée est un paramètre prosodique, utilisée comme technique de composition musicale, elle donne l'occasion à Nani Palé de rendre plus expressive sa musique, à l'instar de l'utilisation de la note sensible dans la musique occidentale.

Conclusion

Les similitudes entre la littérature occidentale et celle de l'Afrique dont la caractéristique principale demeure l'oralité ont toujours intéressé les comparatistes. Si certains d'entre ceux-ci s'interrogent sur la capacité des langues africaines à épouser les traits de la prosodie occidentale, dimension essentielle pour conférer un sens au texte, d'autres dénient à ces langues leur valeur prosodique, leur dynamique rythmique. Notre travail a consisté ici à confronter cette préoccupation aux réalités africaines, à travers l'analyse d'une œuvre musicale, étant entendu que la musique est l'un des canaux de communication dans ce continent. Au terme de notre réflexion, il ressort que la littérature ou la musique occidentale n'a pas l'apanage de la culture de la prosodie. En réalité, à l'instar de la littérature écrite occidentale, les langues africaines sont des vecteurs de connaissance et en tant que telles, elles participent à l'avancée de la science. A défaut de l'écriture, nous nous sommes rendu compte que la musique lobi, et singulièrement la musique du xylophone *yolonbo*, peut servir de moyen d'apprentissage du *lobiri*. Cet instrument se veut parleur en ce sens qu'il permet au musicien de dire des textes. En suivant les différentes intonations et les rythmes qui les sous-tendent, en chantant les mélodies développées par cet instrument d'une part et, en faisant l'effort de leur appliquer les textes sous-jacents d'autre part, on trouvera la clé pour surmonter les difficultés liées à l'apprentissage de la langue des Lobi. Le texte *hèvako* que nous venons d'analyser nous a permis de démontrer la concordance entre la parole et la musique tant dans la construction rythmique que dans leur structure architectonique. Et en cela, on peut sans risque de se tromper attester que les musiques de l'oralité obéissent aux mêmes principes qui régissent non seulement la systématique interne des musiques connues dans la musique occidentale, mais aussi leur littérature. Par ailleurs, cette étude illustre bien l'idée selon laquelle la musique peut être comparée à un tableau de peinture. Par le jeu des rythmes et des sons notamment, le recours aux voyelles et à l'onomatopée, Nani Palé a permis non seulement de comprendre les sentiments qu'il a voulu véhiculer, mais en plus, par cette technique, il permet au public lobi de s'approprier cette musique et pouvoir la mémoriser, la fredonner voire la chanter aisément à tout instant de la vie.

Bibliographie

Calame G- G, (1977). Ethnologie et langage - 1965. Langage et cultures africaines.

Eno B-D,(1965). Littérature et musique populaire en Afrique noire -.

Fonagy, I et J. Fonagy, (1983). « L'intonation et l'organisation du discours » Bulletin de la Société de Linguistique (BSL), LXXVIII/1 : 161-209.

Jean Luc, « Notions de la versification française : la prosodie », <https://www.etudes-litteraires.com/prosodie.php> (Document consulté le 20/04/2020)

Kesteloot Lilyan, (1992). « La poésie orale dans l'ouest Africain » Ethiopiques n°56, Revue semestriel de culture négro-africaine, 2è semestre 1992, (ethiopiques.refer.sn)

Lécroart P, (2005) « Proposition pour penser et analyser la prosodie du chant », dans : Marie-France Castarède éd. *Au commencement était la voix*. Toulouse, ERES, « La vie de l'enfant », pp. 69-73.

Mc Carry. N. et Zarnowsky. A (2007) : « La prosodie linguistique et la syntaxe musicale », Actes du XIè Colloque des étudiants en science du langage », pp 66-81.

Mongrédition J. (1974). "La théorie de l'imitation en musique au début du romantisme", Persée/Romantisme, pp 86-91.

Niangoran Bouah G. (1982). « La drummologie, qu'est-ce ? » - in Revue ivoirienne d'anthropologie, 200p.

Overmann M, (2012). « Enseigner la littérature de l'Afrique subsaharienne : les griots autour du baobab », Zeitschrift für Romanische Sprachen und ihre Didaktik (Journal des langues romanes et de leur didactique) 6, 2.

Patel A, (1998). Syntactic processing in language and music: different cognitions operations, similar neural ressources. Music Perception, 16 : 1, 27-42

Seydou C, (1990) : Berger des mots - Classiques africains - A. COLIN –

Simha A et Frank A, (2007). Précis d'ethnomusicologie. CNRS Editions.

Vergnaud J-R, Dell F, Hirst D, (2017) Forme sonore du langage : structure des représentations en phonologie, Paris : Hermann, pp. 65-122.

Zemp H, (1960) : Musique et musiciens chez les Dan - 2 vol.

KANIAN-TÉRÉ N°6, décembre 2020, pp. 53-65

LA CONTRIBUTION DE MARCELLIN YACE AU DEVELOPPEMENT DES MUSIQUES URBAINES EN COTE D'IVOIRE

KOBRI Sissiri Robersonn

Université Félix Houphouët-Boigny-Cocody

7wtpp9nf@gmail.com

Résumé

Musicien-arrangeur et ingénieur de son, Marcellin Yacé a contribué au renouvellement et à la densification de l'historiographie musicale de la Côte d'Ivoire. Cet acteur culturel de premier plan a introduit, dans l'univers de la musique ivoirienne, de nombreux ingrédients dont la musique assistée par ordinateur (M.A.O) qui a donné à voir, une large appréhension et une vision plus enthousiaste de ce domaine. Ce nouveau moyen d'intellection musicale qu'il initie, aura permis de décupler les capacités créatrices des artistes et de créer un environnement musical dynamique. Marcellin Yacé a participé ainsi à l'élaboration d'une esthétique musicale locale, fortement adossée au patrimoine rythmique du pays. Aujourd'hui cette nouvelle écriture à l'origine de plusieurs expressions musicales, fait la notoriété de la Côte d'Ivoire sur le plan régional voire panafricain.

Mots-Clés : Musique Assistée par Ordinateur (MAO), Esthétique musicale, Patrimoine rythmique, Expressions musicales.

Abstract

Master musician and sound engineer, Marcellin Yacé has contributed to the renewal and densification of the history of the Ivorian music. This forefront cultural actor has introduced in the Ivorian musical universe many ingredients such as the computer-assisted music (C.A.M) which has given a broad understanding and joyful vision in this field. This new tool of musical cleverness that he has created will allow artists to express their creative skills and a dynamic musical environment. Marcellin Yacé has participated in making a local musical aesthetics deeply rooted in the rhythmic heritage of the country. Today, this new musical writing which has inspired many musical expressions makes the pride of Côte d'Ivoire not only at the regional but also at the pan African level.

Key words: Computer Assisted Music (CAM), musical aesthetics, rhythmic heritage, musical expression.

INTRODUCTION

Ces dernières années, le nouvel essor des musiques urbaines ivoiriennes a permis aux gouvernements, de redéfinir une ligne cohérente de politique culturelle. En effet, les flux financiers que ces œuvres génèrent, alimentent un énorme marché qui a considérablement modifié le regard des responsables politiques du pays. Autrement dit, « *En révisant l'entièreté de sa chaîne de production, la musique ivoirienne contribue à la transformation*

du pays. » (K. Kourouma, 2017, pp.258-268). Le nouveau relief des musiques urbaines ivoiriennes, leur aura donc permis d'être des pools de croissance et des moteurs pour l'économie du pays. C'est pourquoi au regard de ces atouts, « *La musique ne doit plus être conçue comme un simple lieu de création en dehors du pouvoir.* » (J. Guilbaut, 1996, pp.305-321)

Ce secteur, en s'arc-boutant sur ses principaux genres musicaux (Zouglo, coupé-décalé), aura suffisamment montré son pouvoir catalyseur et promoteur d'activités musicales.

Par ailleurs, en posant la culture et par implication la musique comme outil de développement infaillible, les autorités ont conféré une assurance et une notoriété à tous les artistes locaux. Cette progression du champ musical du pays, perceptible depuis le début des années 1990, a découvert une musique sensible à l'ouverture, avec une adhésion remarquée aux nouvelles technologies. La présence d'instrumentarium très élaborés dans l'actuel champ musical et leurs impacts perceptibles sur l'orchestration, supposent une réactivité dans l'acquisition de ces équipements, pour bénéficier des fenêtres d'opportunités qu'offre l'informatique à travers la musique assistée par ordinateur (M.A.O).

A l'évidence, si l'accélération des transmissions en matière de données informatiques a fortement impacté et affermi le pouvoir de la musique en Côte d'Ivoire, elle traduit également une urbanisation accélérée de sa capitale économique (Abidjan) voire du pays tout entier. En d'autres termes, ces acquis ont libéré l'innovation de même que les énergies des acteurs (musiciens, arrangeurs, chanteurs) et ont décuplé leur savoir-faire dans un environnement marchand mondialisé et en très forte croissance.

Ces derniers moyens de créations musicales modernes ont fait naître de nouveaux univers sonores qui traduisent le nouvel éclat de la musique Ivoirienne. Ces musiques urbaines ont pour ainsi dire propulsé la Côte d'Ivoire sur l'échiquier culturel panafricain avec en prime, une grande fierté aux mélomanes voire à toutes les populations du pays.

Nonobstant cet essor remarqué, plusieurs acteurs de ce milieu, marquent une position de rupture avec des tonalités musicales inattendues. Leurs œuvres s'imposent au travers de nouvelles écritures, qui irriguent le champ musical du pays. Ces créations traduisent le refus d'une continuité esthétique (synthèse local-étranger), celui d'incarner le substrat d'une culture en quête de consolidation définitive. Ces normes superfétatoires placent le pays dans une conjoncture difficile.

Toutefois, en scrutant le parcours de ces musiques urbaines, il ya une chose sur laquelle l'accord se fait. Cet accord porte sur les efforts des artistes pionniers, pour procurer une identité musicale à la Côte d'Ivoire, dans un environnement culturel alors très concurrentiel. Ce secteur d'activité dont la trajectoire historique s'étire depuis les années 70, a dû ce fait connu plusieurs turbulences, qui ont fortement bousculé les certitudes des précurseurs. Nonobstant le parcours discontinu de ces musiques à cette époque, les œuvres des pionniers auront mis en évidence leur esprit de créativité, mais elles ont surtout retracé, leur volonté de pérenniser tous les savoir-faire artistiques locaux.

Ces artistes, guidés par un tropisme nationaliste incorruptible, auront compris que « *la culture est considérée comme un champ de bataille stratégique et majeur* » (R.

Babi, 2010, p.21). C'est ce qui explique leur forte résilience, face à la pression des musiques étrangères. En effet à cette époque : « *on retrouve dans la musique moderne ivoirienne les traces de nombreuses mouvances musicales qui confluent à Abidjan.* » (B. Wolfgang, 1992, p.84)

La prégnance de ces modèles musicaux étrangers dans le pays, a transformé Abidjan en un centre d'intérêt musical panafricain. Par ailleurs, les créations de ces premiers acteurs constituent encore aujourd'hui quelques-unes des plus hautes réalisations du paysage musical de la Côte d'Ivoire. Elles témoignent, à cet effet, d'un patrimoine qui conforte la mémoire musicale des mélomanes ivoiriens.

Sous ce rapport, la récente renommée des artistes ivoiriens ne saurait s'inférer du seul génie de la nouvelle génération. Elle prendrait également en compte tous les apports, tous les ingrédients musicaux, promus par ces générations décadentes. A l'évidence, si les velléités des premiers acteurs n'ont pu aboutir à une musique identitaire, elles ont tout de même le mérite d'en avoir posé les jalons.

Ce vérisme nous situe au cœur de notre étude : « **La contribution de Marcellin Yacé au développement des musiques urbaines en Côte D'Ivoire.** » Ce sujet prendra en compte toute l'activité artistique de Marcellin Yacé, depuis son apparition sur la scène musicale avec les Woya en 1985, jusqu'à sa disparition tragique¹ le 19 septembre 2002.

Quel est le parcours professionnel de Marcellin Yacé qui lui a conféré la notoriété que l'on lui connaît ? Et quelles sont les répercussions de son œuvre sur la musique ivoirienne de nos jours ? Telles sont les questions auxquelles cette étude entend apporter des réponses.

Au regard du bouillonnement artistique significatif que le pays a enregistré dès l'arrivée du célèbre groupe (les Woya) de la cité du Djiboua² et de la prépondérance de l'esthétique de Marcellin Yacé sur les productions musicales majeures du pays à cette époque, nous pouvons formuler l'hypothèse que Marcellin Yacé a contribué au développement des musiques urbaines ivoiriennes. Ainsi l'objectif de cette étude est de déterminer la participation de cet artiste dans l'élaboration de ces musiques urbaines.

Pour ce faire cette réflexion se focalisera sur trois axes. Il s'agira de dévoiler la vie de cette sommité de la musique ivoirienne à travers ses œuvres de 1985 à 2002, de s'appesantir sur les fondements de son esthétique avant d'aborder son héritage dans la musique urbaine du pays de nos jours.

Dans la mesure où Marcellin Yacé était un artiste iconoclaste dont l'œuvre a fortement affecté l'écriture musicale en Côte d'Ivoire, cette étude fera essentiellement recours à l'esthétique musicale. L'art ne signifie-t-il pas : « *une manière de représenter le*

¹ La Côte d'Ivoire a connu la plus grande crise politico-militaire de sa jeune histoire en septembre 2002. Cet évènement malheureux a laissé des stigmates dont la mort de Marcellin Yacé, pris entre les combats le 19 septembre 2002.

² Le terme Djiboua s'est mué depuis 2011 en Loh-Djiboua. Il désigne l'une des 31 régions de la Côte d'Ivoire. Le siège régional, est la ville de Divo, dans le centre-ouest du pays.

monde de figurer un univers symbolique lié à notre sensibilité à notre intention à notre imaginaire à nos fantasmes. » (M. Jimenez, 1997, p.24). C'est pourquoi, ce concept qui s'intéresse aux notions d'œuvres, de genres musicaux et de styles, dévoilera les éléments caractéristiques de l'écriture de Marcellin Yacé, les ingrédients musicaux qui constituent son identité esthétique en tant qu'artiste polyvalent reconnu.

Au regard du maillage de l'échiquier musical, par les nouveaux moyens de créations des complexes définitivement domptés par les artistes ivoiriens ainsi que l'avènement de certains genres musicaux qui s'enveloppent et s'enracinent dans des pratiques identitaires locales, il est évident que de nouveaux codessont apparus et se sont imposés depuis cette époque. Il convient de les analyser pour mieux cerner l'évolution des musiques urbaines du pays.

I- L'ŒUVRE DE MARCELLIN YACE DE 1985 A 2002

Au début des années 80, l'activité musicale de la Côte d'Ivoire enregistre une embellie significative, nonobstant la conjoncture économique qui s'installe progressivement dans le pays. L'éclat naissant de ce secteur se justifie par l'arrivée de nouveaux acteurs qui ont définitivement chamboulé la nomenclature des artistes ivoiriens de cette époque.

1-L'apparition de Marcellin Yacé sur l'échiquier musical du pays

Marcellin Yacé est né le 05 juin 1963 à Treichville, l'une des communes populaires de la ville d'Abidjan. Il est issu d'une famille de six enfants et son père Cyril Yacé lui-même saxophoniste amateur a présidé à sa formation musicale dès son jeune âge. Sa soif précoce de liberté l'oppose fortement à ses parents et elle l'a très tôt conduit dans la rue.

Marcellin Yacé doit son adhésion à la musique à François Konian. En intégrant la Société Ivoirienne pour l'Industrie du Son (SIIS), l'entreprise de ce dernier, il a consolidé ses acquis et il a définitivement scellé son avenir professionnel, auprès d'arrangeurs et de musiciens talentueux tels que Djimmy Hyacinthe et Niamkey Vietnam.

A l'évidence, Marcellin Yacé a eu plusieurs maîtres. Il a été formé à la grammaire musicale et au saxophone par son père, initié à la flûte traversière par Boncana Maiga et bordé par François Konian, qui a été le véritable détonateur de sa carrière. Par ces acquis, le jeune prodige de la cité des arts est rapidement passé du statut d'enfant de la rue à celui d'acteur incontournable de la scène musicale nationale voire Africaine. Ce virtuose a été découvert en 1984 au cours d'un évènement artistique majeur de l'époque dénommé Vacances Culture³. Le succès de son groupe, venu de la ville de Divo et entièrement sponsorisé par le maire de cette commune, sera le point de départ d'une nouvelle aventure qui voit naître les Woya. Ce nouveau-né de la musique ivoirienne, implanté dans la cité du Djiboua, traduit le concept du retour à la terre prôné par les gouvernants de l'époque. A travers la notion du père paysan (le maire Konian Kodjo) et du fils musicien (Konian

³ Vacances culture est un festival culturel qui occupait les jeunes ivoiriens pendant la période des grandes vacances. Il leur permettait de mettre en exergue leurs connaissances des pratiques culturelles du pays. Cette joute artistique a été initiée dans les années 80. Longtemps abandonnée, elle a été reprise depuis 2012 par le Ministère de la Culture qui l'a étendue aux arts visuels, ballets, à la mode, la danse urbaine et à la poésie.

François), cette option a comme objectif, de servir de repère à la jeune population ivoirienne, durement éprouvée par la conjoncture financière qui avait commencé à poindre. En d'autres termes, il s'agissait de sensibiliser la jeunesse, sur les activités agricoles porteuses d'avenir, à l'effet de décongestionner les récentes agglomérations du pays, et d'y annihiler toutes les externalités négatives pesantes.

Le maire de la ville de Divo par son initiative novatrice, a mis sa circonscription sous les feux de la rampe. Il l'a érigé en destination touristique de choix, et en un pool économique important pour le développement de la région du Djiboua et du pays.

Marcellin Yacé a été véritablement révélé aux mélomanes par le groupe Woya, une organisation artistique professionnelle, dotée d'une sonorisation et d'instruments modernes, spécialisée dans l'éclairage, le décor de scène pour concerts, le théâtre et le ballet.

2-Marcellin Yacé et le groupe Woya

Marcellin Yacé jouait de plus d'une dizaine d'instruments, appris pour certains à l'école de musique et pour d'autres au contact de musiciens chevronnés. Ainsi était-il *saxophoniste, flûtiste, guitariste, bassiste, batteur, trompettiste, tromboniste, pianiste ...* mais aussi joueur d'instruments traditionnels comme la *trompe, le djomolo et le djembé*. C'est le résultat de son expérience orchestrale glanée au cours de ses diverses aventures musicales. L'artiste et son groupe ont gratifié les mélomanes ivoiriens de trois opus majeurs (*Kakou Ananzé 1985, Ewé 1987, année de la forêt 1988*).

Au cours de cette aventure, Marcellin Yacé a impacté de son aura musicale, l'œuvre immense des Woya. En effet, quand le groupe naît, l'environnement musical du pays est fortement dominé par le *Soukouss* et la *musique afro-cubaine*. Mais le résumé des genres musicaux traditionnels (*Zaouli, Adjoss, et la musique de fanfare*) que proposent les Woya, s'est imposé, en ce milieu des années 1980. Ces productions dans leur majorité, portaient la marque de Yacé. Il a donné ce qu'il a reçu de ses formateurs Jimmy Hyacinthe et Niamkey Vietnam. Le rythme de la fanfare, lui, venait de ses origines d'Alladian⁴.

Quand le groupe Woya voit le jour, le pays a un peu plus de vingt ans d'indépendance. Sa relative réussite économique et infrastructurelle générera une forte urbanisation mal contenue. Cette face de l'urbanisation : « *entrave non seulement le développement mais elle favorise aussi l'essor des taudis, de la criminalité et de la pauvreté.* » (J. Damon, 2011, pp.739-749). Elle aura donc des conséquences dévastatrices pour le jeune état. Les populations urbaines ivoiriennes, sur le plan musical en général, seront face à elles-mêmes, c'est-à-dire qu'elles devaient s'orienter, se déterminer, influencées qu'elles étaient par les sonorités étrangères. L'une des réponses à cet environnement musical défavorable est traduite par la trouvaille des Woya. Conscient qu'on « *ne peut s'affirmer artiste, donc créateur si l'on se contente d'imiter* » (Y. Konaté, 1987,

⁴ Les Alladians sont du grand groupe ethnique Akan. C'est un peuple du littoral ivoirien, qui a eu le privilège de rentrer en contact avec la culture occidentale longtemps avant les autres régions du pays. La fanfare appartient à leur culture. Elle se compose de la sous-famille des cuivres (cornet à piston, trompette, trombone, tuba, etc.) Pour des raisons financières ou esthétiques, ces populations ont adjoint à la fanfare, des instruments traditionnels tels que les claves, les hochets-sonnailles ou le tambour.

p.129), le groupe proposera aux citadins ivoiriens le condensé suscité (*Goli, fanfare et Adjoss*) brassé avec les tendances internationales. Woya, pour ainsi dire, va rompre avec la traditionnalité de la musique ivoirienne, en lui donnant une nouvelle déclinaison esthétique au grand dam des pionniers. Marcellin Yacé particulièrement, fera montre de dextérité pour synchroniser son vécu dans la rue, avec la musique à travers des pièces telles que "oh loubard". Le nouchi (langage de la rue abidjanais) qu'il utilise, est à la fois chorégraphie et langage. C'est un nouveau moyen d'expression puisé dans les langues locales et aux antipodes du français académique très prisé par les pionniers.

Marcellin Yacé célébrera la rue de façon inavouée, en rendant compte de l'influence de la ville sur lui. Ce vécu, inhibé par diverses péripéties, connaîtra une extériorisation, au grand bonheur des jeunes populations citadines. Les Ivoiriens, jusque-là consommateurs de musiques étrangères, font bloc derrière le groupe de la cité du Djiboua. Très vite donc, le groupe Woya acquiert une notoriété nationale, et c'est logiquement qu'il anime des concerts à travers le pays et dans toute la sous-région ouest-africaine.

Au total, les Woya ont affirmé leur différence par l'utilisation d'un nouvel idiome (le nouchi), et se sont identifiés par la synthèse des rythmes qui constituent le patrimoine musical ivoirien.

En 1988, Woya se disloque. Le groupe n'a pas résisté à ses tensions internes. L'inimitié et la médisance présentes dans le show business, feront une grande victime : l'espoir d'une autonomie musicale encore embryonnaire des Ivoiriens.

Toutefois en 1990, le groupe revient sous l'appellation Woya Corporation, avec Alain Tailly comme nouveau manager. Malheureusement, les grandes fissures nées de certaines suspicions, éloigneront définitivement François Konian de la gestion du groupe, nonobstant la réconciliation entre les deux parties. D'ailleurs, Konian laisse à la disposition du groupe son matériel et son studio d'enregistrement, le Bronx, à Treichville. Yacé y fera naître le groupe R.A.S en 1989. De 1990 à 1997, le nouveau manager tentera progressivement de rappeler aux souvenirs des mélomanes ivoiriens, les prouesses des Woya avec les œuvres individuelles de certains de ses membres : Marino (*couleurs de vie*), Tiane (*Siablé*). Le tout couronné par une participation au M.A.S.A⁵ en 1993, avant de revenir définitivement en 1998 avec un opus intitulé « *Comeback* », mais cette fois sans Marcellin Yacé.

⁵ Le Marché des Arts et Du Spectacle Africain (MASA), a été officiellement créée en Belgique en 1990, lors de la 2^e conférence des ministres de la Francophonie. La première édition a été organisée en 1993 à Abidjan par le ministère de la culture ivoirien et l'organisation Internationale de la Francophonie.

3 - Le nouveau départ de 1998 à 2002

Woya en veilleuse en 1998, Marcellin Yacé intègre le studio Séquence d'Alain Sawaya⁶ comme ingénieur de son. Ce départ qui marque sa volonté d'explorer de nouveaux horizons est un challenge. Il passera avec brio cette épreuve, grâce à son expérience musicale acquise avec les Woya. En domptant rapidement les prérequis de ce milieu, Marcellin Yacé sera sollicité pour la sonorisation de tous les évènements majeurs du pays. Il est donc présent aux concerts d'artistes de renom tels qu'Alpha Blondy, Ismaël Lo, Youssou N'Dour, Koffi Olomide, etc.

Sa constance dans l'arène musicale africaine, constitue le fondement de sa crédibilité et un solide pilier de son leadership national. Autrement dit, grâce à sa staturepanafricaine, Marcellin Yacé s'est rapidement imposé comme l'épine dorsale de l'action culturelle en Côte d'Ivoire.

Etant toujours resté à l'écoute de l'appel de la culture nationale, il s'est érigé en défenseur incontestable de ce savoir-faire local. Par ailleurs, très ancré dans la modernité, cet acteur sera la pondération des antagonismes nés de l'utilisation exacerbée des rythmes locaux et de la technicité étrangère.

Pour continuer souverainement ses activités, l'artiste créera avec ses frères un studio d'enregistrement du nom de Yacé Bros. Au cours de l'année 2001, en considération de sa parfaite maîtrise des schémas d'intellection musicale, Marcellin Yacé s'est investi dans la distribution des œuvres artistiques avec Major Africa. Il a ainsi ajouté une autre corde à son arc, avec ses nouvelles fonctions de directeur marketing et artistique. Ce domaine, essentiel pour les artistes, a fortement subi les contrecoups du piratage : « *En Côte-d'Ivoire le talent du musicien et l'industrie de son staff sont constamment spoliés par des circuits parallèles de production et de distribution qui inhibent toute volonté de création.* » (K. Kourouma, *idem*)

Marcellin Yacé sera malheureusement tué en septembre 2002, lors des évènements tragiques de cette période, qui ont marqué le début d'une longue crise militaro-politique en Côte d'Ivoire. Toutefois, cet artiste au sommet de son art aura laissé aux acteurs du milieu, une écriture singulière, qui reste le substrat de l'éclat de la musique urbaine des années 90.

II- LES FONDEMENTS DE L'ESTHETIQUE DE MARCELLIN YACE

L'attachement de Marcellin Yacé aux valeurs culturelles ivoiriennes est indéniable. L'artiste de son vivant, a œuvré pour la pérennisation du patrimoine culturel de la Côte d'Ivoire. Aujourd'hui, si l'historiographie musicale du pays peut faire ostentation de ses productions, c'est certainement grâce à ses choix. Son esthétique s'est donc construite, sur la

⁶ Alain Sawaya s'est révélé aux mélomanes ivoiriens en tant qu'animateur sur Fréquence 2, la deuxième chaîne de radio ivoirienne. Il était également producteur, auteur compositeur, arrangeur et un ingénieur de son chevronné. Il exerçait ses talents dans son entreprise musicale dénommée studio séquence.

base de plusieurs éléments dont : la musique assistée par ordinateur, les instruments, l'environnement social et les rythmes locaux.

1- La Musique Assistée par Ordinateur

La musique, avant d'être vulgarisée par les mass-médias, est conçue dans les studios. Elle a utilisé dans un passé récent la technologie analogique. Cette méthode séculaire fait intervenir plusieurs musiciens aguerris et elle requiert du temps ainsi que beaucoup de moyens financiers. Ce mode de conception musicale a certes permis de révéler de grands noms de la musique mondiale, mais il a montré également ses limites ; car il a souvent fait obstruction à la réalisation des rêves de nombreux amateurs.

Aujourd'hui, grâce aux avancées de la technologie et à la naissance des nouveaux courants musicaux tels que la techno, la dance, etc, la Musique Assistée par Ordinateur (M.A.O) a fait son apparition. Ce nouvel élément a définitivement résolu l'accessibilité des moyens de créations au grand nombre. *Par lui, l'amateur a la possibilité aujourd'hui, d'accéder en solitaire à des données illimitées.*

Marcellin Yacé s'est approprié la Musique Assistée par Ordinateur dès son apparition en Côte d'Ivoire. Toutefois, si cette nouvelle approche levait certains obstacles, elle ne procurait pas pour autant la sensibilité esthétique, encore moins la maîtrise des instruments. Il faut souligner que Yacé a fait appel non seulement à son ingéniosité pour maîtriser ce nouvel outil, mais aussi à son expertise instrumentale pour accéder à ce palier de la création avec l'ordinateur.

La M.A.O repose sur des éléments indispensables à son application. Ce sont : la source audio, la console, la carte son ou interface audio, l'ordinateur, les logiciels et les haut-parleurs ou les écouteurs.

2-Les instruments

2-1-Le synthétiseur

Yacé avait un penchant énorme pour les synthétiseurs. Il pouvait facilement en utiliser trois au cours d'un même morceau de musique. Ces appareils numériques avec leur grande capacité de mémorisation offrent de grandes palettes sonores. Marcellin Yacé, grâce à sa formation classique de base, pouvait aisément créer les mélodies qu'il désirait, sur le son de ces instruments. Ce nouvel outil qui a révolutionné le monde musical, a été un atout majeur pour l'artiste.

2-2-La batterie électronique

C'est un instrument électronique à percussion inspirée de la batterie acoustique. Les caisses et les cymbales sont remplacées par des pads équipés de capteurs électriques, qui déclenchent électroniquement le son. Marcellin Yacé, friand d'électronique, utilisait également cet instrument qui, par ses sonorités étouffées, donnait une coloration particulière.

3-1'Environnement social et les rythmes locaux

3-1- l'Environnement social

Marcellin Yacé était beaucoup à l'écoute des jeunes de la cité. Il avait compris que « *les compositeurs qui travaillaient dans une direction opposée à l'âme populaire n'auraient plus eu comme auditeurs qu'eux-mêmes* » (J. Attali, 2001, p.14). Il était un avant-gardiste culturel, qui pouvait prétendre à la réussite d'un artiste. Marcellin Yacé était très en phase avec les jeunes citadins. Cette prédisposition lui permettait de réaliser des œuvres contemporaines, très prisées par cette frange de la population ivoirienne.

3-2- Les rythmes locaux

Pour Marcellin Yacé, la promotion des rythmes ivoiriens devrait passer par les artistes. C'est donc logiquement qu'il n'hésitait pas à faire entendre des sonorités du *Goli*, *de la fanfare ou d'Adjoss* dans ses œuvres. Il était convaincu qu'il fallait une musique identitaire à la Côte d'Ivoire. Sa mission, en s'adossant à la technologie, était de réussir la jonction entre ces rythmes et ceux venus d'ailleurs. Il faut dire que son penchant allait tout particulièrement vers les sonorités de la fanfare car, pour lui, ce rythme était facile d'accès, et pouvait être exécuté par n'importe qui contrairement aux autres rythmes pour lesquels, il fallait beaucoup de sérieux et un apprentissage préalable. C'est la raison pour laquelle, il utilisait considérablement les instruments à vent à travers des sons empruntés au synthétiseur. Marcellin Yacé était avant tout très à la pointe de la technologie musicale. Aidé certainement par sa formation d'ingénieur de son, il n'hésitait pas à faire des sauts dans l'inconnu musical, en quête de nouveautés sonores.

III-L'HERITAGE DE MARCELLIN YACE DANS LA MUSIQUE URBAINE IVOIRIENNE

La question de l'influence de l'art de Yacé sur l'élaboration et l'évolution de la musique urbaine actuelle, appelle des analyses à différents niveaux.

1-Au niveau historique

Au moment où les Woya font leur apparition en Côte d'Ivoire, nombreux sont les artistes du pays qui s'expatrient en Occident. Ces derniers, influencés par le succès de Mory Kanté, Touré Kunda mais surtout de Manu Dibango sur la scène internationale, étaient certainement incapables d'actualiser leurs œuvres afin de répondre aux aspirations musicales des jeunes citadins. En tout état de cause, cette impéritie des pionniers est saisissante mais bien plus révoltante.

Marcellin Yacé, jeune citadin lui aussi, sur la base de ses acquis capitalisés, crée une esthétique qui prend en compte les penchants de ces jeunes et les technologies naissantes. L'âme ne s'exprimant pas toujours de la même façon à travers le temps, il apporte cette nouvelle écriture comme remédiation à l'expectative de ces précurseurs de la musique

urbaine ivoirienne. Ainsi, à travers l'outil informatique, il opère la rupture dans le mode de transmission sonore. Cet outil novateur constitue le ciment de son inspiration et va lui permettre de densifier la production musicale du pays.

Si les musiciens des années 1900 ont permis au High life, la première musique urbaine africaine, d'exploser et de conquérir l'Afrique, c'est grâce à leur intelligence et à leur force de travail : « *le musicien africain est prodigieusement doué, sensible aux moindres influences, capable de les assimiler entièrement et toujours reconnaissable au travers de ce qu'il emprunte* » (F. Bebey, 1969, p.47).

Ces artistes ont permis ainsi de fusionner les rythmes, les langues, les styles locaux et les sonorités hexagonales. Cette force d'assimilation et de créativité sera mise en exergue en Côte d'Ivoire par certains pionniers comme Ernesto Djedje, mais également par Marcellin Yacé. Celui-ci en véritable orfèvre, a décloisonné cette musique par son esthétique, et il a donné ainsi aux jeunes ivoiriens, attirés par les rythmes étrangers, de se projeter dans un avenir musical autonome mais surtout prometteur.

2- Au niveau socio- culturel

En accordant une égale importance à tous les secteurs, depuis la création de la musique jusqu'à la prestation scénique, la démarche de Marcellin Yacé va bouleverser les habitudes musicales en Côte d'Ivoire. En effet, nonobstant la panoplie de sons que lui offre l'ordinateur, il ne se défait pas pour autant de certaines sonorités ivoiriennes, telles que celles de *la fanfare, du Goli, etc.* Par ailleurs, la décoration et les vêtements de scène qu'il utilise, seront également l'émanation d'un savoir-faire purement local. Avec Marcellin Yacé, la mainmise étrangère sur la pratique musicaleva s'édukker progressivement au profit de la technicité ivoirienne. Il opère ainsi une libéralisation du secteur au grand soulagement de tous ces créateurs mis volontairement ou non sous l'éteignoir.

Par ces initiatives audacieuses, l'artiste a progressivement enchâssé plusieurs compétences ivoiriennes dans un système qui semblait quasi-hydrofuge. A cette époque, c'est une prouesse qui confirme que « ... *les musiciens doivent s'armer contre les temps nouveaux et favoriser l'évolution dans leur musique dans un sens qui garantit la permanence de tout ce qu'elle a de spécifique et d'authentique* » (F. Bebey, *idem*, p.99).

Par ailleurs Marcellin Yacé, en concrétisant cette perception, réussit par l'association de sa pensée musicale et de sa confiance aux artistes locaux, à asseoir un groupe d'artistes, initiés à son discours. Son esthétique, qui constitue sa marque distinctive, est faite d'une richesse de timbres émanant des synthétiseurs, des toms mélodiques et des ordinateurs qui enchâssent parfaitement une orchestration et une instrumentation savante aux couleurs locales. Il n'est pas superflu de créer de nouveaux concepts. Cela participe du refus de l'immobilisme au niveau de la créativité. Toutefois, cette soif de changement doit se réaliser sur la base de repères culturels.

En effet, la percée de musiciens africains sur l'échiquier international a poussé les grandes maisons de distribution à intensifier leur présence en Afrique. Cela a insufflé une nouvelle

dynamique à la production sur le continent. Malheureusement, de nombreux artistes, gagnés par le mercantilisme, vont se perdre dans des concepts fabriqués de toutes pièces par des producteurs en mal de succès. Cette pratique entraînera une dangereuse déviance pour le continent, donnant naissance à une musique dite « alimentaire ». Il s'agit d'une musique de consommation immédiate et courante. C'est une musique sans âme ni repère culturel et esthétique, satisfaisant aux goûts d'un public peu exigeant, et qui ne vise qu'à assumer les besoins quotidiens de ses pratiquants. Cette musique décolorée donc, dessert ses concepteurs mais encore plus le continent.

Il est peut-être vrai que les logiques commerciales qui guident la planète mondialisée ne donnent pas chères les musiques africaines. Toutefois, la meilleure façon de garantir notre identité est de pérenniser nos savoirs, c'est de préférer notre originalité en ce sens que « *Les musiques urbaines les plus intéressantes, celles qui ont le plus de cachets, sont celles qui ne sont pas coupées de leurs racines, qui sont mêmes ancrées dans une tradition* » (C. Rousset, 2000, p.126).

Toute la place donc doit être laissée aux artistes qui font de la musique originale à même de représenter le continent, d'en être ses ambassadeurs sur la grande scène du monde.

En définitive, la vision de Marcellin Yacé, imbibée des réalités et du savoir-faire local, va consolider définitivement la naissance d'une musique urbaine proprement ivoirienne.

3- Au niveau économique

La formation aux métiers de la musique que Marcellin Yacé initie parallèlement à ses activités reconnues, lui permet de donner une seconde chance aux rejettés du système éducatif ivoirien. A l'instar de son maître Konian, il a offert à certains exclus de ce système une chance de valorisation et d'émergence individuelle. Cette lucarne va accélérer non seulement le développement des métiers d'arrangeurs, concepteurs, preneurs de sons, de programmeurs, etc. mais également elle va permettre de juguler le chômage et de créer des ressources financières additionnelles pour le pays.

L'industrie de l'arts était intensifiée en Côte d'Ivoire. Elle obligeait les mécènes à y injecter de fortes sommes d'argent pour répondre à la renommée musicale du pays et satisfaire des mélomanes de plus en plus exigeants. L'intelligence musicale extérieure était donc mise à contribution, pour la réalisation d'œuvres discographiques ou d'événements musicaux majeurs. L'écurie de Yacé, initiée à ces nouvelles technologies, va permettre de réorienter les producteurs, partant toute l'industrie musicale ivoirienne vers cette expertise locale, donnant ainsi un coup d'accélérateur à la promotion de ces nouveaux métiers.

Aujourd'hui, les formations informelles laissent progressivement la place à celles dites académiques. Ainsi, à l'INSAAC⁷, par exemple, y a-t-il cette volonté d'harmoniser les savoirs avec ces nouveaux métiers⁸. Même s'il y a encore beaucoup à apporter pour

⁷ Institut Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC).

⁸ L'initiation aux nouveaux métiers de l'industrie culturelle a été incorporée comme partie intégrante des curriculums à l'E.N.S.M.D (Ecole Nationale Supérieure de Musique et de Danse.)

étançonner ces velléités, il faut les encourager et leur permettre de s'enraciner durablement pour continuer efficacement ce travail de longue haleine.

L'industrie musicale, avec tout ce qu'elle offre, est une aubaine considérable et elle doit constituer une autre source de revenus comme dans les pays développés. Marcellin Yacé, artiste avant-gardiste, l'a aisément perçu et en permettant de vulgariser ces professions, il donne une autre dimension à sa vision, en somme, à son art.

Les membres de son écurie qui perpétuent son œuvre font également des émules. C'est ce qui explique la prolifération d'artistes arrangeurs, de home studio, voire de studios d'enregistrement dans le pays. Cet accroissement d'activités doit être perçu comme un signe du temps, qui consolide la position de la Côte d'Ivoire, comme plaque tournante de la musique dans la sous-région.

David Tayoraut ancien membre du groupe Woya, *Anicet Gayo*, *Alphonse Batoa*, *Evrard Taily*, anciennement ingénieur de son de la Présidence de la république de Côte d'Ivoire et tous les jeunes gens qui ont bénéficié directement ou indirectement du savoir de Yacé, font aujourd'hui la fierté du pays. Ils sont sollicités de par le monde, et ils apportent une plus-value considérable à l'économie de la Côte d'Ivoire.

CONCLUSION

Marcellin Yacé, artiste aux talents reconnus, a procédé à une démythification de l'intelligence musicale en Côte d'Ivoire, à travers son ancrage dans le terroir, mais surtout par sa parfaite maîtrise de l'ingénierie musicale. Cette nouvelle démarcation esthétique est le terreau sur lequel se sont épanouis plusieurs genres musicaux, notamment le Zouglou et plus tard le Coupé décalé, qui auront bouleversé les mélomanes, et partant toutes les productions musicales du pays.

La Musique Assistée par Ordinateur, cet allié par lequel Marcellin Yacé s'est adapté aux goûts dominants et aux exigences de l'industrie culturelle mondialisée, demeure un atout considérable. Elle est à l'origine d'une marée musicale, qui offre toutes les expressions musicales reconnues à la nation ivoirienne. Ce bain sonore ininterrompu, traduit sans aucun doute que les jeunes ivoiriens se sont mis au service de la musique. Ce dynamisme des acteurs, nouveau pilastre de tout le secteur de la musique en Côte d'Ivoire, doit sans doute redéfinir ses contours, à l'effet de s'inscrire définitivement dans la perspective d'une véritable musique identitaire chère à Marcellin Yacé.

BIBLIOGRAPHIE

- ATTALI Jacques, *Bruits sur l'économie politique de la musique*, Paris, Fayard Puf, 1977, 301 p.
- BABI René, *Amédée Pierre le dopé nationale grand maître de la parole*, Paris l'Harmattan, 2010, 307p.
- BEBEY Francis, *Musique de l'Afrique*, Paris, expression Horizon de France, 1969, 207 p.
- DAMON Julien, « *L'urbanisation mondiale en perspective positive* » in *Etudes* 2011/6 (tome 414), pp.739-749.
- GUILBAULT Jocelyne, « Musique et développement, le rôle du zouk en Guadeloupe » in *Presse Universitaires de Rennes*, 1996, pp.305-321.
- JIMENEZ Marc, *qu'est-ce que l'esthétique*, Paris, Gallimard, 1997, 445p.
- KOUROUMA Kassoum, « La migration numérique de la musique contemporaine ivoirienne » in *SLC*, n°11, vol 2, de décembre 2017, pp.258-268.
- KONATE Yacouba, *Alpha Blondy reggae et société en Afrique noire*, Paris, édition Karthala, 1987, 287 p.
- ROUSSET Christian, *Africultures dossier musique et business*, Paris, l'Harmattan, 2000, n°29.
- WOLFGANG Bender, *La musique Africaine contemporaine*, Paris, l'Harmattan, 1992, 264p.

KANIAN-TÉRÉ N°6, décembre 2020, pp. 66-87

**BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE CÔTE D'IVOIRE ET PROMOTION DE LA
LITTERATURE DE JEUNESSE DANS LE DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN**

MOULARET Renaud-Guy Ahioua

Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC)
Abidjan, Côte d'Ivoire
regam2001@yahoo.fr

Résumé

En Côte d'Ivoire, la littérature de jeunesse est encore peu promue. Cette littérature qui prend en compte l'enfant et l'adolescent semble oubliée par les autorités et ignorée par les publics cibles. Cet état de fait trouve son fondement dans une étiologie à la fois structurelle et conjoncturelle qui s'incarne dans une édition de jeunesse faible, des moyens financiers et technologiques limités et un marché étroit. Or, la Bibliothèque Nationale Côte d'Ivoire dont l'une des missions fondamentales est de contribuer à l'orientation et à la définition de la politique du livre, essaie d'accorder à la jeunesse la place qu'elle mérite en matière de lecture. Les initiatives qui en découlent, nonobstant leur pertinence, ne vont pas sans difficultés ; ce qui convoque des perspectives managériales en matière de littérature de jeunesse.

Mots-clés : Bibliothèque Nationale de Côte d'Ivoire, District d'Abidjan, littérature de jeunesse, livre, promotion.

Abstract

In Côte d'Ivoire, children's literature is still little promoted. This literature which takes into account the child and the adolescent seems forgotten by the authorities and ignored by the target audiences. This state of affairs finds its basis in an etiology that is both structural and cyclical, which is embodied in a weak youth edition, limited financial and technological means and a narrow market. However, the National Library of Côte d'Ivoire, one of whose fundamental missions is to contribute to the orientation and definition of book policy, tries to give young people the place they deserve in reading. The resulting initiatives, notwithstanding their relevance, are not without difficulties; which calls for managerial perspectives in children's literature.

Keywords: National Library of Côte d'Ivoire, District of Abidjan, children's literature, book, promotion.

INTRODUCTION

En mettant en place le dispositif « *Capitale mondiale du livre* » en 2001, l’Organisation des Nations Unies pour l’Education, la Science et la Culture (UNESCO), favorise la culture inclusive autour du livre dans une ville choisie dans le monde. Cette activité d’envergure mondiale, permet la rencontre des auteurs et des autres acteurs de la chaîne du livre. Mais au-delà, elle encourage le rayonnement des bibliothèques et autres espaces de lecture, en mettant un accent particulier sur l’accès au livre par tous et surtout par les plus jeunes.

Ainsi, les bibliothèques qui sont des structures incontournables dans la diffusion et la distribution du livre (Ayoh, 1980) et partant de l’information, deviennent des entités nécessaires à la fédération d’énergies empreintes de créativité et d’innovation. A cela s’ajoute la dimension sociale prenant en compte l’offre de services utiles à la socialisation (Appolonio, 2005), à la construction de la connaissance, au renforcement du lien et à l’expression de l’identité culturelle (Tahiri-Zagret, 1990).

Il est recensé en 2015 en Côte d’Ivoire d’une part 96 bibliothèques et d’autre part, que l’importation du livre représente 11.097.673.798 frs CFA soit 82 % des importations sur la période 2007-2016 (MCF, 2017). Aussi, dans le District Autonome d’Abidjan (DAA), très peu de bibliothèques publiques existent (MCF, 2017, idem). Implantée à Abidjan, la Bibliothèque Nationale de Côte d’Ivoire (BNCI) est l’une des premières institutions de livre et lecture. Dans sa politique de promotion de la lecture, elle accorde une place importante à la littérature de jeunesse par le biais des ressources dont elle dispose à sa bibliothèque enfantine et par des activités qu’elle organise, notamment les Journées Nationales du Livre pour Enfant (JNLE) depuis 2011.

Dès lors, de par son statut et ses attributions, la BNCI peut contribuer à l’essor de la littérature de jeunesse aussi bien à Abidjan qu’à l’échelle nationale. Son rôle dans l’orientation dans la politique publique du livre devrait lui permettre d’asseoir un système efficace de promotion de la lecture à l’endroit des jeunes qui sont l’avenir de toute nation.

Dans une démarche structuro-fonctionnaliste (Malinowski, 1970), il conviendra après une approche conceptuelle, de rappeler l’historique de la littérature de jeunesse en Côte d’Ivoire et celle de la BNCI, de présenter la place de cette institution dans la politique du livre, et d’évoquer les perspectives managériales pour une meilleure promotion de la littérature de jeunesse.

1- DU CONCEPT DE LA LITTÉRATURE DE JEUNESSE

La compréhension de la littérature de jeunesse ou littérature jeunesse, se perçoit d’abord par le concept de littérature. Celui-ci est appréhendé dans les ouvrages de référence et par les chercheurs comme « *l’ensemble des œuvres écrites ou orales auxquelles on reconnaît une finalité esthétique* » (Appolonio, 2005 : 10). Ainsi, la littérature qui se réfère aux lettres, a une double acceptation qui s’incarne d’abord dans l’écrit et ensuite s’épuise dans l’oral, c’est-à-dire le verbe.

Dans les tentacules de la littérature, apparaît au 18^{ème} siècle, la littérature de jeunesse qui désigne « *tout livre publié dans une collection jeunesse et donc destiné et adapté aux jeunes enfants* » (Appolonio, ibidem). Cette approche met en exergue l'aspect matériel de la littérature de jeunesse, car elle se réfère aux documents (albums, romans ou œuvres de fiction, œuvres documentaires, bandes dessinées, livres de jeux, livres de cuisine, etc.) dont la nature tient compte du public cible à savoir les enfants. Ce type de documents est conçu pour susciter l'éveil et l'apprentissage tout en n'éludant pas le côté ludique.

A côté du critère matériel sus-évoqué, un autre critère est pris en compte, c'est celui de la personne. En effet, le profil requis en matière de littérature jeunesse est celui de l'enfant dont l'âge est compris « *entre 02 et 16 ans* » (Ayoh, 1980 : 3 ; Rebillard, 2005). Il reste évident que le genre est grandement convoqué en tant que critère incontournable de toute politique et de toute stratégie de développement. A ce titre, ces limites d'âge s'appliquent aux enfants des deux sexes c'est-à-dire, filles et garçons (BNF, 2019) qui développent durant cette tranche d'âge, un esprit de créativité dans un processus de croissance.

« En effet, le livre pour enfants concerne des âges différents, depuis l'âge le plus tendre jusqu'à 16 ans environ. Au début, l'enfant possède son livre d'images comme un bien, un jouet, puis avec la découverte de la lecture, il aura d'autres livres, les premières lectures, puis les ouvrages de démarrage ; étape par étape, le livre pour enfants va disparaître de l'univers de l'enfant, pour faire place à la littérature générale » (Ayoh, Op. Cit. : 8).

Mais au-delà des critères personnels et matériels, la littérature jeunesse est avant tout un système de communication. Il s'agit d'

« Une communication historique (autrement dit localisée dans le temps et dans l'espace) entre un scripteur adulte et un destinataire enfant (récepteur) qui, par définition en quelque sorte, au cours de la période considérée, ne dispose que de façon partielle de l'expérience du réel et des structures linguistiques, intellectuelles, affectives et autres qui caractérisent l'âge adulte. » (Soriano 1959 : 278).

Cette approche postule des connections spatio-temporelles entre l'écrivain et le jeune lecteur. Ce dernier s'abreuve de l'information transmise par l'écrivain en s'appuyant sur la dynamique de la langue, la force de l'émotion et la puissance de la réflexion. C'est ce qui ressort des documents textuels pour enfants qui invitent à la lecture et à la compréhension.

Cela semble différent avec les albums de jeunesse auxquels les auteurs (Salerno, 2006 ; Van Der Linden, 2007) reconnaissent la domination de l'image, soit à côté du texte, soit sans texte. Cette suprématie des illustrations participe de la construction du narratif chez l'enfant qui découvre et apporte du sens au visuel.

En outre, l'apparence du livre de jeunesse participe de la fonction qui lui est assignée par rapport à la lecture comme activité de croissance chez l'enfant. C'est le lieu de rappeler que la « *la lecture est essentielle pour le développement personnel, mais aussi pour le*

développement de l'entourage des enfants, de leur communauté, de leur pays ! » (Quinones, 2017a : 10). L'importance de la lecture pour l'enfant est aussi consignée dans les textes proposés par des institutions à travers le monde¹ et même par l'Organisation des Nations Unies (ONU)².

La présence de la littérature de jeunesse aujourd’hui en Côte d’Ivoire, est le résultat d’un long cheminement qui tire ses fondements dans l’histoire de cette nation.

2- APERÇU HISTORIQUE DE LA LITTERATURE JEUNESSE EN COTE D’IVOIRE

La littérature à l’endroit des jeunes a une dimension historique qui s’inscrit dans le cadre de la littérature globale. Cette littérature jeunesse s’analyse aussi bien avant l’indépendance qu’après l’indépendance.

2.1- Période avant l’indépendance

La littérature de façon générale en Côte d’Ivoire, a commencé bien avant les indépendances, car l’histoire de l’édition remonte à la période pré-coloniale avec l’entrée du livre par les missionnaires catholiques (Lebouath-Cayskand, et Sibai-Ozouo, 1980). Si l’école a été le moyen par excellence d’introduction et de développement du livre à cette époque, il convient de relever que les actions des missionnaires ont été motivées par l’évangélisation des populations autochtones. Aussi, les livres étaient importés depuis la métropole ou depuis Dakar et distribués à l’attention des enfants, dans le réseau d’écoles créées. Ces livres étaient produits aussi bien en langue française qu’en langues locales (Dan, Baoulé, Dioula, Bété, ...).

A partir de 1893, les missionnaires vont bénéficier de l’appui des autorités de la nouvelle de colonie et leurs actions ont consisté à mettre en place des imprimeries (Imprimerie Saint Jean- Baptiste en 1897, Institut de la Presse Missionnaire en 1932), des maisons d’édition et des librairies (Editions Saint-Paul en 1935, Clairafrique). Ces librairies sont des dépôts de livres mis en place par les missionnaires. Il faut cependant relever l’implantation de la Librairie de France en 1938 par une famille française³.

L’action coloniale devenue plus importante à l’issue de la seconde guerre mondiale, les missionnaires vont contribuer à l’éclosion d’une véritable politique en faveur des écoles et autres apprenants. La littérature enfantine en Côte d’Ivoire, rédigée par des chercheurs ou des éducateurs, comprenait « *les documentaires (livres d’histoires, encyclopédies, biographies), les œuvres d’imagination (le conte, la fiction, le roman), les ouvrages qui*

¹ L’Académie Suédoise du Livre pour Enfant a produit en 2008, *Les dix-sept raisons en faveur du livre pour enfant* qui montre l’importance du livre de jeunesse pour le développement de l’enfant.

² En 1989, l’ONU adopte la Convention Internationale des Droits de l’Enfant qui apporte l’adhésion de 195 Etats. Ce texte reconnaît les moins de 18 ans comme des êtres à part entière dont les droits doivent être respectés.

³ Originellement appelée « Les établissements Barnoin », La Librairie De France est installée en Côte d’Ivoire en 1938 par Raoul BARNOIN. Ces établissements intervenaient dans le domaine du commerce du livre et de la presse avant de s’étendre à d’autres domaines. <https://www.librairiedefrance.net/content/6-qui-sommes-nous->, Consulté le 29 juillet 2020.

débouchent sur une activité (livres de jeux livres de cuisine) » (Ayoh, 1980 : 8). Il faut ajouter à cela la presse des jeunes avec des titres comme « Kisito », « Ibalita », « Guétiali », « Le Bulletin des cœurs vaillants » et « Kouakou » (Lebouath-Cayskand et Sibai-Ozouo, 1980, Op.cit.). L'objectif de cette presse était de développer le goût pour la lecture et pour l'imprimé dès l'enfance.

Un autre groupe de religieux et plus précisément les Jésuites, à travers l'Institut Africain pour le Développement Economique et Social (INADES), va mettre en place les éditions de l'INADES en 1958.

Ces actions menées pour construire une édition, prennent en compte la littérature de jeunesse qui se fera une place à travers les institutions mises en place dans l'histoire du livre en terre ivoirienne et ce, à partir de 1960.

2.2- Période après l'indépendance

En analysant de plus près les écrits, il ressort que

« La littérature écrite et illustrée à l'intention des enfants commence dans les années 1950 au Sénégal et au Cameroun, vers 1961 en Guinée avec les Contes et légendes de Guinée, mais démarre véritablement après les Indépendances dans les années 1970 et 1980, pour connaître un essor à partir des années 1995. Elle fleurit lentement mais sûrement, notamment en Côte-d'Ivoire, au Bénin, au Sénégal et au Mali, mais aussi dans la plupart des autres pays francophones.» (Quinones, 2017a :11).

Il faut relever l'action concertée et conjuguée de différentes structures qui interviennent depuis longtemps dans la politique globale du livre en Côte d'Ivoire. Il s'agit des structures politiques, des structures religieuses et des personnes privées agissant pour la production et la diffusion du livre. A cet effet, il convient de citer le Centre d'Etudes pour l'Afrique et Madagascar (CEPAM), le Club Africain du Livre, les Editions Africaines, Hachette-Abidjan, l'Université d'Abidjan (Ayoh, 1980 Op.cit.).

Ces maisons d'édition quoiqu'utiles à l'essor de la filière livre qui est, à cette époque, à ses balbutiements, ne s'intéressent pas à la littérature jeunesse. Aussi, l'Etat de Côte d'Ivoire va-t-il œuvrer à la mise en place du Centre d'Edition et de Diffusion Africain (CEDA) et des Nouvelles Editions Africaines (NEA). Si les NEA ne s'investissent pas dans la littérature jeunesse, le CEDA essaie quant à lui, de produire les « Albums du jeune soleil » pour les tout petits et les « Livres du soleil » pour les plus grands. A cela s'ajoutent des livres comme « Fatou au pays des Baoulés » de sabine COMBET et « Les aventures de Leuk le lièvre » de Léopold Sédar SENGHOR et Abdoulaye SADJI. Ces initiatives demeurent insuffisantes face à une population alphabétisée de plus en plus importante estimée à 810.244 élèves en 1978 (Ayoh, idem). Dès lors, l'Etat ivoirien sollicite les éditeurs

étrangers notamment français pour l'importation de livres⁴. Ces-derniers offriront leurs succès issus des « collections classiques des bibliothèques vertes et roses Ainsi que des manuels scolaires» (Ayoh, Op.cit. : 10) et diffusés par Hachette-Abidjan, la Librairie Carrefour et les éditions CLE. « Les statistiques officielles de 1975 révèlent que sont entrés en Côte d'Ivoire 5.023.000 livres scolaires, 2.854.000 livres de littérature générale et 64.000 livres pour la jeunesse » (Ayoh, Ibidem).

La diffusion du livre et de la lecture prend appui sur l'action des bibliothèques. C'est pourquoi, au lendemain de l'indépendance, les autorités ivoiriennes vont lancer la création « d'un certain nombre de bibliothèques concentrées pour les trois-quarts à Abidjan » (Beuseiza et Zoguehi, 1976 : 11). Dans le cadre du plan de développement des bibliothèques, il est possible d'évoquer :

- « la construction d'une bibliothèque régionale à Bouaké ouverte en 1970 ;
- la création de bibliothèques pédagogiques dans chaque circonscription de l'enseignement primaire desservie par des caisses de livres ;
- la création de cinq (5) bibliothèques de quartier à Abidjan ;
- la construction de la Bibliothèque Nationale ouverte le 9 janvier 1974 ;
- la construction de la bibliothèque centrale de Treichville » (Beuseiza et Zoguehi, ibidem) ;

Aujourd'hui, le paysage ivoirien des bibliothèques a sensiblement évolué et se présente comme suit :

Tableau N°1 : Evolution du nombre de bibliothèques en Côte d'Ivoire

STATUT	2012	2013	2014	2015
Nombre de bibliothèques	96	96	96	96
Publiques nationales	1	1	1	1
Publiques communales	40	40	40	40
confessionnelles	1	1	1	1
Centres d'archivages nationaux	NP	NP	NP	NP
Nombre de centres culturels étrangers	3	3	3	3

Source : BNCI, 2017

Il appert au regard de ce tableau que de 2012 à 2015, le nombre de bibliothèques n'a pas connu d'évolution. Cette stagnation se perçoit à tous les niveaux des espaces de lecture. La présence des centres culturels étrangers malgré leur petit nombre, semble une alternative à la faiblesse des espaces de lecture en Côte d'Ivoire.

Cette période post-coloniale connaît une abondance institutionnelle qui concourt à la mise en place d'une politique du livre dans laquelle la BNCI devient acteur important.

⁴ Les éditeurs retenus dans le cadre de cette action en faveur de la jeunesse sont : les Editions CLE, Présence Africaine, Hachette, Flammarion, Delagrave, GP, Grasset, la Farandole, l'Ecole des Loisirs, Casterman et bien d'autres encore.

3- LA BNCI DANS LA POLITIQUE DU LIVRE DE JEUNESSE EN COTE D'IVOIRE

Le rôle de la BNCI dans la situation du livre de jeunesse en Côte d'Ivoire incline à apprécier l'évolution de cette politique et sa situation actuelle.

3.1- De la politique du livre de jeunesse en Côte d'Ivoire

La politique du livre de jeunesse en Côte d'Ivoire donne à observer d'une part, la synergie des acteurs publics et d'autre part, le rôle de la BNCI sans omettre l'action des éditeurs de livres de jeunesse.

3.1.1- La synergie des acteurs publics

Si les stratégies de mise en place d'une politique du livre de la jeunesse sont perceptibles depuis la période coloniale, L'Etat de Côte d'Ivoire va faire du livre en général un axe prioritaire de sa politique éducative et partant, de sa politique de développement (MCF, 2003).

A ce jour, la gouvernance de la culture⁵ en Côte d'Ivoire fait l'objet, outre les structures centrales, d'une importante déconcentration sur toute l'étendue du territoire national⁶. En effet, dans une convergence d'actions⁷, les directions régionales en charge de la culture et présentes dans les 31 régions du pays, ont pour missions de promouvoir la culture et les arts en général et en particulier le livre - avec l'avènement de la loi de 2015⁸- auprès des populations locales et plus précisément des élèves et des tout petits. La naissance des festivals encadrés par le Ministère en charge de la culture et / ou celui de l'éducation (Vacances culture, festival de théâtre scolaire, ...).

Sur la base des conventions avec l'ancienne métropole (Estivals, 1980), la gestion du livre malgré la prospérité économique, demeure dépourvue d'infrastructures et de financements conséquents (OIF, 2010). En raison de la forte présence du manuel scolaire qui représente 70 % de la production éditoriale du pays (MCF, 2003, Op.cit. ; OIF, 2010, Op.cit.), la gestion du livre fait l'objet d'un partage de compétences entre le Ministère de la Culture et de l'Industrie des Arts et du Spectacles (MCIAS) et le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA).

De fait, le livre de jeunesse en tant que produit d'une industrie, est aussi un manuel de formation d'où l'intervention de différents ministères. En effet,

⁵ Décret 2016-508 du 13 juillet 2016 portant organisation du Ministère de la Culture et de la Francophonie.

⁶ Arrêté N°57 MCF/CAB du 08 juin 2012 fixant le cadre général relatif aux attributions, à l'organisation et au fonctionnement des directions régionales du Ministère de la Culture et de la Francophonie.

⁷ Les Directions Régionales de la Culture contribuent avec les directions centrales et les structures sous-telles (Direction en charge du livre, Bibliothèque Nationale de Côte d'Ivoire, Centre National de Lecture Publique) du MCF à la promotion du livre et de la lecture et partant, des écrivains. C'est le lieu de relever que conformément au décret de 2016 en son article 17, la Direction du Livre, des Arts Plastiques et Arts visuels est chargée de promouvoir la création littéraire, de développer les activités littéraires, d'élaborer et de mettre en œuvre une politique globale de promotion des industries du livre et d'apporter son assistance aux maisons d'édition, aux libraires ainsi qu'aux manifestations de promotion du livre.

⁸ La loi N° 2015-540 du 20 juillet 2015 relative à l'industrie du livre est voulue par le législateur comme politique sectorielle de la filière livre

« ... en Côte d'Ivoire, le domaine du livre a longtemps été et demeure encore celui du compromis entre le MCF officiellement en charge de la question et d'autres départements ministériels, du fait de l'importance capitale que revêt le livre dans la réalisation de leur mission. Mais aussi à cause du caractère ambigu du livre, véhicule indispensable dans la formation des élèves et des étudiants, marchandise destinée à la vente et pourvoyeuse de devises ». (MCF, 2003 : 24).

Il en découle que le Ministère en charge de l'Education Nationale est un partenaire privilégié du MCIAS dans la définition et l'orientation de la politique relative au manuel scolaire. Les cahiers des charges de la production du manuel scolaire sont dictés par le Ministère en charge de l'Education Nationale. L'interventionnisme public dans le domaine du livre de jeunesse est par conséquent bien visible au MENA. En effet, en raison de la dynamique du livre scolaire qui concerne par essence les individus de la tranche d'âge des lecteurs de jeunesse, le MENA est un acteur clé du livre à destination des jeunes. Par la mise en place des bibliothèques scolaires qui prennent divers statuts depuis le préscolaire jusqu'au secondaire, le livre de jeunesse est diffusé. C'est le cas « ... des Centres de Documentation et d'Information (CDI) dans les lycées et collèges,... les bibliothèques Centre de Documentation (BCD) dans les inspections de l'enseignement primaire ... » (MCF, 2003 : 61). Les actions croisées avec les partenaires internationaux (UNESCO, UNICEF, UE, OIF, ...) pour des programmes spécifiques (PASEC, PADEC, PARMEN, ...) ont permis entre autres, la mise en place des Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC), les Bibliothèques Centrales de Prêt (BCP) et le Réseau National des Ressources Educatives (MCF, 2003, idem).

A cela s'ajoutent les actions des collectivités décentralisées qui ont compétence⁹ dans le domaine des arts et de la culture¹⁰.

Au regard de ce qui précède, il ressort que le MCIAS reste le principal organe de la gestion institutionnelle du livre. Cependant, force est de reconnaître la place importante du Ministère en charge de l'Education Nationale en ce qui concerne le livre scolaire.

3.1.2- L'édition de jeunesse en Côte d'Ivoire

La production éditoriale en matière de livre de jeunesse est semblable à celle du système global de l'édition caractérisée par la domination des livres du Nord ou émanant du Nord. A cet effet, « *Il faut signaler que de nombreux auteurs et illustrateurs africains publient leurs œuvres en France. Tous lieux d'édition confondus, il existerait autour de 1100 titres* » (Quinones, 2017a : 12). En sus, cette assertion valable pour toute l'Afrique francophone est enrichie par le fait que le livre pour enfant représentait moins de 2 % de la production éditoriale locale jusqu'à la veille des années 2000 (Konaté, 1996).

⁹ Cf. Loi N° 2003-208 du 07 juillet 2003 portant transfert et répartition de compétences de l'Etat aux collectivités territoriales en ses articles 1^{er}, 10 et 11.

¹⁰ Cf. Décret N°86-448 du 25 juin 1986 portant transfert de compétences aux communes pour la création de biens et équipements culturels. la décentralisation qui confère aux collectivités territoriales la prise en compte de la dimension socio-culturelle et humaine ainsi qu'une intervention dans le domaine des arts et de la culture au profit des populations locales. Ces acteurs (communes, départements, régions, et districts) deviennent ainsi des partenaires efficaces pour l'essor et le déploiement de la politique culturelle.

Les catalogues des maisons d'édition laissent entrevoir des publications variées à l'endroit des enfants et des jeunes. C'est ainsi que chez Les Classiques Ivoiriens, au-delà des ouvrages du pré-scolaire, la littérature enfantine présente les collections « Bibi n'aime pas » et « Pi et Po » de Muriel DIALLO, « Siggly » de Michèle TANON-LAURA, « Etouanci » de Charlotte AKA et Aly OUATTARA et les collections de contes et légendes bilingues qui connaissent beaucoup de succès. Les prix varient de 1.500 frs à 2.950 frs CFA. Pour la littérature jeunesse, les collections « Caméléon » de Lucia Flores, « Gipépé » de Olivier BOMBASARO et Didier KASAÏ et biens d'autres ouvrages dont le prix varient de 2.350 frs à 4.000 frs CFA.

Chez NEI-CEDA, les ouvrages pour enfants et pour la jeunesse sont aussi publiés en nombre important avec des auteurs féconds. C'est le cas de Fatou KEITA avec ses ouvrages « Haïti sauvée par une poupée », « A l'école du Tchologo », « L'Abissa la leçon du Roi », « Kyatou cache ses dents », « le billet de 10.000 frs », « Le boubou du père Noël », « Le coq qui ne voulait plus chanter », « Le Loup du petit chaperon rouge en Afrique », « Le petit garçon bleu », « Le petit cheval rouge de Dalarna », « Le retour de la voleuse de sourires », « Les billes de Karim », « Sinabani, la petite dernière », « Tout rond », « Tiratou la petite guenon », « Une mamie très à la mode ». Véronique TADJO est auteur des titres suivants : « Ayanda », « La chanson de la vie » et « Mamie Wata et le monstre ». Bien d'autres auteurs qui publient hors collection chez NEI-CEDA pour ce qui est de la littérature enfantine et de jeunesse.

Vallesse éditions dispose de livres pour enfants bien présents dans le catalogue disponible sur le site web. Les autres maisons d'édition dépourvues de tels instruments, ne peuvent exposer à la face du monde leurs publications et sont dès lors noyées dans la spirale de la mondialisation éditoriale (Foucault, Manson et Pinhas, 2008).

3.2- La BNCI, une institution en faveur du livre de jeunesse à Abidjan

Quoiqu'ayant une compétence nationale, la BNCI est implantée dans le DAA, première ville de Côte d'Ivoire avec une forte concentration des activités administratives et économiques sans oublier les sièges des autorités politiques et des entités internationales.

3.2.1- De la gestion de la BNCI

Née des cendres de l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN)¹¹ en sa section ivoirienne de documentation, la BNCI prend juridiquement naissance par le décret N°71-434 du 10 septembre 1971 avec le financement de l'Etat du Canada. Inaugurée le 09 janvier 1974 par feu le Président Félix HOUPHOUET-BOIGNY.

¹¹ L'IFAN est une institution coloniale de recherche dans les domaines de l'ethnoscience, l'anthropologie, la préhistoire, etc. basée à Dakar. Information disponible sur le site <http://bnici.ci/presentation/historique.php>, consultée le 04 août 2020.

Première institution nationale du livre en Côte d'Ivoire, en vertu des textes¹² qui la régissent, la BNCI a pour missions de :

- « *recueillir, conserver et diffuser toute la production imprimée nationale ; collecter, cataloguer, conserver et enrichir dans tous les champs de la connaissance le patrimoine national ;*
- *constituer un centre national de documentation et fournir aux lecteurs et chercheurs une documentation aussi variée et complète ;*
- *constituer un centre général d'information bibliographique sur toutes les collections des bibliothèques du pays et publier une bibliographie nationale sur la base du dépôt légal ;*
- *servir de support à l'action de coordination du développement des bibliothèques confiées aux services des publications ;*
- *assurer l'accès du plus grand nombre aux collections, sous réserve des secrets protégés par la loi, dans des conditions conformes à la législation sur la propriété intellectuelle et compatibles avec la conservation de ces collections ;*
- *conduire des programmes de recherche en relation avec le patrimoine dont elle a la charge, particulièrement sur la bibliothéconomie ;*
- *coopérer avec d'autres bibliothèques et centres de recherche et de documentation nationaux ou étrangers, notamment dans le cadre des réseaux documentaires ;*
- *participer, dans le cadre de la politique définie par l'Etat, à la mise en commun des ressources documentaires des bibliothèques ivoiriennes ;*
- *permettre la consultation à distance des ouvrages »¹³.*

Ainsi, à travers les missions sus-évoquées qui lui sont assignées par l'Etat, la BNCI prend en compte la pluralité des publics dont elle a la charge de la satisfaction des besoins informationnels. Cette variété de publics implique les jeunes lecteurs pour qui l'offre de documents en vue de l'incitation à la lecture est un objectif majeur. La typologie des publics de la BNCI au regard de son statut, peut se faire selon des critères d'âges (enfants, adolescents, jeunes, adultes, séniors), selon des critères socio-professionnels (apprenants du préscolaire, écoliers, élèves, étudiants, travailleurs, universitaires), ou selon les critères socio-démographiques (usagers internes, usagers externes, lecteurs occasionnels) ou encore selon la relation avec l'institution (usagers réels, usagers potentiels, usagers observés) (Poissenot, 1998).

Il convient ainsi, suivant les textes de collecter, traiter et diffuser l'information nécessaire à l'épanouissement des jeunes. Or, c'est précisément, la demande d'informations des lecteurs qui explique la nécessité pour la BNCI d'œuvrer à une documentation *complète et variée*. Autrement-dit, la constitution de la documentation relève d'une importante politique d'acquisition dont les critères traduisent précisément écosystème de la structure d'information documentaire que représente cette bibliothèque nationale.

Fort de préciser les missions, les textes abordent aussi dans une dimension structurelle, l'organisation de cet organe du système ivoirien du livre. Il ressort toujours des textes que la BNCI est une direction avec à sa tête une directrice ayant rang de directrice

¹² Arrêté n° 060/MCF/CAB du 23 janvier 2017 portant attribution, organisation et fonctionnement de la Bibliothèque Nationale de Côte d'Ivoire

¹³<http://bncl.ci/presentation/mission.php>, consultée le 04 août 2020.

d'administration centrale. A sa suite existent deux (02) services ayant rang de sous-directions à savoir, le Service de la Conservation et de la Gestion des Collections et le Service de la Diffusion et du Service Public. Ce dernier service est aussi en charge de la Bibliothèque de Recherche, la Bibliothèque Enfantine et la Bibliothèque de Prêt¹⁴. Les différents services aident la direction au rayonnement de la BNCI à travers l'administration et la gestion de cette institution.

Dès lors, l'organisation fonctionnelle de la BNCI n'occulte pas la promotion de la littérature de jeunesse, car elle stipule à travers les attributions du service en charge de la diffusion, la mise en place d'une politique de vulgarisation de la documentation et de la lecture auprès des populations, l'éducation des différentes couches de la population, la promotion de la lecture infantile, la mise en place de stratégies en vue de rapprocher les populations des bibliothèques, la conception et la mise en œuvre de programmes éducatifs¹⁵.

3.2.2- Du cadre d'intervention de la BNCI pour la promotion de la littérature de jeunesse

La mission et l'action de promotion de la littérature de jeunesse par la BNCI, apparaît dans un cadre qui se situe à un double niveau d'appréciation à savoir, le cadre opérationnel et le cadre matériel.

3.2.2.1- Au niveau du cadre opérationnel

L'atteinte des objectifs à elle assignés, impose à la BNCI de procéder à la traçabilité de la production éditoriale nationale relativement au livre de jeunesse. Les données relevées ces dernières années concernent tant l'existence des maisons d'édition que leur production.

Relativement aux maisons d'éditions de livres, la situation est la suivante :

Tableau N°1 : Evolution du nombre de bibliothèques en Côte d'Ivoire

STATUT	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Editions de livres	21	21	21	21	21	21	21
Editions de journaux et magazines	7	15	14	15	15	15	15
Editions phonographiques	NP						
Autres (préciser)	NP						

Source : BNCI, 2017

Les éditeurs de livres demeurent les plus nombreux dans les différentes catégories d'éditeurs dont les productions restent opaques et par conséquent non traçables. Si le MCIAS répertorie une quarantaine de maisons d'édition, il est à préciser que seule une vingtaine a le véritable statut d'éditeur. Au-delà de l'existence des maisons d'édition, les informations collectées par la BNCI, traduisent une faible production de livres en Côte d'Ivoire. Le tableau suivant en donne l'exemple :

¹⁴ http://bncl.ci/presentation/organisations_fonctionnelles.php consulté le 04 août 2020.

¹⁵ http://bncl.ci/presentation/organisations_fonctionnelles.php, ibidem.

Tableau N°1 : Nombre de titres publiés de 2008 à 2019 en Côte d'Ivoire

ANNEES CLASSES	2008 2011	2012 2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Généralités	02	05	00	01	01	05	00	01
Philosophie	04	05	03	01	01	01	03	02
Religion	105	107	74	79	72	54	37	37
Sciences sociales	165	126	69	104	93	65	33	14
Langage	06	01	03	01	02	02	01	00
Sciences pures	01	00	01	00	01	01	01	00
Techniques	13	08	03	03	03	06	01	04
Arts	08	05	02	04	05	04	03	06
Littérature	42	102	62	66	60	65	17	24
Géographie et histoire	16	06	04	09	05	05	02	07
TOTAL	362	365	221	268	243	208	97	95

Source : BNCI, 2020

Sur un peu plus d'une décennie, la production de nouveaux titres a drastiquement chuté schématisant une évolution en dents de scie. Si elle estimée à plus de 100 livres par an sur la période de 2008 à 2013, elle connaît une ascension de 2014 à 2017 avec plus de 200 nouveaux titres publiés chaque année. A partir de 2018, c'est le déclin manifesté par une capacité annuelle inférieure à 100 titres. Le domaine le plus productif est celui des sciences sociales. A ce niveau, la part réservée à la publication de livres pour la jeunesse peut être dégagée. Elle est ainsi de :

Tableau N°4 : Publications du livre pour enfant en Côte d'Ivoire

	2008-2011	2012-2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de publications	362	365	221	268	243	208
Nombre de publications pour enfant	12	31	19	19	11	15

Source : BNCI, 2020

Si au début des années 2000, le livre pour enfants représentait moins de 2 % de la production éditoriale ivoirienne, en 2017 cette catégorie de livres est estimée à un peu plus de 7 % de la production globale après avoir connu une légère hausse de 8 % sur la période de 2012 à 2015. Le livre pour enfants n'atteint pas encore les 10 % de la production de livres en Côte d'Ivoire et est loin de représenter le 1/3 des acquisitions.

Par ailleurs, la BNCI compte

« 922 abonnés sur la période 2011-2020 avec 6545 consultations et 32595 fréquentations... En 2014, la bibliothèque de recherche comptait au titre des fréquentations 1296 hommes contre 425 femmes et 1341 hommes contre 414

femmes. En 2019, la bibliothèque enfantine comptait 1071 garçons contre 1521 filles »¹⁶.

Ces statistiques quoiqu'importantes, demeurent insuffisantes en raison des difficultés structurelles que rencontre la BNCI. La bibliothèque de recherche est fermée au public depuis 2016 à l'instar de toute la BNCI qui fut fermée, car elle abritait les 8èmes Jeux de la Francophonie de 2017. Si à ce jour, les autres services fonctionnent, l'attente de la réouverture de la bibliothèque de recherche continue. Ainsi, les incessantes fermetures occasionnent la déperdition des données sans oublier la crise sanitaire de 2020 due à la Covid-19 qui a fortement perturbé les activités de la BNCI. La bibliothèque pour enfant et la banque de prêt ont rouvert leurs portes au public depuis janvier 2019. Le lectorat féminin y est plus élevé par rapport aux lecteurs de sexe masculin¹⁷.

La réalité du fonctionnement de la BNCI quant à la promotion du livre de jeunesse se double de la réalité des activités menées dans ce sens d'où l'analyse du cadre matériel.

3.2.2.2- Au niveau du cadre matériel

Les activités de la BNCI en faveur de la promotion de la littérature de jeunesse sont d'ordre événementiel. En effet, d'une part les éditeurs, les libraires et les bouquinistes sont contactés pour des acquisitions et des animations et d'autre part, les auteurs et écrivains sont sollicités pour animer des activités et pour les dédicaces de leurs œuvres¹⁸. Les ouvrages fortement demandés par les jeunes lecteurs sont les romans, les albums et les bandes dessinées ivoiriens ou africains à la limite par rapport aux ouvrages occidentaux qui sont peu consultés.

L'activité fondamentale de cette promotion reste les Journées Nationales du Livre pour Enfants (JNLE) organisées de 2011 à 2014 organisées à Abidjan. Les JNLE se présentent comme une plate-forme de promotion de la lecture publique avec des stratégies significatives à l'endroit des publics jeunes dans un contexte visant à insuffler une nouvelle dynamique à l'institution. Ces journées s'adressent à « *des enfants de 03 à 17 ans, des professionnels du livre, des bibliothécaires, des partenaires de l'éducation, opérateurs économiques, des collectivités décentralisées et des associations de promotion du livre et de la lecture* »¹⁹. On y trouve des activités « *d'animations autour du livre, des jeux, des concours, des expositions ventes, des conférences et table rondes et des dédicaces* »²⁰. Organisées dans le dernier trimestre de l'année, les JNLE enregistrent la participation des éditeurs de livres pour enfants (NEI-CEDA, les Classiques ivoiriens, EDILIS, Fratmat éditions, Alliance Biblique de Côte d'Ivoire), des libraires (Librairie de France Groupe, Librairie Arté Lettres, Librairie de Koumassi), et d'autres acteurs (Aniss création, Empreinte verte, le Centre de la Protection de la petite enfance, le Contingent jordanien de l'ONUCI).

¹⁶ Informations fournies par Mme DAGO Flore, Chef de service diffusion et du service public à la BNCI.

¹⁷ Informations fournies par Mme DAGO Flore, idem.

¹⁸ Informations fournies par Mme DAGO Flore, idem.

¹⁹TDR des JNLE http://bncl.ci/activites_culturelles/JNLE/JNLE2013/contexte_et_justification.php, consulté le 11 août 2020

²⁰TDR des JNLE http://bncl.ci/activites_culturelles/JNLE/JNLE2013/contexte_et_justification.php, ibidem.

Des collections pour enfant ont été présentées telles que « *Je découvre la vie* » de Claire PORQUET et « *Kokou le petit vert* » de Rita NENE.

Ces activités dédiées à l'enfant ont connu une montée en puissance dans leur organisation. Au niveau des thématiques, l'édition de 2011 prônait « *le livre et la lecture : enjeu pour les communes* » ; ce qui a animé les table rondes. L'édition de 2014 a eu pour thème « *Grandissons unis autour du livre* » et concernait un public de 03 à 18 ans. Avec un lancement et une forte cérémonie d'ouverture, cette édition a vu l'adjonction de plus de partenaires et de nouveaux sponsors parmi les opérateurs économiques les plus dynamiques et les plus influents. La présence d'un bibliobus a permis des activités d'animation itinérantes ayant sillonné cinq (5) communes, deux (2) localités en banlieue, 22 écoles d'enseignement général, une (1) école professionnelle et une (1) école spécialisée²¹.

Les JNLE ont connu par la suite une mutation pour devenir le Salon International du Livre pour Enfant et la Jeunesse (SILEJ), organisé cette fois par le MCIAS.

3.3- La littérature de jeunesse dans l'impasse

La littérature de jeunesse n'échappe pas aux problèmes du livre et de la lecture en Côte d'Ivoire, voire en Afrique. L'étude étiologique de la situation du livre à l'endroit des jeunes repose sur le substrat des pesanteurs de divers ordres.

Les causes socio-culturelles (poids de la tradition orale, la faible scolarisation estimée à 49%, l'absence d'une culture de la lecture et du livre perçu comme un objet de luxe, l'isolement nécessaire pour la lecture), les causes socio-politiques (faiblesse de la politique du livre, absence de structures de promotion du livre, le grand intérêt accordé à l'audiovisuel et à l'informatique), les causes socio-économiques (faiblesse du pouvoir d'achat, lourdeur de la fiscalité sur le livre, absence de réseaux de diffusion) sont autant d'obstacles de premier plan qui entravent l'essor d'une industrie du livre et partant, de la lecture publique (Beuseiza et Zoguehi, 1976 ; Tahiri-Zagret, 1990 ; Konaté, 1996 ; Sylla, 2007 ; Foucault, Manson et Pinhas, 2008 ; Quinones, 2017b). Les inégalités en matière de développement, occasionnent la fracture livresque entre les zones rurales et les villes (Yéo, 2013). En effet, les campagnes sont dépourvues de bibliothèques et encore moins de librairies rendant difficile, voire impossible l'accès au livre. Ces inégalités constatées partout en Afrique noire francophone aboutissent à une surconcentration des structures de l'édition (éditeurs, imprimeurs, libraires, bibliothèques, médiateurs du livre ..) dans les principales villes (Kané, 2013) notamment à Abidjan pour ce qui est de la Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, l'étroitesse du marché du livre pour enfants, la faiblesse de la technologie, l'insuffisance d'une aide à l'édition de livre pour enfants et l'absence de structures de formation pour des ressources humaines qualifiées dans la lecture publique contreviennent à l'évolution du livre de jeunesse (Azo, 2013 ; Kané, 2013 Op.cit.). La situation difficile du livre de jeunesse est aggravée par la faiblesse des structures de

²¹Informations sur la page http://bnci.ci/activites_culturelles/JNLE/JNLE2014/activites.php, consulté le 11 août 2020.

production ainsi que celle des structures de distribution ; ce qui amplifie la dépendance vis-à-vis des productions de livre de jeunesse provenant du Nord (Konaté, 1996 Op.cit.).

Ainsi, dans ce contexte de pénibilité de la promotion du livre de jeunesse, la BNCI subit la faible production en Côte d'Ivoire du livre de jeunesse, la détérioration du tissu des bibliothèques sur toute l'étendue du territoire national, le manque de volonté politique, la démission des parents dans leur rôle d'éducation à la lecture des enfants et l'insuffisance des budgets alloués non seulement pour les acquisitions mais aussi pour les activités de promotion du livre de jeunesse²².

Un autre facteur qui accroît le fossé du contre-développement de la littérature de jeunesse en Côte d'Ivoire est celui de la sécurité juridique du livre. Le livre reste insuffisamment protégé. La loi de 2015 relative à l'industrie du livre

« ...est une loi légère qui ne donne pas de mesures concrètes pour la création, le financement et l'équipement des bibliothèques. Par exemple cette loi ne définit pas des actions précises pour obliger l'Etat et les collectivités à assurer la mise en place des bibliothèques publiques et scolaires, ainsi que la dotation de leur budget conséquent. Les articles 7 et 8 relatifs à l'assurance ne sont même pas appliqués jusqu'à ce jour »²³.

En l'absence de décrets d'application, cette loi reste difficile à mettre en œuvre. De ce fait, elle offre un cadre juridique encore fragile en ce qui concerne la structuration de l'économie du livre.

4- PERSPECTIVES MANAGERIALES POUR LA PROMOTION DE LA LITTERATURE DE JEUNESSE EN COTE D'IVOIRE

Face au lot de difficultés que connaît la littérature de jeunesse, des solutions peuvent être envisagées pour améliorer cette tranche de la lecture, essentielle pour bâtir une société durable de lectrices et de lecteurs.

4.1- La levée des pesanteurs de toute nature

L'appropriation du livre par les populations et surtout, par les enfants et les jeunes, impose des actions continues pour diminution progressive des contraintes socio-culturelles et socio-économiques.

Dans un contexte de plurilinguisme, la langue devient un facteur incontournable à prendre en compte pour l'incitation à la lecture par les enfants et les jeunes. En plus du français langue officielle, la publication en langue locale ivoirienne apparaît comme un axe fort de la politique éditoriale en faveur de la jeunesse.

²² Information recueillie auprès de Mme DAGO et de M. ATTREMAN, tous deux chefs de service à la BNCI.

²³Information recueillie auprès de M. ATTREMAN, Chef de Service de la Conservation et de la Gestion des Collections à la BNCI.

Avant de déployer ce dispositif lié à la langue, la politique éducative doit être renforcée pour offrir aux populations la capacité de lire et écrire aussi bien en français qu'en langue locale. Autrement-dit, il est primordial de relever le niveau de scolarisation, fondement préalable au développement de la politique du livre et de former dans la lecture des langues locales.

L'accompagnement des médias devient inéluctable pour le management de la promotion du livre (Soumagnac, 2006 ; Abensour, 2010). Cela passe par la couverture des activités autour du livre de jeunesse surtout par les médias publics dont la mission est d'éduquer et de promouvoir la culture. Il s'agira aussi, à travers des émissions de qualité, de permettre au livre de se rendre attrayant et de fidéliser les publics jeunes. Concrètement, les chaînes de télévision privées généralistes, les radios commerciales, les radios de proximité, les médias confessionnels, les plateformes numériques, etc. seront associés à la promotion du livre de jeunesse en définissant des axes et des critères de promotion offrant des programmes de qualité aux enfants. Il va sans dire que la volonté politique encadrant ce dispositif inclue la réduction de la fracture numérique.

La revalorisation du pouvoir d'achat du livre passe par un allègement de la fiscalité et des taxes douanières. Le prix du livre mérite une révision pour supprimer les arguments liés à sa cherté et partant, à sa rareté.

L'environnement juridique du livre doit être renforcé par textes encadrant la lecture publique. Le contrôle accru de l'action des collectivités territoriales en faveur de la promotion et du développement de la littérature de jeunesse.

4.2- Les innovations artistiques et les réformes organisationnelles

Le livre pour jeunes pourra atteindre un niveau de développement pertinent en agissant sur le management de l'événementiel autour du livre. C'est le lieu de rappeler la diversité des évènements culturels que sont le spectacle, l'exposition, le festival, les salons et les foires (Mollard, 2012) qui doivent organisées autour du livre de jeunesse. Aussi, ces évènements culturels doivent se tenir aussi bien dans toutes les communes du District d'Abidjan que dans les villes de l'intérieur du pays pour faciliter l'accès des enfants et des jeunes des zones rurales au livre (Yéo, 2013 Op.cit.). Ainsi, chaque région et chaque département du pays pourra tenir son salon du livre de jeunesse. Il va sans dire que les collectivités locales, les autorités publiques locales, les Directions Régionales de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation ainsi que les opérateurs économiques locaux, seront associés à ces salons de proximité pour permettre aux enfants et aux jeunes d'être en contact avec le livre de jeunesse.

Le contenu du livre pour enfant en raison de ses exigences, a besoin d'innovations permanentes pour épouser à la fois les tendances des consommateurs et développer la créativité chez ceux-ci. La forme du livre, sa présentation, ses couleurs et ses illustrations, la forme des textes, etc. sont des éléments rendus nécessaires pour aiguiser la curiosité et susciter le goût de la lecture des jeunes lecteurs. Les livres à offrir aux enfants doivent avoir

une large part de « livres miroirs » complétée en appoint par des « livres fenêtres »²⁴. La fonction d'apprentissage étant fortement présente, le livre pour enfants doit être bien écrit et dépourvu de toute forme de lapsus. Il doit s'assimiler avec bonne aisance par le jeune lecteur. Les enfants ivoiriens comme partout en Afrique, sont intéressés par les histoires africaines impersonnelles avec des thèmes sur

«... les animaux (Komou le singe, les animaux veulent un roi, Sama l'éléphant), les liens entre les enfants et les animaux (Eloa et le poisson, Doudou et l'hyène), l'imaginaire avec la flore (L'œil du baobab, Le cotonnier de Moussa), la sensibilité, ... la pitié, ... la solidarité, ... le courage, ... » (Konaté, 1996 :78-79).

Ils sont de nos jours attirés par le numérique comme support de l'information et se passionnent par les super-héros et même pour le documentaire enfant. Ces besoins convoquent le numérique comme nouveau dispositif de promotion de la lecture de jeunesse par les livres en ligne et la médiation en ligne. C'est le cas de la revue *Takam Tikou*, des e-books pour la littérature africaine de jeunesse publiés par les éditions *Gannhal*, les récits illustrés disponibles sur le site *AfricanStorybook.org*, etc. (Quinones, 2017b). La possession d'un site web pour chaque acteur de la chaîne du livre est aujourd'hui une nécessité qui passe au rang des priorités (Soumagnac, 2006 ; Quinones, 2017b). A l'heure où l'édition de jeunesse se mondialise, les pays francophones doivent offrir des produits culturels empreints de diversité dans une volonté de maintenir la bibliodiversité (Foucault, Manson et Pinhas, 2008).

Bien plus que la saine émulation au niveau des prescripteurs (Djatchi, 2020), l'instauration de prix et de concours à l'endroit des jeunes, des acteurs de l'édition jeunesse et des médiateurs du livre, est un moyen de légitimer la littérature de jeunesse auprès des différentes couches sociales en impliquant la famille.

4.3- Des réformes institutionnelles vouées au livre de jeunesse

Le renforcement du tissu des bibliothèques, des centres de documentation et des espaces de lecture, le renouvellement des acquisitions dans les bibliothèques publiques et la bibliothèque nationale sans oublier le développement des autres formes de bibliothèques (bibliobus, valises documentaires, ...) sont autant de voies d'accès au livre pour les enfants et les jeunes.

Dans un abord systémique, les réseaux des bibliothèques doivent se constituer à divers échelons à savoir, le réseau des bibliothèques publiques et le réseau des bibliothèques scolaires. Fort de mettre en place de nouvelles structures dédiées au livre soutenues par l'implantation des CLAC, la formalisation des réseaux de lecture publique et de lecture pour enfants est un mécanisme majeur de promotion du livre.

²⁴ Le *livre miroir* est un livre qui permet à l'enfant d'apprendre et de connaître sa propre culture en vue d'épouser son identité. IL s'agit de diffuser les informations liées à son histoire dans une approche cosmomythologique rendue digeste par l'écriture pour enfant. Le *livre fenêtre* quant à lui, offre une lucarne à l'enfant pour découvrir les autres cultures et intégrer l'universel.

D'un point de vue technique, la BNCI, avec l'aide et la volonté des autorités, peut amorcer un nouveau virage en termes de statut. Avec la posture d'un établissement public national ou même d'un établissement public à caractère culturel, cette institution aura les moyens conséquents pour la promotion à la fois efficace et efficiente du livre de jeunesse. Ceci pourra induire un projet spécifique interne de mise en place du centre ivoirien de promotion de la littérature de jeunesse (Linet, 1993 ; Cœur-Joly, 2012 ; BNF, 2019). Ces actions en faveur de la BNCI n'éludent pas la réhabilitation du bâtiment²⁵ qui plie sous le poids de l'âge et du déficit d'entretien.

Mais c'est aussi un environnement juridique amélioré avec des textes actualisés qui facilitera l'action des médiateurs et des mécènes quant à poser des actions importantes pour le financement du livre de jeunesse (Konaté, 1996 ; OIF, 2010).

La recherche devient aujourd'hui un outil important pour le développement de la lecture (Farmer et Stricevic, 2011). Une intrusion dans le monde des jeunes pour les aider à la recherche et plus précisément, la recherche d'informations les introduira dans le monde de la lecture et de la littératie pour réduire les effets pervers du boom de l'écran.

CONCLUSION

A l'instar de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, la Côte d'Ivoire dispose d'institutions du livre qui investissent les différents maillons de la filière à savoir la création, la production, la reproduction, la diffusion, la distribution et la commercialisation et la promotion (MCF, 2003). Au rang de ces institutions figure depuis les premières décennies de l'indépendance, la BNCI qui fut le fleuron de la lecture (Ayoh, 1980). Avec l'évolution, cette structure nationale du livre a traversé de nombreuses difficultés relevant de causes variées qui ont affaissé sa portée tant dans le District d'Abidjan qu'à l'intérieur du pays.

Toutefois, ces situations problématiques inhérentes au « *lire en Afrique* » (MAEE, 2010), ne remettent pas en cause la nécessité d'œuvrer à la mise en place de la politique du livre de jeunesse qui se veut de nos jours, riche, diversifiée et exigeante (Quinones, 2017a). Ainsi, l'existence de la bibliothèque enfantine au sein de la BNCI, nonobstant ses insuffisances et ses limites, traduit la volonté des autorités ivoiriennes d'agir en faveur de l'épanouissement des jeunes par le livre.

De fait, une convergence à la fois efficiente et efficace des moyens et des ressources émanant aussi bien des collectivités territoriales, des autorités nationales que des partenaires internationaux par des actions croisées (MAEE, 2010), permettra de redonner force à la BNCI pour impulser une véritable politique du livre de jeunesse dont le public cible constitue inexorablement les lecteurs de demain.

²⁵ Information recueillie auprès de M. ATTREMAN, Chef de Service de la Conservation et de la Gestion des Collections à la BNCI.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

SOURCES ORALES

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	STATUT PROFESSIONNEL	OBJET DE L'ENTRETIEN	LIEU DE L'ENTRETIEN	DATE ET HEURE
1	ATTREMAN Kouassi	Chef de Service de la Conservation et de la Gestion des Collections	Traitemet éditorial du livre pour enfant	Entretien téléphonique et numérique	16 juillet 2020 à 11h26mn
2	DAGO née N'ZI Flore	Cheffe de Service de la Diffusion et du Service Public	Diffusion du livre pour enfant à la BNCI	Entretien téléphonique et numérique	04 août 2020 à 10h35mn
3	KOFFI KOFFI	Sous-Directeur de la promotion littéraire au MCIA	La gestion institutionnelle de la promotion du livre de jeunesse	A son bureau : Ministère de La Culture, Tour E 21 ^{ème} étage Porte 35.	Le 18 août 2020 à 15h35mn

OUVRAGES GÉNÉRAUX ET SPÉCIALISÉS

APPOLONIO, A., 2005 : *La socialisation par la littérature de jeunesse*, Mémoire professionnel sous la Direction de M. GUINERET, IUFM de Dijon, 50 p.

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION EN AFRIQUE, 2016 : *Rapport de l'étude diagnostique sur l'industrie du livre en Guinée*, Conakry, GTLME, 53 p.

AYOH, T, 1980 : *Le livre et l'incitation à la lecture chez l'enfant en Côte d'Ivoire*, Lyon, ENSB, Mémoire sous la Direction de Mademoiselle BERNARD, 45 p.

BEUSEIZA, M.-J. ; ZOGUEHI, B., 1976 : *Les problèmes de la lecture en Côte d'Ivoire*, Note de synthèse sous la Direction de Monsieur FONTENVILLE, Lyon, ENSB, 28 p.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE / CENTRE NATIONAL DE LA LITTERATURE POUR LA JEUNESSE, 2019 : Filles et garçons : égalité ? Dans la littérature de jeunesse, In *Revue des livres pour enfants*, n°310, 14p.

ESTIVALS, R, 1980, « Le livre en Afrique noire francophone », in *Communication et langages*, pp. 60-82.

FARMER, L., STRICEVIC, I., 2011 : *Utiliser la recherche pour promouvoir la lecture et la littératie dans les bibliothèques : recommandations à l'attention des bibliothécaires*, La Haye, IFLA N° 127, 33 p.

FOUCAULT, J. ; MANSON, M. et PINHAS, L. (2008) : *L'édition de jeunesse francophone face à la mondialisation : Actes du colloque organisé par l'Université Paris 13 et la MSH Paris-Nord les 26, 27 et 28 juin, Paris*, 299 p.

LEBOUATH-CAYSKAND, A. ; SIBAI-OZOUO, M.-A., 1980 : *La mission catholique et la pénétration du livre en Côte d'Ivoire*, Mémoire, Lyon, ENSB, 34 p.

LINET, I., 1993 : *Le centre de promotion du livre de jeunesse : des rencontres interprofessionnelles pendant le salon du livre de jeunesse*, Lyon, ENSSIB, Mémoire d'étude sous la direction de Françoise LEROUUGE, 57 p.

KONATE, S. (1996) : *La littérature d'enfance et de jeunesse en Côte-d'Ivoire - structures de production et de distribution du livre pour enfants*, Paris, L'Harmattan, 160 p.

MALINOWSKI, B., 1970 : *Une théorie scientifique de la culture*, point seuil, 1970, 143 p.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES DE FRANCE, (2010) : *Livre, lecture et coopération décentralisée : Vade mecum*, DAECL, 16 p.

MINISTERE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUEBEC, (1998) : *Le temps de lire un art de vivre : politique de la lecture et du livre*, Québec, DRP, 115 p.

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE, (2003) : *Guide des Professionnels du livre en Côte d'Ivoire*, Abidjan, MCF, 314 p.

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE, (2017) : *Annuaire des statistiques culturelles de la Côte d'Ivoire*, 42 p.

MOLLARD, C., (2012): *L'ingénierie culturelle*, Paris, PUF, 126 p.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, (2010) : *Profil culturel des pays du Sud membres de la Francophonie un aperçu de trois pays membres de l'UEMOA : le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Sénégal*, Paris : OIF, 66 p.

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE, 2017 : *Le secteur de l'édition en Afrique et son rôle dans la croissance économique : plan d'action secteur de l'édition et accès au matériel éducatif*, Yaoundé, OMPI, 9 p.

QUINONES, V., 2017a : « Richesse et exigences de la littérature de jeunesse : la littérature de jeunesse pourquoi », Actes du colloque sur *La littérature de jeunesse en Afrique*, 1^{ère} partie, Conakry les 22 et 23 novembre 2017, pp. 9-13

QUINONES, V., 2017 b : « Organisations professionnelles internationales pouvant jouer un rôle dans le développement des métiers du livre », Actes du colloque sur *La littérature de jeunesse en Afrique*, 4^{ème} partie, Conakry les 22 et 23 novembre 2017, pp. 55-57

SORIANO M. (1959), *Guide pour la littérature de jeunesse*, Paris, Flammarion.

SOUMAGNAC, K. ; 2006 : *La littérature de jeunesse en ligne Médiation et pratiques médiatiques*, thèse de doctorat unique en Sciences de l'Information Communication, Université de Lille III, Volume I, 398 p.

SALERNO R. (2006), L'album en classe de FLE : Une approche intégrée du linguistique et du culturel ou Des goûts et des couleurs, on en discute !, *Dialogues et cultures*, n° 51, p. 48-51.

SYLLA, O., (2007): *Le livre en Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan, 143 p.

VAN DER LINDEN, S. (2007), *Lire l'album*, Le Puy-en-Velay : Atelier du poisson soluble.

TEXTES DE LOI

Loi N° 2003-208 du 07 juillet 2003 portant transfert et répartition de compétences de l'Etat aux collectivités territoriales, Journal Officiel n° 28 du 10 juillet 2003.

Loi N° 2015-540 du 20 juillet 2015 relative à l'industrie du livre, Journal Officiel n° 76 du 21 septembre 2015.

Décret N°86-448 du 25 juin 1986 portant transfert de compétences de l'Etat aux communes dans le domaine culturel. Journal Officiel n° 27 du jeudi 14 juillet 1986.

Décret N°71-434 du 10 septembre 1971 portant création de la Bibliothèque Nationale de Côte d'Ivoire

SITOGRAPHIE

ABENSOUR, C. (2010). « Les prix littéraires pour la jeunesse, entre médiation et médiatisation ». In Mémoires du livre / Studies in Book Culture, 1(2). <https://doi.org/10.7202/044213ar> Consulté le 04 août 2020.

AZO, V, (2013) : *La promotion de la lecture dans la sous-région ouest-africaine, Promotion de la lecture - Promotion de la lecture à.... - Afrique de l'ouest -Goethe-Institut*, Consulté le 23 juillet 2020

COEUR-JOLY, S, (2012) : *Le rôle et la place de la littérature de jeunesse. En quoi la littérature de jeunesse joue-t-elle un rôle essentiel dans l'accès à la culture ? Comment sensibiliser l'enfant à cette culture ?* Mémoire de recherche sous la direction de Béatrice MAIRESSE, Université d'Orléans, IUFM Centre Val-de-Loire, 60 p. HAL Id: dumas- 00758651 <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00758651> , consulté le 23 juillet 2020

DJATCHI, R, (2020) : *Promotion du livre en Côte d'Ivoire : L'AECI distingue des journalistes culturels ivoiriens*, Promotion du livre en Côte d'Ivoire : L'AECI distingue des journalistes culturels ivoiriens - LES SENTINELLES D'ABIDJAN
Consulté le 23 juillet 2020

KANE, S., (2013) : *La promotion du livre et de la lecture : Quelle situation au Sénégal ?, Promotion de la lecture - Afrique de l'ouest - Senegal - Goethe-Institut*,
Consulté le 23 juillet 2020

REBILLARD, L., (2005) : « Regards sur le livre et la lecture des jeunes : la Joie par les livres a 40 ans !, actes du colloque tenu au grand auditorium de la Bibliothèque Nationale de France les 29 et 30 septembre », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2007, n° 3, p. 138-139. <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0138-013 ISSN 1292-8399>.
Consulté le 23 juillet 2020

TAHIRI-ZAGRET, C. (1990) : « Les habitudes de lecture des étudiants ivoiriens » In *Revue des sciences de l'éducation*, 16(3), 460–469. <https://doi.org/10.7202/900680ar>
Consulté le 23 juillet 2020

YEO, I., (2013) : *La promotion de la lecture en Côte d'Ivoire*,
Promotion de la lecture - Afrique de l'ouest - Côte d'Ivoire - Goethe-Institut,
Consulté le 23 juillet 2020

KANIAN-TÉRÉ N°6, décembre 2020, pp. 88-114

SINZANGUE SOURCE DE CREATION D'UNE BANDE DESSINEE

TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance

Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC)

esperancetoure@yahoo.fresperancetoure761@gmail.com

Résumé :

Le peuple sénoufo de Côte d'Ivoire est dépositaire d'un riche patrimoine artistique et culturel qu'il a su consolider et conserver au fil des siècles. Le fondement de leur vie sociale est incarné par la puissante institution nommée *Poro*. Aussi, l'avènement des religions importées et la mondialisation risquent d'altérer l'essence de cette culture qui souffre d'une insuffisance de promotion.

A partir de la méthode de la création plastique et d'informations recueillies sur le terrain de recherche, l'objectif de l'étude est de présenter une alternative par la conception d'une bande dessinée inspirée de leurs us et coutumes. L'initiative permet inéluctablement de participer à la conservation, la valorisation et la pérennisation de ce foisonnement culturel dont il dispose à travers un support de diffusion impactant. Il faudrait par conséquent, au regard de cette production plastique que d'autres travaux soient menés dans cette optique afin de favoriser le développement des arts et de la culture ivoirienne dans son ensemble.

Mots clés : *Sinzangue*, Source, Création, Bande dessinée, *Poro*.

Abstract:

The Senufo people of Côte d'Ivoire are the custodians of a rich artistic and cultural heritage that they have been able to consolidate and preserve over the centuries. The foundation of their social life is embodied by the powerful institution named Poro. Also, the advent of imported religions and globalization risk altering the essence of this culture which suffers from insufficient promotion.

From the method of plastic creation and information collected in the field of research, the objective of the study is to present an alternative by designing a comic strip inspired by their habits and customs. The initiative inevitably makes it possible to participate in the conservation, enhancement and sustainability of this cultural abundance at its disposal through an impacting dissemination medium. In view of this plastic production, other work should therefore be carried out in this perspective in order to promote the development of the arts and Ivorian culture as a whole.

Keywords: *Sinzangue*, Source, Creation, Comic strip.

INTRODUCTION

Installés dans la partie nord du pays, les Sénoufo ont pour vocation première le labour de la terre. Pour eux, l'homme doit mériter sa subsistance en travaillant, telle est la valeur cardinale inculquée aux enfants dès leur plus jeune âge.

A l'instar des peuples vivant en Côte d'Ivoire, ce groupe ethnique possède un potentiel culturel qu'ils ne cessent de transmettre de génération en génération à travers des institutions initiatiques. Pacifistes et profondément attachés à la nature qui les entoure, ces derniers ont su sauvegarder leurs us et coutumes en établissant des structures d'apprentissage et de transmission de la connaissance que sont : les *Sinzangue* ou les bois sacrés.

En effet, chez eux, les *Sinzangue* constituent de hauts lieux de spiritualité. Ce sont des espaces strictement réservés aux pratiques initiatiques. S'intéressant à ce sujet, Sinali COULIBALY relève que

« Le bois sacré, c'est la résidence de la divinité qui fonde les institutions et régit la vie quotidienne de chaque collectivité villageoise. C'est donc un endroit sacro-saint, le haut lieu de la religion sénoufo, hanté en permanence par les âmes des ancêtres. C'est dans ce cadre mystique qu'est forgée la personnalité du Sénoufo.» (1978, p. 99.)

Ce mode de vie sociale fondé sur le strict respect des règles préétablies a permis de conserver et de consolider leurs liens de fraternité en perpétuant l'existence et la quintessence de leur culture ancestrale.

Au regard de ce qui précède, la problématique qui se pose aujourd'hui, est celle relative à l'abandon progressif de ces espaces sacrés dû à l'influence de la religion et de la modernité. Dès lors, la présente étude vise à proposer une alternative à travers la création d'une bande dessinée inspirée du *Sinzangue* afin de freiner un tant soit peu l'extinction de cet important pan de leur culture. Ainsi pour conduire cette recherche, l'approche se fonde sur la méthode de la création plastique et le recueil de données issues de sources orales et de la recherche documentaire. Le présent travail s'articule donc autour de deux axes majeurs. L'un portant sur l'analyse du *Sinzangue* et l'autre à la bande dessinée comme moyen d'expression et de promotion de la culture sénoufo.

1. SINZANGUE, LE BOIS SACRE SENOUFO

« Les bois sacrés » ou « *Sinzangue* » sont des réserves couvertes d'arbres de quelques hectares où les initiations et les rites sacrificiels se déroulent. La présence de ces centres initiatiques est un symbole de protection et de prospérité. Ils ne sont accessibles qu'aux initiés. Comme le souligne Jacqueline DELANGE, « [...] À la géographie interdite pour le non-initié, avec ses enclos et ses entrées, ses pistes, ses cases, ses cônes en terre, ses places sacrificielles, ses statues. » (1984, p.10.)

Ce sont ces lieux de haute spiritualité qui identifient à proprement dit ce peuple. De ce fait pour qu'un village soit considéré comme tel, celui-ci doit posséder un ou plusieurs bois sacrés. Ainsi dans ces endroits strictement interdit au public, les jeunes d'un certain âge y

seront en réclusion pour l'apprentissage du *Poro*, la formation par excellence de la société traditionnelle sénoufo.

1.1. Poro, une école initiatique

La base fondamentale de la société sénoufo est l'institution nommée "*Poro*". Celle-ci est le service militaire par excellence de ce peuple. En effet, le terme *Poro* provient du mot *Por* qui signifie dresser, éduquer, éléver. Cette structure permet d'éduquer et de former les jeunes face aux dures réalités de la vie. Comme l'écrit Holas B,

« le Poro est aussi une «Université» où tout membre de la société reçoit, par degré, une instruction complète. Le but final de cette instruction est de conduire l'homme de son état primitif d'animalité à celui de l'unité sociale parfaite, ou, en d'autres termes, de récréer, de réaliser l'homme. » (1978, p. 105.)

Ainsi, tous les membres issus de cette formation initiatique doivent garder le silence sur tout ce qui s'y passe, sous peine de sanctions sévères allant jusqu'à la mort. Les initiés ou *Tyolo* ayant réussi l'apprentissage deviennent des frères d'une même mère, *Katiéléo* gardienne du « *Sinzangue* » ou bois sacré. Toute l'initiation se déroule dans le bois sacré. Elle commence dès le plus jeune âge, à 7 ans, et peut durer une vie entière pour atteindre le degré suprême de la connaissance. Il revêt un caractère obligatoire, car pour être considéré en tant qu'un homme mature et avoir le respect de sa communauté, il faut subir le *Poro*.

Tiona Rémy SORO le signifie clairement dans ces propos :

« Le Sinzangue est un espace coupé de l'espace profane ; c'est l'équivalent de ce que les Latin appelaient Templun. Pour accéder donc au rang des vrais hommes, en termes modernes pour accéder au rang de citoyen libre, tout homme normalement constitué doit passer par le Poro dont l'initiation est constituée par plusieurs rites de passage. » (2012, p. 83.)

Le *Poro* comprend trois (3) rites de passage de 7 ans chacun, dont les noms varient selon les sous-groupes. Ainsi nous avons le *Poworo*, le *Kwonro* et le *Tyologue*.

Le Poworo est la première étape de l'initiation. À ce stade, les enfants apprennent l'utilisation de la daba ou le « *Kamag'* ». Ils se familiarisent aussi aux multiples signes et symboles se rapportant à la doctrine initiatique du *Poro*.

Le Kwonro est la seconde étape au cours de laquelle les enfants sont à présent des adolescents. À ce niveau, ils sont formés à la confection des costumes et des accessoires servant à l'initiation. Ils apprennent également à vivre en communauté et sont initiés aux danses complexes des masques du *Sinzangue*. Ces deux rites de passage susmentionnés préparent les initiés au troisième et au dernier rite. Le sommet du cycle initiatique.

Le Tyologue constitue le véritable *Poro*. Il comprend différents échelons et s'adresse aux adultes. L'initiation est axée sur certaines pratiques philosophiques, physiques, médicales, ésotériques ... seuls les initiés connaissent les tenants et les aboutissants. *Le Tyologue* demande de la part des apprenants du courage et de la persévérance. À la sortie de cet ultime rite de passage, l'individu est désormais un être accompli.

Il faut toutefois relever qu'il existe plusieurs types de *Poro*. Pour Tiona Rémy SORO, « *le Sénofo appelle Poro toute forme d'organisation ésotérique nécessitant une formation au cours d'une série d'initiations. Il existe donc une multiplicité de Poro chez les Sénofo.* » (2012, p. 86.)

Ainsi, nous avons entre autres : le *Sandopor*, le *Wahou*, le *Korobla*, le *Nasologo*, le *Kagba*, le *Fodombor*, le *Tyepor* (*Poro* uniquement réservée aux femmes), etc. Ces différentes institutions initiatiques permettent de réguler et de stabiliser leur vie sociale. Elles essayent bien que mal de résister à l'influence de la civilisation occidentale et à l'expansion des religions.

1.2. *Poro, un système éducatif*

Le *Poro* est l'institution par excellence chargée de former la communauté. Elle est donc l'élément essentiel autour duquel gravite leur vie sociale. Par ce canal, les personnes âgées ont le moyen de transmettre leurs savoirs aux plus jeunes ; comme ils l'ont eux-mêmes reçu de leurs devanciers. Chez les Sénofo, les vieux sont considérés en tant que les intermédiaires entre les ancêtres et le monde actuel. Ainsi, le droit d'ainesse et le respect d'autrui revêtent une importance capitale.

Le *Poro* dispense aux jeunes des valeurs éducatives, morales et sociales. Au bout de la formation, l'individu est disposé à vivre en société, à respecter et à aider ses semblables. Telle est la mission de cette école. L'initiation n'est donc pas seulement un apprentissage des pratiques ésotériques, mais elle forge l'esprit de l'homme à s'intégrer harmonieusement dans sa communauté. Pour Tiona Rémy SORO, « *le Poro communautaire est donc une école laïque obligatoire qui permet à l'adolescent d'acquérir la sagesse, la connaissance vraie, de devenir un « vieux » au sens africain du terme, c'est-à-dire un homme qui possède la connaissance et qui peut la dispenser aux autres.* » (2012, p. 91.)

Le *Poro* inculque à l'homme les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à son épanouissement. Grâce à cette institution, le Sénofo forme une unité avec les siens. L'éducation d'élite formalisée permet de maintenir la cohésion au sein du groupe. D'où la préservation de ce patrimoine culturel exceptionnel qui constitue aussi un instrument économique non négligeable.

1.3. *Poro, un instrument économique*

Le *Poro* en plus de son statut d'école initiatique est un instrument économique remarquable. Avant l'initiation et pendant les différents stades de la formation, les initiés versent une somme forfaitaire. Le montant de ces cotisations peut varier selon les bois sacrés. La disposition pécuniaire peut être comparée au paiement de la scolarité dans le système moderne. Souvent au cours de l'initiation, une génération d'initiés peut se voir sanctionnée pour mauvaise conduite par une amende. Cet argent est également versé à l'institution du bois sacré. Toutes les sommes perçues sont par la suite redistribuées à tout le monde ainsi qu'aux initiés.

Il s'agit d'un genre d'épargne qui, à terme, profite à tous. En plus de cela, quand il y a les funérailles d'un initié, ce sont les autres membres qui doivent s'occuper du corps du défunt et contribuer aux frais liés aux cérémonies funéraires. Tiona Rémy SORO relève que

« Tout homme au moment de son initiation établit en quelque sorte un placement. Il travaille chez ceux qui sont âgés parce que ceux-ci ne peuvent plus le faire ; il les aide à survivre grâce aux modiques parts des cotisations qui leur reviennent : quelques francs (jamais de grosses sommes), un ou deux poulets, de la viande, quelques ignames (...) Ses services lui sont rendus au moment où il en aura besoin ; au moment où il deviendra à son tour très âgé, les Tyolobélé¹ lui rembourseront ce qu'il avait donné à ses anciens, à ses maîtres. Nous voyons ici un système économique appréciable» (2012, p. 99.)

Au regard de ce qui précède, le *Poro*, par son impact, participe à la consolidation de la société sénoufo.

2. BANDE DESSINEE COMME MOYEN D'EXPRESSION ET DE PROMOTION DE LA CULTURE SENOUFO

La bande dessinée (BD ou Bédé) se définit comme une succession d'images illustrant une histoire où les textes (dialogues) sont communément inscrits dans les phylactères. L'interaction d'images et de textes crée une coopération harmonieuse entre l'écriture et le dessin.

Considéré comme le 9^{ème} art, la première forme de BD apparaît en Suisse en 1830 avec la parution des albums de RODOLPHE Töpffer, intitulé Monsieur JABOT. (*Voir fig.1.*) Cette pratique artistique va donc se diffuser dans le monde entier au cours du XIX^{ème} siècle à travers les revues et les journaux satiriques. Dès lors, elle devient un medium de masse et connaît trois foyers majeurs à savoir : les Etats-Unis, l'Europe et l'Asie.



Fig. 1 Planche de la BD : Monsieur JABOT.

Source : <https://www.gutenberg.ca/ebooks/toepfferr-histoiredemrjabot>, site web visité le 07 mai 2020 à 09h 15 mn.

¹ *Tyolobélé ou Tyolo* : Appellation en sénoufo des initiés du bois sacré.

En Afrique particulièrement en Côte d'Ivoire, la bande dessinée est un média encore nouveau. Très loin de la taille des marchés américains, asiatiques et européens, quelques réalisations comme *AYA de Yopougon* (de Marguerite ABOUET), *Magie Noire* (de Groud G. Gilbert), *Gbich* (de Lassane ZOHORE), la plateforme de BD numériques (*Ultimes Griots Universe*) ... permettent d'espérer à une véritable éclosion de ce secteur. A l'ère de la mondialisation et de la présence incontournable des Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), le partage des cultures est désormais un enjeu de souveraineté et de développement économique, social et culturel.

En effet, par ces nouveaux canaux de communication et de diffusion que sont internet (réseaux sociaux, web tv ...) et la pléthore de média TV et Radio, l'information est aujourd'hui accessible à un plus grand nombre de personne. Ainsi, le constat qui a été relevé depuis de nombreuses années est que les Comics américains, la BD franco-belge, les Mangas ... n'ont cessés de dominer le marché de la BD créant de ce fait une forme d'aliénation culturelle de telle sorte qu'à présent de plus en plus de parents africains (ivoiriens) vont jusqu'à faire représenter les super héros issus de ces BD sur les murs des chambres de leurs progénitures, par exemple (*Spiderman*, *Batman*, *la Reine des neiges*, *Dora* ...). Le problème qui se pose est relatif au fait que la majorité des enfants grandissent en ne se reconnaissant qu'en ces créations délaissant *de facto* leur propre histoire en dépit des ressources artistiques et culturelles dont dispose le continent.

Cette situation alarmante pourrait avoir sa source dans le choix de nos modèles de développement qui ne prennent pas suffisamment en compte le volet culturel. Ainsi, selon le Ministre ivoirien de la Culture, Maurice BANDAMAN,

«... une loi de finance doit prochainement être votée pour que le Ministère de la Culture touche 1 % du budget de l'État. Avec un budget multiplié de fait par quatre ou cinq, nous aurons les moyens de mener une vraie politique culturelle ... Car la culture est facteur de paix durable, alors qu'en Côte d'Ivoire, elle a été instrumentalisée pour diviser².» (2014, AFP, p.1.)

Par la révélation du Ministre, il apparait clairement les difficultés auxquelles est confronté le domaine culturel et artistique en Côte d'Ivoire, alors qu'aucune bonne politique économique ne peut germer sans une prise en compte effective de la dimension culturelle. Pourtant dans des pays comme la France, l'apport de la culture à l'économie nationale est très significatif, en référence au Rapport 2013 établit par les Ministères de l'Économie et de la Culture française qui se présente comme suit :

« Les résultats de cette étude montrent que la culture participe directement et très largement au PIB français avec 57,8 milliards d'euros de valeur ajoutée par an (7 fois plus que l'industrie automobile). Et, comme il y a un effet d'entraînement des activités culturelles sur le reste de l'économie via les consommations induites (matériaux utilisés, loyers, électricité, etc.), la contribution globale de la culture à

² Extrait de l'article *Côte d'Ivoire : ex-musée de qualité recherche financement désespérément*, publié le lundi 10 mars 2014 | AFP, p.1.

l'activité économique nationale représente 105 milliards d'euros, soit près de 6 % du PIB. » (2014, p.4.)

Reconnue comme le quatrième pilier du développement durable, la culture ne saurait demeurer en marge. Il faudrait qu'elle puisse véritablement participer à la dynamique et à l'émancipation de nos sociétés actuelles. Pour ce faire, la nécessité de trouver les moyens pour réduire un tant soit peu la forte influence du modèle à l'Occidental se pose avec acuité. Dès lors, les différents canaux de communication et les plateformes de diffusion doivent permettre d'exposer et de vendre nos valeurs culturels au monde entier, au regard de certains pays d'Asie qui l'ont si bien réussies. A ce propos, Ismaël SERAGELDIN, dans une analyse comparée, disait :

« Pourquoi certains pays comme le Japon et les Dragons d'Asie du Sud-est semblent-ils capables d'assimiler aisément les innovations et les transformations alors que d'autres sociétés souffrent de rigidités apparentes ? Le changement qui se produit au cours du temps dans une même société est encore plus frappant. Parfois, après de longues périodes de stagnation apparente, émerge soudain une nouvelle capacité à assimiler la nouveauté et à réinventer le passé, comme l'a fait deux fois la Chine au cours des cinquante dernières années. Toutes ces manifestations soulignent invariablement la nécessité de mieux étudier ces qualités plus insaisissables d'une réalité sociale que l'on appelle culture³. » (1994, N°1, p.1.)

C'est pourquoi, le présent article propose la création d'une BD inspirée des us et coutumes du peuple sénoufo. La démarche s'inscrit non seulement dans la volonté de les porter à la modernité mais de participer *in fine* à leur promotion. Dans ce contexte, la bande dessinée se présente donc comme un excellent canal d'expression, de diffusion et de valorisation culturelle.

En effet, destinée aux plus jeunes, l'approche par l'image permet d'ancrer dans leurs esprits, l'importance de l'attachement à la communauté et l'appropriation de certaines valeurs intrinsèques. Selon Nicolas BORDAS : « *Rien n'est plus efficace qu'une idée incarnée par un visuel. L'image transforme une théorie en un élément sensible, qui est facteur d'adhésion. La représentation d'une idée concrète génère une trace parfois indélébile.* » (2012, p. 92)

En ce qui concerne le bois sacré incluant l'initiation au *Poro*, l'on peut remarquer qu'avec l'avènement des religions et le concours de la modernité, ces espaces et pratiques initiatiques sont de plus en plus délaissés. L'objectif de ce travail n'est pas de contraindre qui que ce soit à l'initiation mais de permettre que les uns et les autres en connaissent l'importance et l'existence et qu'ils aient, le cas échéant, le choix de participer ou non à la promotion de ce trésor commun.

³ Ismail SERAGELDIN, June TABOROFF (sous la direction), *Culture et développement en Afrique*, Actes de la conférence internationale, organisée au siège de la Banque mondiale, Washington, 2-3 avril 1992, Washington, ESD, N° 1, Série Débats, 1994. p.1.

Le fait d'écrire et de transcrire ces faits culturels en images permet de les conserver et de les perpétuer pour la postérité. A côté de cela, le projet de traduction de cette BD en plusieurs langues dont le Sénoufo est un enjeu fondamental, celui de l'apprentissage des langues d'uterroir. Au-delà du volet culturel, il y a également celui de l'économie qui n'est pas négligeable. En effet, la conception d'une BD est source de création de richesse, d'emplois (artistes, scénaristes, coloristes, éditeurs, marketing ...) et participe efficacement à l'essor des industries créatives et culturelles qui doivent constituer aujourd'hui de nouvelles sources économiques pour nos pays en quête de développement.

2.1. Eléments constitutifs d'une bande dessinée

Ici, il s'agit de décliner les éléments constitutifs d'une BD. Cette étape se présente donc en deux parties, l'une relatives au processus de création et l'autre à l'anatomie d'une BD.

2.1.1. Processus de création d'une bande dessinée

Le processus de création d'une BD peut varier d'un artiste à un autre en fonction de l'orientation de son œuvre. Néanmoins, un cheminement peut être établi :

- **Le synopsis** : c'est un récit bref issu d'une idée originale ou fictive, d'une histoire inspirée d'ouvrages (cinématographiques, littéraires, de récits de vie ...). Il sert de fil conducteur pour l'écriture du scénario de la BD.
- **Le scénario** : Il présente de manière détaillée le traitement du synopsis en précisant le découpage des actions, la position des personnages et des dialogues planche par planche.
- **La recherche graphique** : l'artiste procède à la création graphique des personnages (émotions, corpulences, vêtements ...) et de leurs environnements (décors, les paysages ...) tout en tenant compte des écrits du synopsis et du scénario.
- **La mise en page** : Elle est relative au cadrage et à l'agencement des différentes vignettes dans la planche.
- **Le crayonné** : Il concerne le crayonnage effectif du dessin avec tous les détails sur les planches.
- **L'encre** : Après l'opération du crayonnage suit celle de l'encre. Il s'agit de redessiner à l'encre les contours du crayonné et des ombres afin de donner du volume et un trait définitif au dessin.
- **La mise en couleur** : elle consiste à appliquer la couleur dans les différentes planches de la BD en fonction du choix chromatique opéré par le coloriste ou l'artiste.
- **Le lettrage** : c'est l'étape de l'insertion des dialogues et des commentaires dans les espaces réservés à cet effet.

Pour finir, il convient de signifier que les étapes de création susmentionnées étaient pratiquées à l'époque à la main sur support papier. Aujourd'hui, elles sont effectuées à l'ordinateur grâce aux outils informatiques (tablettes graphiques) et aux logiciels de création (Photoshop, Illustrator ...).

2.1.2. Structure d'une bande dessinée

La section s'intéresse aux éléments qui composent généralement une BD. On a : les récitatifs, les phylactères ou bulles, les vignettes ou cases, le bandeau ou bande, l'ellipse, les onomatopées, le champ contre champ, le plan, la planche.

- **Les récitatifs** : ce sont des petits cadres situés au bord des vignettes où s'inscrivent les commentaires en « voix off » pour donner des indications sur le lieu où le temps. Les récitatifs permettent généralement de fournir un ensemble d'informations susceptibles de faciliter la compréhension de la BD.



Un récitatif

Fig. 2 Récitatif dans une vignette.

Source : Figure réalisée par TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, le 26 novembre 2015.

- **Les phylactères ou bulles** : sont des espaces de formes variantes (ovales, rectangulaires ...) qui servent à inscrire les dialogues ou les pensées des personnages d'une BD.



Une bulle

Fig. 3 Phylactère ou une bulle dans une vignette.

Source : Figure réalisée par TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, le 28 novembre 2015.

- **Les vignettes ou cases** : ce sont les espaces dans lesquels se trouvent les dessins, les bulles et souvent les récitatifs. Leur forme varie en fonction des différents plans de vue et de l'effet visuel recherché par l'artiste.



Fig. 4 Vignette ou case.

Source : Figure réalisée par TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, le 26 novembre 2015.

- **Le bandeau ou bande :** est la disposition linéaire de plusieurs vignettes.



Fig. 5 Bandeau ou bande.

Source : Figure réalisée par TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, le 03 décembre 2015.

- **Les onomatopées :** sont des mots dont le son renvoie à ou suggère un bruit, une pensée ou une action.



Fig. 6 Onomatopée.

Source : Figure réalisée par TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, le 28 novembre 2015.

- **Le champ contre champ** : est un procédé qui permet d'alterner des plans d'orientation opposées. Autrement dit, le principe du champ contre champ donne la possibilité de présenter la même scène de deux points de vue opposés dans différentes vignettes.



Fig. 7 Champ contre champ.

Source : Figure réalisée par TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance,
le 28 novembre 2015.

- **Le plan** : c'est la manière dont le dessinateur décide de présenter les différents éléments de sa création en fonction de l'effet souhaité ou de l'objectif à atteindre. Ainsi l'on a : le plan d'ensemble, le plan moyen, le plan rapproché, le gros plan, le très gros plan, le plan en plongée et en contre plongée.
- **La planche** : elle désigne la page entière sur laquelle est mis en scène le sujet de la bande dessinée.

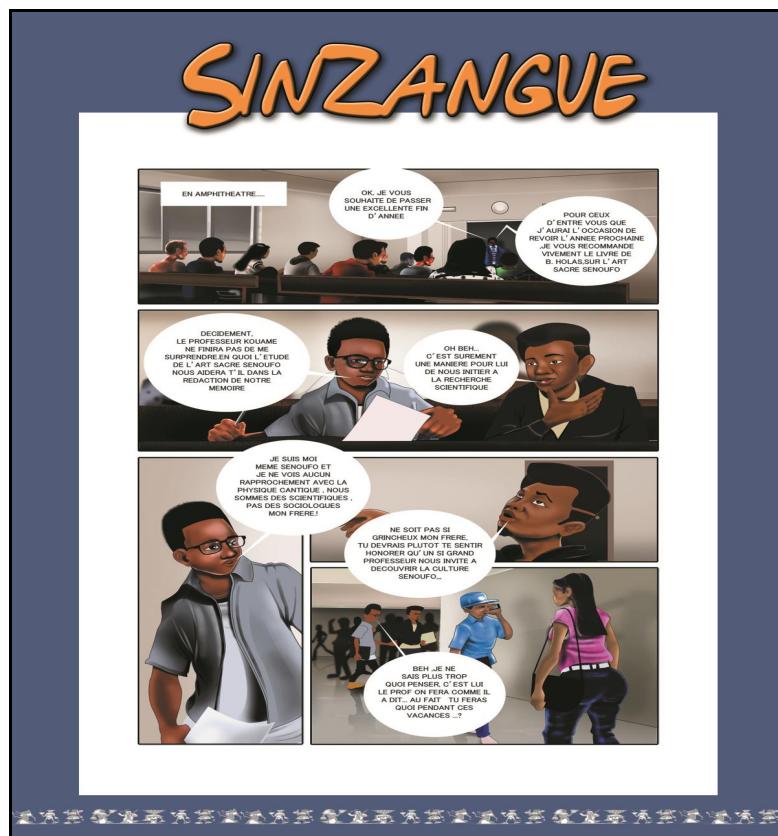


Fig. 8 Planche d'une Bande dessinée.

Source : Figure réalisée par TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance,
le 26 novembre 2015.

2.2. Synopsis et scénario de la bande dessinée « *Sinzangue* »

2.2.1. Synopsis

Si la culture est d'une part la manière d'agir ou une pratique qui se transmet de génération en génération, elle est aussi l'ensemble des croyances d'un peuple. Avec le modernisme, nos us et coutumes sont de moins en moins connus et pratiqués par la jeunesse qui les trouve inappropriés pour leur époque. Or, la culture est notre essence, sans elle, un peuple ne peut avoir de repère et de prospérité. C'est la problématique à laquelle la présente bande dessinée essaye de répondre à travers cette histoire. Ici, se met en scène un fait social plein d'intrigues, de rebondissements où sont confrontés deux protagonistes : la modernité et la tradition.

En effet, jeune étudiant à l'Université Félix Houphouët Boigny de Cocody, Kignigouony excelle dans sa spécialité : la physique-chimie (PC). Ayant passé la majeure partie de son enfance en ville, il ne croit pas aux traditions africaines. Un jour, alors qu'il s'est légèrement endormi dans sa chambre au campus, il fait un songe dans lequel apparaît *Nato Kaffouo*, son défunt grand-père, anciennement chef du bois sacré du village *Kiwélékaha*. Le spectre de celui-ci lui relève qu'il est son successeur et lui remet une amulette sacrée digne du chef des initiés. De retour dans le réel, il constate avec stupéfaction l'objet sacré dans ses mains. Après plusieurs interrogations sans réponses concrètes, Kignigouony décide de se rendre au village pendant les vacances afin de trouver des éclaircissements à ses inquiétudes. Sur place, il soumet le problème à son oncle *Ossaho*, lui-même initié.

C'est le début des péripéties pour le jeune homme. Pourra-t-il s'intégrer à ce nouvel univers en alliant tradition et modernisme? Tant de questions auxquelles nous nous attelerons à répondre dans cette bande dessinée intitulée « *Sinzangue* ».

2.2.2. Scénario

1. Intérieur/ Jour- Campus/Amphithéâtre

Kignigouony et Zady sont en Amphithéâtre au cours du Professeur KOUAME. C'est la fin de l'année universitaire et M. KOUAME leur donne les conseils d'usages afin que ses étudiants puissent sainement profiter des vacances.

Professeur Kouamé

(Il s'adresse aux étudiants)

Ok, je vous souhaite de passer une excellente fin d'année. Pour ceux que j'aurai l'occasion de revoir l'année prochaine, je vous recommande vivement le livre de B. Holas sur l'art sacré sénoufo.

Kignigouony

(Il parle à voix basse à son ami Zady)

Décidément, le Professeur KOUAME ne cessera de me surprendre. En quoi, l'étude de l'art sacré sénoufo nous aidera-t-elle dans la rédaction de notre mémoire.

Zady

Oh beh...c'est sûrement une manière pour lui de nous inciter à la recherche scientifique.

2. Extérieur/Jour-Campus/Dortoir couloir

Au sortir du cours, Kignigouoni et Zady continuent leur discussion.

Kignigouony

Je suis moi-même Sénoufo et je ne vois aucun rapprochement avec la physique. Nous sommes des scientifiques pas des anthropologues ou des sociologues.

Zady

Ne pas sois grincheux mon frère... tu devrais plutôt te sentir honorer qu'un si grand professeur nous invite à découvrir la culture sénoufo.

Kignigouony

Beh, je ne suis plus trop quoi penser...c'est lui le professeur...on fera comme il a dit...au fait, tu feras quoi pendant ces vacances?

Zady

Oh ! Pas grande chose, je me rendrai à Zikisso chez ma mère. Elle m'a demandé de l'aide pour l'entretien du peu de cacaoyers qui lui reste.

Kignigouony

Ah...je vois... c'est une bonne initiative que tu mènes là, mon frère. Au fait, le rendez-vous avec les petites "gos"⁴ tient toujours.

Zady

Oui mon frère...elles nous ont donné rendez-vous à 19h. Je t'appellerai avant de passer te prendre.

3. Intérieur/Nuit-Campus/Chambre universitaire

Ce soir-là, Kignigouony s'est légèrement endormi dans sa chambre en Cité universitaire. C'est alors qu'il reçoit une visite peu commune. Il s'agit du spectre de son défunt grand-père Nato Kaffouo.

Nato Kaffouo

Kignigouony...

Nato Kaffouo

N'ait craint mon fils...je suis ton grand-père Nato Kaffouo...je suis porteur d'un message de nos ancêtres...depuis l'aube des temps tu avais été désigné par nos pères mon fils.

Nato Kaffouo

Tu es prédestiné à accomplir de grandes choses pour ton peuple. Mais pour cela, tu devras te rendre au village chez ton oncle Ossaho. Il te dira quoi faire.

Kignigouony

...Chez mon oncle! Mais comment lui ferais-je comprendre que je viens de ta part.

Nato Kaffouo

Prends cette amulette, il comprendra quoi faire quand il la verra. Tu es désormais un homme mon fils et ce voyage te réconciliera avec ton destin. Le chemin sera tortueux et difficile. Mais tu y arriveras si tu crois en toi...

Nato Kaffouo

N'oublie pas mon fils...le destin d'une civilisation est entre tes mains. Il te faudra croire en toi...

Au même moment, Zady fait son entrée dans la chambre de son ami Kignigouoni.

Zady

Réveille-toi, mon frère...tu as oublié le rendez-vous avec les petites gos.

Kignigouony

Oui grand-père !

Zady

Oh là mon frère...quelle histoire de grand-père ! Réveille-toi ! La réalité est là, les filles t'attendent.

Kignigouony

(Il se pose des questions intérieurement)

Ok Ok...Excuse-moi, mon frère. Je m'étais assoupi. Accorde-moi deux minutes le temps pour moi de mettre quelque chose.

Zady

Ok mon frère...mais ne tarde pas trop, tu sais comment elle est Natacha...

Kignigouony

(Il constate que l'amulette est dans le creux de ses mains.)

Mais que vois-je là?

⁴ Go : Terme emprunté au langage familier ivoirien appelé *Nouchi*. Il signifie copine, petite ami, demoiselle.

Kignigouony

Mais c'est l'amulette que grand-père m'a donnée. Je ne rêvais donc pas...c'est vraiment étrange...

4. Extérieur/Jour-village *Kiwélékaha*

Intrigué par ces récents évènements,Kignigouony décide de se rendre à *Kiwélékaha* son village.

5. Intérieur/Jour-village/Case de l'oncle Ossaho

Installé dans la case de son oncle, Kignigouony lui explique son songe.

Kignigouony

Voici le songe que j'ai fait mon oncle. À mon réveil, j'avais cette amulette que je t'ai présentée entre les mains.

L'oncle Ossaho

Ah, je vois...c'est une vision que tu as eu mon fils...viens avec moi je dois te montrer quelque chose.

6. Extérieur/Jour-Village *Kiwélékaha*

Kignigouony et son oncle Ossaho sortent de la case pour un lieu situé hors du village.

Oncle Ossaho

Tu es sur le point d'entrer dans le cercle fermé des *Tyolobélé* mon fils.

Oncle Ossaho

Il te faudra par contre mériter la confiance placée en toi par ton grand-père et nos ancêtres...

Pendant ce temps, Kignigouony est distrait par l'apparition d'une belle jeune fille nommée Miyala.

Kignigouony

Salut ma belle !

Miyala est stupéfaite, mais semble être intimidée par le jeune Kignigouony.

Oncle Ossaho

(*A voix basse*)

Ah ! Les enfants de maintenant...plus de respect pour leurs ainés.

Oncle Ossaho

Resté concentrer est le premier des commandements dans le *Sinzangue*. La femme est certes importante pour l'homme, mais tu devras t'en passer pendant un moment.

Ils se sont arrêtés devant une petite case assez particulière située à quelques mètres du village.

Oncle Ossaho

C'est ici que tu trouveras la réponse à tes questions. Ceci est la case sacrée des dépositaires du village.

(*Fin du premier épisode*)

2.3. Présentation graphique des principaux personnages

Après le synopsis et le scénario, cette partie s'intéresse à la présentation des principaux speronnages de la bande dessinée au crayon à papier.



Fig. 9 Personnage 1 :Kignigouony.



Fig. 10 Personnage 2 : Nato Kaffouo.



Fig. 11 Personnage 3 : L'oncle Ossaho



Fig. 12 Personnage 4 : L'ami Zady.



Fig. 13 Personnage 5 : Miyala.

Source : Figures réalisées par TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance,
le 20 et 21 novembre 2015.

2.4. Esquisse des cinq premières planches

Ici, l'on a les esquisses des cinq premières planches de la BD. Cette étape permet d'opérer le choix de la ligne directrice du crayonnage.



Fig. 14 Esquisse 1.



Fig. 15 Esquisse 2.



Fig. 16 Esquisse 3.



Fig. 17 Esquisse 4.

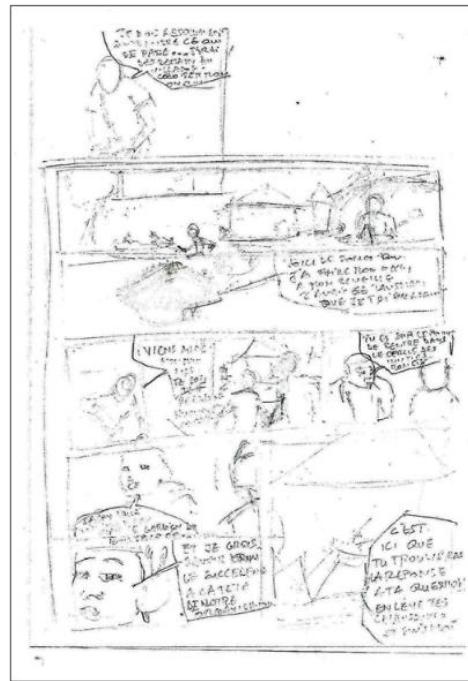


Fig. 18 Esquisse 5.

Source : Figures réalisées par TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance,
le 22 et 23 novembre 2015.

2.5. Planches en noir et blanc

A la suite des esquisses, l'on a celle des planches en noir et blanc. Il s'agit des dessins contenant tous les détails. Les traits sont plus précis et définitifs.

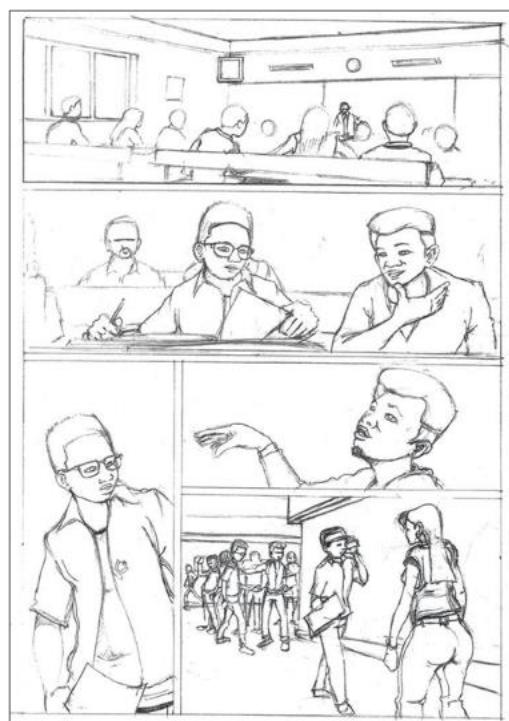


Fig. 19 Planche en noir et blanc 1.



Fig. 20 Planche en noir et blanc 2.

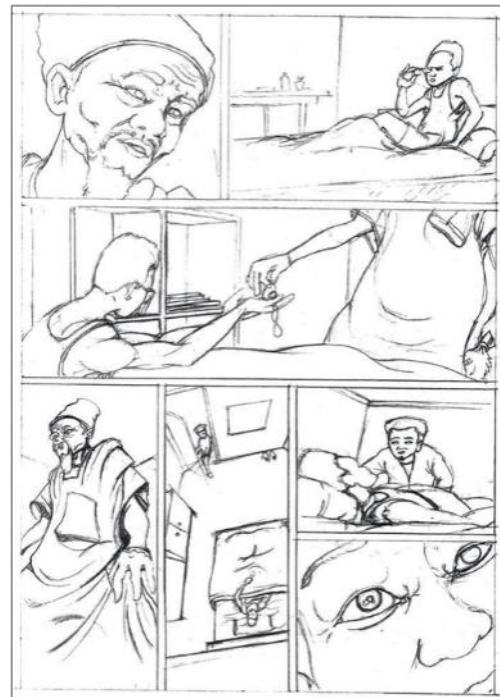


Fig. 21 Planche en noir et blanc 3.



Fig. 22 Planche en noir et blanc 4.



Fig. 23 Planche en noir et blanc 5.

Source : Figures réalisées par TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance,
le 23 et 25 novembre 2015.

2.6. Planches en couleur

La présentation des planches en couleur combinée au lettrage constitue la dernière phase du processus de création. Toutefois, il faut dire que le choix chromatique de la couleur terre sienne pour la page de couverture répond au souci de rester fidèle à la couleur de la terre nourricière du paysan sénoufo.

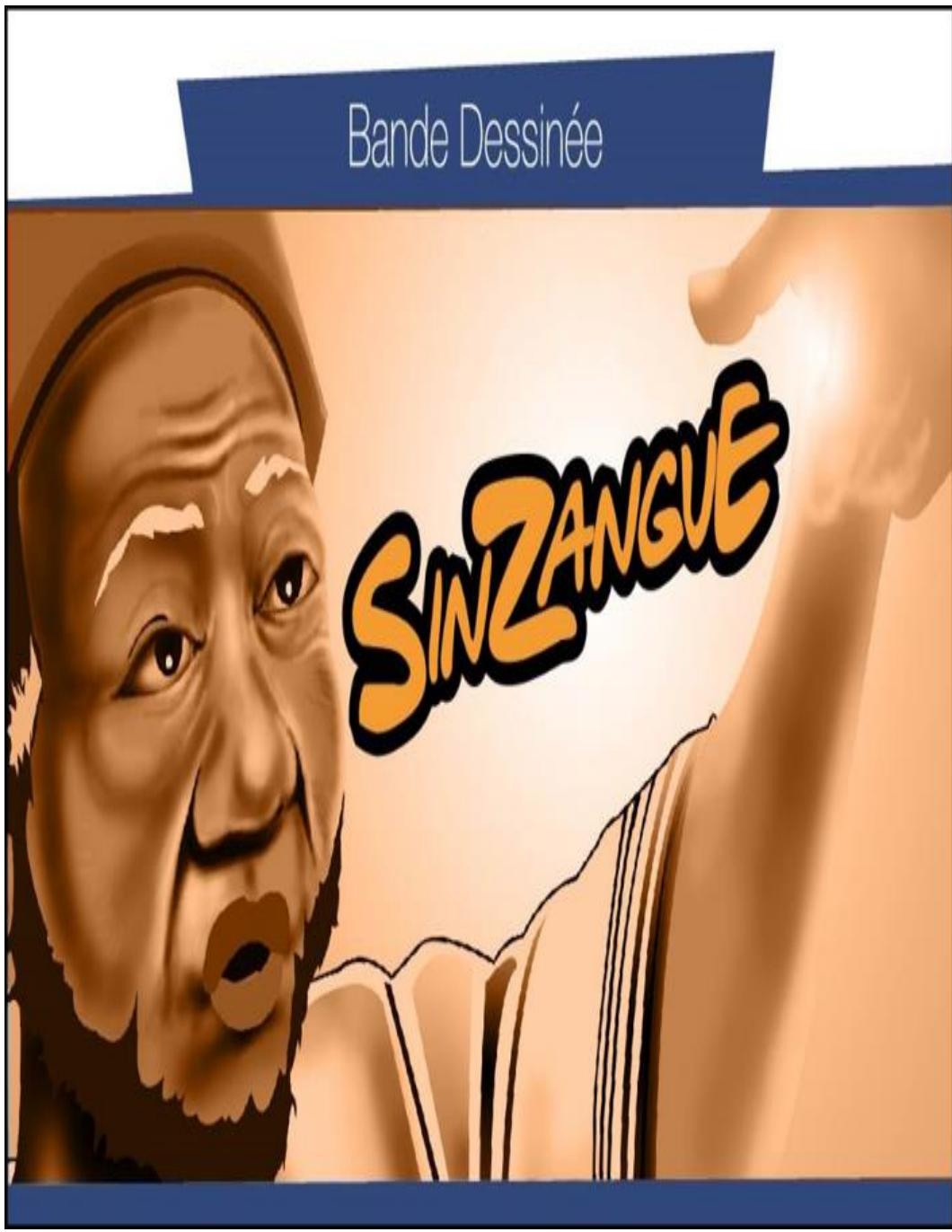


Fig. 24 Page de couverture.

Source : Figure réalisée par TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance,
le 18 novembre 2015.



Fig. 25 Planche en couleur 1.

Source : Figure réalisée par TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance,
le 26 novembre 2015.



Fig. 26 Planche en couleur 2.

Source : Figure réalisée par TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance,
le 28 novembre 2015.



Fig. 27 Planche en couleur 3.

Source : Figure réalisée par TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance,
le 30 novembre2015.



Fig. 28 Planche en couleur 4.

Source : Figure réalisée par TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance,
le 01 décembre 2015.

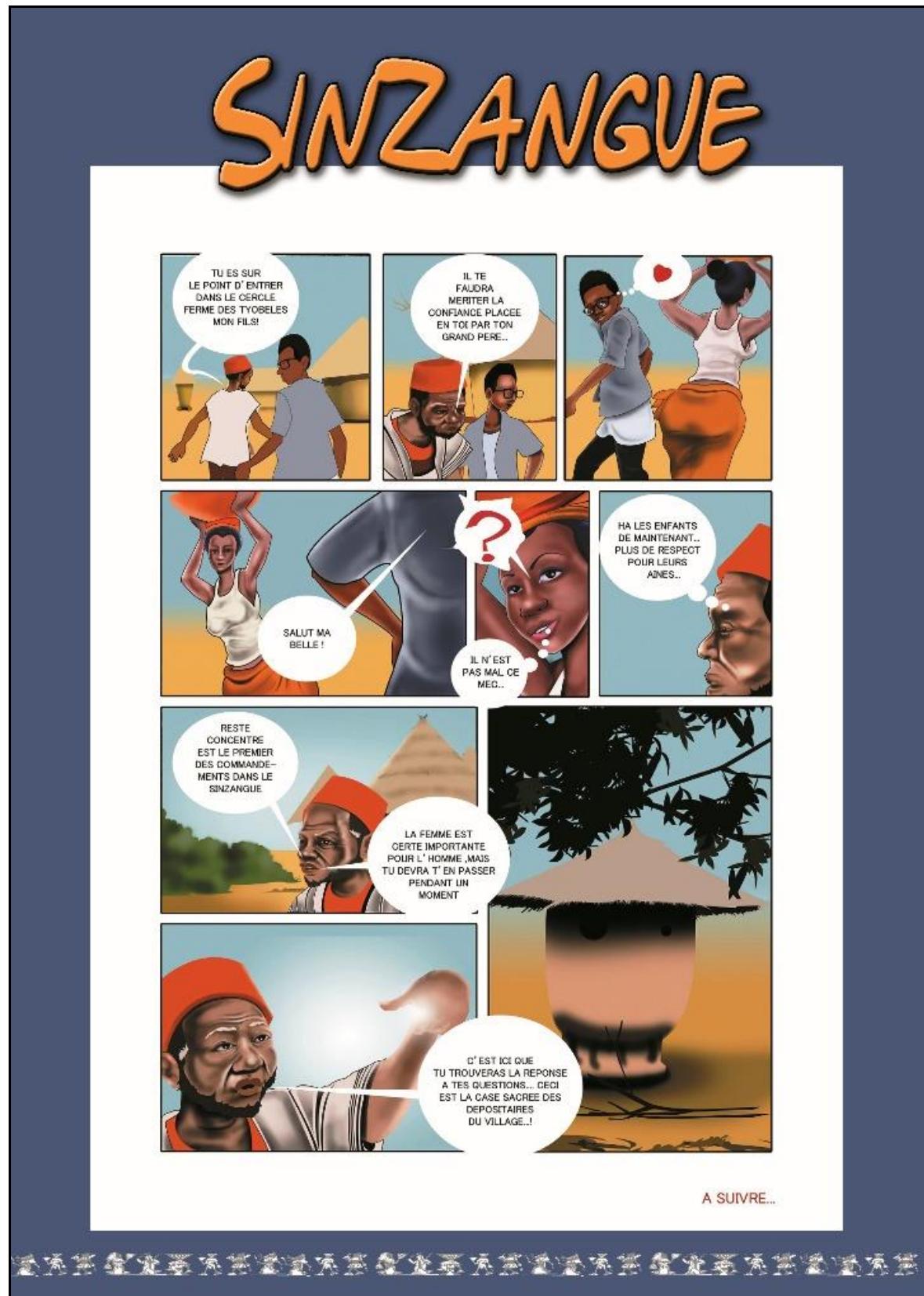


Fig. 29 Planche en couleur 5.

Source : Figure réalisée par TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance,
le 30 novembre au 03 décembre 2015.

CONCLUSION

En somme, il convient de dire que la culture est le moyen le plus probant pour les pays africains d'accéder à un développement réel. En effet, cet exercice portant sur les Sénoufo doit servir de *leitmotiv* pour amplifier les actions dans le cadre de la valorisation de nos us et coutumes.

Ainsi, l'avènement de la mondialisation et des NTIC ne doit pas constituer un frein à notre épanouissement, bien au contraire il doit participer à l'éclosion de nouvelles formes de consommation culturelle. Selon Franck RIESTER, Ministre de la Culture française de (2018 à 2020), « *la culture n'est désormais plus seulement une activité pacifique ; c'est aussi un champ de bataille mondialisé contre des "ennemis" eux aussi mondialisés*⁵. » (2020, p.1.)

Aujourd'hui, plus que jamais, il apparaît nécessaire d'offrir une autre image de l'Afrique au monde. Cela n'est possible que par la transformation de notre culture en produits consommables susceptibles de créer de la richesse et de se faire vendre à l'extérieur. L'initiative freinera un tant soit peu l'esprit d'hyper consommateur tous azimuts que constitue désormais l'Africain (l'Ivoirien).

La création de la bande dessinée « *Sinzangue* » permet non seulement de conserver en textes et en images notre culture (le style vestimentaire, l'habitat, les pratiques initiatiques, la vie quotidienne ...) mais participe indéniablement à sa promotion. Par cette approche, l'on a son histoire à portée de main. Ce qui contribue à n'en point douter à une meilleure projection de l'avenir. Comme le soulignait, l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique (OCPA) :

« [...] En tant qu'un processus permanent de création continue et l'expression de la pérennité d'un peuple, la culture africaine est appelée à se mettre au service de la libération de l'Afrique de toutes les formes du colonialisme et de l'aliénation et au service de l'amélioration des conditions économiques et sociales du peuple. Préservée et vécue par le peuple, elle devient un élément de motivation du développement économique et social ainsi qu'un facteur de la transformation de l'environnement. » (2009, p.25.)

De ce fait, il s'avère indispensable à un individu, une société, un peuple de connaître ses origines et sa culture afin de puiser en elle les ressources nécessaires pour un développement économique, social et culturel harmonieux.

⁵ Propos de Franck RIESTER, Ministre de la Culture française de (2018 à 2020), extrait de La souveraineté culturelle, [FNCC](https://www.fncc.fr/blog/la-souverainete-culturelle/), 30 janvier 2020, <https://www.fncc.fr/blog/la-souverainete-culturelle/>, p.1, page consultée le 18 mars 2020 à 13h 15 mn.

SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Sources orales

- . M.COULIBALY Ibrahim, initié au *Poro*, Ferronnier à Korhogo, entretien réalisé le 15 juillet 2015 à Korhogo, de 09h à 11h 00 mn, Thèmes abordés : Informations sur la danse traditionnelle *Boloye*, les toiles peintes de *Fahaka* et le bois sacré.
- . M. COULIBALY TornaAbdoulaye, Patriarche du Grand bois sacré de Korhogo, entretien réalisé le 12 novembre 2014 à Korhogo, de 16h à 18h 05 mn, Thèmes abordés : Informations sur le bois sacré et la danse traditionnelle *Boloye*.
- . M. OUATTARA Jules, retraité, initié au *Poro*, Ancien agent technique à la mairie de Katiola, entretien réalisé le 10 août 2015 à Bingerville, de 11h 30mn à 12h 28 mn, Thèmes abordés : Informations sur la danse traditionnelle *Boloye*.
- . Dr TOURE Kignigouoni, Enseignant-chercheur à l'ENS d'Abidjan, entretien réalisé le 20 juillet 2015 à Cocody, de 17h à 19h, Thèmes abordés : Informations sur le peuple sénoufo et la danse *Boloye*.
- . Le Patriarche TUO Gnanlôh, Chef du village de la communauté sénoufo de la localité de *Lataha*, entretien réalisé le 8 juillet 2015 à *Lataha*, de 10h à 12h, Thèmes abordés : Informations sur la danse *Boloye* et l'origine du peuple sénoufo.

2. Bibliographie

- . BORDAS, N., *L'idée qui tue*, France, Editions Eyrolles, 2012, 172p.
- . BOURGEON-RENAULT, D. et DEBENEDETTI, S. et GROMBAULT, A. et PETR, C., *Marketing de l'art et de la culture*, Paris, 2^{ème} édition, Dunod, 2014, 295p.
- . COLBERE, L.G. et ELCET, E, *Le grand livre d'Illustrator*, Paris, Editions Dunod, 2010, 352p.
- . COULIBALY, S., *Le paysan Sénoufo*, Abidjan, Nouvelles Editions Africaines, 1978, 245p.
- . DELANGE, J., *Arts et peuple Sénoufo de l'Afrique Noire*, Paris, NRF, 1967, 273 p.
- . HOLAS, B., *L'art sacré Sénoufo*, Abidjan, N E A, 1978, 332 p.
- . GROENSTEEN, T., *La bande dessinée mode d'emploi*, France, Editions Impressions nouvelles, Coll. Réflexions faites, 2008, 223p.
- . GUILLAUME, S. et HOFER, T., *Travaux pratiques avec Photoshop*, France, 2^{ème} édition, Dunod, 2012, 128p.
- . LAGET, E., *Bestiaires et Génies (Dessins sur tissus des Sénoufo)*, Paris, Linéales / Quintette, 1984, 110 p.
- . L'Observatoire des politiques culturelles en Afrique (OCPA), *Politiques culturelles en Afrique, Recueil de documents de référence*, Madrid, 2009, 370 p.

. SORO, T. R., *Le sacré et le profane chez les Sénooufo*, Abidjan, Balafons, 2012, 160 p.

3. Webographie

.<https://ultimesgriots.com/>(Informations sur les bandes dessinées africaines, page consultée le 07 mai 2020 à 08h.)

.<https://www.fncc.fr/blog/la-souverainete-culturelle/> (Informations sur les enjeux actuelles de la culture, page consultée le 18 mars 2020 à 13h 15 mn.)

.https://fr.wikipedia.org/wiki/Bande_dessin%C3%A9e(Informations sur la bande dessinée, page consultée le 07 mai 2020 à 08h 15 mn.)

.<https://www.universalis.fr/dictionnaire/bd/>(Informations sur la bande dessinée, page consultée le 07 mai 2020 à 08h 20 mn.)

.<http://www.lereveil.info/article-37007967.html> (Informations sur la bande dessinée, page consultée le 07 mai 2020 à 08h 25 mn.)

. <https://www.lesmetiersdudessin.fr/bande-dessinee/>(Informations sur la bande dessinée, page consultée le 07 mai 2020 à 08h 30 mn.)

.<https://youmatter.world/fr/definition/mondialisation-definition-consequence-histoire/>(Informations sur la notion de la mondialisation, page consultée le 07 mai 2020 à 08h 35 mn.)

.<http://www.100pour100culture.com/societe/poro-societe-secrete-organisee-peuple-senoufo-cote-divoire/>(Informations sur le peuple sénoufo et sa culture (le *Poro*), page consultée le 07 mai 2020 à 08h 45 mn.)

.<https://www.universalis.fr/encyclopedie/senoufo-senufo/>(Informations sur le peuple sénoufo, page consultée le 07 mai 2020 à 09h.)

.<https://www.universalis.fr/encyclopedie/rodolphe-topffer/>.(Informations sur la bande dessinée et son inventeur, page consultée le 07 mai 2020 à 09h 15 mn.)

Économie et Droit

KANIAN-TÉRÉ N°6, décembre 2020, pp. 116-130

L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE ET LA PRISE DE DECISION FACE AUX MENACES A ORANGE CI

BILE N'guessan Richard

Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC)

Côte d'Ivoire, Abidjan

bilekoutoua@gmail.com

Résumé :

Dans ce nouveau contexte économique où la compétitivité des entreprises de communication est de plus en plus menacée par la concurrence, une stratégie de veille adaptée à ORANGE CI constituerait un véritable avantage concurrentiel. Les dirigeants de cette entreprise de communication, contraints de continuer à prendre des décisions stratégiques pour leur entreprise, commencent à prendre conscience de l'importance d'un véritable service de veille, de façon qu'ils puissent internaliser au maximum les méthodes de collecte et de traitement de l'information. Ils ont donc la capacité et les moyens suffisants pour se doter eux-mêmes des outils d'Intelligence Economique et d'en faire profiter l'ensemble du tissu d'ORANGE CI.

Mots-clés : Intelligence Economique – prise de décision – veille – information – menaces

Summary :

In this new economic context where the competitiveness of communication companies is increasingly threatened by competition, a monitoring strategy adapted to ORANGE CI would constitute a real competitive advantage. The managers of this communication company, forced to continue to make strategic decisions for their company, are beginning to realize the importance of a real intelligence service, so that they can internalize the methods of communication as much as possible information collection and processing. They therefore have the capacity and sufficient means to equip themselves with the tools of Economic Intelligence and to benefit from them the entire fabric of ORANGE CI.

Keywords: Economic Intelligence - decision making - intelligence - information - threats

Introduction

La présente étude porte sur l'Intelligence Economique, ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement et de distribution en vue de son exploitation, de l'information utile aux acteurs économique (Martre H., 1994). Ces diverses actions sont menées légalement avec toutes les garanties de protection nécessaires à la préservation du patrimoine de l'entreprise, dans les meilleures conditions de qualité, de délais et de couts (Cacaly S., 1997). Le choix de ce concept se justifie par le fait que, dans le contexte actuel de la montée en puissance de la

mondialisation, les entreprises peinent toujours à exploiter, en leur faveur, la masse d'informations dont elles disposent dans le processus de prises de décision. Au regard de ces faits, le concept d'Intelligence Economique est-il vraiment adaptable au cas particulier d'ORANGE CI ? Nous tentons de répondre à cette interrogation en analysant les processus décisionnels propres à cet opérateur de téléphonie mobile en Côte d'Ivoire.

L'intelligence, dans une entreprise, réside dans les schémas mentaux propres à l'individu qui la dirige et qui lui servent à prendre des décisions dans l'incertitude grâce aux informations qui proviennent de son environnement. L'information devient ainsi un atout stratégique. C'est grâce à elle que l'entreprise identifie les menaces ou les opportunités qui s'offrent à elle, et développe un réseau suffisant pour interagir de manière efficace et constructive avec cet environnement.

Afin de mener à terme cette étude, nous utilisons l'analyse qualitative. L'analyse qualitative renvoie à une méthode de recherche intéressée par le sens et l'observation d'un phénomène social en milieu naturel. Elle ne rejette pas les chiffres ni les statistiques mais ne leur accorde tout simplement pas la première place. La recherche qualitative s'intéresse à connaître les facteurs conditionnant un certain aspect du comportement de l'acteur social misé au contact d'une réalité. Notre étude, qui s'amorce, suivra une trajectoire en deux axes. Le premier axe sera consacré au processus de l'intelligence économique à Orange CI. Le second axe procédera à l'analyse de la situation à Orange CI, à l'aide d'entretiens que quelques responsables ont bien voulu nous accorder.

1- L'Intelligence Economique à Orange CI

1.1- Essais de définition

Michael Porter, père du concept d'Intelligence Economique aux USA, l'a défini en 1980 d'une manière simple, qui définit bien quel est le but poursuivi par l'élaboration de cette technique c'est-à-dire, donner la bonne information, à la bonne personne, au bon moment, pour prendre la bonne décision. Le concept a évolué jusqu'en 1994, date à laquelle le rapport Martre marque un nouvel élan dans la généralisation du concept. (Véronique C., 2009, P.27).

La définition la plus connue de l'Intelligence Economique, celle que l'on obtient souvent se limite au concept de veille. Celle-ci peut se décliner en plusieurs facettes qui consistent en la recherche d'informations dans l'environnement de l'entreprise, en vue d'anticiper les éventuels bouleversements subvenus dans son environnement.

Les définitions de l'Intelligence Economique sont ainsi multiples et peuvent se révéler très différents les unes des autres.

Selon l'Agence Française de Normalisation (AFNOR), la veille se définit comme une activité continue en grande partie itérative visant à une surveillance active de l'environnement technologique, commercial, etc., pour anticiper les évolutions.

Dans l'encyclopédie de l'informatique et des systèmes d'information, Akoka, J. et Comyn-Wattiau, I. (2006) la définissent comme l'ensemble des techniques visant à organiser de

manière systématique la collecte, la recherche, la diffusion et l'exploitation des informations utiles à la sauvegarde et à la croissance des entreprises. De ces définitions, nous soutenons celle-ci : « *Faire de la veille, c'est se mettre à l'affut de toute information utile au plus près de sa source et donc surveiller cette source.* ».

Cette approche encourage à la recherche des sources d'information plutôt qu'à la recherche de l'information. On en déduit que faire de la veille c'est chercher des sources d'information fiables, vérifiées et non chercher seulement des informations. D'où des notions auxquelles cette activité renvoie. On retrouve plusieurs notions derrière la veille qui est avant tout un état d'esprit et un travail collectif en entreprise.

1.2- Le processus de l'IE à ORANGE CI

ORANGE CI a en son sein une direction en charge de la veille stratégique. Il s'agit de la Direction Stratégique qui est subdivisée en plusieurs services notamment le service étude et veille stratégique, le service géomarketing et modélisation, le service des projets stratégiques et le service business et développement. L'ensemble de ces services concourent à l'effort de la Direction Stratégique de mener à bien les plans directeurs d'ORANGE CI.

1.2.1- *L'analyse des besoins*

L'exercice de l'analyse des besoins consiste à collecter des informations pertinentes pour le suivi des activités de la structure.

En effet, la Direction Stratégique d'ORANGE CI, en tant que support aux autres Directions, passe presque tout le temps à la recherche des informations. Elle a pour objectif, à court terme, de donner l'information actuelle, l'information nouvelle, pertinente, c'est-à-dire des informations pas trop dépassées.

Le Service Etude et Veille Stratégique, pour sa part, collecte des informations nouvelles et pertinentes pour les mettre à la disposition des services réseaux, commercial ou marketing qui doivent à leur tour les fédérer pour donner un contenu viable.

La priorité des informations à avoir est fonction des activités du secteur et se résume en la protection des acquis car la vision stratégique à long terme d'ORANGE CI en général et de la Direction Stratégique en particulier est de rester leader en Côte d'Ivoire, d'innover dans le secteur et avoir un pas d'avance sur la concurrence et ainsi obtenir de nouveaux contrats comme opportunité à saisir.

Un autre moyen d'analyse des besoins en information consiste pour les dirigeants à discuter avec leurs usagers. L'objectif est de connaître les dysfonctionnements constatés au sein de l'entreprise.

1.2.2- *Le traitement de l'information*

Le Traitement de l'information est plus à la charge du Service Géomarketing et Modélisation. Ce Service est perpétuellement en quête d'informations qu'il traite selon un procédé propre à

la structure. Il utilise le Business Intelligence qui est l'informatique des données qui formate des milliers d'information pour les traiter. Ainsi, pratiquant la Veille Marché (Marketing Intelligence), les informations retenues sont les plus pertinentes et donc celles répondant à l'exercice de leur activité. Il vérifie aussi la pertinence des sources afin d'établir la fiabilité de l'information. Si, par exemple, une information est donnée par le Président de la République via une publication orale ou sur abidjan.net, c'est sûr que cette information donnée via ces canaux de communication est la plus fiable. Cependant, l'on ne pourra se baser sur une seule source pour alerter ses clients, il faut tout d'abord la vérifier afin de ne pas alerter inutilement les clients ou les utilisateurs de cette information.

Ainsi, un travail de vérification est effectué avant la diffusion de toute information. Et comme l'information est destinée à aider les autres directions, en tant que direction support, ces informations sont donc partagées.

1.2.3- La diffusion de l'information

La Direction Stratégique d'ORANGE CI ne collecte pas les informations pour les garder, elles sont capitalisées avant d'être partagées. Toutes les informations collectées sont destinées à aider les autres directions dans l'exercice de leurs activités. C'est, par conséquent, en fonction de leurs priorités que les informations leur sont fournies.

Des outils du groupe existent et regroupent des informations qui sont partagées au sein de l'entreprise. Il s'agit des newsletters, des alertes, des E-mails, des SMS et whatsapp. Avec ces outils, l'on diffuse rapidement si les points abordés sont urgents. Comme mentionné dans le volet traitement, le Business Intelligence intervient aussi dans la diffusion. C'est un outil de gestion des données informationnelles utilisé par les dirigeants d'ORANGE CI pour préconcevoir des tableaux de bord. Les informations recueillies par cet outil fournissent des données nécessaires aux dirigeants pour la prise de décision.

Il faudrait aussi que les informations divulguées par ORANGE CI sur le marché soient d'un intérêt pour tous. Pour ce qui est de la diffusion des informations entre opérateurs, chacun connaît ses prérogatives, chaque opérateur a sa feuille de route, bien que le marché soit animé par certaines actions.

Si l'information divulguée par le concurrent porte atteinte à l'image et/ou au service du groupe, en ce moment, l'on fait intervenir l'ARTCI (Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire). C'est le cas notamment du problème avec MTN qui avait déclaré en son temps être le leader. Cette déclaration a été démentie par le régulateur qui a jugé être le seul habilité à faire cette déclaration. En effet, il existe des mécanismes bien établis par ARTCI, des cellules chargées de régler de tels conflits même s'il existe des concurrents qui peuvent porter atteinte aux règles.

A ORANGE CI, tout le processus de gestion de l'information observée est soutenu par le Business Intelligence qui est un outil d'aide à la décision et un indicateur de performance. Cet outil utilise les applications comme GAIA pour la communication (appels, sms ...), ZEBRA pour la recharge électronique, TANGO pour orange money, CRM (Costumer Relationship

Management) pour la relation Client et JDE pour la comptabilité. Toutes ces applications communiquent entre elles.

1.3- La veille chez ORANGE CI

A ORANGE CI, la veille se résume en plusieurs facettes, notamment dans les domaines technologique, commercial, juridique, fiscal et financière, international, social et culturel. Pour ces différents domaines de veille, le mode de collecte et de diffusion de l'information ne change pas. L'information se trouve soit en ligne, soit sur le terrain ou encore dans les journaux. Mais très souvent, la veille commerciale emboite le pas à la veille technologique.

Pour la veille commerciale ou pour la veille marketing, on aura beaucoup plus d'informations que pour la veille technologique. Par exemple, la technologie n'avance pas au même rythme que les promotions internet, les bonus sur les appels. De plus, régulièrement on ne lancera pas un nouveau gadget technologique. Par exemple, la 5G (débit internet) a été annoncé mais ORANGE CI n'est pas prête à la mettre sur le marché. Quant à la veille juridique, les réformes en la matière ne sont pas courantes (Décrets, arrêtés ministériels ...).

1.3.1- La protection de l'information stratégique

La protection du patrimoine revient à être proactive et nécessite la mise en place de mesures de protection, qu'elles soient juridiques ou opérationnelles. Elles visent à préserver l'intégrité, la disponibilité et la confidentialité de l'ensemble des informations de l'entreprise. Par information stratégique, il faut comprendre l'ensemble des informations qui permettent d'élaborer les politiques essentielles d'ORANGE CI ou encore d'orienter ses objectifs. Pour ORANGE CI, ce sont les informations concernant la clientèle, les informations relatives à la concurrence, les informations concernant les produits et les informations se rapportant à la distribution, aux prix, à la communication.

1.3.2- Les objectifs de la protection

Avant de présenter les objectifs, répondons à la question de savoir que faut-il protéger ? La nature des informations à protéger est spécifique à chaque entreprise ou partie concernée par la démarche d'intelligence économique et même variée dans le temps. Il existe trois catégories d'informations à savoir les informations scientifiques (connaissance, publications, brevets ...), les informations d'organisation (portefeuille de contrat et de collaboration ...), les informations image (réputation ...).

Protéger l'information, c'est ménager et renforcer son avantage concurrentiel sur son marché. D'énormes menaces sont faites sur le patrimoine immatériel des entreprises et ORANGE CI n'est pas épargnée.

Pour ORANGE CI, l'objectif principal est de parer aux fraudes récurrentes constatées sur leurs offres et aux pratiques d'espionnages commerciales.

1.3.3- Les outils de protection

Pour les dirigeants d'ORANGE CI, il n'existe pas de sécurisation totale de l'information. Les méthodes utilisées ne sont pas fiables car on ne peut pas contrôler à 100 % tout ce qui se passe au-delà de la société. Rien ne garantit la sécurité d'une information. Toutefois, les informations sensibles de la structure sont protégées de façon organisée et toutes les dispositions nécessaires sont prises pour préserver leur caractère confidentiel. Des outils de protection sont élaborés pour empêcher les intrus d'avoir accès non seulement au système informatique mais aussi aux ordinateurs. ORANGE CI ayant fait l'objet de plusieurs attaques informatiques. Néanmoins, des mesures basiques de protection sont prises. Il s'agit, entre autre, d'envoyer un document confidentiel sur son mail et le transmettre à qui nous voulons, de convertir un document en PDF, ce qui empêche toute modification, de marquer sur le document qu'il est confidentiel et destiné à un usage uniquement interne à ORANGE CI et même de transformer les documents PDF en Power point ou en Word.

En effet, c'est la Direction informatique et le Service Géomarketing et Modélisation qui coordonnent tout ce qui est protection des données informationnelles. Des outils existent donc, mais ils sont tenus confidentiels. Les plus connus sont des data center qui sont de gros serveurs. Ce sont des parcs informatiques qui sauvegardent en temps réel les informations de l'entreprise. En fait, c'est un coffre-fort virtuel où sont stockées les données, à la demande des utilisateurs avec des droits d'accès. Ainsi il existe au Service Etude et Veille Stratégique un serveur sur lequel ses données sont stockées au niveau de la direction. Des droits permettent au personnel d'avoir accès à leurs données et c'est une mesure de protection.

La Direction informatique explique que pour des raisons de sécurité les informations personnelles sont verrouillées pour ne pas qu'elles soient divulguées.

1.3.4- Protection du système informatique

Avoir accès au système informatique c'est accéder aux données informationnelles d'ORANGE CI. Etant au cœur du déploiement des stratégies, c'est l'une des fonctions les plus difficiles à piloter. L'entreprise doit être vigilante concernant son système d'informatique et cela est d'autant plus vrai que nous nous trouvons dans le cas d'ORANGE CI, grande structure de téléphonie mobile où toutes les activités s'effectuent avec l'appui des nouvelles technologies de l'information. Dans cette firme, le système d'informatique est un ensemble organisé des ressources de l'entreprise permettant d'acquérir, de traiter, de stocker et de communiquer les informations au sein de l'organisme.

En protégeant son système d'informatique, ORANGE CI veut éviter d'être déstabilisé, handicapé dans son bon fonctionnement. ORANGE CI bloque donc l'accès à certaines données ou les supprime afin d'éviter leur piratage. Ci-après quelques-uns des dispositifs informatiques protégés par ORANGE CI :

5.4.1 Architecture classique

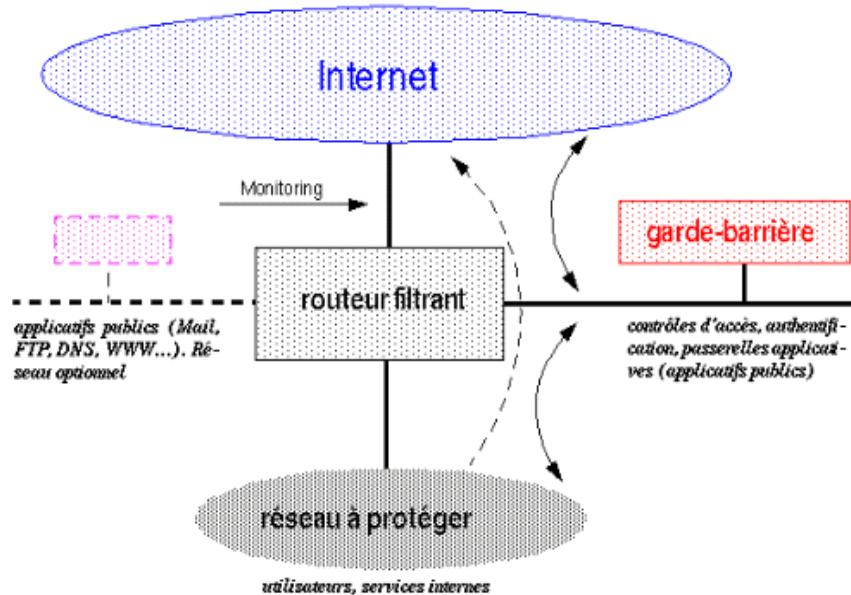


Figure 2 : Architecture classique d'un routeur
source : LESCOP Y. : *La Sécurité informatique*, p.12

- **les routeurs** : grâce auquel la connexion à Internet est possible (voir figure 2). En effet, la fiabilité du routeur doit être irréprochable ;
- **les liens physiques** : ils permettent le transfert des informations. Ils peuvent être mis sous écoute ou détournés ;
- **les postes clients** : ils sont les plus utilisés au sein de l'entreprise. Toutes les tâches quotidiennes et le stockage des informations passent par les postes. Les erreurs et les malversations des employés sont transcrits sur ces postes et donc cet outil très important est à surveiller de près, mais pourtant il est très complexe à être sécurisé ;
- **les équipements mobiles** : ce sont des équipements (ordinateurs portables, téléphones) de plus en plus utilisés dans les entreprises mais aussi vulnérables aux attaques.

1.3.5- Protection de l'image et de la réputation

L'image de l'entreprise renvoie à la façon dont elle est perçue par les consommateurs. Aujourd'hui, l'image de l'entreprise est essentielle à sa compétitivité sur le marché. A produits égaux, l'image d'une marque vis-à-vis de l'autre peut être un facteur de choix chez le client. Cela est très présent dans le secteur de la téléphonie entre ORANGE CI et MTN. Avec les coûts des données mobiles, des Smartphones avec des caractéristiques techniques communs, les prix des prestations similaires, le choix du client se fera en fonction de l'image que reflète pour lui l'une ou l'autre marque.

L'image de l'entreprise peut être vite entachée par un scandale fondé ou non, car les informations se propagent très rapidement, l'insatisfaction d'un client peut faire le tour du monde en peu de temps. Aussi, Internet peut être utilisé par le concurrent pour s'adonner à des pratiques couramment utilisées pour détériorer la réputation de l'entreprise. ORANGE CI

protège, à ce niveau aussi, son patrimoine immatériel pour éviter le dénigrement de sa marque et la diffusion de fausses informations à son encontre. Il le protège aussi contre la divulgation d'informations fausses et personnelles sur les clients et dirigeants de l'entreprise. Cela peut porter atteinte à leur vie privée ou au droit à l'image ou à la divulgation d'informations confidentielles.

Pour ne pas lui porter atteinte et mettre en cause la crédibilité de l'entreprise, voire même les salariés qui peuvent remettre en question l'autorité de ses dirigeants et par conséquent créer un dysfonctionnement au sein de l'organisation, ORANGE CI veille surtout à la diffamation d'un dirigeant. L'utilisation de sa marque sans autorisation ou à des fins frauduleuses peut porter atteinte à la maison ORANGE CI notamment les contrefaçons qui entraînent la perte de l'image de marque ou encore la perte de notoriété.

1.3.6- Protection du capital d'ORANGE CI

Pour éviter d'être victime d'une OPA (Offre Publique d'Achat) hostile, ORANGE CI protège son capital financier. Une OPA hostile peut être effectuée sans le consentement du conseil d'administration, l'objectif est d'acquérir une part significative du capital d'une société pour prendre son contrôle. Les grandes sociétés à forte capitalisation sont susceptibles d'être victimes d'une OPA hostile car une grande partie des actions appartiennent à des milliers de petits actionnaires qui eux risquent de vendre facilement lors d'une offre publique d'achat. Le risque lié à une OPA est la déstabilisation de la société, effectivement une OPA agressive peut entacher le moral des salariés et inquiéter les dirigeants.

Le répertoire de toutes les potentielles menaces auxquelles peut faire face une structure et plus encore la structure soumise à notre étude, ORANGE CI, montre bien qu'aucun service de l'entreprise n'est épargné. ORANGE CI a toutes les raisons de protéger son patrimoine immatériel car ayant compris qu'il faut détecter les risques à tous les niveaux de l'activité pour anticiper, réagir vite et, par conséquent, se protéger afin de renforcer son avantage concurrentiel.

2. Analyse de la situation à Orange CI dans la prise de décision

Les théories de la décision ont intéressé de nombreux auteurs qui se sont attachés à déceler les rouages des mécanismes mis en œuvre par le cerveau humain, dans la prise en compte de l'information, et les biais d'analyse qui surviennent durant son traitement.

Le Directeur Général d'ORANGE CI doit souvent prendre des décisions alors qu'il n'a pas toutes les cartes en main. Bien souvent, l'urgence de la situation nécessite une décision rapide et qui plus est prise dans un contexte incertain. L'étude des processus cognitifs de la prise de décision permet de mieux appréhender ses mécanismes chez l'être humain dans de telles conditions.

2.1- Le cognitif dans la prise de décision

Pour le rôle que joue la Direction Stratégique au sein de l'entreprise ORANGE CI, l'intuition n'a pas sa place. C'est la raison d'existence même de la direction pour ne pas que le personnel prenne des décisions sur la base de l'intuition. Il faut être donc le plus précis possible pour atteindre les objectifs fixés. De ce fait, nous avons utilisé le Cognitive Style Index ou CSI construit pour évaluer la position du style cognitif entre intuition et analyse. Le CSI tel qu'imaginé par ses auteurs est composé de questions auxquelles le dirigeant doit répondre par « tout-à-fait d'accord », « plutôt d'accord », « plutôt pas d'accord », ou « pas du tout d'accord ». Comme indiqué plus haut, cette méthode n'est pas utilisée dans sa totalité, mais simplement six affirmations ont été sélectionnées.

Le dirigeant a donc dû réagir aux affirmations suivantes :

- Les plans formels sont plus un obstacle qu'une aide dans mon travail ;
- Ma philosophie est qu'il vaut mieux être sûr que risquer d'être désolé ;
- Je suis plus enclin à scanner les supports qu'à les lire en détail ;
- Je préfère l'action chaotique à l'inaction ordonnée ;
- Je fais toujours attention aux détails avant d'atteindre une conclusion ;
- Je suis plus performant quand mon travail inclut une séquence claire des tâches à accomplir.

Le score CSI est alors calculé en attribuant de 1 à 4 points par question suivant la réponse, et en effectuant une moyenne. Le score 1 correspond à un profil totalement intuitif, le score 4 un profil totalement rationnel.

Le résultat obtenu étant 3, montre que les interlocuteurs interrogés ne se sont pas montrés profondément intuitifs. Leur raisonnement est à mi-chemin entre intuition et analyse.

Hubert Simon (1991), père de la théorie de la rationalité limitée, remarque que les êtres humains sont rationnels à partir du moment où ils sont capables d'expliquer leurs décisions. Pour ce théoricien, pratiquement tout comportement humain est rationnel. Les gens ont des raisons pour faire ce qu'ils font, et, si on les interroge, ils peuvent donner leur avis sur ce que sont ces raisons. Mais il souligne que cette rationalité est limitée car ils commettent tous des erreurs de jugement, prennent leurs décisions en fonction des buts qu'ils projettent d'atteindre, et pas seulement en fonction de l'analyse qu'ils font de leur environnement.

2.2- La perception de l'environnement à l'origine de la prise de décision

Callot (2006) explique que l'étape de perception est la première dans le processus décisionnel. Elle consiste en la perception des signaux émis par l'environnement du décideur. L'ambigüité du monde et sa complexité conduisent les dirigeants d'ORANGE CI à interpréter des événements selon leurs propres schèmes. L'échantillon de solutions possibles est donc condamné à être incomplet au départ et il existe à priori un biais au niveau de la sélection de l'information disponible.

Le choix des informations sera influencé par la perception du risque qu'a le dirigeant, son attitude face au risque, sa capacité à contrôler son anxiété. Cherchant à se rassurer par rapport à un risque, les dirigeants recourent à la collecte d'information en sélectionnant les informations qui le rassurent. Au contraire, l'individu qui accepte l'existence d'un risque sera sélectif dans la perception de son environnement.

A la Direction Stratégique d'ORANGE CI, les informations recueillies sont partagées dès lors qu'elles peuvent aider les autres directions. Tout ce qui est traité comme information est destiné à soutenir les autres directions dans l'exercice de leurs activités et, si possible, est utile à des prises de décisions. C'est, par conséquent, en fonction de leurs priorités que les informations leur sont fournies.

Le profil psychologique du dirigeant est un facteur essentiel à la perception du risque. Ainsi, Legohérel et Callot (1999) distinguent deux caractéristiques jouant un rôle dans la prise de décision par l'influence qu'elles ont sur la perception du dirigeant. Il s'agit de la perception du temps : selon que l'avenir personnel du dirigeant est certain ou non, celui-ci aura un comportement plus ou moins angoissé face aux événements de la confiance en soi : les acteurs les plus tolérants face au risque sont ceux qui font preuve de plus d'assurance lors d'un choix.

Pour tout individu dans une situation incertaine où un risque est perçu, il paraît souvent moins risqué d'attendre que d'agir. « *Les managers redoutant le risque et pensant qu'ils sont dans un environnement incertain, ne font pas confiance à leur instinct et souffrent d'une paralysie de décision.* » (H. Courtney, J. Kirkland, P. Viguerie, 1997: p. 67-79.) L'incertitude et l'anxiété peuvent donc être un frein à la prise de décision.

2.3- Prise de décision : un mélange d'intuition et d'analyse

La prise de décision par le dirigeant d'ORANGE CI ne maximise pas forcément de l'espérance d'utilité des options qui s'offrent à lui. En effet, la possibilité de maximiser suppose de pouvoir connaître l'ensemble des choix possibles, associer un gain à chaque résultat, et prévoir l'ensemble des résultats possibles. De la même manière qu'il sélectionne les informations disponibles, le dirigeant commence toujours par sélectionner certaines solutions avant tout, sans examen approfondi. C'est alors qu'il a tendance à fonder son comportement sur ses expériences passées.

Le recours à l'intuition est obligatoire pour anticiper les évolutions dans un monde en constant changement. La décision se produit alors sans réelle conscience du processus qui a été utilisé pour l'atteindre. Les dirigeants d'ORANGE CI, se référant à leur propre expérience, sous-estiment alors les informations rationnelles qui leur parviennent. C'est le cas par exemple des informations sur le Groupe Vivendi Africa qui est une structure œuvrant dans le domaine de l'audiovisuel et de l'Internet et dont la maison mère est Canal+. L'information est que cette structure, déjà implantée au Togo, au Benin et au Gabon compte étendre son réseau en Côte d'Ivoire. Par conséquent, elle compte lancer bientôt des offres sur l'Internet et pour joindre l'acte à la parole, le Directeur pays a d'or et déjà été nommé. Cette information est remontée depuis longtemps à la Direction de l'Internet d'ORANGE CI pour une prise de décision et, pour l'heure, elle reste sans suite. La sonnette d'alarme a été tirée afin que les

offres sur Internet proposées à la clientèle d'ORANGE CI soient revues parce qu'elles seraient intéressantes chez le Groupe Vivendi. On comprend dès lors que la décision du dirigeant est un savant mélange entre analyse et intuition.

2.4- Les menaces

Ici, la question est de savoir si toutes les informations recueillies sont utiles à la structure. Sont-elles en accord avec les objectifs fixés par la Direction ? Avec le plan directeur de la structure ? Mais aussi avec la feuille de route d'une des directions de la structure ? Certes, l'on peut avoir beaucoup d'informations mais elles ne sont pas toutes utiles. On distingue des mauvaises informations et des bonnes informations dont celles liées à la pertinence de l'information et au renforcement de la relation-client.

2.4.1- *Menaces liées à la pertinence de l'information*

En fonction des actions à mener (décisions à prendre) et par rapport aux circonstances, l'information qui y répond le mieux est exploitée parmi les plus pertinentes possibles.

A la Direction stratégique, dans l'exercice de ses fonctions l'intuition n'a pas sa place, elle n'a pas lieu d'être. L'on essaie d'être le plus proche possible de l'information, d'être le plus précis possible, le plus objectif et le plus pragmatique possible.

2.4.2- *Menaces liées au renforcement de la relation-client*

Pour expliquer cette proposition, le manager soutient que ce n'est pas toujours que les informations transmises à la hiérarchie soient utilisées. L'on attire très souvent l'attention des décideurs sur les tendances du marché, sur les nouvelles habitudes. Pour illustrer ces habitudes, prenons l'exemple de Moov Money qui a eu une percée parce qu'ils offrent beaucoup de bonus à la clientèle et cela surtout lors des inscriptions scolaires. Cette information, lorsqu'elle avait été remontée à la hiérarchie, elle a eu un effet favorable car au cours de la période, les inscriptions scolaires pouvaient aussi s'effectuer par Orange money et des offres bonus allant jusqu'à 9,02 US ont été offertes aux clients.

En somme, les informations transmises sont souvent utilisées pour la prise de décisions. Toutefois, celles-ci restent à l'appréciation de la hiérarchie qui peut réagir comme ne pas réagir. Quoi qu'il en soit, la Direction Stratégique attire toujours leur attention sur la tendance du marché, sur la réaction des clients et sur leurs nouvelles habitudes.

2.5- Réaction d'ORANGE CI face aux menaces

Comme toute entreprise, ORANGE CI pratique l'influence et le lobbying dans son fonctionnement.

2.5.1- Pratique de l'influence par ORANGE CI

L'influence est communément considérée comme le troisième volet de l'Intelligence Economique. Les actions d'influence permettent à l'entreprise d'anticiper les évolutions et de se protéger contre les décisions susceptibles de lui nuire. Il est, en effet, nécessaire, après que des règles spécifiques en matière de veille et de protection des informations ont été instaurées dans une entreprise que l'entreprise élabore encore une stratégie d'influence. La stratégie ainsi mise au point doit, en premier lieu, être diffusée en interne. Tous les collaborateurs de l'entreprise doivent, en effet, connaître la politique de sécurité adoptée. Ils pourront ainsi la maîtriser et œuvrer à sa divulgation.

Il convient ensuite de veiller à propager toutes les informations qui vont favoriser la stratégie choisie par l'entreprise, en externe. ORANGE CI, à minima, sait se montrer persuasive pour réussir à convaincre sa cible et parvenir à négocier avec ses partenaires au mieux de ses intérêts, et ce quelle que soit son implication en matière d'intelligence économique. Pour influencer, il s'agit désormais de diffuser, de façon persuasive, des informations choisies par l'entreprise auprès de tous les autres acteurs du marché.

L'objectif est alors d'obtenir de ces derniers des attitudes ou décisions favorables aux intérêts que l'entreprise défend et ce, en dehors de tout rapport de force ou contrepartie commerciale. Les techniques sont très diverses en matière d'influence, notamment parce qu'il s'agit tantôt de convaincre l'ensemble d'un secteur, tantôt de convaincre les acteurs d'un territoire ciblé.

2.5.2- Pratique du lobbying

Le développement des Technologies de l'Information et de la Communication a facilité la circulation des informations, qui est désormais presque instantanée et sans frontière. Les entreprises qui veulent rester compétitives se doivent dès lors de communiquer et de maîtriser l'information provenant de son environnement. La force de l'influence peut se révéler plus importante encore quand l'entreprise parvient à maîtriser les environnements informationnels, nationaux ou internationaux, pour servir ses intérêts particuliers. Certains acteurs économiques pourront, à force d'anticipation, agir sur l'élaboration des règles applicables au marché sur lequel ils œuvrent et exerceront ainsi une influence normative. A ce moment, c'est l'influence qui est traduit en lobbying.

Faire du lobbying, c'est engager une stratégie et une tactique de sensibilisation, d'aide, d'influence sur les négociateurs et les décideurs afin d'agir de plus en plus en amont sur l'environnement normatif, juridique, commercial et internationale de l'entreprise afin de déclencher, de suivre, voire de participer aux décisions favorables à elle. Cette démarche passe par une anticipation de la décision grâce à une veille et une intervention auprès des autorités.

L'influence par le lobbying est utile pour les entreprises selon la responsable de la Direction stratégique qui explique que « *plus tu en fais mieux, tu es protégé chaque fois qu'il y a des décisions qui doivent être prises au niveau des autorités compétentes* ». (KABA Natogoman, 2020)

Pour exemple, suite à la pandémie du COVID 19, l'entreprise ORANGE CI a initié plusieurs actions auprès de l'Etat et des populations. Plus de 901.713,25 US ont été repartis soit 586 113,61 US aux structures sanitaires, aux communes, aux associations et aux entreprises et 360 685,30 US au centre d'information pour la sensibilisation de la population par le truchement de la FONDATION ORANGE.

Aux structures sanitaires, des dons en matériels médicaux ont été offerts (électrocardiographes, moniteurs de surveillance, respirateurs, pulvérisateurs, gants, masques ...).

Aux communes, des dons en matériels sanitaires ont été donnés. Il s'agit de gants, masques et des dispositifs de lavage des mains.

Aux associations, des denrées alimentaires ainsi que des gants, des masques et des dispositifs de lavages des mains ont également été offerts.

Le centre d'information pour la sensibilisation contre le COVID 19, pour le don qui lui a été fait, diffuse des SMS, des messages vocaux à l'endroit des clients ORANGE CI. Des caravanes de sensibilisation ont été organisées à Abidjan et à l'intérieur du pays pour informer la population. Une gratuité des frais sur les transferts Orange Money ainsi que des bonus DATA de 200 % et des baisses tarifaires à l'international ont été offertes aux clients ORANGE CI. Aux entreprises, 50 % de réduction sur les offres Business, les services VPN, les SMS-affaires et les audio-conférences ont été offerts aux entreprises qu'ORANGE CI assiste dans l'exercice de leurs activités.

Conclusion

Dans un contexte mondial dominé par l'évolution technologique et la concurrence, les entreprises soucieuses de s'affirmer et de se positionner adoptent des dispositions en fonction de leurs ambitions. Dans cette dynamique, celles qui ne sont pas en mesure de faire face à ces mutations courrent le risque d'un effondrement de leurs investissements et d'une faillite imparable.

En effet, l'environnement des télécommunications en Côte d'Ivoire est animé depuis quelques années par différents opérateurs au nombre desquels ORANGE CI. Cette entreprise a opéré sous plusieurs appellations qui, avec le temps, ont varié. Ainsi, de Société Ivoirienne de Mobile, elle porte aujourd'hui le nom d'ORANGE CI. Avec 75 % d'actionnariat détenus par le Groupe Orange, 10 % par le Groupe Sifcom et 15 % par l'Etat de Côte d'Ivoire, ORANGE CI se retrouve au premier rang des entreprises de télécommunication. La mission essentielle qui motive cette entreprise est la satisfaction continue du client. Sur cette base, elle entend jouer un rôle de premier plan dans l'offre de la téléphonie mobile. Consciente de ce que la gestion rationnelle de l'information permet aux entités qui en ont une maîtrise parfaite de se distinguer des autres, ORANGE CI a adopté des stratégies pour consolider son statut de se projeter comme leader dans cet espace télécommunicationnel. Pour ce faire, elle s'est engagée à intégrer le concept de l'Intelligence Economique dans son mode de fonctionnement. Dès lors, convaincu des risques que court une entreprise à manipuler les informations non traitées

susceptibles de contenir des données préjudiciables à ses intérêts, l'Intelligence Economique va se présenter comme une solution au renforcement de ses stratégies de positionnement. Celle-ci, dans ses dimensions de veille, se présente comme un outil de gestion, un appui à la prise de décision dans les questions liées à l'analyse du marché, à la gestion de la relation-client et la capacité pour l'entreprise de s'adapter à un monde en constante mutation tant démographique, économique, culturel ou technologique. Pour être efficace, dans son approche de l'Intelligence Economique, ORANGE CI se doit d'indiquer clairement l'objectif qui l'anime pour conquérir une part de marché dans la perspective de se singulariser. Les différents modèles de décision appliquées dans le cas de l'Intelligence Economique contribuent à la prise de bonne décision afin d'influencer son environnement. Toutefois, le processus de l'Intelligence Economique repose sur trois fondamentaux : la gestion de l'information qui n'est autre que la veille stratégique, la protection du patrimoine informationnel et la prise de décision qui aboutit à influencer son environnement.

Bibliographie

- BOURNOIS F., ROMANI P. (2000), *L'Intelligence économique et stratégique dans les entreprises*, Paris, Economica.
- CIGREF, (2005), *L'intelligence économique appliquée à la Direction des Système d'Information*, Paris, Cigref, Disponible en ligne sur le site <https://www.cigref.fr>, Consulté le 14/06/2020 à 17h07
- CAPRIOLI E., DE KERVASDOUE P. et al, (2007), *Protection du patrimoine informationnel*, Paris, Disponible en ligne le site <https://www.cigref.typepad.fr>, Consulté le 16 /06/2020 à 11h24
- COUTENCEAU C., BARBARA F. (2014), *l'Intelligence économique au service de l'innovation*, Paris, Eyrolles.
- DELBECQUE E., PARDINI G. (2008), *Les politiques d'intelligence économique*, Paris, Puf.
- DESCHAMPS C. (2011) *La Boîte à outils de l'Intelligence économique*, Paris, Dunod.
- DHAOUI C., (2008), *Les critères de réussite d'un système d'intelligence économique pour un meilleur pilotage stratégique : Proposition d'un modèle d'Evaluation de la réussite d'un Système d'Intelligence Economique*, Nancy, MERSIE, Disponible en ligne sur le site <https://hal.univ-lorraine.fr>, Consulté le 16/06/2020 à 08h 43
- ETIENNE L., GALAS F. PILAUD C. et al, (2003), *Intelligence Economique et Stratégique, Les systèmes d'information au cœur de la démarche*, Paris, CIGREF, Disponible en ligne sur le site <https://www.bdc.aege.fr>, Consulté le 19/06/2020 à 13h 50
- GORIA S. , KNAUF A. et al. , (2005), *Le processus d'intelligence économique : une étude selon le point de vue infomédiaire et des problématiques de recherches*

d'informations, Nancy, Université de Nancy, Disponible en ligne sur le site <https://archivesic.ccsd.cnrs.fr>; Consulté le 16/06/2020 à 14h 36

HERMEL L. (2010), *Veille informationnelle et intelligence économique comme stratégie de gestion de l'entreprise*, Paris, Afnor.

JAKOBIAK F. (2001), *L'Intelligence économique en pratique avec l'apport d'internet et des NTIC : comment bâtir son propre système d'intelligence économique*, Paris, Editions d'Organisation.

JAKOBIAK F. (2006), *L'intelligence économique la comprendre, l'implanter, l'utiliser*, Paris, Editions d'Organisation.

JAKOBIAK F. (2009), *L'Intelligence économique : techniques et outils*, Paris, Groupes Eyrolles.

JUILLZT A., d'où H. (2018), *L'intelligence économique du futur : une nouvelle approche stratégique et opérationnelle*, Paris, Iste Editions.

KABA Natogoman, chargée de veille stratégique à Orange CI, *La pratique de l'intelligence économique et la prise de décision chez Orange CI*, Abidjan, Commune de Marcory, Siège Orange CI, le 19 février 2020 de 09h 10 à 10h 34, Contact : (225) 08086372

LESCOP Y., *La sécurité informatique*, Paris, Disponible en ligne sur le site <https://www.yescop.free.fr>, Consulté le 02/06/2020

LEVET J-L. (2008), *Les pratiques de l'intelligence économique : dix cas d'entreprises*, Paris, Economica.

MONGIN P., TOGNINI F. (2006), *Petit Manuel d'intelligence économique au quotidien : comment collecter, analyser, diffuser et protéger l'information*, Paris, Dunod.

ROUACH D. (2010), *La veille technologique et l'intelligence économique*, Paris, Puf.

KANIAN-TÉRÉ N°6, décembre 2020, pp. 131-148

**LA REGLEMENTATION DES RESEAUX SOCIAUX NUMERIQUES :
FONDEMENTS JURIDIQUES ET DEFIS A L'AUNE DE LA QUATRIEME
REVOLUTION INDUSTRIELLE**

Ladji YEO

Ecole Supérieure Africaine des Technologies de l'Information et de la Communication
(ESATIC)

ladji.yeo@esatic.edu.ci / yeoladji@gmail.com

Résumé :

La réglementation de l'Internet et plus spécifiquement des réseaux sociaux numériques a des fondements juridiques et répond à un certain nombre de défis. Au-delà d'encadrer la liberté d'expression des internautes, ladite réglementation vise à préserver l'ordre public et à sauvegarder la sécurité de l'environnement numérique. Mais pour atteindre ces objectifs, elle doit relever le défi d'être dynamique pour pouvoir s'adapter à l'évolution exponentielle du numérique. De plus, dans un souci de la rendre effective, la réglementation des réseaux sociaux numériques doit se conformer à certains mécanismes aussi bien juridiques que non juridiques.

Mots clés : Réseaux sociaux numériques - révolution numérique - réglementation - sécurité juridique.

SUMMARY

The regulation of the Internet and more specifically of digital social networks has legal foundations and responds to a number of challenges. Beyond regulating the freedom of expression of Internet users, said regulation aims to preserve public order and safeguard the security of the digital environment. But to achieve these goals, regulation must meet the challenge of being dynamic in order to adapt to the exponential evolution of digital. In addition, in order to make it effective, it must comply with certain mechanisms, both legal and non-legal.

Keywords: Digital social networks - digital revolution - regulation – legal security.

INTRODUCTION

La « *révolution numérique* » ou plus rarement « *révolution technologique* », « *révolution Internet* » ou « *révolution digitale* » fait référence à l'étape actuelle de l'évolution des Technologies de l'Information et de la Communication généralement désignées par l'acronyme TIC. Cette révolution nous transforme beaucoup plus que nous ne pouvons la

transformer (A. VITALIS, 2015). Elle se caractérise par un bouleversement profond de la société provoqué par l'essor des techniques numériques telles que l'informatique et le développement du réseau Internet. C'est un phénomène global, même s'il a atteint le continent africain tardivement (E. PEYROUX et O. NINOT, 2019). Aujourd'hui, nous sommes à l'aune de ce qu'il est convenu d'appeler la quatrième révolution industrielle. Cette révolution annonce une ampleur et une importance de changements qui vont transformer des systèmes entiers de production, de management et de gouvernance. Elle se caractérise par la vitesse à laquelle vont apparaître les innovations lui assurant ainsi un rythme exponentiel de son évolution. Il est même à craindre que présentée sous sa forme la plus noire et la plus déshumanisée, l'on attribue à la quatrième révolution industrielle, le potentiel de « *robotiser* » l'humanité et de nous déposséder de notre cœur et de notre âme (K. SCHWAB, 2017). Nous vivons en réalité dans une époque de mutation sociale qui se traduit par une potentielle mise en réseau planétaire des individus. Cette mise en réseau est le fait de nouvelles formes de communication tels que le courriel, la messagerie instantanée, les blogs, les sites web qu'ils soient privés, publics, commerciaux ou non et les réseaux sociaux numériques. Les dernières citées font l'objet de la présente étude.

En effet, les réseaux sociaux numériques ne sont pas en marge de ce changement exponentiel redouté. Par le biais de ces réseaux, la capacité du public d'accéder à la technologie et d'en faire usage est de plus en plus croissante et édifiante. Toutefois, si le concept de réseau social n'est pas récent, celle de réseaux sociaux numériques qui se réfère à la possibilité de créer son réseau, de le visualiser et d'interagir avec lui sur internet, est une nouvelle pratique apparue au milieu des années 2000. Les interactions entre personnes, qui sont une caractéristique forte de ces réseaux sociaux numériques, supposent sur internet la présence de deux éléments : il faut être en mesure de créer une information et par ailleurs, disposer d'une technologie suffisante permettant la communication de cette information (R. ISSOAN, 2011, p. 29). Aussi derniers avatars en date de l'Internet, les réseaux sociaux numériques se définissent-ils comme des services web qui permettent aux individus de construire un profil public ou semi-public au sein d'un système, de gérer une liste d'utilisateurs avec lesquels ils partagent un lien, de voir et naviguer sur leur liste de liens et sur ceux établis par les autres au sein du système (G.B. DAGNOGO, 2018, p. 11).

Les réseaux sociaux numériques constituent donc de véritables moyens de communication entre les peuples. Leur montée en puissance est incontestable : que ce soient les journaux, les entreprises, les hommes politiques ou l'individu moyen, tous sont appelés à se positionner par rapport à ces nouveaux outils de communication. Leur utilisation a produit une modification de l'accès au savoir par la multiplication des bibliothèques virtuelles. Avec l'avènement de ces réseaux, la politique revêt une nouvelle allure, l'économie, les amours, les amis, les ennemis, bref, notre vie personnelle est modifiée (J. S. FARAH, 2014, p. 49). La révolution numérique et plus spécifiquement l'avènement des réseaux sociaux numériques, s'accompagne d'une certaine décentralisation dans la circulation des idées. Désormais, avec les échanges sous forme électronique qu'elle permet, cette nouvelle donne brise les barrières géographiques et culturelles. Elle bouleverse l'ensemble des règles géopolitiques mondiales et plus radicalement, la façon dont les individus perçoivent le monde, se comportent avec autrui

et se considèrent eux-mêmes. Cette reconfiguration des rapports sociaux par le biais de la révolution numérique, implique l'émergence de nouvelles problématiques juridiques.

Effectivement, en considérant leur capacité à faciliter et à accélérer les échanges entre les personnes, l'on pourrait être tenté de qualifier l'avènement des réseaux sociaux numériques de « *révolution libératrice, [car conduisant] vers l'extension de la démocratie, de la liberté d'expression, du développement, de l'échange, du partage, etc.* » (J. S. FARAH, *Idem*). C'est d'ailleurs en se fondant sur ce postulat que l'on entend exprimer couramment le sentiment selon lequel, l'information et les idées sont plus que jamais une libre monnaie d'échange qui ne peut, ni ne doit, faire l'objet d'aucune intervention. La rumeur générale veut même que l'Internet qui est le véhicule des réseaux sociaux numériques, soit un espace de non-droit.

Mais l'hypothèse de se comporter dans l'espace numérique comme dans une zone de non-droit semble contrarier la nécessité d'assurer la sécurité juridique dudit environnement. En réalité, les réseaux sociaux numériques telsque présentés, permettent certes, une intensification des rapports humains mais, favorisent par la même occasion, une multiplication des comportements de cyberdélinquance, voire l'émergence de nouvelles formes de délinquance à l'échelle numérique¹. Pire encore, la dimension hégémonique prise par ces derniers et leur capacité d'intrusion dans l'intimité de leurs utilisateurs amène à en faire la comparaison avec le spectre de la société de surveillance (E. STELLA, 2019, p.14).

La nouvelle configuration des rapports sociaux dessinée par la révolution numérique et notamment par l'émergence des réseaux sociaux numériques, ne cesse d'inquiéter les gouvernements, les organismes responsables de la sécurité, les défenseurs des diverses conceptions établies de la morale publique qui voient dans ces réseaux une menace pour leur vision de la société. Les réseaux sociaux numériques retrouvent ainsi au carrefour d'une triple préoccupation : étatique, commerciale et d'ordre privé. Les États tentent de contrôler un phénomène qui semble bien souvent déborder leurs barrières sécuritaires, les entreprises communiquent, échangent et vendent, les particuliers s'informent et correspondent (E. PIERRAT, 1996, p. 87). Face aux éventuelles intrusions des médias, du pouvoir étatique et des divers utilisateurs qu'ils soient entreprises ou particuliers, les mécanismes de protection des droits de la personnalité sur ces réseaux semblent épars et parfois inadaptés. L'ambiguïté des fonctions desdits réseaux qui permettent, d'une part, une diffusion publique des informations et, d'autre part, assurent des fonctions de correspondance purement privée, n'est pas pour simplifier l'appréhension juridique de ce phénomène (E. PIERRAT, 1996, p. 87).

Ces préoccupations suscitent un certain nombre de questions de droit. D'abord, l'espace des réseaux sociaux numériques au regard de son aspect virtuel, peut-il être affranchi du respect de toute règle de droit ? Ensuite, qu'est ce qui peut fonder du moins juridiquement la réglementation des réseaux sociaux numériques ?

¹ L'usage d'Internet crée des situations juridiques jusque-là méconnues par les règles traditionnelles du droit. Nous aurons à les développer ultérieurement.

A ces différentes questions, l'on peut s'accorder à émettre l'hypothèse qu'une réglementation spécifique se présente comme la solution aux différentes préoccupations générées par l'existence et l'évolution des réseaux sociaux numériques. La réglementation des réseaux sociaux numériques est une réponse au risque de déliquescence de la sécurité juridique de l'environnement numérique (I). Mais pour réussir ce pari, ladite réglementation est tenue de relever le défi de son adaptation à l'évolution exponentielle du numérique (II).

I. Une réglementation justifiée par le risque de déliquescence de la sécurité juridique de l'environnement numérique

L'évolution technologique ou plus spécifiquement celle du numérique avec pour corollaire l'évolution des réseaux numériques ne constitue pas en soi un risque. En réalité, les réseaux sociaux constituent un « *espace public* » morcelé dont l'extension gagne du terrain par le biais du numérique (P. LINGIBE, 2018). A ce titre, les comportements que l'on pourrait adopter dans sa sphère privée ne sauraient y être totalement admis pour des raisons évidentes et élémentaires de respect pour autrui. Mais bien plus, le contrôle des réseaux sociaux numériques par la réglementation va au-delà du respect d'autrui et trouve une justification à travers le risque de déliquescence auquel est exposée la sécurité juridique de l'environnement numérique. Ce risque est d'autant plus redoutable qu'il est donné de constater d'une part les atteintes à l'ordre public sur les réseaux sociaux numériques (1) et d'autre part, les menaces de la vie privée des personnes sur lesdits réseaux (2).

1. Les atteintes à l'ordre public sur les réseaux sociaux numériques

L'ordre public est défini comme une vaste conception d'ensemble de la vie en commun sur le plan politique et juridique (S. GUINCHARD et T. DEBARD, 2014, p. 658). Son contenu est certainement variable, mais nous le concevrons ici comme l'état social correspondant à la tranquillité, la sécurité civile, la sécurité publique et la salubrité publique. Le législateur ne le définit pas, mais il identifie les comportements qui sont constitutifs d'atteinte à l'ordre public (Loi N°2019-574, Articles 179, 180 et 181). Les réseaux sociaux se présentant comme un lieu d'expression par excellence qui brise tous les protocoles de la communication abritent certains comportements à risques, identifiés par le législateur comme susceptibles de porter atteinte à l'ordre public. Ce sont le risque de propagandes incontrôlées, mais également son corollaire de défiance citoyenne.

1.1. Le risque de propagandes incontrôlées

Les réseaux sociaux numériques constituent le versant le plus populaire d'internet. Leur influence tend à bouleverser le fonctionnement de presque tous les milieux et secteurs d'activités notamment la politique, la communication, la vie sociale, l'économie et même le développement. Cependant, si l'on reconnaît des aspects positifs aux réseaux sociaux, il faut noter toutefois, qu'ils sont souvent détournés de leurs finalités légitimes par bon nombre d'utilisateurs (KONAN, 2019). Plusieurs considérations permettent d'analyser l'usage des réseaux sociaux numériques comme facteurs de propagande politique ou terroriste, d'espionnage, de trafic clandestin et de bien d'autres facteurs de trouble de l'ordre public.

En effet, les réseaux sociaux numériques se présentent d'abord, comme un espace polémique où l'émotion prend bien de fois, le pas sur la raison. L'hétérogénéité des acteurs et surtout des débats y est parfois édifiante. Il peut ainsi exister autant de sujets de contestations que d'individus s'exprimant sur lesdits réseaux. Lorsque les revendications exprimées sont le fait de groupe, il arrive que les groupes rassemblant les contestations soient aussi multiples et présentent des revendications distinctes (J. MEYRIEU, 2020, p. 109). C'est en cela que l'on considère bien de fois les réseaux sociaux comme un ensemble d'émetteurs et de récepteurs de bruits : « *beaucoup de bruits de personnes qui s'expriment et qui livrent à tous les vents des bribes d'informations, des coups de gueule, des vox populi à large spectre* » (L. MILETTE, 2013).

Au regard de la diversité ainsi décrite des intervenants et du langage, le risque de dérive en propagande des interventions sur les réseaux sociaux numériques est à craindre. En effet, alors qu'ils sont initialement prévus pour faciliter les interactions entre les individus, il n'est pas rare de voir ces réseaux utilisés à des fins peu recommandables. Les dérives dont les maîtres-mots sont entre autres diffamation, chantage, atteinte à la pudeur ou à la vie privée, manipulation, désinformation, rumeurs et bien d'autres, sont fréquentes sur la toile. La survenance de ces risques de dérives est alimentée par le fait que certains usagers baignent dans l'ignorance que leurs actes peuvent être constitutifs d'infractions et donc passibles de sanctions. Ils ont l'impression d'être libres de tout faire ou de tout dire sur lesdits réseaux. Tout comme on le ferait dans une zone de non-droit, ils s'adonnent dans cet espace virtuel, « *à toutes sortes de publications et commentaires qui leur passent par la tête* » (KONAN, *Ibid*, 2019). Nombreux même, sont ceux qui pensent que les règles sont différentes sur internet. C'est ainsi que l'on peut craindre le risque de voir véhiculer par le réseau des réseaux, des messages à caractère raciste ou d'incitation à la haine raciale (C. FERAL-SCHUHL, 2008, p.856). En dehors des risques de propagandes incontrôlées, il faut également redouter la défiance citoyenne qui peut avoir libre court sur les réseaux sociaux numériques.

1.2. Le risque de défiance citoyenne

L'absence de moyens institutionnels de contrôle des gouvernants ou la carence des systèmes représentatifs conduit les citoyens à se faire entendre autrement, la nature ayant horreur du vide. La toile s'offre à cet effet, comme l'un des moyens d'expression facilement accessibles. Les réseaux sociaux numériques qui représentent le versant le plus populaire de l'internet, viennent de la sorte combler l'absence de conflictualité au sein du système représentatif en offrant aux usagers une opportunité de s'exprimer librement. Mais l'opportunité de libre expression qui est en conséquence offerte aux utilisateurs des réseaux numériques, si elle n'est pas correctement réglementée, peut virer en une défiance citoyenne pouvant déboucher sur des troubles à l'ordre public.

En réalité, les réseaux sociaux numériques se présentent comme des mécanismes de l'expression contradictoire. Le risque de défiance citoyenne est lié même à cette caractéristique fondamentale desdits réseaux. Pour MEYRIEU, « *Internet s'érige aujourd'hui tel un mégaphone de la contestation citoyenne* » (J. MEYRIEU, *Ibid*. p.109). Ainsi les

carences initiales des modalités de contrôle dans le système représentatif débouchent-elles sur le renforcement de la contestation. Cela a été par exemple le cas avec les Gilets Jaunes à la fin de l'année 2018 en France où les réseaux sociaux numériques ont été utilisés comme des lieux de lutte (PINTO GOMES, 2018). C'est sur ces réseaux et notamment sur Facebook, qu'est né et s'est organisé le mouvement des Gilets jaunes. Ainsi, à coups de groupes privés et de publications virales, le réseau social a entretenu la grogne des militants. La page « Les Gilets Jaunes » diffusait des annonces de recrutement de militants et des tutoriels pour se protéger contre le gazage lors des manifestations (E. NGUYEN, 2018).

Le risque que représente l'existence d'un mouvement de contestation sur les réseaux sociaux numériques pour un pouvoir politique, est en partie fondé sur la capacité qu'il acquiert à mobiliser un nombre élevé de sympathisants. L'exemple des Gilets jaunes en France n'est pas unique au monde. Généralement, lorsqu'ils sont confrontés à de tels mouvements de défiance civile, les pouvoirs politiques sont mal préparés à contenir cet « adversaire » car il s'avère particulièrement difficile à cerner. Mais mal maîtrisé, ce type de mouvement risque de se transformer en technique de renversement sans violence de pouvoirs politiques par des populations motivées, qu'il s'agisse de dictatures ou de démocraties (O. VELIN, 2019).

Au total, l'on peut affirmer qu'au-delà d'une expression de la liberté des internautes, l'usage des réseaux sociaux numériques peut être l'objet de dérive sociale propagandiste ou de défiance citoyenne. Toutes les deux sont préjudiciables à la gouvernance publique qui pourtant est, le garant de l'ordre public. De plus, si l'on n'y prend garde, cette liberté supposée retrouvée par les utilisateurs des réseaux sociaux numériques, peut être contre-productive pour la protection de la vie privée des personnes d'où également l'intérêt de la protéger des menaces éventuelles, par la réglementation.

2. Les menaces de la vie privée des personnes sur les réseaux sociaux numériques

La protection de la vie privée semble bien se trouver au centre de la sécurité de l'environnement numérique. En réalité, relativement aux réseaux sociaux numériques, les débats autour des questions comme l'impact sur la vie intime des personnes et la perte de contrôle sur leurs données, s'intensifient sans cesse au fil des années. Or, le droit à la vie, à la poursuite du bonheur, aux libertés, doit jouir de la plus grande considération en matière de législation (E. SEIZELET, 2020 p.1087). La réglementation répond au constat et à la nécessité de remédier aux atteintes récurrentes à la vie privée et à l'existence des analphabètes numériques.

2.1. Les récurrentes atteintes à la vie privée

Toutes les conditions sont réunies pour que les atteintes aux droits de la personnalité soient sinon déjà fréquentes, du moins à venir, dans le farwest que représente encore aujourd'hui Internet (E. PIERRAT, *Op. Cit.*, p. 87). En effet, l'évolution technologique a changé nos manières de penser et d'agir du fait des facilités qu'elle nous offre. Malheureusement, la vie privée paie le plus lourd tribu du revers de cette évolution à travers les multiples atteintes aux données à caractère personnel dont l'une des plus connues et redoutée est l'usurpation de l'identité.

L'identité des individus représente un élément de leur personnalité, plus précisément, un élément de leur vie privée. Elle est même la première source d'intégration de l'individu au monde extérieur et constitue à ce titre, un premier pas dans l'exposition de sa vie privée. Ainsi, dès l'instant où une personne peut être individualisée, sa vie privée est concernée et si elle perd la maîtrise de l'information l'individualisant, sa vie privée est violée. L'un des procédés par lesquels la perte du contrôle des informations sur sa vie est quasi assurée pour une personne, est l'usurpation de son identité.

La notion d'usurpation de l'identité d'un tiers est définie comme le fait d'utiliser l'identité dudit tiers ou, plus globalement, de faire usage d'une ou plusieurs données, de toute nature, permettant de l'identifier dans le but de troubler sa tranquillité ou celle d'autrui ou de porter atteinte à son honneur ou à sa considération (S. GUINCHARD, T. DEBARD [Dir.], 2014, p. 952). L'on emploie le terme « d'usurpation d'identité numérique » lorsque l'usurpation se fait par voie numérique (SFEZ, 2015). L'usurpation d'identité numérique est redoutée en raison non seulement de sa fréquence sur les réseaux sociaux numériques, mais également de ses effets. Lesdits effets s'étendent souvent à une double catégorie de victimes : la personne dont l'identité a été usurpée et le tiers trompé. Pour la personne à l'identité usurpée, l'auteur de l'infraction nuit à son image, à sa réputation, ou tout simplement, trouble sa tranquillité. Quant au tiers trompé, l'auteur de l'infraction se fait passer pour la personne dont il usurpe l'identité et induit l'usager des réseaux sociaux en erreur aux fins lui soutirer soit des informations, soit de l'argent.

Toutefois, si l'usurpation d'identité numérique est l'atteinte portée à la vie privée la plus connue ou la plus redoutée sur les réseaux sociaux numériques, elle ne demeure pas la seule. Plusieurs autres types d'atteintes peuvent être observés lors du traitement des données personnelles sur ces supports numériques. L'on peut citer entre autres : la mise en œuvre des traitements sans accomplir les formalités légales requises, la collecte illégale des données, le détournement des finalités déclarées ou le non-respect des délais de conservation desdites données (MINISTÈRE DE L'ECONOMIE NUMÉRIQUE ET DE LA POSTE, 2019, p. 138). La récurrence des atteintes portées aux droits des personnes est telle que certaines personnes redoutent « *la fin de la vie privée* » (D. ALLECHI, 2020) avec l'avènement de l'internet et plus spécifiquement des réseaux sociaux numériques. Mais s'il faut en partie reconnaître qu'elle est désormais menacée avec la montée en puissance des réseaux sociaux numériques, il faut aussi noter que l'intrusion dans la vie privée d'une personne via ces réseaux est souvent facilitée par le comportement de la personne concernée elle-même. C'est pourquoi, il y a un intérêt à protéger ceux des utilisateurs qu'il faut désormais nommés les « *analphabètes du numérique* ».

2.2. L'existence des analphabètes du numérique

La notion d'analphabétisme des réseaux sociaux numériques ou analphabétisme du numérique consisterait en l'incapacité pour une personne de faire un usage juridiquement éclairé des réseaux sociaux numériques. Plusieurs causes peuvent être à la base de cette incapacité, mais la principale demeure le défaut d'éducation ou de d'information juridique nécessaire à la connaissance de la loi.

Tous autant que nous sommes, pouvons faire preuve d'analphabétisme numérique. Mais VALLET propose dans son article intitulé « Le dévoilement de la vie privée sur les sites de réseau social. Des changements significatifs » de distinguer parmi les usagers, les « *natifs numériques* » et les autres qui sont les « *immigrants numériques* » (C. VALLET, 2012, p. 168). Les premiers sont nés avec ces nouvelles technologies qu'ils utilisent quotidiennement et de façon anodine, alors que les seconds ont appris à s'adapter à ces nouveautés qui ont changé leur mode de vie. Cette distinction n'est pas pour autant suffisante pour déterminer la qualité d'analphabète numérique. En réalité, dans le groupe d'usagers qui utilisent quotidiennement les réseaux sociaux, les personnes qui échappent à cet analphabétisme, sont celles qui sont très au fait des problématiques relatives à la sécurité et à la protection des renseignements personnels, et qui prennent des mesures adéquates pour éviter toutes immixtions dans leur vie privée. Nous nous intéresserons ici à l'internaute moyen, natif ou immigrant, qui a priori est représentatif de la majorité des internautes, c'est-à-dire une personne raisonnable mais qui n'a pas forcément les connaissances ou la conscience du danger que peut représenter le fait de dévoiler sans protection sa vie privée. Il s'agit de mettre en évidence le fait que les internautes, en dévoilant leur vie privée sur Internet, notamment sur les sites de réseaux sociaux numériques, s'exposent à certains risques, comme celui d'augmenter d'être victime d'une infraction.

Il est vrai qu'en matière de connaissance de la loi, la formule de Durkheim devenu désormais un adage en droit dispose que : «*nul n'est censé l'ignorer la loi*» (B. KARSENTI, 2004, p. 557). Mais, au sujet de cette présomption de connaissance de la loi, l'on est tenté de se demander à quoi répond le fait de condamner un individu en sachant pertinemment que celui-ci ne pouvait pas avoir connaissance de la loi d'incrimination (Y. TANO, 1986, p. 84). Cette préoccupation est toujours d'actualité en prenant en compte la situation des analphabètes du numérique. L'on peut ainsi considérer que la difficulté de connaître effectivement la loi, rend l'adage² sévère d'autant plus qu'il favorise ceux qui disposent des moyens de s'informer au détriment des plus démunis. Encore qu'avoir accès à l'information relative à la règle de droit, ne garantit pas qu'on en ait une compréhension suffisante. C'est dans ce sens qu'une partie de la doctrine estime qu'il faudrait, pour consommer sa culpabilité, que l'agent ait connu l'incrimination légale et qu'il en ait parfaitement saisi la portée (H. PARENT, 2001, p. 55). En réalité, «*la valeur juridique d'un acte posé par une personne qui en ignore la portée est objectivement discutable*» (L. YEO, 2018, p. 98).

La règlementation en tenant compte de l'existence de ces analphabètes prend des dispositions protectrices de la vie privée des usagers des réseaux sociaux numériques. Il appartient donc à l'Administration et aux médias de contribuer à la protection desdits analphabètes en œuvrant à réduire au maximum la méconnaissance de la loi, par la vulgarisation des textes déjà promulgués. Mais la règlementation des réseaux sociaux est également éprouvée par cette évolution constante et exponentielle du numérique.

² Il s'agit de l'adage selon lequel « nul n'est censé l'ignorer la loi ».

II. Une réglementation à l'épreuve de l'évolution exponentielle du numérique

Le droit et la société ne sont pas deux entités nettement distinctes l'une de l'autre de sorte à envisager le droit comme un système fermé, abstrait et désincarné, répondant uniquement à sa logique propre. Il existe un rapport d'adaptation entre le droit et la société. L'ordre juridique doit épouser l'évolution de la société, dans la logique selon laquelle le droit serait toujours le reflet de la réalité sociale, économique et politique de son époque. C'est dans ce postulat que s'inscrit la nécessité d'une adaptation de la réglementation à l'évolution numérique (1) et le défi de l'effectivité qu'il appartient à ladite réglementation de relever (2).

1. La nécessité d'une adaptation de la réglementation à l'évolution numérique

La mutation de la délinquance et l'évolution des éléments constitutifs des incriminations rendent nécessaire une adaptation de la réglementation relative aux réseaux sociaux numériques pour être en phase avec l'évolution sociale.

1.1. Une adaptation soumise à la mutation de la délinquance

Les plateformes des réseaux sociaux numériques sont en constante mutation pour répondre aux besoins des utilisateurs de plus en plus exigeants. Cette évolution n'est pas sans impacter l'évolution de la criminalité qui se commet sur ces espaces virtuels. L'on observe une évolution des éléments constitutifs des incriminations et la survenance de nouvelles formes de délinquance.

Relativement à l'évolution des éléments constitutifs des incriminations, il faut indiquer que les TIC et le cyber espace n'ont pas fait disparaître les infractions qui existaient bien avant leur avènement, ils ont plutôt permis aux délinquants de devenir plus performants qu'auparavant. Ainsi quand ils envisagent de commettre des fraudes, des diffamations, des atteintes au droit d'auteur et autres infractions traditionnelles, ils peuvent utiliser des ordinateurs de sorte qu'en un clic de souris, ces délinquants parviennent désormais à s'adresser à des millions de victimes potentielles ou à porter atteinte de façon plus large, à la réputation ou à des droits protégés par copyright d'une victime (T. WEIGEND, 2013, p. 19). Dans ces hypothèses, seul le mode opératoire diffère des traditionnels comportements de fraude ou de diffamation; les intérêts atteints sont les mêmes.

Certaines fois par contre, l'évolution des TIC a contribué à modifier complètement les éléments de l'incrimination traditionnelle de sorte à donner naissance à une nouvelle infraction. Il s'agit de comportements qui portent atteinte à des intérêts qui n'existaient pas avant l'utilisation des ordinateurs et l'avènement de l'Internet. C'est le cas en partie, des atteintes à l'identité qui pour ce faire, connaît une certaine mutation. L'identité est régulièrement ciblée par les délinquants numériques. En effet, dans la société moderne, l'identification permet non seulement de déterminer avec précision qui est titulaire de tel ou tel droit, mais elle facilite également la coexistence des hommes au sein du groupe social (L. YEO, *Ibid.*, p.1). L'identité est la porte d'entrée dans la société. Cela explique au moins en partie, la raison pour laquelle, elle est une cible privilégiée des cyberdélinquants dans la

société moderne. Mais étant indubitablement liée au cadre social au sein duquel prospère l'individu, la notion d'identité évolue et change de facettes avec l'évolution de la société.

Ainsi, l'identité est classiquement envisagée comme l'*« ensemble des composantes grâce auxquelles il est établi qu'une personne est bien celle qui se dit ou que l'on présume telle »*. Ses composantes pour une personne sont ses noms, prénoms, nationalité, filiations, domicile et bien d'autres (S. GUINCHARD et T. DEBARD, *Op. Cit.*, p.485.). Ici, l'identité d'une personne est construite autour des éléments de l'état civil. Par la suite, avec le développement de la science et des techniques, d'autres éléments sont venus enrichir la notion et ont fait naître et émerger d'autres formes d'identités telles que l'identité biométrique³ et génétique⁴. Aujourd'hui, l'espace numérique constitue un nouveau cadre de définition pour l'identité. On parle désormais d'identité numérique sociale que les réseaux sociaux numériques participent activement à construire, comme l'indique STELLA dans sa thèse de doctorat (E. STELLA, 2019, p. 153)⁵. Désormais, l'identité numérique est devenue une forme distincte et massive de définition des individus. Cette extension de l'identité au domaine numérique en mettant en exergue son caractère mouvant, a contribué à diversifier ses formes d'atteintes créant ainsi de nouvelles formes de délinquances.

En effet, l'extension de l'identité au domaine numérique a subséquemment favorisé la naissance de nouveaux procédés d'atteinte à l'identité qui augmentent le risque de son usurpation. C'est le cas de la pratique du « *phishing* » qui est technique d'escroquerie en ligne⁶. Mais en plus et à la différence de l'usurpation d'identité, on assiste aussi à la création de faux profils numériques sur la base d'identité inventée. L'identité usurpée est différente de l'identité inventée. A la différence de la première citée, l'identité inventée revient à créer de toutes pièces une personne inexistante et d'ouvrir en son nom des comptes en ligne. Il faut noter ici que « *si l'invention d'identité peut servir de base à des trafics ou à des escroqueries au détriment de tiers, elle diffère de l'usurpation proprement dite par l'absence d'une victime d'un vol d'identité. Autrement dit, les éventuelles infractions commises sous le couvert de la fausse identité ne seront pas imputées à tort à une personne innocente* » (E. STELLA, *Ibid.*, p. 154).

Ces nouvelles formes de délinquance se trouvent hors d'atteinte d'une quelconque infraction sur la base des règles traditionnelles. Cette incapacité du droit pénal à saisir les atteintes

³ Les techniques d'identification biométriques se classent en trois catégories : il peut s'agir d'une analyse biologique mais aussi d'une analyse comportementale (démarche, tracé de signature, frappe clavier) ou morphologique (empreintes digitales, iris, traits du visage).

⁴ Il s'agit ici de l'identité à partir des gènes. Le gène constitue l'unité de base de l'information biologique qui se transmet de génération en génération. Les gènes peuvent donc servir d'élément d'identification d'un individu.

⁵ Dans sa thèse de doctorat, STELLA estime que « *si les sites de réseaux sociaux ne sont pas à l'origine de la création de l'identité numérique qui est apparue concomitamment avec internet, ils ont cependant fortement contribué à la développer* ».

⁶ L'on désigne par « *phishing* », une technique utilisée par les escrocs en ligne, visant à usurper l'identité d'une personne ou d'une entité connue. Cf., la définition du mot « *phishing* » in *dicodunet* en ligne : <http://www.dicodunet.com/definitions/e-commerce/phishing.htm>, page consultée le 18 janvier 2017 à 10H 05.

portées à l'identité des individus à l'échelle numérique est révélatrice de l'impérieuse nécessité d'actualiser les normes qui pèse désormais sur le législateur en matière de réglementation sur les réseaux sociaux numériques.

1.2. Une adaptation soumise aux impératifs de l'actualisation des normes

Le droit et spécialement le droit pénal a pleinement vocation à s'immiscer dans tout ce qui pourrait entraver l'ordre public (J. PRADEL, 2016, p.19). Mais les comportements issus des réseaux sociaux numériques mettent à l'épreuve les règles existantes du droit qui ont besoin d'être actualisées.

L'usurpation d'identité semble bien illustrer cette nécessité d'actualisation de la réglementation. En effet, ladite usurpation est perçue en droit ivoirien comme une fraude à l'état civil qui consiste soit à utiliser irrégulièrement un acte d'état civil ou à se prévaloir d'un acte civil falsifié ou fabriqué de toute pièce. Le législateur ne définit pas la fraude à l'état civil, mais il parle plutôt de faux en écriture publique et usage de faux (Loi N° 2019-574, article 307 à 310) et de faux commis dans des documents administratifs (Loi N° 2019-574, article 311 à 323). Dans tous les cas, la preuve de l'usurpation d'identité est faite à partir de l'usage illégal d'un élément de l'état civil figurant soit sur un acte d'état civil ou une pièce d'identité. L'on note ici que l'incrimination traditionnelle est faite sur la base des éléments de l'état civil. Or, sur les réseaux sociaux, les comptes de messagerie ou les profils par lesquels l'atteinte à l'identité a lieu, ne correspondent pas toujours à l'identité civile de leurs titulaires. De même, aucun acte public ou document administratif ne sont susceptibles d'émaner d'un site de réseau social. Il devient donc difficile d'établir une existence d'usurpation par les réseaux numériques. Le juge pénal ne pouvant qualifier d'infraction et punir un fait qui n'est pas légalement défini et puni comme tel (Loi N° 2019-574, Articles 14 alinéa 1^{er}), il ne peut donc pas au regard de son devoir d'interprétation stricte de la loi pénale, avoir de la matière. L'univers numérique des sites de réseaux sociaux se trouve ainsi à l'écart de la répression envisagée par les dispositions traditionnelles. Même en se basant sur les dispositions nouvelles relatives au numérique, le juge ne trouve pas absolument une base légale pour sanctionner l'usurpation d'identité faite sur les réseaux sociaux.

En effet, selon les dispositions légales relatives au numérique, le législateur ivoirien incrimine l'exploitation illicite de système d'information ou de données informatiques (Loi N° 2013-451, Articles 4 à 15). A ce titre, sont réprimés l'accès ou le maintien frauduleux, l'entrave ou la falsification du fonctionnement du système d'information. De même, sont réprimées la production, la vente, l'importation, la détention, la diffusion, l'offre, la cession, la mise à disposition en connaissance de cause soit d'un dispositif ou programme informatique ; soit d'un mot de passe, d'un code d'accès ou des données informatiques similaires. Au regard de ces dispositions, l'on note que le compte d'un réseau social est protégé de manière autonome à l'encontre de toute intrusion, accès, maintien ou usage frauduleux des données du compte de l'utilisateur. Mais ces dispositions légales ne semblent pas suffisantes pour protéger l'identité des éventuelles atteintes sur le plan numérique. En effet, ces incriminations sont limitées dès lors que l'acte d'atteinte à l'identité numérique ne consiste pas à s'introduire frauduleusement sur un compte existant, mais au contraire, à créer un faux compte à partir d'une identité

existante (E. STELLA, *Op. Cit*, p.164). Il y a donc lieu de réfléchir à de nouvelles dispositions plus protectrices de l'identité, mais plus généralement de l'environnement numérique, d'où l'intérêt d'entretenir un certain dynamisme dans l'élaboration de la réglementation.

Il appartient donc au législateur d'être proactif en sachant adapter les lois aux nouvelles réalités pour préserver l'ordre public. Car comme le disait Portalis, « *Il ne doit point perdre de vue que les lois sont faites pour les hommes, et non les hommes pour les lois ; qu'elles doivent être adaptées au caractère, aux habitudes, à la situation du peuple pour lequel elles sont faites* » (B. LAVAUD-LEGENDRE, 2016, p.725 à 740). En réalité, le dynamisme normatif du droit s'explique généralement par cet objectif, non réellement nouveau, mais qui ne cesse de prendre de l'ampleur et qui consiste à relayer les politiques, en créant des normes visant à conjurer les effets économiques. En plus des objectifs politico-économiques, le dynamisme normatif répond à la nécessité de prendre en compte les nouvelles donnees sociales pour s'adapter à l'évolution de la criminalité.

En matière de réformes relatives aux TIC, l'on est édifié par les défis que doit relever la législation pénaleet les limites qu'elle rencontre en conséquence. En effet, les législateurs qui s'attèlent à élaborer des incriminations en matière de TIC, se heurtent souvent à des problèmes spécifiques (T. WEIGEND, 2013.). Ils se retrouvent face à un dilemme : ils doivent définir l'infraction de telle sorte que la disposition ne devienne pas obsolète lors de l'émergence de nouvelles technologies ou de nouveaux dispositifs techniques ou encore lorsqu'une nouvelle terminologie est inventée et utilisée. D'autre part, ils doivent respecter le principe de la légalité qui exige que les lois pénales soient précises et expliquer en des termes clairs et précis le comportement prohibé. Une préoccupation politique connexe tient au risque d'avoir des lois pénales trop générales susceptibles de décourager les personnes qui, de peur d'engager leur responsabilité pénale, vont renoncer à utiliser les possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication et par le cyber espace. Il est par conséquent important que les incriminations pénales soient conçues de telle sorte qu'elles freinent les comportements graves et dommageables mais qu'elles ne restreignent pas trop sévèrement la liberté du cybermonde. Toutefois, quel que soit le dynamisme auquel la réglementation est soumise, il lui faut relever le défi de l'effectivité pour être efficace.

2. Le défi de l'effectivité de la réglementation

La notion d'effectivité ne constitue pas à proprement parler une notion juridique. Dès lors, elle ne qualifie pas une situation juridique et elle n'entraîne pas par elle-même d'effets juridiques. L'effectivité du droit est définie de manière très générale comme le caractère d'une règle de droit qui produit l'effet voulu, qui est appliquée réellement. Elle désigne également le degré de réalisation, dans les pratiques sociales, des règles énoncées par le droit. En réalité, il s'agit d'aboutir à l'utilité de la règle de droit et pour ce faire dans l'élaboration et la mise en œuvre, l'on peut avoir recours à des mécanismes de type juridiques ou non juridiques.

2.1. L'effectivité par l'usage de mécanismes juridiques

Montesquieu disait que « *les plus belles idées meurent de ne pas trouver leur véhicule* » (J. MEYRIEU, 2020, p.1010). L'institution de mécanismes juridiques considérés comme « véhicule de la réglementation », traduit la propension des juristes à penser les conditions de réalisation des normes qu'ils instituent. La contribution des mécanismes juridiques à l'effectivité de la réglementation peut s'apprécier à un double niveau.

En amont, au moment de l'élaboration des textes, un certain nombre de facteurs sont déterminants pour atteindre l'effectivité. Il s'agit d'abord de la clarté et la précision du contenu des textes, ensuite de l'existence de sanctions prévues et enfin de l'implication des destinataires de la réglementation. L'implication des destinataires reste un critère très déterminant pour l'effectivité. Pour y parvenir, il faut à rapprocher les autorités normatives des destinataires des normes, voire assurer la participation de ces derniers à la détermination des normes auxquelles ils seront soumis.

En aval, il faut que les textes aient une certaine légitimité aussi bien auprès de leurs destinataires que de l'Administration en charge de leur application. Il en est ainsi car le pouvoir du droit de transformer la société n'est pas acquis d'avance. La légitimité des destinataires de la réglementation est une condition de l'effectivité en ce sens que des réformes juridiques peuvent se heurter à une résistance de la société ou d'une partie d'entre elle. Les anthropologues du droit qui ont étudié les sociétés coloniales et post-coloniales y ont fréquemment observé que le droit édicté par l'Etat demeurait, dans une large mesure, en décalage par rapport aux normes réellement suivies par la population, qui continuait de se référer aux systèmes normatifs traditionnels (J. RINGELHEIM, 2013, p.160). Quant à la légitimité au niveau de l'Administration, il faut indiquer que même si l'on s'en tient à sa conception étatiste, la création et la mise en œuvre du droit reposent sur une multiplicité d'acteurs et d'institutions que sont le législateur, les juges et l'administration. Or, il arrive que ces différentes instances adoptent des attitudes divergentes. Une réforme de la législation se voit parfois considérablement limitée, voire réduite à néant, par l'interprétation qu'en font les juges ou l'administration. Un changement social voulu par le législateur peut donc se voir entravé par la jurisprudence (J. RINGELHEIM, *Ibid.* p.159). Est-il besoin de noter que la capacité des services publics à assurer le respect de la réglementation, repose également sur la suffisance des moyens mis à leur disposition et sur l'adaptation de leurs organisations et de leurs actions aux fins visées. Toutes ces dispositions doivent donc être prévues par les textes pour leur effectivité.

Au niveau des mécanismes juridiques il faut néanmoins faire remarquer que « *plusieurs systèmes juridiques, semblent considérer les lois pénales, comme le principal moyen de lutte contre la cybercriminalité* » (T. WEIGEND, 2013). Il est vrai que le droit pénal est défini comme la discipline du Droit qui réglemente la répression de l'État (J. PRADEL, 2016, p. 19.), et qui à ce titre a « (...) pour objet, la prévention et la répression des infractions » (G. CORNU, 2005, p. 660). Mais l'on ne devrait pour autant pas y recourir systématiquement, car « *selon le principe de l'ultima ratio, le droit pénal devrait être utilisé uniquement en dernier recours pour faire face à un problème social* » (T. WEIGEND, 2013). A cet effet, il ne faut

donc pas négliger de privilégier des mécanismes à la fois administratifs et civils pour une règlementation effective et apaisée des réseaux sociaux numériques.

Toutefois, le droit ne suffit pas toujours à assurer sa propre effectivité. D'autres moyens, d'autres facteurs viennent en complément. En réalité, il ne suffit pas de fonder ni de proclamer un droit car, le problème de sa mise en œuvre n'est pas toujours un problème juridique. Il ne faut pas cantonner l'effectivité du droit à l'application de la loi par le juge. L'effectivité de la règlementation se conçoit au-delà du juge qui n'est pas la seule institution garante, ni toujours la mieux armée. Certaines dispositions venant du juge peuvent même s'avérer inadaptées, insuffisantes ou défaillantes. Il est donc indiqué de faire recours également à des mécanismes non juridiques pour parvenir à l'effectivité de la règlementation.

2.2. L'effectivité par l'usage de mécanismes non juridiques

Pour la réalisation des droits, toutes les conditions ne dépendent pas absolument de la bonne volonté de ceux qui les ont proclamés, ni des bonnes dispositions de ceux qui détiennent les moyens pour les protéger. Il existe des mécanismes non juridiques pouvant contribuer à atteindre l'effectivité escompté. L'on pourrait à ce titre faire référence aux facteurs socio-économiques tels que le niveau de développement de la société et les caractéristiques personnelles de l'individu.

Le niveau de développement de la société n'est pas conditionné par une réforme de la règlementation, du moins pas directement. Par contre, le droit peut influencer de manière plus évidente, les caractéristiques personnelles de l'individu. A ce titre, il faut commencer par admettre l'idée que le droit est lui-même un phénomène social, comme l'enseigne la sociologie du droit. Aussi, loin de constituer une sphère distincte, séparée de la société, il est en étroite et constante interaction avec elle (J. RINGELHEIM, *Ibid.*, p. 158). Et même si « *une modification du droit n'entraîne pas nécessairement un changement des pratiques sociales* » (J. RINGELHEIM, *Idem*), le droit peut contribuer au niveau individuel, à un changement de paradigme. D'ailleurs, un bon nombre de préjudices via les réseaux sociaux numériques est la conséquence d'un comportement résultant d'une ignorance de la loi et donc d'un défaut d'éducation. L'une des situations qui justifient l'importance de l'éducation est le fait que les victimes des atteintes à la vie privée sur les réseaux sociaux ne soient pas toujours exemptes de reproches. Elles sont souvent comptables de leur imprudence qui les conduit à publier des données éventuellement compromettantes. Certaines personnes par naïveté, se disant le faire par effet de mode, publient tous les évènements de leur vie quotidienne sur les réseaux sociaux numériques. Elles sont par la suite surprises lorsque ces publications devenues compromettantes soient utilisées par des tiers pour troubler leur tranquillité. C'est le lieu de noter que les données relevant de la sphère privée suscitent beaucoup d'intérêts de la part des entreprises. En réalité, une information quelle que soit sa nature, n'est jamais neutre. Elle peut toujours être récupérée avec d'autres informations pour en tirer un éventuel profit.

Le défaut d'une connaissance suffisante de la loi, maintient l'usager dans ses croyances religieuses, morales, et socio-familiales, qui l'éloignent bien souvent de la réalité des risques auxquels il peut éventuellement être exposé dans l'exploitation des réseaux sociaux numériques. C'est en cela qu'il est impératif par l'éducation, d'informer et de former les

usagers au respect de la réglementation. La responsabilisation de l'individu est l'une des finalités de l'éducation.

La réglementation vise à responsabiliser l'usager dans la création et la consommation du contenu sur les réseaux sociaux numériques en incriminant certains comportements, mais c'est l'éducation qui vulgarise cette responsabilisation. L'éducation juridique fait prendre conscience à l'usager que « (...) *les informations diffusées sur Internet sont irréversibles et susceptibles de produire des effets indélébiles* » (G. B. DAGNOGO, 2018). C'est pourquoi, les membres [des réseaux sociaux] doivent se garder de donner certaines informations ou de traiter de certains sujets sur la plateforme numérique car « *Ce qui s'écrit doit pouvoir s'assumer* » (L. MILETTE 2013) L'éducation renforce donc la capacité des individus à mobiliser le droit comme ressource dans l'usage des réseaux sociaux. La responsabilisation des internautes dans l'usage des réseaux sociaux contribue à la protection des droits des personnes. Mais, il ne faut pas perdre de vue que l'éducation n'est qu'un complément de la réglementation qui pourrait toujours s'appliquer le cas échéant.

CONCLUSION

En définitive, le développement des réseaux et leur élargissement à l'ensemble de la population et bien au-delà d'un cercle restreint de chercheurs, interdisent d'imaginer un système d'autorégulation. Croire que les utilisateurs vont d'eux-mêmes prendre garde à ne pas attenter aux droits d'autrui relève au mieux de l'utopie. Donc le besoin d'assurer la sécurité juridique de l'environnement numérique justifie en partie la réglementation des réseaux sociaux numériques qui occupent une place de choix dans l'univers numérique. La pertinence de cette réglementation va davantage être une évidence si elle relève le défi de s'adapter à l'évolution des TIC. Mais le législateur a-t-il effectivement les moyens de suivre l'évolution sans cesse exponentielle du numérique à l'aune de la quatrième révolution industrielle ?

BIBLIOGRAPHIE

ALLECHI (D.), « La fin de la vie privée par le net. », *Village de la Justice*, avril 2020, [en ligne] : <https://www.village-justice.com/articles/fin-vie-privee-par-net.34829.html>, (consulté le 19/05/2020 à 2H 30).

DAGNOGO (G. B.), « Du réseau social traditionnel au réseau social numérique : pistes de réflexion pour une éducation aux médias sociaux numériques en Côte d'Ivoire », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, N°12, 2018, [en ligne] : <https://doi.org/10.4000/rfsic.3495>, (consulté le 10/08/2020 à 8H 20).

GUINCHARD (S.) et DEBARD (T.), *Lexique des termes juridiques*, Dalloz, 21^e édition, 2014, 983 p,

FARAH (J.S.), *Enjeux et défis de la contribution des réseaux sociaux numériques à une transmission réussie : le cas de l'Eglise catholique*, Thèse de doctorat en informatique, Université de Reims champagne –Ardenne, 2014, 270 p.

FERAL-SCHUHL (C.), *Cyberdroit : le droit à l'épreuve de l'internet*, Paris, Dalloz, 2008, 997 p.

KARSENTI (B.), « Nul n'est censé ignorer la loi : le droit pénal, de Durkheim à Fauconnet », *Archives de philosophie*, 2004/4, tome 67, pp. 557-581.

KONAN (S.), « Internet et réseaux sociaux : L'Afrique est-elle en panne de régulation ?», mai 2019, [en ligne] :<https://stratmarques.com/internet-et-reseaux-sociaux-lafrigue-est-elle-en-panne-de-regulation/> (consulté le 09 /03/ 2020 à 13 H 25).

LAVAUD-LEGENDRE (B.), « Quand le législateur se veut pédagogue ... Retour sur les objectifs de la loi de lutte contre le système prostitutionnel », *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, Dalloz, 2016/4 N° 4 p.725 à 740, ISSN 0035-1733 ISBN 9782995516049, [en ligne] : <https://www.cairn.info/revue-de-science-criminelle-et-de-droit-penalcompare-2016-4-page-725.htm>, (consulté le 10/04/2020 à 10H 25).

LINGIBE (P.), « Quelles responsabilités sur les réseaux sociaux ? », *Village de la Justice*, Juillet 2018, [en ligne] : <https://www.village-justice.com/articles/quelles-responsabilites-sur-les-reseaux-sociaux.29033.html>, (consulté le 10/05/2020 à 12H 25).

MLETTE (L.), « Information et médias sociaux, les défis de la qualité », *Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, vol. 15, N° 1, 2013, [en ligne] : <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.1081>, (consulté le 09/02/2020 à 8H 12).

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DE LA POSTE, sous la validation de COULIBALY (I.), *La protection des données à caractère personnel en Côte d'Ivoire*, Guide explicatif de la loi N° 2013-450 du 19juin 2013, édition 2019, 209 p.

MEYRIEU (J.), « Promesses et limites du contrôle citoyen sur internet », *Revue du Droit Public*, N° 4, Juillet-Août, 2020, pp. 997-1014.

NGUYEN (E.), « Comment Facebook attise le feu des ‘Gilets jaunes’ », *latribune.fr*, Décembre 2018, [En ligne] :<https://www.latribune.fr/technos-medias/internet/comment-les-reseaux-sociaux-attisent-le-feu-des-gilets-jaunes-799656.html>, (dernière consultation : 10 / 07 /2020 à 10 H 21).

PALANCO (A.), « Combattre les fake news : le référendum de l'article L. 163-2 du code électoral et la liberté d'expression », *Revue du droit public*, N° 3-2019, Mai-Juin 2019, pp. 637-662.

PARENT (H.), « La connaissance de la loi en droit pénal : vers l'émergence d'un nouvel équilibre entre l'efficacité juridique et la faute morale », *Les Cahiers de droit*, vol. 42, n° 1, 2001, p. 55, [En ligne] à l'adresse : URI: <http://id.erudit.org/iderudit/043630ar> DOI: 10.7202/043630ar, (consulté le 03 / 06 / 2016).

PEYROUX (E.) et NINOT (O.), « La révolution numérique en Afrique », [En ligne] : Publié le 1 Juillet 2019, <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/38534-la-revolution-numerique-en-afrique>, (consulté le 15 / 09 / 2020 à 12 H 15).

PIERRAT(E.), « Protection des droits de la personnalité », *Victoires éditions « LEGICOM »*, N° 12, 1996, p. 87- 93, ISSN 1244-9288, [En ligne] : <https://www.cairn.info/revue-legicom-1996-2-page-87.htm>. (Consulté le 20 / 06 / 2020 à 8 H 11).

PINTO GOMES (P.), « Gilets jaunes, les réseaux sociaux sont eux-mêmes des lieux de lutte », latribune.fr, Juillet 2018, [En ligne] : <https://www.la-croix.com/France/Politique/Gilets-jaunes-les-reseaux-sociaux-sont-eux-memes-lieux-lutte-2018-12-14-1200989666>, (Consulté le 10 / 07 / 2020 à 10 H 21).

PRADEL (J.), *Droit pénal général*, 21^{ème} édition, revue et augmentée, Paris, Cujas 2016, 825p.

RINGELHEIM (J.), « Droit, contexte et changement social », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques (R.I.E.J.)*, Université Saint-Louis – Bruxelles, 2013/1 Volume 70, pp.157-163, ISSN 0770-2310 [En ligne] : <https://www.cairn.info/revue-interdisciplinaire-d-etudesjuridiques-2013-1-page-157.htm>, (consulté le 10 / 04 / 2020 à 10h 10).

SCHWAB (K.), « La Quatrième révolution industrielle : ce qu'elle implique et comment y faire face », Licence et Republication rédigé par *World Economic Forum*, octobre 2017, [en ligne] :<https://fr.weforum.org/agenda/2017/10/la-quatrieme-revolution-industrielle-ce-qu-elle-implique-et-comment-y-faire-face/>, (consulté le 10/03/2020 à 11H 10).

SEIZELET (E), « Secret Défense et libertés constitutionnelles au Japon », *Revue du Droit Public*, N° 4, Juillet-Août, 2020, pp.1067-1097.

SFEZ (B.) « Le délit d'usurpation d'identité numérique, un nouveau fondement juridique pour lutter contre la cybercriminalité », *Village de la Justice*, Décembre 2015, [en ligne] : <https://www.village-justice.com/articles/Delit-usurpation-identite,18790.html>, (consulté le 10/05/2020 à 8H 50).

STELLA (E.), « L'adaptation du droit pénal aux réseaux sociaux en ligne », Thèse de doctorat en Droit, Université de Lorraine, 2019, 492 p. Français. NNT : 2019LORR0344. tel-02985468. [En ligne] : <https://hal.univ-lorraine.fr/THESES-UL/tel-02985468v1>, (consulté le 05/11/2020 à 10H 34).

TANO (Y.), « L'inaptitude juridique de l'analphabète », *RID*, N° 3-4, 1986, pp. 73-123.

VALLET (C.), « Le dévoilement de la vie privée sur les sites de réseau social. Des changements significatifs », *Éditions juridiques associées « Droit et société »*, 2012/1 n° 80, p. 163 à 188, ISSN 0769-3362, ISBN 9782275028606, [en ligne] : <https://www.cairn.info/revue-droit-et-societe1-2012-1-page-163.htm>, (consulté le 22/02/20)

VELIN (O.), « Un an après, les Gilets jaunes, un mouvement de défiance civile », latribune.fr, Novembre 2019, [En ligne], <https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/un-an-apres-les-gilets-jaunes-un-mouvement-de-defiance-civile-100111111.html>

apres-les-gilets-jaunes-un-mouvement-de-defiance-civile-832847.html, (consulté le 10 / 07 /2020 à 10h 21).

VITALIS (A.), « La [révolution numérique] : une révolution technicienne entre liberté et contrôle », URL : Mise en ligne 22 avril 2015,
http://journals.openedition.org/communiquer/1494 ; DOI :
<https://doi.org/10.4000/communiquer.1494>, (consulté le 10 / 08 /2020 à 10h 13).

WEIGEND (T.) « Société de l'information et droit pénal », ERES « *Revue internationale de droit pénal* », 2013/1 Vol. 84, p. 19 à 47, ISSN 0223-5404, ISBN 9782749238272, [En ligne] :<https://www.cairn.info/revue-internationale-de-droit-penal-2013-1-page-19.htm>, (consulté le 12/04/2020 10h14).

YEO (L.), La fraude à l'état civil en Côte d'Ivoire, Thèse de doctorat en droit privé, Université Alassane Ouattara, 2018, 382 p.

Loi N°2019-574 du 6 Juin 2019, portant code pénal.

Loi N° 2013-451 du 19 Juin 2013 relative à la lutte contre la cybercriminalité.

Littérature

KANIAN-TÉRÉ N°6, décembre 2020, pp. 150-162

**ON SE CHAMAILLE POUR UN SIÈGE DE HYACINTHE KAKOU :
EXPRESSION D'UN MONDE EN MUTATION**

ASSEKA Tchoman François

Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC)

tchomanfrancois@gmail.com

Résumé

Le dramaturge ivoirien Hyacinthe Kakou, vivement interpellé par la situation sociopolitique de son pays, met en scène une œuvre satirique *On se chamaille pour un siège*. L'étude que nous faisons du sujet « *On se chamaille pour un siège de Hyacinthe Kakou : expression d'un monde en mutation* », révèle des thèmes majeurs tels que le pouvoir politique, les conflits de générations et l'émancipation de la femme. Les tenants du pouvoir endorment les consciences du peuple par des discours démagogiques. Ceux qui convoitent le pouvoir l'utilisent pour arriver à leur fin. Les conflits de générations opposent le groupe de gérontocrates, marquée par l'étroitesse d'esprit, à l'élite intellectuelle, mieux éclairée. La victoire tourne en faveur des intellectuels représentés par la candidate Tinanoh. Ainsi, s'opère la mutation qui consacre la misandrie de cette œuvre théâtrale. Les différentes candidatures enregistrées ont vite fait d'étaler les contradictions internes des prétendants au titre.

Mots clés : socio-politique, pouvoir, mutation, misandrie, contradictions.

Abstract

The Ivorian playwright HyacintheKakou, strongly challenged by the socio-political situation of his country, stages a satirical work. On se bickering for a seat. Our study of the subject « We bicker for a seat of HyacintheKakou: expression of a changing world » reveals major themes such as political power, generational conflicts and the emancipation of women. Those in power lull the consciences of the people with demagogic speeches. Those who covet power use it to achieve their end. Generational conflicts pit the narrow-minded group of gerontocrats against the more enlightened intellectual elite. The victory turns in favor of the intellectuals represented by candidate Tinanoh. Thus, the mutation takes place which consecrates the misandry of this theatrical work. The various nominations registered quickly exposed the internal contradictions of the contenders for the title.

Key words: socio-political, power, mutation, misandry, contradictions.

INTRODUCTION

Depuis l'avènement du multipartisme en Afrique, les élections sont souvent émaillées d'incidents, car peu crédibles. En effet, les protagonistes sont les tenants du pouvoir d'un côté et l'opposition de l'autre. Les premiers usent de tous les stratagèmes pour se maintenir au pouvoir. Les seconds, eux, cherchent vainement que vaille les possibilités d'accès au pouvoir. Cette situation aboutit à l'analyse selon laquelle les pouvoirs en place seraient les méchants, les cruels, les autocrates et les opposants politiques en face d'eux seraient des intellectuels bénéficiant d'une image méliorative de bons, d'inoffensifs et de démocrates. La situation inverse n'est pas à écarter. Cette lutte se matérialise par la tenue de propos acrimonieux aboutissant au grabuge. Il ne faut pas s'étonner outre mesure car au théâtre, le sujet parlant ou agissant peut être en crise ; il s'alimente alors de considérations historiques et idéologiques. À ce propos, Alain Couprie fait remarquer que « *le langage est une notion complexe, impossible à réduire au seul vocabulaire. Tout a un sens, et tout fait sens.* » (2009 : 34). Il appartient donc à la représentation d'orchestrer ce langage. Cette démarche amène à considérer le concept de suprématie dans la perspective des discours sociaux. Pour Marc Angenot : *le discours social est le médium obligé de la communication et de la rationalité historique, de même que sa maîtrise est l'instrument de prestige social pour certain, au même titre que la fortune et le pouvoir.* (1989 : 12).

Tant que l'homme politique se maintiendra au pouvoir, il n'acceptera pas que le pouvoir lui échappe. Le pouvoir devient ainsi sa propriété. Dès lors, les élections donneront lieu à des contestations violentes et à des remises en cause des verdicts issus des urnes. Cela crée naturellement une atmosphère délétère.

Les causes de ce sombre constat sont multiples. Le déficit de culture politique des gouvernants et des gouvernés se veut manifeste. La gouvernance est caractérisée par la corruption et le non respect des règles démocratiques. Les dirigeants ne se soucient guère de la misère des populations, victimes de chômage, de l'échec scolaire et de l'ingratitude de leur sol pour l'agriculture. Elles arrivent difficilement à sanctionner par les urnes ces tenants du pouvoir qui verrouillent l'appareil d'État.

L'Afrique des fiers guerriers est méconnaissable. Ses fils et ses filles continuent de la balafrer à la moindre empoignade. Elle est aux mains de politiciens rapaces, prédateurs et vautours. Jean-Marie Adé Adiaffi dans *Les Naufragés de l'intelligence* crie cette misère de l'Afrique en ces termes : « *Elle est dépecée par d'étranges bouchers.* » (2000 : 56).

L'Afrique n'attend pas de politiciens véreux, mais de vrais bâtisseurs de peuples, de nations. Les acteurs politiques doivent être des hommes de foi, constructeurs d'avenir et responsables. Débarrassée de toutes ses scories, l'Afrique peut faire sa mue. Elle doit être droits de l'homme, liberté et justice. Les élections seront apaisées et les résultats des urnes acceptés par tous, car les violences électorales ne sauraient être une fatalité ; elles peuvent être prévenues.

On se chamailler pour un siège de Hyacinthe Kakou, pièce en six tableaux, est une mise en question de la société ivoirienne et par ricochet africaine. Elle porte un regard critique sur la société en général, et singulièrement sur ses institutions et ses hommes au pouvoir. C'est à

juste titre que Barthélémy Kotchy écrit : « *L'œuvre littéraire est donc intimement liée à la société dont elle fait partie intégrante.* » (1984 : 116).

De fait, quel regard porte Hyacinthe Kakou sur la société de son temps ? Quels sont les indices révélateurs des conflits de cultures dans la pièce ? En quoi cette œuvre théâtrale repose-t-elle sur la misandrie ?

De ces questions, l'on peut admettre l'hypothèse selon laquelle le théâtre de Hyacinthe Kakou fait partie des nouvelles formes d'écriture. Il s'agit de montrer que cette dramaturgie est caractéristique des dérèglements formels et des clivages sociopolitiques. C'est cette dramaturgie que nous débusquerons par le truchement de l'analyse du texte de théâtre proposée par Michel Pruner et la sociocritique par Claude Duchet . Si le premier met en exergue le théâtre de l'absurde, le second quant à lui, admet que la compréhension d'une œuvre littéraire nécessite que l'on interroge l'histoire, la géographie, la psychologie et la philosophie qui l'ont produite.

La problématique et les méthodes d'analyse ainsi posées invitent à structurer le plan en trois parties essentielles. La première évoque la satire du pouvoir politique. La deuxième porte sur les conflits de générations. La troisième partie, quant à elle, se propose de révéler la misandrie qui se trame en toile de fond dans cette pièce.

I- LA SATIRE DU POUVOIR POLITIQUE

L'Afrique indépendante n'est pas totalement différente de l'Afrique coloniale au niveau sociopolitique. En effet, les dirigeants politiques africains ont choisi d'imiter le colonisateur, particulièrement dans l'abus du pouvoir. C'est cette politique fondée sur l'égoïsme, le ravalement des gouvernés à des larbins et la gestion des pays de ces gouvernants comme leur propriété privée que fustige Hyacinthe Kakou. Avec le sociologue Lucien Goldmann, l'on s'aperçoit que l'écrivain transpose dans son œuvre sa pensée, motivée historiquement et politiquement. Cette méthode sociologique stipule que « *l'écrivain ne développe pas des idées abstraites, mais crée une réalité imaginaire et les possibilités de cette création ne dépendent pas en premier lieu de ses institutions mais de la réalité sociale au sein de laquelle il vit et des cadres mentaux qu'elle a contribués à élaborer.* » (1964 : 239).

I-1-Les ambitions démesurées ou la guerre de prestige

Les ambitions démesurées des uns et des autres font de l'accès au pouvoir une obsession. Le pouvoir est dorénavant perçu comme une courseau clocher. Dans le monde et plus encore en Afrique, les candidats sont impitoyables les uns envers les autres. Par le mensonge politique, la démagogie, certains politiciens s'éternisent au pouvoir. C'est le cas de Boka, l'un des personnages de l'œuvre qui tient les propos fallacieux suivants :

Vingt ans d'expérience, vingt ans de stabilité, vingt ans de progrès, c'est tout de même quelque chose pour notre pays ! Vingt ans, c'est le symbole de la maturité ! Et si nous sommes arrivés à ce stade de notre développement, c'est grâce à la conduite éclairée de notre guide éclairé... (Tableau III, p.60).

Dans la cour du chef Victor, chaque candidat aux élections législatives est invité à présenter son nouveau programme à la population. Boka est plutôt en train de narguer le peuple. C'est un personnage dont la langue ne se délie que pour dire des contrevérités. Or, le mensonge est l'une des plaies qui divisent les hommes. L'attitude de Boka est foncièrement malhonnête. Se sentant amené à rendre des comptes à la population, il s'affirme incompris. Le personnage de Boka « *éveille à la conscience des rapports douloureux que peuvent entretenir, dans une Afrique en mutation, le pouvoir et la collectivité.* » (Vinciléoni, 1986 : 190).

Boka pratique la politique politicienne qui est un jeu de mauvaise foi. Or, la valeur d'un être humain réside dans la fidélité à ses engagements. Il reconnaît lui-même son mensonge : « *Oh ! Ce n'était qu'un mensonge politique ! La politique, c'est la ruse et il faut être malin pour y réussir !* » (Tableau IV, p.97).

Démagogue, il promet monts et merveilles aux villageois qui ne sont jamais réalisés : « *Ce village sera électrifié, goudronné ! Mieux ! je construirai un métro dans ce village !* » (Tableau IV, p.98).

Pendant que Boka baigne dans un luxe insolent, les villageois vivent dans une misère horrible. Député sortant, il veut s'éterniser au pouvoir. Il a passé vingt ans au pouvoir. Impassible, Boka tient un autre discours :

Une telle stabilité politique, née de la pratique démocratique, ne saurait être modifiée par quelques renouveaux d'où qu'ils viennent ! Il n'y a que des idiots qui changent de conducteur et de véhicule lorsque tout va bien ! C'est pourquoi tous nos députés déjà élus par le gouvernement de manière démocratique, seront maintenus à la tête de nos circonscriptions. (Tableau III, p.61).

I-2- L'analphabétisme politique ou le manque de culture politique

De manière générale, le passage du parti unique au multipartisme n'a pas réussi à effacer certains réflexes propres au monopartisme. Les hommes politiques ne sont toujours pas encore imprégnés de la culture démocratique nécessaire à l'organisation de compétitions électorales apaisées. Le pouvoir et l'égoïsme poussent Boka à se présenter comme candidat. Il use de mensonges espérant toujours avoir le peuple avec lui afin d'être député à vie.

La corruption est un concept important dans la période électorale. C'est l'emploi de moyens condamnables tels que le dessous-de-table, le pot-de-vin, la rétrocommission pour faire agir quelqu'un contre son devoir, sa conscience. La corruption est une pratique généralisée et répartie partout dans le monde. Elle constitue une entrave majeure pour les pays, notamment pour les pays en voie de développement. Pour arriver à ses fins, Boka falsifie les informations et tente de corrompre le peuple :

Mais ces élections seront de pure forme chez nous ... Et je resterai toujours à votre tête, comme je reste toujours fidèle à nos principes de générosité ! (Il sort de sa mallette une grosse liasse de billets de banque.) Tenez de l'argent pour faire face à la scolarité de vos enfants ! à la difficile conjoncture économique ! Tenez ... (On se bouscule. Dans la mêlée, on entend des propos divers.) (Tableau III, p.63).

Le peuple est désormais sorti de l'obscurantisme. Quelques villageois, en l'occurrence Doué (le neveu de Djinan, déscolarisé), Ahouba (le catéchiste) et le chef Victor (chef du village et homme sage) ont, par leurs instructions, fait sortir la population des sentiers battus. Le christianisme enseigne la droiture, à gagner le ciel ; c'est l'œuvre d'Ahouba. L'intellectuel Doué essaie d'éclairer la lanterne des villageois en les initiant à manipuler la langue de Molière. Quoiqu'analphabète, le raisonnement du chef Victor édifie les villageois lors des réunions qu'il convoquait à son domicile. Ainsi, ceux-ci deviennent éclairés, moins cupides et incorruptibles. Tout le village sera opposé à Boka, le député sortant vu l'ampleur de ses mensonges. Il perdra évidemment les élections.

La corruption est une gangrène pour les sociétés africaines. C'est un délit qu'il convient d'abhorrer. Cette forme de corruption est un fléau difficile à juguler dans la mesure où le corrupteur trouvera toujours en face de lui des affamés, des cupides et des renégats. Pis, les consciences de certains observateurs électoraux déployés sur le terrain sont achetées. Commis à cette tâche pour s'assurer de la transparence, du bon déroulement du scrutin, ils ne jouent pas toujours franc-jeu. Ce sont ces observateurs partisans qui malheureusement seront interrogés après le scrutin et donneront leurs avis sur son déroulement. Or, leurs avis sont comptables. Ils trancheront à coup sûr en faveur du candidat qui les aura plus contentés. Dès cet instant, ils se constituent juges et parties. Ils n'ont d'yeux que pour l'espèce sonnante et trébuchante.

La tricherie et la fraude électorale sont de plus en plus légions. Tous ces dérapages, toutes ces imperfections sont une preuve de la décrédibilisation des élections en Afrique. Ainsi, les tensions entre électeurs seront toujours cristallisées, elles resteront vives. Dans un processus électoral, la période préélectorale ne doit en aucun cas être négligée. Quand cette base est faussée, la phase électorale agit désespérément sur la période électorale et la période postélectorale. Cette atmosphère préélectorale malsaine, nocive, rappelle les querelles et les dérapages qui prévalent dans l'univers politique ivoirien. Il en ressort que le théâtre de Hyacinthe Kakou est un théâtre social et politique engagé. Il reste tributaire de l'histoire de la Côte d'Ivoire. Il est réaliste. En effet, Djinan est confus. Il cherche désespérément son lieu de vote :

(Furieux.) Mais dites donc ! Je ne fais que tourner en rond ! À Bromakoté , on me dit d'aller à Kankan, de Kankan, on m'envoie ici et, d'ici, on me renvoie à Bromakoté. Qu'est-ce que ça signifie, ce manège ? (Tableau V, p.111).

« Bromakoté » est un quartier précaire d'Abidjan (Côte d'Ivoire), précisément dans la commune d'Attécoubé. Il signifie en malinké « ce n'est pas ma faute ». « Kankan » est une ville de la Guinée-Conakry. Son évocation dans cette pièce pourrait traduire le cosmopolitisme de la Côte d'Ivoire. Abidjan, la capitale économique, est caractéristique de son brassage de populations. *On se chamaille pour un siège* dépeint ainsi les espèces vulgaires du réel. Du reste, Djinan est perçu comme un apatride ; son nom ne figure ni sur la liste des allophones, ni sur celle des autochtones. C'est à juste titre que Jean Fanchette, dans *Psychodrame et théâtre moderne*, écrit : « Profondément enraciné dans l'histoire de

l'Homme, nourri aux ferment d'une nécessité obscure, le théâtre n'est pas un jeu mais la révélation à l'homme de son propre mystère ... » (1971 : 23)

I-3- Une dramaturgie de la suggestion

Au théâtre, tout objet est à la fois réaliste et symbolique. La sociocritique proposée par Claude Duchet permet d'appréhender les idées suggérées, le langage caché, explicité également et les intentions insuffisamment énoncées. Il précise que « *la sociocritique interroge l'implicite, les présupposés, le non-dit ou l'impensé, les silences, et formule l'hypothèse de l'inconscient du texte à introduire dans une problématique de l'imaginaire.* » (1979 : 4)

Hyacinthe Kakou transporte le lecteur-spectateur sur une scène où le silence devient significatif. Dans cette œuvre, le silence fonctionne comme le levier de l'action. Selon la trajectoire de la ligne de l'imagination du dramaturge, le personnage peut se présenter sous un aspect physique qu'on lui reconnaît ou abstrait. Il utilise le silence comme un mode de communication extra verbale. C'est le cas de Tanlah, le quatrième candidat qui n'est reconnu que par l'évocation d'une idée. Il ne profère aucune parole. Cette idée est matérialisée par un slogan qui n'est qu'une formule utilisée pour la propagande politique : « *Votons Tanlah pour l'unité !* » (Tableau V, p.112).

Le dramaturge présente « *le théâtre comme une annulation paradoxale de l'action.* » (Meschonnic, 2009 : 306). La candidature de Tanlah n'a été révélée à la population que le jour du scrutin. Cette candidature se lit comme l'absurdité de la vie, car le lecteur-spectateur perçoit difficilement la figure relationnelle que Tanlah entretient avec les autres personnages. Le slogan « *Votons pour l'unité* » suppose qu'il y a eu une fracture sociale et que le candidat se résout à colmater les brèches, à réconcilier la population avec elle-même. Ce slogan insinue une promesse de changement positif pour l'avenir, qu'il veut radieux. Pour cela, les fils et les filles d'Ikpo doivent parler le même langage pour développer leur village. Cette détermination apparente du quatrième candidat devrait l'inciter à communiquer avec le peuple dont il compte être le porte-parole ou le défenseur. Celui-ci était absent à tous les grands rendez-vous préélectoraux où la possibilité était offerte à tous les candidats en lice de présenter leurs programmes.

Le langage apparaît comme le véhicule d'un éternel malentendu. Pour cela, les auteurs avant-gardistes ne comptent pas toujours sur les mots pour communiquer. Ils se heurtent à l'incapacité du théâtre à se départir de la parole, ils trouvent le moyen de la relativiser en employant d'autres procédés qui élargissent les éventualités scéniques. Évoquant donc le silence, Michel Pruner écrit : « *Le silence permet de suppléer au texte et prend le relais de ce que les mots ne peuvent véhiculer.* » (2010 : 154). Le silence devient un nouveau langage théâtral. Ici, le personnage qui est un élément de l'action existe, mais l'acteur qui est indispensable à l'occupation de l'espace scénique est absent. Cette absence a été voulue par l'auteur dans la mesure où le nom du personnage Tanlahne figure nullement sur l'incipit.

En marge des invectives opposant les démocrates aux dictateurs, la réflexion devrait porter sur la mise en œuvre, dans les sociétés africaines, des principes de transparence, d'égalité de

tous devant la loi, des exigences du jeu démocratique et le respect inconditionnel des institutions.

I-4 Les conditions d'émergence des crises électorales

La période préélectorale mal négociée débouche inexorablement sur des violences. Elles sont liées au problème de l'identification, à la question de l'éligibilité, aux campagnes électorales, au déroulement du scrutin (conflits de scrutin, tricherie, bourrage d'urnes, fraudes), aux résultats (non acceptation des résultats) et à la représentation (non intégration des valeurs par le vainqueur). C'est pourquoi, il est de bonne guerre que les acteurs politiques cernent tous les contours de la question avant de s'engager dans cette bataille. Il faut examiner la question de la paix en amont et en aval. Les discours dangereux, haineux, injurieux, ethniques et tribaux sont de nature à fissurer le tissu social. Ils entraîneront à coup sûr des violences électorales. Après les propos tendancieux et discourtois envers la candidate et sa mère, l'harmonie sociale a été affectée :

1^{ER} VILLAGEOIS

Moi ? Moi ? (Bagarre. On tente tant bien que mal de les séparer ...) (Tableau IV, p.94).

Les thèmes de mobilisation tels que la terre, l'immigration et la religion sont trop sensibles, voire dangereux. Quand les lois électorales visent à éliminer certains candidats éligibles, elles deviennent un terreau fertile pour la violence. Les élections doivent être ouvertes à tous les candidats et transparentes. Pour qu'il y ait démocratie, il devrait avoir diversité ; la politique étant une activité sociale. Dans l'œuvre, la radio a annoncé que les élections sont ouvertes à tous :

AHOUBA

Tout le monde a sa place dans ce nouveau monde qui commence avec la démocratie ; qu'on soit homme ou femme ! (Tableau III, p.78).

Cela pousse Djinan à se présenter comme candidat. Il veut remporter les élections pour asseoir sa suprématie. Dans cette aventure, il sera soutenu par Kokoti et certains villageois. Il devra faire face à l'opposition de son neveu Doué, des femmes et d'Ahouba. Cette opposition fera perdre Djinan. Il est indispensable d'inculquer une culture politique, une éducation citoyenne tant aux acteurs politiques qu'aux populations. Ainsi, à tous les niveaux, les lois et les règlements en tant que pilier des élections seront respectés. L'ignorance peut être source de conflit. Le candidat Djinan en a fait les frais. Il n'a pas pu exercer son droit de vote, faute de carte d'identité. Sa dignité a été bafouée par des surveillants du scrutin, comme l'atteste la didascalie : « *ça signifie que vous êtes un idiot, un illétré ! Espèce de villageois ! (Bruit de bagarre.)* » (Tableau V, p.112).

Les candidats ont des idéologies différentes. Il va sans dire que les générations et idéologies s'entrechoqueront.

II- LES CONFLITS DE GENERATIONS

En démocratie, l'une des institutions les plus prestigieuses est le parlement. Le régime parlementaire est très important dans la mesure où il émane du peuple ; le contrôle des ressources de l'État se fait de manière plus stricte. L'on comprend la ruée des citoyens vers l'hémicycle. La sociocritique conceptualisée par Pierre Barbéris éclaire la lanterne des usagers en ce sens que cette méthode critique d'analyse est une liaison étroite de l'histoire avec les traits littéraires. Le sociocriticien Barbéris conçoit la sociocritique comme « *la lecture de l'histoire, du social, de l'idéologie, du culturel dans cette figuration étrange qu'est le texte : il n'existerait pas sans le réel, et le réel à la limite, aurait existé.* » (1990 : 123). Pour Barbéris, la sociocritique est telle une œuvre de l'esprit fondée sur la réalité.

II-1- La confiscation du pouvoir

Les conflits révélés dans cette pièce sont plus liés à la tradition, à la modernité et à la question identitaire. Le personnage de Boka appartient à la génération des politiciens qui confisquent le pouvoir, s'y agrippent et s'y éternisent. Par peur de perdre leur place, ils se méfient de tout le monde, notamment des intellectuels. C'est le cas de Havouo dans *Havouo et Koiméa ou les voies divergentes* : « *Les jeunes intellectuels dont Koiméa veulent m'arracher le pouvoir. Je ne me laisserai pas faire. Je m'allierai même au diable pour leur résister. J'ai le pouvoir et je le garderai jusqu'à ma mort.* » (2000 : 131).

À l'instar d'Havouo, le pouvoir permet à Boka de préserver ses intérêts. Il veut le garder jalousement jusqu'à la fin de sa vie. Djinan également a maille à partir avec les intellectuels. Ancien combattant, sexagénaire, il est foncièrement ancré dans la tradition. Illusionniste, il pense gagner les élections en marge des règles légales établies. Esprit étroit, sa pétrification mentale l'empêche de coopérer avec les autres. Il affronte son neveu Doué, un des rares intellectuels du village, déscolarisé, et combat politiquement sa fille jusqu'à la renier. Doué apportera son concours à Tinanoh, la fille de Djinan qui gagnera les élections. Doué cherche à convaincre son oncle et les villageois : « *Vous ignorez une chose : dans ce nouveau monde, les femmes sont égales aux hommes ! Savez-vous qu'il existe maintenant des femmes présidentes, ministres, députés ? ...* » (Tableau III, p.79).

II-2- Les heurts des civilisations

Doué évoque le thème majeur de l'émancipation de la femme. Le jour du scrutin, le traditionaliste Djinan essuiera encore l'affront des observateurs électoraux, tous des intellectuels. Il ne remplit pas les conditions de vote. Il n'a aucune pièce à jour pour exprimer son devoir civique et a pour slogan : « *le masque des hommes !* » (Tableau V, P.112). Il lui suffisait de brandir sa carte d'identité pour qu'il soit dévisagé. Ne l'ayant pas fait, il continue d'être masqué. Or, le citoyen n'a pas le droit de voter avec son masque. Dans le sens du modèle des hommes, ses nombreuses tares le disqualifient. Une fois encore, il a péché par ignorance et s'est fourvoyé. Évoluant dans une société moderne, l'analphabète fonctionne comme un aveugle. Il part perdant dans les grands rendez-vous et les débats hautement intellectuels. À l'heure des décomptes, il enregistrera zéro voix. Son fidèle ami Kokoti a été trahi. Il ne lui a pas donné son suffrage. La pièce autorise à comprendre que tant qu'il y aura

des élections, l'on rencontrera toujours des zélateurs qui ne sont en fait que des délateurs et des renégats de l'acabit de Kokoti. En glosant, il ressort que Boka et Kokoti se méfient des intellectuels à cause de leur ouverture d'esprit, de leur conscience éclairée. L'intellectuel n'est pas facilement domptable, corruptible. A ce niveau, les deux candidats, Boka et Djinan partagent les mêmes idéaux. Cependant, s'agissant de la question identitaire, Djinan est aux antipodes de Boka. Djinan s'opposera à Boka à cause de son mensonge politique, de sa démagogie et surtout de ses origines douteuses.

II-3- La xénophobie

L'hostilité pour tout ce qui est étranger est de nature à altérer la cohésion sociale. Xénophobe, Djinan s'évertue à prouver que le député sortant Boka est un immigré, fils d'immigré ou petit-fils d'immigré :

DJINAN

Je précise cela pour que vous sachiez que je suis bien un authentique fils de cette terre et que je n'ai rien à vous cacher ! Absolument rien ! Contrairement à d'autres qui n'ont pas de racines ... A-t-on jamais caché le soleil avec la main ?

BOKA

Que veux-tu insinuer par là ?

DJINAN

Eh oui, il est difficile au poisson d'acheter de l'hameçon ! Sachez tout simplement, chers parents que, pour bien défendre vos intérêts, il vous faut choisir une personne plutôt originaire de cette localité qui vous connaît bien et que vous connaissez bien ! (Tableau IV, P.102).

Djinan se justifie en faisant la généalogie de la famille de Boka. Boka reconnaît l'immigration de ses aïeux. Mais pour être né sur le sol d'Ikpo, il fait comprendre qu'il a les mêmes droits que les autochtones. Une voix vient mettre fin à ce débat houleux, sans pour autant l'épuiser. Djinan affrontera de bout en bout sa fille Tinanoh, une candidate intellectuelle. Son sens élevé de la dignité de l'être humain, son franc-parler, l'ardeur pour la vérité et son intérêt pour le développement de son village la portent au pouvoir. Djinan est tenu de se soumettre à la volonté populaire.

III- *ON SE CHAMAILLE POUR UN SIÈGE : UNE ŒUVRE MISANDRE*

Une étude patiente et approfondie de cette pièce autorise à légitimer sa misandrie. Son mépris ou sa haine pour les hommes est patent. Cette œuvre théâtrale enseigne que le monde est plein de mystères. Face à ces mystères donc, la règle est l'humilité pour l'homme quand il est défié par la femme.

III-1 La phalocratie ou le mépris de la femme

Depuis l'avènement du multipartisme en Afrique, les violences électorales émaillent de plus en plus le quotidien des Africains. Les élections sont source de division pour des familles. Dans *On se chamaille pour un siège*, il ressort un triste état des lieux. Les rapports entre les différents personnages se trouvent fragilisés par les cachoteries des uns et le réalisme des autres. Djinan mène son combat sur deux fronts : contre le député sortant Boka d'une part, et contre sa fille Tinanoh d'autre part : Le cadre d'évolution de ces joutes politiques est le domicile du chef Victor. Ce personnage est caractérisé par une grande sagesse. Il est sensé,

impartial et rassembleur. Il a pu rassembler les candidats aux élections législatives. Le chef, à cette réunion, exige que chaque candidat se prononce sur son programme. L'importance de l'ordre du jour donne à cette rencontre une occurrence mémorable :

CHEF VICTOR

Les choses tombent bien. Boka est venu, nous allons entendre les candidats afin qu'ils nous dévoilent ce qui les pousse à devenir député ... »

TOUS

In hein ! C'est vrai ! (Tableau IV, P.95).

L'assemblée a salué la décision du chef. De tous les programmes, celui de Tinanoh est consistant, mais dérange Djinan :

TINANOH

Chers parents, je ne peux vous promettre des choses que je ne pourrai point réaliser. Car en vérité, je ne peux me permettre de vous promettre le paradis. Mais, je ferai en sorte que nos problèmes, les plus urgents, soient portés devant ceux qui ont en charge le bonheur de chaque citoyen, où qu'il se trouve. Je vous demande tout simplement de me faire confiance et de voter pour moi. J'en ai fini ! (Acclamation.) (Tableau IV, p.101).

L'assemblée a salué le programme de Tinanoh par un tonnerre d'applaudissements. Si Doué a moralement soutenu Tinanoh, le soutien d'Ahouba le catéchiste reste spirituel.

Djinan, le père de Tinanoh ne veut point accepter la candidature de sa fille. Le conflit politique se transpose dans la cellule familiale et la divise. Il ignore que la société traditionnelle en Afrique ne doit plus favoriser les discriminations entre les hommes et les femmes. Tout citoyen a le droit de voter et d'être élu en toute liberté pour le bien de tous. La femme a les mêmes droits que l'homme. Dans *Tribaliques*, le député N'Gouakou N'Gouakou corrobore cette idée en ces termes :

À l'heure du tribalisme, à l'heure où des hommes de par le monde se tuent sans merci et comme des fous, je dis plus haut de cette tribune que seule la femmenous aidera à dépasser les préjugés des tribus et à obtenir la paix du monde. (Lopes, 1983 : 40).

La femme a donc le droit de participer à la vie politique et économique de son pays au même titre que l'homme. Il révèle une esthétique de l'inversion : le père qui traite méchamment sa fille est traité affectueusement par elle. Cette situation se veut tragique, pathétique et comique.

La situation est tragique car le reniement public de la fille et l'humiliation de la mère traitée telle une traînée, sont contenus en germe dans le caractère du chef de famille. Il ne recule devant rien quand son intérêt est en jeu. L'inconduite du père est dans la logique indélicate de son tempérament. La situation est pathétique car manifestement, le lecteur-spectateur souffre face au spectacle de cette fille reniée devant un peuple composé de villageois et de candidats à la veille d'une échéance électorale. Djinan s'adresse à sa fille : « *Tinanoh, désormais, tu n'es plus ma fille ! Je ne suis plus ton père ! Trouve-toi un autre père !* » (Tableau IV, p.92). Après la fille, il est impitoyable pour la mère, son épouse :

Quand je partais à la guerre, tu ne présentais aucun signe de grossesse ! D'ailleurs, cette petite taille de ta fille, de qui la tient-elle ? Par de moi, en tout cas ! (Tableau IV, p.93).

La situation se présente comme comique, car la maltraitance de la fille et de la mère aboutit finalement au bonheur. Tinanoh est démocratiquement élue député. C'est la joie chez le lecteur-spectateur.

En ce qui concerne le rapport aux rôles, Djinan a toujours su « *être maître de la codification choisie et des conventions de jeu qu'il a acceptées.* » (Pavis, 2016 : 65). En effet, le personnage a réussi à s'identifier au rôle par des techniques d'auto persuasion. Djinan est le type de père irascible, cynique, irresponsable et mauvais. Tout enfant a besoin d'être protégé par ses parents et non exposé. Il lui faut un milieu familial poli, épanouissant, euphorique, patient et endurant. Un père doit être digne. Il ne doit sous aucun prétexte renier ou abandonner son enfant.

III-2 La femme, leader politique

Après le verdict des urnes, la sagesse avait visité les adversaires politiques de Tinanoh qui, sans tergiverser, ont reconnu la victoire de la candidate et l'on congratulée, à l'exception de Tanlah. L'échec de Djinan ruine tout espoir dans sa volonté de construire un monde misogyne. Le dramaturge fait ainsi la critique et le procès de l'indignité d'un père cynique. Ce dernier vient se goberger au contact de sa fille renié, car il est rassuré que l'honneur de celle-ci échoit désormais à sa famille, notamment à lui le chef. Le lecteur-spectateur saisit ainsi le sens de la versatilité de l'homme. L'homme en général est profiteur, il vit au gré de ses intérêts et de ses pulsions. Il ne cessera pas de virevolter.

Le monde exerce sur l'homme des contraintes comme la soumission à certaines normes sociales, à des lois. Parfois, l'homme s'en affranchit par des actes d'engagement et de responsabilité. Djinan présente quelques traits caractéristiques de Roquentin de Jean-Paul Sartre dans son roman *La Nausée*. Les deux s'engagent mais ne sont pas toujours responsables. Roquentin décide d'écrire un livre sur le marquis de Rollebon afin de laisser des traces à la postérité. Mais plus tard, il renoncera à le faire, et pour cause : « *un livre d'histoire...ça parle de ce qui a existé. Jamais un existant ne peut justifier l'existence d'un autre existant. Mon erreur, c'était de vouloir ressusciter monsieur de Rollebon.* » (2004 : 146).

Aussi, la vie conjugale ne l'ayant jamais intéressé, parce qu'étant une institution bourgeoise, il la réfute pour être conséquent envers lui-même. Sachant que le monde est absurde, il ne trouve pas la nécessité de faire des enfants qui seront irresponsable et malheureux. Il s'adonne alors à un célibat libertin et licencieux. Il est en outre un être solitaire vivant dans un hôtel, le Printania, contrairement au commun des mortels qui aspirent à une résidence privée. Djinan, tel Roquentin laisse le lecteur-spectateur perplexe. Son irresponsabilité dans l'engagement qu'il prend lui donne l'image d'un être lunatique, voire absurde. Les adversaires de Tinanohont reconnu sa puissance idéologique et son mérite comme éléments fondamentaux. Tinanoh est le modèle achevé de la femme dans *On se chamaille pour un siège*. Sa victoire est synonyme de la libération de la femme. Cette dernière peut exprimer son opinion sans être inquiétée au cours des réunions même politiques. Brillamment élue dans la Circonscription Électorale de Ibio, elle respire dorénavant l'air suave de la liberté.

Une nouvelle relation doit se tisser entre l'homme politique et le pouvoir. Dans cet exercice, le leader politique doit accepter d'être au service de la collectivité avant de s'attribuer lui-même quelques priviléges. Ce pouvoir doit être exercé avec amour car ce sont les voix de ladite collectivité qui l'ont porté au pouvoir.

CONCLUSION

On se chamaille pour un siège participe à l'élévation de l'être humain en général et de la femme en particulier. Hyacinthe Kakou arrime son théâtre à la citoyenneté ; c'est un terreau qui fertilise la citoyenneté ivoirienne et africaine. L'altruisme est au cœur de cette action ; il agit pour que l'intérêt général l'emporte sur l'intérêt particulier. L'histoire étant maîtresse de vie, le théâtre de Hyacinthe Kakou représente celle des peuples où se côtoient le grotesque et le sublime, la vérité et le mensonge pour former un tout cohérent.

La question du conflit de générations est aussi au cœur des enjeux de développement. De manière subtile, le dramaturge développe un théâtre d'utilité publique. Ce théâtre est également associé à l'éveil des consciences politiques et culturelles. La victoire de Tinanoh enseigne que la politique est faite en principe pour élever l'Homme et non l'écraser. S'il est admis que le théâtre est la vie, il participe pour ainsi dire à la transformation du citoyen. Il lui apprend à épouser les vertus de ce monde. Les adversaires politiques de Tinanoh se sont approprié ces vertus en congratulant la candidate victorieuse et en reconnaissant ses mérites. Le lecteur-spectateur se félicite alors de savoir qu'en Afrique, les adversaires politiques ne sauraient être des ennemis à combattre et à abattre. L'auteur, en mettant en scène des candidats aux législatives, montre l'importance que revêt le parlement en tant qu'institution. Il œuvre pour le renouvellement de l'art dramatique dont l'objectif est de faire du théâtre un espace vivant où acteurs et spectateurs prennent part à une émotion collective.

Cette étude invite à poser des gestes barrières pour arrêter l'escalade de la violence électorale, comme ceux de la COVID-19, pour empêcher la propagation du virus du corona et partant, son éradication. Cette pièce présente la vision d'un dramaturge humaniste, plus préoccupé du vécu de l'Homme et d'idéologies que de politiques abstraites.

L'écriture théâtrale de Hyacinthe Kakou est une lutte pour le redressement de tous les torts, notamment ceux faits aux petites gens et aux femmes dans la société moderne. Son écriture est misandre ; elle œuvre pour la promotion du genre féminin. Désormais, le peuple doit être capable de choisir, de désigner librement et sans contrainte la personne qu'il préfère par le vote. Il est donc question de promouvoir la paix et la cohésion sociale.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus

- KAKOU Hyacinthe, *On se chamaille pour un siège*, Abidjan, Valesse Éditions, 2015, 128p.

Autres ouvrages

- ADIAFFI Adé Jean-Marie, *Les Naufragés de l'intelligence*, Abidjan, CEDA, 2000, 325p.
- ANGENOT Marc, « Hégémonie, dissidence et contre-discours » in *Dire l'hétérogène*, Québec, 1990, pp.12-26.
- BARBÉRIS Pierre, « La sociocritique », in *Introduction aux méthodes critiques de l'analyse littéraire*, Paris, Éditions Bordas, 1990, pp.121-152.
- COUPRIE Alain, *Le Théâtre* 2^e édition, Paris, Armand Collin, 2009, 128p.
- DADIÉ Binlin Bernard, *Les Voix dans le vent*, Abidjan, NEI, 2001, 144p.
- FANCHETTE Jean, *Psychodrame et théâtre moderne*, Paris, Éditions Buchet/Chastel, 1971, 348p.
- GOLDMANN Lucien, *Pour une sociologie du roman*, Paris, Gallimard, 1964, 372 p.
- KOTCHY Barthélémy, *La Critique sociale dans l'œuvre théâtrale de Bernard Dadié*, Paris, L'Harmattan, 1984, 247p.
- LOPES Henri, *Tribaliques*, Yaoundé, Éditions Clé, 1983, 103p.
- MESCHONNIC Henri, *Critique du rythme*, Éditions Verdier, Paris, 2009, 736p.
- NOKAN Zégoua Charles, *Havouo et Koiméa ou les voies divergentes*, Abidjan, PUCI, 2000, pp.115-160
- PAVIS Patrice, *L'analyse des spectacles*, Paris, Armand Colin, 2016, 438p.
- PRUNER Michel, *Les Théâtres de l'absurde*, Paris, Armand Colin, 2010, 154p.
- SARTRE Jean-Paul, *La Nausée*, Paris, Folio, 2004, 254 p.
- VINCILÉONI Nicole, *Comprendre l'œuvre de Bernard B. Dadié*, Paris, Les classiques africains, Éditions Saint Paul, 1986, 319p.

KANIAN-TÉRÉ N°6, décembre 2020, pp. 163-176

**L'OMBRE DU MOI DANS LA POÉSIE DE GUILLAUME APOLLINAIRE :
UN EXEMPLE DE L'AUTOFICTION PAR LES *POÈMES À LOU***

François KOPOIN KOPOIN
Université Félix-Houphouët-Boigny
kopoinlecrivain@gmail.com

Résumé :

Poèmes à Lou est le décor spatio-temporel d'une suite de correspondances. Le poète y retrace poétiquement un pan de son expérience soldatesque et idyllique qu'il a partagée avec sa «Lou» en laissant jouer son imagination fantasmatique débordant le seuil de l'irréel : il s'agit de l'autofiction. En effet, le recueil *Poème à Lou* constitue un véritable art poétique où l'écriture d'Apollinaire s'inscrit dans une perspective autofictionnelle avec comme en toile de fond la guerre, l'amour et l'évocation de mythe notamment du phénix. C'est dire que la parole poétique crée un poète-phénix qui se relève de ses cendres et qui se projette à une dimension cosmique, créant alors une source de transmutation de l'écriture poétique qui donne à constater un recyclage culturel.

Mots clés : Autofiction ; Guerre ; Amour ; Mythe ; Phénix ; Déchet ; Recyclage.

**SHADOW OF ME IN THE POETRY OF GUILLAUME APOLLINAIRE :
AN EXAMPLE OF SELFIFICATION THROUGH *POÈMES À LOU***

Abstract :

Poèmes à Lou is the spatio-temporal decoration of a series of correspondences. The poet poetically retraces a section of his soldierly and idyllic experience that he shared with his "Lou" by expressing his fantasmatic imagination over flowing the threshold of the unreal : it is about autofiction. Indeed, the collection *Poème à Lou* constitutes a real poetic art where the writing of Apollinaire is part of an autofictional perspective with as background the war, the love and the evocation of myth including the phoenix. This is to say that the poetic word creates a poet-phoenix who rises from his ashes and who projects himself into a cosmic dimension, thus creating a source of transmutation of poetic writing which reveals a cultural recycling.

Keywords: Autofiction ; War ; Love ; Myth ; Phoenix ; Waste ; Recycling.

INTRODUCTION

La notion de l'autofiction dans la littérature est l'un des lieux privilégiés des critiques qui se donnent pour tâche de scruter et d'analyser l'imaginaire des écrivains. Si l'œuvre poétique d'Apollinaire est toute entière nourrie par sa vie, ses sentiments et ses rencontres, il est manifeste que son œuvre notamment *Poèmes à Lou*¹ réinvente sa vie. Ses allusions à des événements réels constantes et les projections de mirages d'un soldat passionné et angoissé y sont de bout en bout. Ainsi, bien que basée sur des faits réels, le recueil *Poèmes à Lou* n'est pas de l'ordre de l'autobiographie pure, car il est constitué d'une grande part de fiction fantasmée du poète. Même si de nombreux critiques comme Gasparini soutient que « l'autofiction est comme un récit » (2004 : 255), il serait recevable d'entrevoir le recueil *Poèmes à Lou* comme une autobiographie subjective, irriguée de fantasmes, qu'il faut alors désigner par l'« 'autofiction' ». Ainsi, au-delà de la réalité manifeste du vécu dans l'œuvre, l'on peut se demander dans quelle mesure le recueil *Poèmes à Lou* s'inscrit dans le double mouvement de l'interprétation du factuel et des détours aux confins de l'irréel. D'où le sujet : « L'ombre du moi dans la poésie de Apollinaire: un exemple de l'autofiction par les *Poèmes à Lou* ».

Poèmes à Lou s'articule autour d'un croisement entre le vécu et l'imagination créatrice. Mieux, c'est une sorte de projection cathartique explorant l'expérience vécue par l'âme du poète. C'est bien dans ce sens qu'une interrogation préalable s'impose : Comment appréhender les mécanismes de l'autofiction dans cette projection poétique apollinarienne ?

Il sera question de voir, par quelques procédés sémiotiques doublés d'une approche sociolinguistique, comment l'écriture superpose un monde vécu et un univers irréel voire miragineux. En outre, de montrer par quelle voie scripturaire le poète projette sa vie propre et celle des autres dans sa poésie; mieux, il sera exploré les éléments qui installent le social dans les vers apollinariens. La méthode sociolinguistique permettra aussi d'investir un fait socioculturel étranger à l'ère spatiale apollinarienne, pour, *in fine*, en constater son aspect recyclé.

I. POÈMES À LOU DANS SON CADRE HISTORICO-LITTÉRAIRE

Il faut évoquer à une fin utile que Apollinaire a décidé de prendre les armes pendant la Guerre de 14-18. C'est à cette période de conflit mondial qu'il rencontre celle qu'il nomme «Lou», pour qui il écrit ces textes épistolaires qui donneront les *Poèmes à Lou*. Si ce recueil constitue une poésie foncièrement érotique, l'on doit surtout retenir que la trame de l'œuvre témoigne de relents lexico-sémantiques du premier conflit international et de tout ce qui l'entoure comme éléments de création poétique. Pour illustration, il sera donc cité quelques textes et leurs liens avec l'imaginaire du poète-soldat amoureux.

¹ La version retenue est: Guillaume Apollinaire, *Poèmes à Lou*, précédé de *Il y a*, Paris, Gallimard, 1969.

D'entrée de jeu, il faut retenir que Apollinaire a souvent numéroté (en chiffre romain) et daté ses poèmes. C'est pourquoi, il est assez aisément de faire le lien entre sa vie de soldat amoureux et ses textes. Avant de dégager vie écrite et part de fiction au sein de quelques extraits, il sera question de revenir de façon synoptique sur la composition structurelle du recueil *Poèmes à Lou*.

Du texte IV au X, en effet, Apollinaire vit une solitude à Nîmes. S'il y exalte quelque passion amoureuse pour «Lou», la thématique dominante de ces poèmes ci-dessous désignés reste la grande marque solidaire pour ses frères d'arme.

Poèmes lettres	in/ex	Titres	Date
IV	in	Je pense à toi	16. 12.1914
V	in	Au lac de tes yeux	18. 12.1914
VI	ex	La fumée de la cantine	24. 12.1914
VII	ex	Mon Lou la nuit descend	29. 12.1914
VIII	in	Je t'adore mon Lou	10. 01.1915
IX	in	Mon Lou je veux te reparler	12. 01.1915
X	in	C'est l'hiver	17. 01.1915

Les textes poétiques XXX-XXXII renvoient au déplacement d'Apollinaire notamment pour le front. Le poème XXXII, « Mourmelon-le-Grand », le dernier de cette sélection ci-dessous établie, donne un autre goût au recueil. Il symbolise un tournant décisif d'une vie de soldat. Le poète semble déboussolé sur le champ de bataille; une angoisse mortifère s'empare de son âme; la guerre occupe dorénavant son imaginaire poétique.

Poèmes lettres	in/ex	Titres	Date
XXX	in	Train militaire	05.04.1915
XXXI	in	Il y a	05.04.1915
XXXII	ex	Ma Lou je coucherai	06.04.1915

Les textes qui suivront soit de XXXIII à XLVIII témoignent de grandes projections fantasmatiques qui guident ainsi le critique dans la compréhension sélective du recueil d'Apollinaire. Ce sont des textes qui permettent aussi de scruter son environnement réel mais qui exposent mieux les sources d'inspiration du poète jusqu'au mépris de ses sentiments. C'est ce que Apollinaire projette dans un texte à venir, numéroté XLIX, « L'amour, le dédain et l'espérance » qui témoigne de sa rupture avec son amour et sa muse qu'il désigne par le surnom «Lou». Une nouvelle attitude qui entraîne *par ricochet* un tournant décisif dans le recueil.

Poèmes lettres	in/ex	Titres	Date
XXXIII	in	Mon très cher petit Lou	08.04.1915
XXXIV	ex prose	Le ciel est étoilé fin	10.04.1915
XXXV	ex	Agent de liaison	11.04.1915
XXXVI	in	O Lou ma très chérie	14.04.1915
XXXVII	in	Mon cœur j'ai regardé	15.04.1915
XXXVIII	in	Mon Lou ma chérie	18.04.1915
XXXIX	in	Au soleil	19.04.1915
XL	in	Un rossignol en mal d'amour	20.04.1915
XLI	in	Scène nocturne	22 avril 1915
XLII	in	Amour-roi	23.04.1915
XLIII/XLIV	ex	La nuit	27.04.1915 ?
XLV	ex	Jolie bizarre enfant chérie	28.04.1915
XLVI	in	Rêverie	11.05.1915
XLVII	ex	Je rêve de te voir	12.05.1915
XLVIII	in	En allant chercher des obus	13.05.1915

Un constat demeure dans le fait que le poète thématise simultanément amour et guerre dans le recueil *Poèmes à Lou*. À preuve, le poème XVII écrit le 4 février 1915 et titré « Rêverie sur ta venue », renvoie non seulement à l'attente de «Lou» pour les fêtes de pâques mais inscrit toujours la période de guerre à laquelle le poète prendra part. En voici un extrait :

«Nous ferons cent mille bêtises
Malgré la guerre et tous ses maux
(...)
Pâques les premières cerises».

La tristesse du poète se fait sentir puisque «Pâques» est la période du départ vers le champ de bataille ; c'est aussi l'absence sempiternelle de «Lou». Tout cela est corroboré par le poème XXX qu'il écrit le 5 avril 1915. En effet, comme il est illustré ci-dessous, le poème «Train militaire» rappelle incessamment au poète le départ pour le front :

«Les arbres courent fort les arbres courent courrent
Et l'horizon vient à la rencontre du train... »

Le recueil *Poèmes à Lou* est composé de correspondances incarnant ainsi une poésie nouvelle qui prend sa source dans un imaginaire particulièrement épistolaire. De cette façon, le recueil ouvre la voie à une poésie moderne. Très composite à propos de la forme, les poèmes sont autant en vers réguliers qu'en vers libres.

La lecture de «Je pense à toi», par exemple, fait ressentir une tonalité lyrique à cet ensemble de correspondances poétiques, qui confine non seulement à une sensibilité expérimentale du soldat, mais qui montre aussi que l'originalité du texte n'est qu'un vécu projeté :

«Je pense à toi mon Lou ton cœur est ma caserne
 (...)
 Mais près de toi je vois sans cesse ton image»

Les thématiques de la guerre et d'amour pour «Lou» sont omniprésentes telles que Apollinaire en propose la vision d'un poète dans ce texte «Je pense à toi». Tout ce qui renvoie à l'environnement d'un guerrier de l'époque irrigue ce texte. Par ailleurs, l'idée d'amour pour la compagne d'Apollinaire notamment dans les premiers mots du texte est explicitement énoncée :

« Je pense à toi mon Lou » (v1)

«Lou» est en réalité Louise de Coligny-Châtillon dont Apollinaire va s'éprendre aux premières heures de son engagement pour la guerre. Les termes «pense» V1 et «souvenirs» V2, inscrits à l'incipit du poème, illustrent à merveille une présence-absente de l'amour, tout comme la guerre l'est dans l'imaginaire poétique de Apollinaire. «Lou» envahit donc la pensée du jeune soldat et exécute ses faits et gestes. Il n'est donc pas étonnant qu'il affirme :

«Mais près de moi je vois sans cesse ton image» (vers 5).

Tout cela éclaire mieux le critique sur l'enrichissement des représentations imaginaires qui mettent en évidence l'impact de l'espace référé sur le discours poétique. Il est donc indéniable que l'organisation du recueil *Poèmes à Lou* a une assise autofictionnelle.

II. POÈMES À LOU : UNE AUTOFIGTION

L'une de ses définitions concises est que l'autofiction se résume à :

«Un récit d'évènements de la vie de l'auteur sous une forme hautement littéraire. Les noms des personnages ou des lieux peuvent être modifiés, la factualité mise au second plan au profit de l'économie du souvenir ...» (S. DOUBROVSKY, J. LECARME et P. LEJEUNE, 1992, n°6, p. 220.).

En d'autres termes, l'écrivain investit le passé par la fictionnalisation. En effet, dans une œuvre autofictionnelle, le destinataire ne cherche pas à atteindre une vérité objective mais vise une vérité toute personnelle. Pour l'auteur, l'écriture devient le lieu de construction d'une vérité autofictionnelle. Cette notion d'"autofiction" en milieu universitaire est complexe quand Serge Doubrovsky en parle. Il précise :

« Qu'il s'agit d'une fiction non dans le sens où seraient relatés des événements faux, car je considère que dans mes livres j'ai vraiment raconté ma vie de façon aussi vérifique que si j'avais écrit mon autobiographie et aussi fausse également ... Mais cela devient une fiction à partir du moment où cela se lit comme une fiction. Pour moi, c'est une fiction par la mise en mots. » (S. DOUBROVSKY, automne 1980, XX, n°3, p.89.)

Bien que l'autofiction se lise souvent à travers les textes de récit en général, le recueil *Poèmes à Lou* montre par sa structure lexico-syntaxique que le poète reconstruit le vécu en le racontant. En effet, alors que toute l'Europe est en guerre, Guillaume Apollinaire, jeune engagé volontaire, comme il est mentionné plus haut, fait la connaissance de Geneviève Marguerite Marie-Louise de Pillot de Coligny qu'il va désigner affectueusement par le sobriquet «Lou». Ainsi, l'histoire a voulu que le poète rencontre sa muse en 1914, au moment de sa mobilisation pour la Première Guerre. Il tombe aussitôt amoureux d'elle. Même s'il

s'agit en réalité d'une idylle, cet amour éphémère sera à l'origine du recueil *Poèmes à Lou*, une œuvre montée à partir de correspondances, tel qu'indiqué ci-dessous:

«Ces deux cent vingt lettres ont été récemment publiées (...). Elles ont, sauf les premières, été toutes écrites de Nîmes, où Apollinaire, engagé volontaire pour la durée de la guerre, fut incorporé le 6 décembre 1914 au 38e régiment d'artillerie, puis du front, pour lequel il demanda à partir le 4 avril suivant.» (J. PIERRE, n°221, 1974. pp. 107-109.)

La question de la présence de l'auteur dans ses productions littéraires devient quasi perceptible à travers divers moyens scripturaires. Bon nombre de critiques le montrent diversement par des indices indéniables de la présence de l'auteur et de sa part d'imagination créatrice. Ces indices s'expriment par des marques concrètes plus lyriques, quand il s'agit des textes poétiques par exemple. Car, toute expression langagière est plus ou moins subjective, étant donné que chaque objet référé est une vision du monde. Dans ce sens, le vécu d'un écrivain, qui plus-est poète, reste toujours tributaire du champ paradigmique des mots et tournures stylistiques qu'il choisit. C'est pourquoi ces options lexicales peuvent varier selon la posture du locuteur ainsi que le contexte d'énonciation. En conséquence, tout discours pourrait revêtir un caractère subjectif au moment de sa mise en texte.

Le principe étant dégagé, il s'agira d'identifier les indices discursifs plus subjectifs et surtout susceptibles de fournir des informations sur la relation que le poète Apollinaire entretient avec l'«objet» qu'il désigne. Dans ce sens, l'analyse portera sur un texte qui offre des caractéristiques formelles habituelles de texte poétique, qui témoignent de l'inspiration débordante du soldat-amoureux, et donc qui répondent le mieux aux critères heuristiques de l'autofiction dans *Poèmes à Lou*.

II.1. Un vécu transposé ?

Une étude bibliographique rigoureuse de Guillaume Apollinaire retrace inévitablement un rapport étroit avec son vécu. En effet, l'exégèse profonde du recueil *Poèmes à Lou* traduit bien une autobiographie subjective désignant l'autofiction. Le poète le dit lui-même : «*Chacun de mes poèmes est la commémoration d'un événement de ma vie et le plus souvent il s'agit de tristesse mais j'ai des joies aussi que je chante*» (G. APOLLINAIRE, 1916.)

Il faut peut-être le clarifier. *Poèmes à Lou* est une œuvre posthume. Véritable chef-d'œuvre de Apollinaire, le recueil² n'a été publié pour la première fois que près de trente années après la mort du poète. La raison du retard que cette publication a accusé se trouve largement dans l'embarras de cette compagne temporaire du poète. La jeune dame avait conservé tous les poèmes que Apollinaire lui expédiait, mais elle ne semblait pas favorable à leur publication. En effet, étant frappée du statut d'amante au moment de ces correspondances apollinariennes, Marie-Louise ou «Lou» hésitait à exposer cette séquence frivole de sa vie. C'est d'ailleurs ce qu'illustre Julien Pierre, premier éditeur et rédacteur en chef du recueil :

² Le poète meurt en novembre 1918, alors que la première édition du recueil, sous le titre de *Ombre de mon amour*, sera réalisée par Pierre Cailler en 1947, soit 29 ans après.

« La rencontre que le poète Guillaume Apollinaire fit à Nice, en septembre 1914, de Louise de Coligny-Châtillon fut un des moments essentiels de sa vie. Il connut avec la capricieuse et ardente descendante de l'amiral de Coligny une extraordinaire « fête de la chair » assez rapidement suivie de désenchantement sentimental. L'histoire s'en reflète dans la correspondance, exceptionnel mélange de crudité et de poésie, de passion persistante et de détachement progressif, de réalisme et d'imagination, que le poète adresse à « Lou » du 28 septembre 1914 au 18 janvier 1916.»(G. Apollinaire ", *Op Cit*, pp. 107-109.)

L'attitude scientifique commande que quelques passages de l'œuvre de Apollinaire notamment à tonalité lyrique soient sélectionnés, pour démontrer que les indices d'identification de l'environnement du poète (reflet du réel) font légions dans la quasi-totalité du recueil. À ce sujet, l'exemple du poème IV «Je pense à toi» est patent :

«Je pense à toi mon Lou ton cœur est ma caserne
Mes sens sont tes chevaux ton souvenir est ma lutzerne

Le ciel est plein ce soir de sabres d'éperons
Les canonniers s'en vont dans l'ombre lourds et prompts

Mais près de moi je vois sans cesse ton image
Ta bouche est la blessure ardente du courage

Nos fanfares éclatent dans la nuit comme ta voix
Quand je suis à cheval tu trottes près de moi

Nos 75 sont gracieux comme ton corps
Et tes cheveux sont fauves comme le feu d'un obus
qui éclate au nord

Je t'aime tes mains et mes souvenirs
Font sonner à toute heure une heureuse fanfare
Des soleils tour à tour se prennent à hennir
Nous sommes les bat-flanc sur qui ruent les étoiles»

Nîmes, le 17 décembre 1914

Il est clair que les vers de Apollinaire sont auréolés de son vécu, même si son objectif principal n'était pas de transposer *in extenso* le monde qui l'entoure. Cependant, pour qu'elle soit digne d'une fiction, cette poésie épistolaire est sujette à un monde réel, bien sûr avec des illusions et allusions, des pensées intimes et même des frayeurs particulières du poète-amoureux. Un vers tel que: «Et tes cheveux sont fauves comme le feu d'un obus qui éclate au nord» (V10) rend compte d'une comparaison certes bizarre (des «cheveux» au «feu d'obus»), mais traduit bien l'évidence d'une sorte de psychose hallucinante: un autre pan de l'autofiction comme projection de soi.

La jeune dame «Lou» devient donc l'univers militaire d'Apollinaire. Cela est bien illustré par l'imagination et la création stylistique du poète qui trouve son point d'application dans le second hémistiche du premier vers qui est en réalité un dodécasyllabe. En effet, la guerre

entraine l'amour pour «Lou», et l'éponyme «Lou» crée le discours poétique. Le poète s'adresse ainsi à «Lou»: «ton cœur est ma caserne » (vers 1).

Cette déclaration métaphorique rend bien compte de la réalité identique, le corps commun que forment le poète et sa «Lou». Si le poète se sent mieux en «caserne», c'est parce qu'il s'y trouve fondu en «Lou». Ainsi, l'évocation du réseau lexical de la compagnie romantique qui fuse dans le texte, tels les éléments constitutifs du corps organique de Lou: «cœur» v1; «bouche» v6 ainsi que le «corps» v9 ; «les cheveux» v10 et «les mains» v12 sont adjoints aux «souvenirs» v2 et v12 d'âmes sidérales, comme «soleils » v14 et «étoiles» v15 dans «une heureuse fanfare» v13 avec le poète.

Cette projection fusionnelle de l'âme du poète avec celle de «Lou» se perçoit aussi dans le deuxième vers du texte :

« Mes sens sont tes chevaux/ton souvenir est ma luzerne» V2. La fonte en union se transforme en un autre univers, cette fois, en une forme transmutationnelle où le «souvenir» de Lou deviendra la «luzerne» du poète. Ce deuxième vers du texte est écrit avec tous les soins de la gymnastique pronominale et la subtilité de Apollinaire: un transport de sens s'opère dans cette métamorphose des «sens» du poète en des «chevaux» ; allusion faite à son amour «Lou» qui lui permet de vivre avec elle comme un cheval dans son écurie, une forme de caserne. Quoiqu'on puisse penser, la bien-aimée «Lou» domine en partie le texte. Les métaphores *in presentia* rendues possibles par l'omniprésence du verbe être aux liaisons de comparants-comparés et qui assure le rôle de terme comparatif, se trouve évoqué plus de six fois à travers le texte notamment aux Vers 1 ; 2 ; 3 ; 6 ; 8 ; 9 ; 10. «Lou», compagne et personnage éponyme est omniprésente dans le poème, comme le témoigne les extraits «Ta bouche est la blessure ardente du courage» V6 et surtout : «Je t'aime tes mains et mes souvenirs » V21.

L'absence de ponctuation, à travers ce texte, témoigne de la posture d'un poète dépité. En effet, Apollinaire y déploie un débit de propos qui rende compte de l'angoisse de la guerre et de celle de la séparation ou même du désir ardent de revoir sa bien-aimée. C'est donc une sorte de rengaine débitée, traduisant en quelque sorte le malaise d'un amoureux claustre.

II.2. Un texte au seuil du mirage

Le texte qui va servir de support d'analyse est le poème XII, titré « si je mourais là-bas ... »³. Il s'agira donc de montrer comment le monde de l'irréel fait le lit de l'imagination créatrice dans ce texte. Ce poème : «Si je mourais là-bas» repose sur une projection hypothétique de la mort du poète-soldat : «Tu pleurerais un jour ô Lou ma bien-aimée» (Vers 2).

³ Apollinaire rencontre Louise de Coligny-Châtillon le 27 sept 1914. Leur dernière nuit amoureuse se passe du 27 au 28 mars 1915. Après quoi, les deux amants rompent définitivement leur relation sentimentale, même s'ils se promettent une amitié sempiternelle. Le poète écrit « si je mourais là-bas » le 30.01.1915, alors qu'il ne part pour le front que le 4 avril 1915, soit plus de deux mois après. Cf. (Site officiel Guillaume Apollinaire à but essentiellement pédagogique.)

Il s'agit de la mise en scène d'un monde de l'irréel. Apollinaire y invente un réel autre, loin de son quotidien. C'est donc pour cela que le mode conditionnel domine le poème. Les exemples suivants le corroborent :

« Si je mourais là-bas» V1 ; «Tu pleurerais» V2 ; «s'éteindrait» V3 ; «Couvrirait» V7 ; «Je rougirais» V12 ; «Donnerait V17».

Écrit à la fin du mois de janvier 1915, «Si je mourais là-bas» est le lieu d'une projection de la présence fictive de Apollinaire au front, où il ne sera admis que le 4 avril 1915. Le complément circonstanciel de lieu «là-bas» Vers 1 distingue bien les deux espaces distanciés entre la position du poète encore à Nîmes poétisant passionnément pour «Lou» et le front militaire en Champagne où il ira combattre.

Le poème entier repose sur une grande hallucination quand les qualités d'une arme destructrice comme l'«obus» sont illustrées :

«Un bel obus semblable aux mimosas en fleur
 (...)
 Comme font les fruits d'or autour de Baratier » V5 à10

L'expression «semblable aux», terme comparatif avéré, montre bien qu'il s'agit d'une métaphore *in presentia*. Cette illustre comparaison qui expose l'outil comparatif «semblable aux», le comparé «obus» et le comparant «mimosas» est une situation syntaxique qui crée un effet surprenant et inattendu. Car, comparer une arme mortifère à la floraison hivernale, ou encore à une haute gerbe «d'or» serait du registre du mirage et de la magie.

L'analyse du texte fait découvrir, par ailleurs, un poète au désir ubique, qui se projette un peu partout dans l'univers :

«Et puis ce souvenir éclaté dans l'espace/Couvrirait de mon sang le monde tout entier» (V6-7).

Le poète veut se transmuer en un être sidéral qui puisse silloner «gaiement»⁴ dans l'univers entier :

«La mer les monts les vals et l'étoile qui passe/Les soleils merveilleux mûrissant dans l'espace ...» (V8-9)

Il est indéniable que la trame du texte témoigne d'une projection spatiale, onirique et fantasmatique de fusionnement entre l'âme du poète et le «soleil». En outre, le poète semble vouloir revêtir une toge charismatique quand il propose de se sacrifier pour la rédemption des péchés du monde et surtout de ceux de sa bien-aimée «Lou». Son «sang» versé «couvrirait» ainsi le monde entier (v7), «rajeunirait» Lou de façon manifeste et éternelle (V15).

L'objectif capital étant de sauver le monde, le poète clame :

«Un amour inouï descendrait sur le monde» (V19)

La mort du poète, un «fatal giclement de (s)on sang sur le monde » (V16) pourrait ainsi purifier l'Humanité en lui redonnant une nouvelle fermeté et un amour planétaire.

⁴ Allusion faite au texte «Élévation» des *Fleurs du Mal* de Charles Baudelaire.

À partir d'une vision lyrique de la description de la guerre, de la mort et de l'amour, le poète projette le réel-fictif à travers le texte. Grâce à la magie de la création poétique, Apollinaire réussit à triompher de l'angoisse de la mort: une alternative singulière à la guerre. Ainsi, en plongeant le lecteur dans un imaginaire fictif par la multiplication des références spatiales et des images renvoyant au réel, l'inspiration apollinarienne prend la forme d'une poésie et témoigne aussi des éléments basics de l'autofiction. Dès lors, en évoquant certains éléments culturels d'ailleurs, et en les introduisant à son texte, Apollinaire engage sa poésie comme un lieu de recyclage culturel.

III. RECYCLAGE D'UN MYTHE

Dans le recueil *Poèmes à Lou*, apparaît les traces de «benu», autre du Phénix, un oiseau extraordinaire qui donne chaire à la mythologie gréco-romaine. Si l'existence du Phénix en Afrique est d'une date mal connue, il reste indéniable que ses origines sont égyptiennes. À ce propos, des recherches effectuées par Françoise Lecocq illustrent à merveille les origines égyptiennes du Phénix :

«L'oiseau benu, très anciennement attesté en Égypte, est un être divin de signification mythique, religieuse, astronomique et dynastique: héron originel associé au dieu-soleil Râ et incarnation de l'âme du défunt dans le culte d'Osiris, dieu de la résurrection. Par la médiation de la littérature grecque, il apparaît sous le nom de "phénix" dans la littérature latine au Ier s. av. J.-C., à l'époque de la conquête de l'Égypte, et il connaîtra le développement et la fortune que l'on sait.»(2005, p. 211-266.)

Il est donc clair que des auteurs notamment de l'Occident portent une attention toute particulière au mythe du Phénix, et s'en sont donc approprié, comme l'atteste la remarque suivante :

«Le Phénix ne représente pas uniquement un être grec ou égyptien, spécifique à l'espace hellénique. Il pourrait, par le phénomène de l'interculturalité, se présenter dans la plupart des cultures et des civilisations.» (T.Bagheri, F. Alavi, N° 13, 2015, 1-12.)

Pour y revenir, il faut faire remarquer que l'allégorie du Phénix fuse dans les *Poèmes à Lou*, au point que le sort du poète semble se confiner à celui de l'oiseau mythique. En effet, la reprise du mythe de Phénix dans la poésie de Apollinaire illustre bien comment le poète traduit la nécessité vitale de réinventer son propre monde et de le restituer en une réalité esthétique: une autre forme de projection assez pratique de l'autofiction. De fait, malgré son époque reculée, son temps passé et donc son histoire démodée qui confère sa nature obsolète, le mythe de cet oiseau est médiatisé et réactualisé: c'est un cas de recyclage culturel.

Dans les lignes suivantes, il sera question d'illustrer comment ce mythe originellement égyptienne et donc africaine apparaît dans une œuvre européenne voire française. Mais aussi, de montrer l'aspect déchet de ce fait culturel étranger à la France, et donc à l'art poétique apollinarien, afin d'en comprendre sa nature de mythe réécrit.

III.1. Un cas d'intertextualité

En tant que stratégie d'écriture, l'intertextualité autorise la coprésence, le dialogue des textes d'origines et de cultures différentes. Dans le cas du Phénix, à travers *Poèmes à Lou*, il s'agit de réécriture notamment de la reprise d'un mythe étranger. Le mythe du Phénix dont il s'agit est évoqué soit clairement, quelquefois avec détour, dans des textes du recueil *Poèmes à Lou* tels que « Scène nocturne », «Silence bombardé», «Mon Lou je veux te reparler» et «Agent de liaison» qui seront illustrés.

Il faut tout de suite noter que le Phénix est souvent évoqué de façon implicite dans *Poèmes à Lou*, comme dans l'exemple ci-dessous :

«Mon Lou je veux te reparler maintenant de l'Amour
Il monte dans mon cœur comme le soleil sur le jour»
(Mon Lou je veux te reparler, V1 à 2)

Des femmes ont défilé dans la vie du poète. Elles se retirent de lui quand il commence à croire profondément en leur Amour. Cette situation le fait souffrir⁵. Cependant, sa vie se renouvelle, il semble renaître dès qu'il fait une autre rencontre et comme le «soleil» chaque «jour», son «Amour» (re)«monte» (V1-2) de l'Est vers l'Ouest.

Le poète projette une régénération dans une vie autre, pour redevenir un autre individu qui puisse se plaire, attirer l'attention de son entourage et surtout séduire des femmes de façon permanente. De fait, toujours dans le texte IX, «Mon Lou je veux te reparler», le poète prend plutôt les traits mythiques du Phénix. Même si cela participe du sens du poème. En voici un extrait :

« Comme un « tramway
Il grince et crie
Sur les « rails » »
(Mon Lou je veux te reparler V26-28)

Le mythe de l'oiseau, symbole de migration s'illustre indubitablement dans le décor d'un déplacement rapide, par exemple, tout au long des «rails» (V28) et en plein « tramway» (V26), et illustre la maestria du poète à pratiquer sa réécriture.

Le cycle de la nuit et du jour, représenté souvent à travers les *Poèmes à Lou*, est un cycle de disparition et de réapparition. Dans le poème «Silence bombardé », dont un extrait est proposé ci-dessous, la nuit équivaut au chagrin et le jour la gaieté :

«Elle mourut aussi dans un obscur sommeil
Comme un Phénix il renaquit toujours pareil
Et son amant la vit renaître ... »
(«Silence bombardé» V36 à 38)

⁵ Dans son texte «Lettre de Guillaume à Lou», le poète désemparé, écrit le 13 janvier 1915: «Si tu savais comme j'ai envie de faire l'amour, c'est inimaginable. (...) C'est un véritable supplice. C'est extraordinaire, ce que je peux te désirer. Tu m'as fait oublier mes anciennes maîtresses à un point inimaginable. Pourtant elles étaient jolies »

Il faut d'emblée noter que, dans cet extrait, Apollinaire évoque le «Phénix» (V37) pour réaliser la résurrection de l'amour avec sa bien-aimée «Lou». Mais aussi, cela traduit, chez le poète, le désir de projeter son passé, de faire renaître ses sentiments, de régénérer son art et donc de réaliser sa survie personnelle, comme dans le passage suivant :

«Comme un Phénix
Il renaquit toujours pareil
Et son amant
La vit renaître... » (V37-38)

Mieux, par sa présence remarquable, ce mythe rend compte de l'instinct d'amortalité du poète et de la singularité vivifiante de son écriture, comme l'écrit Deproost (colloque du 17 au 20 juin 2004) en des termes illustratifs :

«Très tôt, le phénix a été reçu dans le christianisme comme une figure éminente de la résurrection, celle de Jésus, mais aussi la résurrection personnelle de chaque homme ».

La lecture des *Poèmes à Lou* permet ainsi de percevoir l'idée d'un foisonnement thématique qui traduit l'enchevêtrement du réel: une richesse littéraire qui confère plus d'attraits à l'écriture poétique apollinaire. La réécriture a par ailleurs pour objectif fondamental de faire réactiver un mythe égyptien qui, semble-t-il, reste obsolète voire déchu. En revanche, le mythe en question est d'une littérature orale africaine, ce qui montre bien l'actualisation d'un fait légendaire, lointain. En procédant ainsi, le poète recycle la célébration de l'oiseau «dieu soleil», cette culture antique égyptienne liée au Mythe du Phénix.

III.2. Un déchet⁶ recyclé culturellement

Dans le recueil *Poèmes à Lou*, il est manifeste que la fiction reste le moteur de l'écriture. Cependant, tout y paraît quasiment réel. En effet, comme l'affirme A. Billy (1990, XXXIII-XXXIV.), le recours à l'histoire et ses indicateurs temporels sont avérés dans les *Poèmes à Lou* :

«Les poèmes sont publiés dans l'ordre chronologique et témoignent autant de l'amour intense que de l'expérience du poète-combattant lors de la première guerre mondiale.»

La présence d'une grande dose de l'histoire de l'oiseau notamment celle du Phénix dans le texte est ainsi manifeste dans le recueil *Poèmes à Lou*. Le mythe du phénix qui se résume à l'oiseau renaissant toujours de ses cendres est multiforme. De son origine de l'Égypte ancienne où il portait le nom de «dieu du Soleil» dont il serait une incarnation, ce mythe va réapparaître dans la civilisation gréco-romaine et y foisonner de manière impressionnante. En clair, l'effet fiction dans le recueil *Poèmes à Lou* aura eu pour résultat de fictionnarisier le symbole mythologique d'une culture étrangère à celle de la France.

Un mythe égyptien/africain réinvesti dans une poésie française est non seulement une intrusion par sa nature, mais crée aussi un choc culturel par ses origines. Ainsi, ce mythe

⁶ Étymologiquement, le terme « Déchet » renvoie au «déchié», participe passé du verbe déchoir, pour évoquer un bien qui est déchu. Le déchet est donc lié à la «Perte qu'une chose éprouve dans sa quantité, sa qualité, sa valeur ». Cf *Tresor de la langue française* de Émile Littré.

antique, antérieur à la période de Apollinaire est-il originellement étranger à la culture sienne. Par ailleurs, telle qu'évoquée par M. Peterson (1999, p.111.), l'histoire se présente comme un cortège d'éléments et de « faits perdus », démodés et *par ricochet* déchus. La figure mythique du Phénix évoquée dans *Poèmes à Lou* est *a priori* de l'histoire ancienne qui témoigne d'un pan de la culture égyptienne, somme toute déchue, que l'écriture réactive et recycle au gré de l'inspiration d'un poète français.

Étant donné que toute œuvre d'art est l'expression d'une culture, l'évidence culturelle du mythe du Phénix se perçoit alors dans son identité africaine qui est réorientée culturellement par la langue française, dans une mesure spatiale et sémantique où toute langue est parmi d'autres un véhicule de culture.

Par ailleurs, à travers la littérature, le déchet peut en effet faire l'objet d'une définition institutionnelle, selon l'hypothèse que sa perception et sa relation imagee dépend du contexte socioculturel où il se trouve. Une définition du déchet est manifestement complexe, tant il est tel un rebut et donc objet vain; mais, il s'affiche aussi au centre d'une marche culturel qui émerveille tout critique.

En procédant à cet aménagement scripturaire dans son œuvre, Apollinaire recycle un produit intrus et démodé. En outre, la poésie écrite en tant qu'œuvre d'artpur et de beauté par excellence, prend des risques de contamination en s'accommodant avec le topo de mythe d'un oiseau dont l'histoire est reléguée aux calendes grecques. L'oiseau mythique, le phénix a cessé d'exister physiquement. Il est mort et putréfié depuis belle lurette. En somme, c'est un produit déchu que le poète utilise métaphoriquement, et dont il tente de réactiver esthétiquement la matière existante. Dès lors, par sa présence scripturaire, le mythe «Phénix», frappé du statut de déchet culturel, est inscrit dans un processus de recyclage.

En conséquence, l'idée de mythe-déchet s'entend dans un double sens. D'un côté, cette convocation du mythe africain exprimé et transcrit par la langue française, étrangère aux réalités africaines, témoigne d'une intrusion et reste un usage impropre; de l'autre côté, et au risque de le répéter, la projection de ces traditions démodées et obsolètes donne lieu à un recyclage: d'où son statut de déchet recyclé.

CONCLUSION

Il s'est agi de relire le décor spatio-temporel d'une suite de correspondances dans le recueil *Poèmes à Lou*. Ensuite, il a été montré que le poète retrace poétiquement un pan de son expérience soldatesque et idyllique qu'il a partagée avec sa «Lou», en s'accordant qu'il y laisse jouer une imagination fantasmatique débordant le seuil du réel. L'analyse a enfin exploré le recyclage culturel d'un mythe au sein du recueil. Ainsi, le recueil *Poème à Lou* constitue un véritable art poétique où l'écriture d'Apollinaire s'inscrit dans une perspective autofictionnelle avec comme toile de fond la guerre, l'amour et l'évocation de mythe notamment du phénix. Par ailleurs, la parole poétique crée un poète-phénix qui relève de ses cendres et qui se projette à une dimension cosmique. *Poème à Lou* devient donc un lieu de recyclage, une source de transmutation de l'écriture poétique en melting-pot culturel.

BIBLIOGRAPHIE

APOLLINAIRE Guillaume (1969), *Poèmes à Lou, précédé de Il y a*, Paris, Gallimard.

APOLLINAIRE Guillaume (1916), «Lettre à André Breton», 14 février.

BAGHERI Tahere Khameneh, ALAVI Farideh (2015), «Le mythe du Phénix dans les poèmes de Nima Youshij et de Guillaume Apollinaire» in *Revue des Études de la Langue Française*, Septième année, N° 13, Automne-Hiver, page 1-12.

BILLY André (1990), «Préface» de *Guillaume Apollinaire, Œuvres poétiques*, Paris, Gallimard. p.XXXIII-XXXIV.

DEPROOST Paul-Augustin (2004), «Les métamorphoses du phénix dans le christianisme ancien », *InColloque international* organisé du 17 au 20 juin par les Cahiers Kubaba, Université de Paris1-Panthéon/Sorbonne.

DOUBROVSKY Serge (1992), LECARME (Jacques) et LEJEUNE (Philippe), «Vers un je transpersonnel», in *Autofictions & Cie, Colloque de Nanterre*, RITM, n°6.

DOUBROVSKY Serge (1980), «Autobiographie/Vérité/Psychanalyse», in *L'Esprit créateur*, automne, XX, n°3, p.89.

GASPARINI Philippe(2004), *Est-il Je ? Roman autobiographique et autofiction*, Paris, Seuil.

LECOCQ Françoise (2005), «Les sources égyptiennes du mythe du phénix» in *Cahiers de la MRSN*, n° 41, janvier, p. 211-266.

NICOT Jean (2004), Trésor de la langue française, Paris, Larousse.

PETERSON Michael (1999), «Préface», *La mémoire des déchets : essais sur la culture et la valeur du passé*, Nota bene, Québec.

PIERRE Julien (1974), «En lisant les «Lettres à Lou» de Guillaume Apollinaire» in *Revue d'histoire de la pharmacie*, 62^e année, n°221, pp. 107-109.

Sciences de la Communication

KANIAN-TÉRÉ N°6, décembre 2020, pp. 178-191

LES TIC ET LE RENFERMEMENT DES ADOLESCENTS : QUEL REGARD COMMUNICATIONNEL ?

Hiba Judith AHOUSSI

Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

ahoussiba@yahoo.fr

Aya Carelle Prisca KOUAME-KONATE

Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

Carellepriscaayakouamé@yahoo.fr

Résumé

Cet article cherche à comprendre la place accordée aux TIC dans le contexte du renfermement chez les adolescents et à analyser les implications dans la fabrique de l'individu social. Comment les adolescents les saisissent en tant que ressources et rapports de l'individu dans les contradictions qui leur sont propres.

En effet, les pratiques communicationnelles virtuelles des adolescents et des parents sont bien souvent classées dans le registre du divertissement, sans réel intérêt. Or, leur observation et leur analyse révèlent tout l'impact, des usages actuels d'internet sur l'identité et les sociabilités du jeune.

En explorant les médias sociaux, sont interrogées les formes de ces représentations de soi et de ces sociabilités. D'une part, ces outils grâce aux TIC participent aux enjeux identitaires de cet âge où être « soi » se confronte et se construit par le regard des autres. D'autre part, ces médias sociaux dessinent des sociabilités « de contact » mouvantes dans lesquelles l'être ensemble se commente et enrichit le lien familial. De cet univers TIC des adolescents (adultes de demain) que devons-nous faire pour éviter la fracture du lien familial ? Nous envisageons une perspective d'éducation aux médias nouveaux.

Mots clés : TIC, renfermement, adolescents, sociabilité, éducations aux médias.

Abstract

This article seeks to understand the place given to ICTs in the context of adolescent isolation and to analyze the implications in the making of the social individual. How adolescents grasp them as resources and relationships of the individual in their own contradictions.

Indeed, the virtual communicational practices of adolescents and parents are very often classified in the register of entertainment, without real interest. However, their observation and analysis reveal the full impact of current Internet uses on the identity and sociability of young people.

By exploring social media, the forms of these self-representations and sociabilities are questioned. On the one hand, these tools thanks to ICT participate in the identity issues of this

age where being "self" is confronted and built by the gaze of others. On the other hand, these social media draw sociability "of contact" Moving in which the being together comments and enriches the family bond. In this ICT universe of adolescents (adults of tomorrow), what must we do to avoid a broken family bond ? We are considering a new media education perspective.

Keywords : ICT, withdrawal, adolescents, sociability, media education

Introduction

Le lien social se définit à partir des relations concrètes que les membres d'une famille entretiennent, à partir des normes et des valeurs qui donnent à celle-ci un sentiment d'appartenance et de vivre ensemble. En effet, le lien familial est un objet d'étude privilégié des sciences humaines et sociales (Marquet J. et al., 2012)¹. Dans la société moderne, le lien enfants/parents semble ne pas aller de soi, d'où l'omniprésence de discours sur la crise du lien intrafamilial. De cette crise, il convient tantôt de considérer les causes, tantôt de prendre en compte les conséquences sur les adolescents.

C'est dans ce cadre que l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et notamment Internet a soulevé des prises de position contradictoires relativement à son impact sur la sociabilité des adolescents. D'un côté, les TIC favorisent la possibilité de maintenir, voire renforcer, des liens malgré l'éloignement géographique. Il s'agit des situations où le lien numérique rompt l'isolement total. Car la consommation numérique récréative des jeunes générations est hors de contrôle (Desmurge M., 2019)². En outre, sont principalement mis en exergue les risques d'isolement social, le lien numérique étant susceptible de se substituer au lien en face à face. Ceci entraîne des conséquences psychiques et relationnelles d'une plongée dans un univers absent de tout contrôle social et n'offrent pas d'épreuves de confrontation à la réalité.

Dans leur usage, les adolescents développent et construisent une identité que l'on pourrait qualifier de renfermement ou d'isolement. Les adolescents dont on incrimine le manque de sociabilité et d'égards ne se rendent pas compte du danger que cette situation pourrait occasionner dans la société si l'on n'y prend pas garde. Comme le souligne Céline Metton : « *les adolescents ont la possibilité de développer leur autonomie relationnelle au point que les parents peuvent difficilement avoir un droit de regard sur leur fréquentation* » (Marquet J. et al., 2012)³. En effet, la distanciation familiale se crée et le langage est peu existant. Par conséquent, le tissu social s'effrite peu à peu. Ce comportement traduit une violation des règles d'interactions humaines. On constate une rupture avec les convenances sociales. Par ailleurs, les adolescents d'aujourd'hui seront les adultes de demain. En quoi le renfermement ou l'isolement de ces adolescents favorise-t-il l'effritement du lien familial ? Que doit-t-on entreprendre afin que notre société soit épargnée de cette situation ?

Vecteur d'autonomie, les TIC participent également à la multiplication des actes de contrôle à distance (Kiyindou A., 2010)⁴. En outre, par les traces d'usages qu'elles incorporent dans leur historique, les TIC fournissent autant d'occasions de dévoiler ce qui devait rester caché dans le sens où elles offrent des opportunités de contrôle et de vérification des usages que le sens

commun en fait. Ainsi, cette étude tentera de conserver les acquis de la sociabilité. Elle présuppose surtout que l'autonomie des adolescents et la distraction des écrans concourent au renfermement de ceux-ci.

Cette étude, enfin, sera soutenue par la théorie du besoin de l'autodétermination initiée par Edward Deci et son collègue Richard Ryan (Lieury A., 2013)⁵. Car toutes ces expériences démontrent que l'enfant tout comme l'adulte a un fort besoin d'autonomie. Ainsi cet univers d'adolescents influencé par les TIC, dans une perspective d'éducation aux médias, connaîtra des enjeux nouveaux.

I. Méthodologie

Plusieurs études ont été menées sur les TIC et la jeunesse, ici il convient de donner une place importante aux adolescents car ils seront les adultes de demain et auront à charge de veiller sur l'éducation de leurs enfants. Tout au long de ce travail, la méthodologie retenue prendra en considération le terrain de l'enquête et la méthode qui soutient cette recherche. Au niveau méthodologique, l'étude s'appuie sur le recours à des entretiens approfondis, le recueil des traces de pratiques sur les outils des enquêtés et la diversité sociale de l'échantillon. En effet, ce travail se pose sur près de 90 entretiens approfondis avec des adolescents sortis de la « petite enfance », dont l'âge varie entre 13 et 16 ans, leurs parents et quelques adultes. Pour recueillir les pratiques informationnelles et communicationnelles, plusieurs méthodes existent : questionnaire, « récits de pratique » dont la limite se situe dans le caractère « déclaratif » des réponses données et dans l'écart produit entre le discours et la réalité effective. Pour réduire ce décalage, on entend installer un logiciel de sonde et/ou de capture d'écran sur les outils des enquêtés.

Cette démarche méthodologique permet de repérer réellement les pratiques en train de se faire. En revanche, elles peuvent comporter un biais dans le recueil des données, l'enquête se sachant observer au point de contrôler les informations qu'elle divulgue. L'avantage de cette méthode est qu'elle repère les pratiques telles qu'elles ont été produites avant l'intervention de l'enquêteur. Sonder les mails, les appels et les historiques ne peuvent se faire que de manière opportuniste. Il est parfois difficile de faire parler les interviewés sur leurs usages de TIC à travers la téléphonie mobile. Ces usages s'inscrivent tellement dans la vie quotidienne que l'usager ne parvient pas toujours à objectiver ses pratiques et à construire un discours loin des généralités.

L'on a opté pour une méthode combinant à la fois les récits et les observations qui offrent les outils en question comme l'historique du navigateur internet et de la messagerie instantanée, les emails reçus, supprimés, envoyés, les derniers appels ou SMS envoyés ou reçus sur le téléphone mobile. La période de l'étude se situe d'avril 2019 à septembre 2019. Durant cette période, les enfants ont droit entièrement à leur smartphone (vers la fin de l'année scolaire et toute la période des vacances). Cette étude a lieu en Côte d'Ivoire dans trois différentes villes : Abidjan, Bouaké et Daloa pour mieux apprécier la diversité de nos résultats. Il existe un point commun dans ces différents terrains, en vue de repérer tantôt les traits communs chez les adolescents, indépendamment de leur appartenance sociale.

II. Présentation des résultats

Dans les études sur les TIC, les analyses oscillent souvent entre le déterminisme technique et le déterminisme anthropocentrique. Pour les uns, la technique aurait un « impact » sur le corps social. Dans ce registre, on s'inquiète des effets de la violence télévisuelle (des écrans) sur les enfants, des risques d'internet pour les adolescents et de l'effritement des liens familiaux. Pour les autres, ce n'est pas tant ce que font les TIC qui importe, mais les usages que l'on en fait. Pour sortir de cette dichotomie, il faut non seulement s'atteler à repérer les spécificités d'un dispositif technique et les déplacements qu'il opère dans l'appropriation que les adolescents en font, mais aussi distinguer les contournements du dispositif par les usagers eux-mêmes. Ainsi, nos résultats s'articulent autour de deux éléments principaux : d'une part, l'usage des TIC qui crée l'autonomie des adolescentes et, d'autre part, la distraction des écrans occasionnée par les TIC.

2.1. L'autonomie des adolescents

Certains parents, en offrant un téléphone à leur enfant, exercent une forme de contrôle social à travers le téléphone mobile. Dans notre enquête, la moitié des mères déclarent appeler leur enfant sur le téléphone mobile pour contrôler leurs sorties, savoir où il se trouve, ce qu'il fait et quand il rentre. Le portable remplit une fonction de réassurance, il est un élément « sécurisant », « au cas où », « en cas de problème ». L'insécurité justifie les atteintes à la liberté, tout en permettant de la renégocier, comme par exemple demander un délai supplémentaire pour rentrer. Quand on interroge nos adolescents durant l'enquête, selon eux, le développement d'internet à domicile a renforcé le prolongement de l'ordre scolaire à la maison. Inversement, les écrans ont permis une incursion de la vie privée à l'école. Les usages d'internet au centre de documentation et d'information (CDI) pour cultiver la sociabilité électronique, le recours au téléphone mobile dans l'enceinte de l'école pour organiser ses rendez-vous, et les coordonner.

D'ailleurs, le virtuel peut faillir dans sa mission : ainsi, un jeune adolescent devait manifester une vive colère devant la page blanche de « Google » sur laquelle il ne pourrait formuler la moindre demande. De fait, il exprime son désir de figurer à l'écran pour ne pas faire l'objet d'une sévère répression intérieure. En effet, le facteur facilitateur des écrans est couramment cité parmi les propriétés du virtuel, comme délimitation d'un refuge pour son usager. Il est bon de rappeler que ce refuge ne vaut que par l'angoisse de castration qui naît au départ dans le réel pour être transposée ensuite dans le symbolique. Il n'est pas étonnant dans ce cas de constater que les garçons adolescents, d'après nos observations, les fils uniques, qui n'ont pas à « partager » leur mère et en sont plus dangereusement proches. Ils soient très surreprésentés parmi les cyberdépendant. Alors, le virtuel, rejouant indéfiniment la séquence manque-complétude, leur donne ainsi la possibilité de montrer « ce qu'ils ont » et qu'en conséquence ils n'ont pas perdu, malgré leurs angoisses, qui ne cessent d'ailleurs de s'éprouver, y compris dans l'environnement extérieur.

2.1.1. L'indisponibilité des parents

A la lueur de ces derniers développements, recentrons-nous sur la clinique adolescente majoritairement représentée chez les sujets dits « cyberdépendants ». Qui sont-ils ? Dans le langage de la psychologie descriptive, ils sont régulièrement désignés comme des « enfants-rois », c'est-à-dire de ces sujets à qui l'on doit tout et pour qui tout est permis, attitude qui ne manque pas de transparaître dans les relations aux parents, marquées par une agressivité intense à leur endroit. Chez ces derniers, le mode de rapport instauré avec leur enfant se distingue schématiquement sous deux types.

En effet, le plus souvent, il consiste à répondre à l'essentiel des revendications de l'enfant ; ce mode relationnel entretenu dès la prime enfance s'est renforcé lorsque l'agressivité de l'adolescent s'est développée, la « générosité parentale » s'étant motivée de l'argument supplémentaire d'éviter la colère de celui-ci. Dans d'autres cas, moins fréquents, la relation à l'enfant est marquée précocement par une relative absence, voire une indisponibilité psychique des parents. Notons que parfois les deux cas se confondent. Ainsi, l'on peut observer notamment dans les milieux très favorisés, que l'absence ou l'indisponibilité psychique d'un ou des parents (parfois du fait d'une expatriation ou d'un divorce) entraîne une générosité financière par compensation, qu'on peut interpréter comme la conséquence d'une culpabilité.

Ajoutons deux considérations. D'une part, peu importe que dans les faits, il est réellement de cette absence ou de cette générosité : si nous en faisons état, c'est qu'elles sont ressenties subjectivement par l'enfant et que, dès cet instant, elles méritent pour nous une attention particulière. D'autre part, dans les cas où il s'avère que de tels modes relationnels sont très excessivement mis en place dans la réalité, il faut se garder d'émettre tout jugement au regard des parents qui les ont portés, dans la mesure où ces conduites sont invariablement le fruit d'un déterminisme inconscient, lui-même forgé dans et par les générations précédentes. Dans ces deux types de contextes familiaux, que se passe-t-il pour l'enfant ? Dans le cas où « tout » lui est donné, il n'a pas l'espace où développer son désir, car le manque n'est pas exprimé significativement à ses yeux : il ne dispose pas d'assez de temps pour en ressentir les effets psychiques. Dans celui où il n'a « rien », il ne peut davantage accorder une suffisante considération à son désir dont la satisfaction n'a en quelque sorte pas fait date.

2.1.2. L'isolement des adolescents

En effet, Internet permet de s'évader de la réalité quotidienne, comme par exemple d'une vie familiale comportant peu d'enthousiasme au point parfois de glisser doucement vers la décision de l'individualisme. Les pratiques d'internet ne sont pas la cause de l'effritement familial mais le miroir, souvent de problèmes préexistants. Chez les adolescentes, internet peut favoriser le retrait, tantôt parce qu'elles permettent de gérer leur « autonomie relationnelle » au détriment parfois des rythmes familiaux, tantôt parce qu'elle renforce le prolongement de l'ordre scolaire dans l'espace du foyer par les devoirs au service d'une intensification du temps de travail et d'une désynchronisation des temps sociaux.

Internet permet de se préserver contre une intrusion des parents jugée trop forte. Les adolescentes utilisent alors le caractère asynchrone de la messagerie ou des SMS pour donner quelques signes du lien sans s'engager pleinement dans la relation. On garde la distance, pour ne pas avoir à « faire la conversation ». Ainsi Stéphanie, 14 ans, dont les parents sont cadres supérieurs, multiplie le recours aux SMS ou laisse des messages sur le répondeur de ses parents pour les rassurer quant à sa position géographique. La pratique du minimessage lui permet également de faire patienter les parents qui se languissent de la voir et souffrent de cette situation due à leur occupation professionnelle. Quant à Hélène, 16 ans, lycéenne dont le père est chômeur et la mère formatrice. De milieu populaire, ses parents lui envoient des mails sans qu'elle se sente obligée de répondre. Elle privilégie ainsi le « mode réception » au « mode émission », laissant à ses parents le soin de prendre l'initiative, au point de donner l'impression d'une relation unilatérale. Pour communiquer avec leurs parents, certains adolescents préfèrent le mode écrit à la conversation orale, craignant d'avoir peu de choses à dire ou de devoir respecter certaines règles de bienséance.

2.2. La distraction des écrans

Les écrans de télévision, d'ordinateur, de tablette, etc. continuent de jouer un rôle majeur tout au long de l'adolescence, notamment dans la vie scolaire, la stabilité émotionnelle et la prévention des conduites à risque. Pour que la magie relationnelle opère, un élément s'avère fondamental : il faut que « l'autre » soit physiquement présent. Pour notre cerveau, un humain « en vrai », ce n'est pas du tout la même chose qu'un humain « en vidéo ». Pour favoriser le développement d'un enfant, mieux vaut accorder du temps aux interactions humaines, notamment intrafamiliales, qu'aux écrans. Des enseignements confirment l'action négative du temps global d'écrans sur le développement moteur, social et cognitif de l'enfant. La conclusion faite est que l'une des méthodes les plus efficaces pour améliorer le développement de l'enfant passe par les interactions de haute qualité entre l'adulte et l'enfant, sans la distraction des écrans. Par exemple, quand un parent dit, d'une manière parfaitement éclairée « *chaque jour après l'école je donne une tablette à ma fille de 3 ans, je sais que ce n'est sans doute pas super, mais elle adore vraiment ça et puis cela me permet de souffler un peu et de finir mon travail.* »

En revanche, lorsqu'un parent m'explique enthousiasme, « *sa petite fille passe beaucoup de temps sur sa tablette, c'est bon pour son développement sensorimoteur et cognitif.* » Alors, je n'entends plus et trouve cela insupportable parce que ce parent a été indignement trompé sur la marchandise et parce que sa liberté de choix lui a, de fait, été inutilement dérobée par les propagandes industrielles. Ainsi donc, pour résumer, il n'est pas question ici de récuser les apports positifs de certains développements numériques, notamment professionnels. En d'autres termes, il n'est pas question de diaboliser, condamner ou rejeter le numérique dans son ensemble : ce serait aussi injustifiable. La seule chose dont il est question, c'est d'apprécier, l'impact de cette explosion digitale sur nos adolescents.

Il est aujourd'hui solidement établi que les écrans ont sur la durée et la qualité de nos nuits, un impact profondément délétère :

- Certaines influences se révèlent relativement directes, par exemple, quand le sommeil est altéré, la mémorisation, les facultés d'apprentissage et le fonctionnement intellectuel sont perturbés, ce qui érode mécaniquement la performance scolaire ;
- Certaines influences s'avèrent plus indirectes ; par exemple, quand le sommeil est altéré le système immunitaire est affaibli, l'enfant risque davantage d'être malade et donc absent, ce qui contribue à augmenter les difficultés scolaires ;
- Certaines influences émergent avec retard, par exemple ; quand le sommeil est altéré, la maturation cérébrale est affectée, ce qui, à long terme, restreint le potentiel individuel (en particulier cognitif) et donc, mécaniquement, le rendement scolaire.

L'impact des usages numériques sur les nouvelles générations ne peut apparaître qu'à la lumière d'une vision intégrative et panoramique : peu importent les éventuelles aspérités ou contre-exemples ponctuels, ce qui compte, à l'arrivée, c'est le bilan global. La question de l'impact du numérique est donc effectivement loin d'être triviale. Mais restons un instant sur la thématique évoquée du vieillissement cérébral. Cela est intéressant d'un point de vue méthodologique. En effet, elle permet d'illustrer assez clairement le problème des facteurs masqués, agissant en sous-main, à l'insu des savoirs établis.

2.2.1. Des interactions à distance

De multiples travaux ont montré le déplacement, voire la dissolution des frontières entre l'espace public et la vie privée. Dans l'espace public, les outils portatifs deviennent utiles pour préserver une « bulle personnelle », justifier une « absence sociale » dans les lieux collectifs ou encore pour faire l'expérience d'un « individualisme connecté ». Internet favorise ce double mouvement de « privatisation » de l'espace public avec le développement des objets nomades, comme le baladeur musical ou le téléphone mobile, et de « publication » de sa vie intime. Avec ces outils, l'individu peut être à la fois hors de chez lui et partout chez lui. Mais, défendre des « territoires du moi » dans les lieux dits publics ne signifie pas la disparition de ces derniers, mais oblige à développer des mécanismes d'ajustements entre l'affirmation de sa singularité et l'intérêt porté aux autres, entre la réalisation de soi et le souci du bien commun. On peut les discerner tantôt dans le processus de banalisation des usages, avec l'adaptation aux normes préexistantes ou la mise en œuvre des règles nouvelles, tantôt dans le cours même des interactions à travers une analyse fine des contextes d'actions.

En outre, se replier sur son intimité personnelle ne veut pas dire pour autant s'isoler des autres. Elle renvoie à l'intimité relationnelle, c'est-à-dire au partage de son « soi intime », lequel se révèle également dans la relation à l'autre. La confidence est une pratique sociale dans la mesure où elle répond à des régularités sociales : selon le sexe, l'âge, la catégorie sociale, on ne se confie pas autant, ni au même nombre de confidents, ni à n'importe quel confident. Chez les adolescents que nous avons interrogés, internet est synonyme de confident.

Dans les échanges de confidences, il y aurait une sorte d'homophilie, c'est-à-dire une tendance à s'associer à des gens avec lesquels on partage des formes de complémentarité liée à la langue, au sexe, au niveau culturel, etc. Par l'intermédiaire des blogs, des forums, des

mails, on peut parler de soi, partager ses émotions pour surmonter les épreuves aussi bien avec les proches qu'avec les inconnus. L'autre devient une ressource, un rapport de soi que l'on voit notamment dans les conversations sur le net ou encore dans les « forums des épreuves ». Sur ce type de forum, où l'on échange sous couvert d'un pseudonyme, l'intimité personnelle est étroitement liée à une forme de relations passagères : on échange quelques émotions avec des personnes qui ne comptent pas vraiment » mais qui, face à des adversités similaires comptent par leur expérience vécue.

Et chacune de nos adolescentes, sans développer de relation durable, puise potentiellement dans cette liaison numérique des supports de soi pour « tenir » et devient potentiellement pour l'autre une ressource qui l'aide à « tenir ». Pour esquisser cette altération relationnelle, nous prendrons l'exemple du rôle que joue Internet dans les relations d' « à côté » : un espace de liberté à l'intérieur de la famille. Internet renforce cette tension où le support de soi se fait non seulement dans la relation à l'autre, mais aussi au détriment des autres, notamment les proches. En tant que technologie, elle peut en effet remplir une fonction de mise à distance.

2.2.2. Le rapport avec l'autre

Le portrait du cyberdépendant est donc celui d'un adolescent qui cherche les représentations de son désir, faute de n'avoir pas eu les conditions pour l'aiguiser, et qui finit par croiser un dispositif spécialement performant dans cette exercice ; il est dès le départ fasciné par cette connexion à l'Autre, capable de désigner un objet de désir et de le faire « buzzer » jusqu'à en faire la quête d'une communauté. Les règles d'un jeu, l'attente d'une réponse en « chat » seront autant de moyens pour se mettre à l'épreuve d'un manque garanti par la certitude que quelque chose va surgir et finalement complété par ce qui surgit. La boucle peut ainsi tourner indéfiniment, le virtuel apportant dans une ronde sans fin tout à la fois le trou et le bouchon, sauvegardant dans une étroite fenêtre un ordre symbolique n'ayant jamais su se vasculariser dans les enjeux du collectif et du scolaire et ainsi s'épaissir hors de la présence parentale. A ce titre, la scène type de l'adolescent vivant seul avec sa mère, s'isolant dans sa chambre face à son ordinateur ou sa console indique bien avant même que l'écran s'allume, qu'il désire se couper de celle qui l'a nourri et qui l'aime pour trouver d'autres horizons à sa libido.

Ce qui du reste, n'exclut en rien les jeux vidéo et autres présences de l'Autre non connectées en ligne : le simple principe de la règle du jeu est une illustration élémentaire de la désignation du désir et du fantasme d'où procède la virtualité, tant comme le jeune homme du récit de Freud s'inscrit dans un rêve éveillé sur le modèle d'une vie familiale qu'un Autre lui avait bien indiqué dans son passé. Tout ce qui précède découle de la formule déjà énoncée au départ de ce travail : le virtuel ne peut exister sans incomplétude. La prothèse d'un unijambiste n'est virtuelle qu'en raison de son membre mutilé.

De la même manière, le virtuel binaire, par ce qu'il peut faire surgir ou non, passe son temps à proposer un trou qui convoque l'Autre et l'interdit. A l'issue du « clic », une décision sera prise. On ne peut donc apporter la moindre caution à la conception d'un virtuel qui entraînerait quelques sentiments de « toute-puissance », comme l'entend couramment dans les médias. Une autre manière de le dire revient à rappeler qu'on ne devient pas psychotique par le virtuel. Même les adeptes de téléchargements compulsifs qui amassent des données en

observant inlassablement des bases de défilement se remplir, sont en train de remettre leur manque sur le métier pour pouvoir accéder à une complétude vouée à ne jamais advenir... Aussi bien, le point de référence structurant de leur castration est plus opérant que jamais, à l'exact opposé d'une toute-puissance, le passionné du virtuel est aliéné à son manque, ce qui lui assure de ne jamais perdre la raison.

Chez le bébé singe par exemple, pendant les quatre premières semaines d'existence, il suffit de quelques minutes quotidiennes d'interactions faciales avec l'animalier pour favoriser, à long terme, l'insertion sociale de l'animal dans le groupe des pairs. De même chez le jeune humain, le fait que les parents prennent chaque soir un moment pour partager un imagier, une histoire ou un livre favorise grandement le développement du langage, l'acquisition de l'écriture et la réussite. Bien sûr, encore une fois, cela ne veut pas dire que tous les aînés s'en sortent mieux dans toutes les familles. Cela signifie simplement qu'il existe à l'échelle des populations, un biais significatif de réussite en faveur des aînés et que ce biais est principalement associé à un plus grand niveau de stimulation parentale aux précoces.

III. Discussion

Grâce aux TIC, Licoppe distingue deux modes de communication :

le mode connecté » et le « mode conversationnel ». Le premier est composé d'appels courts fréquents ou l'information et le contenu s'avèrent être seconds par rapport à l'acte de communication. La fréquence des appels donne l'impression d'une connexion permanente et que le lien peut être activé à tout moment. Le « mode conversationnel » est fait, quand à lui de « conversations ouvertes souvent longues où l'on prend le temps de discuter (Octobre S., 2009).⁶

Si le mode connecté est fréquent chez les jeunes qui veulent échapper au contrôle parental ou s'adonner à la conversation amoureuse, il n'est pas réservé à cette catégorie. Pour entretenir des relations amicales, le besoin de communication est important et de multiples stratégies sont mises en œuvre pour échapper à la surveillance des parents. Il est possible de changer de pièce pour mener des conversations personnelles c'est-à-dire des échanges qu'impliquent l'exclusion des parents, de s'envoyer des messages, de paramétrier la sonnerie du téléphone mobile dont la mélodie indique l'identité de l'appelant.

3.1. Le langage amputé

Le langage est la pierre angulaire de notre humanité. Il est l'ultime frontière qui nous sépare de l'animal. C'est grâce à lui principalement que nous pensons, que nous communiquons et que nous sauvegardons les savoirs importants. Un large lien existe d'ailleurs entre développement du langage et performance intellectuelle. Comme l'explique Robert Obesternberg, professeur de psychologie cognitive à l'université Yale, « *le vocabulaire (qui reflète assez bien l'état général du développement langagier) est problématiquement le meilleur indicateur singulier du niveau d'intelligence générale d'une personne* » (Desmurget M., 2019).⁷ Depuis l'aube de la préhistoire, nos aptitudes verbales se sont continuellement développées, étoffées et enrichies. Or, ce vertueux processus semble aujourd'hui enrayé. Les

écrans ne sont pas, loin s'en faut, étrangers au problème. Même si évidemment ils n'agissent pas seuls.

Malheureusement, nous l'avons vu, telle n'est pas la tendance actuelle. Les activités numériques colonisent une part toujours plus importante de notre quotidien, et comme les journées ne sont pas extensibles, ce temps offert à l'écran, il faut bien le prélever quelque part. Parmi les sources contributives majeures, on trouve les devoirs de l'école, le sommeil, le jeu créatif, la lecture et évidemment, les interactions intrafamiliales. Concernant ces dernières, les données de la littérature sont aussi prévisibles que convergent : plus enfants et parents passent de temps sur leurs écrans, plus l'ampleur et la richesse de leurs relations réciproques se réduisent.

3.2. Une relation qui marche

Représentons-nous un prisonnier enfermé dans son cachot pour le restant de sa vie ; On pourra facilement se figurer que cet homme aura des raisons de s'édifier des châteaux en Espagne. La moindre brèche dans le mur, le plus petit signe d'érosion de ses barreaux l'amèneront à virtualiser son avenir sur le modèle d'un passé perdu par l'opportunité présente d'une évasion (Donnat O., 2009).⁸ Là encore, la situation intègre un dispositif dynamique : la brèche ou l'érosion évolue manifestement dans le temps indépendamment du sujet humain, de sorte à favoriser la négativité d'un surgir : peut-être qu'un beau matin, le dispositif carcéral faillira pour de bon.

Ceci nous invite à un second argument qui lie le virtuel à l'adolescent, quoi qu'il ou elle désire un camarade du sexe opposé, l'acte trop coupable pour être assumé et consommé, impose de rester avec ses pairs, groupe d'individus de même sexe. Toute la question de l'homosexualité adolescente repose sur cette logique. Non seulement au strict sens d'une pratique génitale, mais plus largement, au fait de rester avec le même, donc avec soi-même, faute d'un trop grand désir l'autre. Le virtuel se met au service de ce paradoxe sur deux registres : dans le réel, l'adolescent reste effectivement seul devant son écran qui lui reflète sur un mode imaginaire. Il convient de retrouver la formule « le virtuel, c'est moi » au sens où il est une fabrique de représentations qui garantissent au sujet de ne pas être envahi par l'altérité. Le virtuel constitue donc une occasion d'exprimer son intimité, ses fantasmes d'une rencontre avec l'autre sans avoir à s'y confronter sur un mode immédiat.

C'est à ces coordonnées qu'on peut situer le scandale provoqué par le virtuel, qui figure par des actions jugées inacceptables des fantasmes restés jusque-là dans l'ombre de l'intime. Reste que ces conduites sont bien humaines et que la morale qu'elles convoquent ne vaut que par la révélation à la société de sa propre sexualité, que seule la psychanalyse n'avait jusque-là pas cherché à minimiser (Asilli A., 2010).⁹ Accuser internet de « corrompre l'innocence d'un enfant dans sa pureté » il faut plutôt empêcher de considérer avant tout que ce qu'il trouve a d'abord fait l'objet d'une recherche.

Et ce qui apparaît à l'écran n'a pas précisément d'autre fonction que celle du fantasme : se couper de l'objet pour ce qu'il représente d'angoissant dans la réalité. Aussi faut-il considérer que la fonction du virtuel, à l'opposé de ce qu'on peut couramment entendre, est de supporter

le rapport au manque en le faisant exister sous une forme plus acceptable. En d'autres termes, le virtuel soutient le réel : l'adolescent qui fuit sa mère pour se retrouver dans sa chambre face à son ordinateur était bien en danger (Chabaud-Rychter D., 2009).¹⁰

Il convient de confronter toute la phénoménologie du passage à l'acte adolescent, qui se trouve au pied d'une montagne de pulsions attendant d'être liées à des représentations, c'est-à-dire psychismes pour ne pas faire l'objet d'un agir, potentiellement dangereux pour lui et pour les autres. Si le virtuel constitue dans le contexte de cette problématique une solution de compromis séduisante pour l'adolescent, c'est par ce qu'il le fonde dans son essence même, soit l'effet de surgissement. A tout moment, par persistances du monde virtuel dans lequel il évolue, l'adolescent est confronté à ce paradoxe ; il ne sait pas ce qui va surgir et pourtant il sait que cela aura un rapport avec ce qu'il aura transmis de son désir.

Quoi qu'il en soit que la pratique du virtuel s'avère occasionnelle ou intensive, elle constitue pour le sujet adolescent un moyen astucieux pour renégocier ses rapports avec l'autre. Du retrait social dictant l'inhibition au passage à l'acte, le diktat pulsionnel de la puberté impose au jeune sujet un travail de repérage de l'interdit porté par l'autre de telle sorte que le point de butée de la castration vienne à être clairement résinifié (Gardey D., 2003).¹¹ Or, tout en restant immunisé de la présence corporelle de cet autre, le virtuel, par l'attente de ce qu'il fait surgir et par les différentes lois qui le gouvernent, vient à désigner un désir en lisant la pulsion à une représentation psychique consciente ...qui n'en reste pas moins liée à un déterminisme inconscient, sur le même principe décrit par Freud du rêve éveillé et qu'il faut envisager sous la formule d'une « session de rattrapage pour le désir ».

En somme, une fois rejettés les discours d'impuissance, l'action éducative peut reprendre ses droits. Il va alors s'agir pour les parents, de mettre en place des règles précises de consommation du numérique. Sur la base des éléments développés tout au long de l'étude, on peut en retenir l'éducation aux médias, que chacun, évidemment, pourra adapter aux caractéristiques de ses enfants et du contexte familial qui convient (Marquet j. et al;, 2012).¹²

Conclusion

Il est clair que l'intrusion des TIC dans nos vies ne promet pas que des avancées bienfaisantes. A côté des nombreuses applications favorables qui viennent d'être évoquées s'accumule quantité de développements néfastes. Si l'usage des TIC affecte lourdement la cellule familiale, c'est évidemment parce que leur action s'étend bien au-delà de la simple sphère académique. Ce qui est ici frappé, c'est l'essence même de l'édifice humain en développement, depuis le langage jusqu'à la concentration en passant par la mémoire, la socialisation et le contrôle des émotions. En effet, la consommation abusive du numérique nuit gravement à l'épanouissement intellectuel, émotionnel et sanitaire de nos enfants. Pour se construire, le cerveau a besoin de tempérance sensorielle, de présence humaine. Or l'ubiquité numérique lui offre un monde inverse, fait d'un bombardement perceptif constant et d'une terrible paupérisation des relations interpersonnelles.

Ce travail ne cherche pas à mener des études biographiques éparpillées qui contredisent les résultats statistiques et les régularités sociales. Ce qu'il faut retenir, c'est la manière dont on peut cerner les expériences individuelles et leurs singularités. Par conséquent, il faut rechercher plutôt l'évolution d'une société qui contribue à la fabrique de l'individu social. Les TIC renvoient tour à tour aux deux figures que Simmel utilise pour penser le lien et la dissociation (Bernard L., 2012).¹³ La première renvoie au « *pont* », symbole de l'association et de la fonction reflet. La seconde est celle de la « *porte* », symbole de la dissociation, qui n'est pas une simple antilogie du « *pont* ».

Ainsi, en tant qu'outils de communication, les TIC poussent à repenser le schéma classique de la communication. En effet, l'interactivité et la mise en réseau générées par internet ont pour effet que l'émetteur n'est plus seul: il se démultiplie et se construit en relation avec ses récepteurs. La rétroaction est telle qu'il s'agit moins pour l'émetteur de diffuser un message que de le construire en interaction avec son public au point même que les rôles de chacun peuvent s'échanger et se redéfinir constamment. A ce niveau, la dimension communicationnelle prend tout son sens. Les TIC permettent ainsi de prolonger les relations entre pairs au sein même du domicile familial et contribuent à créer la sphère privée du jeune adolescent. Ils participent au processus d'autonomisation relationnelle du jeune. Au-delà de ce qu'on a appelé l'identité virtuelle, le jeune y construit dès lors son identité sociale. C'est toute l'écologie familiale qu'il faut alors réorganiser (Desmurge M., 2019).¹⁴ Mais si la volonté tient, les enfants s'adaptent, et le temps « *vide* », enfin peut se remplir d'activités nouvelles : parler échanger, dormir, faire du sport, jouer d'un instrument de musique, dessiner, peindre, sculpter, danser, chanter, prendre des cours de théâtre et bien sûr lire.

Notes de référence

1. Marquet J. et Janssen C., *Lien social et internet dans l'espace privé*, L'Harmattan, Louvain-La-Neuve, Paris, 2012, pp.110-115.
2. Desmurge M., *La fabrique du crétin digital, les dangers des écrans pour nos enfants*, Editions Du Seuil, Paris, 2019
3. Marquet J. et Janssen C., *Lien social et internet dans l'espace privé*, L'Harmattan, Louvain-La-Neuve, Paris, 2012, pp.145-150.
4. Kiyindou, A., *TIC et développement socio-économique : enjeux et pratiques*, LAVOISIER, Paris, 2010, p.10
5. Lieury A. et Fernouillet F., *Motivation et réussite scolaire*, 3^{ème} édition, Dunod, Paris, 2013, p.70.
6. Octobre S, « *Pratiques culturelles chez les jeunes et institutions de transmission : un choc de cultures* », 2009
7. Desmurge M., *La fabrique du crétin digital, les dangers des écrans pour nos enfants*, Editions Du Seuil, Paris, 2019.

8. Donnat O, Les pratiques culturelles des Français à l'ère numériques, Enquête 2008, Paris, La Découverte, 2009.
9. Asilli A., Les liaisons numériques, vers une nouvelle sociabilité, Paris, Le Seuil, 2010
10. Chabaud-Rychter D. et Gardey D., L'engendrement des choses ; des hommes, des femmes et des techniques, Paris, Editions des Archives Contemporaires, 2002.
11. Gardey D. ; De la domination à l'action, Quel genre d'usage des technologies de l'information ? Réseaux, Vol n 120, p.87- 117. 2003
12. Marquet J. et Janssen C., Lien social et internet dans l'espace privé, L'Harmattan, Louvain-La-Neuve, Paris, 2012, pp.145-150.
13. Bernard L., Monde Pluriel, penser l'unité des sciences sociales, Editions Du Seuil, Paris, mars 2012
14. Desmurget M., La fabrique du crétin digital, les dangers des écrans pour nos enfants, Editions Du Seuil, Paris, 2019

Bibliographie

- Alain Kiyindou, TIC et développement socio-économique : enjeux et pratiques, LAVOISIER, Paris, 2010
- Asilli A., Les liaisons numériques, vers une nouvelle sociabilité, Paris, Le Seuil, 2010
- Attias Donfut C. et Segalen M, Grands-parents : la famille à travers les générations, Paris, Odile Jacob, 2007
- Bahloul J, Lectures précaires. Etudes Sociologiques sur les faibles lecteurs, Paris, BPI, 1986
- Bernard Lahire, Monde Pluriel, penser l'unité des sciences sociales, Editions Du Seuil, Paris, mars 2012
- Besson M, Bidard c et Grossetti M, Les sciences sociales face aux ruptures et aux événements, Paris, la découverte, 2010
- Caradec V, Personnes âgées et objets technologiques : une perspective en termes de logiques d'usage », Revue française de Sociologie, n° 42, pp 117-148, 2001
- Chabaud-Rychter D. et Gardey D., L'engendrement des choses ; des hommes, des femmes et des techniques, Paris, Editions des Archives Contemporaires, 2002.
- Donnat O, Les pratiques culturelles des Français à l'ère numériques, Enquête 2008, Paris, La Découverte, 2009
- Dortier J-F, « Combattre, fuir, subir ? », Sciences humaines, n° 16, 2010

- Gardey D. ; De la domination à l'action, Quel genre d'usage des technologies de l'information ? réseaux, Vol n 120, p.87- 117. 2003
- Granien F. et Denouël J. « Penser les usages sociaux des technologies numériques d'information et de communication » in GRANJON F. et Debouël J., Communiquer à l'ère numérique. Regards croisés sur la sociologie des usages, Paris, Presses des Mines, p.7- 43.
- Jaureguiberry F, « De l'usage des téléphones portatifs comme expérience du dédoublement et de l'accélération du temps », Technologies de l'information et Sociétés, 1996
- Jouët et Pasquer D., « Les jeunes et la culture de l'écran, Enquête nationale auprès des 6-17 ans, Réseaux, Vol 17, n 92-93, p. 25-102
- Lieury A. et Fernouillet F. , Motivation et réussite scolaire, 3^{ème} édition, Dunod, Paris, 2013
- Luc Bonneville, Sylvie Grosjean et Martine Lagaré, Introduction aux méthodes de recherches en communication, Editions Gaëtan morin, Canada, 2007
- Marquet J. et Janssen C., Lien social et internet dans l'espace privé, L'Harmattan, Louvain-La-Neuve, 2012
- Martuccelli D, Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine, Paris, Armand Colin, 2006
- Mihaela_Alexandra TUDOR, Epistémologie de la communication, Sciences, Sens et Métaphore, Le Harmattan, 2013
- Octobre S, « Pratiques culturelles chez les jeunes et institutions de transmission : un choc de cultures ? », 2009
- Peroni M, Histoire de lire, Lecture et parcours biographique, Paris, BIP, 1995
- Petit M, De la bibliothèque au droit de cité, Paris, BPI, L'art de lire ou comment résister à l'adversité, Paris, 1997

KANIAN-TÉRÉ N°6, décembre 2020, pp. 192-211

LES MÉDIAS NUMÉRIQUES DANS L'ADOPTION DE LA RHÉTORIQUE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

AZOBE Sylvie KEDI

Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

Sylviechrist@live.be

Résumé

L'intelligence artificielle (IA) qui est l'une des meilleures découvertes de la science semble méconnue de la majorité de population la Côte d'Ivoire. Les médias numériques, quant à eux, sont utilisés par cette même population sans faire mention de l'intelligence artificielle d'où les médias numériques dans l'adoption de la rhétorique de l'intelligence artificielle en Côte d'Ivoire. Il était question de démontrer la méconnaissance de l'intelligence artificielle auprès des populations ivoiriennes.

Les recherches par questionnaire, l'entretien direct et l'entretien semi-direct auprès de la cible ont permis de vérifier qu'effectivement l'IA n'a aucune notoriété en Côte d'Ivoire. Des campagnes de sensibilisation et des campagnes de présentation de l'IA permettront la présenter de sorte que chaque individu connaisse et sache l'utiliser. Car au-delà du simple fait d'être capable d'imiter les hommes, l'IA intervient dans plusieurs domaines : l'éducation, la médecine surtout dans le cas de la résolution de la crise sanitaire liée à la covid-19. Il faut retenir que l'intelligence artificielle est un instrument scientifique pluridimensionnel qui mérite d'être connue au-delà de son aspect robotique, (machines intelligentes)¹ dans son identité et son fonctionnement, pour servir à toute la population ivoirienne.

Mots clés : médias numériques ; adoption ; rhétorique ; l'intelligence artificielle.

Abstract

Artificial intelligence, which is one of the best discoveries in science, seems unrecognized by the majority of the population in Côte d'Ivoire. Digital media are used by this same population without mentioning artificial intelligence. Hence the digital media in the adoption of the rhetoric of artificial intelligence in Ivory Coast. It was a question of demonstrating the lack of notoriety of artificial intelligence among the Ivorian populations.

Questionnaire research, direct interview and semi-direct interview with the target made it possible to verify that the AI does not in fact have any notoriety in Côte d'Ivoire. Awareness campaigns and campaigns to showcase AI will allow it to be exhibited so that every individual knows and knows how to use it. Because beyond the simple fact of being able to imitate men, AI intervenes in several fields: at the level of education, at the level of medicine especially in the case of the resolution of the health crisis related to covid-19. It should be remembered that artificial intelligence is a multidimensional scientific instrument which

¹ Joanna Pomian ; l'intelligence artificielle ; presse Pocket ; mai 1993. Page 11/126

deserves to be known beyond its robotic aspect (intelligent machines) by its identity and its functioning, to benefit the entire Ivorian population.

Keywords: digital media; adoption; rhetoric; artificial intelligence.

I- Introduction

L'intelligence artificielle (IA) fait partie des grandes découvertes de la science technologique. Elle se définit comme étant une solution ou un ensemble d'outils permettant de résoudre des problèmes en se basant sur le modèle de l'intelligence de l'homme. Elle a une longue histoire qui remonte jusque dans les années 1940-1945. Elle est officiellement née en 1956 au « Dartmouth collège », New Hampshire aux États-Unis lors d'une école d'été organisée par quatre chercheurs : John Mc Carthy, Marvin Minsky, Nicolas Rochester et Claude Shannon. (Jean-Gabriel Ganascia, Intelligence artificielle vers une domination programmée, éditions Le Cavalier bleu, Paris 2017. Page 09/215) L'intelligence artificielle a plusieurs buts. Mais le but le plus visible est de faire des prédictions. Par exemple comment effectuer des classements par ajout d'une étiquette ou en prédisant une valeur (le prochain chiffre attendu dans une série de nombre).

L'IA a trois grandes appellations qui résolvent chacun un problème spécifique et différents de tous les autres problèmes. C'est donc un terme générique qui inclut le sous-ensemble de l'apprentissage : machine (machine Learning) et de l'apprentissage profond (deep Learning)

L'intelligence artificielle est donc un processus informatique qui a appris à accomplir des tâches d'une manière qui imite les décisions humaines. L'on pourrait ainsi dire que dans un projet d'intelligence artificielle, la solution recherchée est la notoriété de cette pratique (IA) et les méthodes de l'apprentissage pour y parvenir.

La croissance démographique galopante a très souvent été à la base de la cécité intellectuelle des africains en général et de l'ivoirien en particulier. Cette croissance démographique a conduit certains habitants de la Côte d'Ivoire à refuser l'idée que des machines sachent reproduire des gestes humains et puissent par la suite être capable d'assister ou remplacer l'humain dans son rôle. Pour eux les machines ne devraient pas être associées au travail au risque d'occasionner le chômage et par-dessus la pauvreté des humains.

Les philosophes René Descartes (1596-1650) et Thomas Hobbes (1588-1679) se demandaient déjà comment résoudre ce problème. Car selon Descartes, (Descartes, *Lettre au marquis de Newcastle* du 23 novembre 1646, Œuvres, La Pléiade, Éditions Gallimard, 1953, p. 1254-1256.) certes, la pensée est propre à l'homme, toutefois une machine serait capable de reproduire certains caractères de l'être humain, mais certainement pas tous. Quant à Thomas Hobbes, il est ferme et catégorique sur le sujet lorsqu'il affirme que la pensée humaine n'est qu'unie à calcul et qu'il est possible de la simplifier en une formule mathématique.

La réflexion de ces deux philosophes ne résout pas le problème du chômage que suscite l'intelligence artificielle face à l'adoption des machines. L'homme refuse l'évolution de l'intelligence artificielle, mais utilise les médias qui sont en quelque sorte l'aboutissement de

cette intelligence. Il faut donc mener une action raisonnée auprès des populations qui jusque-là pensent tenir le bon bout.

En effet, les médias numériques sont une nouvelle génération de médias née de l'application de l'informatique à la communication, au stockage et à la diffusion de contenus informationnels et culturels. Les médias numériques constituent donc la matérialisation de l'intelligence artificielle.

Toutefois, si les médias numériques pénètrent de plus en plus la vie humaine dans toutes les parties du monde, en Afrique et particulièrement en Côte d'Ivoire, l'intelligence artificielle dont ils constituent à la fois le produit, l'outil et la face visible, paraît une vue de l'esprit ou une confusion dans l'esprit de ces populations ivoiriennes. Cette réalité autour de l'intelligence artificielle suscite, dès lors, les préoccupations suivantes :

- Que représente l'intelligence artificielle et comment la faire adopter par la population ivoirienne ?
- Les médias numériques peuvent-ils permettre de faire adopter/accepter l'intelligence artificielle en Côte d'Ivoire ?

La recherche de solution à ses interrogations fera l'objet de cet article.

II-Méthodologie

L'intelligence artificielle est méconnue des populations qui la fustigent. Dans le souci de faire connaître ce bijou de la science, les théories de l'action raisonnée et la théorie médiatique de changement comportemental ont été convoquées.

La théorie de l'action raisonnée est un modèle de psychologie sociale qui a permis d'expliquer la réaction des individus qui fustigent l'IA sans la connaître. Elle a aussi permis de prévoir comment les individus allaient se comporter en fonction de leurs attitudes préexistantes et de leurs intentions comportementales. Cette théorie définit les croyances, les attitudes, les normes, les intentions et les comportements.

Parlant de la théorie médiatique de changement comportemental, elle a été convoquée pour démontrer que les médias sont des instruments de changement de comportement de sorte que les profanes des IA puissent reconsidérer leurs opinions.

Cette étude se réalise à Bouaké et à Abidjan. Le choix de ces lieux se justifie par le fait qu'ils constituent les deux plus grandes villes du territoire ivoirien, et que malgré l'existence de l'intelligence artificielle, elle reste méconnue.

Dans le souci de fournir des informations vraies et fiables, quelques procédés de collectes de données ont été mobilisés. À cet effet, l'observation, la recherche documentaire et l'enquête par questionnaire ont été réalisées.

En sa qualité de technique de collecte de données, l'observation permet d'aller au-delà du visuel ou de la simple écoute pour considérer les détails significatifs du champ d'observation. Elle a permis de nous imprégner des ouvriers dans les différentes sociétés visitées à savoir :

- Gonfreville de Bouaké ;
- Le service transite du port autonome d'Abidjan ;
- La société SIPLACI de Vridi cité d'Abidjan ;
- La zone industrielle de Koumassi d'Abidjan.

La recherche documentaire : ce procédé est essentiellement porté sur les informations relatives au sujet déjà disponibles dans des ouvrages et des articles (en bibliothèque ou en ligne). La recherche documentaire a permis d'exploiter les documents qui traitent de l'IA : l'intelligence artificielle de Joanna POMIAN de la collection explora dirigée par Dominique Blaizot ; l'intelligence artificielle de Jean Paul Haton et de Marie-Christine HATON ; l'intelligence artificielle de Jean-Gabriel Ganascia, etc. Cet ensemble d'information collectée sur l'intelligence artificielle a produit les premiers résultats qui ont ouvert la voie sur le présent objet de recherche.

La méthode d'analyse des données : ce procédé a permis de rassembler toutes les données collectées plus haut et de montrer de ces données sur la production de cet article. Il s'est fait en deux phases : la phase de l'analyse qualitative et la phase de l'analyse quantitative.

- L'analyse qualitative : dans le but d'avoir des résultats fiables dans la conception de cette publication, nous nous sommes adressées aux ouvriers, aux personnes civiles, aux étudiants et aux chefs de service des sociétés visitées. Ce qui nous a donné un échantillon de 50 personnes.
- L'analyse quantitative : l'échantillon des 50 personnes est reparti selon le tableau suivant :

Tableau récapitulatif des composantes de la cible

	Ouvriers	Chefs de services	Civiles	Étudiants	Total global
Bouaké	07	02	08	05	24 personnes
Abidjan	17	05	06		26 personnes
Total	24 ouvriers	07 Chefs	14 civiles	05 étudiants	50 personnes

Cette étude se focalise sur l'intelligence artificielle et les médias numériques. Dans l'objectif de faire connaître l'intelligence artificielle à tous ses profanes vivant dans le monde en général et ceux vivant en Côte d'Ivoire en particulier.

En effet, les médias numériques ont un rôle prépondérant à jouer dans l'adoption de l'intelligence artificielle par la population ivoirienne. Or, l'ensemble des théories et techniques mises en œuvre en vue de réaliser des machines capables de stimuler l'intelligence humaine sont très peu connues par les populations ivoiriennes. Il faut donc donner une

notoriété à l'intelligence artificielle par le biais des médias numériques à savoir : la télévision, la radio, l'internet etc.

Pour une meilleure compréhension du sujet, place est faite à la définition des concepts clés : médias numériques ; adoption ; rhétorique ; intelligence artificielle.

• **Médias numériques**

Un média numérique est une institution ou un moyen impersonnel permettant une diffusion large et collective d'information ou d'opinion, quel qu'en soit le support : exemple la radio, la télévision, la presse écrite, les livres, la publicité etc. Il permet de communiquer vers un très grand nombre de personnes sans qu'il n'y ait possibilité de personnaliser le message. On parle aussi de Mass-Média. Les principaux supports de diffusion ou de transmission de l'information sont :

- Les messages écrits (presse, édition, affichage publicitaire) ;
- La radio diffusion hertzienne (radio) ;
- La télédiffusion hertzienne câblée ou satellite (télévision) ;
- La projection cinématographique (film, documentaire, publicité) ;
- Le réseau internet (site d'information de propagande ...).

Le numérique englobe l'informatique, mais son périmètre est plus large car il couvre aussi les télécommunications (téléphone, radio, télévision, ordinateur) et internet. Au quotidien, on ne peut plus imaginer nos activités, il change en même temps notre façon de comprendre et de penser. Notre univers est transformé par cet ensemble de technologie. On entend d'ailleurs souvent parler de culture numérique ou encore de révolution numérique, le mot numérique est spécifique au francophone. La majorité des autres pays utilisent le mot anglais digital.

De ce qui précède. Il convient de retenir qu'un média numérique est une nouvelle génération de médias née de l'application de l'informatique à la communication, au stockage et à la diffusion de contenus informationnels et culturels.

• **Adoption**

C'est l'action d'adopter. Le mot adoption qui vient du droit romain, désigne une institution par laquelle une personne mineure ou majeure dite « l'adoptée » entre dans la famille d'une autre personne dite « adoptant ». Dans le cas du présent sujet, ce mot signifie acceptation, approbation.

• **La rhétorique**

La rhétorique désigne l'art du bien parler, l'art qui donne les règles du bien dire ; sciences et arts se rapportant à l'effet du discours sur les esprits. La rhétorique vient du Latin « rhetorius » désignant le terme oratoire, lui-même dérivé du Grec ancien « rhetor » qui signifie orateur.

• **L'intelligence Artificielle**

Ce groupe de mots est composé de : intelligence et artificielle.

L'intelligence est nom féminin. C'est la faculté de reconnaître, de comprendre ; une qualité de l'esprit qui comprend et s'adapte facilement. C'est l'ensemble des fonctions mentales ayant pour objet la connaissance rationnelle.

Artificielle est un adjectif qualificatif, qui est le produit de l'activité, de l'habileté humaine (opposé à naturelle) ; l'artificiel est créé par la vie sociale, la civilisation.

Le groupe de mot intelligence artificielle est une discipline scientifique dont l'objectif fondamental est la construction de modèles informatiques capables de restituer des comportements couramment qualifiés d'intelligence² (Joanna POMIAN, l'intelligence artificielle, édition explorer, page 16/127) Le terme d'intelligence artificielle (IA), au demeurant largement controversé prête à de nombreuses confusions et d'interprétations erronées. L'IA peut être envisagée selon deux points de vue complémentaires :

- L'un concerne l'étude des mécanismes de l'intelligence, l'ordinateur étant utilisé comme moyen de stimulation pour tester un modèle ou une théorie ; ce point de vue relève d'une démarche cognitive.
- L'autre pragmatique concerne les efforts faits pour doter un ordinateur de capacité habituellement animé à l'intelligence humaine : acquisition de connaissance, perception (vision, audition), raisonnement prise de décision, etc. C'est ce second point de vue qui est le plus couramment rencontré. Il consiste à émuler par un programme d'ordinateur des comportements intelligents sans pour autant reproduire le fonctionnement correspondant de l'être humain. L'intelligence artificielle apparaît ici comme une branche avancée de l'informatique dont elle utilise la technique, l'informatique en retour, assimilant progressivement les acquis de l'IA. Toutes ces définitions permettent de reformuler le sujet en ces termes : « le rôle des médias numériques dans l'acceptation de la belle expression de l'intelligence artificielle en Côte d'Ivoire ». Quel est le contenu cet article ?

III. Résultats des recherches

L'avènement de l'intelligence artificielle reste méconnu par les populations ivoiriennes qui l'apprécient différemment. Pendant que certains trouvent en elle un moyen de facilitation du travail, pour d'autres elle demeure le rival de certains employés et sans-emplois. Pour en savoir davantage sur ce sujet, une catégorie de personnes a été interrogée dans le but de savoir ce qu'elles pensent et savent de l'intelligence artificielle. Elles sont au nombre de 50 réparties comme suit :

- 24 ouvriers ;
- 14 civiles ;
- 08 étudiants ;
- 04 chefs de services.

² POMIAN Joanna, l'intelligence artificielle, édition explorer, page 16/127.

Il faut rappeler que ce sujet concerne toute la population ivoirienne, mais pour être efficace deux villes de la Côte d'Ivoire à savoir : Bouaké et Abidjan ont été ciblées selon les tableaux suivants :

1. Résultat des ouvriers

Tableau récapitulatif des populations des villes de Bouaké et Abidjan avec les pourcentages³.

	Ouvriers	Civils	Étudiants	Chefs de services	Total global
Bouaké	07	08	05	02	25
Abidjan	17	06		05	25
Total	24	14	05	07	50
Pourcentage	48 %	28 %	10 %	14 %	100 %

Suivons le résultat de cette enquête par les questionnaires. Un questionnaire spécifique a été adressé à 24 ouvriers des sociétés de la place. Ils étaient composés des femmes et des hommes.

1.1. La tranche d'âge

Les réponses au questionnaire nous révèlent les résultats consignés dans le tableau ci-dessous :

Tableau récapitulatif de la tranche d'âge des ouvriers

	Jeunes	Adolescents	Adultes	Total
	10	07	07	24 Ouvriers
Pourcentages	42 %	29 %	29 %	100 %

Le tableau nous indique que la majorité des ouvriers est jeune, 10/24 soit à 42 %.

Pour ce qui est du genre, il y avait 18 hommes et 06 femmes au nombre des 24 ouvriers.

1.2. La catégorie

Selon la catégorisation des ouvriers il y avait 03 cadres ; 08 employés, 09 ouvriers simples et 04 ouvriers de professions intermédiaires :

Tableau récapitulatif de la catégorie des ouvriers.

Catégorie	Ouvriers simples	Employés	Professions intermédiaires	Cadres	Total
Nombre	09	08	04	03	24

³ Source : questionnaire adressé à toute la cible (ouvriers, civils, étudiants et chefs de service)

À Bouaké nous avons interrogés 07 ouvriers et 17 à Abidjan.

Pour ce qui est du niveau d'étude, il va du primaire à l'université. Soit :

- 07 pour le niveau primaire ;
- 07 pour le niveau collège ;
- 06 pour le niveau secondaire ;
- 04 pour le niveau universitaire.

À la question de savoir : avez-vous entendu parler de l'intelligence artificielle ?

- ✓ Ils répondent tous oui.

Si oui, définissez-la.

- ✓ Chaque a tenté de donner une réponse mais seules les plus pertinentes ont été sélectionnées :

Ouvrier 1 : l'intelligence artificielle est différente de l'intelligence humaine, c'est lorsqu'on utilise la technologie à la place de l'homme. C'est-à-dire qu'on fait travailler une machine à la place de l'homme.

Ouvrier 2 : Pour moi l'intelligence artificielle c'est le fait de faire travailler les machines à la place des hommes. C'est-à-dire doter les machines d'intelligence de sorte qu'elles travaillent comme en remplaçant l'homme. Ici ils utilisent les robots, on les appellent hommes-machines.

Ouvrier 3 : l'intelligence artificielle c'est pour rendre les hommes pauvres et paresseux. L'homme ne fournit plus d'effort au travail. Surtout quand l'usine est équipée en matériel de pointe. Avec l'intelligence artificielle plus besoin d'utiliser la machette ou la daba pour les travaux champêtres l'agriculture est devenue modernisée. Tout se fait à la machine. Etc.

À la question : pensez-vous que l'IA soit un danger pour les ouvriers la population en quête d'emploi ? Si oui pourquoi ? Si non pourquoi ?

- 10 répondent oui et 14 répondent non.

Sur les 10 ayant répondu OUI trois réponses pertinentes ont été retenues :

Ouvrier1 : l'intelligence artificielle est un danger pour les ouvriers et les personnes qui recherchent de l'emploi par ce que, avec son évolution, ce sont des machines qui prendront la place de l'humain. C'est tellement difficile d'avoir un emploi que si des machines devront faire le même boulot que les hommes cela va vraiment compliquer les choses.

Ouvrier 2 : Ici en Afrique la main d'œuvre qualifiée est abondante, en plus, il n'a pas assez d'emploi pour tous ces diplômés. Donc si cette main d'œuvre doit partager le peu d'emploi qu'elle a à sa potée avec des machines, ça sera une peine perdue pour ces ouvriers.

Ouvrier 3 : Il ne faut pas envisager l'évolution de l'AI ici en Côte d'Ivoire parce que si tel est le cas nous allons tous nous retrouver au chômage.

Parmi les 14 NON 03 pertinentes réponses ont été retenues :

Ouvrier 1 : L'intelligence artificielle n'est pas un danger pour les ouvriers, encore moins pour les populations. Je pense que c'est par ignorance que les gens se plaignent de l'IA. Elle vient au contraire apporter du repos au travailleurs. Ils fourniront moins d'effort pour produire beaucoup. Les machines font tout.

Ouvrier 2: Pour moi, c'est la meilleure découverte scientifique des temps modernes. Imaginez-vous un seul instant que dans cette période de pandémie à corona virus les machines soient capables d'imiter la gestuelle des hommes, la propagation du virus aurait été maîtrisé. Puisque les machines ne se plaignent de rien, elles obéissent à toute programmation. Il serait donc préférable d'encourager les scientifiques afin d'améliorer les conditions de travail des ouvriers.

Ouvrier 3 : Quand je regarde le travail que fait nos machines, je ne pense pas des hommes soient capables d'accomplir de telles tâches. Par exemple soulever une bille de bois pour le déposer sur le bateau au port aucun homme ne peut réaliser cette tâche sans courir un grand danger, mais avec les machines c'est un jeu d'enfant. Aussi, il faut rappeler que ces machines sont guidées par les mains d'hommes. L'intelligence artificielle est donc une bénédiction pour les ouvriers.

➤ Faites des propositions pour la notoriété de l'IA par les médias numériques.

Les 24 ouvriers ont chacun fait une proposition pour la notoriété de l'IA, mais seules les propositions jugées pertinentes ont été retenues.

Ouvrier 1 : Pour faire connaître l'intelligence artificielle à la population ivoirienne, il faut faire un petit documentaire qui faire sa présentation, l'expliquer à la population qui jusqu'ici l'ignore totalement. Et à l'aide des grands médias tels que la télévision, la radio et les réseaux sociaux présenter ce documentaire qui va changer le jugement des uns et des autres.

Ouvrier 2 : Pour moi, il faut faire des campagnes de sensibilisation sur les IA, aller à des émissions télé pour parler de cette science. Faire des émissions radio sur le sujet que représente l'intelligence artificielle pour le peuple son rôle, son fonctionnement et surtout son importance dans la vie du peuple. Ainsi elle va intéresser plus d'une personne.

Ouvrier 3 : Pour que l'intelligence artificielle soit facilement adoptée par la population, il faut l'ajouter à son vécu quotidien. Au réveil il doit voir quelque chose qui lui rappelle l'IA par un SMS, par un message de bas de page de journal, sans oublier les caravanes de sensibilisation et de présentation de l'IA.

3.2. Résultat des civils

Les civils au nombre de 14 ont reçu un questionnaire spécifique et relatif à l'intelligence artificielle. Il y avait 09 hommes et 05 femmes. À Abidjan, nous avons interrogé 08 personnes et 06 à Bouaké.

Pour ce qui est de la tranche d'âge les résultats sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau récapitulatif de la tranche d'âge des civils

	Jeune	Adolescent	Adulte	Total
Nombre	03	05	06	14
Pourcentage	21 %	36 %	43 %	100 %

Le tableau laisse voir que les civiles sont en majorités des adultes sans négliger les autres tranches d'âges.

Il a été dénombré un fonctionnaire, (05) étudiants et deux (02) élèves ; sans emploi (03) et les diplômés au nombre de (03).

À la question de savoir avez-vous entendu parler de l'intelligence artificielle ? Si oui définissez-la. 11 civils répondent oui et 03 répondent non.

Chacun des 11 civils ont donné une définition à l'intelligence artificielle mais seulement trois réponses ont été retenues.

Civil 1 : L'intelligence artificielle c'est le résultat de l'évolution de la science technologique et de la robotique. Elle permet de faciliter le travail aux ouvriers qui sont journalièrement confronté à des difficultés.

Civil 2 : L'intelligence artificielle c'est le fait qu'un robot sache parler comme un homme doué de conscience et travaille également comme l'homme. Il imite en quelque sorte l'intelligence humaine.

Civil 3 : L'intelligence artificielle c'est le fonctionnement des machines à la place des hommes. Grace à elle l'agriculture a été modernisé.

➤ À la question : que pensez-vous de sa présence dans les entreprises ivoirienne ? chaque civil a donné un élément de réponse. Voici les quelques-unes retenues :

Civile 1 : Utiliser l'intelligence artificielle dans les entreprises est une bonne chose dans la mesure où elle permet de faciliter le travail en entreprise pour les employés. Elle permet également de produire beaucoup sans fournir trop d'effort. Pour moi il faut encourager son utilisation car d'elle qu'il s'agit lorsqu'on parle de modernisation du travail. C'est elle qui met en évidence l'expression de l'évolution de la technologie.

Civil 2 : Je ne travaille pas en entreprise mais pour moi il serait inquiétant pour les employés d'une entreprise qui décide d'utiliser l'intelligence artificielle. Pour avoir un emploi est déjà bien compliqué donc si une entreprise décide de faire intervenir l'intelligence artificielle cela pourrait permettre à l'entreprise de relever le défi du développement.

Civil 3 : L'intelligence artificielle c'est la modernisation du travail manuel de l'homme. Grace à elle tous les efforts physiques de l'homme sont réduits et font place aux machines ou à des appareils connectés. Le résultat des machines et appareils est souvent le double voire le triple et sans trop d'effort fourni.

- ✓ À la question de savoir comment montrer son importance en Côte d'Ivoire ? ils ont tous répondu selon les modèles retenus :

Civil 1 : Si l'objectif de l'intelligence artificielle est de participer au développement du pays dans ses différents domaines et secteurs d'activités, elle sera la bienvenue. Mais pour ce qui est du remplacement du personnel humain par des machines, elle sera forcément rivalisée par les ouvriers qui se sentiront menacés⁴.

Civil 2 : La présence de l'intelligence artificielle dans un pays sous développé ne peut qu'être bénéfique pourvu qu'elle soit bien connue des populations en Côte d'Ivoire. Si nous savons de quoi il question dans ce concept, il ne peut qu'être bien accueilli. Notre pays fait partie des pays qui ont besoin de redynamiser son développement. Si l'intelligence artificielle peut nous y aider elle serait la bienvenue.

À la question : accepteriez-vous d'être un ambassadeur de l'intelligence artificielle dans votre domaine de compétence ? les réponses sélectionnées sont les suivantes :

Tableau décrivant la position des civils par rapport à la représentation de l'IA⁵

	Nombre	Pourcentage
Civils d'accords	05	36 %
Civils d'accords sous réserve	06	43 %
Civils pas d'accords	03	21 %
Civils Total	14	100 %

La majorité des civils épousent l'idée de défendre les IA dans leur domaine d'exercice. Pour eux l'intelligence artificielle doit être connue par les populations pour son bon fonctionnement et pour le développement de celles-ci.

- ✓ À la question : faites des propositions pour la notoriété de l'intelligence artificielle. Ils font les propositions suivantes :

Civils	Nombres	Pourcentage
Approuvent l'idée qu'il faut utiliser les médias pour être plus efficace	07	50 %
Utiliser les grandes stratégies de communications telle que : Le parrainage, le sponsoring ; faire des affiches publicitaires	05	36 %
Il faut faire un publi-reportage sur les l'IA chaque soir après le JT (Journal télévisé) de 20h	02	14 %
Total	14	100 %

⁴ Source questionnaire adressé aux civils.

⁵ Réponses aux questionnaires adressés aux civils relatives à leurs positions de la représentation de l'intelligence artificielle.

Selon le tableau 07 civils approuvent l'idée d'être ambassadeur des IA dans leurs structures ou leur service ; 05 civils préfèrent l'utilisation des grandes stratégies à savoir le parrainage, le sponsoring, l'affiche publicitaire, etc. La minorité soit les 14 % préfèrent le publi-reportage après le JT de 20H.

- ✓ À la question : faites des propositions pour la notoriété de l'IA. Les réponses ont rejoint les réponses précédentes.

3.3. Résultat des étudiants

Les étudiants rencontrés étaient au nombre de 05 soit 01 fille et 04 garçons selon le tableau suivant :

Étudiants	Nombres	Pourcentage
Fille	01	20 %
Garçon	04	80 %
Total	05	100 %

Les étudiants qui ont reçu les questionnaires sont en majorité des garçons soit à 80 %. Cela s'explique par le fait que les garçons sont plus disposés à renseigner les passants surtout sur des sujets d'ordre intellectuels.

Ils sont en majorité jeunes dont l'âge varie entre 18 et 23 ans.

Ils étaient (02) deux étudiants en sciences économie, 01 étudiant en droit, 01 en sociologie et un en communication de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké.

- ✓ À la question : que savez-vous de l'intelligence artificielle ?

Ils tentent chacun de donner une réponse selon le modèle suivant :

Étudiants	Réponses
E1	Je sais de façon vague que c'est l'évolution de la technologie qui a favorisé l'IA.
E2	L'IA c'est la matérialisation de l'intelligence humaine à travers des machines.
E3	Je sais que l'IA c'est lorsque les machines réagissent comme des hommes.
E4	J'aimerais en savoir plus sur cette découverte scientifique qui pour moi est inconnue.
E4	L'IA pour moi c'est la meilleure découverte scientifique que le monde est connu.

Pensez-vous qu'elle soit utile ? si oui dans quel domaine ?

Ils répondent :

Étudiants	Pensez-vous qu'elle soit utile ?	Si oui dans quel domaine ?
E1	Oui, elle est utile pour les personnes qui la connaissent.	Dans le domaine de l'agriculture, la santé, etc.
E2	Non, elle n'est pas forcement utile vu qu'elle est souvent à la base du chômage des jeunes...	
E3	Non, pour moi les africains ne devraient pas se sentir concerné par cette découverte parce que nous avons une démographie croissante. Il y a toujours la main d'œuvre.	
E4	Oui, elle est utile pour les populations qui devront chercher à la connaître.	Dans le domaine de la médecine, dans le domaine de l'éducation, etc.
E5	Oui, pourvu que la population apprenne à la connaître.	Dans le domaine de la santé surtout dans le cas de la covid19

- ✓ Comment amener la population profane à la connaître afin de l'adopter dans son quotidien ?

Les trois étudiants ayant répondu par l'affirmative à la question précédente proposent :

Étudiant 1 : Il faut mener des campagnes de sensibilisation qui vont consister à présenter les IA et leur rôle dans le quotidien de la population.

Étudiant 2 : Il faut expliquer les IA à la population par la publicité avec les mass médias de sorte que même les personnes enclavées puissent savoir ce qu'elles présentent.

Étudiant 3 Il faut créer un prix sur l'intelligence artificielle qui mettra en compétition les élèves et étudiants par le canal d'une émission de télévision.

- ✓ À la question que pensez-vous des entreprises qui l'utilisent ? ils répondent :

Étudiants	Réponses
E1	Les entreprises qui utilisent l'Intelligence Artificielle en CI sont simplement actrices du chômage des jeunes.
E2	Il faut reconnaître que ces entreprises sont à encourager, dans les pays développés ils utilisent l'intelligence artificielle dans plusieurs domaines mais en Afrique c'est un scandale de laisser une main d'œuvre qualifiée au profit des machines.
E3	Si moi je suis le président de la république je vais fermer ces entreprises sur mon territoire. Le développement d'un pays se mesure par le nombre de cadre formé qui exerce sa formation. Si après leurs formations ils doivent chômer pour une histoire d'intelligence artificielle je dis non !

E2	Si nous voulons le développement nous devons encourager ses entreprises qui veulent nous aider y arriver. Il serait donc avantageux d'accepter l'intelligence artificielle dans ces entreprises.
E3	Pour moi l'idéal c'est d'encourager les entreprises qui nous permettent de découvrir le fonctionnement de l'intelligence artificielle. C'est un exploit pour nous.

- ✓ À la question quel lien pouvez-vous établir entre l'intelligence artificielle et le chômage ? ils répondent :

Étudiants	Réponses
E1	Il n'y a aucun lien entre l'intelligence artificielle et le chômage parce qu'à son absence le chômage existait déjà. Il faut juste la connaître avant de la qualifier.
E2	L'intelligence artificielle peut constituer un moyen de proliférations du chômage parce que si toutes les entreprises décident d'utiliser cette avancée de la technologie c'est sur les recrutements et les embauches ne se feront plus.
E3	Selon moi l'IA peut permettre de lutter contre le chômage puisque les machines qui devront servir dans les entreprises ont besoin d'être assister par des hommes ce qui fera gagner de l'emploi à certaines personnes qualifiées.
E4	Si sans intelligence artificielle nous avons fort taux de chômage imaginez-vous avec l'intelligence artificielle dans nos sociétés et nos administrations ça sera très difficile pour les jeunes en quête d'emploi. L'IA pour moi est et sera toujours cause de chômage.
E5	L'intelligence artificielle est la meilleure découverte scientifique pour moi elle peut être moyen de lutte contre le chômage si elle est connue et bien utilisée.

- ✓ À la question : pensez-vous que l'IA soit utile dans le domaine scolaire et universitaire ivoirien ? Ils répondent :

Étudiants	Réponses
E1	L'IA serait utile dans le domaine scolaire et universitaire si les acteurs de ce domaine ont le matériel. Parce qu'en cette année pendant la crise liée à la covid19 nous avons vu des enseignants qui dispensaient les cours en ligne et à la télévision. Si les élèves ou étudiants n'ont pas les outils pour suivre ces cours ça sera peine perdue.
E2	Les élèves et étudiants n'ont pas vraiment besoin de l'IA pour réussir parce qu'avant son avènement il y a eu des élèves et étudiants qui ont réussi, c'est juste un plus.

E3	Depuis que je suis à l'école je n'utilise pas l'IA, je ne sais même pas comment elle fonctionne, mais aujourd'hui je suis étudiant et je continue sans ça. C'est vrai que j'utilise internet pour certaines recherches mais seulement quand j'en ai vraiment besoin.
E4	Si tout le monde connaissait l'importance de cette découverte dans le domaine de l'éducation nous ne serions pas loin de l'occident que donne des cours en ligne et qui valides de diplômes. L'IA est important pour l'éducation en Côte d'Ivoire.
E5	On me dit souvent que j'aime copier tout ce qui est Européen, mais je pense que l'IA permettrait aux apprenants de fournir moins d'efforts et d'apprendre plus.

- ✓ À la question proposez une stratégie pour la notoriété de l'intelligence artificielle

Les réponses à cette question sont identiques à celles des ouvriers et des civils pour la même question. Place aux réponses des chefs d'entreprises.

1.4. Résultats des chefs d'entreprises

Au nombre de 07, un questionnaire spécifique a été adresser aux chefs des entreprises selon les objectifs à atteindre.

Ils étaient tous des hommes dont l'âge varie entre 37 et 65 ans.

- ✓ À la question connaissez-vous l'intelligence artificielle ?

Ils répondent tous par l'affirmatif.

- ✓ À la question avez-vous une fois eu l'intention de remplacer votre personnel humain par des machines ?

Sur les 07 chefs 02 répondent par l'affirmatif en disant oui et 05 disent non.

- ✓ Quel est le plus avantageux des personnels machines ou humaines ?

Deux préfèrent les machines et les 05 autres choisissent les hommes

- ✓ Comment convaincre vos employés de ce qu'ils ne sont pas en danger de perdre leurs emplois avec l'intelligence artificielle ?

Tous ont répondu. Seules les réponses jugées pertinentes ont été retenues :

Chef 1 : Notre entreprise existe depuis longtemps ici à Bouaké, nous avons connus des temps difficiles mais notre personnel est resté fidèle. Si aujourd'hui nous avons pu renaitre des cendres c'est grâce à notre personnel. Même si nous voulons utiliser l'intelligence artificielle à savoir les machines et la robotique notre personnel humain demeure.

Chef 2 : Moderniser son entreprise en envoyant des machines pour l'équiper ne veut pas dire que nous avons une quelque intention de licencier notre personnel humain non. C'est jusqu'il

faut se mettre à jour face à l'évolution de la technologie. Nous produisons pour ravitailler toute l'étendue du territoire national. Nous devons donc produire beaucoup, c'est ce qui justifie le fait que nous avons besoin de moderniser notre production avec l'aide des machines. Le personnel humain est mis à contribution dans la manipulation des machines. Notre personnel humain est indispensable pour nous.

Chef 3 : Notre personnel humain a un rôle bien défini à jouer dans le fonctionnement de notre entreprise, mais il ne peut pas accomplir certaines tâches jugées trop technique d'où la présence des machines pour palier à ce besoin technique.

- ✓ Proposez des méthodes afin de sensibiliser la population sur l'importance de l'intelligence artificielle.

Proposition de méthode de sensibilisation par les chefs d'entreprises selon le tableau ci-après :
(Source : réponses aux questionnaires adressé aux chefs de service.)

	2 chefs	3 chefs	2 chefs	Total
Méthodes proposées	Il faut créer l'habitude chez les populations par la présence des IA dans toutes les entreprises et sociétés qui méritent de les utiliser. Le temps leurs fera comprendre.	Une société qui se veut moderne à besoin de l'apport humain mais aussi de l'apport de la technologie. Il faut donc mener une campagne sensibilisation pour toute la population à l'aide des médias de masse.	La sensibilisation se fera toute seule. Lorsque la majorité des entreprises aura commencée à utiliser l'IA la population comprendra et elle s'y mettra. C'est juste une question de moyens et de temps.	7 chefs d'entreprise et 3 méthodes

Toutes les questions ont eu des réponses. Ce qui conduit à l'analyse des résultats.

IV-Analyse des résultats

« La compréhension de la parole implique, avant l'analyse du sens de ce qui a été dit, l'identification de ce qui est dit, c'est-à-dire l'analyse du flot contenu de paroles. Il faut à cette fin enregistrer ce qui est prononcé, puis extraire et combiner les unités qui composent ce texte, en allant des phonèmes (petite unité dépourvue de sens identifiable dans une chaîne parlée...) aux syllabes, mots, et enfin phrase. » (Joanna Pomian, l'intelligence artificielle, collection EXPORA, 1993, page 60-61/127.)

Cette assertion de Pomian Joanna explique que toute analyse nécessite une bonne compréhension de la situation dans les moindres détails. Le constat est que l'intelligence artificielle qui constitue le résultat de l'essor de la science technologique semble être méconnue par la population ivoirienne. Or, l'intelligence artificielle intervient dans plusieurs domaines. Pour résoudre ce problème de notoriété de l'intelligence artificielle en Côte d'Ivoire quatre catégories de personnes ont été ciblées à savoir :

- 24 ouvriers ;
- 14 civils ;
- 05 étudiants ;
- 07 chefs de services.

Chaque catégorie a reçu un questionnaire spécifique qui lui a permis de faire une proposition pour la notoriété de l'intelligence artificielle à travers les médias numériques. Plusieurs de leurs réponses sur la question ont fait référence aux médias numériques. Sur 50 personnes interrogées moins de 50 % connaissent véritablement l'intelligence artificielle. Selon Jean-Paul Haton et Marie-Christine Haton « *la nécessité d'organiser de façon structurée l'ensemble des connaissances disponibles est une constante de beaucoup de domaine d'applications* » (Haton Jean-Paul et Haton Marie-Christine , l'intelligence artificielle, que sais-je, presse universitaire de France, 1989 Paris, page 63/126). Cette assertion permet de comprendre l'importance d'organiser l'ensemble des connaissances disponibles tel que l'intelligence artificielle. Mais pour arriver à cette organisation il faut une connaissance maîtrisée du noyau que représente l'intelligence artificielle. Selon les réponses obtenues des ouvriers concernant la question : « avez-vous entendu parler des IA si oui définissez-la. » permettent de comprendre que les ouvriers des zones industrielles et biens d'autres personnes ont certes, entendu parler des IA mais n'en ont qu'une fine connaissance. Cela est attesté par les réponses « les machines travaillent à la place des ouvriers ; les machines seront la cause du chômage etc. ». Certains civils prétendent connaître l'IA mais pour la même question, ils donnent des réponses qui démontrent leur carence en matière de connaissance des IA, parce qu'ils définissent l'intelligence artificielle par le simple fait qu'elle permet de faciliter le travail dans certaines entreprises. Les étudiants, et les chefs d'entreprises qui devraient faire une bonne présentation des IA de par leurs cultures n'ont pas manqué de rejoindre les civils et les ouvriers.

Rappelons que l'objectif était de faire connaitre l'intelligence artificielle à travers les médias numériques. Pour ce faire, chaque membre de la cible a fait des propositions pour aboutir aux résultats attendus : organiser des campagnes de sensibilisation et de présentation des IA à la télévision, à la radio sur internet par les réseaux sociaux etc.

Il faut retenir que l'IA est méconnue de la population ivoirienne, il est donc urgent de la présenter à cette population par sa définition, son fonctionnement et les avantages qu'elle représente pour les humains.

V-Discussion des résultats

L'intelligence artificielle a besoin de notoriété auprès des populations ivoiriennes. Les médias numériques se proposent comme moyen de résolution de ce problème.

- Après l'analyse des résultats, il ressort que l'intelligence artificielle paraît quasiment méconnue de la population. La majorité se réfère à la définition selon laquelle l'IA remplace le personnel humain dans les entreprises au profit des machines. Cette présentation de l'IA n'est pas totalement fausse elle est plutôt incomplète. Car

« l'IA peut être envisagée selon deux points de vue complémentaires. L'un concerne l'étude des mécanismes de l'intelligence artificielle, l'ordinateur étant utilisé comme moyen de simulation pour tester un modèle ou une théorie ; ce point de vue relève d'une démarche cognitive - L'autre, plus pragmatique, concerne les efforts faits pour doter un ordinateur de capacités habituellement attribuées à l'intelligence humaine ... L'IA consiste à émuler par un programme d'ordinateur des comportements intelligents sans pour autant reproduire le fonctionnement correspondant de l'être humain ... » (Jean Paul Haton et Marie-Christine Haton, intelligence artificielle, presse universitaire de France, que sais-je ? 1993 Page 3/126).

Cette définition emmène à comprendre que ceux qui pensent connaître l'IA tiennent seulement compte du volet pragmatique à moitié. L'IA est bien plus que le simple fait de remplacer un individu dans un travail.

L'IA a certes la capacité de fonctionner comme un humain dans certains domaines bien définis mais ne pas remplacer l'homme, parce que l'IA n'est pas douée de raison. Cependant elle constitue un atout dans plusieurs milieux :

Dans le milieu nucléaire, la chaîne de télévision France 24 a publié sur sa page officielle de Facebook le 06 Décembre 2020 que « Mohsen Fakhrizadeh, le scientifique iranien mort dans une attaque le 27 Novembre 2020 a été assassiné au moyen d'une mitrailleuse contrôlée par satellite avec l'assistance d'une intelligence artificielle. » (Information fournie par le contre-amiral Ali Fadavi, commandant en chef adjoint des gardiens de la révolution, relayé sur facebook par France 24 via sa page officielle le 06/12/2020.

Le contre-amiral qui présente les faits soutient qu'aucun terroriste n'était sur les lieux pour le faire mourir. À en croire à cette information suppose que l'homme n'a plus besoin de se mettre en danger. Il suffit d'une programmation à l'aide des IA et, une cible jugée gênante est mise hors d'état de nuire.

Dans le domaine de la santé, selon l'agence britannique de réglementation des médicaments et des produits de la santé (MHRA) prévoit utiliser l'intelligence artificielle pour passer au crible les effets indésirables des vaccins contre la covid-19. Ici l'intelligence artificielle est mise à contribution dans la résolution de la crise sanitaire liée à la covid-19. Outre le fait du contrôle du vaccin, les machines sont mises à contribution pour la distribution des médicaments, de la nourriture...aux personnes malades de la covid-19. Les avancées de la science médecine dans le domaine de la chirurgie est le résultat des IA. (www.institutmontaigne.org/blog/)

Dans le domaine de l'éducation, l'IA permet de personnaliser les apprentissages selon les besoins et les capacités d'assimilation de chaque apprenant. Par exemple l'IA est capable de proposer des exercices adaptés aux élèves selon leurs apprentissages, etc.

L'intelligence artificielle intervient dans bien de domaines. Il faut la faire connaître à toute la population à travers les médias numériques tels que :

- L'internet, par le biais des réseaux sociaux en lui créant une page officielle/spéciale de sorte permettre au monde connecté de la connaître ;
- La mise à contribution des maisons de téléphonie mobile pourrait constituer un atout considérable, de sorte que chaque abonné reçoive une alerte de présentation, de description de l'IA.

La télévision et la radio pourront servir pour les publi-reportages, des émissions télé sorte à inviter des spécialistes, et des représentants de la société civile sur un même plateau pour débattre de la notoriété de l'IA. Ce qui pourrait inciter les profanes à la connaître afin de bénéficier de ses avantages. Ceci pourra permettre d'assoir la notoriété de l'intelligence artificielle en Côte d'Ivoire pour le bonheur de la population.

Conclusion

Au total, il était question de l'intelligence artificielle, technologie moderne méconnue par les populations ivoiriennes. Les médias numériques qui en sont un support, ont été proposés en vue de la vulgarisation de cette découverte technologique. Les résultats des enquêtes ont permis de comprendre que les populations méconnaissent effectivement l'IA, au point de la réduire à une simple machine. Pour ces populations, cet exploit de la technologie n'est qu'une simple machine destinée à remplacer l'humain dans les industries et les usines de la place.

En réalité, l'IA a certes la capacité de fonctionner comme un humain dans certains domaines bien définis, mais ne peut se substituer à l'homme pour le simple fait de n'être pas douée de raison. Elle constitue, du reste, un atout indéniable dans plusieurs domaines sociétaux. Il serait donc avantageux pour les populations de connaître véritablement l'IA pour profiter de ses nombreux avantages. Cela est possible par une pratique orientée des médias numériques, à travers l'essor de la technologie.

Bibliographie

Anderson Alan Ross (Sous la direction de), *Pensée et Machine*, Seyssel, Les Editions Champ Vallon, collection Milieux, 1983.

Cazenave Tristan, *Intelligence artificielle : une approche ludique*, Paris, Ellipses, 2011.

Cornuéjols Antoine, Miclet Laurent, *Apprentissage Artificiel - Concepts et Algorithmes*, Paris, Eyrolles (seconde édition), 2010.

Ganascia Jean-Gabriel, *Intelligence artificielle vers une domination programmée*, Paris, Editions Le Cavalier Bleu, 2017.

Haton Jean-Paul, Haton Marie-Christine, *L'intelligence artificielle*, Paris, Presse universitaire de France, « Que Sais-Je ? », 1991.

Minsky Marvin, *La société de l'esprit*, Paris, Inter Éditions, 1988.

Mitchell Tom, *Machine Learning*, New York, McGraw Hill, 1997.

Pomian Joanna, *L'intelligence artificielle*, Paris, Presse pocket, 1988.

KANIAN-TÉRÉ N°6, décembre 2020, pp. 212-223

**USAGE DE FACEBOOK PAR LES JEUNES ABIDJANAIS : ENTRE TENDANCES
DE SPECTACULARISATION ET IMPÉRATIFS DE VIE PRIVÉE**

KOFFI Konan Gervais
Université Félix Houphouët Boigny
konange@yahoo.fr

Résumé

Facebook représente, aujourd’hui, pour de nombreux jeunes, l’espace de prédilection où s’exercent la plupart de leurs activités culturelles, informationnelles et communicationnelles. A un âge où ceux-ci sont dans une phase de construction de leur sociabilité, le rôle de ce réseau social numérique, dans un monde de plus en plus orienté vers la publicisation des interactions sociales, devient une problématique essentielle pour la recherche. Cette étude vise à analyser et à comprendre les attentes qui justifient l’exposition de soi des jeunes abidjanais sur Facebook. Elle se fonde sur les données recueillies auprès de jeunes abidjanais sondés par questionnaire et se complète par une analyse des contenus de traces numériques. Elle révèle, de façon prégnante, que les jeunes abidjanais s’exposaient sur Facebook dans une perspective de reconnaissance et d’identification sociales.

Mots-clés : spectacularisation, Facebook, vie privée, usage, communication.

Abstract

Facebook represents today for many young people, the preferred space where most of their cultural, informational and communicational activities are exerted. At an age when they are in a phase of construction of their sociability, the role of this digital social network, in an increasingly oriented world towards of social interactions, becomes an essential issue for research. This concern is discussed here in the light of practices and uses that young people in the city of Abidjan make with this social network. This study, based on a data collected from Abidjan young people surveyed by questionnaire and is completed by an analysis of the contents of digital traces. It reveals that young people in Abidjan were exposing themselves on Facebook for social cognition and identification.

Keywords : spectacularization, Facebook, privacy, uses, communication.

Introduction

Le phénomène des réseaux sociaux numériques connaît un développement si spectaculaire que tous (hommes politiques, scientifiques de tous bords, médias traditionnels, entreprises et même citoyen lambda) sont invités à en user sous peine de paraître, ouvertement ou non, comme une espèce de personne socialement déclassée.

Pour D. Cardon (2011) en effet,

En à peine quelques années, les réseaux sociaux ont conquis une place centrale dans les usages de l'internet. Le tournant est saisissant. En 2005, parmi les 10 sites à plus forte audience, on comptait encore des services de vente en ligne et de grands portails commerciaux comme eBay, Amazon, Microsoft ou AOL. Mais en 2008 ceux-ci ont disparu du classement des dix premiers sites, au profit de You Tube, Myspace, Facebook, Hi5, Wikipédia et Orkut.

A Abidjan comme partout ailleurs, la population jeune passe pour être celle pour qui l'usage du numérique comme mode privilégié de communication est devenu un fait d'une banalité sidérante (C. Balleys, 2017).

En outre, selon des études effectuées en 2017 par *We are social/Hootsuite digital¹*, la Côte d'Ivoire compte 3 millions 500 mille utilisateurs de Facebook parmi lesquels il faut dénombrer plus de 85 % de jeunes dont l'âge oscille entre 15 et 38 ans.

Analyser dans ce contexte, le phénomène nouveau de l'expansion spectaculaire de Facebook dans l'univers des jeunes de la ville d'Abidjan, renvoie inéluctablement à traquer toute la complexité de ce mode de communication dans ses relations multiformes avec la vie privée de ces derniers. Il s'agira, dans cette étude, surtout, de prétendre pénétrer les dispositifs et les enjeux variés qui fondent les jeunes abidjanais, par leurs «*pratiques informationnelles*» (Stenger T., Coutant A. 2010) à se (re)construire des usages qui privilégient, à ce point, l'exposition de soi.

De là, l'usage du concept de spectacularisation. Pour le définir, il conviendrait de retenir cette approche de Leroux Louis P., (2009, p.71) pour qui, la spectacularisation se présente comme le dévoilement, la monstration des parties intimes du corps comme le sexe, les seins, les muscles abdominaux, le bas du ventre et autres images érotiques ou scatologiques à la limite des pratiques pornographiques ou obscènes.

Autrement dit, du moment où Facebook constitue un espace immatériel de communication et qu'en conséquence, il est loisible d'y «*rencontrer*» de parfaits inconnus et d'échanger avec eux de manière complètement «*anonyme, désincarnée et synchrone*» Jauréguiberry (2000, p.136), il convient d'en faire une préoccupation de recherche compte tenu de ses rapports souvent problématiques avec la vie privée des usagers.

Les fonctionnalités qui caractérisent Facebook, en plus d'être nouvelles, sont particulièrement fascinantes pour tous. Elles le sont encore plus pour les utilisateurs plus jeunes que sont les adolescents et autres. C'est ce que semble confirmer M. Serres (2012, p.12) :

¹ - *We Are Social* est une agence créative dont le fondateur est Robin Grant. Elle a été créée en 2008 et possède son siège social à New York. Hootsuite est le leader mondial de la gestion des médias sociaux. Ces entreprises publient annuellement des rapports sur les médias sociaux et sur les tendances numériques dans le monde.

Ces enfants habitent donc le virtuel. Les sciences cognitives montrent que l'usage de la Toile, la lecture ou l'écriture au pouce des messages, la consultation de Wikipédia ou de Facebook n'excitent pas les mêmes zones corticales que l'usage du livre, de l'ardoise ou du cahier.

Cette attraction hypnotique de l'écran, ajoutée au pouvoir que ces jeunes ont de créer, dans leur interaction avec les autres, leurs contenus personnels, ouvre la porte à un investissement qui peut, parfois, être excessif.

I. APPROCHE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE

1. Positionnement Théorique

L'engouement suscité par les réseaux sociaux numériques amène à inscrire ce travail dans la théorie de la richesse des médias développée en 1984 par les chercheurs R. Daft et R. Lengel.

Pour ces auteurs, tous les moyens de communication, tous les canaux de communication sont susceptibles d'être taxés de riches ou de pauvres selon que, de l'émetteur au récepteur, l'information à transmettre est sujette à incertitude, à ambiguïté (média pauvre) ou alors, est d'une clarté sans équivoque (média riche).

S'inspirant des travaux de Daft et Lengel (1984), les chercheurs de la John Hopkins Bloomberg School of Public Health Center for Communication Programs dans leur étude intitulée : La collaboration sur les capacités en communication sanitaire, en anglais, Health Communication Capacity Collaborative HC3, ont établi, à travers des critères précis, empruntés à la théorie de la richesse des médias, un classement objectif des différents médias sur une échelle qui part des médias les plus riches vers les plus pauvres ou vice-versa (J. Bon Tempo. Skinner, 2014)

Tableau : La richesse des médias calculée selon la somme des scores obtenus pour l'ensemble des critères de richesse des médias. A chaque média est attribué un score selon sa capacité à satisfaire chaque critère.

	Aucun	0	Faible	1	Moyen	2	Élevé	3	
	Critères de richesse des médias								Score de richesse
Moyen	Variété des signaux	Variété du langage	Retour d'informations	Personnalisation	Ambiguïté	Complexité	Non-directivité		
Conversation face-à-face	3	3	3	3	3	3	3	3	21
Vidéoconférence	2	3	3	3	3	3	3	3	20
Appel téléphonique	2	2	3	3	2	2	3	3	17
Facebook	2	3	2	2	3	2	2	2	16
YouTube	2	3	1	2	3	2	2	2	15
Télévision	2	3	0	1	3	3	3	3	15
Service de messagerie multimédia (Multimedia Messaging Service)	2	2	2	2	2	2	2	2	14
Réponse vocale interactive (RVI)	2	2	1	1	2	2	2	2	12
Radio	2	2	0	1	2	2	2	2	11
Twitter	2	2	2	2	1	1	1	1	11
Documents imprimés	2	1	0	2	1	2	2	2	10
Service de messagerie SMS (Short Message Service)	1	1	2	2	1	1	1	1	9

Sources : Cadre théorique pour le choix des médias dans les Programmes de Création de la Demande, juillet 2014, p.11.

Le croisement des centres d'intérêt des jeunes utilisateurs de Facebook à Abidjan et des principaux critères identifiés par la théorie de la richesse des médias (variété des signaux, variété du langage, retour d'information, personnalisation du message, ambiguïté, complexité et non-directivité) justifient, en partie au moins, l'engouement que ceux-ci manifestent pour Facebook dans la mesure où ce média comble, à divers égards, la plupart de leurs attentes de communication.

En somme, le site de réseautage social Facebook offre toutes les commodités à travers des fonctionnalités multiples, accessibles, faciles d'utilisation, régulièrement actualisées et suffisamment réactives qui laissent une large place à la créativité juvénile. La théorie de la richesse des médias contribue, ainsi, à positionner Facebook comme un média qui exerce un effet puissant sur les jeunes, en particulier, ceux de la ville d'Abidjan.

1.2. Problématique de l'étude

Cette étude qui s'intéresse à l'investissement des jeunes d'Abidjan sur Facebook en termes d'exposition de soi pose la question suivante : quelles attentes chez les jeunes d'Abidjan est susceptible de justifier l'exposition de soi qu'ils pratiquent sur Facebook ?

Cette interrogation pose le problème de savoir si les attentes, sans doute, légitimes de reconnaissance sociale dans la vie réelle des jeunes peuvent être comblées par une exposition de soi sans discernement sur Facebook. L'objectif est, dès lors, d'analyser et de comprendre les attentes qui justifient l'exposition de soi des jeunes abidjanais sur Facebook.

L'hypothèse opérationnelle formulée dans le cadre de cette étude est que l'exposition de soi pratiquée par les jeunes abidjanais sur Facebook répond à un besoin de reconnaissance dans la mesure où le jeune utilisateur de Facebook recherche la validation de son identité par ses amis.

1.3. Approche méthodologique de l'étude

Pour permettre de mener à bien ce travail de recherche, l'on a opté pour une étude descriptive qui a vocation à être autant quantitative que qualitative. La description et l'analyse des usages et des représentations que les jeunes, en particulier ceux vivant dans la ville d'Abidjan, se font de Facebook s'appuient, avant tout, sur l'observation participante de certaines pratiques courantes en rapport avec l'usage du numérique.

Par ailleurs, comme il s'agit d'explorer une mise en visibilité qui peut être porteuse, par moments, de tensions dans cette relation « clair-obscur » (Cardon, 2008) de la vie privée et de la vie publique entretenue par Facebook, cette étude reposera sur une enquête quantitative de terrain et une analyse de contenu portant sur l'exploitation de traces numériques de profils Facebook de 10 jeunes utilisateurs actifs de 15 à 25 ans.

Observant, en effet, désormais attentivement les gestes et comportements des jeunes, d'une manière plus générale, dans divers espaces, l'on a pu voir et même pu noter qu'outre les salles de classe, les salles d'attente d'hôpitaux, les arrêts de bus et même l'intérieur..., sont autant d'opportunités offertes à ces jeunes personnes pour se connecter à une diversité de sites de réseautage parmi lesquels Facebook occupe une place de tout premier choix.

D'autre part, l'enquête quantitative a concerné 4 communes de la ville d'Abidjan : Abobo, Yopougon, Koumassi et Adjame. Ces communes, choisies pour leurs particularités propres (population, superficie, caractère cosmopolite, spécificités culturelles...) permettent d'envisager une étude sur un échantillon relativement homogène, à même d'être suffisamment représentatif de la population des jeunes de la ville d'Abidjan. Le questionnaire conçu pour cette étude comporte 20 questions se rapportant aux divers usages effectués sur Facebook ainsi que les représentations que ces jeunes entretiennent relativement à ce réseau social numérique.

Enfin, il a été procédé à l'exploitation et à l'analyse de traces numériques de profils Facebook de 10 jeunes recrutés de manière aléatoire et qui nous ont autorisés à accéder à leur profil chaque fois que demande leur était faite.

Ainsi, durant une période de 3 mois, de mai à juillet 2020, 7 à 8 fois par mois, les profils étaient scrutés pour traquer toutes les informations publiées ou reçues (messages-texte, photos, commentaires, icônes, emoji ou émoticônes) ayant liens directs avec les préoccupations de cette étude.

Les résultats successifs, tant des enquêtes quantitatives que qualitatives, laissent, en effet, apparaître une diversité de configurations d'activités. Cette situation demeure la résultante d'une réalité plus évidente qui est celle du taux important de personnes jeunes qui

entretiennent une activité effective sur Facebook. Plus de 90 % de jeunes, comme l'attestent les chiffres, sont, non seulement, propriétaires d'un ou de plusieurs profils mais aussi et surtout, y mènent des activités régulières et diversifiées. Les données recueillies permettent de distinguer dans l'ordre :

- activités diverses sur les réseaux sociaux et en particulier sur Facebook ;
- les échanges par courts messages, les chats ... ;
- les partages et téléchargements de fichiers divers ;
- les divertissements par les films et les jeux ;
- les lectures de journaux et autres magazines ;
- les achats ou ventes en lignes.

Cette diversité d'activités ainsi répertoriées, permet de construire, dans l'espace de la ville d'Abidjan, au moins sur les quatre communes qui ont servi d'échantillon à notre enquête, une base de données suffisamment riche pour alimenter nos analyses des pratiques de Facebook par les jeunes abidjanais.

2. Compétences acquises par autodidaxie

En dehors de timides expériences mises en œuvre, ici et là, à travers quelques établissements scolaires sur le territoire national, l'enseignement de l'informatique et des usages de l'Internet reste un champ inexploité, un terrain vide à combler dans les programmes scolaires en vigueur en Côte d'Ivoire. Cette réalité donne à comprendre que les usages actuels que les jeunes abidjanais font, aujourd'hui de l'Internet en général et de Facebook en particulier, relèvent de l'autoformation systématique.

La création d'un profil sur Facebook est, certes, facilitée par une interface interactive et simplifiée, mais du savoir-faire basique à la multiplicité d'usages qui accompagne l'utilisation de Facebook par les jeunes, il y a, à regarder de près, un véritable fossé.

Ce qu'il est convenu, en effet, de désigner comme des détournements d'usage constituent dans les utilisations des jeunes abidjanais, l'essentiel des activités et des pratiques sur Facebook. Et comme il a été signifié plus haut, nous notons que les chiffres, les analyses et les rapports de police trahissent un penchant clairement avéré des jeunes abidjanais pour les usages malveillants de Facebook. Cette situation est en totale contradiction avec les réponses qu'ils ont donné aux questions qui leur ont été posées pendant nos investigations. Sans nul doute, faudrait-il rechercher les raisons de cette regrettable situation dans le vide laissé par l'absence de formation de la part des structures traditionnelles d'apprentissage que sont les écoles et les universités.

L'une des conséquences de l'autodidaxie des jeunes utilisateurs de Facebook à Abidjan est l'ignorance des paramètres de confidentialité et de sécurité qui encadrent, en principe, les usages de Facebook.

Pendant sa rencontre avec cette plateforme de réseautage social, le jeune abidjanais est, en effet, soit avec un ami ou une connaissance quelconque (52,89% des personnes enquêtées), soit avec un parent (14,03 %) ou soit encore le nouvel utilisateur se familiarise seul avec

Facebook en suivant les instructions interactives de la plateforme (27,52 %). Dans tous les cas, l'on ne note aucune présence d'enseignant ni d'institution d'enseignement.

En n'utilisant que les seules ressources de son environnement immédiat, l'interactivité de la plateforme, l'intuition et / ou « l'expertise » de l'ami ou du frère, la tentation de visiter, de lire et d'accorder une quelconque attention aux paramètres de confidentialités et de sécurité, par ailleurs contraignants, n'est pas une évidence en soi.

Ces analyses sont étayées par nos investigations. Celles-ci nous indiquent, de l'aveu même des personnes interrogées, que plus de 57,80 % des jeunes disent ne rien savoir des paramètres de confidentialité et de sécurité.

Il faut, sans doute, s'inquiéter de cette réalité car la confidentialité renvoie à un principe éthique qui permet d'assurer et de s'assurer que l'information qui émane de nous ou que nous avons à manipuler n'est accessible qu'aux personnes ou aux institutions auxquelles l'accès est autorisé.

Par ricochet, la confidentialité entretient la sécurité des dites informations. Etant, en outre, donné que l'essentiel des informations manipulées sur Facebook est personnel, il est aisément d'évaluer les risques qui entourent ces différentes données si la confidentialité est mal ou pas du tout assurée.

En conclusion, les activités plurielles menées sur Facebook, par les jeunes utilisateurs à Abidjan, doivent être considérées sous l'angle de l'autodidaxie. Leurs nombreuses ressources dans ce domaine leur permettent de développer des compétences transversales dans les usages du réseau social Facebook.

Toutefois, cet enrichissement culturel et technique, au lieu de servir leur esprit d'entreprise au sens positif du terme, et de participer de la formation de personnalités créatives et inventives au service de la société, une partie importante des jeunes d'Abidjan s'est spécialisée dans la cybercriminalité.

3. Facebook et vie sociale des jeunes abidjanais

Facebook, en tant que réseau social numérique, est une réalité incontestable dans la vie quotidienne d'une grande partie des jeunes à Abidjan. Pour ces jeunes, il est difficile de vivre et de se sentir vivre en dehors des réseaux sociaux numériques. Nécessairement donc, ceux-ci introduisent de nouvelles dimensions dans les relations que ces jeunes entretiennent entre eux et surtout avec les autres. Il importe de souligner que ces jeunes, à l'instar de ceux du monde entier sont désignés sous l'appellation de « *digital native* ». Ils ont grandi avec l'internet au bout des doigts. Ils maîtrisent quasiment tout sur internet et sont toujours connectés. Instagram, Viber, Whatsapp et surtout Facebook, font partie de leur quotidien. A travers ces réseaux sociaux, les jeunes se communiquent entre amis, renforcent leurs amitiés, se divertissent, s'échangent des informations. Ce mode de vie digital est devenu chez eux la norme. Et d'ailleurs, de cette génération digitale, M. Serres (2012, p.13) dira :

Ces enfants habitent donc le virtuel. Les sciences cognitives montrent que l'usage de la Toile, la lecture ou l'écriture au pouce des messages, la consultation de Wikipédia ou de Facebook n'excitent pas les mêmes neurones ni les mêmes zones corticales que l'usage du livre, de l'ardoise ou du cahier. Ils manipulent plusieurs informations à la fois. Ils ne connaissent, ni n'intègrent, ni ne synthétisent comme nous, leurs descendants. Ils n'ont plus la même tête.

Ces analyses sont confortées par 38,62 % des jeunes interrogés à Abidjan, pour qui, Facebook est un espace de communication entièrement à part. En outre, au moins une personne sur trois estime que Facebook est, tout simplement, un monde nouveau. Facebook comme nous pouvons le constater, cristallise une diversité de représentations tant chez les jeunes que chez les adultes.

Pour nombre de jeunes abidjanais, en particulier, ceux qui découvrent la plateforme Facebook c'est-à-dire la plupart des jeunes dont l'âge est inférieur à 18 ans, Facebook est un véritable pays des merveilles. Subjugués par les fonctionnalités aussi fascinantes les unes que les autres de la plateforme, ces jeunes ont pris progressivement goût à un usage de plus en plus fréquent et de façon de plus en plus continue. Cette vie digitale a des influences considérables sur le mental de ces jeunes qui pensent qu'ils ont à prouver leur existence à tout moment et partout.

Plusieurs parmi ces jeunes estiment qu'ils ne bénéficient pas d'assez de reconnaissance de la part de leur entourage, de leurs parents et peut-être aussi de leurs amis. Ils se disent être méconnus et bien souvent négligés. A cet âge, ces jeunes disent avoir besoin de faire partie de l'actualité ambiante, et même plus, de faire cette actualité. Le besoin ainsi exprimé de publicisation rencontre fort justement une offre de publicité quasi gratuite de la part de la plateforme Facebook. Les vidéos, les messages et les photos sont publiés en temps réel. Les jeunes d'aujourd'hui en veulent toujours plus et le plus rapidement possible et ne savent parfois pas se limiter. C'est l'endroit idéal pour les jeunes cherchant à être populaires. Une photo publiée fait, en un clin d'œil, le tour du monde et rend visible auprès d'une multitude de personnes. Il faut exposer sa vie par des photos. Plus les photos sont, par exemple, sexy, plus tu récoltes des « *j'aime* » ou des « *j'adore* » qui permettent d'évaluer sa popularité et de se sentir « *star* ». D'une certaine manière, les réseaux sociaux comme Facebook exacerbent le narcissisme qui caractérise les jeunes d'une façon générale.

Or, tout ce qui se trouve sur la toile est virtuel. A force d'utilisation quotidienne, certains mêlent fiction et réalité. Faire la différence entre la réalité et le virtuel devient donc un enjeu crucial dans la mesure où ces jeunes vont se retrouver confrontés à des situations à résoudre dans un contexte tout différent de la fiction. C'est cette situation qui, en partie, inquiète les parents et surtout les enseignants : le risque de décrochage de la réalité du fait d'un usage excessif des réseaux socionumériques.

34,69 % des jeunes interrogés lors des investigations ont, en effet, admis qu'ils visitent leur(s) page(s) Facebook plusieurs fois par jour et cela sans tenir de compte particulier de l'espace dans lequel ils se trouvent. Ainsi, à la question de savoir s'ils se connectaient à leur page quand ils se trouvaient dans un lieu public (hôpital, salle de cours, véhicule de transport ou

autres,) la réponse est oui pour 34,46 % c'est-à-dire qu'un jeune sur trois visite sa page Facebook en classe, sans doute, de façon régulière.

4. Construction du profil et manipulation de l'identité déclarative

De l'attractivité du profil dépend le format des relations amicales à venir avec l'autre. D'où l'intérêt de mettre du sien pour subjuger et séduire ce dernier, afin d'en faire son « ami », en particulier, dans une demande d'amitié dans le cadre d'un lien faible.

La création d'un compte Facebook passe par trois étapes essentielles qui sont :

- Se rendre sur le lien www.facebook.com/r.php ;
- Renseigner son nom, son adresse e-mail ou son numéro de téléphone mobile, son mot de passe, sa date de naissance et son genre ;
- Cliquer sur Inscription.

Le compte Facebook ainsi créé participe de l'élaboration du profil qui raconte l'histoire de l'utilisateur. Il est, à cette étape possible de décider de ce que l'on partage en termes de centres d'intérêt, de photos et d'informations personnelles comme, par exemple, la ville d'habitation, les établissements fréquentés, etc.

C'est cette étape que Georges Fanny (2009, p. 168) appelle « identité déclarative ». C'est à cette phase que commence véritablement les diverses manipulations sur les aspects importants de l'identité de l'utilisateur. La particularité de cette identité est qu'en vertu sa propriété virtuelle, elle est façonnable à souhait. Cette opportunité est, la plupart du temps, mise à profit par le jeune utilisateur abidjanais qui peut alors changer de photos autant de fois qu'il le souhaite et surtout selon sa stratégie communicationnelle du moment.

En ce qui concerne les noms et prénoms, 69,22 % disent utiliser leur vraie identité sur leur premier compte. Ce qui laisse entendre que ces jeunes disposent, en plus d'un premier compte, de deux ou de plusieurs autres comptes avec des identités qui sont fausses.

Pour les informations personnelles en rapport avec les établissements fréquentés ou les lieux de travail ou encore les villes d'habitation, les comptes auxquels nous avons pu avoir accès nous ont permis de faire le constat, sans appel, que 90 % des informations sont fantaisistes et ne reflètent, en rien, la réalité. Ainsi, on a pu noter que la majorité des villes de naissance des enquêtés sont des villes occidentales de même les universités ou établissements scolaires d'enseignement supérieur qu'ils prétendent avoir fréquentés. Ils prétendent que ces manipulations sur les villes et les établissements scolaires ou universitaires fréquentés traduisent des rêves longtemps nourris.

5. Adeptes de l'exhibition de soi

Ils représentent, selon les données statistiques des enquêtes, moins de 30 % des jeunes abidjanais interrogés. Ils font partie des 32,69 % qui passent le plus de temps sur Facebook (plus de deux heures en moyenne par jour). Leur présence sur le réseau social se traduit par le

dévoilement plus ou moins pudique de certaines parties de leur corps que la société conçoit comme devant être cachées à la vue publique. La plupart du temps, il s'agit de demi-nudité où il est possible de voir les seins, les cuisses ou d'autres parties tout aussi intimes. Dans cette configuration, plus des 80 % des jeunes qui s'adonnent à ces pratiques sont constitués de jeunes filles dont l'âge varie de 17 jusqu'à même plus de 35 ans.

Ces publications sont souvent effectuées à partir des plages d'où nous pouvons voir ces jeunes filles dans des bikinis ou des tenues si moulantes qu'on devine aisément leurs traits les plus intimes. Il y a également des photos et des vidéos réalisées dans des bars et autres boîtes de nuit où ces jeunes se trouvent dans des positions peu commodes.

Ces comportements peuvent s'expliquer d'abord par des besoins narcissiques de plus en plus croissants chez les jeunes. Ceux-ci veulent montrer les parties de leur corps, dont ils sont eux-mêmes amoureux, à leurs « amis » dans le but d'espérer récolter le maximum de « j'aime ». Pour eux, le nombre de « j'aime » est un important indicateur de validation de cet estime de soi. D'ailleurs, pendant nos investigations, des jeunes nous ont avoué être des accrocs aux selfies et qu'ils en faisaient plusieurs fois par jour quel que soit l'endroit où ils se trouvent.

Ces comportements de mise en visibilité de soi peuvent se justifier aussi comme l'expression d'une volonté de se faire désirer pour espérer se faire draguer. L'on s'est tenu à cette analyse dans la mesure où les investigations ne sont pas parvenues à conclure à un moyen que ces jeunes utilisent à des fins de pratiques de prostitution ouverte.

Enfin, les pratiques qui consistent à s'exhiber sur Facebook (du moment où ce réseau social numérique devient un nouveau lieu de socialisation des jeunes) participent de la volonté de ces derniers de se créer une identité propre qui leur permet d'exister. Se dévoiler de façon intime sur Facebook pour en attendre diverses gratifications témoigne donc, aussi bien d'une quête de reconnaissance de la part des autres jeunes que d'un désir d'affirmation de son identité.

6. Pratiques plus mesurées sur facebook

La plus grande part des jeunes qui ont été interrogés, soit près de 55 % font un usage plus sain de Facebook. Ils sont, certes, des utilisateurs assidus des réseaux sociaux numériques mais, ils font attention aux publications et aux commentaires qu'ils y postent. Ils sont, eux aussi, en attente des mêmes gratifications, mais ils expriment autrement leur quête de reconnaissance et leur affirmation identitaire. Cette différence de stratégie est, surtout, selon les réponses recueillies lors des entretiens, portée par des convictions religieuses ou par la crainte de stigmatisation. En outre, la crainte d'être jugé négativement par l'entourage reste l'une raisons qui justifient l'utilisation prudente, en termes d'exhibition de soi, de Facebook. Les sphères sociales fréquentées par les jeunes d'Abidjan (familles, amis, voisinage ...) jouent un rôle éminemment essentiel dans l'encadrement des publications sur Facebook.

Conclusion

L'exposition de soi sur Facebook par les jeunes abidjanais demeure une réalité. Cette pratique de mise en visibilité de soi s'implémente d'abord, par l'exposition de leur identité réelle au moment où ils procèdent à la création de leur profil d'utilisateur. Ensuite, vient la mise en œuvre de ce que Georges Fanny (2009, p. 168) appelle « l'identité agissante» qui fait référence à toutes les activités menées par l'utilisateur sur sa page Facebook. A ce niveau, nous avons bien vu que les jeunes utilisateurs qui ont participé aux enquêtes, soit parce qu'ils ont confiance en Facebook, soit parce qu'ils font preuve de naïveté, publient, à longueur de journée, des informations plus ou moins personnelles sur cet espace virtuel. Toutefois, cette exposition de soi reste contenue dans les limites de l'acceptable. La plupart des jeunes utilisateurs qui, pour des raisons évidentes de peur d'être stigmatisés, évitent l'impudeur corporelle qui renvoie de façon exclusive au corps et à la sexualité. Cette dernière modalité de mise en visibilité de soi n'étant pratiquée que par très peu de jeunes à Abidjan.

Bibliographie

- Balleys, C., 2017. *Socialisation adolescente et usages du numérique. Revue de littérature*, Rapport d'étude de l'INJEP.
- Bogui, Jean-Jacques, 2010. *La cybercriminalité, menace pour le développement. Les escroqueries Internet en Côte d'Ivoire, Afrique contemporaine*, vol. 234, no. 2.
- Bon Tempo, J. Skinner (2014), *Cadre théorique pour le choix des médias, dans les programmes de création de la demande de santé*, HC3.
- Cardon, D. (2008). *Le design de la visibilité: Un essai de cartographie du web 2.0*. Réseaux, 6(6), 93-137. <https://doi.org/>
- Cardon D., 2011. *Réseaux sociaux de l'Internet, Communications*, 2011/1(n° 88).
- Fanny G., 2009. *Représentation de soi et identité numérique. Une approche sémiotique et quantitative de l'emprise culturelle du Web 2.0*, Réseaux 2009 /2 (n°154), pp. 165-193
- Jacques Perriault, (2009). *Traces numériques personnelles, incertitude et lien social*, Hermès, *La Revue* 2009/1 (n° 53), pp. 13-20.
- Jacques Piette, (2005), *Le nouvel environnement médiatique des jeunes : Quels enjeux pour l'éducation aux médias*, Recherches en communication, n°23, p.233.
- Jauréguiberry, F., *Le moi, le soi et Internet*, Sociologie et société, 32(2), p.137, doi : 10.7202/001364 Ar. consulté le 13 avril 2018 à 09h09.

- Jauréguiberry, F. (2011). *L'exposition de soi sur Internet : un souci d'être au-delà du paraître.* Dans : Nicole Aubert éd., Les tyrannies de la visibilité: Être visible pour exister ? (pp. 131-144).
- Louise Merzeau, 2009. *Présence numérique : les médiations de l'identité, Les enjeux de l'information et de la communication 2009/1* (volume 2009).
- Serres M. Serres M., (2012), *Petite poucette*, Editions Le Pommier.
- Stenger T., Coutant A., 2010. *Les réseaux sociaux numériques : des discours de promotion à la définition d'un objet et d'une méthodologie de recherche*, Hermès, Journal of Language and Communication Studies, n° 44.

KANIAN-TÉRÉ N°6, décembre 2020, pp. 224-234

L'ADDICTION AUX ECRANS CHEZ LES ADOLESCENTS A ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE

NIAMKEY Aka

Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

niakayo2@yahoo.fr

Résumé

Considérées comme de véritables outils de développement, les TIC ont été longtemps brandies comme la panacée pouvant sortir les pays africains de leur sous-développement. Aujourd'hui, loin d'avoir comblé ce fossé qui la sépare des pays dits développés, l'Afrique à tout de même réussi à s'approprier l'internet via les réseaux sociaux. Cependant, le constat dans l'usage des smartphones et autres écrans édifie plus d'un. Les jeunes abidjanais ne s'en privent pas. Ils sont intimement liés à leur objet de divertissement et d'Affirmation de soi. Ils passent le plus clair de leur temps accrochés à leurs appareils de communication et de jeu. La présente étude tente de révéler ces comportements nouveaux à la limite de l'addiction et d'analyser les logiques qui les sous-tendent.

Mots clés : addiction, adolescents, comportement, développement, éducation, médias, réseaux sociaux, TIC

Abstract

Considered as real development tools, ICTs have long been branded as the panacea that can pull African countries out of their underdevelopment. Today, far from having bridged this gap that separates it from the so-called developed countries, Africa has nevertheless managed to appropriate the Internet via the networks. social buckets. However, the observation in the use of smartphones and other screens edifies more than one. Young Abidjanis do not deprive themselves of it. They are intimately linked to their object of entertainment and assertiveness. They spend most of their time hooked up to their communication and gaming devices. The present study attempts to reveal these new behaviors at the limit of addiction and to analyze the logic behind them.

Introduction

Le fossé numérique entre le nord et le sud s'est rétréci depuis ces dix dernières années. Le développement des TIC dans des domaines tels que la médecine, l'enseignement, la recherche et le coût abordable des outils de communication (téléphone, Ipad, ordinateurs, télévision, Smartphone) ont favorisé leur appropriation dans les ménages en Côte d'Ivoire à tel point que

L'usage limité, voire le non-usage, constitue une anomalie ou le symptôme d'un manque de développement social accompagnant le progrès technologique, ce qui se

traduit dans les discours institutionnels, économiques et scientifiques par des termes très connotés comme « exclusion » ou « fracture numérique. » (Catherine Kellner, Luc Massou et Pierre Morelli, 2010)

Dans les cités urbaines, on constate une surconsommation d'écrans chez les jeunes, surtout à Abidjan. Les adolescents et les plus jeunes (de 5 à 20 ans) passent ainsi la quasi-totalité de leur temps devant les écrans. Ils sont mus, pour la plupart, par un sens aigu de la curiosité mais également par les jeux vidéo, la communication téléphonique, les chats, le téléchargement des films et de la musique. Ce contact permanent avec les TIC s'est transformé, au fil du temps, en une habitude socio culturelle qui entraîne des comportements observables de dépendance chez ces jeunes.

Nous avons décidé de mener une enquête à Abidjan, dans le quartier huppé de Cocody Angré. Que pensent les adolescents de leurs pratiques des écrans ? Quels sont les facteurs motivant ou conditionnant l'utilisation de ces outils ? Comment peut-on prévenir de tels agissements vis à vis des TIC ? Cette étude a pour objectif premier de sensibiliser les adolescents afin de prévenir l'addiction aux écrans. Peut-on à ce niveau parler de cyberaddiction ou de cyberdépendance chez ces ados ? De façon spécifique, il s'agira de connaître les opinions des jeunes sur leurs usages des écrans et d'apprécier les facteurs motivant leur comportement vis-à-vis des TIC.

I- METHODOLOGIE

Cette étude a été réalisée à partir de deux types de données provenant des enquêtes de terrains et de la recherche documentaire. Nous avons eu recours à deux outils de collecte à savoir: les entretiens semi-directifs et les questionnaires. Le choix de l'entretien semi- directif répond au souci de collecter des informations susceptibles de comprendre le comportement des adolescents, la perception qu'ils ont des écrans et saisir la motivation de leurs actes. Les questionnaires ont permis de relever les motivations réelles des jeunes face à l'usage incontrôlé des TIC.

Notre enquête a concerné 150 enfants et adolescents de 5 à 20 ans. Ces jeunes ont été organisés en quinze (15) focus groupes. Chaque groupe a vu la participation de dix (10) personnes. Les plus jeunes (de 5 à 10 ans), moins nombreux, constituaient cinq groupes de dix personnes. Ces derniers ont eu droit aux entretiens semi-directifs. Les plus âgés ont répondu à une série de questions.

A cet effet, les rubriques suivantes ont été renseignées : connaissances et opinions des jeunes sur les écrans, les facteurs contextuels de l'usage des écrans, le temps passé devant les écrans, la motivation, le type d'écran utilisé.

II- ANCORAGE THEORIQUE

Fathallah DGHMI (2018) affirme en parlant de l'avènement des TIC en Afrique :

L'approche diachronique permet de cerner les réalités et mythes accompagnant l'introduction des TIC et d'internet dans les pays du sud. En effet, les discours qui ont précédé et accompagné ces outils de communication insistent sur les chances

de rattrapage socioéconomiques et développement des pays du Sud. Le mythe d'une révolution numérique mondiale impulsant la relance des pays en développement caractérise les discours non seulement des promoteurs de ces technologies, mais également des décideurs comme l'attestent les conférences organisées sous l'égide des Nations Unies-Genève 2003 dont le slogan "Les TIC pour le développement" et Tunis en 2005 " Les TIC pour tous" ne représentent que des exemples parmi tant d'autres.

Ces discours montrent le rôle éminemment important des tics dans les pays du Sud. Cependant, leur usage devient depuis peu, sources de réelles difficultés liées certainement à un manque de discernement dans leur appropriation. C'est pourquoi, l'éducation aux médias et aux TIC des jeunes se présente comme une absolue nécessité afin de permettre à ces derniers d'avoir un esprit critique de la pratique de ces instruments. L'éducation aux médias et aux TIC produit, de ce point de vue, des connaissances pragmatiques visant le développement non seulement d'une praxis de la pensée critique chez les apprenants, mais aussi de compétences cognitives, techniques, éthiques et comportementales ancrées dans les approches critiques en communication et en éducation.

Selon Masterman (1985, p. 24),

abordée sous l'angle pédagogique, l'éducation aux médias permet aux apprenants de développer suffisamment de confiance en soi et de maturité afin d'être en mesure d'appliquer des jugements critiques sur des textes médiatiques auxquels ils seront exposés à l'avenir.

Abondant dans le même sens, Normand Landry et Joëlle Basque précisent que

L'éducation aux médias se concentre sur l'analyse, la compréhension et la réflexion critique de messages médiatiques et traite des contextes sociaux, politiques, économiques, technologiques et culturels dans lesquels ces messages sont produits, diffusés et reçus. Elle est abordée comme une « pédagogie de l'interrogation » ayant pour objectif de développer les habitudes, les compétences, et les savoirs requis à la compréhension des messages médiatiques, ainsi qu'à la production et à la navigation dans un environnement médiatique sursaturé (Macdonald, 2008).

Cette autonomie critique recherchée à l'égard des médias et des contenus médiatiques s'inscrit dans les réflexions de Paolo Freire. Il développe (2000, p. 63) une « pédagogie de l'autonomie », dont la finalité est l'émancipation individuelle et collective : « savoir qu'enseigner n'est pas transférer des connaissances, mais créer les possibilités pour sa propre production ou construction ».

Ainsi, l'éducation est considérée comme devant jouer un rôle de transformation et non de reproduction sociale. Cette transformation, selon Aristote est assujettie à l'environnement de l'individu. Il évoque en cela la théorie de la connaissance. Cette théorie met en relief la place de l'environnement qui est matière et forme dans l'acquisition de la connaissance. Selon ce philosophe grec du quatrième siècle avant Jésus-Christ, l'environnement est incontournable dans la construction de la connaissance et de la science. Aussi, la compréhension du

comportement des adolescents et de la connaissance de leurs agissements dépendent-elles fondamentalement de la connaissance de leur milieu. C'est pourquoi John Dewey (1990, p. 57) emboitant le pas aux autres, précise :

L'intérêt essentiel...du processus éducatif qui se développe , que nous le voulions ou non, est de nous amener à remarquer que la seule façon dont les adultes contrôlent consciemment le type d'éducation que reçoivent les êtres non encore parvenus à maturité consiste à contrôler l'environnement dans lequel ils agissent et partant pensent et sentent. Nous n'éduquons jamais directement, mais indirectement au moyen de l'environnement.

En tout état de cause, il s'agit à travers cette éducation, d'amener les jeunes à une prise de conscience des effets aussi bien positifs que négatifs de la pratique des TIC.

III- RESULTATS

3.1. La perception que les jeunes ont des écrans

La perception que les jeunes de Cocody Angré ont des écrans renvoie à trois éléments fondamentaux : leur connaissance, leurs opinions et leur appréciation des TIC.

Selon notre étude, 80 % des jeunes ont une connaissance très avérée des écrans et 20 % bien qu'utilisant ces outils, n'avaient aucune idée de leur appellation. Ils avaient besoin d'un peu plus d'explication. Cette enquête a permis de découvrir que ces jeunes accrochés au divertissement par les TIC, ont une appréciation très vague de l'existence des différents types d'écrans. Cependant, ils connaissent très bien ses déclinaisons : la tablette, le smartphone, l'ordinateur, la télévision et la console de jeu.

3.2. Les facteurs influençant les jeunes

On distingue les facteurs internes et les facteurs externes.

Au niveau interne, notre enquête a révélé l'état psychologique des jeunes face aux jeux vidéo : 60 % jouent pour le plaisir et 40 % pour lutter contre l'ennui. Dans ce schéma, une autre tendance se dégage ; ceux qui jouent pour gagner face à l'adversaire. Ces derniers éprouvent un réel plaisir et un soulagement profond lorsqu'ils gagnent, soit 90 %. Les 10 % restant n'éprouvent aucune émotion lorsqu'ils gagnent. On peut de ce constat affirmer que 90 % des jeunes se mettent dans un état de colère indescriptible lorsqu'ils perdent au jeu.

Au niveau externe, les jeunes sont singulièrement influencés par l'entourage et le sentiment de supériorité dans la pratique des jeux vidéo. 80 % des répondants ont affirmé avoir été fortement influencés par l'entourage, quand 12 % répondaient par la négation et 8 % doutaient de l'implication de l'environnement. Dans cette étude sur l'influence extérieure, on trouve en pole position, les parents. 68 % des jeunes révèlent la responsabilité des parents dans l'usage immodéré des écrans, 21 % pensent le contraire et 10 % pensent qu'ils sont, eux-mêmes, seuls responsables.

Dans cette étude, nous avons également voulu savoir quel était la préférence de ces jeunes entre le livre et l'écran. A ce niveau, 82 % des enquêtés ont répondu, sans équivoque, qu'ils avaient un faible pour les écrans et que les livres étaient réservés à l'école. Ils n'en avaient pas besoin pour se distraire. Cependant 18 % vont exprimer leur penchant pour les livres en dehors des écrans.

A côté des jeux vidéo qui occupent le plus clair du temps de ces jeunes, on remarque également chez nos répondants une utilisation sans limite des réseaux sociaux, singulièrement whatsapp et Facebook. Whatsapp permet aux plus jeunes (8 à 14 ans) de communiquer par messages; soit 74 % pendant que les adolescents (15 à 20 ans) se délectent de leurs propres images et de celles de leurs amis sur Facebook, soit 85 %.

3.3. Le temps d'usage et le type d'écrans

Pour ce qui est du temps consacré aux écrans par les jeunes, notre enquête a permis de savoir que 46 % d'entre eux passent plus de 6 h par jour à jouer au jeu vidéo ou à échanger avec leurs amis par messages. 33 % ont les yeux rivés sur ces outils technologiques pendant au moins 2 h de temps, tandis que 13 % des répondants ne leur réservent qu'une heure par jour.

Approfondissant cette question sur le temps d'usage des écrans, nous sommes arrivés à un résultat selon les tranches d'âges suivantes :

- Chez les jeunes de 5 à 10 ans, 45 % passent plus de 6 heures par jour avec leurs différents écrans, 30 % leur consacrent plus de 4h par jour et 25 % plus de 2 h.
- 40 % des jeunes de 11 à 14 ans manipulent 2 à 4 h par jour les écrans, pendant que 35 % leur dédient plus de 4heures et 25 % plus de 6 h.
- Chez les adolescents de 15 à 20 ans, 50 % restent en contact avec les écrans pendant 2 à 4 h de temps par jour, 35 % plus de 4h et seulement 15 % de ces jeunes ont les yeux rivés sur les ces terminaux sur une période de plus de 6 h. Soit le tableau suivant :

TEMPS D'USAGE	2 à 4 heures	4 à 6 heures	Plus de 6 heures
TRANCHE D'AGE			
05-10 ans	25 %	30 %	45 %
11-14 ans	40 %	35 %	25 %
15 -20 ans	50 %	35 %	15 %

Sources : Notre enquête

En termes du choix de l'écran utilisé, nous avons constaté que les jeunes de 05 à 10 ans et ceux de 11 à 15 ans passent le plus clair de leurs temps aussi bien avec les consoles de jeux, la télévision que la tablette. Les adolescents de 15 à 20 ans font plus usage de leur téléphone portable ou smartphone. Le choix des écrans et le temps qui leur sont consacrés se présente dans le tableau suivant :

Tranche d'âge	Ecrans	Temps d'usage		
		2 à 4 heures	4 à 6 heures	Plus de 6 heures
05-10 ans	Tablettes	50 %	30 %	20 %
	Smartphones	90 %	8 %	2 %
	Télévision	20 %	25 %	65 %
	Ordinateurs	95 %	3 %	2 %
	Console de jeux	97 %	2 %	1 %
11- 15 ans	Tablettes	35 %	55 %	20 %
	Smartphones	80 %	15 %	5 %
	Télévisions	10 %	25 %	65 %
	Ordinateurs	30 %	50 %	20 %
	Console de jeux	28 %	45 %	27 %
16 -20 ans	Tablettes	80 %	10 %	10 %
	Smartphones	10 %	25 %	65 %
	Télévisions	25 %	45 %	20 %
	Ordinateurs	25 %	50 %	25 %
	Console de jeux	30 %	40 %	30 %

3.4 Le mode d'usage des écrans

Il s'agit de déterminer le mode d'usage des écrans par les jeunes. A ce niveau, les résultats suivants ont été obtenus :

- Chez les jeunes de 05 à 10 ans, 20 % possèdent des tablettes et 70 % des smartphones (appartenant aux parents). Ils utilisent les écrans pour les jeux, regarder les vidéos, les galeries photos et écouter de la musique, soit 99 %. 1% utilise les écrans pour les programmes de télévision.
- Les jeunes de 11 à 15 ans utilisent à 35 % des tablettes et 45 % les smartphones pour les jeux, 15 % les programmes de télévision et 05 % l'ordinateur pour la recherche.
- En ce qui concerne les jeunes de 16 à 20 ans, 35 % utilisent l'ordinateur pour les jeux et les recherches, 45 % les smartphones et les tablettes pour les réseaux sociaux et les jeux et 20 % la télévision pour les films.

IV-DISCUSSION

L'usage des TIC, véritable phénomène moderne, a gagné les foyers des pays du sud. Cette situation s'est fortement amplifiée avec la diversité et l'évolution des écrans. Il y a quelques années, les chercheurs étaient unanimes pour dénoncer le fossé qui séparait les pays occidentaux de l'Afrique quant à l'usage des TIC. Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que ce fossé s'est considérablement réduit. Luc Massou et Pierre Morelli affirment à ce propos (2009, p.157) « Dans les zones urbaines de plusieurs pays d'Afrique, le développement des cyber-centres auquel on assiste témoigne d'une montée en puissance de l'internet des populations locales. »

En effet, l'avènement de l'internet en Afrique va favoriser l'usage sans modération des écrans aussi bien par les personnes âgées que les plus jeunes. La démocratisation de l'information par l'accès à l'électronique à travers ses terminaux que sont les tablettes, les smartphones et autres consoles, constituera le déclic. Dans les zones urbaines tel que Abidjan, l'usage des écrans s'impose aux populations comme une nécessité. Les jeunes ne s'en privent pas. Ils passent le plus clair de leur temps accrochés à leurs appareils. A ce niveau, on assiste à deux types d'usagers : l'usager individuel et l'usager collectif. L'usager individuel est un individu engagé dans une relation d'usage avec un objet technique dans le but d'assouvir des besoins qui lui sont propres. Quant à l'usager collectif, il se trouve engagé dans une relation avec un objet technique dans un but qui engage son être social. La dimension individuelle de l'usager n'est certes pas annihilée chez l'usager collectif mais en plus de celle-ci, des principes liés à la vie en société, à la communauté et au bien-être apparaissent.

Ces deux dimensions sont clairement identifiées dans les facteurs influençant les jeunes dans l'usage des écrans : les facteurs endogènes et les facteurs exogènes. Les facteurs endogènes sont liés à l'état psychologique de l'enfant. Il joue aux jeux vidéo pour son plaisir et pour lutter contre l'ennui. On constate également que gagner au jeu devient pour ces jeunes un défi constant. Au niveau des facteurs exogènes, les jeunes affirment qu'ils sont influencés par l'attitude des parents qui très souvent les méprennent, ne leur adressent pas la parole. Ils se sentent, dès lors, obligés de se créer une communauté virtuelle à travers les écrans. Quant aux adolescents, l'usage immoderé des smartphones à travers les réseaux sociaux est dû à la représentation qu'ils ont de leur propre image.

Cédric Fluckiger avait en 2007 distingué trois univers sociaux principaux d'appropriation par les collégiens des TIC : générationnel, familial et scolaire. Le premier univers renvoie à la spécificité d'enfants devenant adolescents ; dans cet univers, l'appropriation se fait d'abord par des relations entre pairs. Mais ce fond commun partagé n'exclut pas des processus de différenciation individuelle, l'univers familial jouant un rôle important par la transmission d'un capital plus ou moins important et par un jeu d'ajustement

Cette obsession de l'usage des écrans par les jeunes se mue au fil du temps en une sorte d'addiction. La dépendance dont ils sont l'objet les éloigne considérablement de la cellule familiale, des travaux de la maison et des exercices de l'école. Ces jeunes s'enferment ainsi dans une sorte de bulles. Ils préfèrent restés en contact avec des personnes très éloignées de leur sphère et ignorer leur environnement immédiat. Selon Dominique Wolton (2009, p.30-31) :

La communication résulte dans sa forme contemporaine de la triple révolution, des libertés humaines, des modèles démocratiques et des progrès techniques. On est aujourd'hui à la croisée des chemins. Deux autres idéologies menacent la communication. L'individualisme, c'est-à-dire la réduction de la communication à l'expression et à l'interactivité. Le communautarisme c'est-à-dire la marginalisation de la question de l'altérité, et la possibilité de s'enfermer dans les espaces virtuels.

Cet enfermement dans les espaces virtuels crée nécessairement l'emprise du temps sur les jeunes. Ce que l'on appelle la chronophagie. Si la surconsommation des écrans dans la petite enfance est dangereuse, ce n'est pas parce qu'elle entraînerait une addiction qui nécessiterait une désintoxication. Mais parce que plus les tout-petits passent de temps devant des écrans, moins ils en ont pour les activités interactives et les expériences sociales fondamentales. Le jeune enfant préfère toujours des activités partagées à un écran. Le problème se pose quand il ne trouve personne avec qui les pratiquer ! Des compétences telles que le partage, l'appréciation et le respect des autres, qui s'acquièrent dans la petite enfance au fil des échanges et des rencontres, s'en trouvent menacées.

On critique les enfants pour les heures passées devant la télévision, toujours soupçonnée de créer de l'aliénation, on ne dit rien pour les mêmes heures passées devant l'ordinateur. C'est presque l'inverse, on y voit la marque d'une certaine intelligence et ouverture d'esprit. Certain rêvent même que dès la maternelle les enfants se servent de ces outils. Pourquoi pas d'avantage de recul ? Pourquoi les crises et menaces ne sont-elles pas encore assez perçues ? (Dominique Wolton, 2009, p.44-45).

Le maniement des tablettes par les enfants de moins de cinq ans avant de savoir écrire ou de faire des phrases affecte, selon Louise Nadeau (2012), le développement de certaines caractéristiques émotionnelles, cognitives et affectives. La société canadienne de pédiatrie (2017) révèle à ce propos que des effets négatifs sont constatés dans le comportement de ces enfants : l'écran réduit la qualité et la quantité des échanges entre les parents et les enfants. La télévision nuirait à la maturité scolaire particulièrement lorsque le revenu de la famille est faible et que les parents n'ont pas une véritable autorité sur leurs enfants afin de les orienter vers des émissions beaucoup plus éducatives, même si de façon générale ces outils renferment des aspects positifs très importants. Dans la même veine, Sylvie Bourcier (2010) met en exergue l'influence des écrans sur l'enfant et leur effet sur les relations familiales et sociales dont la désocialisation, le manque d'attention des parents, le sentiment d'abandon et aussi la création de stéréotype.

En ce qui concerne l'addiction à l'usage des réseaux sociaux, les adolescents sont obnubilés par leur propre image sur le net et par la communication qu'ils entretiennent avec leur communauté virtuelle. A ce niveau, ce sont des photos de tous genres qui sont postées sur les réseaux sans tenir compte de l'exploitation que les autres pourraient en faire. Le langage est approximatif, plus proche de l'oral que de l'écrit. L'essentiel selon eux c'est d'être connectés, peu importe le temps, encore moins le langage. Ils s'informent principalement via les applications de chat, les réseaux sociaux et, parfois, les sites web des médias traditionnels et des blogues. Les informations prises ainsi sur la toile deviennent des vérités. Ces jeunes n'ont pas le temps de vérifier les sources. Elles sont « partagées » à longueur de journée. Ils deviennent, par conséquent, eux-mêmes la « source » de l'information, car ces sites et ces applications ne comportent pas d'indicateurs permettant de savoir si les informations proviennent de sources journalistiques fiables ou s'il s'agit de reportages réalisés par des amateurs, ou de désinformation.

Par ailleurs, on se rend à l'évidence, l'addiction aux écrans, comme bien d'autres formes d'addictions, résulte souvent d'une fuite du réel quand il est difficilement supportable. La distinction entre l'espace virtuel et l'espace réel n'existe pas chez eux. Ce que l'on nomme virtuel fait partie simplement de leur réalité (Louise Nadeau, 2012). La personne cyberdépendante développe un système de représentations particulier lié à sa relation à internet. Ce système à la fois totalitaire et envahissant a une forte emprise sur sa personne. Le cyberindépendant perçoit différemment les informations de la vie quotidienne et par conséquent y réagit de façon très différente. De toute évidence, la pratique exacerbée des TIC sert à dissimuler un « mal être ». « L'écran sert alors d'écran » : il permet de se protéger contre une souffrance qu'on ne maîtrise pas.

De toute évidence, afin de permettre aux plus jeunes et aux adolescents de se prémunir contre les effets pernicieux des Tic, des réseaux sociaux et des écrans, de façon générale, il est impérieux de les éduquer à l'usage optimal des médias et de l'information. En effet, l'éducation aux média et à l'information vise à développer les connaissances et les compétences des individus pour leur permettre d'utiliser avec discernement les médias de manière critique et créative tant dans la vie quotidienne que professionnelle. Cette éducation englobe la compréhension des droits de l'homme, en particulier le droit à la liberté d'expression en tant que droit de chaque individu de rechercher, recevoir et fournir des informations et exprimer des opinions ; la maîtrise des relations interculturelles ; le contrôle et la protection des données personnelles et de la vie privée ; la compréhension de l'interaction entre les communications et l'évolution de l'identité individuelle et sociale. Il s'agit, dès lors, d'amener les jeunes et les adolescents à comprendre le langage et les conventions utilisés dans le traitement de l'information et des usages sur les réseaux sociaux ; de les sensibiliser à leur manière de réagir aux contenus de l'information et à leur propension à croire ou non en une certaine information. L'éducation aux médias et à l'information (EMI) a pour rôle d'aider ces jeunes à comprendre leur propre identité : savoir ce qu'on est et ce qu'on devient et de quelle manière cette identité affecte leur comportement en matière d'information et de communication. De ce point de vue, l'intégration de l'éducation aux médias dans notre système éducatif s'impose comme une nécessité. Du primaire au supérieur en passant par le secondaire, elle doit être une discipline à part entière. Elle permettra ainsi de développer chez les apprenants :

L'habileté à analyser des arguments, à juger de la crédibilité des sources, à distinguer des éléments et à les regrouper en fonction de la présence d'éléments communs, à reconnaître les inconsistances logiques dans un raisonnement, à inférer, à déduire, à formuler des hypothèses et conclusions, à déterminer la force d'un argument, à reconnaître les erreurs et à détecter les biais, à résumer et à synthétiser. (Piette, J. 2006)

Savoir distinguer l'information vraie de la mauvaise information sera l'objectif à atteindre. Ils pourront, de ce point de vue, faire la différence entre la « désinformation », la « mésinformation » et l'« information malveillante ». Ils devront savoir que la « désinformation » est une fausse information dont la personne qui est à l'origine connaît la fausseté. Il s'agit d'un mensonge intentionnel, délibéré. La « mésinformation » en revanche

est une fausse information dont l'auteur croit vraie. Quant à « l'information malveillante », elle est une information basée sur des faits réels, mais utilisée pour nuire à une personne, à une organisation ou à un pays. En tout état de cause, l'éducation aux médias et à l'information se présente comme un outil dont l'objectif est d'utiliser à bon escient et de façon utilitaire les écrans. A cette fin, l'adolescent acquiert des habiletés cognitives et développe des habiletés métacognitives liées à la pensée critique à l'égard des médias.

Conclusion

Cette étude montre l'omniprésence des écrans dans la vie aussi bien des plus jeunes que des adolescents. Ce constat achève de nous édifier sur la nature des usages qu'ils en font. Aussi passent-ils de la manipulation des tablettes aux smartphones en passant par la télévision et les jeux vidéo. Si les plus jeunes s'essaient à la manette pour des compétitions virtuelles, les plus âgés utilisent constamment les réseaux sociaux à la recherche de nouvelles informations. L'internet est aussi pour les adolescents, le lieu de l'affirmation de soi. Si cette relation avec les TIC, dès le premier âge, développe certains caractères, il faut craindre qu'elle ne devienne, chez ces jeunes, une sorte d'addiction. C'est pourquoi, l'éducation aux médias et aux technologies de l'information et de la communication s'avère plus que nécessaire.

En effet, les écrans tels que utilisés, montrent qu'il est impérieux de renforcer l'éducation des jeunes afin de leur permettre de s'approprier les effets positifs de l'usage de cette technologie. Des séances de formation pourraient être initiées. Ces formations consisteraient en une connaissance des dispositifs techniques et à un apprentissage de l'usage positif de l'internet afin d'en tirer des bénéfices réels, car nul ne peut nier l'importance du jeu dans l'éducation des enfants. En outre, l'apprentissage via l'internet et les jeux vidéo sont importants dans le processus d'humanisation des plus jeunes. Il est essentiel dans la gestion des émotions, dans l'acquisition de compétences et dans l'entraînement cérébral.

Bibliographie

BOURCIER Sylvie, 2008, *L'agressivité chez l'enfant de 0 à 5 ans*. Montréal, Québec : Éditions du CHU Sainte-Justine.

DAGHMI Fathallah (Dir.), 2018, *Art, médias et engagement. Actions citoyennes et soulèvements arabes*. Paris : L'Harmattan, Coll. « Communication et civilisation ».

DEWEY John, 1990, Démocratie et éducation, Paris, Armand Colin.

FLUCKIGER Cédric, 2007, *L'appropriation des TIC par les collégiens dans les sphères familiaires et scolaires*, Education, École normale supérieure de Cachan - ENS Cachan.

FREIRE Paulo, 2000, La pédagogie de l'autonomie, Toulouse, Eres.

MASSOU Luc et MORELLI Pierre, 2010, *Des usages limités des tics chez des professionnels de l'Éducation et du conseil dans le social*, Lorraine, Presses universitaires de Lorraine.

MASTERMAN Len, 1984, *L'éducation aux médias*, Paris, Unesco.

MASTERMAN Len, 1985, *L'éducation aux médias dans l'Europe des années 90, un guide pour les enseignants*. (Mariet F. : coll.). Strasbourg: Conseil de l'Europe.

NADEAU Louise, 2012, « Préface », in *La dépendance aux jeux vidéo et à l'Internet*, in Lucia Romo, Stéphanie Bioulac, Laurence Kern et Grégory Michel (dir.), Paris, Dunod, p. 11-14.

NORMAND Landry et Basque Joëlle, 2015, *L'éducation aux médias : contributions, pratiques et perspectives de recherche en sciences de la communication*. Communiquer, revue de communication sociale et publique n°15, 47-63.

PIETTE Jacques, 2006, « La démarche d'enseignement en éducation aux média ». *Revue Vie pédagogique*. No. 140.

Société Canadienne de pédiatrie, 2017, *Le temps d'écran et les jeunes enfants : promouvoir la santé et le développement dans un monde numérique*, Ottawa.

WOLTON Dominique, 2009, *Informer n'est pas communiquer*, Paris, CNRS Éd., coll. Débats.

Sciences de l'Education

KANIAN-TÉRÉ N°6, décembre 2020, pp. 236-258

**COLLABORATION DU TRIO PARENT-ADMINISTRATION SCOLAIRE-ELEVE ET
TYPES DE STRATEGIES FAMILIALES DANS LA REUSSITE SCOLAIRE DES
ADOLESCENTS : CAS DE DEUX ETABLISSEMENTS SECONDAIRES DE LA
VILLE DE MAN (COTE D'IVOIRE)**

AGOSSOU Kouakou Mathias
Université de Man/Côte d'Ivoire
agossouakm@yahoo.fr

Résumé

Cette étude vise à analyser la relation entre différentes stratégies familiales ouvertes entre parent, administration scolaire et élève dans la réussite scolaire des adolescents. Un échantillon constitué de 300 élèves dont 150 dans un établissement privé et 150 dans un établissement public a été déterminé. Les résultats quantitatifs issus des analyses statistiques montrent qu'une étroite collaboration parent, administration scolaire et élève participe efficacement à la réussite scolaire des adolescents quel que soit le niveau et la catégorie socioprofessionnelle des parents. En revanche, le degré d'efficacité des stratégies d'encadrement adoptées par les parents d'élèves a une incidence décisive sur leurs performances scolaires. Le succès des élèves est donc tributaire d'un ensemble de paramètres, d'attitude des parents que nous avons désignés sous le vocable de stratégie. Il est primordial de les renforcer et de les traiter avec délicatesse, tant les conséquences conduisent à l'abandon des études.

Mots-clés : Collaboration parent administration scolaire élève-Types de stratégies familiales-Réussite scolaire des adolescents

**COLLABORATION OF THE PARENT-SCHOOL ADMINISTRATION-STUDENT
TRIO AND TYPES OF FAMILY STRATEGIES IN THE ACADEMIC SUCCESS OF
ADOLESCENTS : THE CASE OF TWO SECONDARY ESTABLISHMENTS IN
THE CITY OF MAN (CÔTE D'IVOIRE)**

Abstract

This study aims to analyze the relationship between different open family strategies between parent, school administration and student in the academic success of adolescents. A sample of 300 students, 150 of whom were in a private school and 150 in a public school, was determined. The quantitative results from the statistical analyzes show that close collaboration between parent, school administration and pupil effectively contributes to the academic success of adolescents regardless of the level and socio-professional category of the parents. On the other hand, the degree of effectiveness of the supervision strategies adopted by the parents of pupils has a decisive impact on their academic performance. The success of the students is therefore dependent on a set of parameters, the attitude of the parents which we have designated under the term of strategy. It is essential to strengthen them and treat them with delicacy, as the consequences lead to the abandonment of studies.

Keywords: Parent school administration student collaboration-Types of family strategies-Adolescent school success

I-Introduction : Quelques repères théoriques

La question de la réussite scolaire comme celle de l'échec scolaire, a toujours constituée l'une des préoccupations majeurs des acteurs et partenaires du système éducatif ainsi que des chercheurs en sciences de l'éducation et de la formation (Boudon, 1973 ; Bourdieu, 1966 et 1985 ; Bourdieu et Passeron, 1970 ; Semiti, 1979 ; Dedy et Tapé, 1981 ; Avi, 1983 ; Bamba, 2003 ; Bouchard et Plante, 2000, 2002 et 2003 et Baba, 2005). Dans le souci de rechercher les déterminants de la réussite scolaire et donc de lutter contre l'échec à l'école, nombreux de travaux ont situé la responsabilité de la famille au premier plan. En effet, en tant que premier milieu par excellence de l'éducation, la cellule familiale peut contribuer à l'amélioration des résultats scolaires et donc à la réussite lorsque toutes les conditions affectives, sociales et économiques sont réunies ; et surtout lorsque les parents s'engagent fermement à mettre en place un procédé pour l'aboutissement heureux des études de leurs enfants. C'est dans ce contexte que plusieurs études ont porté sur la contribution de la famille au succès scolaire (Bernstein, 1975 ; Ekué et Eboua, 1995 ; Mamadou et Sangaré, 1995 ; Dibyet al. 2002 ; Bernard, 2003 et 2004 ; Dagba, 2004 ; Lobom, 2005 et Barahinduka, 2010). De 1961 à 2015, de nombreuses rencontres au plus haut niveau ont été consacrées à l'avenir et à l'essor des systèmes éducatifs en Afrique : Addis-Abeba (1961), Abidjan (1964), Nairobi (1968), Lagos (1976), Harare (1982), Dakar (1991), Durban (1998), Dar Es Salam (2002) etc. Depuis, les décideurs n'ont cessé de soutenir que l'enseignement et la formation doivent jouer un rôle primordial dans l'essor de leurs jeunes nations (Unicef, Pnud, Unesco et Bird, 1990 ; Unesco, 2000). De nos jours encore, face aux nombreux défis posés au monde, il semble que l'Afrique, elle aussi, devra compter avec l'éducation qui, selon Ocde (2007 : 35), « ... joue un rôle de plus en plus central dans la réussite des nations et des personnes » en général et dans leur développement économique, social et culturel en particulier. Ce rôle de l'éducation suppose sans doute que les objectifs du système soient atteints, et par conséquent, que les résultats des apprenants, tels que ceux aux différents examens nationaux, soient satisfaisants, a fortiori ceux de l'école élémentaire considérée par Bernard (2004) comme le socle de l'éducation pour tous. Une éducation de qualité est selon, Unesco (2004) une priorité. Sa réalisation, telle que semblent le suggérer les enquêtes internationales, nécessite qu'au-delà des indicateurs de niveau de performance des apprenants, l'on s'intéresse à l'exploration du contexte scolaire proprement dit pour tenter d'appréhender ses composantes. Les institutions internationales telles que la Banque mondiale, l'Unesco, l'Unicef, etc. consacrent à l'éducation et à la qualité des conférences (Unicef, Pnud, Unesco et Bird, 1990), des forums (Unesco, 2000), pour aider les pays les moins avancés à analyser qualitativement et quantitativement leurs potentiels éducatifs. En Afrique, des bilans récents (Bernard, Simon, et Vianou, 2005 ; Confemen, 1999 ; Confemen et Men, 2007 ; Unesco, 2007 ; Bressoux, 1994, 2000, 2001, 2004 et 2008 ; Bressoux et Dessus, 2003 et Verspoor, 2005) font état de progrès considérables du point de vue de l'accès à l'éducation depuis Abidjan 2000 ; cependant, les systèmes éducatifs africains sont caractérisés par des acquis d'apprentissage relativement insuffisants et inégaux et leur efficacité demeure particulièrement faible (Unesco, 2007). Sur le plan international, les performances

des élèves au Pasec 2007 placent la Côte d'Ivoire en position moyenne au regard de ses pairs francophones au seuil moyen de 40 % de bonnes réponses dans deux domaines d'apprentissages que sont le français et les mathématiques tout au moins dans les deux niveaux d'enseignement testés (deuxième et cinquième année). En termes d'évolution dans le temps (1996-2007), l'analyse des données relatives à la distribution des scores indique que le niveau d'acquisitions des élèves n'a pas significativement changé ces dix dernières années en Côte d'Ivoire (Confemen et Men, 2007). Si les résultats actuels en termes d'accès, de rétention, d'achèvement, de résultat et de performance etc. sont relativement bien décrits, la recherche d'explication devra elle aussi être d'avantage au centre des préoccupations. Les enquêtes internationales sur les acquis ont montré, pour leur part, des performances scolaires insuffisantes (Confemen, 1999 ; Confemen et Men, 2007 ; Unesco, 2004 ; 2007). Plusieurs résultats de recherches en éducation tendent à montrer que le milieu d'origine des apprenants intervient pour une partie non négligeable dans la réussite et les échecs observés. Les recherches sur les facteurs explicatifs de l'insuffisance des performances scolaires ont amené les chercheurs, non convaincus des paradigmes en usage dans les pays favorisés, à se pencher sur le cas des pays sous-développés. Ils soutiennent que c'est avant tout au niveau local de l'école et de la classe que se créent les plus grandes différences dans les acquisitions des apprenants (Bernard et al. 2005). Parmi ces travaux, retenons ceux de Bastin et Roosen (1992), Behaghel et Coustère (1999), Berthelemy (2002), Bascia et Fredua-kwarteng (2008) etc. Ces études ont montré que plus le pays est pauvre, grande est l'influence de l'école et des enseignants sur les rendements scolaires plus que le statut socio-économique et les facteurs non scolaires. De nombreuses initiatives ont été conçues et mises en œuvre, en vue de permettre aux enfants Ivoiriens d'accéder à une éducation de base efficace et de qualité. Cependant, selon le Ministère de l'Éducation de Côte d'Ivoire (2003), la réalité du Système éducatif Ivoirien semble offrir un visage qui corrobore l'esprit de ces nombreuses initiatives. En ce sens, les données sur les performances globales des élèves aux tests de français, mathématiques et vie courante (Unesco-Unicef, 2000), attestent de la faiblesse et des écarts importants des niveaux scolaires des apprenants dans le cycle primaire. Cette tendance de l'insuffisance de performance corrobore celle mise en évidence par les résultats des élèves Ivoiriens à diverses évaluations (Confemen, 1999 ; 2003 ; 2005 ; Confemen et Men, 2007). De tels résultats laissent entrevoir que l'idéal d'une acquisition de base solide qui prépare les élèves à la poursuite et à la réussite des études, suscite des inquiétudes (Cherkaoui, 1979 ; Crahay 1997 ; Danielle, 2001 ; Brossard, 2003). Cette étude, d'un intérêt certains nous permet d'aborder les problèmes récurrents et actuels de la hantise de l'échec scolaire et des voies et moyens utilisés par les parents d'élèves pour faire échapper leurs progénitures des griffes de ce fléau vécu comme un drame. Car nous ne sommes pas, sans savoir que tout le monde ne réussit pas à l'école. Mais, cela ne veut pas dire que personnes ne réussit. Comment alors les parents se « démêlent »-ils pour que leurs enfants fassent parti du lot des élus, des heureux rescapés ? Le constat, est que le phénomène de la réussite ou de l'échec scolaire a certes, été abordé mais beaucoup plus sous l'angle psychologique et également surtout en rapport avec l'élève, avec l'apprenant. Il n'a souvent pas été question de savoir la collaboration avec l'administration scolaire en rapport avec l'environnement sur son rendement. Autrement dit, on ne s'est pas souvent interrogé sur la mentalité, les valeurs défendues par les parents, les moyens qu'ils mettent à la disposition de leurs enfants c'est-à-dire le soutien affectif et matériel en rapport avec l'administration scolaire,

qu'ils leur apportent et qui conditionnent leurs résultats scolaires. D'où la préoccupation suivante : Comment les élèves peuvent-ils obtenir de meilleurs rendements alors qu'ils sont confrontés à des problèmes existentiels énormes et qu'ils vivent dans l'angoisse permanente due à l'incertitude du lendemain ? Quels sont les niveaux de responsabilité des parents d'élèves en collaboration avec l'administration scolaire dans le succès de leurs enfants ? Pourquoi l'action des parents d'élèves, de l'administration scolaire et de l'élève lui-même sont-elles déterminantes dans la réussite scolaire de ceux-ci ? Quel rôle jouent les origines sociales, les couches sociales et les appartenances sociales dans la réussite scolaire ? Comment maximiser les effets induits de l'action des parents d'élèves et de l'administration scolaire dans le succès de leurs enfants ? L'objectif de l'étude est d'identifier les rapports d'interdépendance entre les stratégies familiales des parents et la réussite scolaire dans la ville de Man afin, d'en maximiser les contributions à la réussite scolaire. De façons spécifiques, il s'agit de faire une typologie des stratégies utilisées par les parents d'élèves dans le but d'aider leurs enfants à réussir à l'école ; examiner les différents facteurs déterminants dans le choix de ces stratégies ; déterminer les indicateurs sociaux liés aux stratégies des parents d'élèves qui interviennent dans la réussite scolaire ; rechercher le degré d'impact de la participation dynamique des parents d'élèves à la vie scolaire sur le succès à l'école et enfin faire des propositions pour une plus grande implication des parents dans la vie scolaire de leurs enfants. Cela constitue la problématique de cette étude. L'hypothèse qui se dégage est la suivante : la collaboration entre parent, administration scolaire et élève et la participation dynamique de chaque famille à la vie scolaire de son enfant est la condition nécessaire de la réussite scolaire. Quelle est la méthodologie de l'étude ?

II-Méthodologie

II-1-Site et participants à l'étude

L'étude a pour cadre les établissements secondaires de la ville de Man, parmi lesquels nous avons sélectionné un Lycée public (le Lycée Jacquet de Man) et un Collège privé laïc (Collège Gueu Pascal de Man). Ce choix d'une part, pour comparer les conditions de travail dans ces deux types d'établissements et voir si les familles des élèves qui fréquentent dans l'un ou l'autre de ces types d'établissements ont les mêmes attitudes et réactions face à la scolarité de leurs enfants. En nous situant, dans le cadre de la réussite scolaire, en l'occurrence le travail dans le Lycée Jacquet et le Collège Gueu Pascal, la population de référence est l'ensemble des élèves des deux cycles du secondaire de la 6^{ème} à la Terminale ayant obtenu une moyenne annuelle d'au moins 12 (supérieure ou égale à 12 de moyenne). Ce choix de 12 comme moyenne d'excellence minimum retenue pour l'étude, s'explique par le fait que dans nos Lycées et Collèges, les mentions et les prix sont décernés aux élèves ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 12. L'effectif global de cette population est la somme des effectifs des élèves de ces deux établissements scolaires qui ont obtenu au moins 12 de moyenne au cours de l'année scolaire 2018-2019. Nous avons choisi la taille de l'échantillon sur la base d'un échantillonnage à sondage aléatoire. L'échantillon représentatif des critères de réussites scolaire et la participation des parents d'élèves que nous avons choisi, est constitué de 300 élèves de la population de référence dont 150 dans le privé et 150 dans le public. Nous avons

sélectionné ces 300 individus sur la base des listes de classe de l'année scolaire 2018-2019 à partir desquels nous avons établi une liste exhaustive de toute la population accessible, puis nous avons procédé à un tirage à l'aide d'une table de nombre aléatoire.

II-2-Instruments de collecte des données

Pour mener cette étude, nous avons fait usage de trois techniques de recueil de données : la recherche documentaire, l'entretien et le questionnaire. La recherche documentaire vise la consultation de documents qui peuvent nous éclairer dans le cadre du travail. Il s'agit des rapports de fin d'année scolaire qui couvrent la période d'investigation. L'entretien s'est fait avec les responsables des établissements dont les élèves ont été enquêtés et les responsables des associations de parents d'élèves. Les clauses de l'entretien nous ont beaucoup plus servi dans l'élaboration des suggestions et recommandations. L'enquête par questionnaires a été déterminante dans le travail. Il porte sur le cadre socioprofessionnel des parents, la collaboration parents/élèves, la collaboration parentale/école et les Conditions d'apprentissage en nous appuyant sur le modèle de Barch (2015). Il a développé le « Composite Student-Teacher Relationship Instrument (CSTRI) à la suite d'une synthèse de douze instruments utilisés pour mesurer les relations entre enseignants et étudiants. Les 170 items du questionnaire explorent les 10 dimensions suivantes : aide offerte par l'enseignant, recours aux punitions, engagement, autonomie et support, bienveillance (care), être compréhensif, être approchable, expérience affective, recherche d'appuis sociaux et dépendance émotionnelle. Les analyses de contenu ont permis d'extraire trois variables latentes à partir de l'ensemble des items. La première variable latente concerne les perceptions qu'ont les élèves de l'enseignant. La seconde renvoie aux perceptions de soi des élèves. Tandis que la troisième variable latente couvre les comportements interpersonnels. Cet instrument est ancré dans la théorie sociocognitive de la structure des schémas relationnels de Baldwin (1992).

II-3-Méthodes d'analyse des données

En vue d'une meilleure lecture des données que nous avons collectées, nous nous sommes appuyés sur la méthode quantitative ou mathématique. Elle a consisté à établir des relations statistiques entre les différentes variables de l'étude et ceux, en rapport avec les hypothèses précédemment émises. C'est dire que les données, seront chiffrées et présentées dans des tableaux à double entré en tenant compte des modalités des variables pour mieux tester les hypothèses formulées. Ces tableaux vont présenter dans chaque cas, les effectifs et les taux ou pourcentage de l'intervention des parents dans la vie scolaire de leurs enfants. Quels sont les résultats obtenus ?

III-Résultats

Les résultats ont pour sources, l'enquête par questionnaire et l'entretien réalisé durant l'année scolaire 2018-2019. Ils portent sur les quatre points suivants: le cadre socioprofessionnel des parents ; collaboration parentale/élèves ; collaboration parentale/école et les conditions d'apprentissage.

III-1-Cadre socioprofessionnel des parents

Tableau n°1 : type de lieu de résidence des élèves

Etablissements scolaires / Lieu de résidence	Lycée Jacquet de Man		Collège Gueu Pascal de Man		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Chez les parents	56	37,33	62	41,33	118	39,33
Chez un tuteur	50	33,33	48	32	98	32,66
Dans un foyer	12	08	07	04,66	19	06,33
Chez soi	32	21,33	33	22	65	21,66
Total	150	99,99	150	99,99	300	99,98

Source : enquête réalisée durant l'année scolaire 2018-2019

A la lecture de ce tableau, on constate que parmi les enquêtés du Lycée Jacquet, 56 vivent chez leurs parents, 50 chez les tuteurs, 12 dans un foyer et 32 qui louent eux-mêmes leur maison, soit respectivement 37,33 % ; 33,33 % ; 08 % et 21,33 %. Quant à ceux du Collège Gueu Pascal, 62 (41,33 %) sont en famille, et ils constituent la frange la plus importante. Ils sont suivis par ceux vivant chez des tuteurs avec 32 % c'est-à-dire (48 élèves). Viennent ensuite les 33 vivants chez eux-mêmes et constituent 22 % des enquêtés. Le taux le plus faible est celui des élèves vivant dans des foyers ou à l'internat avec 04,66 % soit 07 élèves sur les 150 interrogés. Lorsque nous considérons l'ensemble des résultats, nous constatons que la majorité des élèves c'est-à-dire 118 (39,33 %) des élèves qui réussissent habitent en famille. Mais le tableau révèle aussi, que l'écart entre le taux des élèves vivant en famille et ceux vivant chez un tuteur n'est pas très grand. Cette marge est de 06,67 (20) élèves qui constituent cet écart. Autrement dit 98 élèves (32,66 %) des enquêtés vivent avec des tuteurs tandis que, comme nous l'avons souligné plus haut 39,33 % (118) élèves habitent avec leurs parents. Ensuite sur les 300 enquêtés, 66 louent eux-mêmes leur maison, et constituent 21,66 % des élèves interrogés. Enfin une infime partie des élèves vit dans un foyer, ils sont 19 sur 300, et font 06,33 %.

Tableau n°2 : niveau d'instruction des parents

Etablissements scolaires / Niveau d'instruction	Lycée Jacquet de Man		Collège Gueu Pascal de Man		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Supérieur	48	32	46	26,66	91	30,33
Secondaire	31	20,66	41	27,33	72	24
Primaire	36	24	37	24,66	73	24,33
Sans niveau	35	23,33	29	19,33	67	21,66
Total	150	99,99	150	99,99	300	99,98

Source : enquête réalisée durant l'année scolaire 2018-2019

Les résultats fournis dans ce tableau, soulignent que sur 150 élèves du Lycée Jacquet ayant répondu au questionnaire, les parents de 32 % ont fait des études supérieure, 24 % ont leurs

parents de niveau d'étude primaire, et les parents de 23,33 % sont sans niveau. La dernière catégorie des parents est celle ayant le niveau de l'enseignement secondaire, constituent 20,66 % des élèves enquêtés. Concernant les élèves du Collège Gueu Pascal, on découvre que les parents ayant un niveau supérieur sont majoritaires. Ils revendentiquent 28,66 % de l'effectif. Ils sont secondés par ceux ayant le niveau secondaire avec 27,33 %. Viennent ensuite les parents d'élèves ayant le niveau d'étude primaire et les sans niveaux avec respectivement 24,66 % et 19,33 %. Lorsque nous considérons l'ensemble des enquêtés, tant du Lycée que privé nous constatons que les parents de 30,33 % de ceux-ci ont un niveau d'instruction supérieur car ils sont diplômés d'université ou de grandes écoles de formations. Ceux qui ont le niveau d'instruction secondaire et primaire sont à égalité avec 24 % chacun. Le plus bas des pourcentages est celui des élèves de parents sans niveau, qui s'élèvent à 21,33 % soit un effectif de 64 individus. Aussi, ressort-il d'une observation plus attentive de ces résultats, que 163 sur 300 enquêtés ont des parents au niveau d'instruction élevé. Autrement dit 54,33 % des parents des élèves qui réussissent scolairement sont instruits.

Tableau n°3 : catégorie socioprofessionnelle des parents

Etablissements scolaires / Catégorie socioprofessionnelle	Lycée Jacquet de Man		Collège Gueu Pascal de Man		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Haut cadre	13	08,66	13	08,66	23	08,66
Cadre moyen	43	28,66	42	28	85	28,33
Autres	94	62,66	95	63,33	189	63
Total	150	98,99	150	99,99	300	99,98

Source : enquête réalisée durant l'année scolaire 2018-2019

Ce tableau, récapitule les catégories socio professionnelles des parents des enquêtés, révèle que ces élèves pour une forte majorité proviennent de couches sociales peu favorisées. En effet, concernant les élèves du Lycée Jacquet, 62,66 % des parents appartiennent à la catégorie des fonctions d'exécution, ou exerce des métiers non catégorisés par la fonction publique c'est-à-dire dans le secteur informel, ou encore sont des retraités, sont sans professions. La catégorie qui vient juste après dépasse à peine le tiers du pourcentage précédent. Les cadres moyens ne sont en effet que 43 ce qui fait 28,66 %. Et enfin les hauts cadres occupent la dernière place avec 8,66 %. Ce pourcentage de 08,66 % de parents d'élèves cadres supérieurs c'est-à-dire ceux exerçant les fonctions de conception, de direction, de supervision tels les enseignants d'université, les médecins, les magistrats, les ingénieurs etc. On observe chez les parents des élèves du Lycée Jacquet est le même que celui des parents des élèves interrogés au Collège Gueu Pascal. Les cadres moyens eux aussi, ne représentent que 28 % alors que les parents exerçant dans l'informel, les planteurs et retraités représentent 63,33 % des parents des élèves constituent l'échantillon du Collège Gueu Pascal. Il ressort donc de façon générale, que 60 % des parents de ces élèves qui ont de bons résultats scolaires exercent des métiers peu valorisés dans la société. 28,33 % sont cadres moyens et 8,66 % cadre supérieurs.

III-2-Collaboration parents/élèves

Tableau n°4 : présence de discussion

Etablissements scolaires / Présence de Discussion	Lycée Jacquet de Man		Collège Gueu Pascal de Man		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Oui	140	93,33	147	98	267	95,66
Non	10	06,66	03	02	13	04,33
Total	150	99,99	150	100	300	99,99

Source : enquête réalisée durant l'année scolaire 2018-2019

Ce tableau révèle que la quasi-totalité des parents des élèves constituant l'échantillon au Lycée Jacquet et au Collège Gueu Pascal (93,33 % et 98 %) opte pour l'encadrement et la stimulation par la persuasion en discutant avec leurs enfants et en les soutenant moralement, les mettant ainsi en confiance. Il existe tout de même cette minorité : 6,66 % au lycée jacquet, 02 % au Collège Gueu Pascal qui n'adhère pas encore à ce modèle. Au total, les parents de 95,66 % des bons élèves du Lycée Jacquet et du Collège Gueu Pascal discutent avec leurs enfants de leurs études contre 04,33 % qui le ne font pas.

Tableau n°5 : présence de menaces en cas de mauvais résultats

Etablissements scolaires / Présence de Menaces en cas de mauvais résultats	Lycée Jacquet de Man		Collège Gueu Pascal de Man		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Oui	77	51,33	110	73,33	187	62,33
Non	73	48,66	40	26,66	113	37,66
Total	150	99,99	150	99,99	300	99,99

Source : enquête réalisée durant l'année scolaire 2018-2019

Ce tableau révèle qu'au Lycée Jacquet, 51,33 % des élèves interrogés sont menacés par leurs parents en cas d'insuccès, contre 48,66 % qui ne le sont pas. Au Collège Gueu Pascal, 73,33 % des parents menacent leurs enfants en cas de mauvais rendements contre 26,66 qui ne le font pas. Au total, 62,33 % réagissent violemment lorsque leurs progénitures ne leur donnent pas satisfaction à l'école par contre, 37,66 % ne réagissent pas ainsi.

III-3-Collaboration parentale/école

Tableau n°6 : fréquence des rencontres parents-administration

Etablissements scolaires / Fréquence des rencontres Parents-Administration	Lycée Jacquet de Man		Collège Gueu Pascal de Man		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Régulièrement	06	04	05	03,33	11	03,66
Quelques fois	24	16	29	19,33	53	17,66
Rarement	41	27,33	15	10	56	18,66
Jamais	79	52,66	101	67,33	180	60
Total	150	98,99	150	99,99	300	99,98

Source : enquête réalisée durant l'année scolaire 2018-2019

La préoccupation est voir le degré de collaboration entre les parents d'élèves et les encadreurs de ces enfants, nous permet de découvrir que 52,66 % des parents des élèves interrogés au Lycée Jacquet ne rencontrent jamais des professeurs et éducateurs. 27,33 % le font rarement, quand 16 % quelques fois vont s'informer sur le travail de leurs enfants : seulement 04 % de ces parents d'élèves collaborent réellement avec le personnel qui assure l'instruction et l'éducation de leurs enfants. Ce constat est le même que nous faisons avec ceux du Collège Gueu Pascal. En effet, là c'est jusqu'à 67,66 % qui n'ont jamais rencontré les enseignants et personnel d'encadrement de leurs enfants. Ils sont suivis en importance par les 19,33 % qui le font quelques fois, puis viennent les 10 % qui le font rarement. 03,33 % seulement sont régulièrement en contact avec les animateurs des établissements que fréquentent leurs enfants. La tendance est donc la même dans ces deux établissements.

III-4-Conditions d'apprentissage

Tableau n°7 : opinion des élèves sur leur établissement

Etablissements scolaires / Opinion des élèves sur leur établissement	Lycée Jacquet de Man		Collège Gueu Pascal de Man		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Oui	95	63,33	135	90	230	76,66
Non	55	36,66	15	10	70	23,33
Total	150	99,99	150	100	300	99,99

Source : enquête réalisée durant l'année scolaire 2018-2019

Ce tableau, on observe que 63,33 % des élèves interrogés au Lycée Jacquet pensent fréquenter un établissement de notoriété ; 36,66 % n'adhèrent pas à cette position. Cette tendance est la même que nous observons avec les enquêtés du Collège Gueu Pascal. En effet, ils sont 90 % à penser être dans un établissement d'excellence, quand au 10 % restant, ils considèrent le Collège Gueu Pascal comme un établissement ordinaire. Au total, sur les 300 élèves qui

connaissent de bons rendements interrogés 76,66 % ont une vision positive de leur école, tandis que les 23,33 % restant ne partage pas cet avis.

Tableau n° 8 : niveau de mise à la disposition des élèves des fournitures scolaire

Etablissements scolaires / Niveau de Mise à la disposition des élèves des fournitures scolaire	Lycée Jacquet de Man		Collège Gueu Pascal de Man		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Possédant des équipements scolaires	92	61,33	93	62	185	61,66
Ne possédant pas des équipements scolaires	58	38,66	57	38	115	38,33
Total	150	99,99	150	100	300	99,99

Source : enquête réalisée durant l'année scolaire 2018-2019

En considérant les résultats qu'affiche ce tableau, le degré de possessions par les élèves des fournitures scolaires, nous pouvons avancer qu'aussi bien au Lycée Jacquet qu'au Collège Gueu Pascal, la grande majorité des élèves détient les documents nécessaires à l'apprentissage. En effet, au Lycée Jacquet, 61,33 % des élèves concernés possèdent les outils indispensables aux études, et au Collège Gueu Pascal nous comptabilisons 62 %. Il apparaît donc que le taux d'élèves ayant de bons rendements malgré la possession approximative et dérisoires des fournitures scolaires est de 38,66 % au Lycée Jacquet et de 38 % au Collège Gueu Pascal. Sur l'ensemble des deux types d'établissements, les proportions de possession des fournitures ne diffèrent pas fondamentalement de ce que nous venons d'évoquer.

Tableau n° 9 : niveau d'encadrement extrascolaire

Etablissements scolaires / Niveau d'encadrement extrascolaire	Lycée Jaquet de Man		Collège Gueu Pascal de Man		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Elèves encadrés	78	52	103	68,66	181	60,32
Elèves non encadrés	72	48	47	31,33	119	39,66
Total	150	99,99	150	99,99	300	99,98

Source : enquête réalisée durant l'année scolaire 2018-2019

Ce tableau permet de découvrir les résultats suivant quant à l'encadrement extrascolaire ou non des élèves sélectionnés. Nous lisons que 52 % parmi les élèves sélectionnés du Lycée Jacquet et 68,66 % parmi ceux du Collège Gueu Pascal sont soit directement encadrée par leurs parents soit indirectement par le truchement d'un répétiteur. Quant à ceux qui ne bénéficient pas de cet apport, ils constituent les 48 % et les 31,33 % des échantillons respectivement considérés au Lycée Jacquet et au Collège Gueu Pascal. Mais la tendance dominante est celle des élèves

bénéficiant d'un encadrement extrascolaire 60,32 % contre 33,66 % d'élèves non suivis à la maison.

Tableau n° 10 : suivi du travail scolaire par les parents

Etablissements scolaires / Suivi du travail scolaire par les parents	Lycée Jaquet de Man		Collège Gueu Pascal de Man		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Elèves suivi par les parents	73	48,66	113	75,38	186	62
Elèves non suivi par les parents	77	51,38	37	24,66	114	38
Total	150	99,99	150	99,99	300	100

Source : enquête réalisée durant l'année scolaire 2018-2019

Les élèves que nous avons soumis au questionnaire font l'objet de la part de leur parent d'un suivi régulier et strict concernant leur travail scolaire. (62 % d'élèves constamment suivis pour 38 % laissés à eux-mêmes). Mais pris de manière séparée, on constate que les élèves du Lycée Jacquet le sont moins, car la proportion n'étant que de 48,66 % alors qu'au Collège Gueu Pascal c'est 75,33 % de l'effectif dont les rendements, les notes sont surveillés par les parents. Cela conduit à observer que 51,33 % des parents des élèves enquêtés du Lycée Jacquet ne sont très regardant sur les notes de leurs enfants. Au Collège Gueu Pascal cela n'est le fait que de 24,66 % des parents concernés.

IV. Discussion, conclusion et esquisses de solution

Les résultats auxquels nous sommes parvenus tendent à confirmer les hypothèses de l'étude. Ainsi, les résultats montrent qu'il y a pour l'élève d'évoluer dans un cadre socio familial propice aux études. Autrement dit, nous avons pu découvrir que plus les parents d'élèves offrent à leurs enfants un environnement motivant, plus ils réussissent à l'école. Ces résultats sont similaires à ceux de Bernstein (1975), Ekué et Eboua (1995), Mamadou et Sangaré (1995), Diby, et al. (2002), Bernard (2003 et 2004), Dagba (2004), Lobom (2005) et Barahinduka (2010). En effet, le constat nous est donné de faire, c'est que concernant les élèves du Lycée Jacquet, la majorité de ceux qui réussissent vivent chez leurs parents (37,33 %). Ceci s'explique par le fait qu'en famille, les enfants bénéficient d'un encadrement adéquat et serein, donc plus propice aux études parce qu'en général, les enfants vivant en famille sont à l'abri de certaines angoisses dues aux difficultés existentielles. Celles liées à la nutrition, à l'hébergement. En plus de cela, ces élèves bénéficient de l'amour familial. En importance numérique suivent les élèves vivant chez des tuteurs. Leur succès s'explique par le fait qu'ils bénéficient approximativement des mêmes conditions de vie que ceux qui résident chez leurs parents. Car, ces tuteurs sont pour la plupart des grands frères, des oncles en un mot des membres de la famille élargie. Ensuite, nous avons les élèves vivant chez eux-mêmes : ils constituent 21,33 %. Les parents, préfèrent quelques fois louer des maisons à leurs enfants pour leur assurer une relative et les mettre à l'abri des travaux domestiques exigées d'eux par certains tuteurs. Encore là, les parents mettent à la disposition de leurs enfants certaines

commodités. Le taux le plus faible est celui des élèves vivant dans un foyer. Cela, s'explique par le fait que ces parents ont une conception dépréciative de ces foyers. Pour eux, la promiscuité entre les pensionnaires et la légèreté dans l'encadrement, la surveillance dans ces établissements ne leur inspire guère confiance. Même si la tendance est la même, notons quelques disparités au niveau des taux des élèves résidant dans l'un ou l'autre des types de résidence. Nous remarquons en effet qu'au Collège Gueu Pascal c'est 41,33 % des élèves qui connaissent la réussite qui vivent en famille, tandis que 32 % ont pour hôtes des tuteurs, et que les parents de 22 % de ces élèves interrogés préfèrent leur louer des maisons. Le plus bas taux qui s'élève à 04,66 % est celui de ceux dont les parents ont confié l'hébergement à des foyers. Mais nous estimons que la motivation de ces parents d'élèves fussent-ils inscrits dans un établissement privé est la même. Quant au très faible taux de ces élèves dans les foyers, cela peut s'expliquer par le fait que ces élèves n'étant pas orientés mais volontairement inscrits par leurs parents, ces derniers s'assurent de la possibilité d'offrir des conditions de logement adéquates à leurs enfants avant de décider de les inscrire dans une ville. Nous pouvons alors dans l'ensemble dire que le lieu d'habitation ayant une incidence sur le rendement scolaire de l'élève, les parents d'élèves, conscient de cette réalité choisissent d'offrir plus de chance de succès à leurs enfants en prenant soins de leur trouver un cadre de vie propice aux études. C'est donc, la raison pour laquelle nous remarquons dans ce résultat mettant en évidence le taux de réussite scolaire et le lieu d'habitation que 71,99 % des élèves qui réussissent habitent en famille et que 21,66 % habitent chez eux. Les parents d'élèves choisissent alors en grande majorité comme stratégie d'accompagnement de l'élève vers la réussite, l'accès à un cadre motivant. C'est que soutiennent ces auteurs Semiti (1979), Dedy et Tapé (1981), Avi (1983) ; Bamba, (2003) et particulièrement Baba (2005 p.30) en ces termes : « Vivre en famille est mieux indiqué pour réussir à l'école. Les enfants en famille bénéficient d'une quiétude et d'une certaine assurance qui sont des éléments essentiels pour les études ».

En ce qui concerne le niveau d'instruction des parents d'élèves, ce résultat nous révèle que tant au niveau du Lycée Jacquet (55,66 %) qu'au niveau du Collège Gueu Pascal (55,99 %), la majorité des parents d'élèves sont instruits. En effet sur l'ensemble 54,33 % des parents de ces élèves qui connaissent le succès à l'école sont instruits, ayant pour 30,33 % fait des études supérieures, et pour 24 % le niveau secondaire. Ce facteur, peut être déterminant dans la réussite des élèves car, les parents sont à même de déceler les difficultés scolaires de leurs enfants, et de suivre ces élèves, de les épauler afin de les conduire à la réussite. Les jeunes ayant pour cadre de référence privilégiée leur environnement immédiat, le cadre familial, le niveau d'instruction des parents peut constituer une source de motivation. Voulant être aussi, érudit que leurs parents. Ces élèves n'ont d'autres choix que de se mettre à l'ouvrage, d'étudier avec acharnement. Mais, ce résultat met également en exergue le fait qu'une partie non négligeable des parents d'élèves ayant un rendement positif est soit illettré (21,33 %), soit n'a qu'une instruction approximative, limitée au cycle primaire de l'enseignement général (24,33 %). Cela nous fait un total de 45,66 % de parents pas suffisamment instruits. Cependant, leurs enfants font partie du lot de ceux qui réussissent à l'école. Nous pouvons expliquer cette réussite certes, par l'existence de potentialité, d'aptitude naturelle chez ces élèves, mais nous pensons surtout que la véritable motivation de ces élèves vient de leur désir de surmonter ce qu'on pourrait percevoir comme un handicap, c'est-à-dire l'illettrisme de leurs parents. Ils

désirent avoir une situation différente, mais meilleure que celle de leurs parents. Et la relative insuffisance de la différence entre le taux des parents instruits et ceux qui ne le sont pas, (09,67 %) vient ici, attirer notre attention sur un fait, celui selon lequel les origines sociales, mieux le degré d'instruction des parents ne justifient pas toujours leurs rendements positifs. Autrement dit, si 45,66 % des élèves qui réussissent sont illettrés, cela veut dire que quel que soit le niveau d'instruction de leurs parents, les élèves peuvent connaître le succès. Ces résultats sont en phase avec les conclusions des travaux de Cherkaoui (1979), Crahay (1997), Danielle, (2001) et Brossard (2003). Pour ce qui est de la catégorie socioprofessionnelle des parents, à la lecture de ce résultat nous instruisant sur les catégories socioprofessionnelles des parents de nos enquêtés, ce qui attire en premier l'attention, c'est l'uniformité des résultats, des réponses obtenues tant chez les élèves du Lycée Jacquet que chez ceux du Collège Gueu Pascal. Dans la catégorie haut cadre, le taux de 8,66 % est identique chez les ars moyens, la marge différentielle est de 0,66 % (28,66 % / 28 %), quand, dans la catégorie autre, la différence est de 6,67 % (63,33 % / 62,66 %). Le second constat que nous faisons, c'est que plus des deux tiers des parents des élèves qui réussissent appartiennent à des catégories socioprofessionnelles peu valorisées parce que dépréciées par la société. En effet, 63 % des parents d'élèves, ont des fonctions d'exécution, ou sont dans le secteur informel ou encore sont sans profession. Ce constat nous conduit à la réflexion suivante : si ces élèves d'origine sociale défavorisée excellent en classe, c'est parce qu'ils ont conscience des difficultés du monde du travail aujourd'hui. La rareté du travail exige des demandeurs d'emploi, des connaissances pointues et des diplômes. Aussi, les élèves issus des milieux moins favorisés et défavorisés prennent conscience qu'il est possible de changer de statut socioprofessionnel et se mettent sérieusement au travail. Cette simple conviction les stimule et leur permet d'obtenir des résultats honorables. Quant aux cadres supérieurs dont les enfants réunissent, ils ne représentent que 8,66 % de l'effectif général. Le succès de ces élèves s'explique par le fait qu'ils veulent se hisser au même niveau social que leurs parents, et bénéficier des mêmes prérogatives liées à cette catégorie, avantage dont ils sont témoins.

Mais, notons surtout l'action des parents, qui encouragent leurs enfants à demeurer dans le même milieu qu'eux, et les élèves, dans l'intention de pouvoir jouir de la même aisance que leurs parents, font les efforts indispensables à cela. Nous pouvons alors conclure qu'au vu de cette interprétation de ce résultat, la catégorie socioprofessionnelle des parents d'élèves joue pour une grande part dans leur réussite scolaire et particulièrement celle de Lobom (2005). Elle soutient: «En ce qui concerne les élèves issus des catégories socioprofessionnelles élevées, ils envisagent de suivre des filières d'études longues pour aboutir à des professions valorisées et ainsi appartenir à la même catégorie socioprofessionnelle que les parents ». Notons cependant, que l'appartenance à une classe sociale défavorisée n'est pas moins stimulante. Une grande identité entre le statut socioéconomique du père et celui des enfants s'observe pour des catégories dites valorisées et une identité moins grande pour les catégories dites modestes. Tout ce qui précède est entériné par la position de Boudon (1979) qui suit : «L'intérêt subjectif qui s'attache pour un individu à atteindre une position de niveau donné (s'il s'agit d'un adolescent) dépend du statut social de la famille », et nous permet par la même occasion de constater la validité de l'hypothèse mettant en évidence la dépendance de la réussite scolaire du cadre socio familial. En ce qui concerne la relation parents / élèves et le succès de l'élève, elle est aussi

vérifiée par nos résultats. Nos travaux sont vérifiés par celui d'Assié (2005) en ces termes : « Les élèves suivis ont les meilleurs scores en termes de performances scolaires. Cela justifie justement pourquoi le recours aux répétiteurs constitue l'une des stratégies plus utilisées par les parents pour faire réussir leurs enfants ». Aussi, à la préoccupation de savoir si les parents d'élèves discutent avec leurs enfants de leurs études et leur prodiguent des conseils dans ce cadre, nous constatons au vue des résultats, une homogénéité des attitudes de ces parents dont les enfants sont excellents en classe, aussi bien au Lycée Jacquet qu'au Collège Gueu Pascal. Nous découvrons en effet, que dans l'ensemble c'est la quasi-totalité de ces parents (95,66 %) qui préfèrent traiter avec délicatesse leurs enfants élèves. Ces parents en effets entreprennent d'échanger avec leurs enfants sur les questions se rapportant à leurs études. Nous pensons que cela peut établir une relation de confiance entre le parent et l'élève, ce qui aura pour corollaire de mettre l'élève dans des dispositions lui permettant de révéler ses difficultés scolaires, ou ses attentes à ces parents. Cette attitude des parents d'élèves peut être interprétée comme une stratégie pour rentabiliser leur investissement, celui injecté dans les frais de scolarité et autres divers. Alors, le parent d'élève partageant avec ces informations et son désir de le voir réussir, motive ainsi l'enfant à mieux travailler à l'école. Il ressort donc de cette analyse que la qualité des relations entre le parent d'élève contribue à rendre l'élève performant, c'est-à-dire concourt à sa réussite scolaire (Bernard et al. 2005 ; Confemen, 1999 ; Confemen et Men, 2007 ; Unesco, 2007 ; Bressoux, 1994, 2000, 2001, 2004 et 2008 ; Bressoux et Dessus, 2003 et Verspoor, 2005). Pour ce qui est des réactions des parents d'élèves face aux insuccès de leurs enfants. Nous constatons à la lecture des résultats mettant en exergue les relations des parents d'élèves face aux insuccès de leurs enfants, que la majorité des parents réagissent désagréablement (62,33 %) de l'ensemble des parents des élèves enquêtés menacent leurs enfants en cas d'échec. Mais notons que, lorsque nous prenons les résultats de l'enquête par établissement, on remarque une nette différence. On découvre en effet que 73,33 % des parents des élèves interrogés au Collège Gueu Pascal procèdent, par la menace pour motiver leurs enfants, c'est 51,33 % de ceux du Lycée Jacquet qui optent cette solution. Cette attitude peut s'expliquer d'une part chez les parents des élèves du Collège Gueu Pascal par le sentiment du non rentabilisation des charges d'éducation par leurs enfants. Car, ces parents déboursent pour les frais de scolarité de leurs enfants des sommes relativement faramineuses pour la majorité des ménages et familles. Quant aux parents dont les enfants fréquentent le Lycée Jacquet, un établissement public, le coût de l'éducation et de l'entretien de l'élève n'est pas le même que celui précédemment évoqué, dû à la relative ou supposé gratuité de l'école. Mais l'interprétation que nous pourrons d'autre part donner à cette réaction de ces parents, aussi bien des élèves du Collège Gueu Pascal que du Lycée Jacquet, c'est qu'ils pensent que l'austérité dans l'éducation famille peut aider à obtenir de bons résultats. Nous pouvons alors expliquer la réussite de ces élèves comme catalysée par la crainte du châtiment, de la sanction. Ils travaillent alors bien parce qu'ils ont peur du courroux certain de leurs parents et de la sanction que cela va susciter. Créer la hantise de l'échec chez l'élève constitue alors une stratégie pour certains parents pour stimuler leurs enfants à d'avantage s'investir dans l'apprentissage et les faire réussir. Il importe cependant, de faire remarquer que l'écart entre le nombre de parents d'élèves choisissant de terroriser les enfants et ceux qui optent pour le rejet de la menace est faible, si nous considérons les parents des élèves interrogés au Collège Gueu Pascal. Cet écart est en effet de 2,67 % cela peut signifier qu'une frange assez importante des parents dont les enfants

réussissent sont conscient qu'il existe bien d'autres stratégies pour faire réussir les élèves. Il s'agit par exemple ici pour eux d'utiliser la motivation par la récompense.

Du suivi du travail scolaire de l'élève par son parent, ce résultat nous permet de dire que les parents de 62 % des élèves interrogés contrôlent régulièrement le travail scolaire de leurs enfants. Par ce suivi constant, ces parents d'élèves pensent pouvoir aider leurs enfants à demeurer régulier dans le travail, et ainsi réussir à l'école. L'élève, ayant à l'esprit qu'à n'importe quels moments et pas, seulement en fin de trimestre ou en fin d'année, ces parents peuvent demander à voir ses notes aux devoirs et interrogations, ses cahiers de cours et d'exercice, il travaille avec abnégation et sérieux. Le suivi régulier de l'élève est donc une stratégie qui ne doit pas être négligée par les parents d'élèves. Mais malheureusement, nous remarquons que seulement 48,66 % des élèves du Lycée Jacquet interrogés subissent ce contrôle. Les parents des 51,33 % autres n'y ont pas de recours pour exiger de leurs enfants la constance dans l'effort. Ceci, peut s'expliquer par leur absence physique, c'est-à-dire qu'il s'agit pour la plus part d'élèves vivants dans des foyers, ou vivants seuls chez eux-mêmes. Cela nous conduit à affirmer que si malgré ce que nous pouvons considérer comme un handicap, ces élèves s'en sortent, ils auraient produit de meilleurs résultats si leur travail faisait l'objet d'un suivi régulier de la part de leurs parents. A l'encontre de ce que nous observons au Lycée Jacquet, les tendances sont complètement différentes avec les élèves du Collège Gueu Pascal. Nous réalisons que parmi eux, c'est 75,33 % dont le travail fait régulièrement l'objet de contrôle. Cette attitude de ces parents d'élève s'explique par le fait qu'ils ont constamment à l'esprit le coût de la formation de leurs enfants, qu'ils tiennent absolument à rentabiliser. De même, pour le degré de collaboration parents d'élèves/enseignants, les résultats de nos travaux nous conduisent aux observations selon lesquelles très peu de parents d'élèves collaborent avec le personnel qui encadre leurs enfants à l'école. Nous relevons par exemple que sur les 300 élèves interrogés, seulement 3,66 % ont leurs parents qui rencontrent leurs enseignants et éducateurs, et qu'en tout seul 40 % des parents réussissent à l'école ont au moins une fois eu le souci de visiter les encadreurs de leurs enfants. Quant aux 60 % restant, jamais ils n'ont perçu l'intérêt qu'il ya à se rendre dans l'établissement fréquenté par leurs enfants. Nous constatons là un abandon par les parents, de l'éducation de leurs enfants entre les mains des enseignants et éducateurs. Ces parents pensent que l'école seule peut, et doit tout faire. Le paradoxe c'est que ces parents démissionnaires attendent, exigent même des encadreurs et de leurs enfants des résultats excellents, et manifestent leur mécontentement lorsque ce n'est pas le cas, en menaçant leurs enfants. Au vu de leurs résultats, nous pouvons affirmer que malgré la démission de leurs parents, ces élèves déjà enregistrent la réussite à l'école. Mais, nous pensons que ces résultats auraient été encore meilleurs si les parents d'élèves collaboraient effectivement et franchement avec les enseignants. En ce qui concerne les conditions d'apprentissage, il résulte de nos investigations que la majorité des élèves aux bons résultats scolaires interrogés estiment fréquenter des établissements de grande notoriété. Au Collège Gueu Pascal c'est 63,33 % des élèves enquêtés qui pensent ainsi et 90 % au Lycée Jacquet. Ce sentiment de ces élèves, en discutant avec eux peut être justifié par diverses raisons. Ils sont d'abord et avant tout satisfaits de la qualité de l'environnement, du cadre d'étude que leur offrent les établissements qu'ils fréquentent. Nous pouvons dire au vue de ces résultats, et l'entretien que nous avons eu avec certains parents, qu'ils interviennent dans l'orientation de

leurs enfants afin qu'ils soient admis au lycée Jacquet. Pour ceux fréquentant le Collège Gueu Pascal, leurs parents ont choisi de les y inscrire, bien que cela soit coûteux. Nous pouvons ici parler de « l'effet établissement » qui est le fait que des élèves se surpassent dans l'effort parce que fréquentant dans un établissement de notoriété. Ces élèves travaillent bien pour ne pas se faire exclure, décevoir leurs parents et se retrouver dans des écoles de catégorie inférieure. Il apparaît comme une évidence que si ces élèves réussissent, c'est pour entre autres raisons parce qu'ils sont inscrits dans des établissements d'excellence, et les parents les y inscrivent alors à dessin. Cette stratégie s'avère payante. Pour l'achat de fourniture par les parents d'élèves, l'enquête nous permet d'affirmer que les élèves interrogés réussissent parce que leurs parents, quelque soient leur catégorie sociale, mettent à la disposition de leurs enfants l'essentiel des fournitures scolaires. Ce résultat portant sur cette question nous révèle que 61,66 % des élèves qui réussissent ont les documents indispensables à leur participation efficiente au cours, les ouvrages leur permettant de s'exercer à la préparer les contrôles de connaissances dans des conditions acceptables. Nous pouvons alors dire, que les parents d'élèves, conscient de la grande utilité des fournitures scolaires, les mettent à leur disposition afin d'améliorer leur condition d'apprentissage et par ricochet de garantir, ou tout au moins d'augmenter leur chance de réussite. Les parents d'élèves, agissant ainsi, participent au succès de leurs enfants. Pour l'encadrement extrascolaire, en considérant les résultats on pourrait affirmer que l'encadrement extrascolaire des élèves justifie pour une grande part leurs résultats scolaires. Ils sont effet, 60,32 % des élèves qui réussissent, qui bénéficient d'un encadrement extrascolaire. Notons cependant, que d'un type d'établissement à un autre, le taux d'élève encadré varie profondément. Nous avons par exemple, 52 % d'élèves encadrés au Lycée Jacquet pour 68,66 au Collège Gueu Pascal. Cela signifie que les parents dont les enfants sont dans un établissement privé, ont le plus recours au service des répétiteurs ou professeurs de maisons pour aider leurs enfants à réussir. Et si, c'est le cas, c'est d'abord parce que même si pour quelques-uns de ces élèves, ils sont inscrits dans un établissement privé car leurs parents préfèrent l'encadrement dans le privé laïc ou confessionnel au détriment de celui offert par les écoles publiques que ces parents jugent léger et approximatif. Pour la grande majorité, c'est parce qu'ils n'ont pu franchir avec succès le seuil de cycle secondaire, c'est-à-dire le concours d'entrée en sixième. Leurs parents conscients de leurs difficultés et lacunes d'apprentissage, leur imposent un suivi de proximité et personnalisé en dehors des heures officielles de cours, à domicile. La remarque que nous faisons, c'est que cet encadrement extrascolaire porte ses fruits, car, comme nous l'avons dit plus haut, 68,66 % des élèves qui produisent de bons résultats sont suivis à domicile. Un autre fait que nous ne pouvons passer sous silence, c'est le constat que concernant les élèves interrogés au Lycée Jacquet, l'écart entre les pourcentages des élèves qui réussissent parce que bénéficiant d'un encadrement extrascolaire et celui de ceux qui n'en bénéficient pas est très faible. Cet écart est de 04 %. Cette faiblesse observée au niveau de l'écart entre les élèves encadrés (78) et les élèves non encadrés (72) nous inspire l'observation suivante : même si l'encadrement extrascolaire améliore considérablement le rendement scolaire de l'élève, reconnaissons que tous les élèves qui réussissent à l'école ne passent pas nécessairement entre les mains bienfaitrices des répétiteurs ou encore ne participent pas à des cours de renforcement. Certains élèves qui réussissent à l'école se contentent des cours dispensés en classe et des révisions solitaires ou de quelques exercices traités avec des camarades de classe. Mais, retenons que si, sur l'ensemble des enquêtés, 60,32 % des élèves

suivent des cours de renforcements ou travaillent avec un répétiteur, c'est que les parents aujourd'hui sont convaincus du caractère inestimable et indubitable de l'apport de l'encadrement extrascolaire à la réussite scolaire de leurs enfants. Nous comprenons alors, pourquoi le phénomène des répétiteurs, des cours de renforcement et de préparation aux examens et concours tend à devenir un phénomène de mode, de société et presque incontournable en Côte d'Ivoire. Les parents en tous cas, ne privent pas leurs enfants de cet avantage. Ces travaux vont dans le même sens que celui de Bih (1997). Car les résultats de ses travaux montrent que la plupart des parents d'élèves qui s'intéressaient au travail scolaire et à la réussite de leurs enfants s'évertuent à les encadrer ou à les faire en cadrer à domicile quelque soient leurs conditions socioéconomique. Quant au lien entre le statut des établissements et la réussite scolaire, nos travaux ont révélé que les parents d'élèves s'évertuent à faire intégrer leurs enfants dans des écoles de renommée incontestée. Cette idée, nous la partageons avec les conclusions des travaux de Bernard, Simon, et Vianou (2005), Bastin et Roosen (1992), de Behaghel et Coustère (1999), de Berthelemy (2002), de Bascia et Fredua-kwarteng (2008) et particulièrement celui Semiti (1980), qui affirme que : « Les familles soucieuses de voir réussir leurs enfants avec brio dans le secondaire luttent pour l'accès de leurs enfants dans les Lycées où la probabilité du succès est plus assurée ». Il apparaît donc comme une évidence que les parents, ayant pris conscience de ce que les pédagogues en général appellent « l'effet établissement » ils se ruent en grande nombre vers les écoles de notoriété. Cela revient à dire qu'au nombre des stratégies utilisées par les parents d'élèves, il ne faut pas minimiser les effets classe et les effets établissements. Pour ce qui est de la significativité du lien d'interdépendance entre la collaboration des parents d'élèves et la réussite scolaire, nous constatons qu'elle n'est pas établie. En effet, nos travaux révèlent que les parents d'élèves ne collaborent pas franchement avec les animateurs de l'école. Ils ne se rendent pratiquement jamais pour la plupart dans l'école fréquentée par leurs enfants. C'est le même constat que font également Boudon (1973), Bourdieu (1966 et 1985), Bourdieu et Passeron (1970), Semiti, (1979), Dedy et G. Tapé (1981), Avi (1983), Bouchard et Plante, (2000, 2002 et 2003), Baba, (2005). Et plus particulièrement O. Bamba (2005) dans ses études, révèle par exemple que : « Les tâches éducatives des enseignants ne sont pas soutenues par les parents d'élèves, dans la mesure où les comités des parents d'élèves alliés aux établissements ne s'intéressent qu'aux choses financières, c'est à dire qu'ils ne sont présents qu'à la rentrée lors des inscriptions et disparaissent par la suite. Les élèves consultés, soutiennent que leurs parents ne s'intéressent qu'à leurs bulletins de notes, et ne se rendent pas dans leurs écoles même lorsqu'ils sont convoqués. Ils chargent souvent des personnes extérieures à la famille de répondre à ces convocations ». Il apparaît donc évident que les parents d'élèves négligent les rapports qui doivent exister entre eux et les enseignants, peut-être par ignorance, car pour eux l'école peut tout faire. Au vu de cette totale démission des parents d'élèves nous ne pouvons affirmer que l'hypothèse n'est pas confirmée ; elle est plutôt infirmée. Mais, dans les travaux de Bamba (2005), il révèle que : « Les enseignants reconnaissent aujourd'hui que tous les élèves ne sont pas honnêtes et ils ne voient pas ces relations comme pouvant les aider dans leur travail, mais plutôt comme des moyens pour leurs enseignants de révéler à leurs parents leurs mauvais comportements à l'école. C'est pourquoi, toutes les convocations qui sont destinées aux parents d'élèves par le biais des élèves ne leur parviennent pas ».

Nous venons d'identifier les diverses stratégies utilisées par les parents d'élèves afin d'aider leurs enfants à réussir à l'école. Il va être question de faire des propositions en vue de pallier les difficultés qui favorisent ou accentuent les déperditions scolaires. Nous allons pour ce faire cibler les attitudes défavorables des parents d'élèves et leur trouver un remède, tout en respectant le plan de l'analyse synthétique des résultats de l'étude. D'abord, au niveau du cadre socio familial, nos résultats on le sait ont montré que vivre en famille est mieux indiqué pour réussir à l'école. Cette pensée se vérifie par le fait que la majorité des enfants qui connaissent le succès à l'école résident chez leurs parents. C'est la raison pour laquelle il importe que les parents tiennent compte de la situation géographique des établissements fréquentent leurs enfants et s'arrangent pour ne pas en être trop éloignés afin de n'avoir pas à recourir à des tuteurs ou des foyers pour élèves. Ensuite, l'Etat doit également développer une politique d'affectation et d'orientation dans les établissements proches des lieux de résidence des parents des élèves. On pourrait aussi, proposer la réouverture des internats, sinon décentraliser les établissements d'excellence ou créer des classes d'excellence dans chaque école. On pourrait aussi demander aux parents d'être un peu plus regardant sur les fiches d'orientation des enfants afin qu'ils évitent des choix fantaisistes et suicidaires. Il doit être entrepris par l'Etat ou des Organisation Non Gouvernementales des campagnes radio diffusées et télévisées ou des séminaires de formation et d'information des parents d'élève sur la psychologie de l'enfant, c'est-à-dire sur les comportements que pourraient avoir leurs enfants, étant donné qu'ils sont adolescents et qu'à ce stade de développement, l'enfant a tendance à se révolter contre eux et par conséquent, la meilleure chose n'est pas de le réprimander mais de discuter avec lui. En somme, il s'agit en fait de donner aux parents d'élèves des informations sur les différents stades de développement d'une personne et leurs caractéristiques, afin qu'ils arrivent à bien canaliser leurs enfants, évitant une éducation répressive ou libertaire au profit d'une approche plus souples. Aussi, en ce qui concerne les relations familles/école, les enseignants interviewés pensent que les relations qu'ils entretiennent avec les parents, si elles sont franches et qu'elles commencent tôt, contribueraient à la socialisation de l'enfant et à le canaliser dans la voie du succès scolaire. Les parents d'élèves se doivent pour ce faire, de s'impliquer d'avantage dans le processus de formation de leurs enfants. Et pour les y conduire, les administrations des établissements doivent par exemple organiser un planning de rencontre avec les parents d'élèves à la fin de chaque trimestre pour ensemble en faire le bilan, ou organiser des journées portes ouvertes afin de les encourager à visiter les écoles. Au cours de ces rencontres de travail et de formation les parents doivent émerger pour signifier leur présence, aussi, celui qui sera présent à toutes les rencontres de l'année se verra récompensé. Le parent qui voit cet effort des enseignants sera attiré de plus en plus pour les rencontres dans la mesure où cette récompense allégerait quelque peu ses dépenses à la rentrée scolaire. L'école, avec l'aide des partenaires externes telles que les maisons d'édition, peut organiser à la veille des congés scolaires, des activités récréatives et de récompense au cours desquelles les élèves les plus méritant seront récompensés. Il importe d'associer l'implication des parents d'élèves à l'organisation de telles activités et que la présence des parents soit obligatoire. Ainsi, ils se verront contraint de suivre le travail de leurs enfants, de les encourager à bien travailler pour qu'ils soient aussi parmi les primés. Au demeurant, il est impératif que la mission des comités de gestion soit revue, afin qu'elle ne s'intéresse pas uniquement aux finances, mais s'impliquent véritablement dans la gestion quotidienne des problèmes de l'école, en tant que partenaire privilégié. Pour

l'encadrement extrascolaire, comme nous avons pu malheureusement le constater en interviewant certains parents d'élèves, ils considèrent que l'aide où le suivi de leur enfant doit venir d'ailleurs et non d'eux même. Pour eux, une fois qu'ils ont mis l'enfant à l'école, l'éducation est l'affaire des enseignants, leur action se limite à l'apport financier et c'est tout. Or, cela ne doit se passer ainsi. Le parent d'élève en effet, doit se présenter comme un véritable partenaire de l'école dans le processus de formation de l'élève. Il doit pour cela, prendre une part active dans ce processus. Pour ce faire, le parent d'élève doit s'organiser afin que son programme lui permette de suivre son enfant à domicile, de l'aider à apprendre ses leçons et vérifier s'il fait ses exercices et devoirs. Cependant, au cas où le parent d'élève est sans niveau d'étude, insuffisamment instruit ou manque effectivement de temps pour encadrer l'élève à domicile, il lui faut le confier à un répétiteur ou professeur de maison. Dans ce cas, il est nécessaire que les parents d'élèves soient de plus vigilants car la rareté de l'emploi fait que, des personnes n'ayant pas la qualification requise se muent en dispensateurs de savoir en répétiteurs. Que les parents s'adressent alors à des spécialistes des disciplines et programmes enseignés. Les parents doivent leur apprendre que vice (alcool, drogue, prostitution) et école ne font pas bon ménage. Les parents doivent également leur apprendre à se départir de la tricherie, en leur faisant comprendre qu'une leçon non apprise ne peut être sue et que seul l'effort fait les forts. Une fois ces valeurs intériorisées par les élèves, ils seront plus enclin au travail, au labeur, à réussir par leurs propres efforts. Mais pour que ces vœux se réalisent, il faut bien que les parents eux-mêmes soient des modèles au quotidien, il faudrait qu'ils n'encouragent pas leurs enfants à être des élèves migrants changeant d'établissement au fil des années scolaires et passant en classe supérieure sans avoir obtenu la moyenne exigée. Les parents doivent éviter d'être complice de leurs enfants dans la fraude aux examens de fin d'année. Et pour les dissuader, le Ministère de l'Education Nationale soit plus imaginatif et plus rigoureux dans l'organisation des examens afin de décourager tous les fraudeurs. Des sanctions exemplaires, doivent être prises à l'endroit de tous ceux qui seront appréhendés lors de ce forfait. Pour inciter les élèves à l'effort, le gouvernement doit faire la promotion des citoyens qui excellent dans le travail, et faire la promotion des travailleurs selon leurs capacités, les aptitudes et non sur la base du militantisme dans les partis politiques, du favoritisme ou du copinage. Cette étude, s'inscrit essentiellement dans une dynamique prospective et doit pour ce faire, être simplement un repère pour chaque partenaire au système éducatif.

Bibliographie

Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique, (2006), Éduquer plus et mieux. Écoles et programmes d'alphabétisation de développement de la petite enfance : comment assurer l'efficacité des apprentissages ? Paris : ADEA/IPE/UNESCO.

Avi, T. J, (1983), Les relations : le personnel d'encadrement et parents d'élèves. Mémoire de fin cycle pour Conseillers d'éducation. Ecole Normale Supérieure d'Abidjan.

Baba, K. T, (2005), Univers socio familiale et rendement scolaire. Mémoire de fin cycle pour Conseillers d'orientation. Ecole Normale Supérieure d'Abidjan.

Baldwin, M, (1992), Relational schemas and the processing of social information. Psychological Bulletin, 112, 461-484.

Bamba, O, (2003), L'impact de la collaboration enseignants et parents d'élèves sur le rendement scolaire. Mémoire de fin cycle pour Conseillers d'orientation. Ecole Normale Supérieure d'Abidjan.

Banque mondiale, (1994), La qualité de l'éducation : définir ce qui est important. In Findings, n° 16, avril. Washington : Région Afrique de la Banque mondiale.

Banque mondiale, (2002), Globalization, growth, and poverty: Building an inclusive world economy. New York: Oxford University Press.

Barahinduka, E, (2010), Les déterminants de l'efficacité des enseignants. Le cas du test cantonal à la fin de la scolarité primaire du Burundi. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation. Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal.

Barch, J, (2015), On Measuring Student-Teacher Relationships : Sorting Out Pedictors, Outcomes, and Schematic Structure of Sudents' Internal Relationship Representations. PhD (Doctor of Philosophy) thesis, University of Iowa. Reperé à <http://ir.ulowa.edu/edt/1950>

Bascia, N et Fredua-Kwarteng, E, (2008), Réduction des effectifs des classes: indicateurs documentaires de ce qui fonctionne. Toronto : Association canadienne d'éducation.

Bastin, G et Roosen, A, (1992), L'école malade de l'échec. Bruxelles : De Boeck Wesmael.

Behaghel, L et Coustère, P, (1999), Les facteurs d'efficacité de l'apprentissage dans l'enseignement primaire : les résultats du programme Pasec sur huit pays d'Afrique et de l'Océan indien. Dakar: Pasec.

Bernard, J. M, (2003), Éléments d'appréciation de la qualité de l'enseignement primaire en Afrique francophone : Programmes d'Analyse des Systèmes Éducatifs de la Confemen. Paris : ADEA/Iipe.

Bernard, J. M, (2004), Scolarisation primaire universelle et pilotage par les résultats dans le contexte africain: Quels indicateurs ? Communication au Colloque international : Université de Ouagadougou, Burkina Faso, 9-12 mars.

Bernard, J. M., Simon, O., et Vianou, K, (2005), Le redoublement : mirage de l'école africaine ? Paris : Pasec/Confemen.

Bernstein, B, (1975), Langage et classes sociales : codes sociolinguistiques et contrôle social. Paris : Les Éditions de Minuit.

Berthelemy, J. C et Aresoff, C, (2002), Les stratégies d'éducation et le développement en Afrique. Communication au colloque de l'Institut de France sur « L'éducation, fondement du développement durable en Afrique », 7 novembre. Paris : Fondation Singer-Polignac.

Bouchard, C et Plante, J, (2000), La qualité : sa définition et sa mesure. In Service social, 47, n°1/2, pp. 27-62.

Bouchard, C et Plante, J, (2002), La qualité : mieux la définir pour mieux la mesurer. In Cahiers du Service de Pédagogie expérimentale, n° 11-12 (pp. 219-236). Liège : Université de Liège.

Bouchard, C et Plante, J, (2003), La qualité : mieux la définir pour mieux la mesurer. In Les Cahiers du Service de Pédagogie Expérimentale, n°11/12, Service de pédagogie expérimentale de l'université de Liège, p. 219-236

Boudon, R, (1973), L'inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles. Paris : Armand colin.

Bourdieu, P et Passeron, J.-C, (1970), La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement. Paris : Éditions de Minuit.

Bourdieu, P, (1966), L'école conservatrice. L'inégalité sociale devant l'école et devant la culture. Revue française de sociologie, 7, n°3 (pp. 325-347). Paris : INRP.

Bourdieu, P, (1985), Les héritiers. Les étudiants et la culture. Paris : Éditions de Minuit.

Bressoux, P, (1994), Les recherches sur les effets-écoles et les effets-maîtres. In Revue française de pédagogie, n°108 (pp. 91-137). Paris : INRP.

Bressoux, P, (2000), Modélisation et évaluation des environnements et pratiques d'enseignement. Université Pierre Mendes France, 14 Décembre.

Bressoux, P, (2001), Réflexions sur l'effet-maître et l'étude des pratiques enseignantes. In M. Bru et J.J. Maurice (Eds.), Les Dossiers des sciences de l'éducation, n°5 (pp. 35-52). Toulouse : Presses universitaires du Mirail.

Bressoux, P, (2004), Formalisation et modélisation dans les sciences sociales : une étude de la construction du jugement des enseignants. In Revue française de pédagogie, n°148 (pp. 61-74). Paris : INRP.

Bressoux, P, (2008), Comment favoriser les progrès des élèves ? In Sciences Humaines, n°192, pp. 38-40.

Bressoux, P. et Dessus, P, (2003), Stratégies de l'enseignant en situation d'interaction. In M. Brossard, M. (2003). Rétention, redoublement et qualité dans les écoles publiques primaires béninoises. Quel diagnostic ? Quelles pistes de politiques éducatives ? Pôle de Dakar.

Cherkaoui, M, (1979), Les paradoxes de la réussite scolaire. Sociologie comparée des systèmes d'enseignement. Paris: PUF.

Conférence des Ministre de l'Éducation ayant le français en partage, (1998), L'enseignement primaire en Côte-d'Ivoire. Investigations et diagnostics pour l'amélioration de la qualité du système éducatif. Abidjan : Men/Confemen.

Conférence des Ministre de l'Éducation ayant le français en partage,(1999), Les facteurs de l'efficacité dans l'enseignement primaire : les résultats du programme PASEC sur neuf pays d'Afrique et de l'Océan indien. Dakar : STP.

Conférence des Ministre de l'Éducation ayant le français en partage, (2003), Éléments d'appréciation de la qualité de l'enseignement primaire en Afrique francophone, contribution à la biennale de l'ADEA, document de travail. Dakar.

Conférence des Ministre de l'Éducation ayant le français en partage, (2004), Les enseignants contractuels et la qualité de l'école fondamentale publique au Mali : quels enseignements ? Dakar : STP.

Conférence des Ministre de l'Éducation ayant le français en partage, (2005), Scolarisation primaire universelle et qualité de l'éducation en Afrique subsaharienne francophone : de la problématique enseignante aux questions de gestion. Dakar : STP.

Conférence des Ministre de l'Éducation ayant le français en partage, (2006), La formation des enseignants contractuels. Étude thématique Guinée. Dakar : STP.

Conférence des Ministre de l'Éducation ayant le français en partage, (2009), La célébration de la qualité de l'éducation. Confemen infos, n°19 (pp. 6-7). Dakar : STP.

Conférence des Ministre de l'Éducation ayant le français en partage /Ministère Education Nationale, (2007), Évaluation PASEC Sénégal. Dakar : STP.

Conseil de l'Union Européenne, (2001), Rapport du Conseil « Éducation » au Conseil Européen sur les objectifs concrets futurs des systèmes d'éducation et de formation. Bruxelles, 14 février.

Comité des Organisations Non Gouvernementales et Syndicats pour la Défense de l'Éducation Publique, (2009), Analyse critique des données quantitatives et qualitatives relatives aux taux de scolarisation, d'abandon et d'achèvement au Sénégal. Dakar : Cosydep.

Crahay, M, (1997), Une école de qualité pour tous ! Bruxelles : Éditions Labor.

Danielle, M, (2001), Réflexion sur le projet d'aide des familles à se rapprocher de l'école. Réseau d'éducation prioritaire n°5.

Dagba, G.C, (2004), Pratique d'encadrement extrascolaire, performance des élèves et choix professionnels. Mémoire de fin cycle pour Conseillers d'orientation. Ecole Normale Supérieure d'Abidjan.

Dedy, S et Tapé, G, (1981), Education affective et caractérielle de l'enfant. Paris : Editions de minuit. Pp 137-149.

Diby, K. J, Gnandjue, G. N et Assié, N.F, (2002), Encadrement extrascolaire, performance scolaire et orientation des élèves après le premier cycle de l'enseignement secondaire général. Mémoire de fin cycle pour Conseillers d'orientation. Ecole Normale Supérieure d'Abidjan.

Ekue, G et Eboua, S, (1995), Les relations parents personnel d'encadrement. Quel impact sur le rendement scolaire des élèves. Mémoire de fin cycle pour Conseillers d'éducation. Ecole Normale Supérieure d'Abidjan.

Lobom, A. P, (2005), Aspiration professionnelle de l'élève et catégorie socioprofessionnelle des parents. Mémoire de fin cycle pour Conseillers d'orientation. Ecole Normale Supérieure d'Abidjan.

Mamadou, F et Sangaré, H, (1995), Les parents d'élèves face à la participation à la vie de l'école dans les lycées et collèges : Cas du lycée technique d'Abidjan. Mémoire de fin cycle pour Conseillers d'éducation. Ecole Normale Supérieure d'Abidjan.

Organisation de Coopération et de Développement Économique, (2009), L'efficacité des enseignants se heurte au manque de motivation et aux mauvais comportements en classe : PISA

Organisation de Coopération et de Développement Économique, (2001), Connaissances et compétences : des atouts pour la vie. Premiers résultats du programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves : PISA

Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, (1987), Les politiques de l'éducation et de la formation en Afrique subsaharienne. Problématique, orientation, perspectives. Paris : Unesco.

Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, (2000), Forum mondial sur l'éducation. Éducation pour tous : tenir nos engagements collectifs. Dakar, Sénégal, 26-28 avril.

Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, (2003), L'éducation dans un monde multilingue. Document cadre de l'Unesco. Paris : Unesco.

Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture., (2004), Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2005. Éducation pour tous. L'exigence de qualité. Paris : Unesco.

Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, (2005), Lignes directrices pour des prestations de qualité dans l'enseignement supérieur transfrontalier. Paris : Unesco.

Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, (2006), Éducation : indicateurs de qualité. Paris : Unesco.

Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, (2007), Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2008. L'éducation pour tous en 2015 : un objectif accessible ? Paris : Unesco.

Semiti, A. J, (1979), Le rôle des parents dans l'éducation de leurs enfants. Abidjan Institut d'Ethnosociologique Edition Kasa bya kasa n°4. Pp 13-19.

Verspoor, A. M, (2005), Le défi de l'apprentissage : améliorer la qualité de l'éducation de base en Afrique sub-saharienne. Paris : L'Harmattan.

KANIAN-TÉRÉ N°6, décembre 2020, pp. 259-272

**PRATIQUES ENSEIGNANTES, PERCEPTION DE L'ENSEIGNANT PAR LES
ELEVES ET REUSSITE SCOLAIRE : CAS DES ELEVES DU LYCEE
D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE (COTE D'IVOIRE)**

KOUADIO Kouamé Armel

Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC)

armelkouadiokouame@yahoo.fr

Résumé

Cette étude vise à analyser le lien entre pratiques enseignantes, perception de l'enseignant par les élèves et réussite scolaire des élèves. Pour ce faire, un échantillon de 90 élèves et de 20 enseignants a été constitué en fonction des pratiques enseignantes et de la perception des élèves de ceux-ci. Les données recueillies par questionnaire ainsi que l'exploitation des informations issues de la recherche documentaire ont été soumises à un traitement statistique inferentiel. Les résultats de l'étude montrent qu'il existe une différence significative entre perception de l'enseignant par les élèves et réussite scolaire. De même, l'effet d'interaction entre pratiques enseignantes et perception de l'enseignant par les élèves engendre des différences de significativité entre les élèves du secondaire artistique. Cependant, il n'existe pas de relation entre pratiques enseignantes et réussite scolaire. Ces résultats incitent les acteurs du système éducatif à initier des réflexions et formations à l'endroit des enseignants afin d'examiner les pratiques enseignantes à adopter pendant l'activité pédagogique qui tiennent compte du ressenti et des émotions des élèves.

Mots clés : pratiques, enseignants, élèves, perception, réussite scolaire.

**TEACHING PRACTICES, PUPILS' PERCEPTION OF THE TEACHER AND
ACADEMIC SUCCESS: THE CASE OF PUPILS OF THE ARTISTIC
HIGH SCHOOL OF COTE D'IVOIRE.**

Abstract

This study aims to analyze the link between teaching practices, pupils' perception of the teacher and pupils' academic success. To do this, a sample of 90 students and 20 teachers was drawn up on the basis of teaching practices and the students' perception of them. The data collected by questionnaire as well as the use of information from the documentary research were subjected to inferential statistical treatment. The results of the study show that there is a significant difference between students' perception of the teacher and academic success. Likewise, the effect of interaction between teaching practices and pupils' perception of the teacher generates differences in significance between artistic secondary pupils. However, there is no relationship between teaching practices and academic success. These results encourage the actors of the education system to initiate discussions and training at the place of teachers in order to examine

the teaching practices to be adopted during the educational activity which take into account the feelings and emotions of the students.

Keywords: practices, teachers, students, perception, academic success.

I - Introduction : Des repères théoriques

La question de l'efficacité scolaire est l'une des préoccupations centrales des chercheurs intéressés par l'éducation. Qu'ils soient psychologues, sociologues, didacticiens, économistes, utilisant des paradigmes de recherche différents, un questionnement systématique relatif aux intrants malléables capables de provoquer une augmentation des extrants est au centre de leurs préoccupations. Pour le courant de l'école efficace, dans lequel s'inscrit la plupart des études, il existe au sein de l'école un ensemble de conditions susceptibles d'améliorer l'efficacité. (Crahay cité par Bela et Coll., 2017).

Aujourd'hui, la pression se fait de plus en plus fortement sur l'école pour qu'elle démontre son efficacité. L'école devra non seulement faire en sorte que la plupart des enfants qui y accèdent parviennent au bout de leur cycle d'études sans occasionner trop de déchets, mais aussi et surtout qu'ils acquièrent au plus haut degré, des connaissances et des compétences qui les rendraient utiles à eux-mêmes et à la société. Il s'agit pour l'école, d'atteindre l'égalité des acquis de base, mieux, que tous les élèves obtiennent des performances égales à l'issue d'une période de formation, du moins au sens de la maîtrise de compétences de base, d'un seuil minimum de compétences indispensables pour la vie (Dumay et Dupriez, 2009).

Carron et Chaû (cités par Bela et Coll., 2017) soulignent que « la qualité de l'éducation dépend de la qualité des enseignants. Cela est particulièrement vrai que sans enseignant, il n'y a pas d'enseignement, et si les enseignants sont découragés ou n'ont pas les compétences pédagogiques nécessaires, les élèves apprendront très peu ». De nombreuses études ont prouvé que les pratiques professionnelles de l'enseignant avaient bien un impact déterminant sur la motivation et la performance scolaires des élèves. Cette observation semble motivée les recherches et les réflexions sur les pratiques d'enseignement.

On pourrait rechercher les origines du concept de pratiques pédagogiques dans la théorie de la médiation sociale de Bruner (1998). Cette théorie estime que pour apprendre, l'apprenant ou l'élève a besoin d'un pair plus expert pour l'aider à prendre en charge ses difficultés et le conduire à la réalisation de bonnes performances. La pratique enseignante ou le processus d'enseignement est perçue alors comme les interventions de l'enseignant, qu'elles aient lieu en classe ou ailleurs. Selon Legendre (1993), il est la configuration de comportements et d'attitudes (faits et gestes, intérêts, communications, caractères) qui caractérisent un enseignant en regard des composantes et des diverses relations d'une situation pédagogique. Par ailleurs, elle est déterminée à la fois par des facteurs personnels variant peu et des facteurs situationnels changeant constamment (Ryans, 1960). Dans ce sens, Tuckman et Coll. (cité par Tieffi et Coll., 2018), relèvent quatre facteurs qui seraient déterminants dans les pratiques enseignantes. Il s'agit de l'organisation de la classe, le dynamisme de l'enseignant, l'originalité des méthodes

d'enseignement et le côté humain de l'enseignant. En définitive, il ressort que la pratique enseignante est la manière spécifique avec laquelle un enseignant mène ses interactions avec ses élèves lors des séances d'apprentissage.

De nombreux travaux ont montré le lien positif entre les pratiques d'enseignement et l'apprentissage des élèves (Mosston & Ashworth, 2002 ; Piquée, 2010 ; Talbot, 2012 ; Hache, 2017 ; Norynberg et Velez, 2018). Dans cette perspective, Goldberger et coll. (cité par Tieffi et Coll. 2018) relèvent que certaines pratiques pédagogiques favoriseraient le développement d'habiletés chez les élèves. Dans ce sens, Tessier et Coll. (2006), ont étudié les différences qui existent entre deux pratiques pédagogiques chez les enseignants : le style soutenant l'autonomie et le style contrôlant. Ils découvrent que le style soutenant l'autonomie est plus proche, plus flexible, plus positif et plus explicatif, comparativement au style contrôlant qui tend à prendre tout en charge, à être plus impératif, à être plus négatif, et à motiver par la pression. Ces travaux précédents soulignent que les performances dans les activités scolaires s'expliqueraient en partie par des facteurs liés à l'enseignant, notamment les pratiques enseignantes. En revanche, d'autres facteurs inhérents aux élèves sont susceptibles d'influencer ces apprentissages scolaires. Ainsi, des investigations scientifiques se sont orientées vers les aspects psychologiques des apprenants tels que la perception des élèves à l'égard de l'enseignant et des disciplines enseignées. Cette perception des élèves à l'égard de l'enseignant et de ses pratiques est désormais prise en compte au niveau de la recherche scientifique sur l'efficacité interne de l'école, étant entendu qu'elle pourrait influencer les apprentissages scolaires et in fine la réussite scolaire des élèves (Saint-Bauzel & Finkel, 2011 ; Tieffi, 2014).

En général, la perception désigne l'ensemble des mécanismes et des processus psychologiques par lesquels l'organisme prend connaissance du monde et de son environnement, sur la base des informations élaborées par ses sens (Tieffi, 2014). Elle est aussi une construction mentale durant laquelle les sensations vécues sont intériorisées et interprétées (Rogue cité par Tieffi et Coll., 2018). Selon Ingold (2000), la perception s'effectue en deux étapes. La réception par l'individu des données éphémères et dépourvues de sens et l'organisation des données en des représentations socialement partagées. La perception renvoie donc à la représentation mentale grâce à laquelle l'individu sélectionne, organise et interprète une chose ou une situation qui lui est soumise. Dans le cadre des apprentissages scolaires, les apprenants peuvent avoir une bonne ou mauvaise perception de l'enseignant au cours des interactions autour des activités scolaires. On parle de perception qui serait la manière dont les élèves perçoivent leurs enseignants. C'est aussi, l'image ou l'idée qu'ils se font des compétences pédagogiques des enseignants qui pourraient affecter leur sentiment d'auto-efficacité dans un processus d'apprentissage scolaire.

Des études sur la perception des élèves à l'égard de leurs enseignants soulignent que les individus qui ont un bon niveau sont généralement ceux qui font preuve d'une attitude positive à l'égard des enseignants (Mullis et Coll., 2007). En outre, Zendali (2013) montre que la perception que les élèves ont de leurs enseignants a autant d'influence sur leur performance finale que sur leurs capacités réelles. Cette attitude envers l'enseignant est susceptible d'avoir des effets tant sur les choix d'orientation scolaire et professionnelle que sur la performance en elle-même (Dutrévis & Toczek, 2007). Zanna (2015) révèle le rôle essentiel de l'empathie dans le triptyque enseignant-enseigné-savoir permettant l'adaptation posturale, verbale ou

interrelationnelle. Par-delà la nature même du savoir, des relations d'ordre affectives se créent, existent, perdurent ou évoluent. Celle-ci peuvent être positives quand le ressenti de l'élève est favorable, neutres quand la relation, l'échange ne transforme ni ne crée aucune émotion ou négatives dans le cas d'une perception défavorable.

De nombreuses recherches soutiennent que l'établissement de relation positives entre les élèves et l'enseignants constitue la base même de toute approche d'intervention préventive en classe. Un perception positive de l'enseignant par les élèves est liée à l'adoption de comportements d'engagement à l'école (Danielsen et Coll., 2010 ; Bray & Choukroun, 2016 ; Basque et Bouchamma, 2018), qui se traduiraient par une meilleure réussite scolaire (Walker, 2010) et une fréquence moins élevée de comportements oppositionnels et antisociaux que chez leurs pairs qui considèrent plus négativement cette relation (Bru et Coll., 2002 ; Hamre et Coll., 2008). Les études de Hamill (2005), Thompson (2012) et Gaudreau (2017) réalisées à partir des témoignages de plusieurs élèves révèlent que les « bons enseignants » sont d'abord ceux qui s'investissent sur le plan relationnel avec leurs élèves. Le faisant, ils favorisent leur bien-être et leur épanouissement scolaire. En un mot, La qualité de l'éducation dépend de ce qui se passe dans la salle de classe. Ainsi, examiner le processus d'enseignement en classe est un objectif ambitieux, car la manière dont l'enseignant procède au cours du processus d'enseignement favorise ou non la maîtrise des matières par les apprenants.

Ces travaux suscités semblent établir le lien entre d'une part les pratiques enseignantes et les performances scolaires des élèves, et d'autre part entre la perception des élèves et les performances scolaires. De ces études, on remarque que la réussite scolaire des élèves a été étudiée en rapport avec les apprentissages scolaires de façon générale. Ces variables ont été étudiées séparément en lien avec la réussite scolaire. Or dans le processus d'enseignement-apprentissage, la prise en compte simultanée des compétences des enseignants en terme de pratiques associés au ressenti des élèves semblent être importante pour évaluer l'efficacité de l'enseignement et comprendre les performances scolaires des élèves. Cette étude s'inscrit dans cette démarche et veut montrer le lien simultané entre pratiques, perception de l'enseignant et réussite scolaire des élèves du secondaire spécialement les élèves de l'enseignement artistique dans le contexte ivoirien. Car, connaître les pratiques enseignantes permettrait de mieux comprendre le rôle que jouent celles-ci dans l'apprentissage scolaire des élèves. En identifiant les perceptions des élèves à l'égard de l'enseignant, il sera alors possible d'agir sur leur motivation et bien-être afin d'améliorer leurs rendements scolaires. La problématique qui se dégage est la suivante : Peut-on établir un lien avéré entre les trois composantes que sont les pratiques enseignantes, la perception de l'enseignant par les élèves et réussite scolaire? La réussite scolaire des élèves du secondaire artistique sont-elles à la fois sous l'influence des pratiques et de la perception de ce dernier par les élèves? Les interrogations suscitent les hypothèses qui suivent :

Hypothèse 1 : Les élèves du secondaire artistique ayant un enseignant à la pratique enseignante flexible sont en réussite scolaire comparativement aux élèves ayant des enseignants à la pratique enseignante centrée sur la personne et sur les résultats.

Hypothèse 2 : Les élèves du secondaire artistique qui ont une bonne perception de l'enseignant réussissent mieux que les élèves qui ont une mauvaise perception de leur enseignant.

Hypothèse 3 : L'effet d'interaction entre pratiques enseignantes et perception des élèves à l'égard des enseignants engendre des différences de significativité entre les élèves du secondaire artistique.

II- Méthodologie

1- Site et participants

Notre enquête s'est déroulée à l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC), précisément au sein du Lycée d'Enseignement Artistique (LEA). Cet établissement mixte d'enseignement général d'expérimentation est situé au sein de l'INSAAC et accueille des élèves du secondaire artistique des classes de seconde à la terminale dans les domaines des arts et de la culture. Ces élèves reçoivent des enseignements dans les disciplines des arts plastiques, de la musique et des arts dramatiques. Cette étude concerne les élèves filles et garçons des trois classes de terminale artistique à savoir la terminale (H1) arts plastiques, la terminale (H2) musique et la terminale (H3) arts dramatiques. Le choix de la classe de terminale artistique s'explique par le fait que cette classe prépare à l'examen du baccalauréat, qui est le premier diplôme universitaire et ouvre la voie à des études universitaires.

La méthode d'échantillonnage utilisée est la méthode accidentelle souvent appelée échantillonnage de commodité. La taille de l'échantillon à la suite de l'enquête est de 90 élèves filles et garçons des trois classes de terminale artistique en raison de 30 élèves par classe de terminale et par discipline et de 20 enseignants qui interviennent au niveau des dites classes de terminale artistique.

2- Instruments de collecte des données

Pour disposer d'éléments qui nous permettent de vérifier notre hypothèse et d'atteindre notre objectif, deux techniques de collecte des données ont été utilisées. Il s'agit de la recherche documentaire et du questionnaire.

La recherche documentaire a consisté à la consultation des documents administratifs et scolaires afin de recueillir des données sur les notes et les moyennes des élèves ainsi que des informations sur le corps enseignant.

Le questionnaire a été administré d'abord auprès des enseignants de notre échantillon et repose sur la description des pratiques enseignantes. L'identification des pratiques enseignantes dans la présente étude se fonde sur la catégorisation faite par (Silver et Coll. cités par Tieffi et Dibo, 2018). Elle comprend la pratique enseignante axée sur la personne qui est une pratique où l'enseignant fait preuve d'empathie et attache une grande importance aux élèves. Elle met l'accent sur le sentiment de bien-être de l'élève et sur son estime personnelle. En plus, l'évaluation est également basée sur la quantité des efforts individuels et le progrès de chaque

élève. Au niveau de la pratique enseignante basée sur les résultats, l'enseignant met l'accent sur les apprentissages acquis. Il planifie tout et fait régner la discipline stricte mais juste. L'enseignant est perçu comme la source principale d'information et donne des instructions détaillées afin de permettre aux élèves d'apprendre. En outre, son évaluation repose sur ce qui est mesurable, quantifiable et précis. En clair, l'enseignant se focalise sur les résultats qui seront produits par les élèves à l'issu de son enseignement. Quant à la pratique enseignante flexible, l'enseignant fait preuve de tolérance, de variété dans ses cours et de beaucoup d'imagination dans ses activités pédagogiques. En effet, l'enseignant encourage les élèves à explorer leurs habiletés créatrices et à développer leur style propre et unique. Il utilise des stratégies d'enseignement comprenant des tâches faisant appel à l'imagination, à la création d'alternatives et à l'assignation des tâches originales.

Le questionnaire adressé aux enseignants se fonde sur ces trois pratiques enseignantes décrites ci-dessus et comporte 15 items à savoir 5 items concernant la pratique enseignante basée sur les résultats, 5 items concernant la pratique enseignante centrée sur la personne et 5 items portent sur la pratique enseignante axée sur la flexibilité. Ainsi, l'enseignant est invité à donner son appréciation et son opinion dans une situation pédagogique sur une échelle de type Likert en trois modalités : « toujours », « souvent » et « jamais ». Pour éviter les biais, deux modalités ont été retenues pour les réponses à savoir « toujours » et « jamais » pour déterminer la pratique enseignante. Ainsi, l'enseignant indique sur cette échelle à quel point chaque énoncé reflète sa pratique. Si l'enseignant totalise plus de réponses « toujours » au niveau d'une pratique donnée par rapport aux deux autres, on résume que c'est cette pratique enseignante qui le caractérise.

Quant au questionnaire adressé aux élèves, il comprend sept items principaux : données sociodémographiques des élèves (5 items) à savoir noms et prénoms, âge, sexe, classe, moyenne trimestrielle. La perception de l'enseignant (1 item) avec deux indicateurs à savoir une bonne perception de l'enseignant et une mauvaise perception de l'enseignant et le rapport à l'école (1 item) pour avoir une idée d'ensemble de l'agir scolaire de chaque élève. La réussite scolaire a été mesurée au travers des moyennes des élèves du deuxième trimestre. On considère que la réussite scolaire est positive quand l'élève totalise une moyenne trimestrielle supérieure ou égale à 10 et négative quand la moyenne trimestrielle est inférieure ou égale à 10.

3- Méthodes d'analyse des données

Les données quantitatives ont été traitées statistiquement à l'aide du logiciel R i386 3.1.3. du test statistique « ANOVA » en considérant que les variabilités sont significativement différentes pour des probabilités inférieures à 0.05. Plusieurs opérations statistiques ont été réalisées. Tout d'abord, des tris à plat permettant de calculer des pourcentages et des tendances générales, puis des tris croisés entre différentes variables permettant de tester la force des corrélations entre les variables du phénomène étudié.

III – Résultats

Les résultats de cette étude sont présentés d'abord en ce qui concerne l'état des lieux au sujet de l'enquête par questionnaire et le guide d'entretien et ensuite, en ce qui concerne les différentes relations entre les variables à l'étude.

1- Etat des lieux

1-1- Résultats relatifs aux pratiques enseignantes

Tableau 1 : Répartition des enseignants selon leurs pratiques

Pratiques enseignantes	Effectif	%
Pratique basée sur la Personne	6	30
Pratique axée sur les résultats	6	30
Pratiques flexibles	8	40
Total	20	100

Source : enquête de terrain

Le tableau 1 indique la répartition des enseignants selon leurs pratiques. Il y apparaît que 6 enseignants ont une pratique basée sur la personne soit 30 % de l'échantillon, 6 enseignants ont une pratique centrée sur les résultats soit 30 % des enseignants enquêtés et 8 enseignants ont une pratique flexible soit 40 % de l'échantillon des enseignants.

1-2- Résultats relatifs à la perception des enseignants par les élèves

Tableau 2 : Répartition des élèves en fonction de la perception de l'enseignant

Perception de l'enseignant par les élèves	Effectif	%
Perception positive	49	54,44
Perception négative	41	45,56
Total	90	100

Source : enquête de terrain

La répartition des élèves en fonction de la perception de l'enseignant est consignée dans le tableau 2. L'effectif moyen d'élèves ayant une perception positive de l'enseignant est de 49 élèves (54,44 %) et l'effectif moyen d'élèves ayant une perception négative de l'enseignant est de 41 élèves (45,56 %).

1-3- Résultats relatifs à la réussite scolaire des élèves

Tableau 3 : Répartition des élèves selon la réussite scolaire

Moyennes	Effectif	%
Moyenne \geq 10	58	64,44
Moyenne < 10	32	35,56
Total	90	100

Source : enquête de terrain

Le tableau 3 indique que 58 élèves de l'échantillon des élèves (64,44 %) ont une moyenne supérieure ou égale à 10 contre 32 élèves de l'échantillon (35,56 %) qui ont une moyenne inférieure ou égale à 10.

2- Relations entre les variables à l'étude

2-1- Relation entre pratiques enseignantes et réussite scolaire

Tableau 4 : Répartition de la réussite scolaire des élèves suivant les pratiques enseignantes

Moyennes	Pratiques enseignantes			Total
	Sur la personne	Sur les résultats	Flexibles	
Moyenne ≥ 10	18	16	24	58
Moyenne < 10	12	10	10	32
Total	30	26	34	90
p-value		0,633		

Source : enquête de terrain

De la lecture de ce tableau, il apparaît que les pratiques enseignantes n'influencent pas la réussite scolaire des élèves ($p\text{-value} = 0,633$). Ainsi, il n'existe pas de différence significative entre la pratique enseignante flexible, la pratique enseignante basée sur la personne et la pratique enseignante centrée sur les résultats ($P>0,05$). L'hypothèse H1 est infirmée.

2-2- Relation entre perception de l'enseignant par les élèves et réussite scolaire

Tableau 5 : Répartition de la réussite scolaire suivant la perception de l'enseignant par les élèves

Moyennes	Perception de l'enseignant par les élèves		Total
	Perception positive	Perception négative	
Moyenne ≥ 10	40	18	58
Moyenne < 10	09	23	32
Total	49	41	90
p-value		0.0004602	

Source : enquête de terrain

Les résultats contenus dans ce tableau montrent la réussite scolaire suivant la perception de l'enseignant par les élèves. La différence entre la moyenne des élèves qui ont une bonne perception de l'enseignant et celle des élèves qui ont une perception négative de l'enseignant est significative ($P\text{-value} = 0,0004602<0,05$). Ainsi, la perception de l'enseignant par les élèves influence la réussite scolaire de ces derniers. Lorsque les élèves ont une perception positive de l'enseignant, les élèves ont davantage de moyennes supérieures à 10. Par contre, lorsque les élèves ont une perception négative de l'enseignant, les élèves ont davantage de moyennes inférieures à 10. L'hypothèse H2 est de ce fait confirmée.

2-3- Effet d'interaction entre pratiques enseignantes et perception de l'enseignant par les élèves

Tableau 6 : Répartition de la significativité entre pratiques enseignantes et perception de l'enseignant par les élèves

Pratiques de l'enseignant	Perception de l'enseignant par les élèves		
	Perception positive	Perception négative	Total
Sur la personne	09	21	30
Sur les résultats	10	16	26
Flexibles	30	04	34
Total	49	41	90
p-value	$2,82 \times 10^{-6}$		

Source : enquête de terrain

Comme le montre ce tableau, l'effet d'interaction entre pratiques enseignantes et perception de l'enseignant par les élèves est très significatif ($2,82 \times 10^{-6} < 0,05$). Cela signifie que conjointement, la pratique enseignante et la perception de l'enseignant par les élèves créent une différence de significativité entre les élèves. Ainsi, lorsque la pratique enseignante est flexible, les élèves ont une perception positive de l'enseignant soit 30 élèves sur 34. Par contre, lorsque la pratique enseignante est centrée sur la personne et sur les résultats, les élèves ont une perception négative. Respectivement 21 élèves sur 30 et 16 élèves sur 26. Il existe une relation très forte entre pratique enseignante et perception de l'enseignant par les élèves. Quel que soit la pratique enseignante, les élèves qui ont une bonne perception de l'enseignant obtiennent des moyennes au-dessus des élèves qui ont une perception négative de l'enseignant. L'hypothèse H3 est confirmée.

IV – Discussion et conclusion

Il ressort des résultats de cette étude qu'il n'existe pas de relation entre pratiques enseignantes et réussite scolaire des élèves du secondaire artistique. Ainsi, il n'y a pas de différence significative entre la pratique enseignante flexible, la pratique enseignante basée sur la personne et la pratique enseignante centrée sur les résultats ($p\text{-value} = 0,633 > 0,05$). Ces résultats infirment notre hypothèse opérationnelle H1 qui affirment que les élèves du secondaire artistique ayant un enseignant à la pratique enseignante flexible obtiennent des performances scolaires supérieures que les élèves ayant des enseignants à la pratique enseignante centrée sur la personne et sur les résultats. L'absence de différence significative pourrait s'expliquer par d'autres facteurs, tels que les effectifs des classes (Tieffi et Coll., 2018 ; Bela et Coll., 2017 ; Dibo, 2014). En effet, lorsque les effectifs dans les classes sont pléthoriques, l'enseignant encadre moins bien les élèves quel que soit la pratique enseignante en vigueur De Landsheere (cité par Tieffi, 2014). Dans de telles classes, l'apprentissage pourrait devenir difficile, car l'enseignant aurait du mal à appliquer la pratique d'enseignement qui est susceptible d'être adapté aux élèves pendant les activités pédagogiques. Ce qui pourrait entraîner une démotivation particulière et réelle chez l'enseignant et un désengagement chez les

apprenants particulièrement dans le domaine des arts et la culture où les apprenants ont besoin de la sensibilité, des émotions, de la créativité et d'imagination fugace pour apprendre.

Les résultats montrent aussi que la différence entre la moyenne des élèves qui ont une bonne perception de l'enseignant et celle des élèves qui ont une perception négative de l'enseignant est significative ($P\text{-value} = 0,0004602 < 0,05$). La perception de l'enseignant par les élèves influence la réussite scolaire de ces derniers. Ces résultats confirment notre hypothèse H2 qui révèlent que les élèves du secondaire artistique qui ont une bonne perception de l'enseignant ont de bonnes performances scolaires que les élèves qui ont une mauvaise perception de leur enseignant. Ces résultats en faveur des élèves possédant une bonne perception de l'enseignant s'expliqueraient par le modèle théorique de l'efficacité personnelle de Bandura (1997). Cette théorie renvoie aux croyances d'un individu quant à sa capacité de réaliser une tâche particulière ou d'affronter de façon efficace une situation précise. Elle met l'accent sur certains facteurs propres à l'élève comme la motivation, la persévérance, la perception qui sont susceptibles d'influencer les comportements des apprenants en situation d'apprentissage. En effet, les élèves ayant une bonne perception de l'enseignant ont la conviction de posséder les aptitudes requises pour réussir. Ainsi, cette bonne perception de l'enseignant entraîne inéluctablement une forte chance de maîtriser le processus d'apprentissage. Ce comportement positif leur permet de mieux apprendre et de s'adapter au système scolaire contrairement aux autres élèves. A propos, Rousseau (2011) affirme que les aspects positifs perçus par les élèves de leur enseignant sont associés à un meilleur apprentissage et de meilleures chances de réussite scolaire.

Les résultats montrent enfin que, l'effet d'interaction entre pratiques enseignantes et perception de l'enseignant par les élèves est très significatif ($2,82 \times 10^{-6} < 0,05$). Cela signifie que conjointement, la pratique enseignante et la perception de l'enseignant par les élèves créent une différence de significativité entre les élèves. Ainsi, lorsque la pratique enseignante est flexible, les élèves ont une perception positive de l'enseignant soit 30 élèves sur 34. Par contre, lorsque la pratique enseignante est centrée sur la personne et sur les résultats, les élèves ont une perception négative. Respectivement 21 élèves sur 30 et 16 élèves sur 26 (tableau 6). Il existe une relation très forte entre pratique enseignante et perception de l'enseignant par les élèves. Ces résultats confirment l'hypothèse H3 qui stipule que l'effet d'interaction entre pratiques enseignantes et perception des élèves à l'égard de ce dernier engendre des différences de significativité entre les élèves du secondaire artistique. Ces résultats corroborent les travaux de (Fortin et Coll. 2011) qui démontrent qu'une pratique enseignante de qualité est celle dite flexible qui fait état de soutien émotionnel, de soutien à l'autonomie, de chaleur, de respect et d'équité, alors qu'une pratique centrée sur les résultats et la personne est jugée négative par les élèves car teintée de favoritisme, de pratiques coercitives, d'irrespect, d'humiliation, de froideur, de désintérêt et de critique de la part de l'enseignant. Pour eux, quand ils aiment leurs enseignants, les élèves augmentent la qualité de leurs travaux et la quantité d'efforts qu'ils y mettent. De façon comparable, Wilson (2006) dans une étude dont le but était de connaître la perception des élèves envers les pratiques de leurs enseignants à leur égard est parvenu aux résultats suivants : la perception des pratiques enseignantes par les élèves est responsable de 60 % de la variabilité de leurs attitudes envers l'enseignant, de 58 % de la variance de la

motivation des élèves. Dans cette même optique, Meyre (2013) souligne qu'un enseignant marque positivement ses élèves par le biais des valeurs telles que la passion, la compréhension de l'élève, son intérêt pour lui et le souci d'équité. Mialaret (1977) renchérit, estimant que l'enseignant doit établir une authentique communication empathique avec les élèves. Il ajoute qu'il est indispensable que l'enseignant connaisse les moyens d'établir cette communication pour savoir le ressenti de l'élève, ses émotions, sans lesquels ni son enseignement, ni son éducation ne pourront atteindre leurs buts. Zanna (2015) surenchérit affirmant que, par-delà la nature même du savoir, des relations d'ordre affectives se créent, existent, perdurent ou évoluent. Celle-ci peuvent être positives quand le ressenti de l'élève est favorable, neutres quand la relation, l'échange ne transforme ni ne crée aucune émotion ou négatives dans le cas d'une perception défavorable. A propos, une perception positive de la pratique enseignante par les élèves est liée à l'adoption de comportements d'engagement à l'école (Mascret, 2012 ; Danielsen, 2010) qui se traduirait par une meilleure réussite scolaire (Hugues et Coll., 1999 ; Walker, 2010) et une fréquence moins élevée de comportements oppositionnels et antisociaux (Gaudreau, 2019) que chez leurs pairs qui considèrent plus négativement cette réalité (Gaudreau, 2017 ; Thompson, 2012 ; Hamre, 2008 ; Bru et Coll., 2002). Par ailleurs, Carl Rogers (1971), Meyre (2018), Dumay et Coll. (2009), insistent que les élèves qui réussissent le mieux sont ceux qui ont une perception positive de l'enseignant et s'adaptent à sa pratique pédagogique. Ils ont en esprit un seul idéal celui de la réussite scolaire. Ces auteurs soutiennent que les pratiques enseignantes au-delà de leur caractère pédagogique et didactique influencent la perception des élèves et leurs comportements face à l'action éducative.

En définitive, cette étude s'est assignée comme objectif de mettre en relation pratiques enseignantes, perception de l'enseignant par les élèves et réussite scolaire des élèves du secondaire artistique. Trois hypothèses opérationnelles ont été formulées et le recours aux tests statistiques ont permis d'éprouver les données recueillies. Des résultats obtenus, on peut retenir qu'il existe une différence significative entre perception de l'enseignant par les élèves et réussite scolaire. De même, l'effet d'interaction entre pratiques enseignantes et perception de l'enseignant par les élèves engendre des différences de significativité entre les élèves du secondaire artistique. Par ailleurs, il n'existe pas de relation entre pratiques enseignantes et réussite scolaire. En un mot, les pratiques enseignantes et la perception de l'enseignant par les élèves se révèlent comme prédictrices de la réussite scolaire. Au regard des résultats de l'étude, il importe donc de sensibiliser les enseignants car leurs pratiques et leurs comportements s'ils n'intègrent pas le ressenti des élèves pourraient influencer négativement les résultats scolaires de ceux-ci, voire constituer des obstacles à leur apprentissage particulièrement pour les élèves du domaine artistique où les apprenants ont besoin de sensibilité empathique, d'émotions affectives, de créativité et d'imagination pour apprendre. Comme limite de cette étude, nous pouvons dire que l'échantillon semble être à l'origine de la non significativité des résultats émanant de l'influence des pratiques enseignantes sur la réussite scolaire, vu que la littérature suggère cette influence.

Bibliographie

- Bandura, A. (1997). *Self-efficacy : The exercise of control*. New York : Freeman.
- Basque, M. et Bouchamma, Y. (2018). « Perception des enseignants et des directions d'école concernant les facteurs qui ont une influence sur le rendement scolaire des élèves ». Revue de l'Université de Moncton, vol.49, no1, pp. 75-103.
- Bela, L., Boyombi, I., Adya, E. et Wongba, Y. (2017). « Déterminants des performances des élèves de 6eme année primaire de Kisangani en mathématiques ». International Journal of Innovation and Scientific Research, vol.32, no 2, pp. 354-365.
- Bray, M. et Choukroun, N. (2016). *La perception de l'enseignement par les élèves est-elle en corrélation avec leur réussite scolaire et leur origine socioculturelle ?* Education.
- Bru, E., Stephens, P. et Torsheim, T. (2002). « Students' perceptions of class management and reports of their own misbehavior ». Journal of School Psychology, vol.40 no4, pp. 287-307.
- Bruner, J. (1998). *Le développement de l'enfant. Savoir-faire, savoir dire*. Paris : Presses Universitaires de France, 8eme édition.
- Danielsen, A. G., Wiium, N., Wilhelmsen, B.U. & Wold, B. (2010). « Perceived support provided by teachers and classmates and students' self-reported academic initiative ». Journal of School Psychology, 48(3), pp. 247-267.
- Dibo, N. E. (2014). Effectif de la classe, expérience professionnelle des enseignants et performance en lecture. Mémoire de Master de psychologie. Université Felix Houphouët-Boigny.
- Dumay, X. et Dupriez, V. (2009). « L'efficacité de l'enseignement. In l'efficacité dans l'enseignement, promesses et zones d'ombres », Bruxelles : De Boeck. pp. 165-194.
- Dutrévis, M. et Toczek, M-C (2007). *Perception des disciplines scolaires et sexe des élèves : le cas des enseignants et des élèves de l'école primaire en France*. Institut National d'Etude du Travail et d'orientation Professionnelle (INETOP).
- Fortin, L., Plante, A. & Bradley, M-F. (2011). *Recension des écrits sur la relation enseignant-élève*. Chaire de recherche de la commission scolaire de la région de Sherbrooke sur la réussite et la persévérance scolaire.
- Gaudreau, N. (2019). *Le secret des relations positives entre les élèves et leurs enseignants*. Québec, Presses de l'Université du Québec, Québec.
- Gaudreau, N. (2017). *Gérer efficacement sa classe : les cinq ingrédients essentiels*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Hache, C. (2017). *Le discours des enseignants sur leurs pratiques professionnelles face à la réussite scolaire des élèves en éducation prioritaire. Le cas des enseignants d'école*

élémentaire. Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs, ARES, Les éditions de la maison des sciences de l'homme.

Hamill, P. (2005). *The pupil support base in the Scottish secondary school: An alternative to exclusion*. Dans P. Clough, P. Garner, J.T. Pardeck & F.O. Yuen (dir.). *Handbook of emotional and behavioural difficulties* (pp. 353-369). London, England: SAGE Publications Ltd.

Hamre, B. K., Pianta, R. C., Downer, J. T. et Mashburn, A. J. (2008). « Perceptions of conflict with young students: Looking beyond problem behaviors ». *Social Development*, vol.17, no1, pp. 115-136.

Hugues, J. A., Cavell, T. A. & Jackson, T. (1999). « Influence of the teacher-student relationship on childhood conduct problems : A prospective study ». *Journal of Clinical Child Psychology*, 28(2), pp. 173-184.

...Legendre, R. (1993). *Dictionnaire actuel de l'éducation* (2eme édition). Montréal : Guérin.

Mascret, N. (2012). *N'oublions pas les bons profs*. Anne Carrière (Eds), Paris.

Mosston, M. & Ashworth, S. (2002). *Teaching Physical Education*. New York : Macmillan College Publishing Company.

Meyre, J. M. (2013). *Les souvenirs laissés par les bons enseignants d'EPS : l'assertivité socio-conative comme concept explicatif*. STAPS, 100, 43-53.

Meyre, J. M. (2018). Impact de la personnalité de l'enseignant sur le ressenti des élèves : l'assertivité socio-conative comme déterminant de la relation éducative. These de Doctorat Unique. Université Paul Valery Montpellier III. Education.

Mialaret, G. (1977). *La formation des enseignants*. Paris, Presses Universitaires de France.

Mullis, I.V.S., Martin, M.O., Kennedy, A. M., et Foy, P. (2007). *PIRLS 2006 international report : IEA's Progress in International Reading Literacy Study in primary schools in 40 countries*. Chestnut Hill, MA, TIMSS & PIRLS International Study Center, Boston College.

Norynberg, L. et Velez, M. (2018). *Motivation et pratiques enseignantes*. Montpellier, Presses Universitaires de Montpellier.

Piquée, C. (2010). *Pratiques enseignantes envers les élèves en difficulté dans des classes à l'efficacité contrastée*. Revue Française de Pédagogie, vol, 170, pp. 43-60.

Rogers, C. (1971). *Liberté pour apprendre ?* Paris, Dunod.

Rousseau, N. (2011). « Perceptions des élèves du primaire à l'égard des devoirs et des leçons ». Revue de l'Université de Moncton, vol. 42 (1&2), pp. 277-303.

Ryan, D. G. (1960). *Characteristics of teachers*. Washington, D.C : American Council on Education.

Saint-Bauzel, R. et Finkel, A. (2011). « Se représenter pour mieux apprendre : les représentations mentales comme outils didactiques favorisant la transmission du savoir ». La pratique un lieu de théorie 53eme. Congrès national de psychologie. Université de Metz (France).

Talbot, L. (2012). « Quels effets des pratiques enseignantes sur les apprentissages des élèves ? Un état des lieux des recherches effectuées ». *Questions Vives*, vol.6, no 18, pp. 129-140.

Tessier, D., Sarrazin, P., et Trouilloud, D. (2006). « Climat motivationnel instauré par l'enseignant et implication des élèves en classe : L'état des recherches ». *Revue Française de Pédagogie*, 157, 147-177.

Tieffi, H.G.R. (2014). « Représentations mentales des mathématiques et stratégies de résolution des problèmes dans une activité à composante scientifique chez des élèves de troisième ». *Revue Africaine de Recherche en Education*, 6, 52-64.

Tieffi, H. G. R., et Dibo, N. E. (2018). « Style pédagogique de l'enseignant, perception de la lecture et performance en lecture des élèves en cours préparatoire à Abidjan ». *Revue Universitaire des Sciences de l'Education*, no 11, pp. 42-56.

Thompson, J. G. (2012). *La gestion de classe au secondaire : guide pratique* (Adaptation de C. Hamel). Montréal, Québec : Chenelière Education.

Walker, B. A. (2010). « Effective schoolwide screening to identify students at risk for social and behavioral problems ». *Intervention in School and Clinic*, vol.46, no2, pp. 104-110.

Wilson, J.H. (2006). « Predicting student attitudes and grades from perceptions of instructor's attitudes ». *Teaching of psychology*, 33, 91-262.

Zanna, O. (2015). *Le corps dans la relation aux autres. Pour une éducation à l'empathie*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Zendali, P. (2013). Le style interactionnel de l'enseignant et sa perception du climat social de la classe. Mémoire de Master. Université de Fribourg.

Sociologie, Anthropologie

KANIAN-TÉRÉ N°6, décembre 2020, pp. 274-286

LA REGION DE SAN PEDRO EN COTE D'IVOIRE : CORRELATION ENTRE ASPECTS GEOGRAPHIQUES ET ACTIVITES COLONIALES

AHOUÉ Jean - Jacques

Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan

ahoue-jean@live.fr

TOURE El-Hassan

Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan

elhassantoure@gmail.com

Résumé

La région de San Pedro est celle où les premiers explorateurs de la Côte d'Ivoire, à savoir les Portugais, ont accosté au XV^e siècle. La colonisation française du territoire ivoirien qui intervient à partir de 1893, voit l'installation d'un grand nombre de colons européens dans la région. Ces derniers y réalisent de nombreuses infrastructures et y développent diverses activités économiques telles que l'agriculture, le commerce, la foresterie, etc. Cela a été conditionné par les immenses potentialités naturelles dont dispose ce milieu, en l'occurrence, le relief, le climat, la végétation, les sols, l'hydrographie. La présente étude a pour objectif de mettre en évidence la corrélation entre les aspects géographiques et les activités pratiquées dans cette partie du territoire ivoirien à l'époque coloniale. Divers documents écrits et des informations recueillies auprès de personnes ressources dans certaines localités de la région ont été exploités dans le cadre de notre analyse.

Mots clés : Géographie, Histoire, Colonisation, Corrélation, San Pedro

Abstract

The San Pedro region is where the first explorers of the Côte d'Ivoire, namely the Portuguese, joined the 15 th century. The French colonization of the Ivorian territory, which starts in 1893, sees the installation of a large number of European settlers in the region. They carry out many infrastructures and develop various economic activities such as agriculture, trade, forestry, etc. This was conditioned by the immense natural potentialities available in this environment, in this case, the relief, the climate, the vegetation, the soils, the hydrography. The purpose of this study is to highlight the correlation between the geographical aspects and the activities carried out in this part of the Ivorian territory in the colonial era. Various written documents and information gathered from resource persons in some of the region's localities have been exploited as part of our analysis.

Keywords: Geography, History, Colonization, Correlation, San Pedro.

INTRODUCTION

La région de San Pedro est aujourd’hui le deuxième pôle économique de la Côte d’Ivoire¹. Elle a connu plusieurs étapes dans son histoire, dont l’arrivée des premiers explorateurs européens, la colonisation et l’implantation de deuxième port autonome après l’accession à l’indépendance etc. (A. SCHWARTZ, 1980, p.80). Les atouts naturels dont elle bénéficie sont impressionnantes. Le climat subéquatorial humide qui couvre toute la zone favorise d’une part une végétation abondante caractérisée par un important couvert forestier et d’autre part des sols ferralitiques, latéritiques et hydromorphes, profonds et très perméables (O. Z. De LASME, 2012, p.220). Quant aux ressources hydrographiques, elles sont nombreuses, diversifiées, et s’étendent sur l’ensemble de la région. Une visite de terrain menée dans plusieurs localités entre 2015 et 2019 nous a permis de constater que cette partie du pays regorge de nombreux vestiges de la colonisation. A l’observation de la qualité et de la structure des bâtiments coloniaux ; des infrastructures mises en place au cours de cette période, routes, ponts, scieries, il nous apparaît évident que le milieu physique a fortement influencé les modalités de l’installation des colons européens sur cette portion du territoire de la colonie ainsi que les activités qu’ils y ont pratiquées.

Partant de ce constat, l’interrogation suivante s’impose : comment les données physiques ont-elles influencé les activités dans les localités de la région de San Pedro pendant la colonisation ?

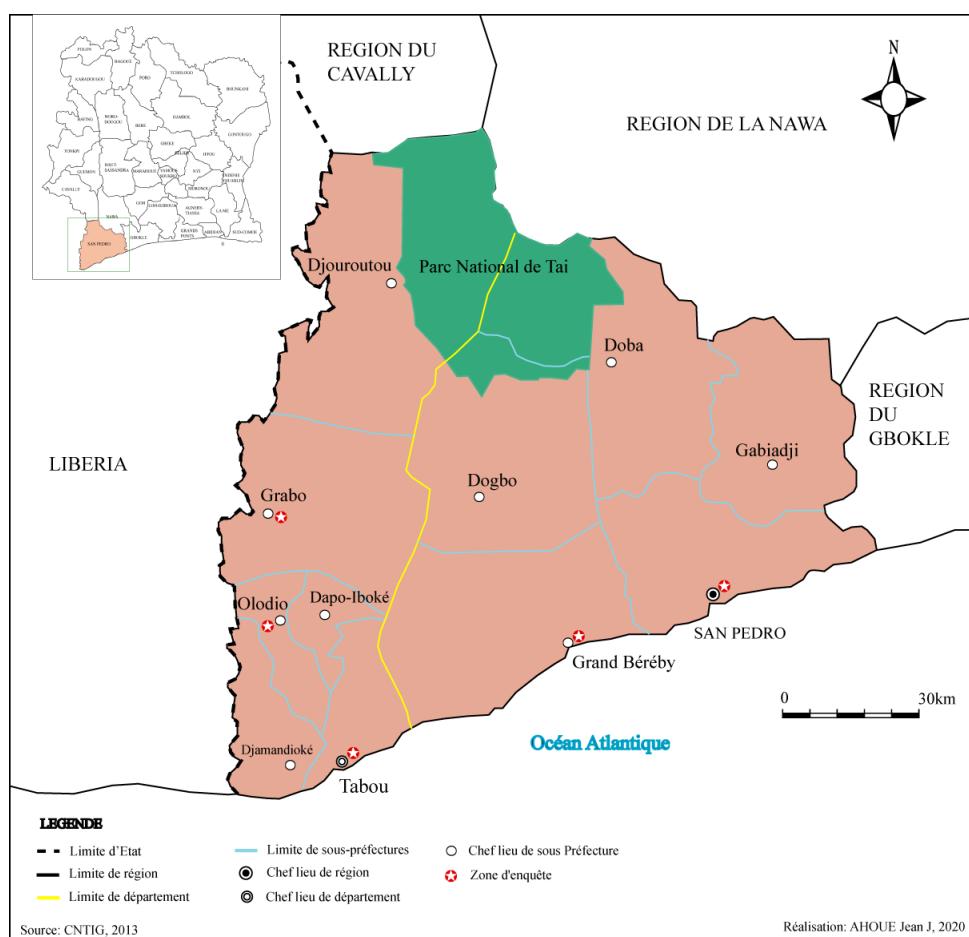
L’objectif visé ici, est donc d’apporter des éléments de réponse à cette préoccupation en montrant le lien entre l’histoire coloniale de cette région et sa géographie. Pour cela, une approche méthodologique basée sur la recherche documentaire et les enquêtes orales a été adoptée. S’agissant des documents, en plus des travaux scientifiques antérieurs, des sources d’archives, des monographies et des documents émanant d’organismes officiels ont été consultés. Quant aux enquêtes sur le terrain, elles ont consisté à recueillir des témoignages auprès de personnes ressources. Une série d’entretiens a été organisée à cet effet dans plusieurs localités de la région, c’est-à-dire à Tabou, Grand Béréby, Grabo, et San Pedro. Les informations recueillies ont été confrontées afin de tirer des conclusions plus générales. A l’issue de ces opérations, un plan tripartite a été adopté. D’abord, une première articulation se charge de présenter de façon générale la région faisant l’objet de la présente étude. Ensuite, une deuxième analyse met en relief les aspects géographiques de la zone. Enfin, une dernière articulation examine l’influence des données géographiques sur les activités de l’époque coloniale.

¹ - [Http://www.africaciel.com/afrique/portail/index/Découverte/de la région de San Pedro.html](http://www.africaciel.com/afrique/portail/index/Découverte/de la région de San Pedro.html), consulté le 30 novembre 2016

1. Présentation générale de la région de San Pedro (Côte d'Ivoire)

La région de San Pedro se trouve dans la zone du littoral ouest de la Côte d'Ivoire². Cette zone littorale s'étend sur 170 km de la côte atlantique et sur 50 km de la région du nord au sud (P. LE LOEFF, 1993, p16). Elle compte deux départements dont Tabou et San Pedro, chef-lieu de la région qui compte le deuxième port autonome du pays. Elle est limitée au nord par la région du Cavally et de la Nawa, à l'est par celle du Gboklê, à l'ouest par la république du Libéria et au sud par l'océan Atlantique (cf: carte n° 1). C'est la zone qui correspond au secteur d'érosion maritime. Elle se présente comme le secteur des côtes rocheuses les plus élevées de la Côte d'Ivoire (P. HAERINGER, 1977, p.4). Elle compte plusieurs embouchures marquées par les fleuves Cavally, Tabou, San Pedro et d'autres grandes rivières (H. YOUNKOU, 2002, p.120). La particularité de cette côte est qu'elle a une forme accidentée, marquée par les falaises rocheuses alternées de baies s'ouvrant vers l'est. Nous y retrouvons de petites falaises de sable de côte qui entraînent le recul de la plage sous l'action répétée des marées (P. LE LOEUF, al, 1993, p350). La région de San Pedro dispose de plusieurs autres atouts géographiques.

Carte n°1 : La région de San Pedro



² - [Http://www.africaciel.com/afrique/portail/index/Découverte/de la région de San Pedro.html](http://www.africaciel.com/afrique/portail/index/Découverte/de la région de San Pedro.html), consulté le 30 novembre 2016

2. Les aspects géographiques de la région de San Pedro

Les aspects géographiques qui seront mentionnés ici sont le climat, la végétation, le relief, les données pédologiques et géologiques et enfin le réseau hydrographique.

2.1. Le climat relativement humide

Deux grandes zones climatiques peuvent se distinguer. La première part de Grabo à Tabou. Elle concentre les taux pluviométriques les plus forts de la région, voire du territoire national avec 2 200 à 2 800 mm en moyenne par an³. C'est ici que les déficits hydriques cumulés sont les plus faibles, se situant entre 400 mm à Tabou et 250 mm par an aux alentours de la ville de Grabo. C'est le domaine du climat typique équatorial et subéquatorial dit atténué ouest, où la saison sèche est de courte durée avec un faible vent (PRÉFECTURE DE TABOU, 2015, p. 2). Pour ce qui est de la seconde zone climatique, elle part de San Pedro à Méagui et se caractérise par une pluviométrie comprise entre 1400 et 1600 mm l'année (N.G. ALPHING-KOUASSI, 2001, 357 p). Ce climat est chaud, humide et caractérisé par de fortes pluies saisonnières⁴. La température moyenne annuelle pour toute la région tourne autour de 26° C avec de faibles amplitudes thermiques. Quatre saisons se succèdent au cours de l'année, deux saisons sèches et deux saisons pluvieuses caractérisées par de fortes précipitations (PRÉFECTURE DE TABOU, 2015, p. 1). Cette humidité du climat favorise la présence d'une végétation de forêt.

2.2 La végétation

La région de San Pedro est située dans la zone subtropicale. Elle est constituée de grandes forêts protégées (la haute-dodo, Tai). Sa formation est dominée par des forêts sempervirentes et des forêts semi-décidues. Cette forêt est remarquablement homogène⁵. Elle est repartie sur trois secteurs bien distincts à savoir : les secteurs ombrophiles, mésophiles et littoraux (cf : carte n°2).

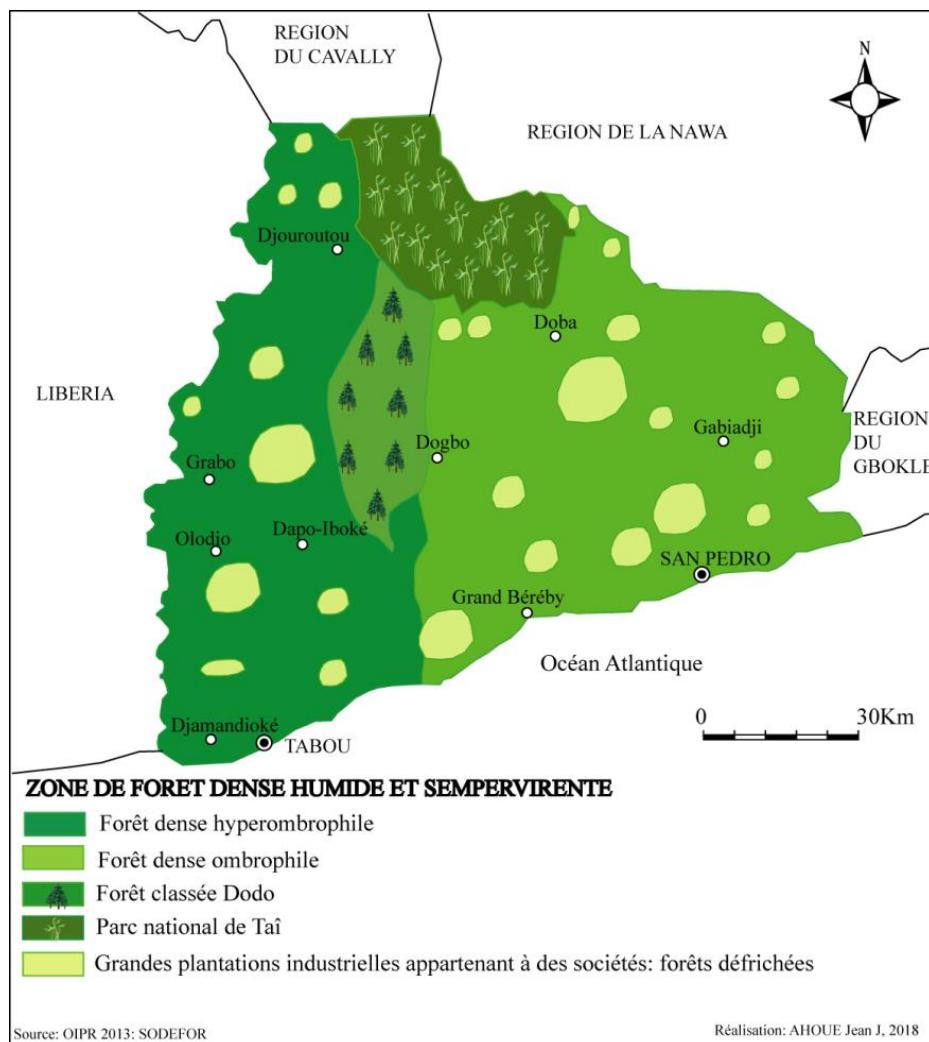
Le secteur ombrophile (humide et sempervirente) est le plus étendu de la région. Les espèces qui y dominent sont “ Eremospatha spp et Diaspyros manni ” à Tabou et “ Diospyros spp et Mapania spp ” dans le secteur de Grabo (N.G. ALPHING-KOUASSI. 2001, p103). Le secteur mésophile est quant à lui dominé par les espèces semi-caducifoliées associées à certaines espèces sempervirentes. On y trouve “ Triplochiton Scleroxylon (Samba) et Celtis spp ”. En ce qui concerne le secteur littoral, il abrite des forêts sub-littorales ou des fourrés littoraux qui se limitent au niveau des plages en créant un contraste avec le reste du paysage. Des mangroves autour des petits cours d'eau sont à noter également (M. NEDELEC, 1983, p. 26).

³ - Découverte/de la région de San Pedro.html, <http://www.africaciel.com/afrique/portail/index/> consulté le 30 novembre 2016

⁴ - (ANCI) EE 50(3), cercle du bas Cavally, rapport, renseignements géographiques, p.8

⁵ - Découverte/de la région de San Pedro.html, <http://www.africaciel.com/afrique/portail/index/> consulté le 30 novembre 2016

Carte n°2 : La végétation de la région de San Pedro



A côté de cette végétation abondante se trouvent des atouts géologiques tout aussi intéressants.

2.3 Les données géologiques

Cette région fait partie du socle précambrien du continent africain, qui se compose principalement de schistes⁶ qui sont des roches sédimentaires, de flysch et de roches granitiques (M. NEDELEC, 1983, p. 9.). Les schistes sont constitués essentiellement de trois minéraux. Il s'agit de l'argile, du mica et du quartz (O. Z. DE LASME, 2012, p.3). En ce qui concerne les granites, on en distingue plusieurs types, à savoir les granites éburnéens vrais ; les granites concordants, les granites discordants homogènes, les granites à hypersthène du vieux socle (N. G. ALPHING-KOUASSI, 2001, p.103).

Comme les caractères géologiques, les données pédologiques et géomorphologiques ont été également des atouts dans le bon fonctionnement de la colonie de Côte d'Ivoire.

⁶ - Les schistes sont des roches sédimentaires.

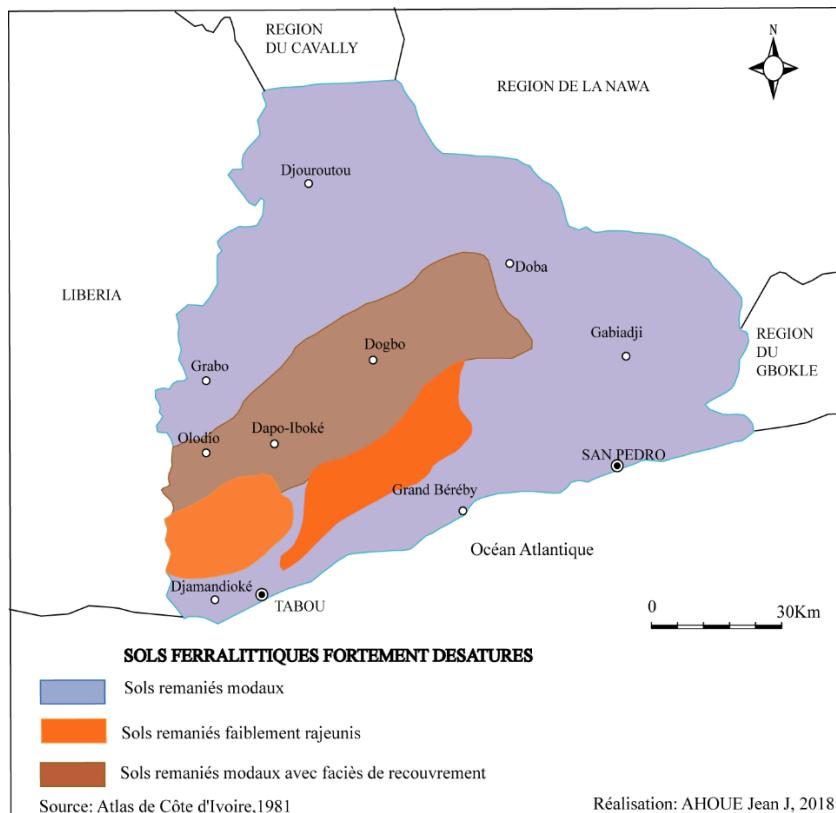
2.4 Les données pédologiques et géomorphologiques

Les sols du littoral sud-ouest ivoirien sont identiques à ceux des régions subéquatoriales. De façon générale, on les retrouve dans les forêts ombrophiles (N. G. ALPHING-KOUASSI, 2001, p. 102). Ils se classent en plusieurs groupes, eux-mêmes subdivisés en sous-groupes.

Mais, dans la région de San Pedro, deux principaux types de sols se dégagent : les sols ferralitiques et les sols hydromorphes. Ils sont remaniés pour la plupart, au vu des nombreuses activités agricoles qui leur sont imposées. (*cf*: carte n° 3).

Le relief est caractérisé par des pentes douces s'étendant du nord au sud. Trois zones principales peuvent être distinguées⁷. Il s'agit du littoral avec ses nombreux cours d'eau, des plateaux tertiaires et de la pénéplaine. Coupés par de nombreuses petites vallées très encaissées et des buttes datant du tertiaire, les plateaux dits tertiaires dominent le cordon littoral de 60 à 80 m (N. G. ALPHING-KOUASSI, 2001, p. 68) et sont formés d'une part de terrains cristallins et métamorphiques s'inclinant vers la côte par une pente douce et d'autre part de vallées traversées par les principaux cours d'eau. Ces plateaux se prolongent jusqu'à Bliéron, à la frontière libérienne. Le relief de la région est donc dominé par un ensemble de plateaux fortement vallonnés qui gagnent en altitude à mesure que l'on s'éloigne de la côte (PRÉFECTURE DE TABOU, 2015, p.1). Cela est perceptible au niveau de la zone de Grabo où les collines et les montagnes préludent au relief montagneux de l'ouest de la Côte d'Ivoire.

Carte n° 3 : Les données pédologiques de la région de San Pedro

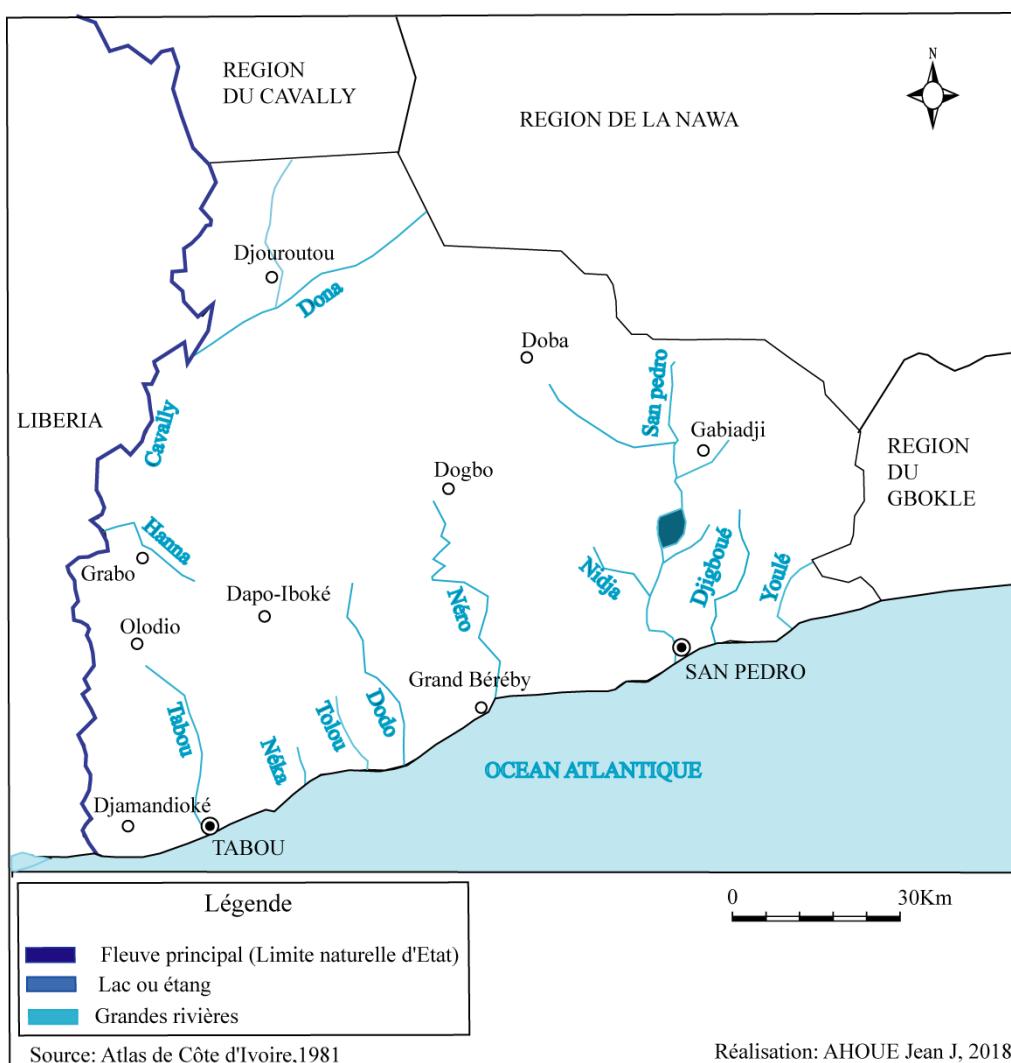


⁷ - [Http://www.africaciel.com/afrique/portail/index/Découverte/de la région de San Pedro.html](http://www.africaciel.com/afrique/portail/index/Découverte/de la région de San Pedro.html), *op.cit.*

2.5 L'hydrographie

Le réseau hydrographique se caractérise non seulement par sa densité mais aussi par sa diversité. En plus d'être ouverte sur l'océan Atlantique, la région est drainée par de nombreux fleuves, des rivières et des lacs. Plusieurs grandes rivières arrosent le département de Tabou : *Hyrré*, *Tolou*, *Néka mahino*, *Dona Nogba* et *Hanna* (PRÉFECTURE DE TABOU, 2015, p.1). A ces dernières s'ajoutent les fleuves *Cavally* et *Tabou* (Z. SEMI-BI, 1973, p. 6). Le département de San Pedro est quant à lui drainé par onze cours d'eau dont les plus importants sont la *Digboué*, le *Nero*, le *Ouéoulo*, la *Youlé*, le *Gnogbagbo*, les « lacs sacrés » *Gawé* dans le Hédouo et *Nidja* dans le canton Wapo (SOUS-PRÉFECTURE DE GRAND BÉRÉBY, 2015, p. 3). Ces ressources offrent d'immenses opportunités hydrauliques, notamment la réalisation de barrages hydroélectriques⁸. L'abondante pluviométrie constitue un appont majeur dans le bilan hydraulique annuel.

Carte n°4 : Réseau hydrographique de la région de San Pedro



⁸ - REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE, MINISTÈRE D'ETAT, MINISTÈRE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT, *Etudes monographiques et économiques des districts de Côte d'Ivoire. District du Bas-Sassandra*

Au total, la région de San Pedro dispose d'atouts climatiques, phytogéographiques, géologiques, pédologiques, géomorphologiques et hydrographiques impressionnantes. Ces différents éléments ont fortement influencé les activités de la région pendant la période coloniale.

3 . L'impact des atouts géographiques sur les activités coloniales de la région de San Pedro

La corrélation entre les atouts géographiques et les activités coloniales de la région de San Pedro est perceptible à plusieurs niveaux. Dans le domaine de l'architecture, le caractère chaud et humide du climat poussait les colons à construire des bâtiments dotés de vérandas. La forte pluviosité les obligeait d'une part à renforcer le système de toiture avec notamment l'usage de différents types de tuiles et de tôles (*Cf. photo n° 1*), et d'autre part à construire à partir de soubassements très profonds (J.J. AHOUE, 2019, p.287).

Sur le plan des infrastructures économiques, la présence d'un important couvert forestier a permis de mettre en place une industrie du bois très prospère. Des scieries ont été installées dans plusieurs localités de la région⁹. Les troncs d'arbre y étaient découpés pour être ensuite acheminés vers l'Europe (P. KIPRE, 1981, 290p). Tabou, Grand Béréby et San Pedro étaient les plaques tournantes de cette industrie du bois¹⁰). Aussi la forte production de bois a-t-elle favorisé la fabrication de pirogues destinées à la pêche et au transport des biens et des personnes¹¹ . La réalisation d'un grand nombre d'infrastructures de communication telles que les ponts est à noter également (*Cf. photo n° 2*).

Photo n°1 : Un logement de commerçant français (1920, année de construction)



Cliché : AHOUE Jean Jacques, TOURE El-Hassan, 2016

⁹ - Entretien avec Ewah Joséphine, 98 ans, Tabou le 02/3/2016

¹⁰ - Entretien avec Kalé Hiano, 75 ans, planteur, Boké-Tabou le 26/11/2016

¹¹ - Entretien avec Vallet Jean, 79 ans, planteur, Djouroutou, le 04/12/2016

Photo n°2 : Le pont colonial de Tabou (axe Tabou-Olodio / année de construction 1906)



Cliché : AHOUÉ Jean Jacques, TOURE El-Hassan, 2016

Les constructions de la région de San Pedro ont été réalisées à partir des composantes géologiques de la zone¹². Celles-ci ont permis entre autres la fabrication de briques de pierre (granites, quartz) qui ont été utilisées dans la construction de bâtisses (soubassements, murs, pilastres, pilier, faïtage, fondation etc.). Les bâtiments les plus importants des cercles ont été construits sur des élévations et en bordure de cours d'eau pour des raisons stratégiques (J.J. AHOUÉ, 2019, p 288.). C'est le cas du camp "douane" de Tabou et son Tribunal (*Cf: photo 3 et 4*). Son relief généralement plat, a facilité les constructions des bâties coloniaux dans cette région ainsi que la pénétration des Européens à cette même période¹³ .

Cette période a également été marquée par la création de grandes plantations destinées aux cultures industrielles comme le café, le cacao, le palmier à huile, le caoutchouc (C. WONDJI, 1963, p355). Cette diversité de cultures a été favorisé par les propriétés des sols de la région d'autant qu'ils sont profonds, fertiles et perméables. Les produits issus de ces plantations étaient exportés en Europe pour être transformés dans les usines (P. KIPRE, 1981, p.120).

¹² - Entretien avec Vallet Jean, 79 ans, planteur, Djouroutou, le 04/12/2016.

¹³ - MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES (M.A.C), *Chronique de la Côte d'Ivoire à l'époque coloniale*, Bordeaux-France, Imprimerie Etourneau & Fils.

**Photo n° 3 : Un bâtiment du camp douane colonial de Tabou
(Année de construction 1910)**



Cliché : AHOUE Jean Jacques, TOURE El-Hassan, 2016

Photo n°4 : Le tribunal colonial de Tabou (année de construction 1949)



Cliché : AHOUE Jean Jacques, TOURE El-Hassan, 2016.

Les cours d'eaux ont été les principales voies de déplacement des colons dans cette région où les voiries n'étaient pas encore créées (C. WONDJI, 1963, p353). Ils ont marqué l'histoire coloniale, dans la mesure où les bâtimens se construisaient le plus souvent dans leurs alentours.

Bordant l'océan atlantique au sud, cette région a connu une facile accessibilité, ainsi que l'exportation et l'importation de plusieurs produits dans cette période (H. DIABATÉ, 1987, p 275). Les fleuves et les rivières ont permis l'exploration vers l'hinterland toujours dans l'optique d'une occupation totale de la région et de son fonctionnement. Ils ont aussi favorisé les activités de pêche et les navigations des kroumen dans les bateaux européens¹⁴.

En définitive, les atouts naturels de la région de San Pedro ont eu une influence remarquable sur la quasi-totalité des activités ayant cours dans la zone à l'époque coloniale.

CONCLUSION

L'objectif de la présente étude était d'établir une corrélation entre les aspects géographiques de la région de San Pedro et les activités qui ont été menées pendant la colonisation française. A l'issue de notre analyse, il en ressort que l'évolution de la vie économique et sociale tout au long de cette période de présence française a été édictée par les caractéristiques physiques de la zone. La structure du bâti colonial, les bâtiments administratifs, la politique coloniale des travaux publics, les activités des secteurs primaire, secondaire et tertiaire étaient tous soumis aux exigences de ce milieu naturel particulièrement impressionnant. Toutefois, que reste-t-il aujourd'hui de ce patrimoine colonial dans une région en pleine mutation depuis la mise en activité du port en 1971 ?

SOURCES ORALES ET BIBLIOGRAPHIE

Sources orales

Noms et prénoms	Age des informateurs	Fonctions	Date et lieu des enquêtes
Vallet Jean	79 ans	Planteur	04 décembre 2016 à Djouroutou (sous-préfecture de Tabou)
Gnanké Elisabeth	78 ans	Ménagère	10/12/ 2018 à San Pedro
Ewah Joséphine	98 ans	Ménagère	02/03/2016 à Tabou
Kalé Hiano	75 ans	Planteur	26/11/2016 à Boké(village de Tabou)

¹⁴ - Entretien avec Gnanké Elisabeth, 78 ans ; ménagère, San Pedro, le 10/12/2018.

Bibliographie

(ANCI) EE 50(3), *Cercle du bas Cavally, rapport, renseignements géographiques*, p8.

AHOUÉ Jean-Jacques, *Archéologie du bâti colonial dans la région de San Pedro (sud-ouest de la Côte d'Ivoire)*, Thèse de doctorat en Anthropologie, option Archéologie, Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan-Côte d'Ivoire, 2019, 369 p.

ALPHING-KOUASSI N'dri. Germain, *Le tourisme littoral dans le Sud-Ouest ivoirien*, Géography, thèse de doctorat, Université de Cocody-Abidjan, 2001, 357 p.

De LASME Omer Zephir *et al*, « Analyse des propriétés hydrodynamiques des aquifères fissurés de la région de San Pedro (Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire » Estudios Geológicos, 68 (2) julio- diciembre 2012, pp. 217-232.

DIABATÉ Henriette, *Mémorial de la Côte d'Ivoire : Volume 1, époque précoloniale*, Éditions Ami, 1987, 290p.

HAERINGER Philippe, *San Pédro 1968-1978 : photo-interprétation d'un site entre deux eaux et sa mise en valeur. Hypothèses d'aménagement pour deux nouvelles décennies*, Abidjan, ORSTOM, 1977, 21 p.

Http://horizon.documentation.ird.fr/exldoc/pleins_textes/pleins_textes_7/divers2/010027989.pdf, consulté le 30 Novembre 2016.

<Http://www.africaciel.com/afrique/portail/index/Découverte/de la région de San Pedro.html>, consulté le 30 novembre 2016.

KIPRE Pierre, *Les villes coloniales de la Côte d'Ivoire économie et société (1893 à 1940*, tome 1, thèse de doctorat d'État ès lettres. Université de Paris VII. UFR de géographie-histoire et sciences de la société, 1981, 290p.

LE LOEFF Pierre, MARCHAL Emile, AMON Khotias Jean- Baptiste, *Environnement et ressources aquatiques de Côte d'Ivoire*, tome 1-le milieu marin, Orstom Éditions, 1993, 591p.

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES (M.A.C), *Chronique de la Côte d'Ivoire à l'époque coloniale*, Bordeaux-France, Imprimerie Etourneau & Fils, Octobre 1981, 129p.

NEDELEC Michel, *Côte d'Ivoire 1892-1982 Timbres et Postes*, les publications CEDA du ministère des affaires culturelles, Abidjan, 1983, 128p.

PRÉFECTURE DE TABOU, *Présentation du département de Tabou, 2013*, 7p.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE. MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE. INSTITUT DES SAVANES (Département des Cultures Vivrières), *Etude morphopédologique des points d'essai. San Pedro-Tabou-Zagne. I. Rapport*, s.l., Ed. Latrille, 1979, 218 p.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE, MINISTÈRE D'ETAT, MINISTÈRE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT, *Etudes monographiques et économiques des districts de Côte d'Ivoire. District du Bas-Sassandra*, novembre 2015, 69 p.

SCHWARTZ Alfred, *Sous-peuplement et développement dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire : cinq siècles d'histoire économique et sociale*, ORSTOM, 1993, 490p.

SEMI- BI Zan, *La politique coloniale des travaux publics en Côte d'Ivoire (1900-1940)*, thèse pour l'obtention du doctorat de 3^e cycle d'histoire, 1973, Université Paris VII, p.6.

SOUS-PRÉFECTURE DE GRAND BÉRÉBY, *Monographie de la sous-préfecture*, 2013, 11p.

WONDJI Christophe, « La Côte d'Ivoire occidentale. Période de pénétration pacifique (1890-1908) ». In : *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 50, n°180-181, troisième et quatrième trimestres, 1963, pp. 352-356.

YOUKOU Hié, *Le département de San Pedro : état des lieux et stratégies de développement*, éd Cacso, 305p.

KANIAN-TÉRÉ N°6, décembre 2020, pp. 287-295

**LA GESTION DU PATRIMOINE FONCIER CHEZ LES GODIE DE GOBERI DANS
LA SOUS-PREFECTURE DE NIAMBERIZARIA (COTE D'IVOIRE)**

Tekpo Jean DALLY
 Ecole Normale Supérieure (Abidjan, Côte d'Ivoire)
dallytekpojean@gmail.com

Résumé

Le patrimoine foncier est la raison de l'existence d'une famille chez le peuple godié. Il revêt une importance extrême pour ces tribus car il assure leur être au monde en les établissant dans l'humanité comme de vrais individus. Et pourtant, ce patrimoine est l'objet d'un désintérêt de la part de ceux qui se livrent à sa vente à vils prix. Il faut une prise de conscience de la jeunesse pour redonner au patrimoine toute sa valeur.

Mots clés : Patrimoine foncier, vente des terres, gestion du patrimoine, autochtones, allochtones.

**THE MANAGEMENT OF HERITAGE AMONG THE GODIE OF GOBERI IN THE
SUB-PREFECTURE OF NIAMBEZARIA (COTE D'IVOIRE)**

Abstract

The land heritage is the reason for the existence of a tribe here godie peoples. It is of extreme importance to this tribes because it ensures his being in the world by establishing them in the humanity of true citizens. And yet, this heritage is the object of disinterest on the part of those who deliver its sale at low prices. It takes awareness on the part of youth to restore heritage to its full value.

Key words : Land heritage, land sale, heritage management, natives, non-natives.

INTRODUCTION

La gestion du patrimoine sous-entend l'administration de ce patrimoine. Gérer le patrimoine foncier, c'est avoir un droit de regard sur ce qui constitue les intérêts de la personne et faire en sorte que ces intérêts profitent réellement à leur propriétaire. Cette gestion ou administration peut être étendue aux héritiers qui sont les enfants lorsque le père n'est plus en vie. En effet, chez le Godié, l'oncle n'est plus l'héritier légitime des biens de son frère défunt. Quant au patrimoine, il est l'ensemble des biens de famille hérités des parents. Ce sont des biens, le plus souvent, transmis par les ancêtres. Par extension, ce sont les biens dont dispose un individu et qui relèvent de son administration. Il a alors un droit légitime sur l'administration de ces biens. La gestion est inscrite dans une conduite des affaires dans la perspective de la prospérité de l'individu, et de la prévision d'un développement durable.

Et pourtant, de nos jours, l'administration des biens de la tribu godié laisse entrevoir d'énormes failles dues à la vente du patrimoine par les héritiers que sont les enfants. Les différents patrimoines des anciens et des différentes familles se disloquent par la volonté manifeste de la nouvelle génération qu'est la jeunesse de ces tribus. Ces patrimoines sont bradés à de tierces personnes par la jeunesse, à vils prix, créant ainsi la paupérisation de leurs familles. Dès lors, comment comprendre cette posture inconsciente de la jeunesse qui brade, sans se soucier de l'avenir des générations futures, les patrimoines laissés par les anciens et qui représentent une énorme richesse pour chaque famille ? Il faut le dire tout net, cette démarche a des conséquences graves sur l'avenir de la famille, de même que les générations futures, car ces dernières connaîtront des difficultés réelles de vie dues à la souffrance à perpétuité. N'est-ce pas une prise de conscience véritable qu'il faut à la jeunesse héritière du patrimoine pour un changement rationnel de comportement ? Cette ignominieuse attitude ne conduit-elle pas à la misère des individus responsables de tels actes ?

N'est-ce pas de vraies campagnes de sensibilisations qu'il faut dans la tribu godié pour une prise de conscience de la jeunesse dans la perspective de prévenir les multiples conséquences et dangers éventuels ? Il faut une véritable prise de conscience des auteurs de la vente et de la cession des terres des ancêtres qui sont devenues par la succession leurs patrimoines. Cette prise de conscience, qui passe nécessairement par la sensibilisation, est la voie susceptible de ramener l'ordre, d'asseoir la paix et de prévenir les conséquences dramatiques sur les familles et les générations futures.

Pour l'étude de cette situation, nous adopterons la structure suivante : nous montrerons d'abord les atouts que représente le patrimoine foncier pour les godié, ensuite la mauvaise gestion du patrimoine foncier chez ce peuple, enfin les dangers réels que recouvrent la vente des terres à des tierces personnes.

1. Le patrimoine foncier, un atout pour le peuple godié

1.1. Le patrimoine, cadre de production de richesse et du bien-être social

Le dictionnaire " le petit Robert " définit le patrimoine comme des biens de famille, des biens dont on a hérité de ses ascendants. C'est une fortune, un héritage ou une propriété qui peut faire l'objet d'un maintien, d'une croissance, d'une dilapidation ou d'un engloutissement par un héritier. C'est aussi l'ensemble des droits et des charges d'une personne appréciables en argent, ensemble des biens corporels et incorporels et des créances nettes d'une personne physique ou morale, ou d'un groupe de personnes à une date donnée. On peut donc parler d'un patrimoine national, d'un patrimoine social, d'une entreprise, d'un patrimoine immobilier ou foncier, financier et donc qui traduit une gestion tout court.

Tout patrimoine, quel qu'il soit, reste un trésor pour qui le possède, car permettant, de cette façon, de soutenir son existence dans l'humanité. Il reste un atout pour celui qui le possède, car objet de bien-être social, de considération, de dignité et de respect. Le patrimoine est ce qui consolide l'existence de l'individu dans une humanité vraie, car en le possédant, l'homme reçoit le respect des autres. Il est donc ce qui établit l'individu dans la société comme un être important et digne de considération par les autres. La possession d'un

patrimoine donne importance à son détenteur et lui confère une personnalité sociale de qualité.

Chez les godié, celui qui possède ce bien est très bien perçu et mérite le respect de tout le village. Le patrimoine est, de ce fait, un bien précieux qui justifie, d'une certaine façon, le respect de la personne qui le possède. Sa possession permet à son auteur de vivre à son aise en ayant à sa disposition tout ce dont il a besoin pour être heureux, car il met ce dernier à l'abri du besoin.

L'homme doit viser une finalité au terme de son passage sur terre. Ce sont ces fins qui lui dictent les différents objectifs à traverser pour y parvenir. C'est en ce sens que LACHELIER (1920, p.146) disait, dans une de ses lettres, en parlant justement des fins ce qui suit : « *L'homme ne peut rester lui-même, qu'en travaillant sans cesse à s'élever au-dessus de lui-même* ».

Les fins sont toujours en projet, c'est-à-dire elles restent des idées qui servent de normes ou de modèles aux objectifs de l'activité humaine concrète dans le futur. À ce titre, elles ont une signification déterminante consistant à propulser l'homme dans l'humanité, une humanité où l'être humain a de l'importance car il possède un patrimoine qui lui permet de bien vivre en préparant un lendemain meilleur pour les générations futures. C'est par l'acceptation de l'effort par le travail bien pensé et bien réalisé que l'individu pourra porter son nom à la postérité.

1.2. Le patrimoine foncier, un espace de considération, de dignité et de respect

Posséder un patrimoine, c'est s'inscrire pleinement dans une humanité véritable, celle qui propulse l'être au rang des hommes respectables. C'est pour cette raison que les conflits ne tarissent pas autour du patrimoine, surtout s'il est mal géré car ce dernier est objet de multiples convoitises. Le politique y exprime très souvent son intérêt eu égard à la dimension sociale hautement stratégique dont il est l'objet. Cela rend les choses complexes, à telle enseigne que P. ANSART le mentionne ici : « *l'idéologie politique est précisément ce langage biaisé, ce langage articulé avec les conflits superposés pour les maîtriser et, éventuellement, les violer* ». (P. Ansart, 1999, p. 93)

La complexité des conflits sociaux eux-mêmes et leur articulation avec les conflits idéologiques et politiques permettent, par exemple, aux pouvoirs en place en Afrique noire de dissiper ou de masquer par des proclamations sur la recherche de l'intérêt général les tensions et les conflits qui naissent entre les privilégiés des pouvoirs et les masses gouvernées. Par exemple, une lutte entre villageois et paysans et pouvoirs en place peut s'engager entrelacée avec la recherche conflictuelle du contrôle des expressions des classes laborieuses. Ainsi, on peut donc retenir qu'il existe des situations où la lutte politique et idéologique se structure au plus près de la lutte des classes. Les gouvernants usent du pouvoir étatique pour s'attribuer une partie du patrimoine sous le prétexte des forêts classées. C'est une très bonne initiative dans sa conception, car cette démarche permet de sauvegarder le couvert forestier. Seulement, la politique menée autour de ce patrimoine laisse à désirer quand elle fait l'objet de plusieurs conflits sociaux. La possession d'une forêt classée dans son village est une fierté pour tous les

villageois, de même que pour les ressortissants de ce village. Mais malheureusement, le contrôle de cette forêt échappe le plus souvent à l'Etat et son exploitation est faite par des clandestins. Les autochtones se voient ainsi lésées par la gestion de ce patrimoine par l'Etat qui, aux yeux des populations villageoises, est complice d'une telle situation qui leur fait perdre leur respect et leur dignité.

C'est justement ce drame qui secoue le village de Gobéri, situé dans le département de Lakota, plus précisément dans la sous-préfecture de Niambézaria. C'est un village de plus de trois mille âmes où les allochtones font pratiquement les deux tiers de la population. Leur grand nombre leur donne le pouvoir et la force de s'accaparer la forêt classée de ce village sous l'impuissance notoire des villageois.

Ainsi, ils ont réalisé dans cette forêt classée de très grandes plantations d'hévéas et de cacaoyers. C'est d'ailleurs un burkinabé qui vend cette forêt à ses frères burkinabés. Chaque année, c'est par centaines que les burkinabés viennent occuper librement ce grand patrimoine des ancêtres. Jusque-là, les autorités préfectorales de Lakota regardent, impuissantes ce drame se dérouler sous leurs yeux. Les nombreuses démarches de la nouvelle chefferie du village, en vue de mettre fin à une telle tragédie, sont restées infructueuses. Les villageois n'ont aucunement le droit de mettre les pieds dans cette vaste forêt, car s'ils le font ils le paieront "cache". Ils assistent, avec peine à l'exploitation gratuite de ce grand patrimoine. L'Etat doit aider à protéger les forêts classées qui sont un patrimoine qui relève la dignité des villageois. Un village qui n'a pas une forêt classée est pauvre en patrimoine et ne garantit pas l'avenir de sa jeunesse. C'est pourquoi, détruire la forêt classée par des feux de brousse ou la vendre tout simplement conduit à des conséquences graves susceptibles d'impacter négativement le vécu des villageois. Si les forêts classées sont occupées par ceux qui n'en ont ni le titre, ni la qualité et que l'Etat ne dit rien, alors il met par là-même à nu sa complicité et installe de manière délibérée le manque chez les villageois. Or, il faut encourager et sensibiliser les paysans à travailler la terre, car elle nourrit l'homme et ne trahit pas. Il faut donc condamner ici la paresse qui plonge l'homme dans l'indolence la plus absolue et qui le livre à la facilité. Le travail est source de bénédictions et c'est par lui que l'homme atteint sa liberté en même temps que sa dignité. La société étant un ensemble d'hommes et de femmes, ce qui peut susciter le courage en l'homme, c'est de voir les autres transformer par le travail leur existence et leur nature. C'est dire que quiconque veut devenir véritablement homme doit lutter contre la mollesse et l'oisiveté qui sont des signes de l'écrasement et de la disparition de l'espèce humaine. La nature ne nous offre pas d'emblée tout le produit nécessaire à notre besoin. C'est par le travail que l'homme satisfait ses désirs, c'est-à-dire s'offre un domicile, se vêtit, se nourrit etc. si l'homme plonge dans l'indolence et la paresse, il court le risque de s'insérer dans la nature brute à la merci des intempéries. La vente des terres n'est donc pas la solution, c'est au contraire un problème. La solution pour sortir de la pauvreté ou pour ne pas chuter dans la pauvreté reste et demeure le travail. L'histoire de l'humanité même, c'est l'histoire du travail, c'est-à-dire l'histoire de toutes les productions et de toutes les activités humaines. Très souvent, on détermine la valeur des individus par la valeur du travail qu'ils exercent. C'est pourquoi ceux qui ne consentent pas à exercer une activité sont considérés comme des parasites sociaux, des bons à rien. Le travail comble les besoins de l'homme,

c'est-à-dire l'humanise ; mais aussi développe ses facultés intellectuelles telles que l'attention, la mémoire, l'imagination, le courage, l'endurance. C'est donc un acte contraire à la morale que de refuser de fructifier par le travail ses talents et d'accepter volontairement la pauvreté, source de la perte de la dignité et du déshonneur.

2. La mauvaise gestion du patrimoine foncier chez les Dida et Godié

2.1. La vente incontrôlée des terres aux allochtones

Dans la plupart des villages godié, les terres échappent désormais aux autochtones. C'est à partir des années 1980, plus précisément que le phénomène de vente de terre a commencé dans le cercle godié de la sous-préfecture de Niambézaria.

En effet, à partir de 1980, les allochtones Mossi et Gourounci en provenance du Burkina Faso, ont fait leur incursion dans le grand " Lobolou ", appellation des cinq villages godié de la sous-préfecture de Niambezaria. À leurs côtés, des Malinkés venant du Mali et du Nord de la Côte d'Ivoire faisaient partie de ce voyage, tous partageant le même projet d'acquisition des terres arables moyennant de l'argent.

En apparence, il fallait voir dans cette démarche de ces expatriés, une occasion de devenir des propriétaires terriens, alors que jusque-là beaucoup de leurs frères qui étaient déjà là travaillaient comme des manœuvres dans les plantations de cafiers et de cacaoyers pour les autochtones godié. Jusqu'à cette date, les villageois étaient considérés comme les maîtres de ces nouveaux venus, à telle enseigne que ces derniers les appelaient affectueusement leurs patrons, une dénomination symbolisant le respect, la supériorité du maître sur son manœuvre. Très rapidement, les villageois vont tomber dans le piège de la recherche du gain facile et être appâté par l'argent.

Ainsi, vont-ils commencer à vendre leurs terres, pour la plupart, à 50 000 Frs l'hectare de forêt et faire des allochtones des propriétaires terriens. À partir de cet instant, les rapports entre ceux qui étaient hier leurs manœuvres et eux les patrons d'hier vont subitement se dégrader et prendre une coloration nouvelle, celle de manquer de respect à son tuteur d'hier en faisant de lui son rival ou son ennemi. Ce processus va se poursuivre à travers toute la région et c'est par milliers que ces allochtones vont se déverser dans les villages des tribus godié pour s'accaparer les terres des pauvres paysans, les dépossédant ainsi de leurs patrimoines. On peut simplement rappeler que, dans chacun de ces villages godié, les allochtones sont deux ou trois fois plus nombreux que les villageois eux-mêmes. Très solidaires les uns les autres, ils vont très rapidement s'organiser pour créer de grandes plantations d'hévéas, de cafiers et de cacaoyers, devenant ainsi les maîtres du jeu. Ils vont, par leur travail, acquérir de la noblesse et supplanter totalement leurs patrons d'hier.

Ce processus de vente incontrôlée des terres a été la malheureuse opération qui a dénaturé les rapports entre villageois et expatriés d'hier. Tels de véritables mercenaires, les allochtones, dans les tribus godié, se comportent comme de véritables imposteurs qui ne respectent plus les lois des villages qui les ont accueillis. Cette démarche des autochtones d'accorder l'hospitalité aux allochtones a été une tragédie à en juger par le manque de respect

et de considération dont ces derniers font aujourd’hui preuve. De l’avis des ressortissants de ces différents villages, surtout dans le camp de la jeunesse, c’est le regret total doublé d’une attitude d’hostilité qui peut à tout instant débouché sur un conflit sanglant. La rareté des terres ou le manque criard tout court des terres installe un sentiment de psychose généralisé dans la jeunesse, un sentiment teinté de frustration que les jeunes ne sont pas prêts à passer sous silence. Ils trouvent qu’ils sont dans l’erreur et regrettent ainsi pour le plus grand nombre ces actes de générosité sans pareil. Cette situation génère le plus souvent des conflits entre les propriétaires terriens et les expatriés. Ces conflits meurtriers sont très fréquents et finissent dans la barbarie la plus inédite. Il faut y mettre fin par des attitudes plus responsables. Si ces terres avaient fait objet d’une location simple, elles seraient rendues après exploitation et aucun problème ne se serait posé. La meilleure voie pour nous reste la location qui est un acte juridique avec des règles précises. Là où il y a le droit, il y a la liberté, car les critères sont déterminés par la loi et tout le monde doit s’y conformer. Pour éviter les crises, les propriétaires terriens doivent avoir des titres fonciers de leurs parcelles délivrées par l’autorité juridique qui atteste la paternité desdits patrimoines. De cette manière les crises sont résolues d’elles-mêmes.

2.2. La perte du pouvoir d’achat du Godié

Le constat est clair et sans appel : de nos jours, dans les villages godié, les autochtones n’ont plus le pouvoir d’achat qu’ils avaient avant l’avènement de la vente des terres aux expatriés burkinabés, maliens et aux ressortissants du Nord de la Côte d’Ivoire. Ils ont perdu leur pouvoir d’achat, pour avoir bradé, à vils prix, les terres de leurs ancêtres. Il suffit, pour s’en convaincre, de faire un voyage à Gobéri, Niambézaria, Gagoué, Lobogrou etc. pour voir l’ampleur de ce mélodrame. Le son de leur pauvreté est si fort qu’il fait couler des larmes à les voir déambuler dans les ruelles du village sans motifs valables, à la recherche de, on ne sait quoi exactement. Et cela dure pratiquement toute la semaine où ils restent au village à se pavanner dans les rues comme des désœuvrés. Car ils ont tout vendu et n’ont plus de terres à cultiver, ces terres qui sont tombées dans le riche patrimoine des allochtones.

Lorsque nous étions encore petits, nos parents avaient de grandes étendues de forêts qu’ils cultivaient à volonté car cela représentait des patrimoines qui leur appartenaient. Ils y faisaient la culture de riz, de manioc, de maïs etc. et nourrissaient, par ce travail, leurs différentes familles. Leurs femmes n’étaient pas obligées d’aller faire le marché avant de cuisiner les repas car il y avait pratiquement tout dans leurs maisons. Aujourd’hui, n’ayant plus de champs à cultiver, c’est tout naturellement qu’ils sont dans le manque criard, dans une crise inédite où ils sont obligés d’acheter avant de manger.

Or, n’ayant plus de terres à cultiver, l’argent va se faire très rare et ce manque va les plonger dans une situation de dépendance totale. Cela va les contraindre à perdre leur dignité en même temps que leur personnalité. J.J. ROUSSEAU (1968, p 113) pouvait donc dire que celui qui cède sa liberté, à tout perdu. En cédant leurs patrimoines qui faisaient d’eux des hommes respectés, ils ont tout perdu, car devenus désormais des sous hommes.

Il faut le dire tout net, la possession de l’argent confère un pouvoir incommensurable en milieu rural. Ici, l’homme est considéré au prorata des billets de banque dont ils disposent.

La communauté est prête à lui confier des responsabilités sur la base des moyens qu'ils possèdent. Étant donné que les autorités du village n'ont plus le même pouvoir financier qu'avant, leur pouvoir politique est fragilisé, ce qui instaure la désobéissance récurrente des allochtones à leur égard. La situation des autochtones contrastent terriblement avec celle des allochtones. En effet ces derniers vivent dans une certaine opulence en raison de leur mise à disposition les terres. Par le travail de ces terres, ils sont devenus riches, alors que les autochtones dans leur majeure partie végètent dans le manque et même dans la pauvreté. Cette situation paraît irréversible, vue la quasi inexistence des terres.

3. Les dangers de la vente des terres aux allochtones

3.1. La dépendance économique des autochtones godié

En raison de la dépossession de leurs terres au profit des allochtones, les natifs des villages godié vivent le calvaire. Ils sont, pour la plupart dans le dénuement total, en proie à tous les besoins. Cette situation de manque oblige certains d'entre eux à la mendicité, exposant ainsi, par leurs comportements, leurs familles au manque permanent et donc à la pénurie. Il est désormais avéré qu'assurer la pitance quotidienne, relève du parcours du combattant. Plusieurs familles n'arrivent plus à se nourrir convenablement et sont, pour ce faire, obligées de tendre la main constamment pour quémander.

Aujourd'hui donc, ce sont les allochtones qui sont riches par l'exploitation des terres acquises très facilement à petits prix. Les villageois livrés à la mendicité sont obligés d'emprunter de l'argent auprès de ceux qui, hier encore, étaient considérés comme des démunis. Ces derniers vont donc considérer désormais leurs patrons d'hier comme des fainéants, incapables de se prendre en charge, alors qu'ils avaient eu toutes les possibilités de s'en sortir. Les villageois sont donc vus d'un mauvais œil parce que trop indigents pour être perçus comme des responsables. Ce sont donc des injures à n'en point finir à leur endroit. Leur comportement et leur manière d'être témoignent de cette irresponsabilité notoire dont ils sont accusés.

3.2. L'inversion des rapports entre les autochtones et les allochtones

Le pouvoir financier revient de nos jours aux allochtones qui ont de grandes plantations dans les villages godié. Ils sont les maîtres puisque l'argent, nerf de la guerre, leur donne une légitimité pour dominer. Ayant tout cédé, les autochtones végètent dans la pauvreté : ils sont dans une situation de survie. Tout le commerce, toutes les coopératives sont entre les mains des allochtones. C'est pourquoi ces derniers dictent leurs lois aux natifs godié. Les étrangers sont les plus nombreux dans les tribus dida et godié. Leur grand nombre est un véritable instrument de puissance que les autochtones n'arrivent plus à maîtriser.

En raison de l'inversion des rapports où le manœuvre d'hier est devenu le maître d'aujourd'hui, la gestion des villages dans les tribus godié, pose une véritable difficulté socio-anthropologique qui crée une frustration chez les autochtones. Ces derniers n'arrivent pas à comprendre qu'ils sont chez eux, dans leurs villages, et que ceux qu'ils ont accueillis sur leurs terres se comportent comme des ingrats notoires, bafouant leur dignité et leur personnalité.

Ces frustrations vont entraîner des conflits récurrents qui vont parfois aller jusqu'aux tueries. Les cas de Niambezaria, Gagoué, Moussadougou etc. le montrent aisément. Moussadougou est un village d'expatriés Burkinabés, Maliens, Guinéens, situé entre Gobéri, Gagoué et Neko, village dont les habitants sont très alertes à la violence sous toutes ses formes. Ce village est cité dans la majeure partie des crises qui secouent le "Lobolou", nom donné aux tribus godié de la région. Pourquoi être habité par un esprit de barbarie lorsqu'on sait qu'on n'est pas chez soi et qu'on se trouve sur la terre de l'autre ? Est-ce la violence qui est la meilleure manière de régler les différends ? Et pourtant, en sa nature profonde, la raison humaine refuse la guerre comme voie de règlement des conflits, d'où cette mise en garde :

La raison moralement pratique énonce en nous son veto irrévocable : il ne doit pas y avoir de guerre es sollkeinkrieg sein, ni entre toi et moi dans l'état de nature, ni entre nous en tant qu'Etats, qui bien qu'ils se trouvent intérieurement dans un état légal, sont cependant extérieurement dans leurs rapports réciproques, dans état sans loi, car ce n'est pas de cette manière que chacun doit défendre son droit. (E. Kant, 1968, p.113)

En réduisant la raison humaine au silence, la déraison impose à la volonté générale, l'hégémonie des intérêts particuliers et égoïstes. Cet aspect de l'irrationalité de la guerre a choqué Kant au point de recommander l'érection de la raison dans toutes les entreprises de l'homme, en ce sens qu'elle est le meilleur maître qui nous évite les erreurs.

3.3. L'effritement de l'autorité du chef du village

Il faut le dire, les chefs de village dans les tribus godié sont fragilisés par le manque du pouvoir financier. En raison de ce que les expatriés possèdent les terres et sont par-dessus tout aussi riches, ils ne considèrent pas les chefs et les jugements qu'ils rendent. Ayant le pouvoir d'achat, ils se payent le luxe de défier les chefs dans les différents villages où ils se trouvent. Ils mettent eux-mêmes en place des organisations par communautés et désignent leurs chefs. Ils obéissent plus à leurs chefs qu'aux chefs des villages censés représenter l'autorité de l'Etat. Les chefs des villages représentent à leurs yeux des gens insignifiants qui ne méritent pas leur respect.

En agissant ainsi, ils provoquent délibérément les crises dans les villages. En effet, ces agissements révoltent les autochtones qui voient d'un mauvais œil leurs manœuvres d'hier chercher à les commander. Les conflits naissent de façon récurrente et mettent à mal la paix dans ces villages. Ce qu'il faut ici, c'est la discipline :

la discipline nous fait passer de l'animal à celui d'homme. Un animal est par son instinct même tout ce qu'il peut être ; une raison étrangère a pris d'avance pour lui tous les soins indispensables. Mais l'homme a besoin de sa propre raison. Il n'a pas d'instinct et il faut qu'il se fasse à lui-même son plan de conduite.(E.Kant,1787, p.35)

Mais, comme l'homme en n'est pas immédiatement capable, et qu'il arrive dans le monde à l'état sauvage, il a besoin du secours des autres. L'espèce humaine est obligée de tirer peu à peu d'elle-même, par ses propres efforts, toutes les qualités naturelles qui

appartiennent à l'humanité. La discipline qui fait passer de l'état brut où l'individu foule aux pieds les règles élémentaires de la vie par sa désobéissance, par sa violence est une sage voie de la nature. La discipline permet le respect des autres et de l'ordre établi pour éviter les conflits. Les allochtones doivent, dès lors respecter cet ordre naturel quels que soient leurs pouvoirs financier et d'achat.

Conclusion

Le patrimoine foncier représente un cadre à la fois important et essentiel chez tout être humain. C'est une chance inouïe d'en disposer, car il fait de l'individu un homme respectable et responsable qui compte pour la société dont il est issu. C'est la marque de la considération, du bien-être social, de la dignité et du respect. Celui qui possède un patrimoine est très bien vu en raison de la garantie qu'il représente pour lui, ses enfants et sa famille.

Et pourtant, le peuple godié semble n'avoir rien compris à cela, lui qui a vendu la terre de ses ancêtres et qui continue de nos jours encore dans cet élan suicidaire à sacrifier par son agissement irresponsable les générations futures. Par ces agissements irresponsables, il a perdu non seulement sa crédibilité, mais aussi sa dignité. Livré à la vindicte populaire, il a mis sa vie ainsi que celle de sa famille en danger. Dépendant économiquement des allochtones, ce peuple a sombré totalement dans le désespoir qui fait de lui un bas peuple.

Il faut une prise de conscience véritable des Godié sur l'importance de la possession d'un patrimoine, surtout foncier. Ils doivent impérativement comprendre et réaliser qu'un patrimoine ne se vend pas, car il reste et demeure l'héritage d'une famille. La terre ne se vend pas ; elle peut faire l'objet d'une location pour un temps relativement très court et ensuite être reprise par son propriétaire. Perdre sa terre, c'est perdre son âme, c'est perdre sa liberté en tant qu'humain. Les mutuelles des différents villages godié d'un commun accord avec les chefferies desdits villages doivent sensibiliser la jeunesse sur les dangers que recouvrent la vente incontrôlée des terres et en appeler à une prise de conscience de ces derniers.

Références bibliographiques

- Gaston Berger, (1967), *L'homme moderne et son éducation*, Paris, puf.
- Kant Emmanuel, (1935), trad. J. Gibelin, *Le conflit des facultés*, Paris, J. Vrin.
- ,(1948), trad. J. Gibelin, *Projet de paix perpétuelle*, Paris, J. Vrin.
- ,(1968), trad. A. Philonenko, *Doctrine du droit*, Paris, puf.
- ,(1981), *Traité de pédagogie*, Paris, Hachette.
- Lachetier, (1920), *Lettres du 1^{er} Février 1870 à Epinas*, Paris, puf.
- Lou Bamba Mathieu (2004), *Annales philosophiques de l'UCAO*.
- Rousseau Jean Jacques, (1968), *Du contrat social*, Paris, puf

KANIAN-TÉRÉ N°6, décembre 2020, pp. 296-308

LA FEMME, UN MAILLON ESSENTIEL DANS LA PERENNISATION DES CANTINES SCOLAIRES EN COTE D'IVOIRE

KOUAME Akissi Marie-Noëlle

Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC)

Abidjan, Côte d'Ivoire

marinoakis@gmail.comckmano74@yahoo.fr

Résumé

L'objectif de l'étude était de montrer que la femme est indispensable dans la pérennisation des cantines scolaires. Les résultats ont montré que les femmes accordent une importance capitale aux cantines scolaires. En effet, elles s'organisent dans les communautés pour l'approvisionnement de celles-ci. En outre, produire pour les cantines leur permet de gagner leur autonomie financière. Ce faisant, leurs actions pour le maintien des cantines scolaires dans les différentes localités, permettent de lutter contre l'absentéisme scolaire et partant l'échec scolaire. Il ressort de cette étude que la femme est un maillon incontournable de la pérennisation des cantines scolaires ivoiriennes.

Mots clés : Femme, cantine scolaire, absentéisme, autonomisation, pérennisation.

Abstract

The aim of the study was to show that women are essential in the sustainability of school canteens. The results showed that women attach great importance to school canteens. Indeed, they organize themselves in the communities to supply them. In addition, producing for canteens allows them to gain their financial autonomy. In doing so, their actions to maintain school canteens in the various localities make it possible to fight against school absenteeism and hence school failure. It emerges from this study that women are an essential link in the sustainability of Ivorian school canteens.

Keywords: Woman, school canteen, absenteeism, empowerment, sustainability.

INTRODUCTION

L'alimentation est à la base d'une vie saine et elle participe au développement de l'espèce humaine. Elle contribue à l'essor économique d'un Etat. Pour cette raison, la Côte d'Ivoire, depuis son accession à l'indépendance, a fait de l'alimentation une priorité notamment dans le domaine scolaire. Pour ce faire, elle a entrepris depuis 1989, avec l'appui du Programme Mondial Alimentaire (PAM), un programme de développement des cantines scolaires. Démarré avec 277 cantines, le nombre de cantines est passé en 2017 à 5. 379 pour un taux de couverture nationale de 43 % des écoles primaires publiques offrant à 987 704 élèves du cycle primaire un repas chaud et équilibré par jour.

Le Gouvernement Ivoirien réaffirme de ce fait son engagement pour une bonne alimentation scolaire, faisant de celle-ci une question majeure de son développement. En effet, l'alimentation scolaire est incluse dans le Programme National de Développement (PND) 2012-2015 et 2016-2020. Par ailleurs, elle est aussi inscrite dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) comme un stimulant de la scolarisation et de la rétention à l'école. La Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) comme une protection des plus vulnérables.

Le document de Stratégie Nationale d'Alimentation Scolaire (2013-2017) permis, avec sa revue, d'élaborer la Politique Nationale d'Alimentation Scolaire (PNAS 2018-2025). Ce document stipule qu'« À l'horizon 2025, tous les élèves de Côte d'Ivoire inscrits dans les structures de l'éducation de base prennent chaque jour d'école un repas chaud et équilibré à la cantine ». L'atteinte d'un tel objectif passe par la pérennisation des cantines scolaires. Malgré tous les efforts, l'Etat ivoirien n'arrive pas à couvrir totalement les besoins alimentaires des élèves. En effet, il a fourni, au titre de l'année scolaire 2017-2018, 2748,463 tonnes de vivres qui ont permis de faire fonctionner 4765 cantines scolaires pendant 18 jours pour 851 303 rationnaires. Cela est largement en deçà des objectifs fixés par la Direction des Cantines Scolaires. Seul, l'Etat ne peut parvenir à créer et pérenniser les cantines scolaires. Cela repose sur la combinaison des ressources du budget de l'Etat et des contributions communautaires provenant des produits agricoles.

Afin de combler ce gap du nombre de jour de fonctionnement des cantines scolaires prises en charge par le gouvernement et pour améliorer la couverture sur toute l'étendue du territoire, l'Etat de Côte d'Ivoire, en collaboration avec le Programme Alimentaire Mondial initient des microprojets agricoles en vue d'amener les communautés à s'approprier progressivement le fonctionnement et l'approvisionnement de leurs cantines en denrées locales.

L'Institut National de la Statistique (INS) mentionne que les perspectives démographiques de la Côte d'Ivoire de 1998 à 2018 se composent de 51 % d'hommes et 49 % de femmes. Cette institution indique que les femmes occupent 65,8 % de la population active et 67 % de la main d'œuvre féminine est consacrée au secteur de l'agriculture de subsistance de 60 à 80 % faisant de la production alimentaire, une affaire de femme.

Au vu de ce précède ; quelles sont les actions à l'Endroit de femmes ? Quelles sont les actions menées par les femmes dans la pérennisation des cantines scolaires ?

L'objectif de cette étude est de monter que la femme est au cœur de la pérennisation des cantines scolaire et par-delà, du développement de la communauté.

METHODOLOGIE

La méthodologie de cette étude repose sur les zones d'étude, les techniques et outils de collecte et le traitement et analyse des données.

1. Zones d'étude

Les zones concernées ont été choisies selon leur position géographique : Zone Nord ; Zone Sud, Zone Est et Zone Ouest. Dans chaque zone, deux villages où le Programme Intégré de Pérennisation des Cantines Scolaires (PIPCS) a déjà été mis en œuvre ont été enquêtés. Les villages sélectionnés sont inscrits dans le tableau ci-après :

Tableau 1 : Récapitulatif des villages par région

Région de Poro	Région des Montagnes	Région de Nawa	Région de Gontougo.
Loyérikaha	Bogouiné	Bernakro	Yomian
Pangarikaha	Fayapleu	Pogréagui	Abeman

Source : Données d'enquête 2019

2. Techniques de collecte des données

Les données ont été collectées du 13 Septembre au 27 Novembre 2019. L'approche utilisée dans cette étude est essentiellement qualitative. Les techniques de collecte de données utilisées sont le focus group, l'entretien semi-directif, l'enregistreur numérique. Mais avant, une petite monographie du lieu d'enquête a servi de support à la connaissance du milieu.

3. Outils de collecte des données

Des guides d'entretiens ont été élaborés. Lors de son exécution, nous avons réalisé 2 focus group par zone ciblées avec les groupements agricoles féminins et 36 entretiens individuels ciblés.

Tableau 2 : Récapitulatif des acteurs interrogés

Zone	Nombre de focus group	Nombre d'entretien individuel				
		CRESAC /CESAC	Leaders communautaires et religieux	Directeurs d'école	Présidents de mutuelle de développement	DREN
Zone Nord	2	2	3	2	1	1
Zone Sud	2	2	3	2	1	1
Zone Est	2	2	3	2	1	1
Zone Ouest	2	2	3	2	1	1
Total	8	8	12	8	4	4

Source : Données d'enquête 2019

Traitement et analyse des données

Le traitement des entrevues a été effectué manuellement. Les informations traitées proviennent des enregistrements audio transcrits ainsi que des prises de notes au cours des entrevues. Le traitement et l'analyse de l'enquête qualitative ont été faits selon la méthode de l'analyse de contenu.

RESULTATS

Les résultats de cette enquête sont présentés en trois grandes parties : les actions menées pour impliquer les femmes dans la pérennisation des cantines ; les actions menées par les femmes pour participer à cette action importante ; les difficultés rencontrées par les femmes dans leurs actions et des propositions de solutions.

I. Les actions menées à l'endroit des femmes

Dans les communautés villageoises, les femmes sont chargées de nourrir la population à travers la culture des vivriers. Dans les cantines scolaires, les mets sont faits, pour celles qui sont subventionnées par le PAM, de riz « *gras* », de vermicelles au pain. Ces mets, même s'ils répondent aux besoins nutritionnels des élèves, n'entrent pas culturellement dans le quotidien nutritionnel de ceux-ci. Par ailleurs, le riz utilisé est importé, ce qui augmente les frais d'acquisition. Dans le cadre de la pérennisation, des cantines scolaires, il faut arriver à minimiser les coûts des denrées qui entre dans la confection des mets. Dès lors, les femmes ont un rôle prépondérant à jouer, d'où les différentes actions entreprises pour les intéresser à plus d'implication de leur part dans l'approvisionnement des cantines scolaires.

I-1. Les actions politiques et administratives

Les gouvernements successifs en Côte d'Ivoire n'ont eu de cesse, de chercher à éliminer les discriminations faites aux femmes et aux filles et leur permettre d'avoir leur place dans le développement du pays en étant autonomes. À ce titre, plusieurs lois, décret et plans ont été mis en œuvres.

- Adoption de la loi N° 2016-886 du 08 Novembre 2016 portant Constitution de la République de Côte d'Ivoire, qui ouvre le processus de révision des dispositions juridiques jugées discriminatoires dont sont victimes les femmes.
- La création du Conseil National de la Femme (CNF) en 2007 qui a pour objectif d'assurer la protection, la promotion et l'autonomisation des femmes.

Cette loi indique clairement que désormais, les mesures discriminatoires observées dans les communautés sont punies par l'Etat de Côte d'Ivoire. Par exemple, les dénis de ressources, le refus de l'héritage féminin, le refus de droit foncier aux femmes.

- Existence de fonds spéciaux pour appui aux femmes :
 - La creation du “Fonds d’Appui aux Femmes de Côte d’Ivoire (FAFCI)” depuis 2012.
 - Le “fonds novateur femme et développement (FNFD)” au sein du Ministère de la femme, famille et enfant.

Toutes ces mesures font de la femme, un agent à part entière du développement de la Côte d'Ivoire. De ce fait, il faut l'intéresser à la pratique libre de ces activités par des actions de sensibilisation.

I.2. Les actions de sensibilisation

Il s'agit d'amener les femmes à prendre conscience de leur importance et du rôle qu'elles ont à jouer pour donner aux enfants, ce dont ils ont besoin. Plusieurs entités font la sensibilisation à l'endroit des femmes.

- Conseiller Régional de l'Extrascolaire et des Activités Coopératives (CRESAC/CESAC)

Les CRESAC/CESAC ont mentionné que l'une de leurs activités principales, c'est la sensibilisation. Ces sensibilisations se font lors des rencontres de groupements féminins. Celles-ci portent sur les questions de pérennisation. Voici quelques propos recueillis :

« Dans le cadre de la pérennisation des cantines, nous faisons la sensibilisation des populations pour la mise en place des groupements généralement composés de femmes... » (Monsieur S. B. de sexe masculin, 50 ans, CRESAC à la DREN de Bondoukou).

« La population sait bel et bien que, c'est le lieu privilégié où les enfants sont nourris avec des plats équilibrés à midi. Concernant la population, en particulier les mères, quand elles vont au champ, elles ne s'inquiètent pas. (...). La cantine réduit abandon scolaire, la cantine scolaire permet de rehausser le niveau scolaire, le taux d'admission des enfants. La communauté voit en bien la chose cantine. » (Dame K. Y. C., 48 ans, CRESAC DREN Man)

- Direction Régionale de l'Education Nationale (DREN)

La DREN en collaboration avec le CRESAC conduisent aussi la politique de pérennisation des cantines scolaires. A cet effet, ils travaillent à la sensibilisation, ils veillent au bon fonctionnement, ils supervisent et rendent compte des activités des cantines scolaires. A cet effet, voici les discours qui ressortent des interviews :

« ... c'est de faire en sorte qu'il y ait dans chacune de nos écoles des cantines, que chaque enfant bénéficie d'un repas chaud. (...) nous veillons à cela, et ce sont les missions que nous avons. Faire en sorte que les pratiques des cantines puissent marcher sur le terrain. (...) On suit, on fait la mise en œuvre, on rend compte aussi de ce qui se fait et on accompagne » (Monsieur K. K. H, 49 ans, DREN Korhogo)

« Je suis vraiment le programme des cantines dans ma région, et elle me fait parvenir son plan d'action en début d'année. Donc, je suis toutes les activités qu'elle mène, et nous nous rencontrons régulièrement pour faire l'évaluation, où elle se situe, quel est le blocage et aussi, à certaines

occasions, lors de mes tournées, je profite pour faire la sensibilisation des populations surtout les femmes » (Monsieur K. K., 53 ans, DREN Man).

- Directeur d'école

Les directeurs d'école sont les superviseurs de la gestion de cantines. Ils sont aux premières loges. Ils sont les signataires des documents de la cantine scolaire. Outre cela, ils jouent un rôle important dans la sensibilisation des populations. Ils sont au quotidien avec elles. Voici les propos recueillis :

« Mon rôle est de superviser les activités de la cantine scolaire mais, j'ai un instituteur qui gère pratiquement la cantine. Je supervise, s'il y a des documents à signer je vérifie et je signe et il va déposer ». (Monsieur K. Y. J., 42 ans, Directeur de l'école de Bernakro 2)

« Je nomme le gérant, je supervise et je signe les différents documents. Je participe aussi aux campagnes de sensibilisation ». (Monsieur S. K, 36 ans, Directeur d'école EPP Loyerikaha)

Les actions de sensibilisation permettent de mobiliser des vivres au niveau des populations pour la cantine scolaire. Les Directeurs d'école exposent aux populations la nécessité de participer à la vie de la cantine. Cela dans l'intérêt des enfants. En voici quelques illustrations :

« La sensibilisation que je fais autour de la cantine, c'est que la cantine permet à l'enfant d'avoir un repas chaud à midi, quand eux-mêmes, ils viennent à l'école le matin, leur première réaction, c'est de voir s'il y a cantine. La cantine aussi emmène certains enfants qui sont village à l'école. La cantine est une nécessité, parce que quand les vivres finissent, on sent un vide au niveau de l'école ».

(Monsieur Z. C., 51 ans, Directeur EPP Fayapleu)

« (...) nous nous encourageons plus, nous sensibilisons la population, nous leur faisons cas de ce que l'état veut faire, comme nous ne pouvons pas prendre ces décisions de façon brutale, c'est déjà de se mettre ensemble, à unir leur effort, réellement l'état vient en aide, si non dans le fond, c'est un devoir qui leur revient étant donné que quand l'enfant mange bien, d'abord cela l'attire vers l'école, cela les maintient à l'école et dans l'école, ils sont pris en compte, le rendement scolaire est bon quand les enfants mangent mieux à l'école et aussi, entre midi et deux quand ils vont à la maison, ils ne sont plus sur notre responsabilité, cela les empêchent de traverser la route, ils sont en sécurité. Enfin, la cantine permet la fréquentation massive des enfants au niveau du village et résout les problèmes d'assiduité et de ponctualité au niveau de l'école. Ce problème de prendre en charge nos enfants entre midi et deux, résout tout ce lot de problèmes. » (Monsieur A. N.W. 33 ans, Directeur EPP Bogouiné 2).

Les actions de mobilisation portent du fruit. Les femmes en particulier appuient la cantine. Ce qui permet aux enfants de se nourrir avant que la dotation de l'Etat de Côte d'Ivoire soit disponible. Voici un message d'illustration :

« (...) déjà cette année, si vous faites la remarque, vous saurez que les vivres de l'état ne sont pas encore arrivés. Pourtant, la cantine du groupe scolaire Bogouiné fonctionne déjà. Donc, c'est parti du fait qu'à la rentrée scolaire, nous avons sensibilisé tous les acteurs de la cantine comme habituellement, que nous ne devrions pas attendre que l'état lui-même envoie des vivres d'abord, étant donné que ce n'est pas une première fois, les vivres de l'Etat vont nous prendre en marche, l'école a déjà commencé depuis le 9 septembre, date de la rentrée officielle de l'Etat, nous-mêmes nous devons prendre en charge la nourriture de nos enfants. Les femmes n'ont pas hésité à donner de la nourriture pour être tranquille une fois au champ ». (Monsieur K. K. A., 43 ans, Directeur EPP Bogouiné1)

- Responsables communautaires et religieux

Les Responsables communautaires sont les personnes qui sont à la tête d'une organisation ou d'un groupe de personnes dans la communauté ; et qui de par leur position peuvent permettre une prise de conscience, insuffler un esprit d'engagement, faciliter une vision partagée, encourager les autres à exprimer le meilleur d'eux-mêmes. Ils jouent le rôle de sensibilisateurs et ils bénéficient souvent d'un capital-confiance favorable au développement de tout projet. Voici quelques propos d'illustration :

« En tout cas, nous ne croisons pas les bras, tous les dimanches, nous donnons des conseils au niveau de nos différentes églises, quand nous nous réunissons aux femmes et aux jeunes, nous les sensibilisons sur le bien-fondé, l'intérêt de la cantine pour nous les parents et pour les enfants eux-mêmes et leur demandons de s'impliquer véritablement dans les activités de la cantine. » (Monsieur B.B.K., 45 ans, Catéchiste principal de l'Eglise Catholique d'ABEMAN, 45 ans)

« J'exhorté tous les chrétiens de l'église CMA par la parole de Dieu et tout le monde donne les vivres ou participent aux activités en ce qui concerne l'école de nos enfants » (Monsieur A. K., 62 ans, Représentant de l'Eglise Protestante CMA Bernarkro)

« Il y a eu des fois, où nous nous entendons avec les parents d'élèves surtout les femmes, le Président de la COGES, les jeunes, les sensibiliser à faire des efforts pour apporter des vivres à la cantine, des tomates, les légumes, des ignames, les aubergines pour aider les cantines. » (K.F. D, 38 ans, Président des jeunes de Loyérikaha.)

« Je sensibilise et je conseille les femmes, nos mamans et nos sœurs qui doivent préparer, les encourage à fournir les aliments pour préparer. Je regarde et supervise la situation en leur disant de faire en sorte que les enfants ne craignent pas l'école parce qu'ils ont faim. » (Dame S.D., 44 ans, Présidente des femmes de Bogouiné)

- Mutuelle de développement de village

La mutuelle de développement du village a pour mission d'apporter le développement au village et à ses populations. Elle mène dans ce contexte une série d'actions :

« En tant que mutuelle, nous avons mis en place un groupe de personnes qui récence les diplômes de ceux qui sont scolarisés et leur permettre de faire quelque chose, aider à les insérer et intégrer le tissu social selon leur formation. Nous avons un groupement, aussi nous recensons ceux les jeunes déscolarisés, restés au village, ce qu'ils veulent faire, si c'est pour faire du maraîchers par exemple, nous les aidons à avoir de l'argent et acquérir du matériel agricole et des produits phytosanitaires pour faire ces cultures et se prendre en charge et à ne pas se donner à des vices. Aussi, elle apporte de l'aide aux activités des groupements des femmes (...) En septembre déjà, on sait que c'est la rentrée, donc, il faut pouvoir aider le groupement des femmes en leur apportant de l'aide pour payer du riz et des condiments, pour préparer à la rentrée. Quand les femmes veulent créer leur plantation de manioc, d'ignames puisque ce sont les spéculations que nous faisons ici pour pouvoir aider les enfants ». (Monsieur K. K. F, 53 ans, Représentant de la mutuelle de Développement de Yomian)

« Notre action est de réhabiliter notre école, la cantine et construire un logement de maître. » (Monsieur T. K. C., 48 ans, Vice-président de la mutuelle d'ABEMAN)

« Concernant leurs actions à l'endroit des cantines scolaires, elles sont timides. Elles ont « Réhabilité le bâtiment et ajouter des vivres à la cantine » (Monsieur. S. F, 47 ans, Président de la mutuelle de Pangarikaha).

II. Les actions menées par les femmes

Ayant compris le sens de tout ce plaidoyer et conscientes de ce que leur apport permettra à leurs enfants une résilience scolaire, les femmes, soit en groupe ou individuellement, apportent une solution à la pérennisation des cantines scolaires par la production des denrées alimentaires locales.

II.1. Action de groupe

Les groupements agricoles sont des entités composées en majorité de femmes qui sont mobilisées autour des cantines scolaires. Le groupement permet aux femmes d'être plus efficaces dans la production et elles mettent à disposition des cantines scolaires une partie de ces vivres :

- Action par humanisme

Cet engagement aux côtés des cantines scolaires s'explique **par l'Amour pour les enfants** : quelques propos recueillis à titre d'illustration :

« Nous pensons à nos enfants et cela nous donnent encore plus de force pour nous impliquer d'avantage. Tous les neuf (9) groupements féminins sont impliqués pour

garantir la nourriture à nos enfants » (Focus group réalisé avec le groupement féminin Foungnagué, Pangarikaha)

« Les gens sont venus nous parler de la cantine, ils nous ont dit que le gouvernement seul ne peut pas donner à manger aux enfants donc nous devons les aider, c'est comme ça, nous avons décidé de donner des ignames, du riz, du piment, de la tomate, des aubergines pour compléter ce que le gouvernement a donné cette année-là. Ce sont nos enfants donc nous ne pouvons pas les laisser dans la faim. Aussi, chaque année, nous créons des champs de manioc, de riz, d'igname pour eux malgré nos différents champs. » (Focus group réalisé avec le groupement féminin de Bernakro)

« Nous sommes organisés par rapport aux élèves, pour aider les élèves, parce que les élèves peuvent manger le matin, et à midi tout le monde ne peut avoir à manger, d'autres n'ont pas à manger, ils sont obligés d'aller dans les campements pour chercher à manger et le temps qu'ils reviennent, il est déjà tard donc, nous avons créé le groupement pour aider les enfants et préparer pour leur donner à manger. » (Focus réalisé avec le groupement féminin Barakagni de Bogouiné).

« C'est pour l'amour de nos enfants et du village que la cantine a été créée. Nous faisons des hectares de champ de manioc et d'ignames pour apporter à la cantine. Nous voulons créer des champs de riz, mais le souci, nous n'avons pas de bas-fonds ici, et donc nous sommes obligés de cultiver ce que nous avons l'habitude de cultiver ici comme l'igname, le maïs, la banane, le manioc, donc cultiver en grande quantité, en grande superficie pour pouvoir vendre pour acheter du riz pour la cantine scolaire. Aussi, on élève des animaux. C'est l'ANADER qui nous vient en aide ». » (Focus réalisé avec le groupement de Sokopahio, Yomian).

- Action de location de parcelles

Les groupements agricoles procèdent par location de parcelle en vue d'approvisionner leur cantine. Voici des illustrations :

« Dans notre village, nous n'avons plus de bas-fond pour la culture de riz. Pour assurer la nourriture de nos enfants, nous louons des bas-fonds à l'entrée du village voisin. Ces bas-fond contient des chers » (Focus réalisé avec le groupement Barakagni de Bogouiné).

« Pour la pérennisation de la Cantine, nous avons créé un champ d'anacarde de deux hectares. Nous allons récolter et vendre pour acheter du riz, de l'huile pour la cantine scolaire. Aussi, nous avons demandé à ceux qui ont la terre de se signaler pour qu'on augmente la plantation d'anacarde » (Focus réalisé avec le groupement d'Abeman)

- Action de sollicitation

Dans nos communautés, certaines activités sont réservées spécifiquement aux hommes. Alors que les groupements agricoles sont essentiellement composés de femmes, surtout de femmes âgées. A cet effet, les hommes sont sollicités pour apporter un appui aux groupements afin de conduire convenablement les travaux. Quelques illustrations :

« Les jeunes hommes participent au labour avec les bœufs attelés et font des buttes pour les maraîchers » (Focus group réalisé avec le groupement agricole de Pangarikaha)

« Nous demandons aux hommes d'abattre les gros arbres pour nous et les brûlés. Des fois, par manque de temps pour leurs activités champêtres, nous leur proposons de l'argent pour que le travail soit fait dans le temps » (Focus réalisé avec le groupement Barakagni de Bogouiné)

➤ Actions individuelles

Au niveau individuel, des actions sont menées pour approvisionner les cantines scolaires. Il s'agit de faire la collecte de nourriture. Quelques propos recueillis :

« On fait réunion à l'école ici avec les maîtres, tout le village envoie deux kilos de riz et on donne aux maîtres pour nourrir nos enfants à l'école » (Dame S.A, 52 ans, Présidente des femmes Fayapleu)

« Quand la période arrive, nous demandons à chaque enfant d'envoyer deux ignames, donc chaque parent donne deux ignames à son enfant pour qu'il envoie à l'école pour la cantine. On sait que les ignames que les enfants envoient ne sont pas suffisantes pour cela nous leur demandons de refaire la même chose, donc une deuxième vague pour compléter la première. » (Dame K.K. A., 28 ans, Présidente des femmes d'Abeman.)

- Action de relève

Certains groupements conscients du vieillissement de leurs membres mettent des stratégies en place pour assurer la relève lorsqu'elles ne seront plus capables de s'adonner aux activités champêtres sous le poids de l'âge.

« ... en train de sensibiliser les jeunes filles particulièrement à intégrer le groupement à faire comme elles. Certaines sont en train de le faire, pour assurer la relève. Quand elles les font entrer dans le groupement, elles leurs donnent de petits moyens pour les attirer, pour créer leurs activités génératrices de revenus, puisqu'elles sont devenues membres du groupement, elles font parallèlement à ça, leurs propres activités à côté et quand ce sont les jours prévus pour les travaux, ensemble elles vont dans les champs, c'est ce qu'elles font pour assurer la relève » (Focus réalisé avec le groupement de SOKOPAHIO, Yomian).

DISCUSSION

La discussion porte essentiellement sur quatre points suivants : Connaissance et adhésion aux programmes des cantines scolaires, autonomisation de la femme rurale, maintien et réduction du taux d'absentéisme à l'école.

1. Connaissance et adhésion aux programmes des cantines scolaires

Les résultats de l'étude ont montré que les femmes ont une connaissance des cantines scolaires. Ce qui nous permet de dire que la place et le bien fondé des cantines scolaires ne sont plus à démontrer. Par ailleurs, les femmes adhèrent aux programmes des cantines scolaires sans contrainte. Aussi, les cantines scolaires n'entament pas la cohésion sociale. L'adhésion se matérialise par la création des groupements agricoles mobilisés autour des cantines scolaires, par les livraisons des vivres au travers des parents qui sont sollicités pour combler le gap issu des dotations de l'Etat et de ses partenaires et aussi des productions des groupements. Elles apprécient leur apport dans le cadre de l'alimentation des enfants à l'école. SAWALIHO (2016) abonde dans le même sens pour dire que les parents d'élèves sont consentants pour l'approvisionnement des cantines scolaires. Il traduit cela en ces termes : « C'est à moi de nourrir mes enfants. Alors si je ne veux pas contribuer à leur survie, pourquoi je les ai mis au monde ? (...) si quelqu'un me vient en aide, je ne dois pas lui abandonner toutes les tâches. Il faut que ce soit un effort d'ensemble ».

2. Autonomisation de la femme rurale

L'investigation sur le terrain a mentionné qu'à travers l'existence des cantines scolaires, la femme peut vaquer à ses occupations sans se soucier de l'alimentation de ses enfants à midi. Aussi, elle acquiert une certaine autonomie financière en se prenant en charge à partir de la vente des denrées alimentaires locales produites pour l'approvisionnement des cantines scolaires. Aussi, avec les activités agricoles développées autour des cantines scolaires et toute autre activité potentiellement réalisable par les groupements offre des opportunités en termes d'activités génératrices de revenu pour ces populations. Cette idée est soutenue par BINATE FOFANA (2019). Pour elle, l'autonomisation de la femme exige des efforts pour lutter contre les inégalités de droit et pour l'accès à des chances égales et des opportunités de construire ses capacités. Elle justifie cela en utilisant la pensée de Thomas VELDKAMP selon laquelle « l'autonomisation de la femme est un processus par lequel une femme acquiert par elle-même suffisamment de capacités pour prendre des décisions importantes aux niveaux politique, économique, social, familial ».

3. Maintien et réduction du taux d'absentéisme à l'école

Les résultats de l'étude ont montré qu'un enfant qui a, à sa portée, la nourriture de midi n'a aucune crainte d'aller à l'école. Dès le matin, il a hâte de rencontrer ses camarades de classe pour échanger et jouer ensemble avant et après les cours. Cette idée est notamment soutenue par PALAIZINES (2018) en ces termes : « Dans l'ouest africain, la possibilité de manger à la cantine augmente la fréquentation des écoles. Quand les **cantines scolaires** se remplissent, les salles de classe aussi ».

CONCLUSION

La pérennisation des cantines scolaires n'est plus réservée à l'Etat de Côte d'Ivoire et au PAM, soutien de l'alimentation scolaire. Les collectivités locales ont compris le bien-fondé de cette entreprise pour leurs enfants. Dans le domaine de l'alimentation dans les communautés villageoises, les femmes sont celles qui approvisionnent la maison. Dès lors, pour la pérennisation des cantines, elles ne peuvent qu'être au centre de l'action. Pour arriver à les intéresser, plusieurs actions politiques et de sensibilisation sont nécessaires, non seulement pour booster leur production, mais aussi pour qu'elles s'investissent davantage dans le fonctionnement des cantines. Aussi produisent-elles en quantité et en qualité en se mettant en coopérative. Cela a pour effet de les rendre autonomes. Par ailleurs, l'approvisionnement continu des cantines est un facteur de lutte contre l'absentéisme et l'échec scolaire. Les élèves ayant des repas chauds, qui proviennent de leur quotidien nutritif, sont plus assidus et donc capables d'évoluer. L'étude a montré que la femme ivoirienne joue un rôle prépondérant dans la pérennisation des cantines scolaires. Il s'agit d'un engagement féminin pour la réussite scolaire à protéger et à promouvoir par les autres forces vives de la communauté, notamment à travers l'assouplissement de certaines lois coutumières.

BIBLIOGRAPHIE

Baxter, Patricia, Lamontagne, Manon (2011) : *Women's Economic Council. Regional clustering model for aboriginal women : aboriginal women and economic development feasibility study report*. Thorold, Ont. : Women's Economic Council.

Binaté Fofana Namizata (2018) : *Initiatives et politiques du gouvernement en faveur de l'autonomisation des femmes*, Ministère de La Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité.

Diagne, A., Ousmane S. F., Lamarana, F., Moustapha, M., (2012) : *Évaluation de l'impact des programmes de cantines scolaires sur l'efficacité interne des écoles, les acquisitions cognitives et les capacités d'apprentissage des élèves dans les écoles primaires rurales au Sénégal*, Rapport provisoire. Dakar.

Direction des cantines scolaires (2018): *Document sur la politique d'alimentation scolaire, 2018-2025*, Abidjan, DCS.

Direction des cantines scolaires. (2014). *Rapport Annuel 2013 2014 du Suivi et de l'Evaluation du Programme d'alimentation scolaire (PAS) et du Programme Intégré de pérennisation des cantines scolaires*. Abidjan : DCS.

Direction des cantines scolaires. (2015) : *Rapport Annuel 2014-2015 du Suivi et de l'Evaluation du Programme d'alimentation scolaire (PAS) et du Programme Intégré de pérennisation des cantines scolaire*. Abidjan: DCS

Direction des cantines scolaires. (2015) : *Rapport d'activités du Programme intégré de pérennisation des cantines scolaires*. Abidjan: DCS

Direction Nationale des cantines scolaires. (2013). *Stratégie Nationale d'Alimentation Scolaire en Côte D'Ivoire, 2013-2017*, Abidjan: DCS.

El Hadji Sawaliho Bamba (2016) : *En route pour la pérennisation des cantines scolaires en Côte d'Ivoire*, Abidjan DCS.

Moumouni G. I., Abdourahamane M. M. : (2020) : « Incidence de la cantine scolaire sur le maintien : une étude de l'expérience du PAM à l'école du village de Banikosseye, commune rurale de Tagazar », *Annales de l'Université de Moundou*, Série A-FLASH Vol.7(3).

N'da Paul (2015): *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines: Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*, Paris, Harmattan.

Palaizines Agathe (2018) : Afrique : des repas à la cantine pour lutter contre l'absentéisme scolaire.

Plan National de Développement (2016) : *Diagnostic stratégique de la Côte d'Ivoire sur la trajectoire de l'émergence 2016-2020*, Abidjan, PND.

Toure Krouélé (2017) : « Lutte contre la déscolarisation dans l'enseignement primaire: Les Cantines Scolaires En Côte d'Ivoire », *European Scientific Journal*, Vol.13, N° 35.

Van Campenhoudt Luc, Marquet Jacques, Quivy Raymond (2017): *Manuel de recherche en sciences sociales*.- Paris, Dunod (5ème édition).

Santos, José Hipolito dos (2013) : *Les femmes au cœur du développement*, Paris l'Harmattan.

Feyfant Annie (2011) : « Les effets de l'éducation familiale sur la réussite scolaire », *Veille et analyses*, n°63 juin 2011.

Boure Issa et al. (2010). « Environnement économique et éducatif des ménages et échec scolaire des enfants au Mali ». *Ceps instead working paper*, n° 2010-02.

KANIAN-TÉRÉ N°6, décembre 2020, pp. 309-319

LA SECURITE ALIMENTAIRE EN COTE D'IVOIRE FACE AUX CULTURES SPECULATIVES : LA PROBLEMATIQUE DE L'HEVÉACULTURE (1998-2011)

YAO Koffi Léon

Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire, Bouaké)

koffileonyao@yahoo.fr

Résumé

La situation alimentaire de l'Afrique est l'une des plus alarmantes au monde. Le continent africain est actuellement le seul où l'accroissement de la production vivrière reste inférieur à la croissance démographique. Etant donné que la Côte d'Ivoire en fait partie, elle n'est pas en reste. En Côte d'Ivoire, au contraire, la sécurité alimentaire est menacée à cause de la diversification des cultures spéculatives surtout de l'hévéaculture. Cette plante est introduite en Côte d'Ivoire depuis la période coloniale. Dans son expansion, elle constitue une menace pour les cultures vivrières au point de rendre la Côte d'Ivoire dépendante de l'extérieur. Cependant, elle compense le déficit alimentaire par les bénéfices engrangés par la commercialisation de la production des cultures d'exportation diversifiées surtout de l'hévéa.

Mots clés : sécurité alimentaire, Côte d'Ivoire, hévéaculture, culture vivrière, cultures spéculatives.

Abstract

Africa's food situation is one of the most alarming in the world. The African continent is currently the only one where the increase in food production remains below population growth. Since the Ivory Coast is one of them, it is not left out. In Côte d'Ivoire, on the contrary, food security is threatened because of the diversification of speculative crops, especially rubber cultivation. This plant has been introduced to Côte d'Ivoire since the colonial period. In its expansion, it poses a threat to food crops to the point of making Côte d'Ivoire dependent on the outside. However, it compensates for the food deficit by the benefits obtained by the commercialization of the production of diversified export crops, especially rubber.

Keywords: food security, Ivory Coast, rubber cultivation, food crops, speculative crops.

Introduction

La Côte d'Ivoire se trouve désormais confrontée à la problématique de la sécurité alimentaire. Cela est dû en partie à la diversification des cultures spéculatives comme l'hévéaculture. Une modification de plus en plus nette des habitudes alimentaires des Ivoiriens, liée à l'urbanisation rapide du pays, à l'augmentation du revenu moyen et à la politique de bas prix du riz à la consommation. Ces différents faits entraînent une augmentation rapide des

importations de céréales. Face à cette tendance, la production de produits vivriers, trop longtemps délaissée par l'Etat, a du mal à suivre, en l'absence d'incitations suffisantes pour les producteurs et d'une amélioration de la productivité. L'offre des produits vivriers traditionnels consommés en Côte d'Ivoire tels que « *l'igname, la banane, le maïs, le mil et le sorgho, voire le riz* » (Yves Léon, 1983, p.41.), n'a pas pu suivre complètement l'accélération et le caractère de plus en plus massif de cette demande. La classe politique ivoirienne n'avait pas jusqu'alors prêté une attention particulière à cette question, du fait de l'énorme prospérité économique qui avait suivi, depuis les années 1960, l'indépendance politique et qui faisait repousser à plus tard la réflexion sur le nombre de sujets vitaux. En effet, nous avons noté que la Côte d'Ivoire a désormais besoin d'importer des quantités considérables de produits alimentaires, alors qu'au début des années 1970, il existait une bonne adéquation globale entre production et consommation alimentaire. Une évolution relativement rapide s'est donc produite au cours de laquelle est apparue une divergence entre ces deux termes de « l'équation alimentaire », qui ne peut plus être résolue actuellement que par l'apport extérieur. Tout d'abord, la relative dépendance alimentaire du pays est jusqu'à présent un phénomène essentiellement urbain. Il concerne l'agglomération abidjanaise et les grandes villes, mais comme fait nouveau, il s'étend dorénavant progressivement au milieu rural. Le riz importé est de plus en plus consommé dans les petites villes, voire même dans les villages disposant de marché primaire. Comment en est-on arrivé à une telle situation de sécurité alimentaire ? La période dans laquelle se déroule cette étude part de 1998 à 2011. La première borne rappelle la ruée vers l'hévéa, qui a commencé timidement en 1998 sous le président Henri Konan Bédié. Quant à la deuxième et dernière borne, elle marque la chute du prix de l'hévéa à l'international.

La réalisation de ce travail a conduit à consulter des travaux scientifiques et à recueillir des témoignages. Les informations recueillies ont été classées par thèmes et par faits chronologiques, suivi de la méthode de l'historien qui fait appel à un travail de recoupement et de confrontation. Les informations faisant l'unanimité ont été validées, en revanche, celles qui sont contradictoires ont été soumises à de nouvelles recherches pour en savoir davantage sur ces contradictions. Tout ce processus de validation obéit au respect des critiques internes et externes.

Pour ce faire, trois axes constituent le corps de ce texte. De prime abord nous indiquerons l'avènement et les mobiles de l'expansion de l'hévéa en Côte d'Ivoire. Nous analyserons par la suite les facteurs de la sécurité alimentaire. Pour finir, le dernier axe évoquera les conséquences de l'hévéaculture sur la société ivoirienne.

1-L'avènement de l'Hévéaculture en Côte d'Ivoire et les mobiles d'expansion

L'hévéa est une plante coloniale. Son introduction en territoire ivoirien est le fait des colonisateurs qui manifestent le désir de l'obtention du latex dans leur zone d'influence. Une fois introduite, l'hévéaculture se répand si vite à telle enseigne qu'elle représente une menace pour les cultures vivrières.

1-1 L'introduction de l'hévéa en Côte d'Ivoire

L'intrusion de l'hévéa est d'origine coloniale. Les territoires situés entre Tabou et Daloa furent le premier bastion d'expérimentation. En effet, dans la même période était étudié « *le projet de grandes plantations à l'Hévéa dans le cercle de Tabou et par arrêté du 22 janvier 1942* », il est créé à Oloïdo, près de Tabou, un institut de recherche IFRCA (Institut Français de Recherches sur le Caoutchouc en Afrique.). Ce projet est financé par le fonds de solidarité coloniale. Il présentait un magnifique programme. Déjà 50 ha de plantations y étaient, paraît-il, rattaché. Cet Institut devait reprendre aussi le Jardin d'essais de Bingerville où tant d'efforts ont été déployés par l'Administration depuis 1900 et il devait y faire l'étude immédiate des latex frais. Après la libération, la suppression de cet Institut fut demandée par les indigènes, par des colons, et par le Ministère des Finances en date du 24 octobre 1946. La suppression est réalisée par la suite de cette requête. Aussi, l'usine des environs de Daloa aurait-elle cessé aussi de fonctionner. Doit-on, cependant, abandonner complètement l'idée de faire des plantations de plantes à Caoutchouc en Côte d'Ivoire ? Assurément non ; de petites plantations indigènes associées à d'autres cultures y auraient probablement leur place, dans l'avenir, mais il faut faire d'abord l'éducation des Ivoiriens, pour en faire de bons acteurs de l'hévéaculture.

La récolte et la préparation du caoutchouc sont fonction de la variété. Il en existe plusieurs, en effet. Cependant, on peut distinguer deux grandes espèces : « *le caoutchouc produit par les lianes et le caoutchouc d'origine arbustive* ». (R. P. ANOUMA.2005, p.55) Le landolphia dans le cas d'une extraction du latex à partir des lianes, était coupée en morceaux et écorcée pour obtenir le latex. Dans le cas des arbres à caoutchouc, le récolteur procédait par incisions latérales du tronc de l'arbre et recueillait le latex, à l'aide d'un godet placé au bas de l'arbre. Le latex une fois recueilli, on passe à la seconde phase, « *celle de la coagulation selon des procédés variables selon les régions de la colonie.* » (R. P. ANOUMA.2005, p.55) C'est justement du latex obtenu de l'arbre à caoutchouc qui nous préoccupe dans cette étude.

L'adoption de l'hévéa par l'agriculture familiale en Côte d'Ivoire au cours de ces vingt à trente dernières années peut être analysée comme un processus d'innovation. Pour cette agriculture familiale qui s'est principalement développée sur la base du binôme café-cacao, l'hévéa clonal est une culture complètement nouvelle. La Côte d'Ivoire reste absente du secteur caoutchouc jusqu'en 1956, où s'amorce un secteur de plantations industrielles à en croire B. Losch, Le premier projet d'introduction de l'hévéa en agriculture familiale en Côte d'Ivoire date de 1968/69, le dernier projet, de 1988-90. Puis l'Etat et les bailleurs de fonds se désengagent pendant vingt ans. Or c'est précisément au cours de cette période que l'agriculture familiale se saisit massivement de l'innovation et investit dans l'hévéa. Au fil des années, cette culture gagne de plus en plus du terrain d'où son expansion.

1.2-Les mobiles d'expansion de la culture de l'hévéa en Côte d'Ivoire

En 1980, le café est déjà en perte de vitesse du fait de la concurrence du cacao, mieux rémunéré et moins demandeur en travail. Même dans les villages sans hévéa, l'effondrement du prix devient une source d'innovation. Au moment où l'hévéa est introduit dans les villages étudiés, au cours ou à la fin des années en 1990 et 1991 accélère la chute. Si une partie des

planteurs privilégiaient encore le café au milieu des années 1990, la nouvelle chute au cours des années 2000 multiplie les abandons. Quelques cafétières restent récoltées partiellement par les femmes et les enfants mais de plus en plus de chefs d'exploitation se détournent du café. Même si le cacao suffisait à affaiblir le secteur café, l'innovation hévéa a été encouragée par cette baisse structurelle du prix du café et sa volatilité. C'est ainsi que la Côte d'Ivoire, de loin premier producteur mondial de cacao, connaît également un boom spectaculaire du caoutchouc. Le pays produit près de 100 000 tonnes en 2000, 200 000 tonnes en 2007 et s'approche des 300.000 tonnes entre 2012 et 2013 selon Ruf. O. F. Ce triplement en douze ans, la Côte d'Ivoire le doit d'abord « au secteur villageois dont les performances se rapprochent chaque année du seuil de production des plantations industrielles, ce jusqu'en 2004 » (Ruf. F, 2012, p.104). À partir de 2005, le secteur villageois dépasse le secteur industriel. Elle est partie du sud-ouest, précisément de la région de San Pedro, au contact de grandes plantations industrielles puis a remonté vers Soubéré pour se diriger vers Gagnoa, le centre-ouest, puis le centre-Est dans les zones comme Agboville, Tiassalé, Bieby pour terminer par l'Est à Aboisso. Le rythme de plantations nouvelles mis en évidence dans cette enquête, le boum du caoutchouc en Côte d'Ivoire ne peut plus s'arrêter avant plusieurs années. La production mondiale de l'hévéa est de 11 500 000 tonnes. La Côte d'Ivoire occupe le 7ème rang mondial avec une production de 256 000 tonnes par an. Les acteurs de cette filière sont dans une bonne dynamique. Mais, à ce niveau de notre analyse, il est important de nous interroger sur les principaux facteurs qui sont en faveur de la diversification des cultures de rentes.

2-Les facteurs favorables à la diversification des cultures spéculatives

Plusieurs facteurs suscitent la diversification des cultures d'exportation pour le maintien de la croissance économique en vue du développement de la Côte d'Ivoire. Cette politique économique compense le manque à gagner au niveau des cultures vivrières.

2.1- Les cultures de rente, principales sources pour l'importation des cultures vivrières

L'expérience de la croissance économique de la Côte d'Ivoire a inspiré respect à travers le monde entier. La Côte d'Ivoire a réalisé un taux de croissance global, en termes réels, de presque 7 % au cours des vingt dernières années. De \$ 320 par habitant en 1960, le Produit National Brut (PNB) est passé à environ \$ 1020 en 1980. Cet essor économique a été rendu possible grâce au choix du modèle de croissance économique d'ouverture sur l'extérieur formulé par le gouvernement au lendemain de l'indépendance. Ces cultures d'exportation sont des sources de rentrées importantes de devises pour la nation, et de financement du développement des autres secteurs de l'économie. De surcroît, cette politique libérale a favorisé l'afflux de capitaux et de compétences nécessaires au démarrage de l'industrialisation du pays. Le développement très rapide et l'accroissement de la production agricole destinés à l'exportation ont permis à la Côte d'Ivoire de se classer respectivement premier producteur mondial de cacao, troisième pour le café, et premier producteur africain d'huile de palme.

En dépit de ces résultats plus que satisfaisants pour les cultures spéculatives, la Côte d'Ivoire n'a pas négligé pour autant la production nationale du riz. Elle a cherché à protéger le développement de la riziculture afin de satisfaire localement une grande partie de la

demande nationale. Les besoins complémentaires sont assurés par les importations ; en effet, le pays exporte des matières premières telles que le café et le cacao dont les prix assez élevés jusqu'à une période récente permettaient « d'acquérir *des devises dont seulement 4,4%* » (A. Traoré, 1982) au maximum suffisaient pour « *importer le complément de riz nécessaire à la consommation nationale* ». (R.K. KINIMO, 1986, P.46.)

Cependant, depuis les années 1980, l'économie ivoirienne a accusé « *un déclin brutal.* » (R. Kinimo, 1986, p.44.) Il est important de souligner que l'agriculture vivrière a pour objectif majeur de nourrir directement la population ivoirienne, tandis que l'agriculture d'exportation rapporte des devises utilisées à des fins autres que de première nécessité. En outre, la politique de diversification des cultures s'est jusqu'à présent essentiellement limitée à la zone forestière, « *favorisée du point de vue climatique et où sont cultivés les produits les mieux rémunérés* ». (R. Kinimo, 1986, P.48.) La politique de développement agricole de la Côte d'Ivoire a été principalement axée sur les cultures d'exportation. Cette politique a permis d'obtenir des résultats très satisfaisants, en particulier, sur le plan de la croissance économique. Cependant, le secteur des cultures de rente, traditionnellement porteur de rentrées monétaires importantes, souffre depuis quelques années de difficultés liées « *aux aléas climatiques* »¹ et surtout aux incertitudes des cours mondiaux. Cela entraîne une capacité plus réduite de financement des importations. Dans ce nouveau contexte économique se pose le problème d'une restructuration et d'une diversification de la production agricole destiné à la satisfaction des besoins croissants du marché intérieur, dans la perspective des besoins considérables de la zone des pays sous-alimentés du Sahel et, en général, de l'ensemble de la Sous-Région.

Tout en cherchant à assurer son autosuffisance alimentaire, la Côte d'Ivoire a toujours compté sur un développement des exportations agricoles malgré les contraintes conjoncturelles actuelles. Ces deux politiques doivent, à l'évidence, être poursuivies simultanément, l'objectif étant que les recettes d'exportation, qui demeurent indispensables, soient affectées à d'autres dépenses que celles qui consisteraient à importer des denrées alimentaires. Il semble donc possible d'adopter une politique qui permette à la fois « *d'assurer la croissance des cultures d'exportation et d'éviter l'apparition d'un déficit alimentaire trop accentué.* » (R. Kinimo, 1986, p.49). Mais, la réalité est tout autre car, de plus en plus, les cultures spéculatives conquièrent le terrain au point où l'hévéaculture par exemple devient « *une menace* » en croire Dossan René² et Dr Sidiki³. Pour Dossan, il confirme que « *le problème de la menace de l'hévéaculture par rapport au vivrier est fondé surtout à Bettié* »⁴ quant à Dr Sidiki Cissé, il soutient que « *l'hévéa représente un danger* »⁵. Toujours dans cette même optique, Assiro Mathias, l'ex-Directeur régional, avoue que « *la sécurité alimentaire est sérieusement menacée par l'hévéaculture* »⁶ Même, les vergers de café et de cacao sont souvent détruits au

¹ Parlant d'aléas climatiques, nous faisons référence à la sécheresse, ou aux feux de brousse.

² Entretien oral avec Dossan Kouakou René, Président de l'ONG OMDH2025 (Objectif du millénaire pour le développement humain) lors de nos enquêtes, datant du 18 juillet 2019 de 10h 12H

³ Entretien oral avec M. Cissé Diakité en date du 16 Juillet 2019 à Abidjan de 9hà11h

⁴ Entretien oral avec M. Dossan kouakou Réne, datant du 18 juillet 2019 de 10h 12H

⁵ Entretien oral avec M.Cissé Diakité, datant du 16 juillet 2019 à Abidjan de 10h 12H

⁶ Entretien oral avec M. Assiro Mathias, datant du 18 juillet 2019 de 15h 17H

bénéfice de l'hévéa affirme une source proche de l'Anader. A ce niveau de notre analyse, nous nous demandons les raisons effrénées vers l'hévéaculture.

2.2. La réduction des cultures vivrières au profit de l'hévéa

Pour expliquer cette course effrénée vers l'hévéaculture, c'est le jeune Adou Jonas qui en donne un début de réponse. Il affirme que :

« Contrairement au cacao dont la production est liée à des périodes précises, l'hévéa, une fois rentré en production, permet d'avoir de l'argent chaque mois, comme les fonctionnaires. Mais ce que les gens oublient, c'est que de la même façon dont cet argent arrive vite, il part aussi vite dans l'entretien du champ et des ouvriers »⁷.

Une des raisons qui justifie les craintes d'Adou Jonas est « *la trop longue durée de vie de l'hévéa qui est de 30 à 50 ans selon la variété* »⁸.

Surtout, il dénonce « *l'impossibilité d'utiliser le sol ensuite du fait de son appauvrissement par l'arbre à caoutchouc.* » Par ailleurs, il faut d'abord « *déraciner les plants vieillis avant toute réutilisation du sol* »⁹. Quand l'on sait que sur un hectare, on peut dénombrer entre 555 et 600 pieds d'hévéa, on apprécie la difficulté du labeur. Certains paysans de cette zone sont obligés d'aller chercher des parcelles ailleurs pour y cultiver des plantes nourricières qu'ils reviennent ensuite vendre dans le département. Toute la nourriture de Bettié vient donc du pays Akyé au-delà du fleuve Comoé ou encore d'Apprompronou, à une centaine de kilomètres plus loin au Nord, voire d'Abidjan. Ainsi, de 2008 à 2009, la production de manioc dans le département d'Abengourou est passée de 266628 tonnes à 160670,5 tonnes soit une baisse de 39.73 %. Cette décroissance peut être constatée au niveau du riz, du maïs, de la tomate.

Du côté de la production vivrière, des indices encore moins encourageants sont apparus : ainsi le taux de croissance annuel de la production vivrière par habitant a été négatif au cours de la période 1969-71 à 1977-79 (— 0,9 %), malgré une augmentation notable de cette production en volume (4,6 %). Ce texte présenté lors du séminaire « Les cultures vivrières, élément stratégique du développement agricole ivoirien », organisé par le Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales du 11 au 15 mai 1982 à Abidjan nous instruit à plus d'un titre. Mais, ces chiffres, bien que très significatifs en eux-mêmes, ne rendent pas compte de toute la réalité qui s'exprime par des faits plus concrets tels que les tensions sur les prix des produits alimentaires de base avec deux crises majeures en 1977 et 1979, et, depuis, « *une instabilité persistante et une tendance continue à la hausse, ou encore par les importations massives et croissantes de céréales.* » (Yves Léon, 1983, p41.)

Cependant, la région de Bettié par exemple connaît un réel engouement à tel point que l'on estime à plus de 4977 hectares la superficie exploitée par 1402 planteurs. La présence active

⁷ Entretien oral avec M. Adou Jonas, datant du 14 juillet 2019 de 10h 12H

⁸ Entretien oral avec M. Adou Jonas, datant du 14 juillet 2019 de 10h 12H

⁹ Entretien oral avec M. Adou Jonas, datant du 14 juillet 2019 de 10h 12H

des structures d'encadrement comme la SAPH (Société Africaine pour la Promotion de l'Héveaculture) qui aident non seulement à l'entretien des plantations mais aussi à la commercialisation, fait de l'hévéa une mine d'or pour les paysans et aussi des cadres qui y voient une manne pour leur retraite future. Ces sociétés à l'image de la SAPH possèdent 2700 hectares d'hévéa à Bettié qui est considéré ici comme le Manaus de l'Indiené-Djuablin. Par ailleurs, de grands hévéaculteurs possèdent souvent des centaines d'hectares sans un seul mètre carré de vivier. Sur plusieurs kilomètres où les plants filiformes d'hévéa se suivent, on ne voit jamais un seul pied de manioc ou de banane qui constituent pourtant l'alimentation de base ici. Cette boutade d'Adé Fernand, un notable de Bettié en dit long sur l'inextinguible détermination des paysans à faire de l'hévéa. Il disait que « *s'il le faut, nous irons faire notre marché à Paris. Mais pour rien au monde, nous n'abandonnerons l'hévéaculture.* »¹⁰

Au-delà du prix et du revenu global, les hévéacultures se rendent également compte du potentiel de l'hévéa quand ils s'aperçoivent de la régularité des revenus, quasiment mensuels, des premières hévéacultures. Parmi les planteurs enquêtés, 98 % ayant une parcelle d'hévéa en production soulignent cet avantage des revenus réguliers, parfois avec des formules très explicites ; « *Avec l'hévéa, tu es fonctionnaire* » ; « *J'ai un salaire qui m'aide à régler les factures d'électricité* » ; « *À tout moment, je peux résoudre mes problèmes* » ; « *Nous on gagne l'argent toute l'année, eux (ceux qui n'ont pas d'hévéa en production) en gagnent deux fois par an* » ; « *Je ne plante plus que l'hévéa. Je n'ai plus le courage d'investir dans une culture qui me rapporte l'argent seulement deux fois dans l'année* ». Pour un planteur de café et cacao, qui passe, en effet, plusieurs mois sans aucun revenu, la quasi-mensualisation des revenus apportés par l'hévéa constitue presque une révolution. L'effet d'imitation croît donc aussi par la démonstration des revenus réguliers apportés par l'hévéa.

Il est recommandé également la polyculture qui permettrait de combiner des cultures pérennes en n'oubliant surtout pas le vivier. « Un asselement raisonnable » et surtout une campagne de sensibilisation et une forte implication de l'Etat peuvent changer la donne avant qu'il ne soit trop tard. Selon une source bien informée des problèmes agricoles, il ne faut pas exclure l'hypothèse d'une surproduction de caoutchouc. Dans un pareil cas, les cours vont baisser, et ce sera la catastrophe et les paysans qui négligent le vivier seront les premières victimes de la famine qui se profile à l'horizon. Il faudra craindre alors une hausse des cours des produits vivriers qui seront rares sur le marché. C'est pourquoi, selon lui, il faut impliquer tout le monde en commençant par les cadres si l'on veut relever le défi de l'autosuffisance alimentaire.

Prenant l'exemple du N'zi-comoé et dans d'autres régions du pays, nous pensons qu'il faut sensibiliser les paysans, car, il est exclu de leur demander de ne pas planter l'hévéa qui leur procure des revenus substantiels chaque mois. Pour eux, le besoin en caoutchouc est énorme, car il n'a pour seul concurrent que la matière synthétique issue du pétrole. Ce haut cadre de l'administration a indiqué que l'hévéa a permis de réaliser des prouesses notamment par la création des richesses et d'emploi. Parmi les facteurs ayant joué, il faut mentionner le rôle de la croissance économique de la Côte d'Ivoire et de son corollaire, l'urbanisation rapide, en

¹⁰ Entretien oral avec M. Ade Fernand, notable de Bettié, le 18 juillet 2020 de 09h à 11h.

particulier à Abidjan. Cette population non productive de denrées alimentaires a composé sa ration, d'une part d'après ses goûts traditionnels et ses habitudes de consommation. Mais, aussi et de plus en plus en fonction de ses disponibilités monétaires et de l'offre qui lui était présentée. Or l'offre des produits vivriers traditionnels consommés en Côte d'Ivoire : igname, banane, maïs, manioc, mil et sorgho, riz, n'a pas pu suivre complètement l'accélération et le caractère de plus en plus massif de cette demande.

D'autre part, le rôle joué par la croissance du revenu moyen dans la transformation de cette fonction de demande a été certainement important, mais pour l'instant, il est difficile d'évaluer dans quel sens son action s'est exercée. Là encore des facteurs généraux, tels que l'évolution démographique, l'exode rural, la spécialisation dans certaines cultures de rente et l'insertion dans une économie monétaire, peuvent expliquer la demande nouvelle en produits alimentaires d'importation. Selon Mme Bidi, « *beaucoup de paysans ont délaissé le vivrier pour transformer leurs parcelles en plantations d'hévéa.* »¹¹ Comme preuve, elle cite volontiers le cas d'Agnibilékrou où des parcelles sont « vendues et transformées en champs d'hévéa. »¹²

K. Djè et M. Koffi se défendent en disant que : « *nous plantons des cultures vivrières dans les champs d'hévéa* »¹³. A titre d'illustration, une source proche de l'Anader conteste le jumelage des cultures. Pour elle, « *l'hévéa ne tolère d'autres plantes qu'au plus pendant 5 ans* »¹⁴. *Dès que l'arbre prend de l'ampleur, il empêche toute autre végétation de prospérer.* »¹⁵ Par opposition, au cacao qui est un arbuste et qui peut tolérer des plantes comme le manioc ou la banane, l'hévéa a vite fait de couvrir de son feuillage les plantes qui sont disséminées à ses pieds. En somme, la culture de l'hévéa gagne du terrain au détriment des cultures vivrières malgré tout. Mais, quel impact la culture de l'hévéa a sur l'économie comme sur la société ivoirienne ?

3- L'impact de l'hévéaculture en Côte d'Ivoire

La culture de l'hévéa en territoire ivoirien a des répercussions sur la société. Cette culture est une menace pour la sécurité alimentaire. Par conséquent, elle contribue à la dépendance alimentaire extérieure.

3.1-L'hévéaculture : une menace de la sécurité alimentaire ivoirienne

En Côte d'Ivoire, 12.6 % des ménages ruraux soit 1269549 personnes sont en insécurité alimentaire dont 2,5 % dans une situation sévère selon une étude réalisée en 2009 par INS (Institut National des Statistiques). « *L'hévéaculture et les changements climatiques constituent une menace pour la sécurité alimentaire* » prévient Dr sidiki Cissé, expliquant que « *les technologies transférées aux exploitants agricoles sont une réponse à la question de la sécurité alimentaire* »¹⁶. Le directeur général de l'ANADER (Agence Nationale d'Appui au

¹¹ Entretien oral avec Mme Bidi datant du 20 juillet 2019 de 10h 12H

¹² Entretien oral avec Mme Bidi datant du 20 juillet 2019 de 10h 12H

¹³ Entretien oral avec M.K. Dje et M. Koffi, datant du 13 juillet 2019 de 10h 12H

¹⁴ Entretien oral avec Mme Bidi, datant du 20 juillet 2019 de 10h 12H

¹⁵ Entretien oral avec M.K. Dje et M. Koffi, datant du 13 juillet 2019 de 10h 12H

¹⁶ Entretien oral avec M. Cissé Diakité, datant du 16 juillet 2019 de 09h 11H

Développement Rural), Dr Sidiki Cissé a expliqué, dans un entretien avec APA que « *l'hévéaculture constitue une menace pour la sécurité alimentaire* »¹⁷, exhortant les exploitants agricoles à diversifier leur production. Avec la politique de diversification, le déficit alimentaire comblé par ces cultures spéculatives comme l'hévéa rende la Côte d'Ivoire dépendante de l'extérieur.

3.2.- La culture de l'hévéa, une faveur à la dépendance alimentaire extérieure

Cette même étude montre que le riz importé représente 79 % des besoins en riz des villes et 7 % de ceux des campagnes. A ces chiffres, qui parlent d'eux-mêmes, d'autres peuvent être ajoutés : au début des années 1970, la Côte d'Ivoire importait annuellement 100000 tonnes de riz ; 10 ans après, elle en importe en moyenne 270000. Par ailleurs, des estimations de la demande en produits vivriers montrent que de 1975 à 1980 la demande en riz a crû de 6 % par an contre 3 % pour les autres vivriers, et qu'entre 1980 et 1985, ces chiffres devraient passer respectivement à « 5,5 % et 3,3 % » (Yves Léon, 1983, p.42.) Cet état de fait conduit à une accentuation de la dépendance alimentaire de la Côte d'Ivoire. Cette constatation globale doit être affinée, nous le ferons en soulignant quelques faits. Divers indices montrent que le riz importé est de plus en plus consommé dans les petites villes, voire même dans les villages disposant de marchés primaires. On constate en effet, un déficit généralisé en riz, sauf « *dans la région de Touba* » (Yves Léon, 1983, p.42)

La situation s'est considérablement dégradée depuis 1977, date du démantèlement, dû « *à des erreurs de gestion, de la SODERIZ.* » (R.Y. Kinimo, 1986, p.45). La relative dépendance alimentaire du pays était jusqu'alors un phénomène essentiellement urbain ; il concernait que l'agglomération abidjanaise et les grandes villes. Cependant, comme fait nouveau, il s'étend désormais au milieu rural. On assiste donc à « *une importation massive de produits vivriers* ». (R. Y. Kinimo, 1986, p.45). Parmi les raisons de ce déficit alimentaire, il faut mentionner le rôle de la croissance économique de la Côte d'Ivoire et de son corollaire, l'urbanisation rapide, en particulier Abidjan.

Au cours de la dernière décennie, un taux d'urbanisation « *de 8 % par an a été observé.* » (R. Y. kinimo. p.45). Cette population urbaine a composé sa ration alimentaire en fonction de ses habitudes mais surtout en fonction de ses disponibilités monétaires et de l'offre qui lui était présentée. Or, l'offre des produits vivriers commercialisés, tel que le riz, n'a pas pu suivre l'accélération de cette demande. D'autre part, les prix relatifs des produits proposés ont exercé une action incontestable dans la constitution de la fonction de demande alimentaire urbaine. Ils ont favorisé une tendance à la consommation du riz dont le prix subventionné par l'Etat ivoirien, a, en termes réels, diminué constamment au cours des dernières années. Ainsi, quelle que soit l'abondance des produits vivriers sur les marchés, la calorie de riz est toujours la moins chère.

Par ailleurs, le paysan, rationnel et très soucieux d'augmenter son profit, « *ne se tourne véritablement vers la production vivrière à condition que cette activité soit rentable pour lui.* » (R. Y. Kinimo., 1986, p.45) La situation économique générale devenant plus critique, et

¹⁷ Entretien oral avec M. Cissé Diakité, datant du 16 juillet 2019 de 09h 11H

la poursuite d'une telle politique conduisant à une augmentation alarmante des importations de céréales, l'Etat ivoirien a décidé « de s'orienter vers une politique d'autosuffisance alimentaire tout en poursuivant sa politique agricole d'exportation, indispensable au financement du développement. » (R. Y. Kinimo, 1986, p.46.) En effet, les nombreuses résidences cossues construites par des jeunes souvent à peine sortis de l'adolescence montrent à quel point l'arbre à caoutchouc rapporte. Notre source à l'Anader abonde dans le même sens. Il fustige surtout les cadres en ces termes : « en recherchant des revenus additionnels, ils viennent planter de l'hévéa sur de grandes portions qu'ils ont achetées ou dont ils ont hérité. Et ils ne font que l'hévéa, sans même penser à réservé un peu d'espace pour le vivrier ».¹⁸

Conclusion

La plante de l'hévéa en territoire ivoirien est le fait de la colonisation. Mais avec la politique de diversification des produits agricoles pour échapper à la fluctuation des cours mondiaux, qui expose notre économie en permanence, a occasionne l'expansion des cultures comme l'hévéa. Cette accentuation de l'hévéaculture permet de renflouer les caisses de l'Etat au détriment des cultures vivrières. Cependant, cet état de fait rend la Côte d'Ivoire dépendante de l'extérieur sur le plan alimentaire. Par ailleurs, le pays importe le riz à hauteur de plusieurs centaines de milliards. Alors, l'hévéaculture est une menace pour la sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire.

Bibliographie

ANOUMA, René-Pierre, 2005, *Aux origines de la nation ivoirienne 1893-1946*, volume II, corset colonial et prise de conscience 1920-1946, L'Harmattan, pp. 276-641.

CHEVALIER Auguste. « La situation des plantations d'Hévéa dans le monde de 1939 à 1948 ». In : Revue internationale de botanique appliquée et d'agriculture tropicale, 28^e année, bulletin, n° 309-310, Juillet-août 1948. pp.297 316 ; doi : <https://doi.org/10.3406/jatba.1948.6169>, https://www.persee.fr/doc/jatba_0370_5412_1948_num_28_309_6169

LEON Yves. « Les cultures vivrières et le problème alimentaire de la Côte d'Ivoire ». In: Économie rurale. N° 156, 1983. pp.41-46 ; doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1983.2983>, https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1983_num_156_1_2983

LOSCH. B, 1983, L'hévéaculture villageoise en Côte d'Ivoire, Mémoire de DESS, Université de Montpellier I, 120 p.

LOSCH. B, 1989, « La filière caoutchouc naturel en Côte d'Ivoire : originalité et enjeux ». In Griffon M. Edition, *Economie des filières en régions chaudes : formation des prix et échanges agricoles*, Actes du Xe Séminaire d'économie et de sociologie, Montpellier, 11-15 septembre 1989, CIRAD, pp.785-804.

¹⁸ Entretien oral avec M.Cissé Diakité, datant du 16 juillet 2019 de 09h 11H

LOUCOU Jean Noel, 2012, *La Côte d'Ivoire coloniale, 1893-1960*, Edition CERAP, Abidjan, 365p.

RUF François, « L'adoption de l'hévéa en Côte d'Ivoire. Prix, mimétisme, changement écologique et social », *Économie rurale* [En ligne], 330-331 | juillet-septembre 2012, mis en ligne le 30 juillet 2014, consulté le 22 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/3527> ; DOI : 10.4000/economierurale.3527

YABILE Kinimo René. « Autosuffisance alimentaire en Côte d'Ivoire : paradoxe ou réalisme socio-économique ». In : *Économierurale*. N°175, 1986. pp.44-49 ; doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1986.3775>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_00130559_1986_num_175_1_3775

ZOUNGRANA P, 1993, « L'émergence du surplus dans le sous-secteur vivrier et son affectation : le cas de l'agriculture ivoirienne ». Paris, *Economie rurale*, n° 216, pp.45-51

Sources orales : les informateurs

Bidi Aimée, Présidente de la coopérative des commerçantes de vivriers d'Abengourou.

Dossan René Kouakou, Président de l'ONG OMDH2025 (Objectif du millénaire pour le développement humain).

Dr Sidiki Cissé, le Directeur Général de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER).

K. Djè et M. Koffi, hévéaculteurs.

Kouamé Adou Jonas, jeune planteur d'hévéa.